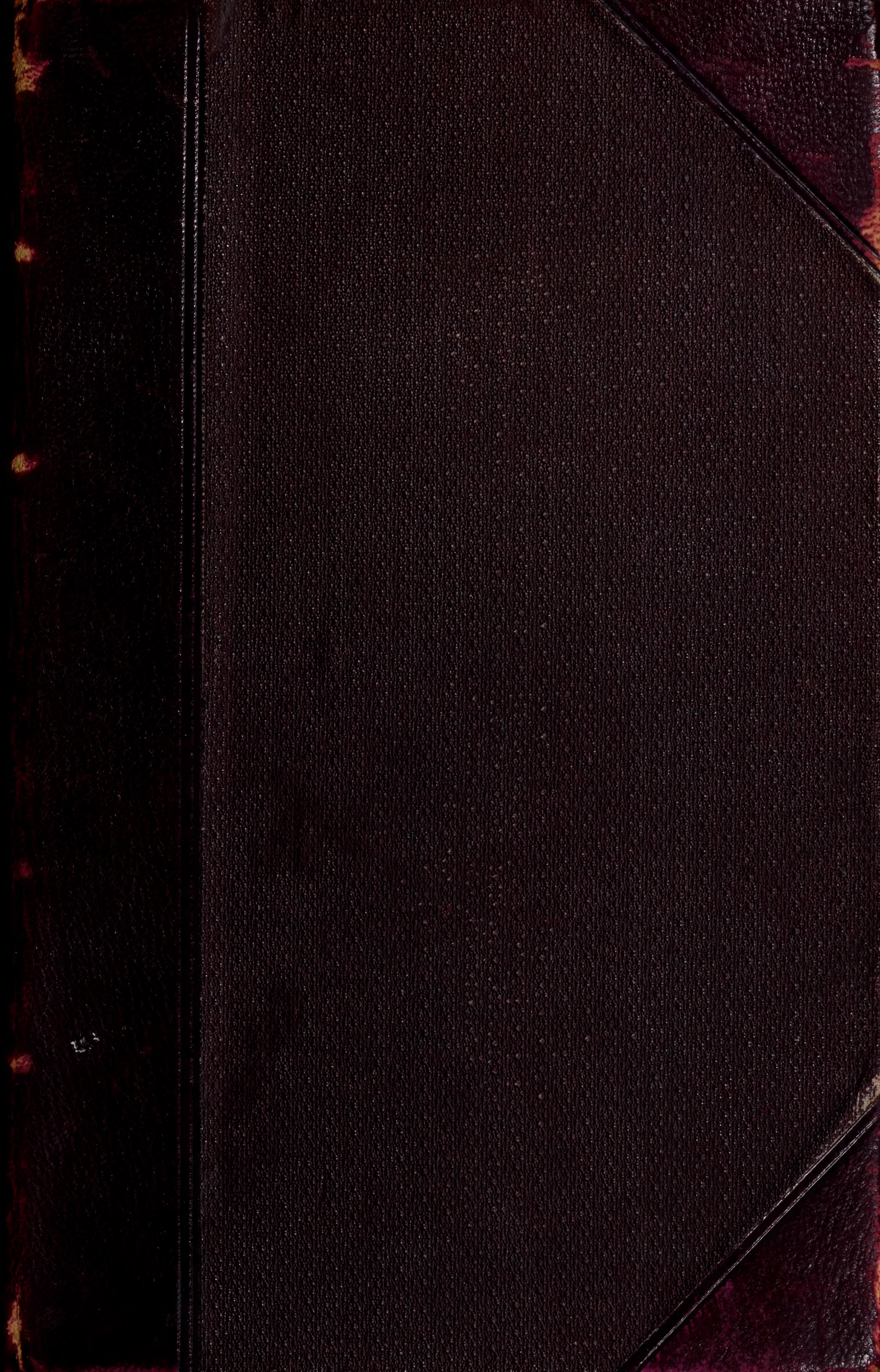
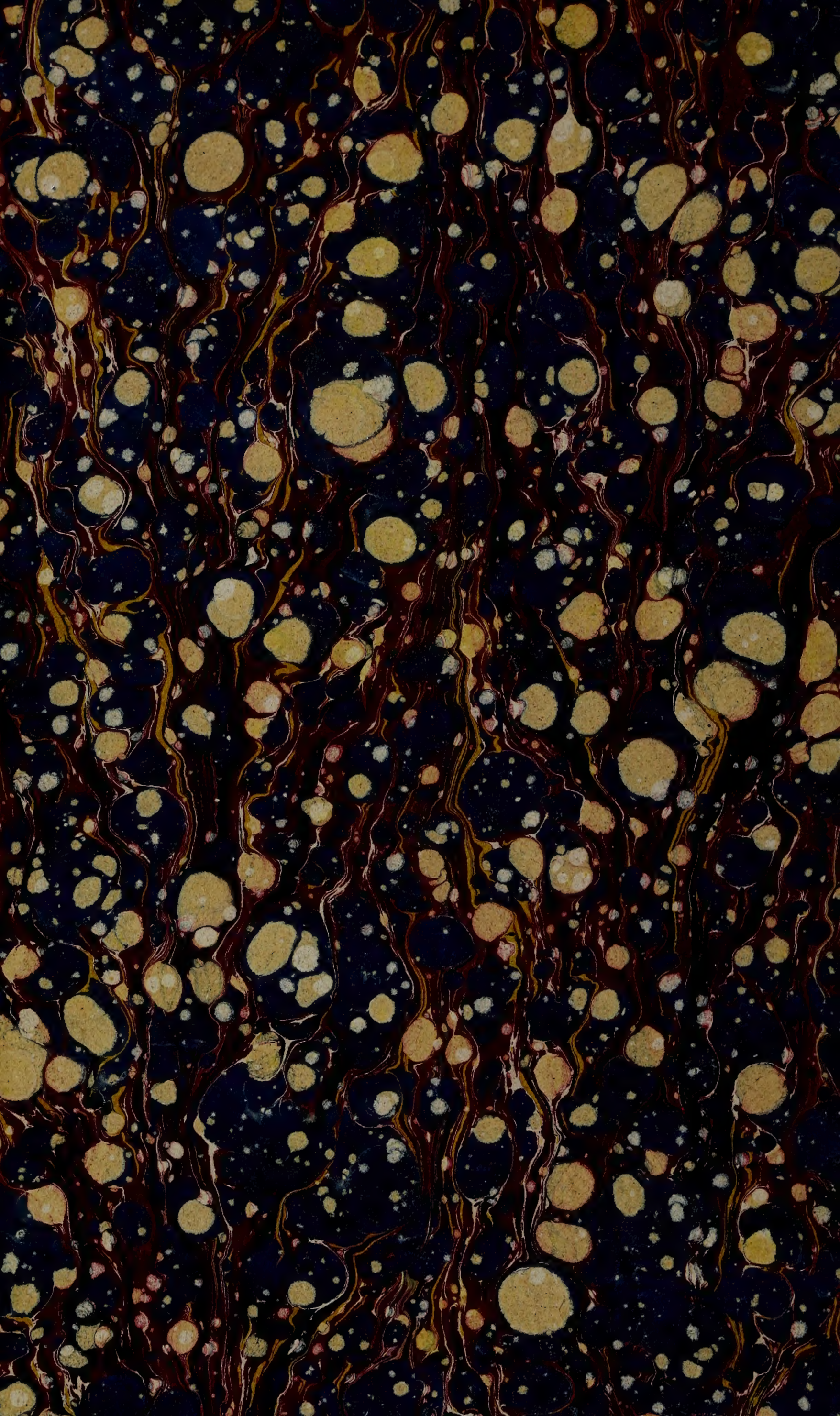
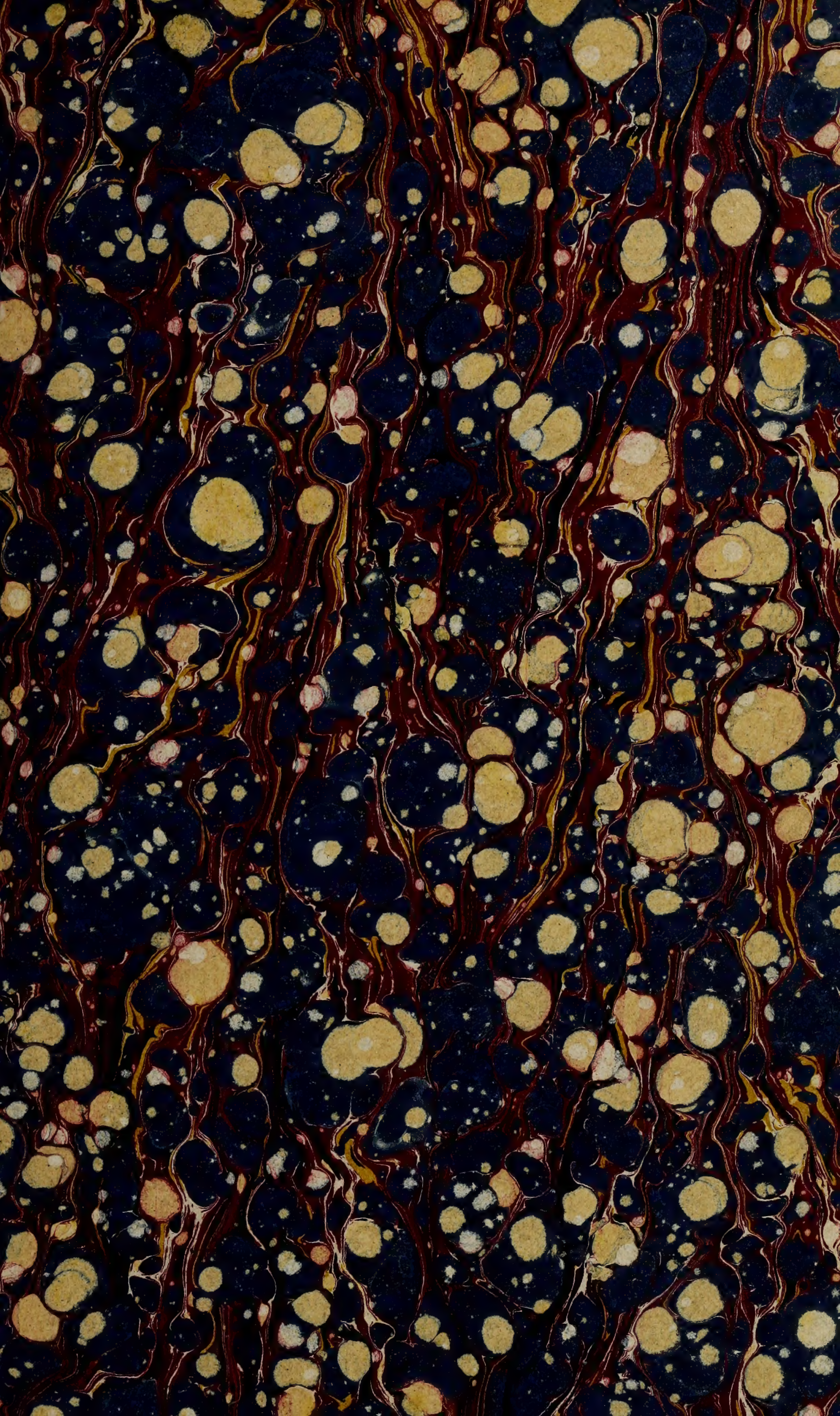






LE

# CHATEAU DE VERSAILLES

I

VERSAILLES

IMPRIMERIE DE E. AUBERT

6, Avenue de Sceaux.

# LE CHATEAU DE VERSAILLES

## HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

L. DUSSIEUX

Professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr
Chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique
Correspondant honoraire du Comité des travaux historiques

---

TOME PREMIER

DEUXIÈME ÉDITION




VERSAILLES
L. BERNARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
9, RUE SATORY, 9

1885

# PRÉFACE

Il appartenait à M. Soulié, l'aimable conservateur du musée de Versailles, d'écrire l'histoire du Château, qu'il avait étudiée dans tous ses détails, et qu'il a esquissée dans son excellent catalogue. Sa mort, arrivée trop tôt, l'a empêché de mettre son projet à exécution. Je l'ai repris, et j'offre aujourd'hui au public l'histoire encore si peu connue du palais de Louis XIV.

La publication des Mémoires du marquis de Dangeau et du duc de Luynes (1684-1758), que j'avais faite de concert avec M. Soulié, m'avait depuis longtemps préparé à ce travail et devait me donner deux des principales sources auxquelles j'aurais à puiser.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage, c'est à la fois l'histoire et la description du Château que j'ai voulu faire; et j'espère que les lecteurs trouveront que, pour être venu le dernier, ce livre est cependant

plein de choses nouvelles. Je me suis surtout efforcé de détruire les erreurs impardonnables et les légendes absurdes accréditées par les cicerone[1] et par l'ouvrage officiel de M. Vatout, le bibliothécaire de Louis-Philippe et l'un des Quarante. Comment croire qu'il ait pu écrire que Bossuet, qui n'a jamais prêché à Versailles, avait dit à Versailles, devant Louis XIV, a-t-il le soin d'ajouter, « Dieu seul est grand, mes frères, » quand tout le monde, excepté lui, savait que Bossuet était mort en 1704, et que ces paroles sont l'exorde de l'oraison funèbre de Louis le Grand prononcée par Massillon à la Sainte-Chapelle de Paris en 1715.

L'histoire du Château, généralement faite avec cette légèreté, était pleine de fautes aussi grossières. Il fallait la soumettre aux règles de la critique, étudier les sources, chercher la vérité et la dire : j'espère avoir réussi, tout au moins aurai-je ouvert la voie.

Tout ce qui est relatif à la fondation du Château par Louis XIII est tiré de documents inédits conservés aux Archives nationales. Le journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII, publié par M. Soulié, contenait déjà les renseignements les plus précis sur la date de la construction du petit Versailles de Louis XIII. Avec ces renseignements, avec les documents que

[1] On ne voudra pas me croire si je dis qu'on a entendu un cicerone débiter ce qui suit à deux Anglais, ses victimes. Les ayant conduits sur la terrasse, il leur indiqua une fenêtre sur le balcon de laquelle Louis XVI avait été guillotiné, ajoutant que Santerre, ses tambours et le peuple de Paris, venu en masse, couvraient la terrasse et les jardins.

fournissent les Archives nationales on a l'histoire certaine des origines du palais.

Le Versailles de Louis XIV est tout entier dans les *Registres des Comptes des Bâtiments du Roi* (1664-1774), précieuse collection conservée aux Archives nationales, dont M. J. Guiffrey vient de publier le premier volume (1664-1680), accompagné de tables très-complètes, que lui seul pouvait si bien faire. Ces registres et le journal de Dangeau donnent les dates exactes des constructions du Château et des embellissements des jardins, ainsi que les noms des artistes qui ont exécuté tant de beaux ouvrages.

Les plans conservés aux Archives nationales et aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise m'ont fourni de précieux renseignements, moins cependant que les plans du bureau de l'architecte du palais, que M. Guillaume m'a communiqués avec une obligeance tout amicale.

L'étude de ces plans si nombreux m'a permis de suivre les transformations incessantes du palais depuis sa fondation jusqu'à nos jours. J'ai cherché, à l'aide d'héliogravures et de plans, à remettre sous les yeux du lecteur les principales œuvres détruites par ces nombreuses transformations. Les héliogravures sont l'œuvre d'un habile artiste, M. Charreyre.

Une eau-forte de M. Albert Guilmet fera connaître à nos lecteurs une charmante aquarelle de Cochin représentant le théâtre des Petits-Appartements. M le comte de la Béraudière voudra bien nous permettre de lui témoigner notre reconnaissance pour

nous avoir autorisé à faire graver cette aquarelle, l'une des meilleures œuvres de Cochin, et l'un des plus précieux documents de l'histoire du palais sous Louis XV.

Je ne manquerai pas non plus de remercier M. Paul Favier, architecte délégué du Sénat à Versailles, qui a mis à ma disposition la connaissance si complète qu'il possède du Château. C'est lui qui a dessiné les plans, pour la plupart inédits, joints à cet ouvrage, et qui forment un atlas dont la nouveauté et l'utilité n'échapperont à personne.

Les richesses de la Bibliothèque de Versailles m'ont été gracieusement communiquées par son conservateur M. Délerot, auquel je dois aussi une foule de renseignements des plus utiles et des plus intéressants. C'est un devoir et un plaisir pour moi de l'en remercier cordialement.

Le prédécesseur de M. Délerot, M. Le Roi, s'était beaucoup occupé de l'histoire de la ville de Versailles et accessoirement de celle du Château. Il avait fait, entre autres travaux, une copie des Comptes des Bâtiments relatifs à Versailles, de 1664 à 1687, et le *Catalogue des livres de la bibliothèque de Versailles relatifs à l'histoire de la ville*, dans lequel se trouve l'analyse de tous les journaux et mémoires qui traitent du Château. Ces travaux m'ont été fort utiles en abrégeant mes recherches.

Les principales sources de l'histoire du palais sont Dangeau, Saint-Simon, la collection des Etats de la France, la *Gazette de France*, le *Mercure Galant*,

le *Mercure de France*, les Mémoires du duc de Luynes, ceux de d'Argenson, de Barbier, la correspondance du comte Mercy-Argenteau, sans parler de tant d'autres ouvrages que j'indique à chaque page et qui forment une bibliographie assez considérable.

Je dois encore mentionner parmi les sources auxquelles j'ai puisé : les gravures de la Chalcographie, celles de Pérelle et d'Aveline, les volumes de gravures et de dessins du Cabinet des Estampes, les peintures, les aquarelles et les gouaches du musée de Versailles.

J'ai tenu à présenter dans une suite de tableaux écrits par les contemporains eux-mêmes la vie réelle des hôtes illustres du château, depuis Louis XIII et M^lle^ de la Fayette, Louis XIV et M^lle^ de la Vallière, jusqu'à Louis XVI et Marie-Antoinette. J'ai essayé de faire revivre les usages, les riches costumes, l'étiquette du lever, du coucher et des repas, les fêtes, les cérémonies, ce qui se passait aux naissances, aux mariages et aux morts ; en un mot je me suis efforcé de rendre la vie aux salles désertes et muettes du Musée. Arrivé à Louis XV, il a bien fallu parler des maîtresses déclarées ou secrètes, sujet déplorable qu'on ne pouvait taire cependant.

L'art a joué un trop grand rôle à Versailles pour qu'il ne tienne pas une place importante dans cette histoire du Château. C'est, en effet, dans les jardins de Versailles que l'on peut trouver ce groupe d'œuvres de sculpture qui constitue dans l'histoire de l'art ce que l'on devrait appeler l'école de Versailles.

Au Château se trouvent aussi, avec une abondance incroyable, les documents les plus originaux sur l'histoire de notre art décoratif. L'ornementation du Château présente, en effet, dans ses diverses parties, trois époques fort distinctes, celle de Louis XIV, celle de Louis XV et celle de Louis XVI. On y trouve les créations les plus spontanées depuis le moment où le génie français, s'inspirant de lui-même, se dégage de l'influence italienne, et produit la décoration la plus majestueuse sous Louis XIV, la plus capricieuse et la plus élégante sous Louis XV, pour arriver, sous Louis XVI, à des œuvres toujours élégantes mais un peu plus sévères, sous les directions successives de Lebrun, de Lepautre, de Mansart, de Robert de Cotte, de Verberckt, de Dugourc, de Cauvet et de Lalonde.

Trop longtemps négligés, nos artistes décorateurs, si pleins de verve et de goût, sont aujourd'hui l'objet d'études approfondies. Aussi sommes-nous heureux de faire connaître de nouveaux noms qui méritaient d'être tirés de l'oubli. Une table alphabétique facilitera les recherches à ceux qu'intéressent ces études.

C'est ici que je dois adresser les remercîments les plus sincères à M. Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles, pour le concours qu'il m'a donné pendant que je soumettais la décoration du palais à une si nouvelle et si scrupuleuse analyse.

A la résidence de Louis XIV se rattachaient : un grand parc pour la chasse à tir, divers petits châteaux, Trianon, la Ménagerie, Marly, où le Roi se

retirait pour vivre avec une étiquette moins rigoureuse, le château de Clagny, splendide demeure de la maîtresse du Roi, M[me] de Montespan, des dépendances pour le service des 5000 habitants du Château, peuplées elles-mêmes de 5000 autres habitants : Grand-Commun et Potager, pour la bouche ; Grande et Petite-Ecurie, pour les chevaux de main et de carrosse ; Chenil, pour les meutes et les équipages de chasse. Il y avait encore tout un système pour fournir l'eau à la ville, au palais et aux fontaines du jardin ; enfin, il s'était créé, au pied du Château, une ville dont l'existence était indispensable à la Cour, et dont la population tout entière était plus ou moins au service du Roi.

Tel est l'ensemble que nous mettons sous les yeux du lecteur, en en racontant l'histoire depuis Louis XIII jusqu'à nos jours.

---

# LISTE DES GRAVURES

---

## CHATEAU.



## PARC.



## TRIANON.



---

# LISTE DES PLANS

## INTRODUCTION.



## CHATEAU.

## PARC.



## MAISONS ROYALES.

LE

# CHATEAU DE VERSAILLES

---

## INTRODUCTION

### LES ORIGINES DE VERSAILLES

Au moment où Louis XIII faisait élever le château de Versailles, la ville actuelle et ses environs étaient couverts de quelques terres à blé et surtout de bois, d'étangs ou de marais, et de friches. Entre la plaine de Villepreux, à l'ouest, et la Seine, à l'est, s'étendait une grande masse forestière, dont il reste encore les forêts de Saint-Germain et de Cruie (appelée depuis la forêt de Marly), et les bois de la Croix-Blanche, de Rocquencourt, des Hubies, de la Celle-Saint-Cloud, de Saint-Cloud, de Ville-d'Avray, de Fausses-Reposes, de Meudon, de Châville, de Viroflay, de Porchéfontaine, des Gonards, de Satory, du Cerf-Volant, du Désert et de Bois-d'Arcy.

Les étangs et les rus, ou ruisseaux, jetaient leurs eaux, par le ru de Galie, dans la Mauldre, petit affluent de la Seine. Sur l'emplacement actuel de la pièce d'eau des Suisses, se trouvait une grande mare qui s'étendait jusque dans le Potager actuel; elle communiquait par un ruisseau avec l'étang

Puant, situé dans la pièce du Mail. Plus loin, dans l'ancienne pépinière établie au bout de l'allée des Matelots, il y avait, comme aujourd'ui, une mare et des sources qui se rendent dans la mare de la Ménagerie[1], à gauche de la route de Saint-Cyr. Le bassin de Choisy actuel était alors la *mare aux Bœufs*. Le grand canal a été formé avec les eaux d'un ru qui sortait de la mare de la Ménagerie pour aller se jeter dans le ru de Galie, après avoir reçu un autre ru sortant de l'étang Puant et qui traversait la mare devenue le Miroir actuel[2]. Il y avait aussi à Trianon un étang qui jetait ses eaux dans le ru de Galie[3].

Le plus grand de tous ces étangs était celui de Clagny, qui s'étendait depuis Clagny jusqu'au chemin de Saint-Germain[4]; il se déchargeait aussi dans le ru de Galie par un ru qui traversait le pré des Crapauds. L'étang de Glatigny s'écoulait dans le ru de Galie par le ru de Glatigny. Les trois étangs de Porchéfontaine appartenaient à un autre bassin; leurs eaux se perdaient dans la Seine par la vallée de Sèvres et le ru de Marivel.

Çà et là, on trouvait quelques pauvres villages, parmi lesquels nous nommerons ceux de Versailles, de Clagny, de Montreuil et de Porchéfontaine, qui depuis ont formé la ville; le village de Trianon, remplacé par un palais; celui de Choisy-aux-Bœufs, détruit par Louis XIV; le hameau de Saint-Antoine-du-Buisson; la ferme qui est devenue la Ménagerie; la Grange-Lessard, sur le plateau de Satory, où se trouvaient aussi le hameau, la ferme et la chapelle de Satory[5].

Ces agglomérations, avec les châteaux de leurs seigneurs, formaient de petits fiefs, auxquels il faut ajouter les terres de Viroflay, de Glatigny, du Chesnay, de Rocquencourt, de Saint-Cyr, etc. La plus grande partie du sol appartenait à diverses familles seigneuriales, à l'évêché de Paris, à l'Hôtel-

[1] Il y avait à côté de cette mare une ferme très-ancienne, où Louis XIII établit sa ménagerie.

[2] Le *Miroir* est la pièce d'eau située devant le *Jardin du Roi*.

[3] Voir le *Plan du château de Versailles* (Chalcographie du Louvre, n° 2973).

[4] Aujourd'hui la rue Maurepas.

[5] Voir la carte 9 de l'Atlas de Jean Boisseau, 1598, pet. in-folio.

Dieu de Paris et aux abbayes parisiennes de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-des-Prés, de Notre-Dame-des-Champs et des Célestins ; le reste était le patrimoine de divers particuliers.

La seigneurie de Versailles se composait : d'un vieux château féodal, bâti sur la partie sud-est de la butte, à l'angle des rues de la Chancellerie et de la Bibliothèque, où se trouve aujourd'hui le pavillon occidental de l'aile sud des Ministres[1]; d'un petit village situé au pied du château, et de quelques fermes isolées avec leurs terres de labour.

Le village occupait la partie actuelle du palais et de la ville où se trouvent le jardin de l'Orangerie, les hôtels de Beauvilliers, de Luynes et de Chevreuse, la Surintendance, la rue de la Bibliothèque, l'hôpital militaire, la caserne, le jardin et la rue des Récollets, la rue Saint-Julien et la partie occidentale de la rue du Vieux-Versailles[2]. L'église, dédiée à saint Julien de Brioude, martyrisé en 302, était établie sur l'emplacement d'une partie de l'aile méridionale de l'hôpital militaire, en face de l'hôtel de la Poste ; le presbytère était situé sur l'emplacement d'une partie de la caserne adjacente à l'hôtel de la Poste ; le cimetière occupait une partie de l'aile occidentale de l'hôpital militaire[3].

Entre Versailles et Montreuil, on trouvait une léproserie ou maladrerie, abattue en 1679. Le village était, à une certaine distance, entouré de bois qui couronnaient toutes les hauteurs ainsi que la butte Montbauron, réunie depuis à la ville.

Les voies de communication qui existaient alors entre Versailles et Paris étaient : l'ancien chemin de Normandie, la route de Normandie ou chemin de Montfort, et le chemin des Bœufs.

[1] Quelques auteurs croient, à tort selon nous, que le château féodal était situé plus à l'ouest, de l'autre côté du palais actuel, vers l'endroit où se trouvait l'orangerie de Louis XIII. M. Soulié, qui avait longuement étudié les origines de Versailles, était convaincu que le château féodal occupait une partie de la cour actuelle du palais.

[2] Voir au musée de Versailles (salle 34) le tableau n° 725, peint par Van der Meulen et gravé par Baudouins (Chalcographie du Louvre, n° 545) ; on y voit le château de Louis XIII, l'orangerie, le village et les environs.

[3] Voir notre plan n° 1, extrait du *Plan de la ville de Versailles*, A 62, aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise.

Le premier, l'ancien chemin de Normandie, qui est décrit dans *le Guide des chemins de France* de Charles Estienne, était appelé sous Louis XIV l'ancien chemin de Normandie ; il passait par Saint-Cloud, Vaucresson, Versailles, le Val de Galie, Rennemoulin, Villepreux, Neauphle-le-Château, Dreux, etc. — La route de Normandie, ou chemin de Montfort, partait de Paris et arrivait aussi à Dreux, en passant par Meudon, Châville, Viroflay, Porchéfontaine et le Petit-Montreuil; elle gravissait les pentes du plateau de Satory derrière le Parc-aux-Cerfs de Louis XIII, et allait en ligne droite sur le plateau, par Bois-Robert, la Petite-Normandie[1], Bois-d'Arcy, et arrivait à Dreux. Sous Louis XIV, cette vieille route fut abandonnée; la nouvelle route royale passa par Sèvres, où l'on construisit un pont de bois, traversa Versailles par l'avenue de Paris, la place d'Armes, les rues des Récollets, Saint-Julien[2], de la Surintendance[3] et la grille de l'Orangerie; elle coupait ensuite le parc pour arriver à Saint-Cyr. Afin de faciliter les communications entre Versailles et Saint-Cyr, demeure de Mme de Maintenon, on pava cette partie de la route[4]. Ce n'est que sous la Restauration, après le percement de l'avenue de la Mairie, que la route royale passa par la nouvelle avenue, la rue Royale et la rue de l'Orangerie. — Le chemin des Bœufs se détachait de la route précédente, à la Petite-Normandie, passait près de Choisy-aux-Bœufs, traversait le village de Versailles, en sortait par le chemin appelé aujourd'hui l'avenue de Saint-Cloud, et se dirigeait sur Paris par le village de Ville-d'Avray et celui de Saint-Cloud, où se trouvait un pont tres-ancien. C'est par là que l'on amenait à Paris les bœufs de Normandie destinés à l'approvisionnement de la capitale.

Les chemins allant de Versailles aux bourgs et villes des environs étaient ceux : de Versailles à Marly et à Saint-Germain, par la rue Maurepas actuelle[5] et le hameau de

[1] Petit village situé en avant de Saint-Cyr du côté de Versailles.

[2] Où se trouvait déjà l'hôtel de la Poste.

[3] Aujourd'hui rue de la Bibliothèque.

[4] Ce vieux pavé, à peine large pour le passage de deux voitures, et devenu détestable, a été détruit en 1850.

[5] Qui n'était alors qu'une simple chaussée bordant la partie occidentale de l'étang de Clagny.

Saint-Antoine-du-Buisson; — de Versailles à Ruel, par Clagny, Jardy, le Butard et l'étang de Saint-Cucufa; — de Versailles à Villepreux, par Trianon, Galie et Rennemoulin; — de Versailles à Choisy-le-Roi; — de Versailles à Trappes et à Rambouillet, s'embranchant à Saint-Cyr sur la route de Normandie[1].

Le plus ancien seigneur de Versailles que l'on connaisse est Hugues de Versailles, *Hugo de Versaliis;* son nom se trouve mentionné, au commencement du XIe siècle, dans une charte d'Eudes, comte de Chartres, où il figure comme témoin. Parmi ses successeurs, dont l'histoire est à peu près ignorée, nous citerons seulement : Jean V, l'un des vaillants compagnons de Duguesclin, auquel Charles V donna en récompense de ses services 2000 florins d'or (1364); — Robert, l'un des bons serviteurs de Charles VI. Son frère, Pierre de Versailles, était évêque de Digne en 1432. Ancien religieux de Saint-Denis, docteur de Sorbonne et savant théologien, Pierre de Versailles était l'ami de Gerson et l'un des esprits les plus distingués de son temps; il fut, avec Jean Jouvenel, opposé au cordelier Pierre Petit, qui osa faire l'apologie de l'assassinat du duc d'Orléans, ordonné par le duc de Bourgogne (1408). On a de ce prélat une belle lettre adressée à Jean Jouvenel, dans laquelle il raconte et blâme les désordres et les crimes de ces temps malheureux[2].

L'ancienne famille qui possédait la seigneurie de Versailles s'éteignit vers la fin du XVe siècle; la terre passa alors aux Soisy, et, en 1561, les demoiselles de Soisy la vendirent, ainsi que sa dépendance la Grange-Lessard, à Martial de Loménie de Brienne, qui fut massacré à la Saint-Barthélémy, en 1572[3]. Trois ans après, le 19 février 1575, la terre et seigneurie de Versailles furent adjugés au maréchal de Retz[4]

[1] Je dois tous ces renseignements à l'obligeance de M. Egret, conducteur des ponts et chaussées, qui prépare une importante carte topographique des environs de Versailles avant Louis XIII.

[2] Voy. *Thes. Anecd.* de *Dom Martenne.*

[3] « En ce temps la bonne dame Catherine (de Médicis), en faveur de son mignon de Retz, qui vouloit avoir la terre de Versailles, fit étrangler aux prisons Loménie, auquel ladite terre appartenoit. » (P. DE LESTOILE.)

[4] Albert de Gondy, comte, puis duc de Retz. La famille de Gondy était italienne et s'était établie en France à l'époque de Catherine de Médicis.

sur les enfants mineurs de Martial de Loménie[1], au prix de 35,000 livres[2].

Lorsque Henri III et le roi de Navarre, réunis à Tours en 1589, marchèrent sur Paris révolté, Henri de Navarre séjourna à Versailles les 7, 8 et 9 juillet; il alla ensuite à Saint-Germain et de là à Saint-Cloud, où il devenait roi de France par l'assassinat de Henri III[3]. A la mort du maréchal de Retz, en 1602, la seigneurie de Versailles passa à son fils Jean-François de Gondy, depuis archevêque de Paris.

On voit par le testament de Claude-Catherine de Clermont, veuve d'Albert de Gondy, duc de Retz et maréchal de France, daté du 24 février 1603[4], que cette dame, suivant la volonté de son mari, partagea les biens du maréchal entre ses enfants. Elle donna à Henri de Gondy, évêque de Paris, les terres de Noisy et de Bailly, la baronnie de Marly, la terre de Versailles et leurs dépendances. Henri, duc de Retz, eut la terre ou seigneurie de Villepreux.

Henri IV, devenu roi, vint chasser quelquefois à Versailles. Jean Héroard, médecin de Louis XIII[5], nous apprend que Henri IV chassa à Versailles le 15 janvier 1604 et que, le 13 janvier 1609, il y vint dîner chez M. de Gondy, évêque de Paris. Le vieux château féodal était en ruines, il est vrai, mais il y restait quelques parties encore habitables. Héroard nous raconte aussi la première chasse que Louis XIII, alors Dauphin et âgé de six ans, fit dans les bois de Versailles.

Le Dauphin était à Noisy le 24 août 1607, lorsqu'il lui prit fantaisie de vouloir aller à la chasse. Il donna ses ordres à

[1] Parmi lesquels Antoine de Loménie de Brienne, l'un des meilleurs serviteurs de Henri IV, devenu secrétaire d'Etat en 1606.

[2] Les détails relatifs à l'adjudication de la seigneurie de Versailles au maréchal de Retz se trouvent dans un cahier de 87 pages in-folio, contenant *les Acquisitions de maisons, terres et héritages faites au profit du Roi aux environs de Versailles de 1324 à 1734,* et renfermé dans le carton O[1] 1762 (*Archives de la Couronne* (ancien régime), aux Archives nationales).

[3] Voy. *Lettres missives de Henri IV* (dans les Documents inédits sur l'Histoire de France), t. II, p. 615-616.

[4] *Histoire généalogique de la maison de Gondy*, par Corbinelli, Paris, 1705, in-4°, t. II, p. 572.

[5] *Journal de Jean Héroard* (1601-28), publié par MM. Soulié et Ed. de Barthélemy, 2 vol. in-8° (Didot).

M. de Ventelet, son maître d'hôtel, en lui disant : « Tetay, faites atteler le carrosse, je veux aller à la chasse. Taine, faites tenir prêts les oiseaux. » A quatre heures et demie il entra en carrosse pour aller à la chasse (c'était la première fois); il fut mené aux environs du Moulin-de-Pierre allant vers Versailles, et revint avec un levraut, cinq ou six cailles et deux perdreaux. De retour, à souper, il raconta ce qu'il avait vu de la chasse.

Dix-sept ans après, le jeune chasseur devenu roi faisait bâtir le château de Versailles.

De toutes les autres petites seigneuries qui ont été annexées à celle de Versailles pour former plus tard la ville royale, nous ne parlerons que du fief de Porchéfontaine, dont le château fut bâti vers 1344 par Etienne Le Porcher, sergent d'armes du roi Jean, qui fit présent de son manoir au roi Charles V. Celui-ci à son tour le donna à Pierre de Craon, qui, en 1392, tenta d'assassiner le connétable de Clisson. Le fief de Porchéfontaine fut alors confisqué et donné par Charles VI, en 1395, au duc d'Orléans, Louis, lequel en fit don aux Célestins de Paris pour la fondation de la belle chapelle qu'il fit faire dans leur couvent[1].

[1] Un petit bois, à Porchéfontaine, porte encore le nom de bois des Célestins.

# PREMIÈRE PARTIE

---

# LE CHATEAU

# CHAPITRE I

## LE CHATEAU DE LOUIS XIII

Le seul écrivain qui ait jusqu'à présent donné la date exacte de la construction du château de Versailles est l'architecte François Blondel[1]; cependant aucun de ceux qui, depuis lui, ont traité la question, n'a jugé à propos de le croire, et tous se sont mis à inventer des dates et à imaginer une histoire fausse de tous points. Avant de parler, d'après les documents authentiques, des origines du château, il faut faire connaître, en quelques mots, l'état actuel de cette question historique, c'est-à-dire les principales erreurs qui sont admises aujourd'hui.

Saint-Simon commence par nous dire que Louis XIII, ardent chasseur, venait souvent courre le cerf dans les bois de Versailles et que, fatigué de coucher, après la chasse, dans un méchant cabaret à rouliers ou dans un moulin à vent, il fit construire un « petit château de cartes » pour servir de rendez-vous de chasse. On conclut de ce mot et d'un autre dit par Bassompierre, qui appelle la maison royale de Louis XIII « un chétif château », que le Roi avait fait construire, avant le château, un pavillon, un rendez-vous de chasse, auquel s'appliquaient les paroles de Saint-Simon et de Bassompierre. On trouva ensuite qu'il avait existé à Versailles, à l'angle de la rue de la Pompe et de l'avenue de Saint-Cloud, une maison appelée le *Pavillon-Royal*, et on se

[1] *Architecture françoise*, IV, 92 (1756, in-folio).

hâta de conclure que c'était là le pavillon de Louis XIII, et qu'il avait dû être construit en 1624, trois ans avant le château, que l'on commençait en 1627. Enfin, à la suite de l'abbé Lebœuf [1], tout le monde admit que Louis XIII avait acheté à un certain Jean de Soisy une terre sur laquelle il avait bâti son château de 1627 à 1630.

M. Le Roi [2], dans son livre intitulé *Louis XIII et Versailles*, commença à faire pénétrer quelque lumière dans ces ténèbres. Il prouva, par des actes notariés qu'il avait découverts, que le *Pavillon-Royal* n'avait été construit qu'en 1676, sur un terrain donné par Louis XIV à une dame Hérault. Mais il n'alla pas plus loin, et les faiseurs d'hypothèses placèrent le pavillon autre part.

Les expressions de Bassompierre et de Saint-Simon, « chétif château, château de cartes », s'expliquent cependant facilement, sans qu'il soit besoin d'imaginer un pavillon primitif, qui certainement n'a jamais existé. Lorsque plus d'un siècle après Louis XIII, Saint-Simon comparaît le « petit Versailles de Louis XIII » avec le gigantesque Versailles de Louis XIV, il est facile de comprendre qu'avec ses habitudes de style pittoresque il l'ait appelé un château de cartes, d'autant que quelques lignes plus loin, il lui donne son vrai nom, « le petit Versailles de Louis XIII ». M^lle^ de Scudéry, en 1669, exprimait la même idée quand elle faisait dire à la belle Étrangère qu'elle était censée conduire à Versailles [3] : « Est-ce là ce que vous appelez la petite maison du plus grand roi de la terre ? » Et il est bien certain que ces mots s'appliquent au château et non pas à un pavillon quelconque. La belle Étrangère s'étonne de la petitesse relative du château de Versailles, comparé aux vastes palais du Louvre et des Tuileries, de Saint-Germain et de Fontainebleau.

Quant au mot de Bassompierre, il s'explique aussi facilement, et point n'est besoin, pour le comprendre, d'imaginer un pavillon antérieur. La maison royale de Versailles venait d'être achevée, lorsque Louis XIII convoqua aux Tuileries

[1] *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, 1754, in-12.
[2] Conservateur de la bibliothèque de Versailles, mort en 1873.
[3] *La Promenade de Versailles*, 1669, in-12.

une assemblée des Notables. Le maréchal de Bassompierre fit un discours sur les bâtiments du Roi, et, à cette occasion, parla du « chétif château » de Versailles.

Louis XIII avait fait demander aux Notables s'il devait cesser de bâtir jusqu'à ce que les finances fussent rétablies ; sachant que le peuple était très-chargé d'impôts, il annonça qu'il était prêt à retrancher volontiers toutes les dépenses inutiles. Tous applaudirent. Bassompierre prit la parole et dit que l'Assemblée avait voté jusqu'alors toutes les propositions faites par le Roi ; qu'il ne savait pas si Sa Majesté ne voulait pas tendre un piège aux Notables, afin de voir jusqu'où irait leur docilité, en leur proposant de retrancher ses dépenses en bâtiments. Il demanda quel pouvait être le dessein du Roi lorsqu'il s'adressait à l'Assemblée pour savoir s'il devait s'abstenir d'une dépense qu'il ne faisait pas. Henri IV aurait pu demander aux Notables un pareil avis, puisqu'il employait des sommes immenses à bâtir. Puis, arrivant à sa pensée principale, l'orateur dit avec beaucoup d'esprit et de finesse que le Roi ne bâtissait pas, qu'il détruisait au contraire, qu'il avait rasé une foule de places fortes et de châteaux féodaux. « Voudrions-nous lui reprocher, dit Bassompierre en terminant, le chétif château de Versailles ? Un simple gentilhomme ne se vanterait pas de l'avoir bâti. »

Bassompierre parle évidemment du château de Versailles que l'on vient de terminer, et non pas d'un pavillon de chasse ; et, s'il le déclare chétif, c'est pour bien accentuer sa pensée et glisser adroitement sa protestation contre les démolitions des châteaux féodaux que le Roi et Richelieu faisaient faire partout, afin de briser les résistances et l'indépendance de la noblesse protestante ou catholique. Mais il faut sortir du pays des hypothèses et entrer dans le domaine de l'histoire positive.

C'est M. Soulié, le savant conservateur du musée de Versailles, qui, en publiant le *Journal de Jean Héroard*, médecin de Louis XIII, a commencé à donner sur l'histoire du château les premiers documents exacts et les faits les plus précis. Héroard nous apprend en effet que, le 2 juillet 1624, le Roi, qui était à Versailles depuis le 29 juin, avec ses mousquetaires, et qui, la veille, avait pris un cerf, en fit

donner la curée à ses chiens, puis qu'il revint au *château*, qu'il fit faire ensuite l'exercice à ses mousquetaires, et enfin, qu'il traça lui-même le plan de la basse-cour de *sa maison* de Versailles.

Ainsi Louis XIII ne couchait ni dans un moulin ni dans un méchant cabaret à rouliers ; il demeurait au château des Gondy, où son père avait dîné en 1609, dans lequel lui-même avait couché le 9 mars 1624, se faisant, dit Héroard, apporter son lit qu'il avait envoyé chercher à Paris et qu'il aida lui-même à préparer.

Le 2 août 1624, Héroard nous dit que la maison de Louis XIII est assez avancée pour qu'on en meuble une partie. Le Roi, venu de Saint-Germain, sa résidence ordinaire, à Versailles, s'amusa à voir toutes les sortes d'ameublements que le sieur de Blainville, premier gentilhomme de la Chambre, avait fait acheter, jusqu'à la batterie de cuisine [1]. Enfin, le 3 novembre 1626, la maison est achevée. Nous savons encore par Héroard, que, ce jour, Louis XIII fit un excellent festin aux reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche, et aux princesses, où il porta le premier plat ; puis il s'assit au pied de la Reine. Héroard ajoute que le Roi fit garder dans ce repas un ordre merveilleux, ce qui s'explique en disant qu'on pendait la crémaillère, et que Louis XIII voulait que la fête se passât avec la décence qu'il apportait en toutes choses. Après le repas il donna aux dames le plaisir de la chasse, plaisir qu'il se procurait souvent à lui-même dans les bois giboyeux qui entouraient sa maison.

Blondel avait donc raison d'assigner la date de 1624 à la construction du château de Versailles.

Enfin, le 24 août 1627, Héroard nous dit que le Roi visita son plant, c'est-à-dire son parc, où il avait fait planter grand nombre de jeunes arbres ; car ainsi que le témoignent les actes d'acquisition dont on parlera plus loin, le terrain sur

[1] En 1634, la duchesse de Savoie, Christine de France, sœur de Louis XIII, envoya à son frère, pour sa maison de Versailles, quatre ameublements complets de velours, à fond d'argent: l'un bleu, l'autre gris de lin, le troisième vert, et le quatrième nacarat (*Gazette de France*, 1634, p. 432).

lequel s'établit Louis XIII se composait surtout de terres labourables, de prés et de friches.

Les actes d'achat de terres faits par Louis XIII à Versailles[1] confirment ce que dit Héroard sur la date de la construction du château, et nous apprennent enfin le nom du propriétaire sur la terre duquel Louis XIII bâtit sa maison.

Un auditeur de la Cour des comptes, nommé Lebrun, possédait à Versailles une assez grande étendue de terres ; sa fille, Marguerite Lebrun, était mariée à Jean Martin, contrôleur général de la Maison de Gaston, duc d'Orléans, frère du Roi. Ce fut à Jean Martin que Louis XIII acheta, le 5 juin 1624, « divers héritages situés dans le terroir de Versailles et des environs[2] ». Au mois d'août de la même année, le Roi acheta encore 142 arpents aux héritiers de Lebrun ; il en prit possession et ne paya pas, ce qui paraît avoir été une habitude chez le fondateur du château de Versailles. Hâtons-nous d'ajouter que, le 27 septembre 1632, il signa un acte important qui régularisait cette situation, et qui apporte en même temps les renseignements les plus précieux à l'histoire du château.

Le Roi achète, dit l'acte (exactement le Roi paie), à Marguerite Lebrun, épouse autorisée du sieur Jean Martin, contrôleur général de la Maison de Mgr le duc d'Orléans : une maison, sise au bourg de Versailles, près le château de S. M., avec un jardin et un arpent de terre, et 167 arpents de terres, prés et pâtures, sur partie desquels héritages S. M. a fait bâtir sondit château, jardin et parc, moyennant 16,000 livres, y compris les dommages et intérêts de la non jouissance soufferte par lesdits vendeurs desdites maisons et héritages pendant huit ans.

Cet acte confirme d'une façon péremptoire ce qui a déjà été dit dans l'introduction, que ce n'était pas Jean de Soisy qui avait vendu la terre sur laquelle Louis XIII avait bâti son château ; et, en effet, la terre des Soisy, vendue en 1561, à

[1] Archives nationales, carton O[1] 1762. — Nous croyons être le premier qui ait fait connaître ces importants documents.

[2] Cet achat est mentionné dans l'*Inventaire des titres du domaine de Versailles*, manuscrit des Archives nationales (O. 12,795, folio 307). Cité par M. Soulié, dans le journal de Jean Héroard, II, 297.

Martial de Loménie par les demoiselles de Soisy, faisait en 1624 partie du domaine des Gondy.

En 1631, les achats de terre recommencent et deviennent nombreux ; Louis XIII veut agrandir son parc, dégager le château et ses approches. Le 23 avril, il achète, au prix de 9856 livres, 17 lots de terres et de prés formant 117 arpents[1]. Parmi les vendeurs on trouve M. de Gondy, archevêque de Paris, qui reçoit 795 livres pour 6 arpents et 60 perches, et Jean Martin, héritier du sieur Lebrun, qui vend 35 arpents et 28 perches de terres et de prés, au prix de 2646 livres. — Les 26 et 27 juin, les 2, 6 et 12 juillet, le Roi achète encore 10 lots de terre formant 30 arpents et 31 perches. On voit combien la propriété était déjà divisée, car pour constituer son domaine, d'assez petite étendue, Louis XIII ne fit pas moins de 46 achats.

Le 8 avril 1632, huit ans après la construction du château royal de Versailles, Louis XIII acquit de M. de Gondy, archevêque de Paris, la terre et le château de Versailles avec son annexe la Grange-Lessart, au prix de 66,000 livres ; c'est-à-dire que, pendant huit ans, de 1624 à 1632, il a existé à côté l'un de l'autre deux châteaux de Versailles : l'un, le château construit par Louis XIII ; l'autre, le vieux château, le manoir féodal du fief de Versailles, démoli par Louis XIII.

L'acte de vente nous apprend en quoi consistait la nouvelle acquisition du Roi. La terre de Versailles se composait : d'un château, désigné comme vieux et en ruines, et contenant cinq grandes travées de logis, trois autres travées à côté, deux tourelles sur le portail, colombier, bergerie, grange et étables, deux cours, un jardin et un clos, le tout contenant 4 arpents ; — de 183 arpents en terres labourables, vignes, prés, bois taillis et châtaigneraies, de 4 étangs, d'une grande ferme, d'un moulin à vent[2] et d'une petite maison

[1] Soit 40 hectares, ce qui met l'hectare à 247 francs. Aujourd'hui l'hectare vaut, aux environs de Versailles, de 2000 à 2500 francs.

[2] On nous reprocherait de ne pas raconter ici une historiette consacrée. On dit, mais le fait est-il bien certain, que Louis XIII, se promenant un jour sur la terrasse de son château avec le comte de Gramont, lui demanda s'il se souvenait d'avoir vu là un moulin à vent. « Oui, Sire, répondit le spirituel courtisan. Le moulin n'y est plus, mais le vent y est toujours. »

le joignant. La terre de Versailles comprenait encore 68 arpents de terres labourables, prés, bois taillis, avec maisons, jardins, mare et fontaine au lieu de Mortamer[1], et la Grange-Lessart[2]. La Grange-Lessart était une grande ferme qui contenait : granges, écuries, cours, deux clos de 3 arpents, bois taillis d'un arpent, 173 arpents de terres de labour, de bois taillis, bruyères, prés et pâtis; elle était affermée 1950 livres. — Le Roi devenait aussi possesseur de la grande garenne de Versailles, située sur le chemin de Paris et contenant 5 arpents de bois taillis, de prés et de terres. Enfin, de la seigneurie de Versailles relevait en plein fief celle de Glatigny, affermée 1000 livres par an.

En 1632, Louis XIII acheta 16 lots de terres comprenant 85 arpents et 16 perches, 5 quartiers et une maison. Il résulte des actes, que le Roi, ayant enclos de murs son parc, y avait renfermé diverses terres qu'il n'avait pas encore achetées ou payées. Cette année, il paie 1975 livres 10 sols, 24 arpents et 65 perches appartenant au curé de Versailles. Il indemnise aussi l'église de Versailles pour 2 arpents; le président de la Barre pour 13 arpents et 34 perches ; on paie au sieur Claude Gourlier, hôtelier, une maison que S. M. lui avait prise pour loger ses chiens.

A partir de 1632, le domaine est à peu près constitué ; aussi les achats deviennent-ils plus rares : en 1634, 1 arpent et 42 perches ; en 1641, le 13 avril, 56 arpents de bois taillis, qui lui sont vendus par Jacques Lemaire, sieur des Moulineaux, lequel venait de les acheter, par acte du 22 mars 1641, à Jean Martin, Marguerite Lebrun, sa femme, et Germaine Lebrun, veuve d'Etienne Lemaire, sieur des Couldrais. C'est la dernière acquisition. Le domaine de Versailles a donc été constitué principalement avec les héritages des Lebrun et la terre des Gondy.

Ce fut Lemercier, que Sauval appelle le premier architecte de son siècle, que le Roi employait déjà à ses travaux du

[1] Sans doute le lieu dit des Mortemets, situé au sud-ouest de la pièce d'eau des Suisses, et dont une allée du parc, allant de la pièce d'eau des Suisses au bassin de Choisy, porte le nom.

[2] Située sur le plateau de Satory, où sont les docks du génie et de l'artillerie.

Louvre [1], qui fut chargé d'élever la nouvelle résidence royale. Le château de Louis XIII, tel que nous le voyons représenté sur le tableau de Van der Meulen [2] et surtout sur le beau tableau de la salle 37, nº 765 [3], ainsi que sur les estampes d'Israël Silvestre [4], était une œuvre pleine d'élégance et de goût, qui fait le plus grand honneur à son auteur, et qui est certainement l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture française du XVIIe siècle.

Le château était bâti en pierre et briques, de forme carrée [5], et flanqué de quatre pavillons aux angles. La longueur de chaque côté, en y comprenant les pavillons des angles, était de 48 mètres ; les façades extérieures étaient percées de neuf fenêtres. Le château était entouré d'un large fossé, bordé des deux côtés de balustrades en pierre. Il s'ouvrait à l'est [6]. La cour, appelée aujourd'hui la cour de Marbre [7], était fermée par un portique en pierre, composé de sept arcades ornées de grilles en fer doré, « où l'or et le vert étoient très-bien mêlés ensemble [8] » ; l'arcade du milieu, plus large que les autres, servait de porte. Extérieurement, un balcon, décoré d'une balustrade en fer doré, régnait tout autour du château, en suivant le portique de la cour, et servait à dégager les

[1] Lemercier a construit au Louvre le beau pavillon de l'Horloge et l'aile située à la droite de ce pavillon. Les autres œuvres de Lemercier sont : la Sorbonne, le Palais-Cardinal (aujourd'hui Palais-Royal), le Val-de-Grâce, Saint-Roch, le grand château de Richelieu et le fameux escalier en fer à cheval de la cour du Cheval-Blanc à Fontainebleau. Lemercier mourut en 1654.

[2] Musée de Versailles, salle 34, nº 725. Ce tableau a été gravé par Baudouins (Chalcographie du Louvre, nº 545). Voir aussi la planche 544, pour la face antérieure du château.

[3] La date de ce tableau est évidemment de 1668, car il représente le grand canal commencé en 1667-68. Le tableau nº 765 donne le château, ses dépendances et tout le parc, et est absolument conforme au plan de Silvestre gravé en 1667. Il est regrettable que nous ne connaissions pas le nom de l'auteur de cette peinture si remarquable par son exécution et sa perspective ; c'est probablement l'œuvre d'un artiste flamand.

[4] Chalcographie, nos 2540 et 3505.

[5] Voir le plan nº 2.

[6] Voir la gravure *Château de Louis XIII du côté de la cour.*

[7] A cause de son dallage en marbre.

[8] Mademoiselle DE SCUDÉRY, *La Promenade de Versailles*, in-12, 1669. Ce volume est orné d'une jolie vignette, qui représente le château de Louis XIII.



Isr. Silvestre 1664. Heliog. & Imp. E. Charreyre Paris

LE CHÂTEAU DE LOUIS XIII — VUE DU CÔTÉ DE LA COUR.

appartements du premier étage [1]. Deux rangs de bustes de marbre, représentant des empereurs romains, ornaient les façades de la cour, dont le premier étage se terminait par une balustrade en pierre surmontée de vases et de groupes. Les pièces du second étage étaient éclairées par des œils-de-bœuf ouverts dans le toit, tels qu'on les voit encore aux façades nord et sud de la cour de Marbre. Les toits et les cheminées, d'un beau modèle, étaient décorés de vases et de divers ornements de couleur bleue, qui, avec le blanc de la pierre et le rouge des briques reproduisaient les couleurs de la maison de Bourbon [2]. Les toits, presque tout couverts d'or, resplendissaient au loin.

Aux deux angles de la cour, il y avait, à la hauteur du premier étage, deux élégantes tourelles ou lanternes en maçonnerie, reposant chacune sur une trompe, au bas de laquelle se trouvait un petit bassin de marbre, en forme de coquille, où un triton de bronze doré jetait par son cornet des eaux abondantes [3].

Les appartements étaient très-beaux [4] ; M^lle de Scudéry en vante la riche décoration et le bon goût. En 1664, l'auteur de la *Relation des Plaisirs de l'Ile enchantée* disait en parlant du château de Versailles : « Il charme en toutes manières ; tout y rit dehors et dedans, l'or et le marbre y disputent de beauté et d'éclat ; et quoiqu'il n'ait pas cette grande étendue qui se remarque en quelques autres palais de S. M., toutes choses y sont si polies, si bien entendues et si achevées, que rien ne le peut égaler. »

Les escaliers, établis dans la partie centrale de chaque aile, étaient de marbre ; le « rampant », en bronze doré, d'un fort beau travail ; les côtés peints « en bassetailles dorées ». Le vestibule, au fond de la cour, servait de passage pour aller aux jardins ; il était à jour et permettait de jouir de

[1] On remarque sur les deux pilastres d'angle, à l'entrée de la cour de Marbre, des pierres carrées incrustées dans lesdits pilastres, qui indiquent la place des scellements des corbeaux du balcon.

[2] Voir *Recherches sur les drapeaux français*..., par Gustave Desjardins, Paris, 1874, gr. in-8° avec planches en couleur. — Le château actuel présente plusieurs décorations tricolores : le pavage de la chapelle, etc.

[3] Denis, *Poëme descriptif de Versailles*, mss. de la bibl. de Versailles.

[4] La disposition des appartements se trouve sur les plans n^os 3, 4 et 5.

la vue qui s'étend au loin. Il était orné de peintures et de dorures, et pouvait être, « à l'aide de lambris qui se mettoient et s'ôtoient facilement », transformé en salle de bal ou de comédie.

En avant du château, des deux côtés de l'avant-cour, s'élevaient deux bâtiments, longs de 42 mètres et destinés au service. Celui du sud renfermait les écuries du Roi. Il en reste à peu près tout le rez-de-chaussée, construit en pierre, et dont on voit les arcades sur la cour Royale et sur la cour des Princes. Du bâtiment du nord, il ne subsiste encore que la partie la plus rapprochée de la cour de Marbre ; ici la construction est en pierre et en briques.

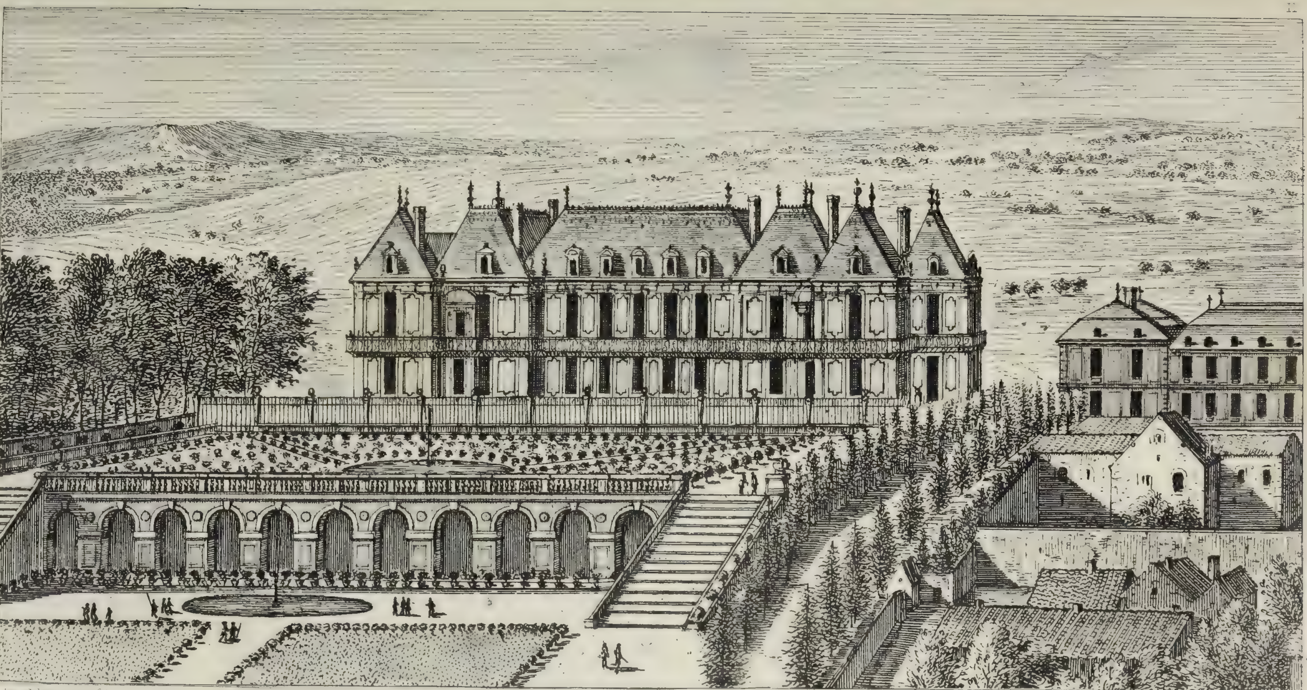
Au nord et au sud, chacun de ces deux bâtiments était flanqué parallèlement d'un second bâtiment plus petit[1]. Des angles de ces deux petits bâtiments de service partait un mur d'enceinte, en briques avec chaînes de pierre, surmonté d'une balustrade en pierre. Ce mur se terminait des deux côtés en quart de cercle et allait rejoindre deux élégants pavillons, qui formaient l'entrée de l'avant-cour, fermée par une grille. Enfin, une place en demi-lune, précédant l'avant-cour, était formée des deux côtés par une rampe semi-circulaire, avec balustrade en pierre, qui commençait aux deux pavillons de l'entrée de l'avant-cour et venait finir à deux obélisques marquant le commencement de la place. Les obélisques, en briques avec chaînes de pierre, reposaient chacun sur de grosses boules en pierre, et se terminaient aussi par une boule en pierre. Au delà, enfin, était une grande place, qui devint sous Louis XIV l'avant-cour et la place d'Armes actuelles Les trois avenues de Saint-Cloud, de Paris et de Sceaux ne datent que du règne de Louis XIV[2].

Séparés du château de Louis XIII, les deux grands bâtiments de service y ont été réunis par l'architecte Levau, en 1669, lorsque Louis XIV commença à agrandir le château de son père.

Quant à la façade orientale, celle qui est au fond de la cour

[1] En 1662, on bâtit, à l'extrémité occidentale du bâtiment du nord, la fameuse grotte de Thétis, au-dessus de laquelle était un réservoir. Elle est représentée sur le tableau n° 765.

[2] L'avenue de Paris est de 1664 (*Comptes des Bâtiments*).



Isr. Silvestre 1664

Heliog. & Imp. F. Chardon Paris

LE CHÂTEAU DE LOUIS XIII _ VUE DU CÔTÉ DE L'ORANGERIE

de Marbre, elle a été entièrement remaniée sous Louis XIV [1], qui en a changé le style et y a mis les colonnes qu'on y voit actuellement.

A l'ouest du château se développaient le jardin et le parc. Trois documents nous permettent de reconstituer la topographie du jardin et du parc de Louis XIII. L'un est le tableau n° 765, qui nous donne une vue très-fidèle du jardin en 1667 ou 1668, c'est-à-dire du parc de Louis XIII, mais avec les premiers changements opérés par Louis XIV, de 1662 à 1667. On y voit en effet la grotte de Thétis, construite en 1662, le petit palais de la Ménagerie, élevé en 1663 et 1664 ; le parterre du Nord et l'allée d'Eau, établis en 1664 et 1665, la transformation du Fer-à-cheval, le commencement du grand canal, déjà en forme de croix, etc. Le second document est le plan n° 2973 de la Chalcographie, qui confirme tous les renseignements fournis par le tableau dont nous venons de parler et en atteste la scrupuleuse exactitude. Le troisième document, le plus ancien, est une gravure de Pérelle, qui représente la façade du château de Louis XIII sur le jardin, avec une partie du parc jusqu'au bassin de Latone actuel.

De l'examen de ces trois documents il résulte que le parc de Louis XIII, entouré de murs, a la même étendue qu'aujourd'hui, et que le tracé actuel, dans ses grandes lignes, est déjà fait. Le parc est encore traversé par le ru qui sort de l'étang Puant pour aller se jeter dans le ru de Galie. La gravure de Pérelle et de N. de Poilly nous montre le château précédé comme aujourd'hui d'une terrasse, d'où l'on descend, par un escalier central, sur un parterre formé de carrés de broderies. Une allée en pente conduit au Fer-à-cheval ; il est bordé de chaque côté d'une double balustrade décorée de vases de fleurs, et entoure un bassin ovale avec jet d'eau. Au delà, est l'Allée-Royale, ou Tapis-Vert, percée en 1638, et à l'entrée de laquelle sont les deux bosquets appelés : celui du nord, le bosquet du Dauphin, celui du sud,

[1] Dans les dernières années de l'empire, cette façade a été restaurée par M. Questel, l'intelligent architecte du palais de Versailles, qui a apporté à cette restauration le goût et le respect de l'œuvre d'autrefois qui lui sont habituels.

le bosquet de la Girandole[1]; à son extrémité est un grand bassin.

On voit clairement ce que Le Nôtre et Louis XIV changeront à ce premier dessin. On agrandira la terrasse du château; les parterres de broderies deviendront, après plusieurs changements, le parterre d'Eau actuel, avec les deux bassins décorés des admirables bronzes de Keller; l'allée en pente qui conduit au Fer-à-cheval sera remplacée par un système d'escaliers; l'Allée-Royale sera élargie; les deux bassins qui précèdent et terminent cette allée deviendront les bassins de Latone et d'Apollon; les massifs de bois compris entre les grandes allées seront transformées en splendides bosquets ornés de sculptures, de fontaines et d'eaux jaillissantes; mais le tracé primitif existe dès Louis XIII et n'est pas de Le Nôtre.

Il est de Lemercier et de Jacques Boyceau. Lemercier fit le plan général, et Boyceau dessina les parterres.

Jacques Boyceau, sieur de la Barauderie, est un personnage absolument inconnu jusqu'à présent et sur lequel il convient, étant donnée son importance incontestable, d'entrer dans quelques détails. Il était intendant général des jardins des maisons royales de Louis XIII, et regardé par le Roi comme un très-habile homme. En même temps il avait le titre de gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté. Sous Henri IV, dont il avait été le serviteur dévoué et intelligent, il s'était distingué à la bataille de Coutras et avait été chargé de plusieurs affaires importantes. Après la mort de son maître, comme on disait alors, il consacra les dernières années de sa vie aux plaisirs de Louis XIII et à l'embellissement des jardins de ses maisons royales de Paris, de Saint-Germain, de Fontainebleau et de Versailles; il travailla aussi pour le palais du Luxembourg que Marie de Médicis avait fait construire. C'était un homme instruit; il faisait de beaux vers et composa un très-bon livre intitulé *Traité du jardinage selon les raisons de la nature et de l'art*[2]. Cet ouvrage fut publié en 1638, après sa mort et celle de son

[1] Aujourd'hui quinconces du Nord et du Sud.

[2] Ce beau volume est excessivement rare ; nous n'en connaissons qu'un exemplaire, celui de la bibliothèque de l'Ecole d'horticulture, au Potager de Versailles.

neveu, Jacques de Menours[1], par la veuve de ce dernier[2].

Le *Traité du jardinage*, imprimé par ordre de Louis XIII, est un volume in-folio accompagné de nombreuses planches remarquablement gravées; elles représentent des parterres de broderies en guillochis[3], des bosquets et des pelouses. Boyceau est un dessinateur de premier ordre; le goût de ses dessins est excellent, et leur élégance est parfaite. Ses idées sur les jardins sont assez modernes; il ne veut pas, comme les Italiens, d'éternelles allées droites, et partout des carrés ne différant que par le nombre; il veut de la variété dans les formes, comme il y en a dans la nature, qui n'est jamais la même; il aime les eaux, les fontaines jaillissantes et les ruisseaux. Il conserva celui qu'il trouva dans le parc de Versailles. Ses parterres, d'un dessin varié et élégant, sont composés de sables de couleurs différentes et de pelouses également de couleurs diverses en forme de tapis de pied. Il veut, pour décorer les jardins, des cabinets, des fontaines avec groupes de sculptures et colonnes, des balustrades et des perrons, des palissades en bonne ordonnance d'architecture avec arcades, niches, pilastres, chapiteaux, corniches et frontons, des orangers en caisse, des grottes décorées de rocaille et de coquillages, des volières, des fleurs surtout.

L'homme connu, il faut dire ce qu'il a fait à Versailles. On voit, d'après son livre[4], qu'il y a planté des bois ou bosquets, décorés de palissades ou bordures, et qu'il y a dessiné deux parterres : l'un, est un parterre de pelouse, dans le parc; l'autre est appelé le parterre du château, et il en donne la gravure. Or, en comparant la gravure de Boyceau et le tableau nº 765, il est évident que ce dernier parterre est celui qui est entre l'Orangerie de Louis XIII et la façade méridionale du château.

[1] Jacques de Menours succéda à son oncle dans sa charge.

[2] Il existe une médaille représentant Boyceau, au musée de la Monnaie; elle a été gravée dans le *Magasin pittoresque* (1879, p. 176). — Le traité du jardinage est accompagné d'un beau portrait de son auteur.

[3] Ces parterres de broderies formaient de grands dessins exécutés en buis taillés et en tapis de gazon; le parterre était entouré d'une platebande de fleurs garnie d'ifs (voir le tableau nº 765).

[4] Page 66.

Le château de Louis XIII avait quatre dépendances : l'Orangerie, la Ménagerie, le Potager et le Parc-aux-Cerfs.

Sur le versant méridional de la butte qui dominait le château, Lemercier avait construit une Orangerie, que l'on peut voir sur notre gravure et sur le tableau de Van der Meulen[1]; elle était bordée à droite et à gauche par un grand escalier et entourée de tous côtés par une grille. Elle se composait, en haut, d'un grand parterre de broderies, avec cinq bassins, dessiné par Jacques Boyceau, et, en bas, du bâtiment de l'Orangerie, qui, avec ses escaliers entourait un jardin également décoré de cinq bassins et de jets d'eau. L'Orangerie de Lemercier était construite sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le parterre de broderies qui s'étend entre le palais et l'Orangerie de Mansart.

Louis XIII avait fait établir, dans une ferme située à l'une des extrémités du parc, une Ménagerie où l'on renfermait divers animaux sauvages, des sangliers, et surtout « le vol du Roi », c'est-à-dire les divers équipages d'oiseaux de fauconnerie. Louis XIII aimait passionnément *voler*, c'est-à-dire chasser au faucon.

> Il semble, dit un contemporain, que le Roi ait quelque secrète intelligence sur les oiseaux et une puissance inconnue aux hommes. Et, à la vérité, outre une inclination grande dont il les aime, il a une inimitable adresse à les traiter, soit à les leurrer[2] ou à les faire voler ; ce qui ne peut se représenter par discours.

Ce contemporain de Louis XIII et du duc de Luynes, habile fauconnier lui-même, est Charles d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron, auteur d'un excellent traité de fauconnerie[3], auquel nous empruntons les pages suivantes, qui font connaître un art complètement perdu aujourd'hui, mais très-répandu à cette époque.

[1] Déjà cité page 18.

[2] Le leurre est un morceau de cuir rouge, façonné en forme d'oiseau, que l'on pend à une lesse, et dont les fauconniers se servent pour réclamer leurs oiseaux. *Leurrer*, c'est dresser un oiseau au leurre, ou y rappeler l'oiseau qui, de son gré, ne revient pas sur le poing sans être convié par le leurre qu'on jette en l'air.

[3] Imprimé à Rouen, en 1644, in-4°.

*Fauconnerie du Roi et vols que Sa Majesté a inventés.*

Le Roi s'exerce à toutes sortes de vols. Se peut dire avec vérité qu'il n'y a fauconnier au monde qui lui puisse rien apprendre en cette science. J'en parle pour en avoir vu les effets. Et si je dirai encore qu'il n'y a sorte d'oiseau que les siens ne prennent; les aigles même ne s'en peuvent sauver..... Or j'ai estimé être à propos de faire voir à combien de vols Sa Majesté s'exerce, et la plupart de son invention, et quels oiseaux ont été pris par les siens. Je les mets ici par rang, et premièrement :

Le vol du milan, de l'aigle pêcheur, du milan noir, de la buse et autres semblables oiseaux, se fait avec des gerfauts, tiercelets de gerfauts et sacres.

Le vol du héron, avec des gerfauts, tiercelets de gerfaut, sacres, sacrets et faucons.

Le fauperdrieu, le jan-le-blanc, l'oiseau Saint-Martin et le chat-huant, se prend avec les faucons qui volent par corneille.

La cannepetière, le courly, le chouquas, le hobereau, le corbeau, la corneille et l'épervier, par faucons.

Le canard, par faucons; c'est le vol pour rivière.

Le gabereau, la poule d'eau, la chouette, l'arondelle de mer, la cresserelle et le vanneau, par tiercelets de faucon.

Le butor, par sacrets.

Le cocu et le sabat, par tiercelets de faucon de passage.

La perdrix, par laniers, sacres, sacrets, faucons et tiercelets, autours et tiercelets, et alettes.

La caille, par éperviers et émerillons.

L'étourneau, par émerillons.

Le lièvre, par gerfauts, alphanets, sacres, laniers, faucons et autours.

Le lapin, par autours et tiercelets.

*Autre petite volerie que Sa Majesté a inventée pour son plaisir.*

Le vol de la pie se fait par tiercelets de faucon et éperviers en compagnie.

La huppe se prend avec deux émerillons.

Le geai, le pinson, la gorge-rouge, le verdier, le pêcheveron ou martinet, l'œil de bœuf, la mésange, le rossignol, le pivert ou bêche-bois, par éperviers.

La piegrièche, par trois émerillons, ou l'épervier.

Le merle, par émerillon, ou l'épervier.

L'alouette légère et le cochevy par deux émerillons

La grue, par trois émerillons.

Le ralle d'eau et le ralle des champs, par éperviers.

Le moineau, par éperviers et piegrièches.

Le burichon ou roitelet, par éperviers, émerillons ou pie-grièches.

La chauve-souris, par tiercelets de faucons niais et par cresserelles.

Le pigeon cillé, par émerillons et tiercelets de faucon.

*Ordre de la fauconnerie du Roi.*

Le Roi se lève au point du jour, prie Dieu en son oratoire; puis déjeûne; cela fait, il monte au cabinet des oiseaux, où il y a... généralement de toutes espèces d'oiseaux de proie, desquels le sieur de Luynes en avoit la charge, pour être les dits oiseaux du cabinet du Roi. Et sous le dit sieur de Luynes, le petit Buisson, et son frère, que S. M. nomme Buissonnet.

M. le baron de la Châtaigneraie est grand fauconnier de France, et en cette qualité tous ceux qui tiennent des oiseaux, portant les vervelles[1] du Roi, le reconnoissent... Le dit sieur baron m'a assuré avoir cette année sept vingts pièces d'oiseaux sous sa charge, pour laquelle il a payé 50,000 écus à M. de la Vieuville.

Le sieur de Luynes a la charge du vol pour milan, duquel le sieur de Cadenet son frère est aide; pour ce vol il y a 10 hommes entretenus. Outre cela il a un vol pour corneille, et autre vol pour les champs, et le vol des émerillons.

Le vol du héron est sous la charge du sieur de Lignié; il a 12 oiseaux entretenus, bien qu'à présent il y en ait plus; outre cela il a 4 lévriers et 15 hommes.

Pour le vol de corneille, les sieurs de Villé et de la Roche le tiennent à moitié; ils ont 24 pièces d'oiseaux entretenus et 16 hommes.

Le vol des champs est en la charge du sieur Lasson, qui pour cet effet a certain nombre d'oiseaux entretenus, 6 hommes et 18 espaignoux. Il a aussi le vol pour pie de la grande fauconnerie.

Le vol pour rivière a pour chef le sieur du Buisson. Il a 6 hommes entretenus et 8 oiseaux. Il faut noter que de chaque volerie il y a double vol.

Il y a un vol pour héron et un autre pour corneille sous le maître de la Garde-robe, tenu par le sieur de Bay, où sont entretenus 16 hommes et 18 oiseaux. Les chefs sont le comte de la Rochefoucault et le marquis de Rambouillet, maîtres alternativement de la dite Garde-robe.

Plus à la Chambre sous le premier gentilhomme, il y a un vol pour les champs tenu par le sieur de Rambure, de 4 oiseaux et 18 espaigneux, et 3 hommes entretenus.

[1] Anneaux attachés aux courroies qui tenaient les oiseaux fixés par les pattes, et portaient le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartenait.

Le sieur de Rouilly tient un vol pour pie de 4 oiseaux et d'autant d'hommes.

M. de Palaiseau a encore un vol pour rivière, dont il a d'entretenement 400 écus par ans.

*Comme le Roi va à la chasse, et à quels jours.*

Les jours pour le plaisir de la chasse du Roi sont le lundi, le mercredi et le samedi ; il y va aussi les autres jours, s'il n'y a affaires importans[1]. Le dimanche il l'emploie à servir Dieu, pour être S. M. le fils aîné de l'Eglise en effet, comme de nom ; et même les jours de chasse il n'y va jamais en hiver qu'il n'ait ouï sa messe de grand matin. Puis il dîne, et à dix heures entre dans son carrosse et s'en va, ou vers le bois de Vincennes, ou vers Saint-Cloud ou du côté de Saint-Denis, étant les issues de Paris extrêmement belles et propres aux vols auxquels le Roi se plaît le plus.

Il a d'ordinaire, outre M. le baron de la Châtaigneraie, grand fauconnier de France, un bon nombre de seigneurs qui l'accompagnent, et sa compagnie de chevau-légers conduite par M. de la Curée. M. de Luynes, qui avoit les oiseaux du Cabinet, le vol pour milan et les émerillons, où S. M. se plaît grandement, étoit toujours près de lui, comme sont aussi les sieurs de Cadenet et de Brandes, ses frères, étant tous trois des plus accomplis gentilshommes de la Cour et dont S. M. fait beaucoup de cas, tant pour leur mérite en toutes choses que pour être particulièrement très-capables en cette science. Et je puis dire que jamais on ne vola si bien en France qu'on fait aujourd'hui. Jamais Roi n'eut tant ni de si bons oiseaux que S. M. a de présent. De toutes parts on les lui apporte, sachant comme il les aime. Les Grecs lui apportent les sacres, les Hollandois, les gerfauts; le présent annuel vient de Malte, duquel S. M. me donna de sa grâce un sacret le mois passé, que je chéris à l'égal de ma vie, le nommant le Real, parce qu'en le me donnant elle l'honora de ce nom et me commanda de le nommer ainsi. Je dis aussi que jamais Roi n'eut de personnes plus propres pour faire bien voler que maintenant, et qu'on regarde depuis le premier vol jusques au dernier, tout y va par ordre.

En cette suite de chasse il fait beau voir tous ces chefs de vol suivis de cent ou six vingts fauconniers portant les oiseaux, et tous vêtus des livrées de S. M. Puis quatre autres portant les ducs pour attirer le milan, les corneilles, la buse, la cresserelle, le corbeau, le fauperdrieu et autres oiseaux qui viennent au duc pour le buffeter[2]. Ces quatre, aussitôt que le Roi est à demie lieue

[1] Affaires est alors un nom masculin.

[2] Donner en passant contre la tête d'un plus fort. — Exciter, tourmenter (Trévoux).

des faubourgs de Paris et en part[1] où l'on puisse commencer à voler, vont deux deçà et deux delà des ailes du chemin que S.M. fait; et faisant voler leurs ducs, ils attirent de toutes sortes de ces oiseaux, et aussitôt qu'on les voit venir, on crie pour avertir, milan, milan, corneille, corneille, corbeau, corbeau; ainsi des autres. Et s'il se trouve quelque soupçon d'empêchement, soit de quelque bois, ou maison des champs, ou village trop proche, on jette un duc à 500 pas de l'autre, et de l'un à l'autre on attire ces oiseaux en lieu où se puisse voler commodément, éloignant par cette ruse, les corneilles ou autres oiseaux de leurs retraites. Alors sortant le Roi de son carrosse il monte à cheval, et incontinent on lui apporte tel oiseau qu'il demande, ou bien le grand fauconnier présente à S. M. l'oiseau le plus propre à ce que l'on prétend de voler; et à ce point chacun s'arrête pour n'approcher trop le Roi et ne lui donner de l'empêchement à son vol...

*Les vols qui se font dans l'enclos du Louvre par l'invention du Roi.*

Lorsque le temps détourne le Roi d'aller à la chasse, Dieu lui fournit de nouveaux plaisirs dans l'enclos du Louvre; car aussitôt que S. M. sort pour aller au jardin ou aux Tuileries, les burichons ou roitelets, gorges-rouges, moineaux et autres petits oiseaux se viennent rendre dans les cyprès ou dans les bois des allées, à l'envi l'un de l'autre, comme s'il y avoit entre eux de l'émulation à qui tomberoit le premier entre ses mains. S. M. les vole avec ses piegrièches ou avec des éperviers, et cela se fait ordinairement en allant aux Feuillans ou aux Capucins. Une invention a été trouvée par S. M., qui est à remarquer: car avec des filets ou araignes qu'il a fait faire expressément, il fait couvrir les allées; puis faisant battre au long des bordures, se tenant au bout avec ses piegrièches, on les lui amène; et comme ils veulent gagner d'une allée à l'autre, ou d'un cyprès à l'autre, S. M., qui les attend, lâche si à propos ses oiseaux, qu'ils ne faillent jamais de prendre à trois pas de lui. Un jour, l'accompagnant à ce plaisir, après qu'il en eût pris demie douzaine, je lui dis que son plaisir ne seroit pas de durée s'il continuoit d'en prendre telle quantité. Et lors M. de la Vieuville répartit et lui dit : « Sire, il vous parle en chasseur et vous dit vrai. » Lors S. M. ouvrant sa main montra six têtes de sa prise de cette matin, et cela fait il s'en alla ouir la messe aux Feuillans.

*Vol du pigeon cillé[2].*

S. M. vole aussi dans le jardin des pigeons cillés, avec des tier-

[1] Lieu, endroit.

[2] Auquel on a cousu les paupières afin qu'il ne voie goutte et ne se débatte pas.

celets de faucon qui ont été pincetés des serres, afin qu'ils donnent au pigeon sans pouvoir le lier[1]. Ce qui se fait en cette sorte.

Le sieur de Luynes a des pigeons cillés en quantité, qu'il tient préparés pour le plaisir du Roi. Il en prend un, et ayant S. M. fait délonger les trois tiercelets pour jeter, le sieur de Luynes pousse en haut ce pigeon ; lequel étant cillé vole droit vers le ciel ; et quand il est de hauteur telle que S. M. trouve raisonnable, elle commande de jeter. On découvre aussitôt. Lors on voit monter ses tiercelets à qui plus fera de diligence ; et ayant atteint le pigeon, lui donnent tant de coups qu'ils le descendent à bas, ne pouvant le lier. Cette volerie donne beaucoup de plaisir à S. M., et fort souvent elle s'y exerce quand le temps ou les affaires le retiennent d'aller aux champs. S. M. a deux vols exprès pour le pigeon cillé, de 3 tiercelets chacun ; elle y emploie aussi par fois des émerillons.

Le Potager de Louis XIII, probablement planté par Jacques Boyceau, fut établi entre l'Orangerie de ce temps, l'église Saint-Julien et la rue du Vieux-Versailles ; la bibliothèque et la caserne qui est à côté[2] sont bâties sur son emplacement. Dans sa promenade à Versailles, en 1668, M^lle^ de Scudéry ne manqua pas de voir le potager de Louis XIII, fort amélioré d'après les méthodes d'Arnauld d'Andilly, à qui l'on doit les espaliers et les contre-espaliers. Elle admira « ces grands jardins pour les fruits, où, par des espaliers de hauteurs différentes disposés en allées et exposés judicieusement au soleil, on a trouvé l'art d'avoir des fruits qu'on croiroit que le soleil de Provence auroit fait mûrir ». Les fruits de ce potager servaient à faire d'excellentes confitures. Quelques jours avant sa mort, le 25 avril 1643, Louis XIII offrait, dans sa chambre, une collation composée de ses confitures de Versailles, à la Reine, à la princesse de Condé, aux duchesses de Lorraine, de Longueville, de Vendôme et autres dames[3].

Louis XIII fit faire aussi dans la partie de la ville appelée aujourd'hui le quartier Saint-Louis un vaste enclos où l'on renfermait des cerfs et des daims destinés à ses chasses. Cet enclos, alors couvert de bois, fut appelé le Parc-aux-Cerfs, nom qui devait avoir plus tard une triste célébrité[4].

[1] Sans pouvoir le prendre avec ses serres, qui ont été arrachées.
[2] Anciens hôtels des Affaires Etrangères et de la Guerre.
[3] *Gazette*, 1643, p. 348.
[4] L'emplacement entre les étangs Gobert et le Potager, et la forme du

Enfin, pour donner de l'eau au château et à ses dépendances, Louis XIII chargea l'ingénieur François de Francine d'amener l'eau nécessaire. Francine fit venir à Versailles les eaux de la rivière de Bièvre, qui en est peu éloignée[1]. Pour cela il retint les eaux de la Bièvre dans le petit étang du Val, près de la Minière ; puis il établit, le long de la côte du Désert, une série de pompes mues par des moulins à vent[2], à l'aide desquelles l'eau était élevée sur le plateau et recueillie dans les bassins de la Martinière[3] ; enfin, à l'aide d'aqueducs[4] et de divers réservoirs[5], elle arrivait au château.

L'œuvre de Francine servit jusqu'à l'achèvement des grands travaux entrepris par Louis XIV.

Pour alimenter les bassins et fontaines du parc, on établit *la Pompe* ou *Tour d'eau*[6]. Là, des pompes puisaient l'eau du grand étang de Clagny et l'élevaient dans des réservoirs situés sur l'emplacement d'une partie de l'aile du Nord du palais actuel, d'où elle était distribuée par des conduites aux divers bassins du parc[7].

Le premier fait important qui se soit passé à Versailles, est la célèbre Journée des Dupes qui, commencée à Paris, se termina au château le 10 novembre 1630.

Depuis longtemps, Marie de Médicis, mère de Louis XIII, était mécontente du cardinal de Richelieu, alors premier ministre ; plusieurs fois elle avait essayé de le faire chasser du ministère, mais elle avait toujours échoué dans

Parc-aux-Cerfs de Louis XIII, sont très-exactement indiqués sur une carte des Archives de Seine-et-Oise (A. 44), intitulée *Carte générale des environs de Versailles*. La carte est gravée, mais le contour du Parc-aux-Cerfs est tracé à l'encre rouge.

[1] Voir à la biblioth. de Versailles un plan mss. en couleur des bassins et aqueducs de Francine. — Voir aussi aux Archives de Seine-et-Oise la carte A 44.

[2] Dont les bases en maçonnerie existent encore.

[3] Le Service des eaux de Versailles les répare en ce moment (1879).

[4] Quelques traces en ont été retrouvées.

[5] Dont l'emplacement et la forme se reconnaissent encore dans le bois de Satory, derrière la statue de Curtius.

[6] La Pompe était bâtie sur l'emplacement de l'ancienne préfecture de Seine-et-Oise, aujourd'hui annexe de l'hôtel des Réservoirs (n° 11 de la rue des Réservoirs). On la voit sur notre gravure représentant le château de Levau, façade septentrionale.

[7] Le Roi, *Les Eaux de Versailles*, 1847, in-8°.

ses tentatives auprès du Roi. Au retour de la campagne d'Italie, faite contre le duc de Savoie, Marie de Médicis, appuyée sur le garde des sceaux Michel de Marillac, fit un dernier effort pour faire renvoyer le premier ministre qui lui était devenu odieux. Mais laissons au Cardinal le soin de nous raconter lui-même cette aventure, de laquelle il sortit tout-puissant :

A l'arrivée de la Reine-mère à Paris, sa dissimulation ne peut durer davantage, l'apostume crève, sa mauvaise volonté paroît, et à peine a-t-elle loisir de voir le Roi qu'elle lui déclare, le 10 novembre, qu'elle ne veut plus aimer le Cardinal, ni le voir en sa maison, ni aucun de ses parents ou amis, auxquels elle donne incontinent congé, et non seulement à eux mais jusqu'au moindre de ses officiers qui lui avoit été donné de sa main. Elle passe outre, elle refuse au Roi de se trouver dans ses conseils tandis que le Cardinal y assistera, et nulle prière du Roi ne la peut détourner de cette volonté. Le cardinal de Bagny y est employé, mais en vain ; des promesses lui sont faites de sa part par quelques-uns des siens, mais elles furent sans effet. Le P. Suffren, son confesseur, n'y fit pas davantage que les autres. Elle crut que le Roi l'abandonneroit[1], et que son autorité particulière de mère, et la piété et l'honneur que le Roi lui rendoit comme son fils, prévaudroient au soin public que comme Roi il doit avoir de son Etat et de son peuple. Les esprits trompeurs qui l'avoient déçu le lui persuadoient ; mais Dieu qui tient en sa main le cœur de ce prince en disposa autrement. S. M. voyant qu'à quelque prix que ce fût elle vouloit le priver d'un serviteur qu'il avoit éprouvé si utile, se résolut de le défendre contre la malice de ceux qui la portoient à ce mauvais dessein, prend congé d'elle, va à Versailles, commande au Cardinal de le suivre[2], quelque instance qu'il lui fît de lui per-

[1] Le Cardinal.

[2] Richelieu fut logé à Versailles sous la chambre du Roi (Ch. Bernard, *Histoire de Louis XIII*), à laquelle il pouvait se rendre par un escalier dérobé, en forme de vis, large de 68 centimètres et pratiqué dans l'épaisseur du mur. Cet escalier, qui part de la salle des rois de France, n° 33, débouche dans l'Œil-de-Bœuf ; il existe encore, mais il est condamné. On a bouché, sous Louis-Philippe, son entrée supérieure par une cloison ; quant à son entrée inférieure, on a muré la porte qui donne sur la salle des rois de France, et on n'a conservé que la porte, déjà ancienne, qui ouvre sur la cour de la Reine. Il est regrettable qu'une des principales curiosités historiques du château soit interdite au public. — Sous Louis XIII, la chambre actuelle de Louis XIV était un salon ; l'Œil-de-Bœuf actuel était divisé en deux pièces : celle du nord, attenante à la chambre de Louis XIV, était la chambre de Louis XIII ; la pièce du sud. celle où débouche l'escalier dérobé était une antichambre.

mettre de se retirer pour ne point déplaire à la Reine sa mère, et mande au garde des sceaux de Marillac de le venir trouver. Le garde des sceaux qui, sur le bruit du grand éclat qu'avoit fait la Reine, et la créance qu'il avoit que le Cardinal eût obtenu son congé et s'en alloit coucher à Pontoise, pensoit avoir gagné la partie, s'en alla dès le jour même à Glatigny, proche de Versailles. Le soir, à son coucher, il reçut la désagréable nouvelle que le Cardinal étoit auprès du roi, qui non seulement lui avoit fait bonne chère[1], mais l'avoit logé en une chambre au-dessous de la sienne, et le matin à son réveil en reçut une qui lui fut d'autant plus fâcheuse qu'elle étoit plus éloignée de son espérance, qui fut que S. M. lui envoya faire commandement de lui renvoyer les sceaux et lui donna des gardes pour s'assurer de sa personne[2].

Et parce que la cabale qui troubloit l'Etat étoit tramée par lui et le maréchal son frère, et que ce n'étoit rien d'arrêter l'un si l'autre demeuroit libre, principalement ayant en mains les forces du Roi en Italie, S. M. envoya au maréchal de Schomberg un ordre exprès pour se saisir de sa personne; ce qu'il fit avec beaucoup de dextérité et non moins de surprise de la part du dit Marillac, qui le soir précédent avoit reçu une dépêche de son frère qui lui donnoit avis de la disgrâce du Cardinal. S. M., sans attendre davantage, donna aussi dès ce même jour, la charge de garde des sceaux au sieur de Châteauneuf, et remplit de la personne du sieur Le Fay celle de premier président du parlement de Paris qui vaquoit depuis longtemps.

Monsieur, à la première nouvelle qu'il eut de ce qui se passa entre le Roi et la Reine-mère à l'hôtel du Luxembourg sur le sujet du Cardinal, alla trouver la Reine sa mère pour l'assurer de son service. Mais quand il vit les changements si prompts que cet éclat produisit, et que le Roi prenoit en mains la cause du Cardinal comme la sienne propre, s'estimant plus offensé en la personne du Cardinal que lui-même, il changea de pensée et alla trouver le Roi, désapprouva le procédé de la Reine sa mère, et protesta de ne se départir jamais des intérêts et des volontés de S. M., qui seroient toujours la règle des siennes. Il promit aussi au Cardinal de l'aimer et de le défendre contre tous ceux qui au préjudice de l'autorité royale, voudroient l'offenser; ce qui n'apporta pas peu de contentement à S. M. qui, pour le confirmer en cette résolution, sachant le pouvoir qu'avoient près de lui Puylaurens et Le Coigneux, et que la Reine sa mère les sollicitoit par promesse pour les gagner et attirer leur maître à son parti, donna au premier une somme notable pour

[1] Figure.

[2] Les deux frères de Marillac, le garde des sceaux et le maréchal, étaient du nombre des principaux ennemis de Richelieu; ils furent sévèrement punis. Le maréchal fut arrêté, accusé de péculat et eut la tête coupée; le garde des sceaux fut emprisonné à Châteaudun, où il mourut en 1632 peu de temps après son frère.

acheter le duché d'Anville, et au second une charge de président à mortier, avec promesse de le faire promouvoir au cardinalat à la première occasion.

La Reine, bien qu'étonnée, et des changements faits dans les charges, et de la volonté de Monsieur, qui demeuroit dans le service du Roi, au lieu qu'elle avoit espéré qu'il seroit de son parti, et bien qu'elle vît que le Roi entreprenoit absolument la protection du Cardinal, ne voulut toutefois se laisser vaincre en la résolution déterminée qu'elle avoit prise contre lui, quelques sollicitations que le Roi pût faire au contraire. Toute la Cour fait cabale, l'Espagnol s'en prévaut, les affaires d'Italie en reçoivent dommage, rien ne la peut émouvoir. Et cette année, qui avoit commencé avec une conspiration si sainte de toutes les forces du royaume pour la gloire du Roi[1], finit par une division déplorable en la maison royale même, par l'ambition démesurée de deux frères[2] qui avoient partagé en espérance le gouvernement de cet Etat, au préjudice de l'autorité royale qu'ils mettoient sous le pied pour leur injuste et imaginaire agrandissement[3].

Louis XIII résidait souvent à Versailles, qu'il préférait au château de Saint-Germain[4]; il y recevait les ambassadeurs étrangers. A l'un d'eux, Milord Fidlin, ambassadeur d'Angleterre, il donna, le 9 novembre 1634, le spectacle d'une grande chasse aux loups, chasse inconnue en Angleterre. Le 12 avril 1637, la reine Anne d'Autriche vint visiter le nouveau château.

La Reine, dit la *Gazette de France*, vint hier à Versailles, accompagnée de la duchesse de Montbazon et de ses filles. Monsieur[5] y est aussi arrivé de Paris en même temps. Sa Majesté est allée au-devant de la Reine, et après lui avoir fait voir la maison, lui a fait une très belle collation, et aux dames de sa suite, près desquelles il y avoit des gentilshommes ordonnés de sa part pour les servir. Après cette collation, la Reine et toutes les dames sont allées à cheval dans le parc, voir chasser le renard aux chiens du Roi, qui ont fort bien chassé ; et comme ce divertissement n'étoit que pour la Reine et les dames, il n'y avoit aussi qu'elles à cheval, le Roi, Monsieur et tous les seigneurs étant à pied près d'elles. Cette chasse finie, Leurs Majestés ont pris la route de Saint-Germain, et

[1] En Italie.
[2] MM. de Marillac.
[3] *Mémoires du cardinal de Richelieu.*
[4] « Le Roi doit quitter ses belles maisons de Saint-Germain et Fontainebleau, *son plaisir de Versailles.* » (*Gazette de France*, 1638, p. 442.)
[5] Gaston, frère du Roi, duc d'Orléans.

ayant eu le plaisir de voir prendre cinq ou six lièvres aux lévriers, un sanglier heureusement rencontré et pris sur leur chemin contribua encore à leur divertissement. Puis le Roi ayant accompagné la Reine jusqu'à Marly, village à une lieue de Saint-Germain, s'est retiré à Versailles.

Bernard, duc de Saxe-Weimar, était l'un des principaux alliés que Louis XIII avait en Allemagne contre la Maison d'Autriche, à laquelle il faisait alors la guerre de Trente-Ans ; ses talents militaires le rendaient un des meilleurs généraux de l'époque. Bernard vint à Paris en avril 1637, pour se concerter avec Richelieu sur la campagne qui allait s'ouvrir ; le Roi l'invita à venir à Versailles courre le cerf, et lui donna le plaisir d'une grande chasse, à laquelle la Reine, Mademoiselle et les dames de la Cour assistèrent.

Richelieu s'était fait bâtir à Ruel[1] un splendide château, avec parc, jardins, fontaines, cascades, grottes, arc de triomphe, orangerie[2]. De Ruel, le premier ministre venait quelquefois travailler avec le Roi à Versailles, et Louis XIII allait voir le Cardinal à Ruel ; mais tous les visiteurs n'étaient pas des ministres, des généraux ou d'intrépides chasseurs. A l'époque où nous sommes arrivés, Louis XIII offrait à M^lle^ de la Fayette un logement au château de Versailles. La belle et honnête personne refusa la proposition, quitta la Cour et se fit religieuse.

Louis XIII n'aimait pas que la chasse ; il était musicien, jouait du violoncelle, et il composa des chansons, des motets qui furent exécutés par sa chapelle, un office de Ténèbres qu'on entendit à la Cour un Mercredi-Saint, un *De Profundis*, qu'on chanta dans sa chambre après sa mort. Il composa aussi plusieurs ballets, un entre autres, le *ballet des Improvistes*, qu'il fit à Versailles et qui fut dansé au Louvre le 12 février 1636. Il aimait à écrire et rédigea plusieurs articles pour la *Gazette de France*. Il s'occupait aussi à peindre ou à dessiner, et faisait quelquefois des portraits fort ressemblants. Tout en étant très-brave de sa personne, comme il en

[1] Ruel ou Rueil, village entre Paris et Saint-Germain, et à 17 kilomètres de Versailles.

[2] Le château de Ruel a été vendu plusieurs fois, morcelé et enfin détruit dans les premières années de ce siècle.

fit preuve au Pas de Suze et en d'autres affaires, son tempérament délicat et ses goûts lui faisaient aimer son cabinet et une société d'amis choisis. Saint-Simon, Cinq-Mars, Mme de Hautefort, Mlle de la Fayette, furent les principaux favoris de Louis XIII. Elevé à la Cour de son père, la plus grossière qui se puisse imaginer [1], tout enfant Louis XIII manifesta le dégoût le plus profond pour les désordres de toutes sortes auxquels il assistait, et devenu homme, sa conduite resta d'une convenance parfaite ; il eut une grande amitié, de vives sympathies pour les deux femmes que nous venons de nommer, mais elles ne furent jamais ses maîtresses, et le temps des scandales, dont Versailles devait être le déplorable théâtre, n'était pas encore arrivé.

Marie de Hautefort fut la première affection de Louis XIII. Née en 1616, elle fut admise à douze ans parmi les filles d'honneur de Marie de Médicis. Le Roi la vit pour la première fois à Lyon en 1630 ; il fut frappé de sa beauté et de sa modestie, et lorsqu'il se vit obligé, après la journée des Dupes, d'éloigner la Reine-mère, il lui ôta la jeune Marie et la donna à la reine Anne d'Autriche, dont elle devint bientôt l'amie la plus dévouée, tout en étant pour Louis XIII l'objet d'un amour platonique.

La Cour étoit fort agréable alors, dit Mademoiselle de Montpensier, dans ses Mémoires. Les amours du Roi pour Mlle de Hautefort, qu'il tâchoit de divertir tous les jours, y contribuoient beaucoup. La chasse étoit un des plus grands plaisirs du Roi ; nous y allions souvent avec lui. Mlles de Hautefort, Chémerault et Saint-Louis, filles de la Reine, d'Escars, sœur de Mlle de Hautefort, et Beaumont venoient avec moi. Nous étions toutes vêtues de couleur, sur de belles haquenées richement caparaçonnées, et pour se garantir du soleil chacune avoit un chapeau garni de quantité de plumes. L'on disposoit toujours la chasse du côté de belles maisons, où l'on trouvoit de grandes collations, et au retour le Roi se mettoit dans mon carrosse avec Mlle de Hautefort et moi. Quand il étoit de belle humeur, il nous entretenoit fort agréablement de toutes choses... L'on avoit régulièrement trois fois la semaine le divertissement de la musique, et la plupart des airs qu'on chantoit étoient de la composition du Roi ; il en faisoit même les paroles, et le sujet n'étoit jamais que Mlle de Hautefort.

[1] Voyez le *Journal de Jean Héroard* sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII, publié par Soulié et Ed. Barthélemy, 2 vol. in-8°, 1868.

« Quand Mlle de Hautefort n'auroit pas été aussi sage que belle, l'amour du Roi ne lui auroit pas été fort dangereux[1]. » Nous lisons, en effet, dans les mémoires de Mme de Motteville :

J'ai ouï dire depuis à madame de Hautefort que le Roi ne lui parloit que de chiens, d'oiseaux et de chasse ; et je l'ai vue avec toute sa sagesse, en me contant son histoire, se moquer de lui de ce qu'il n'osoit s'approcher d'elle quand il l'entretenoit.

La passion du Roi était singulièrement jalouse ; il aurait voulu que personne ne parlât à Mlle de Hautefort, que personne même ne la regardât avec quelque attention. Mlle de Hautefort se fatiguait de cette jalousie un peu puérile, et quelquefois ne craignait pas de témoigner l'ennui qu'elle lui causait. De là des brouilles qui suspendaient les divertissements de la Cour, et rendaient le Roi absolument muet lorsqu'il venait le soir chez la Reine.

C'étoit, dit mademoiselle de Montpensier, une mélancolie qui refroidissoit tout le monde, et pendant ce chagrin le Roi passoit la plus grande partie du jour à écrire ce qu'il avoit dit à Mlle de Hautefort et ce qu'elle lui avoit répondu : chose si véritable, qu'après sa mort on a trouvé dans sa cassette de grands procès-verbaux de tous les démelés qu'il avoit eus avec ses maîtresses, à la louange desquelles on peut dire, aussi bien qu'à la sienne, qu'il n'en a jamais aimé que de très-vertueuses.

Pendant que Louis XIII aimait si tendrement Mlle de Hautefort, celle-ci ne l'aimait pas et le rebutait volontiers ; aussi le Roi était-il, nous dit Mme de Motteville, très-malheureux :

Malheureux de toutes les manières, car il n'aimoit pas la Reine, et il étoit le martyr de Mlle de Hautefort, qu'il aimoit malgré lui. Il avoit quelque scrupule de l'attachement qu'il avoit pour elle, et il ne s'aimoit pas lui-même. Parmi tant de sombres vapeurs et de fâcheuses fantaisies, il sembloit qu'une belle passion ne pouvoit avoir de place dans son cœur. Elle n'y étoit pas aussi à la mode des autres hommes qui en font leur plaisir; car cette âme, accoutumée à l'amertume, n'avoit de la tendresse que pour sentir davantage ses peines.

Dans la lutte de Richelieu contre Anne d'Autriche et ses

[1] Cousin. *Madame de Hautefort*, chap. I.

partisans de la politique espagnole, Marie de Hautefort prit parti pour la Reine contre l'implacable cardinal et se prononça hardiment contre lui et pour ceux qu'il frappait. Richelieu résolut de se débarrasser de la favorite, et, pour cela, de la perdre dans l'esprit du Roi. Il lui apprit que, dans l'intérieur de la Reine, M[lle] de Hautefort se moquait de son amour, de son humeur et de ses manières ; puis, il lui reprocha sévèrement un attachement qui était trop vif pour n'être pas condamnable aux yeux de la religion. L'amour-propre et la dévotion décidèrent Louis XIII à rompre avec M[lle] de Hautefort en 1635.

Deux ans après, le Roi s'éprenait de M[lle] de la Fayette, l'une des filles d'honneur d'Anne d'Autriche, née aussi vers 1616 et réputée très-belle quoique brune, dans un temps où la mode ne permettait qu'aux blondes d'être distinguées. Louis XIII aima sérieusement cette nouvelle amie. « M[lle] de la Fayette, dit M. Cousin, commença par être flattée des hommages du Roi ; puis, quand il lui ouvrit son cœur, quand il lui montra ses tristesses intérieures, ses ennuis profonds parmi les grandeurs de la royauté ; quand elle vit un des plus puissants monarques de l'Europe plus misérable que le dernier de ses sujets, elle ne put se défendre d'une compassion affectueuse, elle entra dans ses peines et les adoucit en les partageant. Le Roi, se trouvant à son aise avec une femme pour la première fois de sa vie, laissa paraître tout ce qu'il y avait en lui d'esprit, d'honnêteté, de bonnes intentions, et il connut enfin la paix et la douceur d'une affection réciproque. M[lle] de la Fayette, en effet, finit par aimer Louis XIII ; M[me] de Motteville qui, plus tard, devint son amie et reçut ses plus intimes confidences, l'assure[1], et nous la croyons. M[lle] de la Fayette n'aima pas seulement le Roi comme un simple gentilhomme, avec le plus entier désintéressement, sans s'enorgueillir ni sans profiter de sa faveur ; elle l'aima comme un frère, d'un sentiment aussi pur que tendre. Cette liaison dura deux années, jusqu'en 1637, toujours noble, tou-

[1] « La Fayette avouant tout haut qu'elle l'aimoit et de la manière qu'il sembloit vouloir l'être, devoit faire le bonheur de sa vie. » (M[me] DE MOTTEVILLE.)

chante et véritablement admirable. Mlle de la Fayette, c'est Mlle de la Vallière, mais Mlle de la Vallière qui n'a pas failli. »

Cependant l'amitié se transforma peu à peu et devint chez Louis XIII une passion assez vive, pour qu'un jour, en 1637, il supplia Mlle de la Fayette de venir demeurer à Versailles, « pour y vivre sous ses ordres et y être tout à lui[1] ». Cette proposition l'effraya et fut cause qu'elle eut l'idée de quitter la Cour et de se mettre en religion. Mais laissons Mme de Motteville nous raconter la fin de cette histoire :

Cette infidélité, qui ne dura pas, ne fit qu'avertir le Roi de se tenir sur ses gardes, en lui faisant remarquer le péril qu'il avait couru. Dès qu'il s'en fut aperçu, il résolut de l'éviter. Le refus de la Fayette lui fit ouvrir les yeux. La honte qu'ils eurent de ce petit dérèglement rappela leur vertu et leur piété, et la peur qu'ils eurent tous deux, elle de lui et lui d'elle, leur firent prendre la résolution de se quitter... J'ai su depuis de la comtesse de Fleix, parente de La Fayette, qu'au sortir de la chambre du Roi, où elle avoit dit adieu à ce prince, elle descendit dans son appartement, dont les fenêtres donnoient sur la cour du château[2], et ayant entendu le carrosse du Roi, qu'il avoit fait venir pour dissiper le chagrin où il étoit[3], pressée de la tendresse qu'elle avoit pour lui, elle courut le voir au travers des vitres Quand elle l'eut vu partir, elle se tourna vers la comtesse de Fleix et lui dit, touchée de douleur : « Hélas ! Je ne le verrai plus. »

La *Gazette*[4] complète ce tableau ; pour être plus sec, son dessin n'en est pas moins expressif.

Le 19 mai, le Roi partit de Saint-Germain, et fut coucher à Versailles. Le même jour, la demoiselle de la Fayette, l'une des filles d'honneur de la Reine, s'est rendue religieuse dans le monastère des filles de la Visitation, et a été grandement regrettée du Roi, de la Reine et de toute la Cour.

Le 20, le Cardinal-Duc a passé ici (Paris), retournant à Ruel, et le lendemain 21 fut voir le Roi à Versailles.

Entrée au couvent des Filles de Sainte-Marie de la Visitation, rue Saint-Antoine à Paris, le 19 mai 1637, Mlle de la

[1] Mme de Motteville, *Mémoires*.
[2] De Saint-Germain.
[3] En se retirant à Versailles.
[4] *Gazette* de 1637, p. 346.

Fayette y faisait profession le 28 juillet de l'année suivante.

Quelque temps après, la beauté de M^lle^ de Hautefort reprit son empire, et le Roi en devint plus épris que jamais (1638); ces secondes amours durèrent deux ans. M^lle^ de Hautefort fut nommée dame d'atours de la Reine et fut dès lors appelée Madame. En 1638, le 27 mai, la favorite assistait, à Versailles, à une grande chasse au renard dans le parc.

Le 27 de mai, le Roi, dit la *Gazette*[1] fit voir sa maison de Versailles à Mademoiselle[2] suivie de mademoiselle de Bourbon[3], de la princesse Marie[4], de madame d'Autefort[5], dame d'atours, et des filles de la Reine : lesquelles à cheval en capelines, eurent le plaisir de la chasse du renard dans le parc de cette belle maison ; à l'issue de laquelle le Roi leur donna une magnifique collation où elles furent servies par tous les seigneurs qui se trouvèrent lors près du Roi.

Le 30 décembre 1641, Mazarin, nommé cardinal par le pape Urbain VIII, se rendit à Versailles pour remercier le Roi de sa promotion. Louis XIII, à qui Richelieu avait indiqué le nouveau cardinal comme l'homme le plus capable de lui succéder, fit à Mazarin l'accueil le plus cordial. La *Gazette* publia sur cette entrevue un article dont nous citerons quelques lignes :

La nouvelle de sa promotion ayant été apportée (à Mazarin) le 30 de décembre, il fut le même jour à Versailles en remercier le Roi, qui lui fit de grandes carresses et en témoigna un contentement indicible, auquel le Cardinal-Duc prenant bonne part, Son Éminence alla chez lui s'en conjouir le lendemain ; comme a fait Monsieur, et tous les princes et seigneurs de cette Cour, qui n'a montré de longtemps une joie plus universelle[6].

Le dernier séjour de Louis XIII à Versailles fut du 8 au 18 février 1643. Le 10, il honora de sa table le cardinal Mazarin, l'évêque de Metz[7], le maréchal de Guiche et Chavigny, secré-

[1] *Gazette*, 1638, p. 260.
[2] M^lle^ de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, frère du Roi.
[3] Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, depuis duchesse de Longueville.
[4] M^me^ de Combalet, duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu.
[5] C'est ainsi que les contemporains écrivaient et prononçaient ce nom.
[6] *Gazette*, 1642, p. 20.
[7] Henri de Bourbon-Verneuil, fils de la marquise de Verneuil, frère de Louis XIII.

taire d'Etat. Le 15, il fit souper avec lui ses frères Gaston, duc d'Orléans, et Henri de Bourbon-Verneuil, le maréchal de Schomberg et six autres seigneurs. Il quitta Versailles le 18 février et revint à Saint-Germain, malade et brisé par l'anémie, contre laquelle il avait jusqu'alors trouvé un remède dans l'air vif de Versailles et dans l'exercice de la chasse. Le 14 mai il mourait, âgé seulement de quarante-deux ans.

Pendant ce règne, le village de Versailles commença à se transformer. Quelques maisons se construisirent, et plusieurs seigneurs se firent élever un hôtel. Parmi eux nous citerons J.-B. Amador du Plessis, marquis de Richelieu, frère du Cardinal, capitaine des châteaux de Versailles et de Saint-Germain; l'hôtel de ce dernier était situé au numéro 47 de la rue du Plessis. — Un hôpital, « l'infirmerie de la Charité », fut bâti sur l'emplacement des maisons numéros 81 et 83 de la rue de la Paroisse, et le Roi décida que les dépenses seraient acquittées par lui. — En novembre 1634, Louis XIII établit un marché et trois foires destinés à l'approvisionnement des habitants du village et de la Cour.

---

# CHAPITRE II

## LOUIS XIV — LES FÊTES DE VERSAILLES — MOLIÈRE

Après la mort de Louis XIII, le château de Versailles fut abandonné par la Cour d'Anne d'Autriche pendant huit ans. Louis XIV n'y vint pour la première fois qu'en 1651. La *Gazette* nous apprend que le 18 avril, le Roi accompagné de son gouverneur, le maréchal de Villeroi, chassa autour de Versailles, et que le président de Maisons, surintendant des finances et capitaine des châteaux de Versailles et Saint-Germain, lui donna ainsi qu'à sa suite un splendide repas. Jusqu'en 1662, Louis XIV vint à Versailles « se livrer au divertissement de la chasse », plusieurs fois par an, accompagné de Monsieur, son frère, du cardinal Mazarin et d'autres grands personnages. A partir de 1662, le Roi est plus souvent à Versailles, non seulement pour chasser, mais pour donner à la nouvelle reine, Marie-Thérèse, et à la Cour, des fêtes, des bals et des repas dont la *Gazette* et la *Muse historique* de Loret nous racontent longuement les détails.

Dès 1662, Louis XIV commença à agrandir et à embellir une résidence à laquelle il prenait goût ; mais ce n'est pas ici que nous devons parler de ces agrandissements.

Versailles devenait le séjour favori du Roi; la Cour y résidait plusieurs jours de suite. Les appartements du château, où l'or et le marbre rivalisaient d'éclat, les meubles riches et les raretés qu'on y avait rassemblés, l'agrément

des promenades, le nombre infini des fleurs et des orangers du jardin, la grande diversité d'animaux réunis à la Ménagerie, faisaient l'admiration de tous ceux qui visitaient « ce beau lieu ».

Avec les amours du Roi et de Mlle de la Vallière, Versailles allait devenir le théâtre de fêtes merveilleuses célébrées en l'honneur de la favorite.

### Fête de 1663.

Le 15 octobre 1663, Louis XIV quitta Vincennes et vint à Versailles avec les Reines et le Dauphin ; il leur donna une fête à laquelle la troupe de Molière prit une part importante[1]. La seule pièce nouvelle qu'elle représenta fut l'*Impromptu de Versailles*[2] ; elle fut composée, apprise et répétée en huit jours. L'*Ecole des Femmes*, jouée en 1662, avait attiré à Molière de vives critiques ; les prudes et les précieuses des ruelles, ainsi que leurs amis les faux dévots, se soulevèrent contre le satirique, qui les jouait sans déguisement et sans pitié. Les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, rivaux de la troupe de Molière, se joignirent à ses ennemis. Molière répondit aux attaques de la cabale par la *Critique de l'Ecole des Femmes*, dont la verve mordante ranima la querelle. De Visé publia *Zélinde* ou la *Véritable critique de l'Ecole des Femmes*, et Boursault composa le *Portrait du peintre*. Molière répliqua par l'*Impromptu de Versailles*, composé par l'ordre du Roi[3], qui prit hautement parti pour son auteur favori.

[1] « Le jeudi onzième octobre, la troupe est partie par ordre du Roi pour Versailles. On a joué *le Prince jaloux* ou *Don Garcie*, *Sertorius*, l'*Ecole des Maris*, *les Fâcheux*, l'*Impromptu*, dit, à cause de la nouveauté et du lieu, *de Versailles*, *le Dépit amoureux* et encore une fois *le Prince jaloux*. Pour le tout, reçu 3300 livres de M. Bontemps, premier valet de chambre, sur la Cassette. » (*Registre de Lagrange*).

[2] Il est impossible que l'*Impromptu* ait été joué, ainsi que le dit l'édition de 1682 des *Œuvres de Molière*, le 14 octobre, puisqu'il paraît certain, d'après la *Gazette* (1663, p. 1020), que le Roi n'est arrivé à Versailles que le 15.

[3] Louis XIV se déclara pour Molière avec tant d'ardeur, qu'il fit jouer encore devant lui l'*Impromptu* en 1664 et 1665 ; Monsieur, Colbert, Le Tellier et le maréchal de Gramont se crurent obligés de le faire aussi représenter chez eux.

« Molière avait reproduit fidèlement dans la *Critique* l'aspect d'un salon mondain; cette fois il ouvrait les coulisses de son théâtre. Il se montrait lui et toute sa troupe dans le travail des répétitions, sans nom d'emprunt, chacun dans son costume de ville, chacun avec sa personnalité réelle et son propre caractère. C'est précisément une des entreprises les plus difficiles que de donner ainsi aux occupations de chaque jour assez de relief pour que le tableau en soit à jamais vivant. Molière nous a légué dans l'*Impromptu* le document biographique le plus curieux et le plus précis sur lui-même. Il s'y montre dans son rôle de directeur et d'auteur; il nous révèle sa méthode de travail, sa pratique de la scène, sa théorie de l'art du comédien; il y est même avec son tempérament, à la fois vif et patient, passionné, volontaire et opiniâtre; il met sous nos yeux la plupart de ses compagnons, et en quelques traits nous les fait connaître aussi parfaitement que peuvent le faire des biographies complètes[1]. »

Si Molière fait le portrait d'après nature des personnages de sa troupe, il traite sans pitié ses ennemis; il met Boursault sur la scène, sans même déguiser son nom; il le raille amèrement : « Le beau sujet à divertir la Cour, dit-il, que M. Boursault! Je voudrois bien savoir de quelle façon on pourroit l'ajuster pour le rendre plaisant, » et le reste. Nous sommes en pleine comédie aristophanesque; nous y serons bien plus encore, en 1664, avec Tartuffe, dont les originaux, hypocrites connus, se soulevèrent avec violence. Mais Louis XIV permettait, voulait même alors, que la comédie se transformât en satires personnelles, et qu'on les jouât dans son palais.

L'*Impromptu* redoubla la haine des ennemis de Molière, qui dès lors ne cessèrent de l'attaquer par de nombreux pamphlets, et en lançant contre lui toutes sortes de calomnies, dont quelques-unes se répètent encore.

### Fête de 1664.

En 1664, la Cour, composée de 600 personnes invitées,

[1] Moland, *Œuvres de Molière*, I, cl.

résida du 5 au 14 mai à Versailles. C'est à ce moment que fut donnée une grande fête, en apparence aux deux Reines, en réalité à Mlle de la Vallière.

Mlle de la Vallière était l'une des filles d'honneur de Madame Henriette, duchesse d'Orléans. Elle avait dix-sept ans, en 1661, quand Louis XIV la distingua et l'aima.

Mlle de la Vallière, dit l'abbé de Choisy, n'étoit pas de ces beautés toutes parfaites qu'on admire souvent sans les aimer. Elle étoit fort aimable, et ce vers de La Fontaine

Et la grâce, plus belle encore que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avoit le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste, qu'il gagnoit le cœur et l'estime au même moment. Au reste, assez peu d'esprit, qu'elle ne laissoit pas d'orner tous les jours par une lecture continuelle; point d'ambition, point de vues, plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit qu'à lui plaire, toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie, préférant l'honneur à toutes choses et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, libérale, timide, n'ayant jamais oublié qu'elle faisoit mal, espérant toujours rentrer dans le bon chemin.

Ecoutons maintenant Mlle de Montpensier :

Elle étoit bien jolie et fort aimable de la figure; quoiqu'elle fût un peu boiteuse, elle dansoit bien, étoit de fort bonne grâce à cheval, l'habit lui en seyoit fort bien. Les justaucorps lui cachoient la gorge qu'elle avoit fort maigre, et les cravates la faisoient paroître plus grasse. Elle faisoit des mines fort spirituelles, et les connoisseurs disent qu'elle avoit peu d'esprit.

La Palatine ne lui est pas moins favorable :

Ses regards, dit-elle, avoient un charme qu'on ne peut décrire; elle avoit une taille fine, mais de vilaines dents; ses yeux me paroissoient plus beaux que ceux de Mme de Montespan; tout son maintien étoit modeste. Elle boitoit légèrement, mais cela ne lui alloit pas mal.

Un auteur anonyme[1] devient plus sévère :

Il faut un peu dire comment est faite une personne qui a si fortement pris le cœur d'un Roi si fier et si superbe. Elle est d'une

[1] *Le Palais-Royal ou les Amours de Mme de la Vallière.*

taille médiocre, fort menue ; elle ne marche pas de bon air, à cause qu'elle boite ; elle est blonde et blanche, marquée de petite vérole, les yeux bruns ; les regards en sont languissants, et quelquefois aussi sont-ils pleins de feu, de joie et d'esprit ; la bouche grande, assez vermeille, les dents pas belles, point de gorge, les bras plats, qui font assez mal juger du reste du corps. Son esprit est brillant, beaucoup de vivacité et de feu. Elle pousse les choses plaisamment ; elle a beaucoup de solidité, et même du savoir, sachant presque toutes les histoires du monde ; aussi a-t-elle le temps de les lire. Elle a le cœur grand, ferme et généreux, désintéressé, tendre et pitoyable. Elle est sincère et fidèle, éloignée de toute coquetterie, et plus capable que personne du monde d'un grand jugement. Elle aime ses amis avec une ardeur inconcevable, et il est certain qu'elle aima le Roi par inclination plus d'un an avant qu'il la connût, et qu'elle disoit souvent à une amie qu'elle voudroit qu'il ne fût pas d'un rang si élevé.

Un parlementaire, Lefèvre d'Ormesson[1], donne une note absolument discordante :

Cette demoiselle ne me parut point belle, écrit-il ; elle a les yeux fort beaux et le teint, mais elle est décharnée, les joues cousues[2], la bouche et les dents laides, le bout du nez gros et le visage fort long. En vérité je fus surpris de la trouver si peu belle.

Mme de Montespan, l'amie de La Vallière, ne pouvait manquer de dire son mot ; elle lui décocha les vers suivants :

Soyez boiteuse, ayez quinze ans,
Point de gorge, fort peu de sens,
Des parents, Dieu le sait ! Faites, en fille neuve,
Dans l'antichambre vos enfants,
Sur ma foi, vous aurez le premier des amants,
Et La Vallière en est la preuve.

Quant aux portraits peints de Mlle de la Vallière, le seul authentique est celui peint par Mignard, qui se trouve au château de Saint-Germain-Langot, et dont une excellente copie, faite par M. Schmitz, se voit au musée de Versailles[3].

Après avoir donné, en 1662, en l'honneur de sa maîtresse,

[1] *Journal*, II, 442, année 1666.
[2] C'est-à-dire le visage extrêmement maigre.
[3] Voy. Soulié, *Le portrait authentique de Mlle de la Vallière*, broch. in-8°. 1866.

un grand carrousel dans la cour des Tuileries, Louis XIV lui offrit une splendide fête à Versailles. Le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la Chambre, qui avait déjà trouvé plusieurs sujets de ballets fort agréables, fut chargé de l'organisation de la fête. Il s'adjoignit Benserade[1] et le président de Périgny[2]. Molière et sa troupe[3] furent chargés de jouer la comédie. Lulli composa la musique, et il fit exécuter cette colossale partition par toutes les voix et tous les instruments dont il put disposer. Vigarani, machiniste italien, célèbre dans son art, présida aux décors, aux illuminations et aux feux d'artifice.

La fête dura trois jours, les 7, 8 et 9 mai[4]. Le sujet de la fête était emprunté à l'Arioste[5]; il s'agissait de représenter le séjour de Roger dans l'île et le palais de l'enchanteresse Alcine. Le rôle de Roger fut tenu par le Roi ; les autres rôles, par les principaux seigneurs.

La première journée, il y eut une course de bagues dans un cirque de verdure[6], richement décoré et établi à l'entrée de l'Allée-Royale[7]. On y arrivait par quatre grands portiques.

La fête commença par l'entrée du Roi représentant Roger, de Monsieur le Duc[8], des ducs de Noailles, de Guise, de Foix, de Coislin, des comtes d'Armagnac et du Lude, du princede

[1] Poëte de cour et célèbre compositeur de ballets, mort en 1691.

[2] Président à la troisième chambre des Enquêtes au parlement de Paris, lecteur du Roi et précepteur du Dauphin, mort en 1670. M. de Périgny faisait aussi les plans et les vers des ballets.

[3] On lit dans le registre de Lagrange : « La troupe est partie par ordre du Roi pour Versailles le dernier de ce mois, et y a séjourné jusqu'au 22e mai. On y a représenté, pendant trois jours, *les Plaisirs de l'Isle enchantée*, dont *la Princesse d'Elide* fit une journée, — plus *les Fâcheux*, *Mariage forcé*, et trois actes du *Tartuffe* qui étoient les trois premiers. — Reçu 4000 fr. » — Le Roi ajouta bientôt une gratification de 2000 livres à la somme précédemment payée.

[4] Voy. la relation publiée sous le titre de : *Les plaisirs de l'Isle enchantée*, etc., Paris, imprimerie royale, 1673, in-fol., avec 9 planches dessinées et gravées par Israel Silvestre.

[5] Chants VI et VII de *Roland Furieux*.

[6] Ce n'est qu'en les voyant sur les charmantes et spirituelles estampes d'Israel Silvestre que l'on peut se rendre compte de ce qu'étaient les bosquets, les cirques, les salles et les portiques de verdure des grandes fêtes de Versailles.

[7] Le Tapis-Vert d'aujourd'hui.

[8] Le fils du grand Condé.

Marsillac, des marquis de Soyecourt, d'Humières et de la Vallière[1], représentant les Paladins, tous vêtus de magnifiques habits, aux couleurs éclatantes et couverts de broderies d'or et d'argent, de diamants et de pierreries, tous montés sur de superbes chevaux, richement caparaçonnés. Ils étaient accompagnés de trompettes et de timbaliers.

Après les Paladins, on vit entrer un char gigantesque, de 18 pieds de haut, de 24 de long et de 15 de large, tout sculpté et éclatant d'or et de diverses couleurs ; il représentait le char d'Apollon, en l'honneur duquel se célébraient autrefois les jeux pythiens, que les Paladins se proposaient d'imiter en leur course. Apollon était assis au plus haut du char, ayant à ses pieds les quatre Siècles : le siècle d'or représenté par la jeune et jolie Mme Molière, le siècle d'argent par Hubert, le siècle d'airain par Mlle de Brie, le siècle de fer par Du Croisy, tous avec leurs attributs. Le Temps, figuré par Millet, l'habile cocher de Louis XIV, conduisait et faisait manœuvrer cette gigantesque machine, traînée par quatre admirables chevaux, et escortée par les douze Heures, les douze signes du Zodiaque et une foule de pages. Après diverses marches et plusieurs pièces de vers composées à la louange de la Reine, la course commença, « en laquelle le Roi fit admirer l'adresse et la grâce qu'il a en cet exercice ». Ce fut cependant le marquis de la Vallière qui gagna le prix, consistant en une épée d'or enrichie de diamants, avec des boucles de baudrier de grande valeur, que lui remit Anne d'Autriche.

La nuit étant arrivée, on éclaira le cirque, et l'on vit paraître trente-quatre concertants ou musiciens, Lulli en tête, puis les Saisons, les signes du Zodiaque, qui dansèrent une des plus belles entrées de ballet qu'on eût encore vues. Puis, les Saisons revinrent. « Le Printemps parut ensuite sur un cheval d'Espagne, représenté par Mlle du Parc qui, avec le sexe et les avantages d'une femme, faisoit voir l'adresse d'un homme. Son habit étoit vert, en broderie d'argent et de fleurs au naturel. L'Été le suivoit, représenté par le sieur du Parc, sur

[1] Le frère de la favorite.

un éléphant couvert d'une riche housse. L'Automne, aussi avantageusement vêtu, représenté par le sieur de la Thorillière, venoit après, monté sur un chameau. L'Hiver, représenté par le sieur Béjard, arrivait à son tour, monté sur un ours. » Leur suite était composée de jardiniers, de moissonneurs, de vendangeurs, de vieillards gelés, portant sur la tête de grands bassins chargés de confitures, de fruits, de raisins, pour la collation. Pan, représenté par Molière, et Diane venaient ensuite avec leurs joueurs de flûte et de musette. Vingt autres personnages portant les viandes et dix-huit pages destinés à servir les dames fermaient la marche. Alors les Saisons, Diane et Pan adressèrent à la Reine un compliment en vers, et la collation commença.

La Reine-mère se plaça au milieu de la table disposée en croissant ; le Roi était à sa droite, la Reine à sa gauche. Monsieur, Madame et les dames prirent part à la collation ; parmi elles se trouvait M^lle de la Vallière. La magnificence de ce repas, la richesse de la décoration de la table, éclairée par des centaines de bougies, le nombre infini des serviteurs vêtus en masques, le luxe et la beauté des vêtements des dames et de ceux des Paladins qui entouraient la table, faisaient alors de ce cirque un lieu vraiment enchanté.

Le divertissement de la seconde journée fut la comédie. Un vaste théâtre, « d'une décoration fort agréable », avait été élevé dans un nouveau cirque, couvert de toiles pour défendre contre le vent les flambeaux et bougies qui devaient éclairer la salle. La troupe de Molière représenta la *Princesse d'Elide*, comédie imitée d'une pièce de Moreto, *Dédain pour Dédain*, l'un des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol. Au début, Molière y célèbre l'amour et déclare, par la bouche d'Arbate,

.....Qu'il est malaisé que sans être amoureux
Un jeune prince soit et grand et généreux.
C'est une qualité que j'aime en un monarque ;
La tendresse du cœur est une grande marque ;
Et je crois que d'un prince on peut tout présumer,
Dès qu'on voit que son âme est capable d'aimer.....
Je vous trouvois bien fait, l'air grand, et l'âme fière ;
Votre cœur, votre adresse, éclatoient chaque jour ;
Mais je m'inquiétois de ne voir point d'amour ;

Et puisque les langueurs d'une plaie invincible
Nous montrent que votre âme à ses traits est sensible,
Je triomphe, et mon cœur, d'allégresse rempli,
Vous regarde à présent comme un prince accompli.

Il est permis de voir, dans ces vers, une allusion à l'amour du Roi pour Mlle de la Vallière.

Molière n'oublia pas de faire l'éloge de Versailles ; la princesse ayant dit :

Oui, j'aime à demeurer dans ces paisibles lieux :
On n'y découvre rien qui n'enchante les yeux.....
Ces arbres, ces rochers, cette eau, ces gazons frais
Ont pour moi des appas à ne lasser jamais.

Sa confidente lui répond :

Je chéris comme vous ces retraites tranquilles
Où l'on vient se sauver de l'embarras des villes :
De mille objets charmants ces lieux sont embellis ;
Et ce qui doit surprendre, est qu'aux portes d'Elis,
La douce passion de fuir la multitude
Rencontre une si belle et vaste solitude.

A la fin de la représentation, des danseurs renommés, figurant quatre bergers et deux bergères héroïques, vinrent danser en chantant ; puis un groupe de seize faunes, composé des musiciens les plus célèbres, exécutèrent, avec ceux de l'orchestre, une symphonie « la plus agréable du monde ».

La gravure d'Israël Silvestre nous montre le théâtre, les acteurs en costumes de fantaisie, et les actrices suivies de leurs pages portant la longue traîne de leurs robes. Le second personnage à droite est Moron, bouffon de la princesse d'Elide, dont le rôle était joué par Molière.

La troisième et dernière journée ne fut pas la moins magnifique. Un grand théâtre avait été dressé au milieu du bassin qui est à l'extrémité de l'Allée-Royale[1] ; le palais d'Alcine, élevé sur un rocher, formait le fond ; les deux côtés étaient tendus de tapisseries fixées à des mâts et posées sur une ligne de rochers, qui supportaient les musiciens ; au milieu était le Lac enchanté, formé par le bassin. Le Roi et

[1] Le bassin d'Apollon.

les Reines étaient sous un dais, à droite et à gauche duquel étaient placés les invités. Le spectacle commença par un concert.

Peu de temps après l'on aperçut de loin trois grosses baleines, qui sortoient des deux côtés du palais, et qui en nageant s'approchoient des bords du Lac enchanté. L'une portoit sur son dos Alcine, et les deux autres portoient les deux compagnes de cette magicienne[1]. Comme l'on raisonne différemment sur toutes les choses de ce monde, les uns soutenoient que ces monstres étoient vivants, et que les Biscayens[2] les avoient pris à la dernière pêche et les avoient amenés au Roi ; d'autres disoient que c'étoient des poissons que l'on avoit jetés, il y a peu de temps, dans le rond-d'eau, et qui étoient devenus assez grands pour servir en cette belle occasion, et ces derniers appuyoient leur opinion en disant que

Sans se donner beaucoup de peines
L'on fait aux champs des rois de fertiles moissons,
Et leurs eaux sont toujours si bonnes et si saines,
Que les moindres petits poissons
Y deviennent dans peu de fort grosses baleines.

Alcine et ses compagnes s'étant approchées du bord du lac, vis-à-vis de Leurs Majestés, firent le récit que vous trouverez imprimé, et s'en retournèrent après du côté de l'Ile enchantée, où étoit le palais, qui, s'ouvrant à leur arrivée, surprit agréablement les yeux par les beautés d'une architecture si merveilleuse, que l'on eût cru que c'étoit de l'invention de Vigarani, si l'on n'eût été prévenu que c'étoit un enchantement d'Alcine. Alors les concertans redoublèrent leurs accords, et l'on vit des Géants[3] d'une prodigieuse grandeur qui firent la première entrée du ballet[4].

Les Géants étaient accompagnés de quatre Nains ; ils furent suivis de huit Mores. Ces seize personnages, chargés de la garde du palais d'Alcine, furent remplacés par six chevaliers, retenus dans le palais, qui essayèrent d'en sortir et furent vaincus par six Monstres. Deux entrées de Démons agiles arrivèrent au secours d'Alcine et exécutèrent des sauts merveilleux. A la sixième entrée, Roger[5],

[1] M^lle du Parc faisait Alcine ; M^lle de Brie et M^me Molière représentaient Célie et Dircé.

[2] Les marins de la Biscaye et de Bayonne étaient alors les premiers pour la pêche de la baleine.

[3] Les danses avaient lieu dans le palais.

[4] *Relation des divertissemens que le Roi a donnés aux Reines dans le parc de Versailles*, par M. de Marigny, 1674, in-12.

[5] Ce n'était plus le Roi qui représentait alors Roger.

assisté de quelques chevaliers et de la sage Mélisse, se prépara à sortir du palais. Alcine accourut pour l'en empêcher, mais déjà Mélisse avait mis au doigt de Roger le fameux anneau qui détruisait les enchantements. Alors un coup de tonnerre, accompagné d'éclairs, annonça la fin prochaine du palais, qui fut bientôt embrasé par un feu d'artifice. « Jamais, dit M. de Marigny, l'on n'a vu d'incendie plus agréable ; l'air, la terre et l'eau étoient couverts tantôt de fusées volantes, et tantôt de gerbes de feu ; tantôt mille serpenteaux s'élançoient de l'île sur les spectateurs. » La gravure de Silvestre prouve, en effet, que cette pluie de feu dut être splendide.

Certes M. le duc de Saint-Aignan doit être bien satisfait d'avoir été l'auteur d'une fête si belle et si bien conduite ; car enfin jamais rien ne se passa avec tant d'ordre ; et pour prévenir même la confusion que la curiosité du peuple auroit pu apporter en passant par dessus les murailles du parc, on les avoit bordées de soldats des Gardes, et M. le maréchal de Gramont avoit fait tendre deux tentes, sous lesquelles on servit deux tables pour les principaux officiers, tandis que l'on donnoit avec profusion du vin au reste des soldats.....

Le Roi, pour continuer à divertir les Reines, fit succéder aux plaisirs du palais d'Alcine celui de la course des têtes, qui se fit[1] dans les fossés du château[2] ; il remporta par son adresse le prix que tous les vœux de l'assemblée lui donnoient, et il le redonna sur le champ à courre aux chevaliers qui avoient eu l'honneur d'être de sa quadrille ; et le duc de Coislin, qui le gagna, reçut le diamant de la main de la Reine[3].

Le 11, le Roi mena toute la Cour, l'après-dînée, à sa Ménagerie, dont on admira les beautés particulières et le nombre presque incroyable d'oiseaux de toutes sortes, parmi lesquels il y en a beaucoup de fort rares. Il seroit inutile de parler de la collation qui suivit ce divertissement, puisque, huit jours durant, chaque repas pouvoit passer pour un festin des plus grands qu'on puisse faire. Et le soir, Sa Majesté fit représenter, sur l'un de ces théâtres doubles de son salon, que son esprit universel a lui-même inventés, la comédie des *Fâcheux*, faite par le sieur de Molière, mêlée d'entrées de ballet[4] et fort ingénieuse[5].

[1] Le 10.
[2] La Cour était placée sur le balcon qui régnait tout autour du château.
[3] Relation de M. de Marigny.
[4] La musique était de Beauchamp.
[5] Relation officielle.

Le 12, on tira une loterie. « Afin que les dames, après avoir été royalement régalées pendant leur séjour à Versailles, ne s'en retournassent point sans emporter quelques faveurs du Roi, il fit une magnifique loterie [1], dans laquelle il y avoit autant de billets heureux que de dames [2]. » Le sort fit tomber le gros lot entre les mains de la Reine. Il y eut ensuite une course de têtes, et le soir, Molière joua pour la première fois le *Tartuffe* [3], qui souleva contre son auteur tous les hypocrites dont il s'était si merveilleusement moqué.

Le 13, le Roi voulut encore courre les têtes et gagna deux prix ; le soir, Molière joua le *Mariage forcé*. Le 14, la Cour partit pour Fontainebleau.

Tout le monde, au dire de la Relation officielle, avait été enchanté de cette fête. Cependant Olivier d'Ormesson [4] nous apprend que Mme de Sévigné [5], en lui racontant les divertissements de Versailles, lui dit que tous les courtisans étaient enragés, car le Roi n'avait pris soin d'aucun d'eux, et que MM. de Guise et d'Elbeuf n'avaient pas eu « quasi un trou pour se mettre à couvert ».

Le 12 octobre 1664, la Cour revint à Versailles et y passa plusieurs jours, chassant et assistant à la représentation de plusieurs pièces de Molière.

La troupe, dit le registre de Lagrange, est partie, par ordre du Roi, pour Versailles, le lundi 13 octobre et est revenue le vendredi 25 courant, et a joué tous les jours différentes comédies, tant sérieuses que comiques, 10 fois.

Lagrange ne cite cependant que huit pièces : l'*Impromptu*, l'*Ecole des maris*, l'*Ecole des femmes*, le *Cocu*, le *Dépit*, l'*Etourdi*, les *Fâcheux* et la *Critique de l'Ecole des femmes* [6].

## 1665.

Le 13 mars, le Roi et la Reine, accompagnés de Mlle de

[1] « C'étaient des pierreries, des ameublements, de l'argenterie et autres choses semblables. » (*Relation officielle.*)
[2] Marigny.
[3] Les trois premiers actes seulement.
[4] *Journal*, à la date du 13 mai 1664.
[5] Sans doute renseignée par son cousin, Bussy-Rabutin, qui était à la fête.
[6] La troupe reçut 3000 livres.

Montpensier et de grand nombre de dames de qualité, vinrent à Versailles prendre le divertissement de la chasse du cerf ; toute la compagnie fut ensuite régalée d'une magnifique collation, à laquelle prit part le comte de Lira, ambassadeur d'Espagne.

Le 13 juin, dit la *Gazette*, le Roi, la Reine, Monsieur et Madame, accompagnés de toutes les dames de la Cour, allèrent prendre le divertissement qu'on leur avoit préparé dans le petit parc du château de Versailles, disposé à cet effet, avec toute la magnificence et la galanterie imaginables. Il y avoit dans l'allée du milieu un grand théâtre de 120 pieds de largeur, avec deux autres, dont la décoration représentoit un vaste jardin d'espaliers, dans le fond duquel paroissoit, à travers un grand portique d'architecture, une allée de charmes qui s'enfonçoit à perte de vue dans l'épaisseur d'un bois. Le long de ces espaliers, il y avoit trois rangs de vases de porcelaine remplis de fleurs ; et les côtés étoient bornés de deux corps de logis, dont l'architecture produisoit un merveilleux effet. Le devant du théâtre étoit bordé d'un double rang de semblables vases, ainsi que la face, sur une espèce d'estrade ; et quantités de girandoles de cristal brilloient parmi ces porcelaines, et en divers autres endroits, parmi la verdure et les fleurs. Mais ce qui ne c u-soit pas moins d'admiration, étoient 40 cyprès de 12 pieds de haut, posés à droite et à gauche sur chacun des trois théâtres, et 4 arcades de pareille verdure, entre le théâtre du milieu et les deux autres, au devant desquelles étoient plusieurs myrtes de 10 pieds de haut, qui formoient encore, à droite et à gauche, une espèce de petit bois, le tout éclairé de 100 lustres de cristal, avec plus de 4000 autres lumières.

Après que le Roi eut fait voir à la Reine les beaux appartements de cette délicieuse maison, Leurs Majestés descendirent dans un grand salon, où elles trouvèrent une collation de toutes sortes de fruits et de confitures, en cinq grandes machines, dont l'une étoit de diverses figures de glace et de différentes couleurs ; puis, elles allèrent à la promenade au parc et se rendirent dans ce charmant jardin, où, toute la Cour s'étant placée, la troupe du Roi représenta *le Favori* [1], comédie entremêlée d'intermèdes et d'entrées de ballets des mieux concertés, avec d'excellens concerts de voix et d'instrumens.

Le registre de Lagrange nous permet de compléter une lacune de la *Gazette*. Il nous apprend que « M. de Molière fit un prologue en marquis ridicule qui vouloit être sur le théâtre, malgré les gardes, et eut une conversation risible avec une

[1] Par M^me de Villedieu.

actrice qui fit la marquise ridicule, placée au milieu de l'assemblée. » Après le spectacle,

Il y eut, au même lieu, continue la *Gazette*, grand bal, où les seigneurs et dames qui avoient été choisis parurent dans un ajustement tout particulier. Puis, LL. MM. entrèrent dans un labyrinthe de plusieurs allées, au milieu desquelles étoient dressées quatre grandes tables, qui furent tenues par le Roi, la Reine, Monsieur et Madame, accompagnés de quantités des principales dames de la Cour, Sa Majesté servie par le duc d'Enghien, la Reine par le marquis de Bellefonds, et Monsieur et Madame par les contrôleurs généraux. Cette place étoit éclairée d'un nombre infini de lustres, de même que les allées; et la profusion des viandes les plus exquises[1] fut partout égale, ainsi que la politesse. Au reste, afin qu'il n'y manquât rien, les violons avec les hautbois, et autres instrumens, divertirent agréablement la compagnie pendant ce délicieux régal, à la sortie duquel Leurs Majestés partirent sur les trois heures du matin pour retourner à Saint-Germain, satisfaites, au point qu'il est aisé d'imaginer, de leur promenade et de toutes ces belles inventions avec lesquelles le sieur Vigarani, ingénieur du Roi, avoit préparé la scène destinée à ce divertissement.

La Cour séjourna à Versailles du 13 au 17 septembre. La troupe de Molière joua l'*Ecole des Maris*, l'*Impromptu* et l'*Amour médecin* trois fois, avec musique et ballet. Dans la journée du 14, la Reine, Madame, Mlle de Montpensier, Mlle d'Alençon et les autres dames, vêtues en amazones, assistèrent à une grande chasse.

Du 2 au 7 novembre, la Cour vint célébrer la Saint-Hubert à Versailles par deux chasses solennelles.

Il serait fastidieux et inutile de mentionner d'après la *Gazette* toutes les fois que le Roi et la Cour sont venus se livrer, à Versailles, « au divertissement de la chasse ou à celui du bal » ; nous ne parlerons donc que des fêtes les plus importantes, mais nous ne passerons pas sous silence le détail suivant, que nous trouvons dans les Comptes des Bâtiments. En 1665, on construisit dans le parc une ramasse ou glissoire en

[1] On trouve dans la *Gazette* de 1665 (T. I, p. 44) quelques détails sur un de ces « soupers vraiment royaux, admirés pour l'extraordinaire profusion de viandes servies en pyramides, entremêlées de grand nombre de corbeilles remplies d'oranges et de citrons, d'où sortoient plusieurs flambeaux, ce qui ne faisoit pas un moins agréable effet que le reste ».

bois, sur laquelle le Roi et M^lle de la Vallière « aimoient à se jouer »[1].

Le Roi, dit la *Gazette*, ayant choisi Versailles comme le lieu le plus agréable pour les divertissements des derniers jours de carnaval, y arriva le 20 février avec toute la Cour et y traita à dîner Monsieur, Madame, M^lle de Montpensier et plusieurs autres princesses et dames avec une magnificence extraordinaire. Le soir, il y eut bal dans le vestibule du château, qui fut commencé par Sa Majesté avec la Reine, et continué par Monsieur et Madame, puis par le duc d'Enghien avec la duchesse[2], et par les autres seigneurs et dames, vêtus et masqués d'une manière des plus superbes, notamment le Roi qui avoit un habit moitié à la persienne et moitié à la chinoise, chargé de pierreries, et ce divertissement fut suivi d'un souper servi encore avec une somptuosité vraiment royale.

Le lendemain, tout ayant été préparé pour les courses, dans la place devant l'Orangerie, où Sa Majesté avoit fait en quatre jours préparer le camp environné de balustrades, sur lesquelles étoient disposées des têtes en divers endroits, la Reine s'y rendit sur les quatre heures du soir, aussi richement que galamment déguisée, avec un habit éclatant de pierreries et de broderies, accompagnée de M^lle de Montpensier, non moins magnifiquement habillée à la turque, de la duchesse d'Enghien et des autres princesses et dames en un équipage des plus avantageux. Aussitôt que Sa Majesté se fut placée en un fauteuil, ainsi que sa compagnie, à droite et à gauche sur des bancs, l'on aperçut une nombreuse troupe de chevaliers qui entroient par la porte du petit parc, aux fanfares des trompettes et au bruit de deux timballiers; le duc de Saint-Aignan, des mieux vêtus à la persienne et très-bien monté, étant à la tête en qualité de maréchal de camp général, précédant les principales beautés de la Cour, toutes admirablement équipées et sur des chevaux choisis, conduites par Madame, avec une veste des plus superbes et sur un cheval blanc houssé de brocart, semé de perles et de pierreries, ainsi que son habit. Le Roi marchoit après, ne se faisant pas moins connoître à cette haute mine qui lui est particulière qu'à son riche vêtement à la hongroise, couvert d'or et de pierreries, avec un casque de même, ondoyé de plumes, et à la fierté de son cheval, qui sembloit plus superbe de porter un si grand monarque que de la magnificence de son caparaçon et de sa housse pareillement couverte de pierreries. Monsieur joignoit Sa Majesté, richement vêtu à la turque et monté sur un cheval blanc, caparaçonné et houssé, avec quantité de perles. Le duc d'Enghien étoit à côté de Son Altesse Royale, superbement habillé en indien et monté à l'avantage ainsi que les autres seigneurs qui suivoient en dix quadrilles.

[1] En 1667, on rétablit la glissoire du parc, qui sans doute s'était détraquée (*Comptes des Bâtiments*).

[2] Anne de Bavière, duchesse d'Enghien.

La Cour ne retourna à Saint-Germain que le 27 février.

Au commencement de novembre, le Roi fit à Versailles les réjouissances de la Saint-Hubert avec beaucoup plus de solennité que les années précédentes. Pendant six jours il y eut chasses, concerts, bal, festins et comédies. La troupe de Molière, du 6 au 9, joua *Attila*, tragédie nouvelle de Corneille, que Molière avait payée 2000 livres à son auteur, et trois pièces de M. de Visé : la *Veuve à la mode*, une pastorale et l'*Embarras de Godard* ou l'*Accouchée*. La Cour revint à Paris, le 9, pour passer l'hiver dans le palais des Tuileries.

## 1668.

Du 21 au 30 avril, le Roi, la Reine, Monsieur et Madame, se divertirent, « en cette agréable saison », à Versailles. Le registre de Lagrange nous apprend que pendant ce séjour la troupe de Molière vint jouer *Amphitryon*, le *Médecin malgré lui*, *Cléopâtre* [1], le *Mariage forcé* et l'*Ecole des Femmes*.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV résolut de donner une grande fête en sa maison de Versailles.

La faveur de Mlle de la Vallière arrivait à sa fin. Mme de Montespan commençait, depuis 1667, à être la maîtresse préférée du Roi, bien que Mlle de la Vallière restât « la maîtresse déclarée », selon le langage du temps. Athénaïs de Mortemart, mariée en 1663 au marquis de Montespan, avait alors vingt-six ans et était, dit Saint-Simon, « belle comme le jour ». Tous les contemporains, Mme de Sévigné, Mme de la Fayette, Loret, etc., parlent avec admiration de ses beaux cheveux blonds, de ses yeux bleus à la fois pleins de feu et de douceur, de la blancheur éblouissante de son teint, de l'élégance de sa taille ; et les portraits qui restent d'elle attestent la vérité de ces éloges.

La Palatine, qui n'aimait pas Mme de Montespan, écrit :

La Montespan étoit plus blanche que La Vallière ; elle avoit une belle bouche, de belles dents, mais elle avoit l'air effronté ; on voyoit sur sa figure qu'elle avoit quelque projet en vue. Elle avoit de

[1] *Marc-Antoine* ou *Cléopâtre*, tragédie par La Thorillière.

beaux cheveux blonds, de belles mains, de beaux bras, ce que La Vallière n'avoit pas, mais celle-ci étoit fort propre, et la Montespan une sale personne [1].

Loret, dans ses vers de gazetier, dit :

L'adorable de Mortemart,
Très-aimable mignonne, car,
C'est une des plus ravissantes,
Des plus sages, des plus charmantes,
De toutes celles de la Cour.....
Fit la quête ce saint jour-là
D'un air si doux et si modeste.....
Ou pour parler plus dignement,
Avec un si noble agrément,
Que tout chrétien, tant fût-il sage,
Etoit charmé de son visage
Plutôt angélique qu'humain.....
Oh ! que sa brillante jeunesse
De libertés fut larronesse,
Et que ses propos gracieux,
Et la douceur de ses beaux yeux,
Embellis de clartés divines,
Firent d'innocentes rapines,
Puisqu'il est vrai qu'au même instant,
Cet objet, toujours éclatant,
Qui de mille amours est la source,
Attaquoit les cœurs et la bourse.

Quand elle mourut, en 1706, à soixante-six ans, Saint-Simon [2] prétend « qu'elle étoit encore belle et paroissoit tout ce qu'elle avoit été » ; mais la Palatine dit précisément le contraire : « Je suis convaincue que vous n'avez pas autant de rides que moi, mais je ne m'en soucie nullement : n'ayant jamais été belle, je n'y ai pas perdu grand'chose. Puis je vois que celles que j'ai connues belles jadis sont, à cette heure, plus laides que moi : âme qui vive ne reconnoîtroit plus Mme de la Vallière ; Mme de Montespan a la peau comme quand les enfants s'amusent à jouer avec du papier, à le plier et à le replier ; tout son visage est recouvert de petites rides si rapprochées les unes des autres que c'en est étonnant ; ses beaux cheveux

[1] Lettres, édit. G. Brunet, II, 89.
[2] *Additions au Journal de Dangeau*, XI, 382.

sont blancs comme la neige, et toute la figure est rouge[1]. »

Mme de Montespan avait encore plus d'esprit que de beauté et de grâce.

Il n'étoit pas possible, dit Saint-Simon[2], d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formoit comme un langage particulier, mais qui étoit délicieux, et qu'elle communiquoit si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles que, sans l'avoir été, elle avoit élevées chez elle, le prenoient toutes, et qu'on le sent et on le reconnoît encore aujourd'hui[3] dans le peu de personnes qui en restent. C'étoit le langage naturel de son frère[4] et de ses sœurs[5].

Voltaire dira plus tard, d'après les contemporains : « Ces quatre personnes plaisaient universellement par un tour singulier de conversation mêlé de plaisanterie, de naïveté et de finesse, qu'on appelait l'esprit des Mortemart. »

Mais toute médaille, quelque belle soit-elle, a son revers. Mme de Montespan, nous dit encore Saint-Simon, « étoit impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tiroit entraîne après soi ». Même après sa disgrâce, « elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine, qu'elle avoit usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite ».

Le Roi, qui rencontrait sans cesse Mme de Montespan chez la Reine ou chez Mlle de la Vallière, son amie, fut séduit par sa grâce et surtout par son esprit ; il déclara sa passion ; Mme de Montespan résista, prévint son mari, qui trouvant sans doute la chose utile pour ses intérêts, laissa faire. « Mme de Montespan, écrit Dangeau, résista longtemps, avertit son mari, le pressa de l'emmener en Guyenne, puis succomba. » Plus tard, mais trop tard, M. de Montespan se fâcha. Il se livra alors à de violentes récriminations, fit du scandale et n'obtint pour tous résultats que ces paroles de sa femme : « Il est ici[6] qui fait des contes dans la cour ; je

[1] Édition Jaeglé, I, 288 — 29 décembre 1701.
[2] *Mémoires*, éd. Hachette, VI, 44.
[3] Vers 1745, époque à laquelle Saint-Simon écrivait ses *Mémoires*.
[4] Le maréchal de Vivonne.
[5] La marquise de Thianges et l'abbesse de Fontevrault.
[6] A Saint-Germain, en 1668.

suis honteuse de voir que mon perroquet et lui amusent la canaille », — et ces mots du Roi dans une lettre à Colbert : « Montespan est un fol. »

Le Roi, dit Mme de Caylus, prit donc de l'amour pour Mme de Montespan dans le temps qu'il vivoit avec Mme de La Vallière, en maîtresse déclarée; et Mme de Montespan, en maîtresse peu délicate, vivoit avec elle : même table, et presque même maison. Elle aima mieux d'abord qu'il en usât ainsi, soit qu'elle espérât par là abuser le public et son mari, soit qu'elle ne s'en souciât pas, ou que son orgueil lui fît goûter le plaisir de voir à tous les instans humilier sa rivale.

Mlle de la Vallière accepta cette position humiliante et resta à la Cour jusqu'en avril 1674, qu'elle se retira définitivement chez les Carmélites. Pendant quatre ans, le Roi donna à la France le scandale de son double adultère et de ses deux maîtresses.

Le duc de Créqui, premier gentilhomme de la Chambre, le maréchal de Bellefonds, premier maître d'hôtel, et Colbert, surintendant des bâtiments, avaient organisé la fête avec une magnificence sans pareille. Trois mille personnes furent invitées.

La collation fut servie dans le bosquet de l'Etoile[1], décoré de vases de fleurs, de sculptures exécutées par Le Hongre, Houzeau et Van Opstal, et de rocailles faites par Quesnel[2].

Au lieu de sièges de gazon il y avoit tout autour du cabinet des couches de melons, dont la quantité, la grosseur et la bonté étoient surprenantes pour la saison. Ces couches étoient faites d'une manière surprenante..... Comme il y a cinq allées qui se terminent toutes dans ce cabinet et qui forment une étoile, l'on trouvoit ces allées ornées de chaque côté de 26 arcades de cyprès. Sous chaque arcade, et sur des sièges de gazon, il y avoit de grands vases remplis de divers arbres chargés de leurs fruits. Dans la première de ces allées, il n'y avoit que des orangers de Portugal. La seconde étoit toute de bigarotiers et de cerisiers mêlés ensemble. La troisième étoit bordée d'abricotiers et de pêchers. La quatrième de groseilliers

[1] Je trouve ce détail et quelques autres relatifs à la fête sur un plan manuscrit du parc de Versailles en 1668 conservé au cabinet des Estampes et dont nous reparlerons au chapitre du Parc. Ce plan a été gravé par F. de Lapointe en 1668. Cette date m'est donnée par les Comptes des Bâtiments, qui mentionnent le paiement fait à Lapointe.

[2] *Comptes des Bâtiments.*

de Hollande. Et dans la cinquième l'on ne voyoit que des poiriers de différente espèce. Tous ces arbres faisoient un agréable objet à la vue, à cause de leurs fruits, qui paroissoient encore davantage contre l'épaisseur du bois[1].

On se rendit ensuite au théâtre[2], construit par Vigarani avec de la feuillée, des tapisseries et divers décors imitant le marbre. Avant la représentation, on offrit aux dames des oranges et toutes sortes de fruits. Puis on joua les *Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, opéra de Quinault, musique de Lulli, et *George Dandin*, pièce nouvelle de Molière. Il est probable que les mieux informés des spectateurs rirent de M. de Montespan, quand ils entendirent Lubin s'écrier en parlant de George Dandin :

De quoi s'avise-t-il d'être jaloux de sa femme et de vouloir qu'elle soit à lui tout seul? C'est un impertinent[3], et M. le Vicomte lui fait trop d'honneur.

Après la comédie, la compagnie passa dans un grand salon de verdure construit par Gissey[4]. Ce salon[5], dont la décoration fut l'une des merveilles de la fête, mérite une description particulière.

Il y avoit, dit la *Gazette*, outre trois grands buffets et plusieurs autres ornemens, un rocher au milieu, qui représentoit le Parnasse avec Apollon et les Muses, le tout d'argent ; et Leurs Majestés soupèrent à l'entour de cette admirable machine avec d'autant plus de plaisir, que les lumières la rendoient des plus brillantes, et qu'une infinité de cascades y formoient un très-agréable murmure.

Les tables et les buffets, destinés au souper, étaient couverts de girandoles, de grands vases, de figures, de bassins, de cassolettes, de pots à fleurs, tous en argent et merveilleusement travaillés ; aux bouts des buffets étaient placés des guéridons d'argent de six pieds de haut, sur lesquels étaient

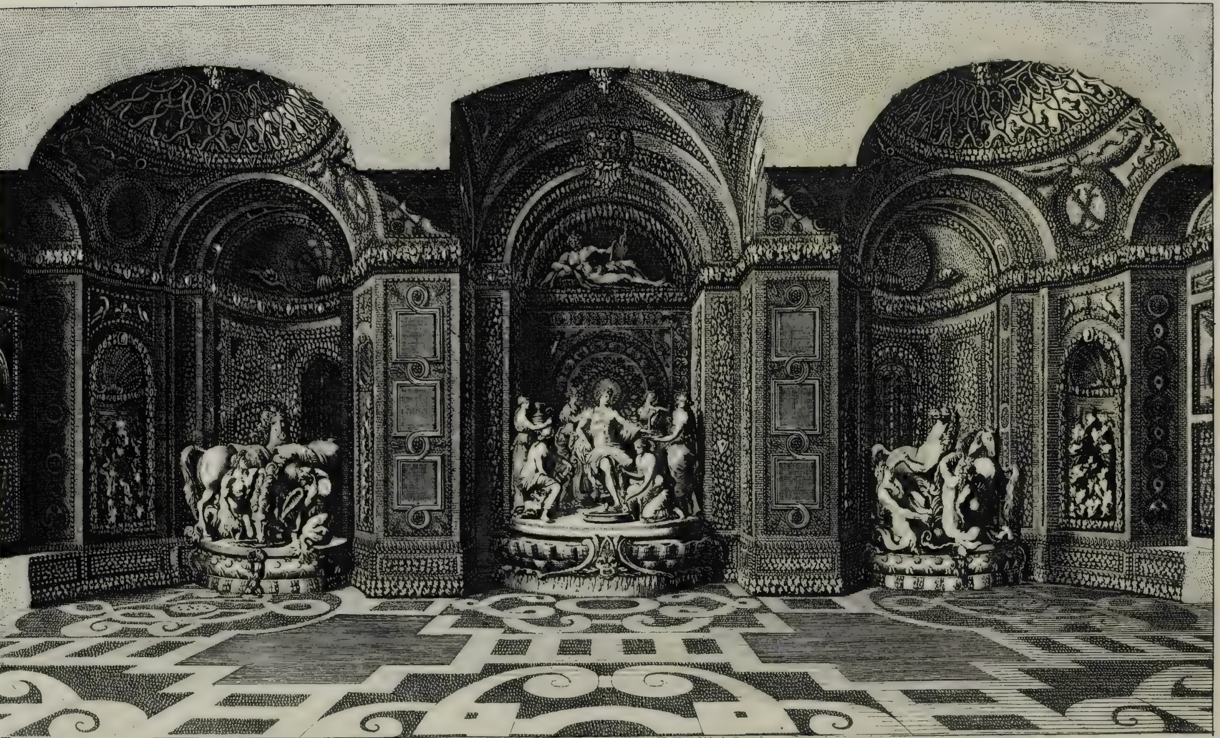
[1] Félibien, *Relation de la fête du 18 juillet 1668.*

[2] Le théâtre était établi là où est aujourd'hui le bassin de Saturne (*Plan manuscrit* de 1668).

[3] On sait que Louis XIV disait : « C'est un fol ! »

[4] Henri Gissey, ingénieur et dessinateur des plaisirs du roi, membre de l'académie royale de peinture, mort en 1673.

[5] Le salon destiné au souper était établi là où se trouve le bassin de Flore (*Plan manuscrit* de 1668).



Heliogr. & Imp. E. Charreyre, Paris

LA GROTTE DE THÉTIS.

des girandoles, toujours en argent, allumées de dix bougies de cire blanche ; devant chaque table, il y avait une cuvette d'argent pesant 1000 marcs [1]. La plupart de ces beaux ouvrages, chefs-d'œuvre des orfèvres du temps, avaient été exécutés aux Gobelins, où existait non seulement une manufacture de tapisseries, mais encore des ateliers de bijouterie, d'ébénisterie, de marqueterie et d'orfévrerie, où les plus habiles ouvriers travaillaient, pour les bâtiments du Roi, sous la direction de Lebrun et d'après les dessins des plus excellents artistes.

On alla ensuite dans la salle de bal, construite par Levau [2], partie en verdure, partie en décors imitant le marbre, et ornée d'orangers et de jets d'eau. A deux heures du matin, les danses terminées, on alla voir les illuminations du parc et les feux d'artifice, dont Gissey avait dirigé les préparatifs. La façade du château donnant sur les jardins était ornée de 45 figures, Janus, diverses Vertus, trophées de guerre, lyres, etc., représentés par des feux de couleurs diverses et d'un éclat extraordinaire. L'Allée-Royale était éclairée d'un bout à l'autre par 72 thermes en feux de couleur, d'où partirent des milliers de fusées. Des feux grégeois brûlaient sur le bassin de Latone. Enfin un premier feu d'artifice, qui coûta 3000 livres, fut tiré, par l'artificier Fivry, du côté du grand étang, devenu plus tard la pièce d'eau des Suisses ; et quand tout le monde crut que la fête était terminée, un second feu de 2700 livres, fut tiré par Liégeois, vers la Tour d'eau. Enfin quand toutes les lumières s'éteignirent, « l'on s'aperçut, dit Félibien, que le jour, jaloux des avantages d'une si belle nuit, commençoit à poindre ».

Les dépenses de la fête s'élevèrent à 117,033 livres [3].

Déjà, comme nous l'avons dit, Louis XIV avait fait exécuter d'assez grands travaux, pour augmenter et embellir le parc : La grotte de Thétis, construite par Pierre de Francine, était devenue le principal ornement des jardins. Nous en donnons la description faite par M$^{lle}$ de Scudéri, en faisant

[1] Félibien.
[2] Premier architecte du Roi. — La salle de bal était établie là où est aujourd'hui le bassin de Cérès (*Plan manuscrit* de 1668).
[3] *Comptes des Bâtiments.*

remarquer qu'elle ne parle pas des groupes de Girardon et de Marsy, qui, en effet, ne furent placés que quelques années après.

Nous fûmes vers la Grotte, qui est au bout de l'allée, et comme elle a trois grandes arcades, qu'elle est ornée de bassetailles [1], la belle Etrangère l'eût prise pour un magnifique arc de triomphe, si elle n'eût pas remarqué que les arcades étoient fermées par des portes à jour toutes dorées, d'un travail admirable, avec un soleil à celle du milieu [2]. La seule chose qui lui fit connoître d'aussi loin que c'étoit une grotte, fut un long rang de coquilles dorées, qui règne au haut des arcades. Mais lorsque les portes s'ouvrirent, et que toutes ces personnes aperçurent la merveilleuse beauté de cette grotte, elles dirent cent choses ingénieuses pour marquer leur admiration. En effet, il n'est pas possible, la première fois qu'on voit une si belle chose, de ne douter pas de ce qu'on voit et de ne s'imaginer pas que c'est un enchantement. Les yeux sont ravis, les oreilles sont charmées, l'esprit est étonné, et l'imagination est accablée, s'il faut ainsi dire, par la multitude des beaux objets.

Cette grotte est très-magnifique, grande [3], spacieuse, ayant trois enfoncemens, dont les diverses beautés ont pourtant du rapport entre elles. Le Soleil est encore représenté au haut de la grotte comme un astre dominant en tous lieux. Tous les ornemens que l'architecture peut recevoir, y paroissent formés par des coquillages, du moins ceux qui peuvent convenir aux eaux, comme des poissons et des oiseaux aquatiques, vrais ou fabuleux. On voit aussi en divers endroits des masques et des trophées d'armes industrieusement formés de coquillages et de nacres de diverses couleurs, dont la nuance et la variété jointe à une juste symétrie font mille objets tous nouveaux et tous surprenans, et des arabesques qui plaisent infiniment. On voit à toutes les encoignures de grandes coquilles de marbre jaspé [4], d'où l'eau s'épanche avec une abondance extrême. Neptune est représenté dans l'enfoncement du haut de la grotte, tenant une urne renversée, d'où il sort une si grande quantité d'eau, qu'il s'en forme une grande nappe de cristal mobile, s'il est permis de parler ainsi, qui occupe toute la largeur de la grotte, et par sa beauté, comme par son murmure, remplit l'esprit d'étonnement et

[1] Les sculptures de la façade étaient de Van Opstal (*Comptes des Bâtiments*).

[2] Ces belles grilles, dont nous pouvons encore admirer le dessin sur la gravure de Lepautre (Chalcographie, n° 2574), avaient été exécutées en 1666 par Mathieu Breton et dorées par Goy. En 1667, on les boucha avec des nattes (*Comptes des Bâtiments*).

[3] Elle avait, à l'intérieur, 18 mètres de long sur 13 mètres et demi de large.

[4] Elles furent posées en 1668.

d'admiration. On voit encore des Tritons et des Néréides en divers endroits, formés de nacre et d'autres coquillages qui jettent de l'eau abondamment et qui portent pour tribut à Neptune des oiseaux ou des poissons de leur empire.

A l'entrée de la grotte paroît une table de marbre rouge ; il est vrai qu'elle devient bientôt une table d'eau par un jet d'une grosseur prodigieuse, qui part avec tant d'impétuosité, qu'on diroit qu'il va percer le haut de la grotte et monter jusques au ciel. Mais, outre ces grandes nappes d'eau, ces grandes coquilles, ces Tritons, ces Néréides et ce jet prodigieux, on voit quatre chandeliers aquatiques [1], s'il est permis de les nommer ainsi, qui sont d'une invention admirable ; ils ont, au lieu de lumière, chacun six branches dorées en figure d'algue marine, qui jettent de l'eau en abondance, et dont les jets, se croisant, font un objet merveilleux et nouveau. Au-dessus des deux coquilles de marbre jaspé qu'on voit en entrant aux deux côtés de l'enfoncement de la grotte, paroît le chiffre du Roi, sur un fond de coquillage gris-de-lin, formé de petites coquilles de nacre, qui semblent des perles ; la couronne fermée, qui est au-dessus du chiffre, est ornée de fleurs de lys de nacre, entremêlées d'ambre, qui semble de l'or. Plusieurs miroirs enchâssés dans des coquillages multiplient encore tous ces beaux objets, et mille oiseaux de relief, parfaitement imités, trompent les yeux pendant que les oreilles sont agréablement trompées : car par une invention toute nouvelle, il y a des orgues [2] cachés et placés de telle sorte, qu'un écho de la grotte leur répond d'un côté à l'autre, mais si naturellement et si nettement, que tant que cette harmonie dure, on croit effectivement être au milieu d'un bocage, où mille oiseaux se répondent, et cette musique champêtre mêlée au murmure des eaux, fait un effet qu'on ne peut exprimer.

On place même quelquefois en divers endroits de ce beau lieu, des orangers, des festons de fleurs qui conviennent à tout le reste ; mais enfin il paroît une si grande abondance d'eau dans cette belle grotte, qu'il semble qu'il faille que la mer en soit le réservoir : et pour montrer qu'on en a de reste, quand on veut faire voir tous ces aimables objets d'un peu plus loin, et qu'on a fait retirer la compagnie, mille petits jets d'eau croisés sortent à six pas de là, et ne s'élèvent qu'autant qu'il faut pour en défendre l'entrée, et non pas pour en ôter la vue [3].

[1] Ces quatre chandeliers en rocaille avaient été faits par Berthier (*Comptes des Bâtiments*, 1670).

[2] Exactement il y avait un orgue hydraulique, dont l'harmonie, nous dit Denis, imite le ramage et le gazouillement des oiseaux. Les Comptes des Bâtiments nous apprennent qu'il fallait souvent le réparer.

[3] Ces mille petits jets d'eau n'étaient pas toujours aussi inoffensifs ; on voit sur la gravure de Pérelle que les badauds qui regardaient la Grotte à travers les grilles étaient quelquefois inondés lorsqu'on les faisait partir à l'improviste. Cette surprise existait dans toutes les grottes.

Pendant l'automne de cette année 1668, le parc fut visité par d'autres illustres personnages : La Fontaine, Molière, Racine et Boileau.

Après avoir achevé son charmant roman de Psyché [1], La Fontaine voulut le lire à ses trois amis. Ils avaient l'habitude de se communiquer leurs œuvres, afin de profiter des « avis sincères » qu'ils se donnaient mutuellement. Boileau proposa d'aller à Versailles, où l'on pourrait, après avoir entendu les aventures de Psyché, avoir le loisir de se promener et d'admirer lès jardins et les fleurs. Le récit de cette promenade, mêlé d'agréables descriptions du palais du Roi, forme l'introduction du roman, et nous n'avons plus qu'à laisser parler La Fontaine.

Quatre amis, dont la connoissance avoit commencé par le Parnasse, lièrent une espèce de société que j'appellerois académie si leur nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent autant regardé les muses que le plaisir. La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations réglées et tout ce qui sent la conférence académique. Quand ils se trouvoient ensemble et qu'ils avoient bien parlé de leurs divertissemens, si le hasard les faisoit tomber sur quelque point de science ou de belles-lettres, ils profitoient de l'occasion : c'étoit toutefois sans s'arrêter trop longtemps à une même matière, voltigeant de propos en autre, comme des abeilles qui rencontreroient en leur chemin diverses sortes de fleurs. L'envie, la malignité, ni la cabale, n'avoient de voix parmi eux. Ils adoroient les ouvrages des anciens, ne refusoient point à ceux des modernes les louanges qui leur sont dues, parloient des leurs avec modestie, et se donnoient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tomboit dans la maladie du siècle, et faisoit un livre, ce qui arrivoit rarement.

Polyphile [2] y étoit le plus sujet (C'est le nom que je donnerai à l'un de ces quatre amis). Les aventures de Psyché lui avoient semblé fort propres pour être contées agréablement. Il y travailla longtemps sans en parler à personne : enfin, il communiqua son dessein à ses trois amis, non pas pour leur demander s'il continueroit, mais comment ils trouvoient à propos qu'il continuât. L'un lui donna un avis, l'autre un autre : de tout cela il ne prit que ce qu'il lui plut. Quand l'ouvrage fut achevé, il demanda jour et rendez-vous pour le lire.

Acanthe (Racine) ne manqua pas, selon sa coutume, de proposer

[1] Publié en 1669.
[2] La Fontaine. — Celui qui aime beaucoup de choses, qui aime tout.

une promenade en quelque lieu, hors de la ville, qui fût éloigné, et où peu de gens entrassent : on ne les viendroit point interrompre ; ils écouteroient cette lecture avec moins de bruit et plus de plaisir. Il aimoit extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile lui ressembloit en cela ; mais on peut dire que celui-ci aimoit toutes choses. Ces passions, qui leur remplissoient le cœur d'une certaine tendresse, se répandoient jusqu'en leurs écrits, et en formoient le principal caractère. Ils penchoient tous deux vers le lyrique, avec cette différence qu'Acanthe avoit quelque chose de plus touchant, Polyphile de plus fleuri. Des deux autres amis, que j'appellerai Ariste (Boileau) et Gelaste (Molière), le premier étoit sérieux sans être incommode ; l'autre étoit fort gai.

La proposition d'Acanthe fut approuvée. Ariste dit qu'il y avoit de nouveaux embellissemens à Versailles ; il falloit les aller voir, et partir matin, afin d'avoir le loisir de se promener après qu'ils auroient entendu les aventures de Psyché. La partie fut incontinent conclue : dès le lendemain ils l'exécutèrent. Les jours étoient encore assez longs, et la saison belle : c'étoit pendant le dernier automne.

Arrivés à Versailles, « nos quatre amis » visitèrent la Ménagerie, puis l'Orangerie [1].

La beauté et le nombre des orangers et des autres plantes qu'on y conserve, dit La Fontaine, ne se sauroit exprimer. Il y a tel de ces arbres qui a résisté aux attaques de cent hivers.

Acanthe (Racine), ne voyant personne autour de lui que ses trois amis (celui qui les conduisoit étoit éloigné), Acanthe, dis-je, ne se put tenir de réciter certains couplets de poésie que les autres se souvinrent d'avoir vus dans un ouvrage de sa façon.

Sommes-nous en Provence ?
Quel amas d'arbres toujours verts
Triomphe ici de l'inclémence
Des aquilons et des hivers !

Jasmins, dont un air doux s'exhale,
Fleurs, que les vents n'ont pu ternir,
Aminte en blancheur vous égale,
Et vous m'en faites souvenir.

Orangers, arbres que j'adore,
Que vos parfums me semblent doux !
Est-il dans l'empire de Flore
Rien d'agréable comme vous ?

[1] Il s'agit de l'Orangerie de Lemercier.

Vos fruits aux écorces solides
Sont un véritable trésor ;
Et le jardin des Hespérides
N'avoit point d'autres pommes d'or.

Lorsque votre automne s'avance,
On voit encore votre printemps ;
L'espoir avec la jouissance
Logent chez vous en même temps.

Vos fleurs ont embaumé tout l'air que je respire ;
Toujours un aimable zéphire
Autour de vous se va jouant.
Vous êtes nains [1] ; mais tel arbre géant,

Qui déclare au soleil la guerre,
Ne vous vaut pas ;
Bien qu'il couvre un arpent de terre
Avec ses bras.

Après le dîner, ils visitèrent les appartements du château, et admirèrent surtout l'ameublement et les tapisseries de la chambre et du cabinet du Roi.

Du château ils passèrent dans les jardins, et prièrent celui qui les conduisoit, de les laisser dans la Grotte jusqu'à ce que la chaleur fût adoucie ; ils avoient fait apporter des sièges. Leur billet venoit de si bonne part [2], qu'on leur accorda ce qu'ils demandoient : même afin de rendre le lieu plus frais, on en fit jouer les eaux.... Les quatre amis ne voulurent point être mouillés ; ils prièrent celui qui leur faisoit voir la Grotte de réserver ce plaisir pour le bourgeois ou pour l'Allemand, et de les placer en quelque coin où ils fussent à couvert de l'eau.

C'est dans ce beau lieu que La Fontaine, assis au milieu de Molière, de Racine et de Boileau, après avoir toussé plusieurs fois « pour se nettoyer la voix », prit son cahier et fit sa lecture.

1669.

Le Roi allait souvent se rafraîchir et se reposer dans la

[1] En effet, la gravure de Pérelle ne nous montre que de petits arbres.
[2] Quand le Roi n'était pas à Versailles, on délivrait des billets pour visiter le château et le parc. Mlle de Scudéry le dit également.

Grotte. Il s'en servit aussi, dans ses fêtes, pour y donner la collation ou le concert à la Cour.

Le 11 août, Leurs Majestés, avec lesquelles étoient Monsieur, mademoiselle d'Orléans, madame de Guise et plusieurs des principales dames de la Cour, allèrent à Versailles, où le prince de Toscane se rendit aussi, accompagné du duc de Guise Cette illustre compagnie étant entrée dans le parc, s'y promena en calèches; puis alla dans la Grotte, où elle eut le divertissement d'une excellente musique, avec un beau régal de fruits et de confitures, en de grands bassins posés sur des guéridons, dans tous les angles de ce lieu, qui étoit éclairé d'une infinité de lumières à l'entour de la corniche. De là, tout ce beau monde étant allé à l'Orangerie, qui étoit aussi très-bien éclairée, les divertissemens y furent continués par la comédie françoise, représentée sur un théâtre des plus galans. Puis, on passa en un vestibule de verdure, où il y eut bal, auquel les dames parurent extraordinairement parées. Ensuite, la compagnie fut régalée d'une superbe collation, sur une table qui prit la place du théâtre; et tous les divertissemens se terminèrent par un très-beau feu d'artifice dans le parc, et un concert de trompettes et de timbales; de manière que le prince de Toscane admira également la galanterie et la magnificence du plus grand monarque de l'Europe[1].

## 1670.

Le duc de Buckingham, favori du roi d'Angleterre Charles II, fut l'hôte principal reçu à Versailles en 1670. Le 23 août, Louis XIV le promena dans le parc et lui donna, sur le canal, un concert; puis il le mena dans la Grotte, où l'attendait une collation. Mais la fête principale eut lieu le 6 septembre.

Ce jour, dit la *Gazette*, Leurs Majestés, accompagnées de toute la Cour, allèrent l'après-dînée continuer leurs divertissemens au château de Versailles, et le Roi y régala de rechef le duc de Buckingham, d'une manière qui fit assez voir combien Sa Majesté l'estime. D'abord, on prit le plaisir de la promenade dans le petit parc; puis toute la compagnie alla sur le grand canal, où elle trouva une splendide collation apprêtée sur une île, d'une manière des plus galantes. A l'issue de ce régal, on retourna dans le petit parc, et la nuit étant survenue, on se rendit à l'entrée d'un bois, où avoit été dressé[2] un théâtre des plus surprenans, dans un grand salon,

[1] *Gazette*, 1669.
[2] Par Vigarani (*Gazette*, p. 812). Le théâtre était décoré de lustres, de girandoles, de vases dorés et de porcelaine, de feuillages et de fleurs.

auquel on fut conduit par une longue allée, éclairée de quantité de lustres. La compagnie y eut le divertissement de la comédie, par la troupe royale, accompagnée dans les entr'actes, d'une excellente musique et symphonie [1] ; et, au sortir de ce lieu, elle entra dans l'allée des Cascades [2], où les plaisirs furent continués par un feu d'artifice des plus beaux qui se fussent encore vus. Leurs Majestés passèrent ensuite dans la salle et le vestibule du château, où les attendoit un très-magnifique souper, qui dura jusques à trois heures après minuit [3].

Le lendemain, le Roi régala encore le duc de Buckingham d'une excellente musique de voix dans la salle proche la vieille chapelle [4]; puis Sa Majesté ramena à Saint-Germain sa compagnie extraordinairement satisfaite de tant de divertissements.

## 1671.

Le 12 septembre, Leurs Majestés, avec lesquelles étoient monseigneur Le Dauphin, Monsieur et tous les seigneurs et dames de la Cour, prirent le divertissement de la comédie, par la troupe royale, dans l'une des cours de ce château. Ensuite elles entrèrent dans le parc, qui étoit de tous côtés éclairé d'une infinité de lumières, de différentes façons, et si ingénieusement placées, qu'elles produisoient le plus bel effet du monde. Elles se rendirent aussi vers le Théâtre-d'Eau [5], depuis peu ajouté aux autres beautés qui rendent ce lieu si délicieux, où elles furent agréablement diverties par les différentes figures qu'un art ingénieux y fait prendre à l'eau, et par une agréable musique et symphonie. De là, elles allèrent dans la Grotte, où le souper fut servi avec une magnificence merveilleuse, de manière qu'il ne manqua rien pour combler de plaisir tous les sens de cette royale compagnie, ainsi que le lendemain, que cette fête fut continuée [6].

## 1672.

Ce fut en 1669 que Levau, premier architecte du Roi, commença la transformation de l'élégant château de Louis XIII,

[1] De la composition de Lulli.

[2] Ou Allée-d'Eau ; elle venait d'être construite par Claude Perrault, ainsi que le parterre du Nord.

[3] Les viandes et les fruits furent apportés sur de grands brancarts d'argent (*Gazette*, 820).

[4] La chapelle du château de Louis XIII était établie dans le pavillon d'angle sud-est, sur l'emplacement actuel du vestibule de l'escalier de la Reine.

[5] Ce bosquet est occupé aujourd'hui par le Rond-Vert.

[6] *Gazette de France.*

dont la petitesse ne s'accommodait pas aux besoins et aux projets de Louis XIV. Le 3 août 1672, au retour de la campagne de Hollande, le Roi vint visiter ses bâtiments de Versailles, « qu'il trouva fort avancés ».

Les séjours du Roi deviennent plus longs; dès à présent, Versailles n'est plus une simple maison de plaisance pour y donner des fêtes ou pour s'y reposer après la chasse ; le château agrandi, le « château neuf », comme on disait alors, est devenu une résidence royale ; Louis XIV y reçoit les ambassadeurs étrangers comme à Saint-Germain. La Cour réside à Versailles du 1er septembre au 10 octobre, et y prend les « divertissements de la saison, entre lesquels la comédie a ses jours ». Le 17 septembre, la troupe du Roi représente les *Femmes savantes*, et le 20, les Italiens jouent une de leurs pièces les plus comiques ; le 21, la troupe royale joue encore.

## 1673.

Le caractère de résidence s'accentue de plus en plus. Après le siège de Maëstricht, Louis XIV arrive à Versailles le 13 octobre et y séjourne jusqu'au 30 novembre.

Le 16 octobre, les compagnies souveraines vinrent féliciter le Roi sur son heureux retour d'une si glorieuse campagne. Le premier président du Parlement, M. de Lamoignon, le président Gonthier, de la Chambre des comptes, le sieur Le Camus, premier président de la Cour des aides, le sieur Chauvry, premier président de la Cour des monnaies, et le sieur Pelletier, prévôt des marchands de Paris, firent chacun un discours à S. M. — Le 17, on chassa. Monseigneur le Dauphin, qui devait être plus tard un grand chasseur, fit ses débuts en tuant huit faisans et en montrant beaucoup d'adresse. — Le 19, le nouvel archevêque de Tours, et le 21, le nouvel évêque d'Aire prêtèrent serment de fidélité entre les mains du Roi. — Le 20, le Grand-Conseil, le 22, l'Université de Paris vinrent rendre leurs respects au Roi. — Le 24, le comte de Molina, ambassadeur du roi d'Espagne, eut son audience de congé. — Le 25, il y eut comédie. — Le 30, l'Académie française vint, à son tour, faire ses compliments à Sa Majesté.

Le 3 novembre, on solennisa la fête de Saint-Hubert par une grande chasse du cerf vers la côte de Buc. — Le 5, la nouvelle duchesse d'York et la duchesse de Modène, sa mère, se rendant en Angleterre, vinrent à Versailles présenter leurs hommages à la Reine. On les mena voir les appartements neufs du château, les jardins et les eaux; avant leur départ pour Paris, on leur donna une superbe collation. — Le 15, l'ambassadeur de Venise, le signor Justiniani, eut sa première audience du Roi, de la Reine et du Dauphin. — Le 16, le grand Condé, ayant quitté l'armée de Flandre, vint saluer le Roi, qui le reçut avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer. — Le 22, le sieur de la Croix, secrétaire de l'ambassadeur de France à Constantinople, présenta au Roi le traité d'alliance entre la France et la Porte signé le 6 juin, par lequel le Roi obtenait de grands avantages pour la religion et le commerce[1].

## 1674.

Le premier séjour de la Cour en cette année fut du 8 février au 19 avril. Le P. Bourdaloue prêcha pendant le carême.

Le second séjour, le plus long qu'eut encore fait Louis XIV, dura quatre mois, du 30 juin à la fin d'octobre ; pendant ce temps, le Roi donna la dernière des grandes fêtes de Versailles. Félibien en a publié une longue description à laquelle nous empruntons les détails qui suivent, en complétant çà et là son récit à l'aide de la précieuse *Gazette de France*.

Le Roi, dit Félibien, après la réduction de la Franche-Comté sous son obéissance, pour donner à toute la Cour quelques moments de repos et de plaisir en suite des longues fatigues d'un voyage que la saison avoit rendu très-pénible, ordonna, aussitôt qu'il fut arrivé à Versailles (le 30 juin), que l'on préparât des fêtes et des réjouissances, et que de temps en temps il y eut quelques divertissemens nouveaux... Une des choses que l'on doit beaucoup considérer dans les fêtes et les divertissemens dont le Roi régale sa Cour est la promptitude qui accompagne leur magnificence; car

[1] Extraits de la *Gazette de France*.

ses ordres sont exécutés avec tant de diligence par le soin et l'application particulière de ceux qui en ont la principale intendance, qu'il n'y a personne qui ne croie que tout s'y fait par miracle, tant on est surpris de voir en un moment, et sans qu'on s'en aperçoive, des théâtres élevés, des bocages ornés et enrichis de fontaines et de figures, des collations dressées, et mille autres choses qui semblent ne pouvoir se faire qu'avec un long temps et dans l'embarras d'un nombre infini d'ouvriers. Cependant le plus souvent la Cour ne s'aperçoit point des préparatifs que l'on fait pour toutes ces sortes de fêtes, et tant de personnes occupées à ces ouvrages apportent si peu d'obstacle dans le lieu où on les dispose, qu'on ne les voit seulement pas.

Ces fêtes remplirent six journées pendant les mois de juillet et d'août[1]. Les divertissements de la première journée (4 juillet) commencèrent par une collation, qui était préparée dans le bosquet du Marais[2], dont la beauté était augmentée par une infinité de vases de porcelaine[3] remplis de fleurs et par des guirlandes de fleurs. Les fruits étaient servis sur des jattes et des cuvettes de porcelaine, dans des corbeilles, dans des vases de véritable glace de toutes grandeurs.

Vers les huit heures, on alla assister à la représentation d'*Alceste*, opéra de Quinault et de Lulli, exécuté par l'Académie royale de musique. Le théâtre était préparé dans la cour de Marbre, dont toutes les fenêtres étaient éclairées par deux rangs de bougies. Les côtés de la cour étaient décorés d'orangers, de guirlandes et de grandes girandoles de cristal et d'argent allumées de bougies. La fontaine de marbre, qui était au milieu de la cour, était entourée de girandoles et de vases de fleurs; les eaux, qui s'échappaient de la fontaine pour tomber dans le bassin, étaient reçues par des vases de fleurs, de façon que leur chute ne pût pas interrompre, par leur bruit, la voix des chanteurs et la symphonie des musiciens. Tout se trouvait réuni, eaux, lumières, fleurs, pour faire les plus riches ornemens d'un théâtre. Après la représentation on alla souper ou « faire médianoche » au château.

[1] Elles ont été gravées par Lepautre et Chauveau en 6 planches (n^os 3519-3524 du catalogue de la Chalcographie).
[2] Le bosquet du Marais était sur l'emplacement des Bains d'Apollon.
[3] De la manufacture de Saint-Cloud.

Le Roi choisit Trianon, « la maison de porcelaine », qu'il venait de faire construire en 1670, pour passer la soirée de la seconde journée de la fête (11 juillet). Un salon avait été établi dans l'une des allées du parc et décoré d'une prodigieuse quantité de fleurs. On y chanta l'*Eglogue de Versailles*, intermède de Quinault et Lulli ; après quoi, la Cour revint souper à Versailles dans le bosquet appelé la Salle du Conseil [1].

Le 17, l'Académie française vint complimenter le Roi sur ses dernières conquêtes, et l'abbé Fléchier fit au nom de cette compagnie un discours très éloquent, « dont Sa Majesté fut extrêmement satisfaite [2] ».

Deux jours après, le 19, eut lieu la troisième journée de la fête. Le Roi donna collation aux dames à la Ménagerie. On se promena ensuite sur le Canal, dans des gondoles « superbement parées ». Les violons et les hautbois suivaient la compagnie dans un grand vaisseau. On se rendit ensuite au théâtre dressé cette fois devant la Grotte, et l'on assista à la représentation du *Malade imaginaire*, la dernière comédie de Molière, « dont Leurs Majestés et toute la Cour ne reçurent pas moins de plaisir qu'elles en ont toujours eu aux pièces de son auteur ».

Pour la quatrième journée (28 juillet), le Roi avait donné ordre que la fête fût encore plus magnifique et plus décorée que les précédentes. On servit la collation au Théâtre-d'Eau. Les marches qui formaient l'amphithéâtre servaient de tables pour recevoir les mets. Des orangers chargés de fleurs et de fruits, des pommiers, des abricotiers, des pêchers couverts de fruits, et des lauriers-roses, tous placés dans de grands vases de porcelaine, 300 jattes de porcelaine pleines de fruits, 120 corbeilles remplies de pâtes et de confitures sèches, 400 tasses de cristal pleines de glace, une infinité de carafes remplies de liqueur, formaient « un arrangement de couleurs et de figures très-agréable ». Les belles eaux jaillissant de ce bosquet, avec ses grands ifs taillés en pyramides élancées, ajoutaient un nouvel agrément à la collation.

[1] La Salle du Conseil a été remplacée par le bassin de l'Obélisque.
[2] *Gazette*, p. 714.

De là on se rendit au théâtre, qu'on avait élevé au bout de l'allée du Dragon. L'Académie royale de musique y joua l'opéra de *Cadmus et Hermione*, œuvre de Quinault et de Lulli. On alla ensuite faire un tour de promenade en calèche dans le parc, des valets éclairant la marche avec des flambeaux, et l'on assista à un feu d'artifice tiré sur le canal. Enfin, on revint au château, où l'on soupa dans la cour de Marbre, éclairée par une colonne de lumière placée sur un immense piédestal, autour duquel était disposée une table de cinquante couverts.

La cinquième journée (18 août) fut signalée par un incident glorieux. M. de Gourville, envoyé par Condé, présenta au Roi 107 drapeaux et étendards que le grand général avait enlevés, à la bataille de Senef, à l'armée ennemie. Le soir, la compagnie, montée dans 30 carrosses à six chevaux, se promena dans le parc. On fit collation dans un bosquet et on alla assister, dans un théâtre élevé dans l'Orangerie, à la représentation d'*Iphigénie*, tragédie nouvelle de Racine, « qui fut admirablement bien représentée par la troupe royale et très-applaudie de toute la Cour ». De là on alla voir la grande pièce d'eau qui forme la tête du Canal[1], illuminée d'une manière qui surprit tout le monde ; « car, hormis la face de devant, le reste étoit environné d'une balustrade de 6 pieds de haut, ornée de fleurs de lys et des chiffres du Roi, le tout d'un artifice si rare, qu'il paroissoit fait d'or transparent, et lumineux ». Il y avait aussi de grands piédestaux paraissant être de marbre transparent, avec des ornements rappelant Apollon et le Soleil, que Louis XIV avait pris pour devise. Toute cette décoration était l'œuvre de Lebrun. Puis un feu d'artifice, formé de cent figures différentes, termina la soirée.

Enfin, le 31 août, sixième et dernière journée de ces fêtes, la Cour eut pendant la nuit un spectacle réellement magique.

« Sa Majesté, dit Félibien, étant sortie du château à une heure de la nuit, mais d'une nuit la plus noire et la plus tranquille qui ait été depuis longtemps, l'on vit, dans cette grande obscurité, tous les parterres tracés de lumières. La grande terrasse qui est

[1] Le bassin d'Apollon.

devant le château étoit bordée d'un double rang de feux espacés à deux pieds l'un de l'autre. Les rampes et les degrés du Fer-à-cheval, et généralement toutes les fontaines qui sont dans le petit parc étoient environnés de pareilles lumières, qui, réfléchies dans les bassins, y faisoient encore autant d'autres clartés. Au milieu de ces bassins et de ces lumières l'on voyoit s'élever mille jets d'eau qui paroissoient comme des flammes d'argent, poussées avec violence, et dont il sortoit mille étincelles.

Ces lumières, dont la terre étoit couverte, marquoient de nouveaux parterres, et formoient des figures de feu au lieu de fleurs et de verdure. Au bout de la grande allée Royale, le bassin d'Apollon étoit éclairé de la même sorte; et au-delà on voyoit le grand canal, qui de loin paroissoit comme une glace de cristal d'une vaste étendue. Il étoit borné de tous côtés de corps lumineux ; mais d'une lumière douce et privée du mouvement que l'on voit dans le feu ordinaire. Ces corps ne portoient aucune ombre ; ils représentoient différentes figures qu'on avoit peine à discerner de loin, et dont les images paroissoient sur l'eau, qui n'étoit pas alors moins tranquille que la lumière même ; de sorte que le profond silence et l'obscurité où l'on se trouvoit alors ressembloit beaucoup à ce que les poëtes ont écrit des Champs-Elysées, qu'ils dépeignent comme une espèce de pays éclairé d'une lumière précieuse et qui a un soleil et des astres tout particuliers.

Le Grand-Canal, tel que nous le voyons sur la gravure de Lepautre, devait produire un effet merveilleux. Ses deux rives étaient éclairées par 650 termes de lumières, de 9 pieds de haut, placés à 6 toises de distance l'un de l'autre. Aux quatre angles de la croix du Canal, il y avait de grands pavillons de 30 pieds de long sur 22 de haut, d'où partaient des flots de lumière ; aux extrémités du Canal, à Trianon, le char de Neptune ; à la Ménagerie, le char d'Apollon ; au fond du Canal, un immense palais. Derrière ces décorations d'architecture, on avait placé un nombre infini de feux qui les faisaient paraître transparentes et les rendaient éclatantes et lumineuses dans une nuit obscure. Le Roi et toute la Cour firent une longue promenade sur le Canal dans des gondoles suivies de bateaux où étaient les musiciens.

Ainsi finirent les fêtes de 1674, les dernières de ce genre qui furent données par Louis XIV.

## 1675-1682.

Pendant ces sept années, les grands travaux ordonnés

par Louis XIV achèvent de transformer le château de Louis XIII; la Cour continue à faire de longs séjours à Versailles, mais nous n'avons rien de bien important à signaler dans l'histoire de cette période : le 13 avril et le 1er novembre 1675, le Roi touche les malades dans l'Orangerie avec les cérémonies accoutumées.

Le don miraculeux que l'on attribuait aux rois de France de guérir les écrouelles remonte, suivant la tradition, au roi Robert. Dès le surlendemain du sacre[1], le Roi touchait les malades atteints de cette affection scrofuleuse ; il renouvelait quatre ou cinq fois par an, aux jours de grande fête, cette cérémonie, qu'il accomplissait après avoir fait ses dévotions.

Les malades, attirés par l'espoir de la guérison, venaient de partout, d'Espagne principalement. On les rangeait tous à genoux, les mains jointes et invoquant l'aide de Dieu. La messe dite, le Roi arrivait accompagné du grand aumônier. Les médecins et chirurgiens du Roi, derrière les malades, prenaient la tête de chacun d'eux et la tenaient assujettie, afin que le Roi pût la toucher plus commodément. Le Roi, en face du malade, étendait sa main nue du front au menton, puis d'une oreille à l'autre, en disant : « Dieu te guérit, le Roi te touche. » Et ainsi à chacun, en donnant sa bénédiction par le signe de la croix.

Le grand aumônier remettait à chaque malade une aumône : 5 sols aux étrangers, 2 sols aux Français. Le premier maître d'hôtel tenait une serviette trempée de vin et d'eau, « pour bailler au Roi à laver sa main après tant de sales attouchemens ».

[1] Louis XIII, à son sacre en 1610, avait touché 800 malades. Le jeune Roi eut un moment de dégoût. La reine Marie de Médicis ayant, après la cérémonie, rencontré le P. Coton, confesseur du Roi, demanda audit Père si le Roi avait bien fait ; il répondit à Sa Majesté qu'il s'en étoit fort bien acquitté, même qu'avant que commencer il avoit élevé les yeux au ciel, à l'imitation du feu Roi son père, qui avoit ajouté cette prière des yeux et du cœur à cette action-là. La Reine demanda encore audit Père s'il n'avoit pas eu de crainte, lequel lui répondit qu'à la vérité lorsqu'il en eut touché deux ou trois, il fit semblant de se vouloir torcher la main, mais qu'il se rassura tout aussitôt et qu'il les toucha bien diligemment après cela (Théod. Godefroy, *Le Cérémonial francois*, I, 436).

Edouard III, roi d'Angleterre, en se déclarant roi de France, s'attribua aussi le don de guérir les écrouelles, et ses successeurs conservèrent cette prétention jusqu'à Jacques II, qui, chassé d'Angleterre en 1688 et réfugié à Saint-Germain, où il recevait la plus cordiale hospitalité de Louis XIV, touchait les écrouelles en vertu de son prétendu titre de roi de France, plus vain encore que son titre de roi d'Angleterre.

En 1677, « le Roi et la Reine firent l'honneur au duc et à la duchesse de Saint-Simon de nommer sur les fonts de baptême le vidame de Chartres, leur fils [1] ». Ce vidame de Chartres fut plus tard le duc de Saint-Simon, l'auteur des célèbres mémoires auxquels nous ferons plus d'un emprunt. A ce titre, il nous a paru curieux de publier son acte de baptême [2] :

Louis de Saint-Simon, fils de haut et puissant seigneur messire Claude duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur des ville, château et comté de Blaye, et de dame Charlotte de Laubespine, sa femme, né le seizième janvier 1675, ayant été baptisé à la maison ce susdit jour et an que dessus par permission de monseigneur l'archevêque de Paris, par Messieurs de Saint-Sulpice, suivant le certificat de monsieur le curé de ladite paroisse du huitième juin 1677, les cérémonies du baptême lui ont été suppléées ce jourd'hui vingt et neuvième du présent mois de juin 1677 par monseigneur l'éminentissime cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, dans la chapelle du château de Versailles, le parrain et marraine ont été Leurs Majestés, qui ont bien voulu signer. Le tout fait en présence de moi soussigné, supérieur de la congrégation de la mission de Versailles et curé dudit lieu.

LOUIS, LE DUC DE SAINT-SIMON,
MARIE-TÉRÈSE, CHARLOTTE DE LAUBESPINE,
THIBAULT.

L'acte de baptême de Saint-Simon est inscrit sur le registre des baptêmes, mariages et sépultures faits en l'église paroissiale de Saint-Julien, et à propos des registres parois-

[1] *Gazette.*
[2] M. Jal le mentionne dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.* Il a le tort cependant de faire naître Saint-Simon à Versailles, tandis qu'il est né à Paris, le 16 janvier 1675.

siaux de Versailles, conservés à la mairie de cette ville, il est peut-être utile d'entrer dans quelques détails.

Les registres paroissiaux de Versailles tenus en exécution de l'ordonnance de Villers-Coterets (1539 [1]), se composent des registres de l'ancienne paroisse de Saint-Julien (1546-1686), de la paroisse de Montreuil ou de Saint-Symphorien (1633-1792), de la paroisse de Notre-Dame (1686-1792) et de la paroisse de Saint-Louis (1728-1792). Ceux de Notre-Dame, d'où relevait le château sont surtout curieux ; tous les actes des baptêmes et des mariages des diverses branches de la maison de Bourbon accomplis à Versailles y sont consignés avec les signatures de tous les personnages, et il est à remarquer que l'acte vient simplement à son tour, après et avant un acte concernant les plus obscurs habitants de la ville. L'ancienne monarchie n'avait pas eu l'idée de se séparer de ses sujets, et d'avoir des registres particuliers pour les actes relatifs à la famille royale, ainsi que l'ont fait les diverses monarchies du XIX[e] siècle.

Nous terminerons ce chapitre en disant, d'après la *Gazette*, que le Roi, la Reine, le Dauphin, Monsieur, Madame, Mademoiselle [2] reçurent à Versailles le marquis de Los Balbazes, ambassadeur d'Espagne, et l'ambassadrice sa femme. Ce personnage était venu remettre à Louis XIV une lettre du roi d'Espagne Charles II, qui lui demandait Mademoiselle en mariage. Le Roi accueillit favorablement la demande de Charles II, et fit à son ambassadeur l'honneur de le mener partout, et de lui montrer lui-même ce qu'il y avait de plus remarquable dans les jardins et les appartements du château. Le mariage par procuration fut célébré à Fontainebleau le 31 août 1679, et la nouvelle reine d'Espagne vint dîner à Versailles, le 10 septembre, avant de partir pour l'Espagne, où elle devait mourir empoisonnée en 1689 [3].

Versailles, en 1681, fut le théâtre de l'un de ces supplices

[1] Cette ordonnance prescrivait l'enregistrement des naissances ; elle fut complétée par celle de Blois (1579), qui ajouta l'obligation d'enregistrer les mariages et les sépultures.

[2] Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Monsieur.

[3] Voir DANGEAU, t. II, p. 334.

trop fréquents et trop caractéristiques des mœurs de l'époque pour ne pas en parler. La *Gazette* du 6 juin [1] nous dit :

Le Roi a renouvelé ses ordres pour la punition des jureurs et des blasphémateurs dont Sa Majesté veut purger son royaume ; et le 29 du mois dernier, le nommé François Amiot, convaincu de blasphème, fit amende honorable [2] et eut la langue percée, en exécution d'un jugement rendu par le Lieutenant de robe-longue de la Prévôté de l'Hôtel.

[1] Page 346, année 1681.
[2] Devant la nouvelle église paroissiale de Saint-Julien, construite rue Sainte-Geneviève.

# CHAPITRE III

## LE CHATEAU NEUF

### I

### VERSAILLES DEVIENT LE SIÈGE DU GOUVERNEMENT

Ce fut le 6 mai 1682 que Louis XIV fixa sa résidence à Versailles, et que le château, à l'agrandissement et à l'embellissement duquel on travaillait depuis tant d'années, devint le siège du gouvernement de la France. C'est Saint-Simon qu'il faut lire, si l'on veut connaître les causes qui décidèrent Louis XIV à abandonner Saint-Germain et Paris, et les raisons qui lui firent bâtir Versailles.

« Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours la Cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, en avoient imprimé au Roi de l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y étoit dangereux, et que la résidence de la Cour ailleurs rendroit à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvoit pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois (1649), ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de M[me] de la Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu

d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différens esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvoit importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, qu'il paroissoit dans les rues ; il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'étoit pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plus tôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étoient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lauzun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis, qu'ils se faisoient donner pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le Roi ; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades ; celui des bâtimens qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettoit pas l'amusement dans une ville où il n'auroit pu éviter d'y être continuellement en spectacle ; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours : toutes ces considérations fixèrent le Roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la Reine sa mère.

» Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il vouloit être vu souvent.

» L'amour de Mme de la Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII...

» Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces bâtimens immenses qu'il y a faits ; et leur commodité pour une nombreuse Cour, si différente des logemens de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa demeure peu de temps avant la mort de la Reine. Il y fit des logemens infinis, qu'on lui faisoit sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avoit l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui étoit logé au château y étoit étrangement à l'étroit.

» Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le Roi saisit pour

distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en devoient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentoit qu'il n'avoit pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvoient tous les jours, et pour ainsi dire à tous momens, par son art. Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisoient naître, et la considération qui s'en tiroit, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon où tout le monde, à la vérité, pouvoit lui aller faire sa cour, mais où les dames avoient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étoient choisies ; le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il nommoit tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il étoit bleu[1], doublé de rouge avec les paremens et la veste rouge, brodés d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre, dont le Roi, sa famille, et les princes du sang étoient; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avoient qu'à mesure qu'il en vaquoit. Les plus distingués de la Cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandoient au Roi, et c'étoit une grâce que d'en obtenir.... et jusqu'à la mort du Roi, dès qu'il en vaquoit un, c'étoit à qui l'auroit entre les gens de la Cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenoit c'étoit une grande distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le Roi avança en âge, et que les fêtes changoient ou diminuoient, et les attentions qu'il marquoit pour avoir toujours une Cour nombreuse, on ne finiroit point à les expliquer.

» Non-seulement il étoit sensible à la présence continuelle

[1] Le justaucorps est aux couleurs de la maison de Bourbon, bleu, blanc et rouge. Toutes les troupes de la maison du Roi, les gardes Françaises, ont aussi un uniforme tricolore ; les pages ont des plumets tricolores.

de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. Il regardoit à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartemens, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avoient la liberté de le suivre ; il voyoit et remarquoit tout le monde, aucun ne lui échappoit, jusqu'à ceux qui n'espéroient pas même être vus. Il distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux qui étoient toujours à la Cour, celles des passagers qui y venoient plus ou moins souvent; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinoit, et ne perdoit pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'étoit un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avoit de distingué, de ne faire pas de la Cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venoit jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissoit de quelque chose pour eux : « Je ne le connois point », répondoit-il fièrement. Sur ceux qui se présentoient rarement: « C'est un homme que je ne vois jamais » ; et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardoit comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de es y mener, les uns toujours ni les autres souvent; mais si on étoit sur le pied d'y aller toujours, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui aimoient leur campagne, encore y falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long. »

Le système politique de Louis XIV est nettement tracé dans ces pages. Le Roi veut être le maître de sa noblesse et l'avoir sous sa main ; pour cela il la réunit à Versailles, la ruine par le luxe et le jeu, et lui donne de larges revenus avec des charges de Cour, des survivances, des brevets de retenue, des pensions et des dons. Il suffit, pour se rendre compte de cet échange de la liberté contre la servitude, comme dit Saint-Simon, de parcourir l'énorme recueil des *Bienfaits du Roi*, rédigé par l'abbé de Dangeau et conservé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il n'y a

presque plus une seule famille noble qui ne vive de l'argent du Roi.

Mais pour avoir toute cette noblesse groupée autour de soi, il faut autre chose que le petit Versailles de Louis XIII, bon seulement pour y donner quelques fêtes; il faut l'agrandir, en faire un gigantesque palais qui, avec ses dépendances, renfermera plus de 10,000 habitants, officiers et serviteurs du Roi, seigneurs et leurs valets, et donner au nouveau château une incomparable splendeur, en y réunissant tous les plaisirs, bals, fêtes, chasses, jeu, comédie, et en y déployant toutes les magnificences des arts et du luxe.

Nous connaissons le but que poursuivait Louis XIV en bâtissant le nouveau Versailles ; il faut passer maintenant à l'histoire et à la description du château et de ses dépendances.

## II

## LE DOMAINE DE VERSAILLES[1]

Aussitôt que Louis XIV eût pris la résolution d'agrandir le château et le domaine de son père, et d'y fixer sa résidence, il s'occupa de l'acquisition de nouvelles terres. Dès 1663, il acheta, au prix de 97,236 livres, le fief de Masseloup à Trianon[2]; en 1664, il acquit 50 lots de terres, dont les plus petits ne valaient que 5 livres 15 sols, 22 et 43 livres, et dont le plus considérable fut payé 7851 livres. Les années suivantes il devint possesseur de quelques grandes terres et de beaucoup de petits lots, à Versailles, à Clagny, à Marly, à Galie, à Choisy-aux-Bœufs et à Trianon. En 1677, il fit

[1] Nous nous sommes servis des deux cartes suivantes : *Carte générale de Versailles et des environs*, par Caron, géographe et arpenteur ordinaire du Roi (Arch. de S.-et-O.) ; cette carte est fort belle et antérieure à 1684; — *Carte générale des environs de Versailles* en 1669 (A la direction du service des eaux).

[2] Archives de la Couronne, ancien régime, carton O[1] 1762, aux Archives nationales.

encore de nombreux achats de terres pour le parc. Les dernières acquisitions furent celles de Galie et de Choisy-aux-Bœufs, en 1684.

A cette date, le domaine de Versailles était constitué. Louis XV y ajouta les trois terres de Montreuil, Sèvres et Ville-d'Avray; Louis XVI, celles de Villepreux[1] (1776), de Meudon (1778) et de Vélizy (1785), et en 1789 le domaine se composait de 34 terres seigneuriales dont suit la liste :

Versailles, Satory, Porchéfontaine, Marly-le-Châtel, Marly-le-Bourg, Villepreux, la Hébergerie, la Celle-Saint-Cloud, le Chesnay, Bois-d'Arcy, Guyancourt, Villaroy, Buc avec les fiefs de Lacave et de Vauhalan, Bailly, Voisins-le-Bretonneux, Galie, Choisy-aux-Bœufs, Clagny, Glatigny, Jouy, la Boulie, Noisy, Toussu-le-Noble, Châteaufort, Louveciennes, Bougival, Saint-Nom-la-Bretêche, Chèvreloup, Rocquencourt, Fontenay-le-Fleury, Rennemoulin, — Montreuil, Sèvres, Ville-d'Avray et Meudon.

En 1789, le domaine de Versailles avait une contenance de 25,000 arpents (8547 hectares) de parcs, de bois (3418 hectares), et de terres cultivées. Il renfermait 34 fermes[2] avec 10,942 arpents, et produisait un revenu de 1,625,000 livres[3].

Pour terminer, nous mettons sous les yeux du lecteur le jugement que porte Saint-Simon sur cette grande et royale résidence de Versailles. Cette appréciation est sévère, quelquefois injuste; mais en tenant compte de l'esprit grincheux du noble duc, qui avait horreur « de ce long règne de vile bourgeoisie », ces pages sont utiles à connaître, parce qu'elles donnent les impressions d'un contemporain, et qu'elles font la contre-partie nécessaire des descriptions officielles et toujours laudatives du *Mercure Galant*.

« Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plein-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agrémens admirables des jar-

[1] Une partie de cette terre avait été achetée sous Louis XV.

[2] Celles de la Ménagerie avec 668 arpents, de Galie (700 arpents), de Satory (418 arpents), etc.

[3] Archives de la Couronne, ancien régime, carton O[1] 3081, aux Archives nationales.

dins, des hauteurs et des terrasses, les charmes et les commodités de la Seine, enfin une ville toute faite et que sa position entretenoit par elle-même, Louis XIV l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent, qui n'y peut être bon.

» Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessein général : le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la Reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins, dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe [1] y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfonceroit ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses ; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables ; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart vouloit engager le Roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est exquise en tous genres, l'ordonnance

[1] Eclats de pierres dont on se sert pour affermir les allées des jardins. En 1687, on dépensa 17,900 livres pour mettre de la recoupe dans les allées ; en 1688, la somme employée est de 10,565 livres. (*Comptes des Bâtiments.*)

nulle, tout y a été fait pour la tribune, parce que le Roi n'alloit guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finiroit point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense et si immensément cher, avec ses accompagnemens, qui le sont encore davantage : orangerie, potagers, chenils, grande et petite écuries pareilles, commun prodigieux ; enfin une ville entière où il n'y avoit qu'un très-misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de carte que Louis XIII y avoit fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'étoit que la contenance étroite et basse autour de la cour de Marbre, qui en faisoit la cour, et dont le bâtiment du fond n'avoit que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu, et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changemens entiers des bassins et de bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paroître, n'a-t-il pu être achevé.

» Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle à banquets, ni de bal ; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il faut y en jeter sans cesse; en rigoles de quatre et cinq lieues de cours, elles sont sans nombre ; en murailles enfin, qui par leur immense contour enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

» Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux ; la Ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares ; enfin Clagny, bâti pour M^me^ de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc ; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés ; l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monumens les plus rares de tous les siècles, en marbres les plus exquis de toutes les sortes,

en bronzes, en peintures, en sculptures, ni de si achevé des derniers.

» Mais l'eau manquoit quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissoient, comme elles font encore à tous momens, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'auroit cru ? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. M^me de Maintenon régnoit ; on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors étoit bien avec elle ; on jouissoit de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années..... La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis ; il n'en est resté que d'informes monumens, qui éterniseront cette cruelle folie. »

## III

## DÉPENSES DE VERSAILLES

Il n'est pas facile de savoir exactement ce que le Versailles de Louis XIV et ses dépendances ont coûté. Ceux qui ont écrit sur cette question, sans avoir à leur disposition les *Comptes des Bâtiments* [1] et les autres documents administratifs du temps, ont imaginé des prix qui varient suivant leur opinion. Voltaire, qui appelle Versailles « un abîme de dépenses », dit qu'elles se sont élevées à plus de 500 millions. Mirabeau les évalue à 1200 millions ; Volney, à 1400 millions. Mieux informé, Guillaumot, ancien architecte des Bâtiments du Roi, les réduisait déjà à 187 millions. Vaisse de

[1] M. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de Versailles, avait fait le relevé exact, dans les Comptes des Bâtiments, de tout ce qui est relatif à Versailles. Je n'ai pas besoin de dire combien ce précieux travail m'a été utile.

Villiers descendit jusqu'à 90 millions. En 1838, Eckard, qui avait fait de sérieuses recherches, arriva à donner un total qui ne sera probablement pas beaucoup modifié par les découvertes ultérieures. Ce total est de 116,438,892 livres, et se décompose ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| Dépenses avant 1664 [1] | 1,500,000 | livres |
| — de 1664 à 1690 [2] | 87,537,989 | — |
| — de la chapelle (1699-1710) | 3,260,341 | — |
| — de Marly (1679-1690) | 4,501,279 | — |
| — payées sur d'autres fonds que ceux des Bâtiments (meubles, orfévrerie, tableaux, antiques, étoffes d'or et d'argent, etc) | 19,639,282 | — |
| | 116,438,892 | livres, |

ce qui nous paraît représenter une somme d'environ 500 millions de francs de nos jours, en multipliant la livre de ce temps par 5. A ce total, il faudrait pouvoir ajouter la somme de travail produite par les corvées imposées aux paysans corvéables [3], qui travaillèrent pendant de longues années et par milliers à Versailles, à Trianon et à Marly. C'est ce travail non payé, c'est cette main-d'œuvre gratuite, qui réduit les dépenses de Versailles à une somme aussi faible, et qui est loin de représenter la vérité complète [4].

Jusqu'à présent, le principal document publié sur les dépenses de Versailles est un mémoire fait pour Mansart, surintendant des Bâtiments, par un des commis de son administration, nommé Marinier [5]. Il l'avait rédigé d'après

[1] D'après une lettre de Colbert au Roi.

[2] D'après le mémoire de Marinier, commis des Bâtiments. Ce mémoire s'arrête à 1690, parce que la guerre de la Ligue d'Augsbourg amena la suppression des dépenses des Bâtiments.

[3] Voir *Mémoires du duc de Luynes*, II, 278, pour les paysans employés, au moment de la construction de Marly, à défricher le sol.

[4] L'importante publication que M. Guiffrey prépare sur les *Comptes des Bâtiments* nous permettra de la connaître à peu près complètement.

[5] Ce mémoire a été publié dans le tome XII des *Mémoires de Saint-Simon*, édition Hachette, et dans le tome V des *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, recueil publié par Pierre CLÉMENT (p. 567). — Le mémoire de Marinier avait été connu d'Eckard et lui avait servi de base pour ses calculs ; son exactitude est à chaque instant confirmée par Dangeau.

un grand travail fait pour Colbert par son père, à l'aide des Comptes des Bâtiments. Ce travail très-sérieux, et qui mérite toute confiance, donne les dépenses pour chaque maison royale « en chacune année », et, pour Versailles, distingue chaque nature d'ouvrages. En analysant le mémoire de Marinier, on trouve que Louis XIV a dépensé :

| | | |
|---|---|---|
| 5,912,104 | livres | en achats de terres, |
| 48,446,768 | — | en constructions et travaux pour le parc, |
| 221,631 | — | en glaces et miroirs, |
| 2,696,070 | — | en sculptures, |
| 509,073 | — | en tableaux et antiques, |
| 1,075,673 | — | en étoffes d'or et d'argent, |
| 3,245,759 | — | en grandes pièces d'orfèvrerie, |
| 556,069 | — | en médailles, cristaux, agates, curiosités. |

Il est bon de faire observer que sur les 116 millions de dépenses, le château de Clagny, bâti pour Mme de Montespan, a coûté 2,074,592 livres ; la machine de Marly, 3,674,864 ; les travaux insensés de la rivière d'Eure, dont on voulait amener l'eau à Versailles, 8,612,995 ; le potager de la Quintinie, 467,364 livres.

Disons, pour terminer, que l'entretien du château et de ses dépendances coûtait environ 500,000 livres par an [1].

## IV

## CONSTRUCTION DU CHATEAU

C'est en 1662 et 1663 que Louis XIV commença à faire agrandir sa maison de Versailles. Il aimait le parc de cette résidence, et les premiers travaux eurent pour but de l'augmenter et de l'embellir. Dès 1662, il achetait des terres [2], et il consacrait, cette année et en 1663, 500,000 écus

[1] Aujourd'hui l'entretien du palais, du parc et du service des eaux est de 600 à 650,000 francs.

[2] Le 15 octobre 1662, Louis XIV achetait 42,000 livres à Mme Longuet, une terre située à Trianon ; la même année on le voit acquérir une terre

à ses travaux de Versailles. Les Comptes des Bâtiments ne commençant qu'en 1664, nous ne connaissons pas le détail de ces premières dépenses; mais à l'exception de quelques changements apportés par Levau, alors premier architecte du Roi, aux ailes du « petit château [1] » de 1665 à 1668, on peut dire que jusqu'en 1669, Louis XIV ne s'occupa guère que du parc.

Pierre de Francine, célèbre mécanicien qui devait établir toutes les fontaines jaillissantes de Versailles, commença la fameuse grotte de Thétis, peut-être dès 1662; le petit château de la Ménagerie fut construit de 1663 à 1665; le parterre du Nord, dessiné par Perrault, date de 1664. En 1665, on plante dans le parc 1250 arbrisseaux qu'on avait enlevés des pépinières de Fouquet à Vaux-le-Vicomte. En 1666 on transforme le Fer-à-cheval; ses allées, en pente, sont remplacées par le grand perron et les deux escaliers que nous voyons aujourd'hui. Dès 1667, nous trouvons Le Nôtre investi du titre de contrôleur général des Bâtiments du Roi [2], et les Comptes des Bâtiments de 1667 et 1668 attestent l'activité avec laquelle il procéda aux embellissements du parc. Jacques Houzeau sculpte des termes de pierre; on fait des vases de bronze, des ornements en plomb bronzé et doré pour les bassins; Francine fait placer les conduites d'eau; les deux Marsy commencent le groupe de Latone; Tuby, le groupe du char d'Apollon; Perrault, l'Allée-d'Eau. On achète en grand nombre des vases de faïence, façon porcelaine, pour y mettre des fleurs et des orangers; on fait venir de Flandre des ormes et des tilleuls pour planter le parc. Le Nôtre établit les premiers bosquets; dès 1668 [3], le Théâtre-d'Eau, le Labyrinthe et l'Étoile existent et servent à la grande fête donnée cette année; les bassins de Louis XIII sont transformés et décorés de sculptures; les eaux se multiplient; on

à Choisy (14,500 livres) et une autre au Val de Galie (37,700 livres). — Archives nationales, carton O [1] 1762.

[1] C'est alors le nom consacré du château de Louis XIII.

[2] Dans une acquisition de 8 arpents faite par Louis XIV à Trianon, en 1667, Le Nôtre assiste à la vente en qualité de contrôleur général des Bâtiments du Roi (Archives nationales, carton O[1] 1762).

[3] Plan manuscrit conservé au cabinet des Estampes, cité page 59.

commence à creuser le canal, qui a déjà la forme d'une petite croix, et à faire la longue avenue qui, en se prolongeant jusqu'à Villepreux, ouvrait au château une perspective étendue. A la date de 1668, le parc de Louis XIII, toujours conservé dans son ensemble, est très-modifié dans ses détails, et beaucoup plus orné ; les bois sont devenus des bosquets, que l'on va décorer avec splendeur, les fontaines et les bassins sont multipliés et déjà ornés de nombreuses figures.

Mais Louis XIV ne devait pas s'arrêter à ces travaux d'embellissement du parc ; dès 1668, Mlle de Scudéry annonçait que le Roi avait pris la résolution de faire faire de grands changements aux bâtiments du palais. En effet, dès 1669, ne se contentant plus du petit château de Versailles, le Roi se décida à l'agrandir. Perrault, premier commis de Colbert, a laissé sur les origines du château actuel une note trop intéressante pour que nous ne la reproduisions pas ici.

« Louis XIV, dit-il, ayant fait quelques promenades agréables au château de Louis XIII vint à l'aimer, le fit embellir de peintures pour le rendre plus agréable et lui donner toute la perfection qu'il pouvoit avoir.... A peine fut-il achevé, et M. Colbert se fut-il réjoui de voir une maison royale achevée, où il ne seroit plus besoin d'aller que deux ou trois fois l'an pour y faire les réparations qu'il conviendroit, que le Roi prit la résolution de l'augmenter de plusieurs bâtimens pour y pouvoir loger commodément, avec son Conseil, pendant un séjour de quelques jours. On commença par quelques bâtimens qui, étant à moitié, ne plurent pas et furent aussitôt abattus. On construisit ensuite les trois grands corps de logis qui entourent le petit château et qui ont leur face tournée sur les jardins. Quand ces trois corps de logis, qui sont du dessin de M. Le Vau, furent faits, comme ils sont beaux et magnifiques, on trouva que le petit château n'avoit aucune proportion ni aucune convenance avec ce nouvel édifice. On proposa au roi d'abattre ce petit château, et de faire en la place des bâtimens qui fussent de la même nature et de la même symétrie que ceux qui venoient d'être bâtis. Mais le Roi n'y voulut point consentir. On eut beau lui représenter qu'une grande partie menaçoit ruine, il fit rebâtir ce qui avoit besoin d'être rebâti, et se dou-

tant qu'on lui faisoit ce petit château plus caduc qu'il n'étoit, pour le faire résoudre à l'abattre, il dit avec un peu d'émotion, qu'on pouvoit l'abattre tout entier, mais qu'il le feroit rebâtir tout tel qu'il étoit, et sans y rien changer [1]. »

Colbert, qui, avec les finances et la marine, avait la surintendance des Bâtiments, s'était montré, dès 1663, l'adversaire déclaré des agrandissements et embellissements de Versailles; il voulait que l'argent employé à la nouvelle résidence fût consacré au Louvre, qu'il désirait achever. Dans un mémoire adressé à Louis XIV, vers 1663, il n'hésita pas à lui dire : « Tout ce que l'on projette de faire n'est que rapetasseriequi ne sera jamais bien » ; et, après avoir montré qu'après l'achèvement des constructions proposées, il n'y aurait aucune proportion gardée entre la hauteur des bâtiments, les grandes pièces projetées et la petitesse de la cour, il disait : « Tout homme qui aura du goût de l'architecture, et à présent et à l'avenir, trouvera que ce château ressemblera à un petit homme qui auroit de grands bras, une grosse tête, c'est-à-dire un monstre en bâtimens. Par ces raisons, il semble que l'on devroit conclure de raser et faire une grande maison. » Mais aussitôt Colbert abordait la question de la « prodigieuse dépense » que nécessiterait la construction d'un palais nouveau, et déclarait qu'il valait mieux achever le Louvre, conserver le petit château et « faire l'enveloppe » suivant le dessin adopté l'année précédente. L'enveloppe, c'est le projet de Levau qui, après bien des hésitations, sera enfin exécuté en 1669.

En 1665, Colbert revint à la charge ; il reparla du Louvre que le Roi négligeait, et osa écrire : « Votre Majesté sait qu'au défaut des actions éclatantes de la guerre, rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtimens; et toute la postérité les mesure à l'aune de ces superbes maisons qu'ils ont élevées pendant leur vie. O quelle pitié, que le plus grand Roi et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, fût mesuré à l'aune de Versailles ! Et toutefois, il y a lieu de craindre ce malheur. » Mais le maître fut d'un avis opposé ; Colbert n'eut qu'à

[1] *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, V, 266.



I Silvestre 1674.

Héliogravure E Charreyre.

LE CHÂTEAU DE LEVAU

Façade sur les jardins.

obéir et à donner chaque année de grosses sommes pour Versailles.

Louis Levau, premier architecte du Roi[1], reçut enfin l'ordre d'agrandir le petit château, en respectant tout ce qui pourrait être conservé, à l'intérieur et à l'extérieur. Il s'acquitta de sa tâche avec un succès digne de son talent. Nous avons eu la bonne fortune de trouver, parmi les plans conservés dans les archives du bureau de l'architecte du palais, un plan de 1669 donnant le rez-de-chaussée du principal corps du château tel que Levau venait de le construire[2]. Rien n'est plus différent des lourdes et épaisses constructions que Mansart fut forcé d'élever plus tard, et qu'on attribue communément à Levau.

Le château de Louis XIII est, comme le voulait Louis XIV, complètement conservé et absolument isolé, sauf à l'ouest, des nouvelles constructions, dont il est séparé par deux vastes cours, ornées de bassins, comme la cour de Marbre. Les façades nord et sud du château de Louis XIII sont conservées avec leur balcon[3], et forment un côté de chacune des deux cours ; la façade occidentale seule est remplacée par une nouvelle, qui se relie, à droite et à gauche, aux constructions de Levau[4].

Les bâtiments élevés par Levau comprennent: au nord, les grands appartements du Roi ; — à l'ouest, trois salons ou cabinets formant le pavillon du Roi, une grande terrasse et trois autres salons ou cabinets formant le pavillon de la Reine et qui se relient aux appartements de la Reine; — au midi, les appartements de la Reine.

[1] Levau avait succédé en 1654 à Lemercier, comme premier architecte, il avait été l'architecte de Fouquet et avait construit le château de Vaux. Levau mourut en 1670.

[2] Voir notre plan n° 3. Les parties teintées en masse sont les parties du château qui ne sont pas sur le plan de Levau. Le dessin original de ce plan appartenait à M. Soulié. — Nous avons aussi retrouvé deux autres plans représentant, au premier étage, les appartements du Roi (n° 4) et la disposition des pièces de l'appartement de Louis XIII (n° 5), conservée par Louis XIV jusqu'en 1701.

[3] Le balcon de la cour des Cerfs est un reste de cet ancien balcon.

[4] Cette façade existe encore derrière la galerie des Glaces qui y est adossée; et, au rez-de-chaussée, on retrouve les arcades qui la supportaient dans le grand corridor qui est derrière la galerie de Louis XIII.

Il est facile de voir sur le plan combien les cours de Levau donnaient de légèreté et d'air au nouveau château, et combien il différait de ce que nous voyons aujourd'hui, qu'elles ont été si diminuées [1] et que le château de Louis XIII a été enterré au milieu d'un épais massif de bâtiments.

La nouvelle façade du château sur les jardins présentait, à sa partie centrale, et à hauteur du premier étage, une grande terrasse pavée de marbre blanc, noir et rouge, avec un bassin de marbre blanc au milieu, d'où s'élevait un jet d'eau [2]. C'est sur cette terrasse qu'en 1679 Mansart construisit la galerie des Glaces [3]. A droite et à gauche de la terrasse sont les pavillons du Roi [4] et de la Reine [5], qui terminent les appartements du Roi, au nord, et ceux de la Reine, au midi.

Les constructions de Levau prolongèrent le château, à l'est, au-delà de la cour de Marbre et le réunirent aux bâtiments de service du château de Louis XIII, dont elles restèrent cependant séparées en partie par des cours. En 1678, Mansart suréleva d'un étage ces deux bâtiments; leur toit fut décoré d'une balustrade ornée de vases, et chacun fut terminé par un élégant pavillon, dont la façade était formée par six colonnes supportant une balustrade ornée de statues. Le toit était surmonté d'un clocheton [6].

Nous donnons du château de Levau, pour en permettre l'étude, 3 plans inédits (nos 3, 4 et 5) et deux vues d'après Silvestre : la façade sur les jardins et la façade septentrionale.

[1] Elles sont devenues : au nord, la cour des Cerfs et une petite cour ; — au midi, la cour de la Reine et une petite cour. Les cours de Levau ont été modifiées en 1684 et 1690 par Mansart qui les transforma en quatre cours par les constructions qu'il y éleva, et qui fit disparaître les façades Louis XIII.

[2] Félibien.

[3] Voir notre gravure le *Château de Levau, façade sur les jardins*, exécutée d'après l'estampe de Silvestre intitulée *La Vue du Château de Versailles du côté du jardin en 1674* (n° 2544 de la Chalcographie). — Voir aussi le tableau n° 727 du musée de Versailles, sur lequel la façade de Levau se présente avec les ornements de la balustrade du comble.

[4] Aujourd'hui *salon de la Guerre* et extrémité septentrionale de la galerie des Glaces.

[5] Aujourd'hui *salon de la Paix* et extrémité méridionale de la galerie des Glaces.

[6] Voir le *Château de Versailles, vu de l'avant-cour*, en 1682, estampe de Silvestre (n° 2547 de la Chalcographie), et notre gravure.



J. Rigaud.

Héliogr. & Imp. E. Charreyre, Paris.

LE CHÂTEAU EN 1715 _ VUE DU CÔTÉ DE LA COUR.

Cette dernière vue montre la façade nord du château, la façade nord de la grotte, la pompe, les hôtels de la rue actuelle des Réservoirs, une partie du parc (l'Allée-d'Eau), l'étang de Clagny, la route de Saint-Germain (rue Maurepas actuelle), le clocher de l'église de Saint-Julien et les quatre pavillons des futures ailes des Ministres.

Les dispositions de Levau et de Mansart furent complètement modifiées sous Louis XV du côté de la cour. L'architecte Gabriel, l'un des promoteurs de la restauration de l'art gréco-romain, détruisit l'aile du côté de la chapelle, c'est-à-dire l'ancien bâtiment de service de Louis XIII, éleva la façade pseudo-grecque que nous voyons aujourd'hui au nord de la cour Royale, et construisit le lourd pavillon à colonnes qui termine cette aile. Le bâtiment sud échappa à cette destruction, à l'exception de son extrémité qui devint également, en 1820, un pavillon de style prétendu grec. Puisque nous en sommes à parler des modifications inintelligentes apportées aux anciennes façades des cours du château, et qui en détruisent l'harmonie, nous devons dire qu'on se tromperait si l'on croyait que la laide tourelle qui se trouve, du côté sud, au troisième angle rentrant de la cour, soit l'œuvre de Lemercier; elle n'a été construite que sous le règne de Louis-Philippe[1].

En 1671, le château neuf était à peu près terminé. Il restait du château de Louis XIII presque toutes les dispositions intérieures, les façades nord et sud, sur les cours intérieures, et les trois façades de la cour de Marbre[2] avec leurs combles richement décorés et dorés, qui donnaient au château un air de magnificence qu'on ne trouvait nulle autre part.

Le château avait alors deux cours, la terrasse ou Petite cour, que nous appelons aujourd'hui la cour de Marbre, avec son

[1] Cette tourelle fait communiquer la salle 172 avec l'attique Chimay.

[2] En 1672 on fut obligé de démolir la façade occidentale, parce que le mur bombait et menaçait de s'écrouler. On la reconstruisit sur un style différent de l'ancien (Voir *Comptes des Bâtiments*, 1672, et *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, V, 326).

Nous avons déjà dit que cette façade a encore été refaite par M. Questel, qui a scrupuleusement reproduit celle de 1672, et replacé l'ancien cadran du temps de Louis XIV, que M. Nepveu avait enlevé. M. Chapu a reproduit exactement les sculptures du couronnement, qui représentent Hercule et Mars, au milieu desquels est placé le cadran. — La crête qui décore le haut de la façade est en bronze.

bassin, et la cour Royale, séparée de l'avant-cour par une belle grille en fer forgé et doré, qui s'étendait entre les deux pavillons à colonnes, et dont la porte était surmontée d'un écu de France, également en fer forgé et doré[1].

Les bâtiments terminés, on commença la décoration des appartements. Une armée de peintres, de sculpteurs, de marbriers, de bronziers, de doreurs, de serruriers, d'ébénistes, tous décorateurs de grand talent, fut employée à cette œuvre colossale, une des gloires de l'art français du XVII^e siècle. Louis XIV fit venir les plus beaux marbres des Pyrénées et du Languedoc, où l'on exploita de nouvelles carrières ; on en acheta à l'Italie et à la Grèce ; mais nul pays ne donna de plus beaux marbres décoratifs que la France.

En même temps on s'occupait de l'avant-cour. En 1671, on commença les deux ailes des Ministres, qui furent achevées par Mansart en 1680. Les pavillons qui terminent les ailes à leurs deux extrémités furent construits les premiers[2] et restèrent isolés pendant quelques années ; ils étaient destinés à l'habitation des ministres et secrétaires d'Etat.

Le château neuf avait alors la même forme que celui de Louis XIII, et trois cours comme lui : l'avant-cour, entre les ailes des Ministres, qui fut terminée en 1680 par la pose d'une belle grille dorée[3] et par l'achèvement des loges des sentinelles, surmontées de groupes sculptés[4] ; — la cour Royale, entre les anciens bâtiments de service de Louis XIII ; — la cour de Marbre, au fond.

Les carrosses entraient dans l'avant-cour ; mais ceux des personnes qui avaient « les honneurs du Louvre » pénétraient seuls dans la cour Royale. Les gens qui ne jouissaient pas de ce privilège en étaient réduits, pour arriver aux vestibules

[1] Voir le tableau n° 726 du musée de Versailles et la gravure de Silvestre (Chalcographie, n° 2547). — La porte était à peu près à l'endroit où se trouve aujourd'hui la statue équestre de Louis XIV, que Louis-Philippe a fait poser en 1835. — Notre gravure, *Le Château en 1715*, montre cette grille, qui a été détruite au 6 octobre 1789.

[2] *Comptes des Bâtiments* et estampe de Silvestre n° 2542 de la Chalcographie.

[3] Les deux grilles des cours furent faites par Delobel et Luchet (*Comptes des Bâtiments*, 1682).

[4] La grille, ses deux pavillons et les groupes ont été restaurés en 1879 par les soins de M. Guillaume, architecte du palais.

des escaliers, à se servir de chaises à porteurs, dites chaises bleues, qui, moyennant 6 sols, les portaient aux entrées du château. Le service des chaises bleues était affermé à une compagnie privilégiée. Elles sont représentées sur le tableau n° 765.

La cour de Marbre fut plus d'une fois remaniée. Louis XIV, comme tous ceux qui aiment bâtir, se plaisait à faire et à défaire, pour refaire mieux encore. Le portique de Louis XIII fut d'abord démoli ; les tourelles de maçonnerie qui se trouvaient aux angles furent remplacées en 1671 par d'élégantes volières en fer forgé, exécutées l'une par Mathurin Lebreton, l'autre par Christophe Mangin, et dorées par Goy, dont le nom revient sans cesse dans les *Comptes des Bâtiments*[1]. En 1673, on établit une fontaine décorée d'un groupe en bronze doré, représentant deux amours embrassant un triton qui tenait une corne d'abondance, d'où sortait un jet d'eau[2]. Le groupe avait été fondu par Duval, l'un des fondeurs les plus célèbres de l'époque. Mais en 1684 on détruisit la fontaine ; la cour fut alors pavée de marbre blanc et noir, et les fenêtres furent décorées de ces beaux balcons en fer ciselé et doré, que nous admirons encore et qui furent forgés par l'habile Delobel.

Le nombre des hommes, ouvriers ou paysans corvéables, employés aux travaux du château et des parcs de Versailles, fut toujours très-considérable. On lit dans Dangeau, à la date du 27 août 1684 :

> Durant cette dernière semaine on dépensa pour Versailles 250,000 livres ; il y avoit tous les jours 22,000 hommes et 6000 chevaux qui travailloient.

Le 31 mai 1685, Dangeau met dans son journal :

> Par le calcul que l'on fait de tous les gens qui travaillent présentement ici ou aux environs pour Versailles, on trouve qu'il y en avoit plus de 36,000 travaillant actuellement.

[1] On voit ces volières sur l'une des gravures des Fêtes de 1674 (n° 3519 de la Chalcographie) et sur la vue du Château gravée par Silvestre en 1674, n° 2543 de la Chalcographie).

[2] Denis, *Poëme descriptif de Versailles* (manuscrit de la bibliothèque de Versailles).

Avec un pareil nombre d'ouvriers, il ne faut pas s'étonner si les accidents, blessures et morts, sont fréquents sur les chantiers. Les Comptes des Bâtiments nous apprennent qu'il y a un chirurgien chargé de panser les blessés, et que les secours donnés aux blessés ou aux veuves des ouvriers tués varient de 30 à 50 livres. Le 6 mars 1678, on donne 40 livres à un manouvrier « en considération de ce qu'il s'est rompu une jambe ». Le 15 avril de la même année, un autre manouvrier obtient aussi 40 livres « en considération de ce qu'il a eu la jambe fracassée ».

Les maladies sévissaient cruellement parmi ces foules, à cause de la gelée ou de la neige, malgré lesquelles on les fait travailler à prix d'or [1], et surtout à cause du remuement de vastes espaces de terres marécageuses. Les fièvres à accès étaient très-fréquentes. M^me^ de Sévigné parle, dans sa lettre du 12 octobre 1678, de la mortalité qui frappait les travailleurs.

Le Roi, dit-elle, veut aller samedi à Versailles, mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité que les bâtimens soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des charrettes pleines de morts.

Le Roi lui-même, qui sans cesse visitait les travaux, avait constamment des accès de fièvre [2].

A peine le château neuf fut-il achevé, que Louis XIV le trouva trop petit. Mansart, qui dès 1676 dirigeait les travaux de Versailles, construisit alors la grande aile du midi, entre l'Orangerie et la rue de la Surintendance (1679-81), et la réunit au château par le bâtiment qui est au fond de la cour des Princes, au rez-de-chaussée duquel se trouve un vestibule conduisant au jardin. Cette aile fut destinée à loger les princes de la maison de Bourbon [3].

Pendant ce temps (1671-1680), on travaillait, sur les des-

[1] Paul Boiteau, *Moniteur universel*, 3 et 11 janvier 1855 (articles rédigés d'après les autographes inédits de Louis XIV et de Louvois conservés au Dépôt de la Guerre (Corresp. génér. de Louvois, DCCXIX).

[2] Leroi, *Journal de la santé du Roi*.

[3] De là le nom de cour des Princes, d'escalier des Princes.

sins de Levau et de Dorbay, à la merveille du château neuf, au grand escalier, appelé depuis l'escalier des Ambassadeurs et qui fut détruit sous Louis XV. Mansart élevait sur la terrasse du premier étage du palais (1679) la Grande galerie, que nous appelons aujourd'hui la galerie des Glaces et qui ne fut achevée qu'en 1684. En 1681-82, Mansart construisait une nouvelle chapelle entre le château et la grotte de Thétis[1]. On continuait la decoration des appartements; on faisait les peintures des plafonds et leurs frises en stuc doré; on ornait toutes les pièces de marbres, de dorures, de sculptures en bois doré et en marbre, de cuivres ciselés et dorés aux fermetures des portes et des fenêtres[2], de glaces et de miroirs de Venise. Les bases et les chapiteaux des colonnes et des pilastres étaient aussi de bronze doré et faits par Tuby; les parquets en marqueterie et une partie des meubles étaient exécutés par Boulle, Oppenord et Poitou, les plus fameux ébénistes de l'époque. Lyon fabriquait les plus riches brocarts et les plus beaux damas brochés d'or pour l'ameublement du palais; Vigarani peignait des tableaux pour fermer en été les cheminées[3].

Quand Louis XIV vint habiter en 1682 le château neuf, tout était à peu près terminé, la Grande galerie exceptée. Le jardin et les parcs étaient également achevés à peu près. Il faut bien dire à peu près, car rien ne finit avec Louis XIV. En effet, le château neuf, malgré l'aile du midi, étant encore trouvé trop petit, il le fit agrandir. En 1684, Mansart commença l'aile Neuve ou aile du nord[4], achevée en 1688. Pour l'établir, on détruisit sans pitié la grotte de Thetis[5] et les

[1] Cette chapelle, remplacée en 1710 par la chapelle actuelle, occupait, au premier étage, le salon d'Hercule, et, au rez-de-chaussée, le vestibule qui conduit de la cour de la chapelle au jardin

[2] Ces beaux cuivres sont de Dominique Cucci.

[3] *Comptes des Bâtiments* de 1665.

[4] Mansart travaillait très-vite, et cette rapidité satisfaisait l'impatience de Louis XIV. Ainsi, Mansart ayant apporté les plans de l'aile du nord, et le Roi ayant fait des critiques à son projet, Mansart refit son travail en vingt-quatre heures (DANGEAU, 3 avril 1685). Dangeau nous apprend en même temps que la nouvelle aile donnait 55 logements de plus pour des courtisans.

[5] On construisit alors le Château-d'Eau pour remplacer le réservoir placé sur le bâtiment de la Grotte.

réservoirs de Louis XIII, qui furent reportés plus au nord, là où ils sont aujourd'hui [1].

Avec ses deux ailes, le château avait un développement de 580 mètres de façade sur le jardin, et 375 fenêtres. Cette immense façade est décorée par des avant-corps formés de colonnes d'ordre ionique, surmontées d'une centaine de statues en pierre; le dessus de l'attique est terminé par une balustrade en pierre et des piédestaux, qui supportaient alors des trophées et des vases enlevés sous le premier empire. Avant cette destruction, la façade était beaucoup plus élégante et moins lourde, ainsi qu'on le peut voir sur les vues de Silvestre, sur la belle aquarelle de Portail (n° 2267 du musée) et sur la face septentrionale de l'aile du nord (Opéra), où ces ornements ont été conservés [2].

Les architectes qui avaient été employés à ces grands travaux étaient : Louis Levau, premier architecte, aidé de François Levau, Lemuet, Dorbay, Pierre Gittard, Bruand, Pierre Cottard et Blondel. En 1676, Mansart paraît pour la première fois dans les Comptes des Bâtiments, et, le 26 février 1677, il recevait une gratification de 6000 livres [3], « à lui accordée en considération des soins et de la conduite qu'il a des bâtimens du Roi ». L'année suivante, on lui donna une gratification de 4000 livres, pour la même raison. Louis XIV le récompensa largement de son activité et de son entier dévouement à son œuvre. Ses appointements, qui étaient d'abord de 6000 livres, furent portés à 10,000 livres en 1687. En 1683 il fut anobli, et en 1693 fait chevalier de Saint-Michel, ainsi que Le Nôtre [4]. Le 25 novembre 1684, le Roi lui donna 50,000 livres et l'agrément pour la charge d'intendant

[1] L'aile du midi prit alors le nom d'ancienne aile.

[2] La Martinière (*Dict. géogr.*, art. Versailles, p. 93, 2e col.) nous apprend que Louis XIV voulait établir sur cette façade de grands combles très-ornés de plombs dorés et de lanternes. Il y aurait eu un nombre infini de logements dans ces combles. Les modèles furent exposés dans une galerie du Potager ; mais les guerres qui survinrent empêchèrent l'exécution de ce projet.

[3] Il ne faut pas oublier que l'on doit multiplier par 5 pour avoir la valeur actuelle de la livre de ce temps. Ce serait donc aujourd'hui une gratification de 30,000 francs.

[4] Ce furent les deux premiers artistes décorés de cet ordre.

des Bâtiments qu'avait Gobert, à qui on voulait ôter cet emploi[1]. Le 28 juillet 1691, Mansart obtint la charge d'inspecteur général des Bâtiments, avec 10,000 livres de pension, et la permission de se défaire de sa charge d'intendant des Bâtiments, qu'il vendit en effet 130,000 livres à Blondel, en 1699[2]. Le 8 janvier 1699, il fut nommé surintendant des Bâtiments en remplacement de M. de Villacerf, qui avait succédé à Louvois. « Cet emploi, dit Dangeau, vaut plus de 50,000 livres de rente[3] et donne un fort grand commerce avec le Roi. » Mansart garda cependant sa place de premier architecte, qui rapportait 18,000 livres et « une infinité de commodités[4] ». Le 17 janvier de la même année, le Roi lui donna les 8000 livres pour les Manufactures, accordées à M. de Villacerf quelques mois auparavant[5]. Le 15 juin 1700, Mansart reçut encore 100,000 livres pour payer une charge de conseiller d'Etat achetée par lui, en 1699, pour son fils[6]. A la fin de l'année, quand l'architecte du Roi maria son fils à la fille de Samuel Bernard, dont la dot s'éleva à 400,000 livres[7], il obtint des lettres de noblesse pour le banquier, qui avait, il faut le dire, toujours fait de grandes avances d'argent au Roi pendant la guerre[8]. En 1701, le gendre de Mansart, M. de Montargis, achetait 1,200,000 livres une des charges de l'Extraordinaire des guerres. Enfin, Saint-Simon dit que Mansart gagnait beaucoup aux ouvrages et aux marchés, mais son témoignage est suspect.

Mansart avait sous ses ordres Robert de Cotte, son beau-frère et son élève, qui le remplaça comme premier architecte en 1708. Ses dessinateurs étaient Augustin-Charles Daviler[9], Cauchy et Cailletau dit Lassurance[10], au talent duquel Saint-Simon, jaloux de Mansart et de Robert de Cotte, comme de

[1] Dangeau.
[2] Dangeau, 1691, 28 juillet; 1699, 16 mars.
[3] Au 11 mai 1708, Dangeau dit que la charge vaut 52,000 livres.
[4] Dangeau, 1708, 11 mai.
[5] Dangeau.
[6] Dangeau.
[7] Samuel Bernard avait six enfants, qu'il dota de la même façon.
[8] Dangeau, 1700, 15 décembre.
[9] *Comptes des Bâtiments*, 1685.
[10] Mort en 1724.

tout favori, attribue le mérite des œuvres du premier architecte, « qui, dit-il, le tenoit sous clef ».

Bérain, dessinateur du cabinet du Roi, Vigarani et Lepautre, tous les trois pleins d'invention, sont les principaux décorateurs que nous ayons à citer avec Lebrun et Mignard, qui dirigeaient : le premier, les peintres, le second, les sculpteurs.

Pendant que l'on construisait le château neuf, on agrandissait la place Royale, appelée aujourd'hui la place d'Armes, qui se bordait d'hôtels. Vers 1666 ou 1667, on travaillait aux trois grandes avenues qui partent de cette place et portent alors les noms de Grande-Avenue, au centre [1], d'avenue de Saint-Cloud et d'avenue du Parc-aux-Cerfs [2]. En 1683, elles étaient terminées; les ormes qu'on y avait plantés étaient entourés d'épines pour les protéger contre les attaques des maraudeurs ; et les épines étant insuffisantes, on chargea, en 1684, quatre gardes armés de pistolets de défendre les jeunes arbres. En 1687, on continuait encore à apporter les plus grands soins aux plantations des avenues.

En même temps, Louis XIV faisait bâtir toutes les dépendances du château : la Ménagerie (1663-65), l'ancien hôtel de la Surintendance (1670), le Trianon de porcelaine (1670), rebâti en 1687 par Mansart et Robert de Cotte, l'hôtel de la Chancellerie (1673), le château de Clagny pour Mme de Montespan (1676-83), première œuvre de Mansart à Versailles, le nouveau Potager (1676-83), la Petite et la Grande-Ecurie (1679-82), Marly commencé en 1679, le Grand-Commun (1682-85), le nouvel hôtel de la Surintendance (1682-88), la nouvelle Orangerie (1684-87), le Jeu de paume (1686), la chapelle actuelle (1699-1710), la Vénerie, le Chenil, les réservoirs, le Château-d'Eau, etc. Il faut encore ajouter à cette liste déjà bien longue, les immenses travaux destinés à fournir de l'eau aux fontaines du parc et aux besoins de la ville nouvelle qui se créait.

[1] C'est l'avenue de Paris. — Elle a été replantée en 1798 par M. Pioche, ngénieur en chef du département de Seine-et-Oise.

[2] Voir aux Archives de Seine-et-Oise (A 279), un plan de Matis, géomètre arpenteur de Louis XIV, sur lequel cette avenue, appelée depuis avenue de Sceaux, porte le nom d'avenue du Parc-aux-Cerfs.

Condamné à bâtir Versailles malgré lui, et poussé par le Roi, Colbert se résigna, et apporta à la direction et à la surveillance des nouvelles constructions le même zèle et la même énergie qu'il mettait à tout ce qui s'accomplissait dans les divers services de son administration. Toutes les semaines il envoyait au Roi une note sur l'état des travaux; il terminait ainsi celle du 4 mai 1672 : « Voilà, Sire, le détail de tout ce qui se fait à présent ; toutes les semaines j'aurai l'honneur d'en rendre compte à Votre Majesté, et j'espère que dans les semaines suivantes elle apprendra quelque progrès qui la satisfera davantage. Je la supplie de me faire savoir si ces relations lui sembleront ou trop longues ou trop courtes, afin de suivre en cela comme en toutes choses ses volontés. »

Colbert voyait tout par lui-même, et avait des sous-ordres excellents. Le premier fut un sieur Petit, contrôleur général des bâtiments, jardins, tapisseries et manufactures du Roi ; il était chargé « d'avoir l'œil [1] » sur tous les ouvrages qui se faisaient à Versailles et d'en hâter l'exécution [2]. Petit fut remplacé, en 1672, par Lefebvre qui, d'après Colbert, avait « plus d'action ».

On a de Colbert à Lefebvre une instruction [3] qui montre bien ce qu'était le ministre. Colbert ordonne au contrôleur général de visiter tous les jours les travaux et de faire exécuter ponctuellement les ordres et mémoires qu'il reçoit ; de commencer la visite tous les jours dès cinq heures du matin (on était alors au 30 septembre 1672) ; de contrôler le nombre des 36,000 ouvriers et de se mettre en état de répondre à tout ce qu'il lui demandera quand il viendra à Versailles. Aucun détail n'échappe à l'attention de Colbert ; il recommande à Lefebvre d'avoir soin que le petit parc soit toujours propre et en bon état, ce qui ne devait pas être facile à obtenir, étant donné les travaux de toute espèce

[1] Il était bon d'avoir l'œil ouvert sur ce qui se passait dans les maisons royales, car Petit signalait à Colbert, dans une lettre de 1665, que les gens de service, lorsque la Cour quittait Saint-Germain, volaient tout, jusqu'aux serrures et aux tablettes des appartements.

[2] *Comptes des Bâtiments*, 1668.

[3] *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, V, 337.

*

qui s'accomplissaient partout. Il le charge aussi de s'assurer que Le Bouteux, le célèbre jardinier de Trianon, ait des fleurs pour le Roi pendant tout l'hiver [1].

Les comptes étaient vérifiés avec soin par les greffiers de l'écritoire, charge occupée en 1672 par un sieur Bellefin et plus tard par le sieur Goullot. Ce dernier, en 1683, employa 46 journées à la vérification des comptes, et reçut 600 livres pour sa peine [2].

[1] M. Lefebvre mourut d'apoplexie, à Versailles, le 21 avril 1698. — Malgré la surveillance qu'il exerçait, M. Lefebvre fut trouvé en faute et rabroué par Louvois, qui apportait la même rigueur que Colbert dans l'exercice de ses fonctions de surintendant. Un jour Louvois avait trouvé que des parquets étaient fixés avec des vis trop courtes ! (*Moniteur universel*, 3 et 11 janvier 1855, art. de Paul Boiteau, d'après les papiers des Archives de la Guerre).

[2] *Comptes des Bâtiments*, 1683.

# CHAPITRE IV

## LA COUR DE VERSAILLES ET LES APPARTEMENTS SOUS LOUIS XIV

### I

### LA COUR DE VERSAILLES

La Cour de Versailles depuis 1682 n'est plus celle de Saint-Germain venant se divertir au château de Louis XIII avec Mlle de la Vallière ou Mme de Montespan, en assistant aux grandes fêtes dont on a lu le récit. Versailles est devenu le siège du gouvernement ; Louis XIV est marié à Mme de Maintenon et dominé par elle. C'est cette femme adroite qui mène et dirige tout, qui donne le ton ; et dès lors commence un second Versailles, réglé, monotone, triste, asservi à une étiquette rigoureuse et fatigante. La nouvelle Cour est devenue plus nombreuse, elle a gagné en splendeur, le luxe est prodigieux ; mais dans ce palais où tout éblouit, tout est réglé, prévu, rien ne s'y fait que par l'ordre du Roi ou par sa permission. Versailles est ordonné comme Saint-Cyr ; il est devenu un séjour désagréable pour tous ceux qui n'en tirent pas un profit permanent. La Palatine répète sans cesse que la vie à la Cour est ennuyeuse, et La Bruyère dit avec raison que : « La province est l'endroit d'où la Cour, comme dans son point de vue, paroît une chose admirable ; si l'on s'en approche, ses agrémens diminuent, comme ceux d'une perspective que l'on voit de trop près. »

La Dauphine de Bavière, qui fut censée tenir la Cour après la mort de la reine Marie-Thérèse (1683) jusqu'à sa mort arrivée en 1690, n'était pas faite pour donner à Versailles un peu d'animation et de gaieté[1], et pour contrecarrer la toute-puissante Mme de Maintenon, la Pantocrate, comme l'appelle si justement la Palatine. Laide, toujours malade, elle vivait très-retirée avec sa favorite, Mlle Bezzola, une femme de chambre allemande, qui elle-même avait souvent la fièvre et poussait sa maîtresse à se cacher dans ses cabinets. Elle parlait allemand, avec la Bezzola, devant Monseigneur, qui n'entendait rien à leur conversation; elle s'aliéna enfin son mari, qui passa sa vie chez sa sœur la princesse de Conty, et se mit à prendre des maîtresses parmi les femmes de théâtre ou parmi les filles d'honneur de sa sœur ou de sa femme. Jamais le Roi ne put obtenir de la Dauphine qu'elle sortît de sa retraite pour tenir la Cour et remplacer la Reine. Pendant ce temps, Mme de Maintenon, sans se montrer jamais, commença à tout diriger, et, quand la Dauphine mourut, le régime établi continua.

La monotonie en est le caractère. Tous les jours, suivant les saisons, on fait la même chose, et il faut que les courtisans prennent part chaque jour à cette répétition continuelle des mêmes choses : lever et coucher du Roi, dîner ou souper du Roi, promenade sur le Canal, dans le parc, à la Ménagerie ou à Trianon, chasse, jeu, collation, etc. Il faut y être vu souvent par le maître. Tout est réglé chaque soir pour le lendemain. Ce régime ayant duré trente-trois ans, on comprend l'exaspération de Saint-Simon et de la Palatine.

Un trait caractéristique de cette Cour dévote ou hypocrite[2], c'est le silence. On s'abstient de parler; on a peur de se compromettre. A la table du Roi, les dames se taisent, et quelquefois, il y en a quarante au souper du Roi, toujours au moins une douzaine. Le Roi, à la fin du règne,

[1] Cette Dauphine avait des goûts très-sérieux ; elle aimait les lettres ; Racine vint lui lire, le 20 mars 1685, le discours qu'il avait fait à l'Académie, à la réception de Corneille et de Bergeret (Dangeau).

[2] Le même est dévot à la Cour et athée à Paris, dit la Palatine (*Lettres*, édit. Rolland, p. 203).

devenu soupçonneux à son tour, ne parle plus du tout[1].

En revanche, on fait des chansons, et les plus méchantes passent pour les meilleures. La duchesse de Bourbon, fille de Louis XIV et de la Montespan, avait appris de sa mère à tourner les gens en ridicule ; elle était la première à faire de mordants couplets et n'épargnait personne, pas même le duc de Bourgogne[2].

La vie était fort incommode dans ces grandes salles de marbre et d'or. « Il fait si froid ici, dit la Palatine le 5 mars 1695[3], qu'à la table du Roi, le vin ainsi que l'eau gelaient dans les verres. » Mme de Maintenon, fort délicate et très-désireuse de conserver sa santé et sa beauté, avait une niche ou grand fauteuil avec oreilles et toit, pour se préserver du froid et des courants d'air, quand elle paraissait quelque part.

Nous venons de parler de la beauté de Mme de Maintenon ; il faut bien en dire un mot, puisque cette beauté a été un des éléments de son triomphe et qu'elle était encore très-grande dans un âge avancé. Il est curieux d'entendre la Palatine, qui déteste Mme de Maintenon, déclarer, en 1702, que Mme de Maintenon, alors âgée de soixante-dix ans, n'a pas changé depuis trente ans, et répéter en 1711, que malgré ses soixante-dix-neuf ans, elle ne paraît pas du tout son âge ; qu'elle a maigri un peu, il est vrai, mais qu'elle a toujours fort bonne mine. Et, en effet, quand Louis XIV épousa Mme de Maintenon, la veuve de Scarron, quoique âgée de cinquante-deux ans, était encore une très-jolie femme, ainsi qu'on peut s'en convaincre en voyant le charmant portrait gravé par Waltner et placé en tête du *Théâtre de Saint-Cyr* publié par M. Taphanel[4].

En lisant Dangeau, on trouve que les occupations et les plaisirs de la famille royale et des courtisans changent trois fois par an ; il y a trois périodes dans l'année : l'hiver et le carnaval, le carême, la belle saison. Mais dans chaque période, les divertissements se reproduisent avec une régularité constante ; jamais rien de nouveau, ni d'imprévu.

[1] *Lettres de la Palatine*, édit. Jaeglé, I, 263 ; II, 70, 143, etc.
[2] *Lettres de la Palatine*, édit. Brunet, I, 101.
[3] Edition Jaeglé, I, 122.
[4] 1 vol. in-8°, 1876, chez Cerf et Baudry.

Ordinairement, il y a chasse presque tous les jours, chasse à courre ou à tir, dans les parcs de Versailles et de Marly, dans la forêt de Saint-Germain, dans les bois de Meudon et dans ceux qui entourent Versailles. Le Roi chasse le cerf; Monseigneur court surtout le loup. Il a fallu les grands froids de décembre 1689 et l'hiver de 1709 pour empêcher la chasse d'avoir lieu.

Dans la belle saison, il y a souvent promenade en gondole sur le Canal, avec concert, et collation à Trianon ou à la Ménagerie pour les dames, car les dames sont toujours nombreuses à tous les divertissements. On se promène aussi dans l'Orangerie, dans les jardins, à pied ou en calèche; on va voir à l'Ecurie d'habiles écuyers monter de nouveaux chevaux. On joue quelque part, car le jeu est le grand plaisir de la Cour et continuel.

Quand il y a une cérémonie, une grande réception d'ambassadeur, toutes les vanités s'agitent et mettent en avant leurs prétentions, chacun déclarant avoir tel droit, tel rang, et voulant avoir telle place. A des époques fixes, la Cour est occupée aux cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit et aux réceptions des nouveaux chevaliers; alors les ambitions sont surexcitées; les déceptions éclatent dans le particulier; les plaintes, les regrets s'expriment dans le secret. La Cour est encore toute bouleversée aux promotions dans l'armée.

Au jour de l'an, le Roi donne des étrennes. On lui apporte du Trésor 35,000 pistoles, qu'il distribue à Monseigneur (3000), à Monsieur (1500), à Madame (1500), à ses bâtards, etc.

La fête des Rois est quelquefois assez gaie et moins cérémonieuse; il y a quelque détente ce jour-là dans le mécanisme. A la fête de 1688, il y a 70 dames à table au souper du Roi; 90 à celle de 1693. En 1698, Louis XIV ne voulut pas célébrer les Rois à Versailles à cause du grand nombre de dames qu'il aurait été obligé de prier. Il en avait fait une liste et en avait trouvé 407, sur lesquelles il aurait été obligé d'en convier au moins 200 [1]. La fête eut lieu à Marly.

Celle de 1708 eut un éclat sans pareil.

[1] Dangeau, VI, 274.

Un peu avant dix heures, écrit Dangeau, le Roi entra chez M^me^ la duchesse de Bourgogne, où étoient le roi d'Angleterre et la princesse sa sœur, les princesses et les dames de la Cour. On entra dans la galerie, qui étoit éclairée extraordinairement, car il y avoit près de 2000 grosses bougies, et de la galerie on entra dans la pièce qui est avant la chambre du Roi [1], où l'on trouva quatre tables de 18 couverts chacune : la première étoit tenue par le Roi, où étoient le roi d'Angleterre, la princesse sa sœur et M^me^ la duchesse de Bourgogne. La seconde table étoit tenue par Monseigneur, la troisième par Mgr le duc de Bourgogne et la quatrième par Mgr le duc de Berry. Après le souper on rentra dans la galerie, et on passa dans le grand appartement du Roi, où il y eut un bal magnifique dans la pièce où sont les tribunes [2], et dans ces tribunes étoient les violons et les hautbois. Les courtisans entroient par le bout de l'appartement du côté de la chapelle, hormis les grands officiers qui étoient entrés avec le Roi.... Il y avoit beaucoup de danseurs et de danseuses qui n'avoient jamais eu l'honneur de danser devant le Roi. Les dames étoient en grand habit et en grandes boucles. Le Roi demeura au bal jusqu'à une heure après minuit, et Monseigneur y demeura jusqu'à la fin.

Il faut compléter avec le *Mercure Galant* le récit de Dangeau. Pour que le service des quatre tables pût se faire sans confusion, on avait pris d'excellentes dispositions.

Soixante-douze Suisses de la compagnie des Cent-Suisses de S. M. avoient été choisis pour porter les plats, et comme il étoit impossible qu'il n'y eût de la confusion, si chacun ne savoit à quelle table il devoit porter les plats dont il étoit chargé, ces quatre quadrilles de Suisses avoient chacune des rubans de couleurs différentes et marquées pour chaque table, en sorte que ceux d'une quadrille ne pouvoient se mêler avec ceux de l'autre, aucun ne se séparant de ceux qui portoient des rubans d'une même couleur. On avoit nommé plusieurs contrôleurs de la Maison du Roi pour poser les viandes, de manière qu'il y en avoit deux à chaque table pour faire cette fonction....

Pendant que les reines burent, on suivit l'usage ancien et général, et les cris de *la Reine boit* se firent entendre ; et comme il arrivoit quelquefois que deux ou trois reines buvoient dans le même temps, le bruit que faisoient ces cris étoit plus ou moins grand, mais toujours fort agréable, parce que les voix des dames l'emportoient sur celles des hommes qui étoient à ces tables ; et ce qui augmentoit encore le bruit du concert formé par tant de voix diffé-

[1] L'Œil-de-Bœuf.
[2] Le salon de Mars.

rentes et que, quoique ceux qui servoient n'y mélassent leurs voix, les uns se frappoient dans les mains, et les autres trouvoient moyen de frapper harmonieusement sur quelque pièce d'argenterie, de manière que tous ces bruits ensemble et formés sur différens tons avoient quelque chose de divertissant et convenoient fort à la cérémonie du jour....

Il y avoit dans la salle du bal 12 lustres, 10 torchères avec des girandoles, et l'on avoit aussi placé plusieurs girandoles sur l'appui des deux tribunes qui sont dans cette salle et qui servent ordinairement à placer la symphonie. Le cercle du bal étoit au milieu de cette salle. Il y avoit à l'un des bouts de ce cercle deux fauteuils, dont l'un étoit pour le Roi et l'autre pour le roi d'Angleterre. La figure de ce cercle représentoit un carré long, et des pliants qui suivoient les deux fauteuils dont je viens de parler achevoient de former le premier rang ; il y en avoit un second de tabourets, et un troisième de formes[1]. Il y avoit, aux deux bouts de la salle et dans les croisées, des gradins par étages pour les spectateurs. Les officiers ordinaires de la musique étoient placés dans les deux tribunes ; ainsi on peut juger que le nombre en étoit considérable, et que tous les airs sur lesquels on dansa furent parfaitement bien joués....

Il seroit difficile de vous faire une peinture bien exacte des habits de toutes les dames et des pierreries qui leur servoient d'ornemens. Mme la princesse d'Angleterre étoit en robe, ce que l'on appelle aujourd'hui *grand habit*, et les habits de toutes les dames du bal étoient de la même manière. Celui de cette princesse étoit de velours jaune ; son corps étoit tout garni de pierreries aussi bien que sa robe, dont les attaches, aussi de pierreries, étoient des plus brillantes, et la jupe de cette princesse n'avoit pas de moindres ornemens. L'habit de Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit de velours noir, étoit garni de même, et sa jupe étoit semée de plusieurs bouquets de pierreries. Ces deux princesses avoient de très-belles aigrettes, et toute leur coiffure étoit aussi mêlée de pierreries. Tous les habits des dames étoient de velours de différentes couleurs avec des parures de diamants, et les habits de celles qui étoient en deuil étoient garnis d'hermine avec des attaches de diamants.

Le bal s'ouvrit par le roi d'Angleterre et Mme la princesse sa sœur. On doit remarquer que la première fois que S. M. Britannique se leva pour danser, le Roi se leva aussi, et que S. M. se tint debout pendant tout le temps que ce prince dansa. On doit observer aussi que les princes, les princesses, et généralement toutes les personnes qui dansèrent, saluèrent LL. MM. avant que de danser. Le roi d'Angleterre, après avoir dansé avec Mme la princesse sa sœur, prit Mme la duchesse de Bourgogne, et ces deux princesses

[1] Banquettes.

s'en acquittèrent avec tant de grâces, que toute l'assemblée en fut charmée....

Il est aisé de s'imaginer que toutes les danses qui sont aujourd'hui le plus en usage furent dansées, et que les contredanses [1] ne furent pas oubliées.

Le Roi quitta le bal à une heure. La collation, qui parut quelque temps après, fut d'abord présentée à tout le cercle, et elle fut ensuite distribuée aux spectateurs..... Le bal recommença après la collation, et l'on peut dire que ce divertissement fit tant de plaisir aux danseurs et aux spectateurs, que l'assemblée ne se sépara que sur les quatre heures du matin.

Le bal fini, S. M. Britannique et Mme la princesse sa sœur retournèrent à Saint-Germain. Les Gardes du corps, les Cent-Suisses, ainsi que les gardes Françoises et Suisses étoient sous les armes dans leurs postes ordinaires, et les tambours battirent aux champs, de même qu'ils font en plein jour lorsque LL. MM. Britanniques viennent chez le Roi.

Les fêtes religieuses, la procession de la Fête-Dieu, le jubilé, les deuils, interrompaient de temps en temps la régularité mécanique du train de la Cour, régularité exigée par l'étiquette et exagérée par le goût de Mme de Maintenon et l'âge du Roi. La guerre modifiait à peine cette existence ; il y avait moins de monde à la Cour, et les *Te Deum* ou les réceptions des drapeaux pris à l'ennemi venaient seulement s'ajouter aux actes ordinaires. Ajoutons cependant que les jours où l'on apprenait les noms des morts et des blessés, le château retentissait de violents cris de douleur ; car l'usage était alors, chez les femmes, de pousser des hurlements pour montrer combien leur désespoir était grand [2].

Les voyages à Compiègne et à Fontainebleau arrivent à époques fixes : Compiègne, au printemps; Fontainebleau, à l'automne. Fontainebleau dure généralement six semaines. On fait toujours à Compiègne et à Fontainebleau les mêmes choses qu'à Versailles : chasse, jeu, musique, danse, comédie; mais il y a certaines choses qu'on ne fait que pendant ces voyages. A Fontainebleau, par exemple, on va voir les grands joueurs jouer à la paume; il y a chasse au sanglier dans les toiles; il y a promenade à cheval à Franchard, où l'on dîne [3];

[1] Danse anglaise.

[2] *Lettres de la Palatine*, édit. Jaeglé, I, 110; II, 34.

[3] En 1707, il y eut 150 amazones à la promenade (DANGEAU, XI, 478).

il y a promenade en calèche autour du canal, et le coup-d'œil offert par les somptueux équipages, par les cavaliers, par la beauté des chevaux et la toilette des dames est vraiment splendide.

A Compiègne, il y avait souvent des revues ou des camps. Le camp de 1698 est demeuré célèbre. On l'avait réuni pour former le duc de Bourgogne à la vie militaire. Le maréchal de Boufflers, qui le commandait, y déploya un luxe prodigieux, et les 100,000 livres de gratification que le Roi lui donna furent insuffisantes pour l'indemniser de ses folles dépenses. Les troupes étaient fort belles; beaucoup d'étrangers et beaucoup de dames assistèrent aux manœuvres, et Mme de Maintenon y trôna en véritable reine.

La moindre bagatelle amuse ces désœuvrés. On montre un nain de 16 pouces[1]; toute la Cour va le voir.

La Palatine, honnête princesse et femme de grand bon sens, passait sa vie à écrire de longues lettres, dans lesquelles nous trouvons aujourd'hui les plus précieux renseignements. Elle aimait beaucoup les chiens, et s'amusait souvent avec les siens. Elle écrit en 1715 : « Après le dîner, quand mon petit-fils, le duc de Chartres, est venu chez moi, je lui ai donné un spectacle approprié à son âge : trois chiens, trois pigeons et un chat. Un char de triomphe où est assise une chienne nommée Adrienne. Un gros chat traîne le char, un pigeon fait le cocher, deux autres font les pages, et un chien fait le laquais; il est assis derrière. Le chien s'appelle Piquart, et quand la dame descend de voiture, Piquart lui porte sa traîne... Le chien danse aussi les *olivettes*[2] en passant par trois cercles[3]. »

C'est surtout dans les lettres de la Palatine que l'on constate combien l'ennui était grand à Versailles, et qu'il était le vrai tyran de cette Cour. Quelle moralité résulte de ce fait! Rassembler dans le palais le plus somptueux toute la haute noblesse d'un royaume, y réunir toutes les merveilles du luxe et tous les plaisirs, et produire ces deux résultats : un ennui profond, un énervement général, et un despotisme tel, que

[1] 0m,43.
[2] Danse provençale.
[3] *Lettres de la Palatine*, édition Jaeglé, II, 163.

toutes les forces et toutes les institutions du pays s'absorbent dans le chef de la monarchie, qui seul reste debout!

Pour échapper à l'ennui de Versailles, seigneurs, ministres et princes ont des châteaux aux environs, où ils se retirent quand le Roi le permet, et où ils vont goûter un peu de liberté pendant quelques jours. Louis XIV lui-même a Trianon et Marly, où l'étiquette est moins sévère.

Monseigneur a d'abord la belle maison de Choisy, que Mlle de Montpensier lui avait donnée par testament en 1693. C'est là qu'il aime à vivre avec sa sœur, la grande princesse de Conty, un peu loin du Roi. Mais bientôt, Louis XIV, trouvant mauvais que le Dauphin s'éloigne de Versailles, échange Choisy contre Meudon, qui était aux Louvois (1695). M. de Barbezieux [1] prend Choisy pour 100,000 livres et reçoit 400,000 livres en espèces. La même année, Louis XIV achète 650,000 livres à la chancelière, veuve de Le Tellier, la terre de Châville, et la donne à Monseigneur, qui la réunit à son domaine de Meudon. Dès lors, le Roi va souvent à Meudon travailler aux jardins, planter et tailler les arbres, comme s'il était à Marly. Quant à Monseigneur, il y vit en tête à tête avec Mlle Chouin, qu'il a épousée en secret, et avec quelques intimes.

Monsieur, frère du Roi, a Saint-Cloud, charmant palais embelli par Mignard, et dont les eaux rivalisent avec celles de Versailles. Les Condé ont le splendide château de Chantilly. M. le Duc a Saint-Maur; Mme la Duchesse, la maison du Désert [2]. Le duc du Maine achète le château de Sceaux un million aux Colbert (1700). Le comte de Toulouse a Rambouillet; le duc de Vendôme, Anet.

De temps en temps, mais rarement, le Roi, Monseigneur et ses fils vont chez les princes; alors ce sont les mêmes fêtes, les mêmes divertissements qu'à Versailles.

Au commencement du règne, le Roi se rendait quelquefois à Chambord. Où il n'allait presque jamais, c'est à Paris. On le trouve cependant le 30 janvier 1687 à Paris, où il était

[1] Fils de Louvois.

[2] Le Désert est un lieu situé sur le plateau de Satory, au sud de Versailles. Un étang et un bois portent encore ce nom. La maison de Mme la Duchesse était au sud-ouest de l'étang (*Carte des Chasses*).

venu voir la fameuse statue que lui avait élevée le duc de la Feuillade.

S. M. alla entendre la messe à Notre-Dame, et ne voulut point qu'il y eût des soldats en haie dans les rues, afin que le peuple eût plus de liberté ; on n'en mit qu'à Notre-Dame et à la maison de Ville, afin que les carrosses pussent approcher sans embarras. De Notre-Dame, le Roi alla à la maison de Ville, où on lui donna un dîner magnifique ; il y avoit 55 couverts. Tous les princes du sang, les enfans du Roi et toutes les dames qui avoient suivi, mangèrent avec le Roi. Le prévôt des marchands le servit à table. Sa femme servit M[me] la Dauphine, et, le soir même, elle tomba en apoplexie. Jamais Roi n'avoit dîné à la maison de Ville.... Le peuple de Paris a témoigné la plus grande joie du monde de voir le Roi ; toutes les boutiques ont été fermées, des feux de joie partout la nuit, et beaucoup de fontaines de vin tout le jour.

Au sortir de la maison de Ville, le Roi a passé à la place des Victoires ; il y a mis pied à terre et a fort examiné la statue de M. de la Feuillade ; ensuite il est entré chez lui ; M[me] la Dauphine y entra aussi, et, de dessus un balcon, a jeté de l'argent au peuple[1].

Louis XIV avait du bon sens ; ce qui le prouve, c'est sa décision à l'endroit de cette statue, colossal monument de flagornerie. « Le Roi a fait défendre, dit Dangeau, qu'on allumât les falots qui brûlent toute la nuit à l'entour de sa statue de la place des Victoires ; il a trouvé que ces sortes de lampes-là ne doivent être que dans les églises[2]. »

Nous retrouvons Louis XIV à Paris le 19 mai 1701, visitant l'église des Invalides ; le 14 juillet, inspectant la maison ; le 20 juillet, allant à Notre-Dame voir le modèle de l'autel qu'il y voulait faire poser ; — le 6 et le 7 avril 1702, faisant les stations du jubilé ; — le 28 août 1706, entendant la messe aux Invalides et donnant de grands éloges, bien mérités, à Mansart.

Monseigneur allait plus souvent à Paris, mais à l'Opéra et à la foire Saint-Germain.

Suivant les caractères on mettra parmi les causes d'ennui ou parmi les amusements de Versailles, les intrigues, les médisances, les calomnies, les commérages, les querelles, les

[1] DANGEAU, II, 15.
1690, 18 mai

jalousies, les haines qui sévirent jusqu'en 1789, à l'état permanent, dans cette agglomération de vanités, et dont la plus auguste victime fut Marie-Antoinette. Ceux qui ont vécu dans une de ces ruches, petites ou grandes, peuvent seuls se figurer exactement ce qu'a dû être l'existence de tant de personnes vivant ensemble : ce monde de courtisans se disputant toutes les faveurs du maître jusqu'à un sourire; chacun se croyant seul digne d'obtenir la chose donnée: cordon bleu, charge, grade, invitation, etc.; tous se chansonnant cruellement et crûment, se raillant à l'envi les uns des autres; tous discutant sur les questions de rang, de préséance, de droits; Lorrains, ducs, bâtards, légitimés, luttant sans cesse; les ducs prétendant être les seuls « gens titrés [1] », appelant les autres nobles gens de condition ou de qualité, et ceux-ci se rebiffant [2]; le Roi obligé de « décider » sans cesse sur toutes ces prétentions et d'imposer son autorité pour conserver la paix et l'ordre au moins à la surface.

Dans la famille royale personne ne s'aime. La Palatine exècre Mme de Maintenon, qui le lui rend bien. Monseigneur aime peu le duc de Bourgogne. La duchesse de Bourgogne n'aime pas les filles naturelles du Roi: la princesse de Conty, Mme la Duchesse, la duchesse d'Orléans. Le duc d'Orléans, le futur régent, est détesté par Monseigneur et ses sœurs bâtardes. Plus tard, il sera l'objet de la haine de Mme de Maintenon, qui voudra le supplanter au profit du duc du Maine.

Tout le monde a lu ce que La Bruyère a dit de la Cour et des grands; il a tracé d'une manière ineffaçable le portrait ou la satire du courtisan de la fin du règne de Louis XIV; il a montré l'esprit de dissimulation, le peu de fond, la vanité et la servilité de ces grands seigneurs « polis mais durs comme le marbre ».

Un homme qui sait la Cour, dit-il, est maître de son geste, de

[1] « Les titrés, c'est-à-dire ducs ou grands d'Espagne », dit le duc de Luynes, VIII, 440.

[2] « Ici, dit la Palatine, la petite noblesse est fort peu considérée. » (1702, 18 août.)

ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentimens. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté, quelquefois aussi inutile au courtisan pour sa fortune, que la franchise, la sincérité et la vertu.

La Cour n'est jamais dénuée d'un certain nombre de gens, en qui l'usage du monde, la politesse ou la fortune tiennent lieu d'esprit et suppléent au mérite. Ils savent entrer et sortir ; ils se tirent de la conversation en ne s'y mêlant point; ils plaisent à force de se taire, et se rendent importans par un silence longtemps soutenu, ou tout au plus par quelques monosyllabes; ils payent de mines, d'une inflexion de voix, d'un geste et d'un sourire ; ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur; si vous les enfoncez, vous rencontrez le tuf.

Les Cours seroient désertes, et les rois presque seuls, si l'on étoit guéri de la vanité et de l'intérêt. Les hommes veulent être esclaves quelque part, et puiser là de quoi dominer ailleurs. Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la Cour l'air de hauteur, de fierté et de commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces; ils font précisément comme on leur fait, vrais singes de la royauté.

N** arrive avec grand bruit, il écarte le monde, se fait faire place, il gratte, il heurte presque, il se nomme : on respire, et il n'entre qu'avec la foule.

On ne tarit point sur les Pamphiles : ils sont bas et timides devant les princes et les ministres, pleins de hauteur et de confiance avec ceux qui n'ont que de la vertu : muets et embarrassés avec les savans : vifs, hardis et décisifs avec ceux qui ne savent rien. Ils parlent de guerre à un homme de robe, et de politique à un financier : ils savent l'histoire avec les femmes : ils sont poëtes avec un docteur, et géomètres avec un poëte. De maximes, ils ne s'en chargent pas; de principes, encore moins; ils vivent à l'aventure, poussés et entraînés par le vent de la faveur, et par l'attrait des richesses. Ils n'ont point d'opinion qui soit à eux, qui leur soit propre, ils en empruntent à mesure qu'ils en ont besoin ; et celui à qui ils ont recours, n'est guères un homme sage, ou habile, ou vertueux, c'est un homme à la mode.

Il n'y a rien qui enlaidisse certains courtisans comme la présence du prince ; à peine les puis-je reconnoître à leurs visages, leurs traits sont altérés, et leur contenance est avilie. Les gens fiers et superbes sont les plus défaits, car ils perdent plus du leur : celui qui est honnête et modeste s'y soutient mieux, il n'a rien à réformer.

L'air de Cour est contagieux ; il se prend à Versailles, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise : on l'entrevoit en des fourriers, en de petits contrôleurs, et en des chefs de fruiterie.

Qui a vu la Cour, a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux et le plus orné : qui méprise la Cour après l'avoir vue, méprise le monde.

Jusqu'en 1693, le Roi allait volontiers en campagne. Il avait dirigé avec Condé et Turenne les opérations de 1672 contre la Hollande, dont il a donné le récit dans un très-beau mémoire[1]; plus tard il fit avec Vauban et M. de Chamlay[2] plusieurs grands sièges. Il aimait surtout la guerre de siège, avec ses allures régulières et prévues ; c'est partout le même homme. En 1693, il revint précipitamment à Versailles ; des étourdissements graves l'avaient obligé à quitter l'armée, et, comme son retour, dont il ne voulait pas dire la cause, fit mauvais effet, il ne fit plus la guerre.

Nous avons déjà dit que les plaisirs et les occupations variaient suivant les saisons ; nous venons d'indiquer ce qu'on faisait par le beau temps[3]. L'hiver arrivé, on a l'*appartement*, la comédie, les concerts, les bals, le jeu, un redoublement de bals et les mascarades pendant le carnaval, les promenades en traîneaux, au risque de tomber dans l'eau, comme il arriva à M. le Prince le 31 octobre 1689.

Ces fêtes avaient pour théâtre les grands appartements. C'est là qu'avaient lieu les réceptions, ce qu'on appellerait aujourd'hui les soirées données par le Roi, ce qu'on désignait alors sous le nom d'*appartement*. Il y avait appartement depuis le commencement d'octobre jusqu'à Pâques-fleurie. Chaque semaine, le premier jour il y a appartement ; le second jour, comédie ; le troisième jour, rien, et ainsi de suite.

« Ce qu'on appeloit appartement, dit Saint-Simon, étoit le concours de toute la Cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le Roi se mettoit à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie[4] jusque vers la tribune de la chapelle. »

[1] Publié par M. Dusevel (Amiens, 1838, gr. in-8°).

[2] L'un des généraux les plus intelligents de ce temps, et qui fut, sans en avoir le titre, le major général de Louis XIV.

[3] Les détails se trouveront aux chapitres PARC, CHASSE, MÉNAGERIE, TRIANON, MARLY.

[4] Le salon de la Guerre.

Le *Mercure Galant*[1] donne plus de détails :

Le Roi, dit-il, permet l'entrée de son grand appartement de Versailles, le lundi, le mercredi et le jeudi de chaque semaine pour y jouer à toutes sortes de jeux, depuis six heures du soir jusqu'à dix, et ces jours-là sont nommés jours d'appartement..... Chacun se présente à l'heure marquée pour être reçu dans ces superbes salons. Aucun ne se présente qu'il ait su auparavant que l'entrée lui est permise. Les uns choisissent un jeu et les autres s'arrêtent à un autre. D'autres ne veulent que regarder jouer, et d'autres que se promener pour admirer l'assemblée et la richesse de ces grands appartements. Quoiqu'ils soient remplis de monde, on n'y voit personne qui ne soit d'un rang distingué, tant hommes que femmes. La liberté de parler y est entière, et l'on s'entretient les uns les autres selon qu'on se plaît à la conversation. Cependant, le respect fait que personne ne haussant trop la voix, le bruit qu'on entend n'est point incommode.

Le Roi, la Reine et toute la Maison royale descendent de leur grandeur pour jouer avec plusieurs de l'assemblée qui n'ont jamais eu un pareil honneur. Ce prince va tantôt à un jeu, tantôt à un autre. Il ne veut ni qu'on se lève ni qu'on interrompe le jeu quand il approche. Lorsqu'on est las d'un jeu, on joue à un autre. On entend ensuite la symphonie, ou l'on voit danser. On fait conversation. On passe à la chambre des liqueurs ou à celle de la collation. La manière dont on est servi a des agrémens qu'on ne sauroit concevoir. On y voit ceux qui servent, qui ont des juste-au-corps bleus avec des galons or et argent. Ils sont derrière toutes les tables de joueurs et ont soin de donner des cartes, des jetons et les autres choses dont on peut avoir besoin. Même selon les jeux où l'on joue, ils épargnent aux joueurs la peine de compter, comme au trou-madame, où ils calculent les points qu'on a faits et les écrivent.

Enfin, quoi qu'on puisse souhaiter des choses destinées pour les plaisirs dans ce grand nombre de chambres, il suffit de marquer qu'on les souhaite pour les avoir aussitôt. Il semble même que ceux qui servent, devinent, puisqu'ils les présentent dans le même instant. On en sera aisément persuadé, quand on saura que ce service se fait par l'ordre et par les soins de M. Bontemps[2], dont on connoît l'activité sans égale pour servir et faire servir le Roi.... On disoit autrefois, en exagérant, que les jeux et les ris étoient à la Cour ; mais c'étoit une manière de parler en ces temps-là, et ce n'est que d'aujourd'hui qu'on les y trouve effectivement. Aussi, jamais n'avoit-on eu soin de leur faire une si éclatante demeure, puisqu'on ne voit, dans tous les lieux qui leur sont destinés, qu'un

[1] 1682, décembre.
[2] Premier valet de chambre.

éblouissant amas de richesses et de lumières mille fois redoublées en autant de glaces, et formant des perspectives plus brillantes que le feu, et où il entre mille choses autant et plus éclatantes. Joignez à cela l'éclat que la Cour parée y ajoute encore, et le feu des pierreries dont la plupart des habits des dames sont garnis.....

Voyons maintenant le bien qui résulte d'une chose qui est souvent condamnée et qui, ordinairement, produit de méchants effets. La Cour est occupée pendant trois soirs de chaque semaine, et il est certain que si plusieurs n'avoient point cette agréable occupation, ils iroient, pendant ce temps-là, chercher des plaisirs qui pourroient ou les ruiner, ou faire tort à leur réputation. La présence du Roi fait perdre aux jureurs l'habitude de jurer, et aux pipeurs celle de se servir d'injustes moyens pour gagner ; et il semble que S. M., en s'abaissant, ne se soit dépouillée de sa grandeur que pour obliger les joueurs à se dépouiller de leurs passions..... L'heure de finir le jeu étant marquée, c'est encore un autre bien qui en résulte pour les joueurs. L'opiniâtreté qui fait les grandes ruines est arrêtée par là, aussi bien que les désespoirs causés par les pertes, qui font qu'on s'oublie en perdant et qu'on s'emporte dans les blasphèmes. Ainsi l'on peut dire que ce qui se passe chez le Roi n'est qu'un jeu et non une passion, et que ce jeu ne peut rien avoir de condamnable, puisqu'il n'occupe que par divertissement, et qu'il a toujours été permis de cette manière. De tous les souverains, le Roi seul a imaginé un sûr moyen de corriger les vices du jeu, en permettant à sa Cour de se divertir dans son palais.

Dès la fin de 1691, le Roi n'allait plus à l'appartement. En 1693, on retrancha le chocolat et les liqueurs que l'on donnait aux courtisans, qui ne laissaient pas d'être d'une assez grande dépense [1]. Le lundi 7 décembre 1693, l'appartement finit de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Le Roi sut qu'il y avait eu fort peu de dames et n'en fut pas content : « Il souhaite qu'elles y soient, Monseigneur y étant, comme s'il y étoit lui-même [2]. » Le Roi allait alors tous les soirs chez Mme de Maintenon ; Monseigneur était souvent à Meudon, et se plaisait bien plus avec Mlle Chouin et sa société particulière, qu'à voir des gens se retenir de bâiller ou se forcer de sourire. Aussi, dès 1697, quand Monseigneur est à Meudon, il n'y a ni appartement, ni comédie [3]. Chacun reste chez soi.

[1] Dangeau, IV, 401.
[2] Dangeau.
[3] Dangeau, 1697, 17 février ; 1698, 2 janvier ; 1699, 17 novembre.

Mme de Maintenon surveillait le Roi attentivement, le tenait de court et enfermé chez elle ; il ne voyait plus personne que les intimes ou les affidés de la sévère marquise. Je n'ose l'en blâmer cependant, car je trouve dans les lettres de la Palatine [1], que, malgré cette surveillance, Louis XIV fut sur le point d'avoir une nouvelle maîtresse en 1696. Ces Bourbons étaient incorrigibles. « Pour vous prouver que j'ai raison de croire que notre Jupiter auroit encore des Alcmènes, s'il osoit et si on ne lui faisoit pas peur de Pluton, il faut que je vous raconte ceci. La semaine dernière, il y avoit ici une fort belle femme, cousine de la maréchale de la Mothe ; elle s'appelle Mme de la Boissière. Elle passa quelques jours ici, puis s'en retourna à Paris. Notre Jupiter demanda alors : « Où est Mme de la Boissière ? — Elle est retournée à Paris. — J'en suis fort aise, dit-il, car j'avoue que quand je la vois, je ne puis m'empêcher d'avoir toujours les yeux attachés sur elle. »

Le Roi s'échappait de Versailles et de la chambre de Mme de Maintenon le plus souvent qu'il pouvait. En 1703, il séjourne à Marly du 18 avril au 27 ; il y retourne le 3 mai ; il se promène le 4 à Trianon ; le 5 à la Ménagerie ; le 8, il va tirer à Trianon ; il est à Marly le 10 ; à Trianon, le 11 ; à Marly, le 12 ; à Trianon, le 14 ; il séjourne à Marly du 17 au 24; il célèbre les fêtes de la Pentecôte à Versailles, mais nous le retrouvons à Trianon le 28 ; à Meudon, le 30 mai, et partant pour Trianon le 2 juin, etc. Le 27 octobre, Louis XIV est à Sceaux, où il s'amuse à voir pêcher, dans une grande pièce d'eau, plus de 3000 poissons. Mme de Maintenon lui permettait ces plaisirs innocents ; mais combien peu de personnes se figurent le grand Roi réduit à voir pêcher des carpes pour se distraire !

A Marly, à Trianon, à Meudon, le Roi se livre à l'un de ses plus vifs plaisirs, que la marquise autorise de bonne grâce : changer ses fontaines et ses statues, faire de nouvelles plantations, faire tailler ou tailler lui-même ses arbres, peupler ses pièces d'eau de belles carpes de toutes couleurs, que tout le monde s'empresse de lui offrir.

[1] Edition Jaeglé, I, 158 ; 9 décembre 1696.

Sous cette espèce de tyrannie de M$^{me}$ de Maintenon, la Cour devint sombre et hypocrite. Saint-Simon raconte une charmante anecdote qui fait prévoir ce que sera, à la Régence, la réaction contre la dévotion non sincère de la Cour de Louis XIV.

Brissac, major des Gardes du corps, fit un étrange tour aux dames (vers 1700). C'étoit un homme droit qui ne pouvoit souffrir le faux. Il voyoit avec impatience toutes les tribunes de la chapelle bordées de dames l'hiver au salut, les jeudis et les dimanches, où le Roi ne manquoit guère d'assister, et presque aucune ne s'y trouvoit quand on savoit de bonne heure qu'il n'y viendroit pas, et sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avoient toutes de petites bougies devant elles pour les faire connoître et remarquer. Un soir, que le Roi devoit aller au salut, et qu'on faisoit à la chapelle la prière de tous les soirs qui étoit suivie du salut, quand il y en avoit, tous les Gardes postés et toutes les dames placées, arrive le major vers la fin de la prière, qui, paroissant à la tribune vide du Roi, lève son bâton et crie tout haut : « Gardes du Roi, retirez-vous, rentrez dans vos salles, le Roi ne viendra pas. » Aussitôt les Gardes obéissent, murmures tout bas entre les femmes, les petites bougies s'éteignent, et les voilà toutes parties excepté la duchesse de Guiche, M$^{me}$ de Dangeau et une ou deux autres qui demeurèrent. Brissac avoit posté les brigadiers aux débouchés de la chapelle pour arrêter les Gardes, qui leur firent reprendre leurs postes, sitôt que les dames furent assez loin pour ne pouvoir pas s'en douter. Là-dessus arrive le Roi qui, bien étonné de ne point voir de dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avoit personne. Au sortir du salut, Brissac lui conta ce qu'il avoit fait, non sans s'espacer sur la piété des dames de la Cour. Le Roi en rit beaucoup et tout ce qui l'accompagnoit. L'histoire s'en répandit incontinent après ; toutes ces femmes auroient voulu l'étrangler. »

La Bruyère parle aussi des hypocrites dans la description d'une certaine région située à plus de onze cents lieues de mer des Iroquois et des Hurons. « Ces peuples, dit-il, ont leur dieu et leur roi : les grands de la nation s'assemblent tous les jours à une certaine heure dans un temple qu'ils nomment église. Il y a au fond de ce temple un autel consacré à leur dieu, où un prêtre célèbre des mystères qu'ils appellent saints, sacrés et redoutables. Les grands forment un vaste cercle au pied de cet autel, et paroissent debout, le dos tourné directement aux prêtres et aux saints mystères, et les faces élevées vers leur roi, que l'on voit à genoux sur une tribune,

et à qui ils semblent avoir tout l'esprit et tout le cœur appliqués. On ne laisse pas de voir dans cet usage une espèce de subordination ; car ce peuple paroît adorer le prince, et le prince adorer dieu. »

Le jeu était le grand et vrai plaisir de Versailles, et fut constamment le principal divertissement de la Cour. On jouait à la bassette, au reversi (1686), au culbas, au trou-madame, au trente et quarante, au tourniquet, au portique, à la bête, au cadran de l'anneau-tournant, jeu inventé par Louis XIV [1], au hoca, au brelan, au lansquenet (1689), aux échecs, seul jeu qu'aimât le duc d'Anjou (1700), au billard, à la guerre, sorte de jeu d'échecs à la mode en 1706, et dont la partie durait au moins trois heures, au papillon, jeu de cartes très-amusant (1708-9), au tric-trac et aux dés (1712).

Entre tant de profondes plaies que le ministère du cardinal Mazarin a faites et laissées à la France, le gros jeu et ses friponneries en fut une à laquelle il accoutuma bientôt tout le monde, grands et petits. Ce fut une des sources où il puisa largement, et un des meilleurs moyens de ruiner les seigneurs qu'il haïssoit et qu'il méprisoit, ainsi que toute la nation françoise, dont il vouloit abattre tout ce qui étoit grand par soi-même, ainsi que sur ses documens on y a sans cesse travaillé depuis sa mort jusqu'au parfait succès que l'on voit aujourd'hui [2], et qui présage si sûrement la fin et la dissolution prochaine de cette monarchie. Le jeu étoit donc extrêmement à la mode à la Cour, à la ville et partout, quand Dangeau commença à se produire.

Il n'avoit rien, ou fort peu de chose ; il s'appliqua à savoir parfaitement tous les jeux que l'on savoit alors : le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes les combinaisons des jeux et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenet et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvoit devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la Cour dans les bonnes compagnies. Il étoit doux, complaisant, flatteur, avoit l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où quelques gros gains qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette.

[1] DANGEAU, 1689, 1er avril.

[2] Saint-Simon écrivait ses mémoires et ces lignes vers 1750, trente-neuf ans avant la Révolution.

Admis au jeu d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse [1], Dangeau s'attira leur faveur en leur parlant de l'Espagne, car il avait servi dans ce pays après la paix des Pyrénées. Le Roi le mit bientôt de son jeu, où il amusait fort Mme de Montespan. C'est là que Mme de Sévigné le vit jouer en 1676.

Je fus samedi à Versailles avec les Villars; voici comme cela va. A trois heures [2], le Roi, la Reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, Mme de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les dames, enfin ce qui s'appelle la Cour de France, se trouve dans ce bel appartement que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magnifique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud [3]; on passe d'un lieu à l'autre sans faire la presse nulle part : un jeu de reversi donne la forme et fixe tout. Le Roi est auprès de Mme de Montespan, qui tient la carte; Monsieur, la Reine et Mme de Soubise [4]; Dangeau et compagnie, Langlée [5] et compagnie; mille louis sont répandus sur le tapis; il n'y a point d'autres jetons. Je voyois jouer Dangeau, et j'admirois combien nous sommes sots au jeu auprès de lui! Il ne songe qu'à son affaire, et gagne où les autres perdent; il ne néglige rien, il profite de tout; il n'est point distrait; en un mot, sa bonne conduite défie la fortune : aussi les cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met sur le livre de sa recette. Il dit que je prenois part à son jeu, de sorte que je fus assise très-agréablement et très-commodément. Je saluai le Roi; il me rendit mon salut, comme si j'avois été jeune et belle. La Reine me parla aussi longtemps de ma maladie.... Vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce que l'on trouve en son chemin. Mme de Montespan me parla de Bourbon... C'est une chose surprenante que sa beauté: sa taille n'est pas la moitié si grosse qu'elle étoit, sans que son teint, ni ses yeux, ni ses lèvres en soient moins bien. Elle étoit tout habillée de point de France, coiffée de mille boucles; en un mot une triomphante beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs. Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle empêchoit toute la France de voir le Roi; elle l'a

[1] En mourant, Marie-Thérèse laissa 100,000 écus de dettes qu'elle avait perdus à la bassette. Louis XIV les fit payer le 12 avril 1684 (Dangeau).

[2] Les heures de l'appartement et du jeu furent changées en 1681.

[3] On était à la fin de juillet.

[4] Qui faillit remplacer Mme de Montespan.

[5] Un autre grand joueur. C'est lui qui donna à Mme de Montespan la fameuse robe dont parle Mme de Sévigné. « M. de Langlée a donné à Mme de Montespan une robe d'or sur or, rebrodé d'or, rebordé d'or, et par dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, qui fait la plus divine étoffe qui ait jamais été imaginée : ce sont les fées qui ont fait cet ouvrage en secret. »

redonné, comme vous voyez; et vous ne sauriez croire la joie que tout le monde en a, ni de quelle beauté cela rend la Cour. Cette agréable confusion, sans confusion, de tout ce qu'il y a de plus choisi, dure depuis trois heures jusques à six. S'il vient des courriers, le Roi se retire un moment pour lire ses lettres, et puis revient. Il y a toujours quelque musique qu'il écoute, et qui fait un très-bon effet. Il cause avec les dames qui ont accoutumé d'avoir cet honneur. Enfin, on quitte le jeu à six heures ; on n'a point du tout de peine à faire les comptes ; il n'y a point de jetons ni de marques ; les poules sont au moins de cinq, six ou sept cents louis ; les grosses de mille, de douze cents. On en met dix ; on donne chacun quatre louis à celui qui a le quinola ; on passe ; et quand on fait jouer et qu'on ne prend pas la poule, on en met seize à la poule, pour apprendre à jouer mal à propos. On parle sans cesse, et rien ne demeure sur le cœur. Combien avez-vous de cœurs ? J'en ai deux, j'en ai trois, j'en ai un, j'en ai quatre : il n'en a donc que trois, que quatre ; et Dangeau est ravi de tout ce caquet ; il découvre le jeu ; il tire ses conséquences ; il voit à qui il a affaire ; enfin j'étois fort aise de voir cet excès d'habileté : vraiment c'est bien lui qui sait le dessous des cartes, car il sait toutes les autres couleurs.

« Le Roi étant à Fontainebleau le 10 novembre 1686, régla, dit Dangeau, un grand jeu de reversi pour les jours d'appartement à Versailles ; il tiendra un jeu ; Monseigneur et Monsieur en tiendront chacun un aussi ; et S. M. nous a nommés, Langlée et moi, pour tenir les deux autres. Tous les courtisans s'intéresseront, et le jeu est fort gros. »

Le marquis de Sourches annonce le même fait dans ses mémoires, mais avec plus de détails. « Ce fut alors que S. M. résolut, pour donner quelque amusement à sa Cour, de faire recommencer les appartemens aussitôt qu'elle seroit de retour à Versailles, et même d'y jouer elle-même un très-gros jeu au reversi, pour lequel chaque joueur feroit un fonds de 5000 pistoles[1]. Les joueurs devoient être le Roi, Monseigneur, le marquis de Dangeau et Langlée, maréchal des logis, des camps et armées du Roi. Mais comme les avances étoient considérables, les joueurs s'associèrent avec plusieurs personnes de la Cour ; et le Roi même eut la bonté d'en mettre quelques-uns de part avec lui, entre autres M. le comte d'Auvergne, M. le marquis de Beringhen, son premier écuyer, et le maître des requêtes, Chamillart, lesquels devoient tenir

[1] Soit 50,000 livres du temps, c'est-à-dire 250,000 francs d'aujourd'hui.

le jeu de S. M. quand elle donneroit son temps à de meilleures occupations. »

Le grand jeu de reversi recommença en novembre 1687; les cinq joueurs étaient les mêmes que l'année précédente [1].

Au grand jeu de reversi succéda le grand jeu de brelan. Le 24 mars 1696, Dangeau écrit : « Le grand jeu de brelan est fini ; MM. de Vendôme ont gagné plus de 100,000 livres. » Le lansquenet n'était pas moins en faveur que le brelan. « Ici, en France, dit l'honnête et sensée Palatine en 1695, aussitôt qu'on est réuni, on ne fait rien que jouer au lansquenet ; c'est le jeu qui est le plus en vogue..... On joue ici des sommes effrayantes, et les joueurs sont comme des insensés ; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing, que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon qui fait dresser les cheveux sur la tête ; tous paroissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à voir. »

Quelquefois les pertes étaient énormes. Dangeau parle de 10,000 pistoles perdues, soit environ 500,000 francs de nos jours. La Palatine raconte, en 1699, que quatre officiers se sont tués de désespoir [2].

Le duc de Bourgogne n'ayant plus d'argent, en demanda au Roi, qui lui en donna plus qu'il n'en avait besoin et lui dit qu'il jouât sans inquiétude, que l'argent ne lui manquerait pas, et qu'il n'était de nulle importance à des gens comme eux de perdre [3]. A quelques jours de là, le Roi fit encore payer 12,000 pistoles (environ 600,000 francs de nos jours), que sa fille, M<sup>me</sup> la Duchesse, avait perdues au jeu ; mais il la fit engager à ne plus faire de dettes [4]. En 1702, le duc de Bourgogne perdit encore de grosses sommes, que le Roi paya aussitôt; mais, dès lors, le jeune prince diminua beaucoup son jeu [5].

De graves querelles s'élevaient parmi ces hommes passionnés et avides. Je n'en citerai qu'une. Le 28 août 1698, à Meudon,

[1] DANGEAU, II, 66.
[2] *Correspondance de Madame*, trad. par Jaeglé, I, 225.
[3] DANGEAU, 1700, 15 mai.
[4] DANGEAU, 19 mai.
[5] DANGEAU, 1702, 1er janvier.

le prince de Conty, le duc de la Feuillade et le grand prieur de Vendôme jouaient à l'hombre. Il y eut un coup qui fit dispute. « Il échappa au grand prieur une aigreur et des propos qui eussent été trop forts dans un égal, et qui lui attirèrent une cruelle répartie, où le prince de Conty tançoit à bout portant et sa fidélité au jeu et son courage à la guerre, l'un et l'autre à la vérité fort peu nets. Là-dessus, le grand prieur s'emporte, jette les cartes, et lui demande satisfaction, l'épée à la main, de cette insulte. Le prince de Conty, d'un sourire de mépris, l'avertit qu'il lui manquoit de respect, mais qu'en même temps il étoit facile à rencontrer, parce qu'il alloit partout et tout seul [1]. »

La scène fut telle, qu'on envoya prévenir le Roi à Versailles pendant la nuit. Le lendemain, 29, le grand prieur fut envoyé à la Bastille ; mais l'affaire s'arrangea par les soins de Monseigneur et du duc de Vendôme, et le 7 août, le grand prieur vint à Marly demander pardon au prince de Conty [2].

Quant à l'honnêteté au jeu, quelques aventures prouvent qu'elle n'était pas générale, et les chansons du temps accusent même un joueur d'avoir volé S. M. elle-même [3].

Bourdaloue s'éleva avec vigueur contre les excès du jeu [4], mais sans succès. Il n'hésita pas à reprocher aux courtisans : « Un jeu sans mesure et sans règle, qui n'est plus pour vous un divertissement, mais une occupation, mais une profession, mais un trafic, mais une attache et une passion, mais, si j'ose ainsi parler, une rage et une fureur, et comme suite nécessaire, l'oubli des devoirs, le dérèglement de la maison, la dissipation des revenus, des tricheries indignes, des friponneries que cause l'avidité du gain, des emportemens, des juremens, des désespoirs. »

Au début des appartements, la musique, c'est-à-dire les concerts, est dirigée par Lulli, surintendant de la musique de la Chambre. On ne jouait guère que ses œuvres, à la symphonie ou à l'opéra, et il paraît, si l'on en croit la Palatine,

[1] Saint-Simon.
[2] Dangeau, VI, 387-393. — *Lettres de la Palatine.*
[3] *Correspondance de Madame*, trad. par Jaeglé, I, 167.
[4] *Sermon sur le scandale.* — Voir aussi le *Sermon sur l'éloignement et le retour à Dieu.*

qu'on finit par se fatiguer d'entendre presque toujours les mêmes morceaux.

La danse, alors comme toujours, était le principal amusement des dames ; quelques-unes y excellaient. La danse de cette époque était chose sérieuse et difficile : bien danser ces danses ou ces pas à caractère, toujours graves et sans mouvements vifs, ne pas s'embarrasser dans la longue traîne de sa robe pendant les révérences et les marches en arrière, donner de la grâce et de l'élégance aux mouvements un peu guindés de la pavane, de la chaconne, du menuet ou de la courante, exigeait beaucoup d'étude et surtout beaucoup de goût, et de la beauté. Mais, dès 1695, on ne dansait plus à la Cour ; on jouait au lansquenet[1]. Il fallut la duchesse de Bourgogne pour remettre la danse et l'élégance en honneur.

Pendant le carnaval, les bals en masques chez le Roi, chez Monseigneur, chez les princes et chez quelques grands seigneurs, étaient fréquents, gais, et on s'y amusait beaucoup.

L'usage étoit autrefois à la Cour, dit le *Mercure Galant*[2], de faire un grand divertissement qui duroit tout le carnaval. C'étoit ordinairement un grand ballet en machines mêlé de récits, dont le tout ensemble formoit un sujet, comme par exemple le ballet des Arts et le ballet de la Nuit. Si ces sortes de spectacles ne représentoient pas tout à fait une intrigue comme les comédies et les opéras, ils faisoient voir tout ce qui convenoit à leur titre. Le ballet de la Nuit faisoit connoître tout ce qui se passe pendant la nuit, et les entrées du ballet des Arts étoient composées de danseurs qui représentoient tous les arts. Ensuite le fameux Molière introduisit les comédies mêlées d'entrées et de récits. Ces divertissemens plurent encore davantage que n'avoient fait les ballets. Les opéras succédèrent à ces sortes de comédies. Je ne dis rien de ces spectacles ; ils sont présentement à la mode, et chacun en a la mémoire remplie. Cependant depuis quelques années, la Cour n'en fait plus faire pour ses divertissemens du carnaval. Ce n'est pas pour épargner la dépense, mais parce qu'elle a trouvé que le même divertissement pendant un mois étoit un plaisir trop uniforme. Ainsi, au lieu de ces opéras, elle fait diverses petites mascarades qui ne coûtent guère moins, mais dont la diversité, empêchant que les mêmes plaisirs ne soient continus, les rend plus agréables.

[1] *Lettres de la Palatine*, édit. Jaeglé, I, 124.
[2] 1688, mars.

Le carnaval de 1643 est ainsi décrit dans le *Mercure*[1] :

Je viens aux divertissemens qu'a pris, dans le temps du carnaval, la plus grande et la plus brillante Cour de l'Europe. Quand le prince travaille sans relâche, les courtisans et tous les sujets peuvent s'occuper sans cesse à se divertir. C'est ce que l'on a fait tout l'hiver à Versailles ; des plaisirs différens ayant été marqués pour chaque soirée de la semaine. Comme je vous en ai déjà parlé, je ne les répète point ; je vous dirai seulement qu'encore que le bal fût de ce nombre, et qu'il y en ait eu à la Cour pendant tout l'hiver, on en a donné cinq extraordinaires dans cinq appartemens différens de Versailles, tous si grands et si beaux, qu'il n'y a que cette seule maison royale au monde qui en pût fournir en si grand nombre d'une si vaste étendue.

L'entrée n'en étoit ouverte qu'aux masques, et peu de personnes osoient s'y présenter sans être déguisées, à moins qu'elles ne fussent d'un rang très-distingué. Comme ces déguisemens se sont plutôt faits pour prendre et donner du divertissement que pour affecter de paroître magnifique, et qu'on est si bien mis à la Cour, que la plupart n'auroient eu besoin que de leurs habits ordinaires et d'un masque pour paroître dans le plus superbe ajustement, on a cru que, pour se mieux divertir, il falloit masquer cette année avec des habits plaisans et qui fissent paroître l'invention, le génie et l'esprit de ceux qui les porteroient aussi bien que l'adresse des ouvriers. On a fait plus. Autrefois, quand ceux qui se déguisoient alloient au bal, ils n'en sortoient que pour n'y plus retourner, et plusieurs en sont sortis cette année jusques à huit et dix fois, pour aller changer d'habits.

On en a vu de grotesques, qu'on ne savoit comment appeler, parce qu'ils n'étoient qu'un pur effet de l'imagination des inventeurs. En renouvelant les vieilles modes, on a choisi les plus ridicules, sur lesquelles on a encore renchéri pour rendre ces sortes d'habits tout à fait plaisans. Il y a eu des figures d'une nouveauté si surprenante, qu'un homme seul en représentoit jusques à quatre tout à la fois. Enfin l'on a vu jusques à des garnitures de porcelaines mouvantes et chantantes. Je dirai un mot de quelques-uns de ces déguisemens en parlant des lieux où ils ont paru. M^gr^ le Dauphin ayant changé huit ou dix fois d'habit chaque soir, M. Bérain a eu besoin de tout son génie pour lui en fournir, et de toute sa vigilance pour les faire faire, à cause du peu de temps qu'il y avoit depuis un bal jusqu'à l'autre. Comme ce prince ne vouloit pas être reconnu, il n'y a sorte de personnage extraordinaire qu'on n'ait inventé pour le déguiser ; et bien souvent sous les figures qu'il représentoit, on ne pouvoit deviner si celui qu'on voyoit avec un masque étoit grand ou petit, gros ou menu ; il avoit même quelquefois des masques

[1] 1683, mars, p. 309.

doubles et des masques de cire si bien faits, sous un premier masque, que lorsqu'il s'est démasqué on a cru voir quelquefois un visage naturel qui a trompé tout le monde. Comme ces sortes d'habits sont plus propres à réjouir la vue qu'à être décrits, je ne m'étendrai pas davantage sur des chimères, dont le pinceau même auroit de la peine à faire remarquer toute la bizarrerie.

On ne peut paroître d'un air plus délibéré, ni avec plus d'enjouement, qu'a fait M^gr le Dauphin dans tous ces divertissemens. La promptitude avec laquelle il changeoit d'habit n'a rien qui l'égale. Il lassoit tous ses officiers sans être fatigué, quoiqu'il agît plus qu'eux en s'habillant et se déshabillant, et qu'il dansât beaucoup. Ce prince fait connoître par les moindres choses, par la manière dont il fait ses exercices de cheval et par l'ardeur avec laquelle il soutient le long travail de la chasse, combien il prendroit de plaisir à commander des armées, et que celui que les bêtes les plus féroces n'étonnent point, sentiroit renouveler sa vigueur à la vue des plus redoutables ennemis. Aussi que ne doit-on pas attendre d'un fils de Louis le Grand !

Monsieur, qui est toujours mis d'un si bon goût, a souvent paru au bal avec des habits ordinaires, mais si magnifiques et si bien entendus, qu'on n'eût pu rien ajouter à leur beauté et à leur richesse. Ce prince s'est aussi quelquefois déguisé d'une manière plaisante et qui a surpris par sa nouveauté tous ceux qui ont vu ces déguisemens. Vous remarquerez que dans ces diverses fêtes le Roi a toujours été sans masque ; qu'il a donné, pendant tout le carnaval, les mêmes heures qu'il donne ordinairement aux affaires de l'Etat ; qu'il ne s'est pas levé un moment plus tard que de coutume, et qu'il a pris part aux divertissemens pour honorer par sa présence ceux qui les donnoient, et pour obliger sa Cour à goûter l'heureux repos que lui procurent ses veilles.

Le premier des cinq bals dont il faut que je vous parle fut donné par M. le Grand, dans son appartement de la galerie ou allée basse de l'aile neuve de Versailles. Ce bal s'ouvrit par une mascarade de M^lle de Nantes[1]. On y jouoit alternativement un menuet et une gigue. Mais il n'y avoit que M^lle de Nantes qui dansât la gigue. Le menuet fut dansé par M^lle d'Armagnac et par M^lles d'Uzès et de Grignan ; quelquefois elles le dansoient à quatre, quelquefois à trois, et ensuite à deux. M^lle de Nantes s'est fait admirer partout où elle a dansé. L'empressement de la voir étoit si grand, que chacun montoit sur sa chaise pour la mieux considérer.

M^gr le Dauphin fit ce jour-là une mascarade avec M. le prince de la Roche-sur-Yon et plusieurs autres seigneurs de la Cour. Il étoit porté dans une chaise, accompagné d'un nombre de polichinelles à manteau et de plusieurs nains. Il se déguisa encore quatre

[1] Fille de Louis XIV et de M^me de Montespan, devenue depuis duchesse de Bourbon.

ou cinq fois pendant ce bal, qui dura jusques à quatre heures du matin. M. l'amiral et M. le duc de Vendôme furent de ces mascarades. Vous ne pouvez rien vous imaginer de trop touchant la magnificence de M. le Grand. Tout alla chez lui jusqu'à la profusion.

Le second bal fut donné par le Dauphin dans la salle des Gardes qui servait d'entrée à son appartement. M. le Duc donna le troisième, qui fut magnifique. Lulli, habillé en Maure, battait la mesure et dirigeait les violons du Roi, aussi vêtus en Maures. A un moment, « on vit entrer Bacchus et Silène, et le bouc de la suite de Bacchus. Arlequin faisoit Silène. Il entra monté sur une bourrique caparaçonnée de pampres et de raisins ; et Bacchus, représenté par Spezzaferre, étoit tout couvert de jambons, cervelas, bouteilles, etc., et porté sur un tonneau par deux satyres. Bacchus et Silène firent une scène fort plaisante, en faisant connoître pourquoi l'on ne présentoit point de vin dans cette fête. Il s'émut, à la fin de la scène, une querelle entre Bacchus et Silène, l'âne et le bouc, qui commencèrent entre eux un combat dont l'assemblée fut fort divertie. »

Quelques jours après, ce fut le tour du cardinal de Bouillon à recevoir la Cour. Enfin, le cinquième et dernier bal eut lieu chez la charmante et spirituelle marquise de Thianges, sœur de M^me^ de Montespan. Entre autres mascarades qui réjouirent la compagnie, on vit entrer « une garniture de cheminée », de sept pièces de porcelaine. Il y avait une urne, des rouleaux et des magots de la Chine. « Ces porcelaines étoient remplies par des personnes de la première qualité qui les représentoient. »

En 1685, le 5 février, il y eut bal en masques. « M^gr^ le Dauphin mit pour premier habit celui d'un opérateur, et, tirant seulement un petit cordon, il parut en un instant vêtu en grand seigneur chinois. Des changemens aussi surprenans se firent paroître le même soir avec deux autres habits. » Tous les carnavals se ressemblent ; nous ne ferions que reproduire les mêmes faits, les mêmes déguisements, les mêmes surprises si nous ne nous arrêtions. Nous dirons cependant que le 24 février 1699 on compta 3000 masques chez Monsieur, et qu'en 1700, la duchesse du Maine, étant

enceinte et obligée de garder le lit, donna vingt bals dans sa chambre pendant le carnaval.

Quelques lignes de Saint-Simon compléteront ce tableau des bals de la Cour.

Ces bals de Marly, rangés ou en masque, étoient toujours comme à Versailles un carré long. Le fauteuil du Roi, ou trois, quand le roi et la reine d'Angleterre y étoient, ce qui arrivoit souvent, et des deux côtés sur la même ligne la famille royale, c'est-à-dire jusqu'au rang de petit-fils de France inclusivement. Quelquefois par dérangement, au milieu du bal, Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conty s'approchoient sous prétexte de causer avec quelqu'un à côté ou derrière, et s'y mettoient aux dernières places. Les dames, les titrées les premières et sans mélange, puis les autres, occupoient les deux côtés longs à droite et à gauche, et vis-à-vis du Roi, les danseurs, princes du sang et autres ; et les princes du sang qui ne dansoient pas, avec les courtisans derrière les dames ; et quoique en masque, tout le monde d'abord à visage découvert, le masque à la main. Quelque temps après le bal commencé, s'il y avoit des entrées ou des changemens d'habits, ceux et celles qui en étoient en différentes troupes avec un prince ou une princesse sortoient, et alors on revenoit masqué, et on ne savoit en particulier qui étoient les masques.

Enfin, arrivait le carême, fort sévèrement pratiqué par ordre du Roi. Les fêtes et les plaisirs cessaient; de nombreux exercices de piété et des sermons les remplaçaient.

A l'approche de l'année 1700, la Cour avait atteint l'apogée de la tristesse et de l'ennui. Le froid était encore augmenté par la présence presque continuelle à Versailles de Jacques II et de sa femme, personnages d'une nullité désespérante et fort ennuyeux [1].

Ce fut vers cette époque que la duchesse de Bourgogne commença à tenir la Cour et chercha à rétablir quelque animation dans ce monde morne, et pour quelques années rendit la vie à cette cour glacée.

Quand elle était venue en France, en 1696, âgée de onze ans et demi, Louis XIV avait été au-devant d'elle à Montargis et avait envoyé à Mme de Maintenon, qui se trouvait à Fon-

[1] « Jamais la reine d'Angleterre n'est venue si mal à propos, écrit la duchesse de Bourgogne à Mme de Maintenon, en 1707. — Croyez-vous, ma chère tante, lui dit-elle une autre fois, que la reine d'Angleterre puisse réparer par sa présence ce que votre absence me fait souffrir ? »

tainebleau avec la Cour, le portrait suivant : « Elle a la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vue, habillée à peindre et coiffée de même ; des yeux très-vifs et très-beaux, des paupières noires et admirables; le teint fort uni, blanc et rouge, comme on peut le désirer ; les plus beaux cheveux blonds que l'on puisse voir et en grande quantité. Elle est maigre comme il convient à son âge; sa bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées, les mains bien faites, mais de la couleur de son âge. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une italienne dans le visage, mais elle plaît et je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. »

Saint-Simon nous a dit ce qu'était la duchesse de Bourgogne, à vingt-six ans, quand elle mourut.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlans et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parloit et se moquoit la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyoit point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées ; elle plaisoit au dernier point. Les grâces naissoient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmoit, avec cette aisance qui étoit en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit.

Elle vouloit plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On étoit tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvoit. Sa gaieté jeune, vive, active, animoit tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornoit tous les spectacles, étoit l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissoit par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimoit le jeu, s'amusoit au petit jeu, car tout l'amusoit ; elle préféroit le gros, y étoit nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisoit le jeu de chacun ; également gaie et amusée

à faire, les après-dinées, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses ; on appeloit ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner Mme de Maintenon, et le Roi par elle [1]. Sa souplesse à leur égard étoit sans pareille et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnoit de toute la discrétion que lui donnoit la connoissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avoient acquise, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étoient à propos. Son plaisir, ses agrémens, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie, elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfans du Roi, non pas même ses bâtards, n'avoit pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *ma tante,* pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les carressoit, les chiffonnoit, leur tiroit le dessous du menton, les tourmentoit, fouilloit leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyoit en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le Roi à toute heure, même des momens pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain [2], qu'elle nommoit quelquefois au Roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart [3]. Si libre, qu'entendant un soir le Roi et Mme de Maintenon parler avec affection de la Cour d'Angleterre dans les commencemens qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » Et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avoit raison.....

Le Roi ne se pouvoit passer d'elle. Tout lui manquoit dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du Roi pour elle vouloit souvent qu'elle fît pour la divertir,

[1] « La duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon ne sont guère qu'une seule âme en deux corps », dit la Palatine (*Edit. Rolland*, p. 286).

[2] Chancelier de France.

[3] Contrôleur général des finances.

l'empêchoient d'être avec lui; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquoit, il y paroissoit par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du Roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y étoit fort sobre et se les faisoit toujours commander. Elle avoit grand soin de voir le Roi en partant et en arrivant; et, si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisoit percer la nuit, elle ajustoit si bien les choses qu'elle alloit embrasser le Roi dès qu'il étoit éveillé, et l'amuser du récit de la fête.....

Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusemens même, et toute espèce de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la Cour; elle l'animoit tout entière, elle en remplissoit tous les lieux à la fois, elle y occupoit tout, elle en pénétroit tout l'intérieur. Si la Cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

La jeune duchesse de Bourgogne fut la joie du vieux Louis XIV. Il allait au-devant de tous ses désirs, et cherchait tous les jours quelque chose de nouveau pour l'amuser. « On lui laisse faire tout ce qu'elle veut, dit la Palatine en 1699, quoi que ce puisse être. Tantôt elle monte à âne, tantôt elle va se promener en char; elle court toute la nuit, seule, dans le jardin; bref, elle fait tout ce qui lui passe par la tête. Il est certain qu'elle a beaucoup d'esprit. » Jetée en toute liberté au milieu d'une Cour, qui était devenue dès cette époque assez grossière, la duchesse de Bourgogne se mit à boire avec excès, à jouer au lansquenet un jeu énorme; elle se comportait comme un être indomptable [1]. Heureusement Mme de Maintenon était là; elle parvint, non sans peine, à corriger la princesse de ses défauts, et son extrême habileté en matière d'éducation eut à Versailles comme à Saint-Cyr un éclatant triomphe.

La duchesse de Bourgogne fut une première Marie-Antoinette à Versailles, mais plus fine, plus spirituelle que la seconde, et plus adroite à faire tolérer ses vivacités et ses infractions à la règle. Plus aimable et plus aimée, on lui pardonna tout, même ses préférences trop marquées pour quelques jeunes seigneurs, M. de Nangis entre autres.

[1] *Lettres de la Palatine.* — Dangeau, 1702, 19 mai.

M^me de Caylus admet le goût de la princesse pour lui, mais elle se hâte d'ajouter : « La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croît, et je suis convaincue que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus. » La duchesse de Bourgogne avait des mots très-vifs ; le duc de Luynes raconte celui-ci : « Etant dans la galerie de Versailles, et passant pour aller à la chapelle, elle aperçut dans le nombre des courtisans M. de la Fare, qui la regardoit avec grande attention et parloit tout bas à un de ses amis. Elle appella aussitôt celui à qui La Fare venoit de parler, et lui dit qu'absolument elle vouloit savoir ce que la Fare lui avoit dit. L'un et l'autre furent très-embarrassés de la question. La Fare supplia M^me la duchesse de Bourgogne de vouloir bien lui permettre de ne pas satisfaire sa curiosité ; enfin elle lui dit si absolument qu'elle le vouloit, qu'il fallut bien obéir. La Fare étoit un homme de plaisirs : « Je disois donc, Madame, lui dit-il, que si vous étiez une fille d'Opéra, j'y mettrois jusqu'à mon dernier sol. » Quelque temps après, M^me la duchesse de Bourgogne retrouva La Fare ; elle l'appela et lui dit : « La Fare, j'entre à l'Opéra la semaine prochaine. »

Il fallait compter absolument sur l'indulgente amitié de tous les courtisans pour lâcher la bride à sa fantaisie jusque-là.

Nous verrons la duchesse de Bourgogne vivre assez librement à la Ménagerie, avec ses dames familières, comme Marie-Antoinette à Trianon. Comme elle, elle aime le cheval, le jeu, la danse, le spectacle; elle aussi se plaît à jouer la comédie. Elle aime la toilette et les costumes qui mettent en relief son extrême élégance; elle va volontiers à Paris se distraire de Versailles. On la trouve à Paris le 18 août 1698, faisant admirer sa grâce et sa belle parure gris de lin en falbala, tout garni de dentelles d'argent, de diamants et d'émeraudes, et son collier de diamants, « le plus beau qui ait jamais été fait », allant acheter des porcelaines, des rubans et des bijoux, puis se promenant à la foire et s'amusant à voir les danseurs de corde et les marionnettes[1].

[1] *Mercure Galant*, août, p. 234.

Le 12 mars 1699, elle revient à Paris et y achète, chez les plus fameux orfèvres, de riches présents destinés à Monseigneur et à Monsieur.

La duchesse de Bourgogne aimait les bijoux ; aussi Louis XIV lui donna-t-il, le 29 septembre 1700, un collier de 21 perles estimé 50,000 écus ; il l'avait racheté de Mme de Montespan et l'avait augmenté [1]. Le 8 mars 1700, la jeune princesse, accompagnée cette fois de son mari, alla chez tous les marchands de curiosités, chez les *curieux*, comme on disait alors, voir des miroirs, des étoffes, des bijoux, des lustres et des porcelaines. Le 31 août, elle vint se promener aux Tuileries, qu'elle ne connaissait pas encore, et à la foire Saint-Laurent, où elle fit collation dans la boutique de l'un de ses marchands ordinaires. Le 3 septembre de la même année, elle visita, à Saint-Cloud, la manufacture de porcelaine de MM. Chicanaux, dont elle admira les charmants produits [2].

Le 8 août 1702, la princesse alla à Saint-Maur, chez M. le Duc, et y courut la bague sur des chevaux de bois ; elle montra de l'adresse et s'amusa beaucoup. Le lendemain nous la trouvons à la Halle, à cinq heures du matin, assistant à l'arrivée des fruits et des légumes, puis entendant la messe à Saint-Eustache.

La duchesse de Bourgogne avait absolument conquis le Roi, en lui témoignant beaucoup d'amitié. Louis XIV étant allé passer quelques jours à Meudon, en juillet 1698, la princesse eut une fluxion qui la retint à Versailles ; au bout de quelques jours, elle ne put résister, dit Dangeau, au désir de voir le Roi, et, le 25, elle alla à Meudon se promener avec lui quelques heures [3].

En mars 1700, elle organisa une grande loterie, de 46,000 pistoles, pour les pauvres de France. MM. de Beauvilliers, de Noailles et de Dangeau la tirèrent le 20 et le 21 avril, et le gros lot, de 4000 louis, fut gagné par un garde du Roi [4].

Avec l'âge, la duchesse de Bourgogne était devenue sérieuse

[1] Dangeau.
[2] *Mercure Galant*, octobre, p. 96.
[3] Dangeau, VI, 386.
[4] Dangeau, p. 296.

quand il le fallait être, et Louis XIV avait une opinion arrêtée sur ce côté de son caractère. On lit dans Dangeau, à la date du 9 décembre 1710 : « Le Roi laisse à Mme la duchesse de Bourgogne l'entier gouvernement des affaires de sa maison et la disposition de toutes les charges qui y vaqueront. Il lui marque en cela une confiance qu'il n'avoit jamais eue pour la Reine ni pour Mme la Dauphine. Un des courtisans qui approchent le plus près du Roi lui dit à son coucher : « Apparemment, Sire, elle vous rendra compte de ce qu'elle fera là-dessus ? » Et le Roi répondit : « Je me fie assez à elle pour ne vouloir pas qu'elle me rende compte de rien, et je la laisse maîtresse absolue de sa maison. Elle seroit capable de choses plus difficiles et plus importantes. »

Elle fut capable d'attaquer l'étiquette et de la supprimer à quelques-uns de ses repas. Le 21 janvier 1702, au retour de la chasse, elle dîna *à la clochette* avec ses dames, la princesse de Conty et quelques-unes des dames de cette princesse; les ducs d'Anjou et de Berry assistaient au repas. « Ils dînèrent ce qu'on appelle présentement à la clochette, n'ayant personne à les servir. On fait mettre une petite table auprès de la grande, où il y a des verres, des assiettes, du vin et de l'eau, et une clochette pour appeler quand ils veulent qu'on desserve. Le repas fut fort long et fort gai[1]. »

Louis XIV, qui se souvenait des cercles tenus par Anne d'Autriche, voulut les faire revivre, et rétablir les conversations aimables et fines auxquelles il avait assisté dans sa jeunesse et qu'il n'avait pas cessé d'aimer. Il devait être affligé en effet de voir la grossièreté remplacer l'ancienne politesse de la Cour. Dès 1688, La Bruyère disait : « L'on parle d'une région où les vieillards sont galans, polis et civils, les jeunes gens au contraire durs, féroces, sans mœurs ni politesse : ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir : ils leur préfèrent des repas, des viandes, et des amours ridicules. Celui-là, chez eux, est sobre et modéré, qui ne s'enivre que de vin ; l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu insipide. Ils cherchent à réveiller leur goût déjà éteint par des eaux-de-vie et par

[1] DANGEAU, VIII, 297.

outes les liqueurs les plus violentes; il ne manque à leur débauche que de boire de l'eau forte. Les femmes du pays précipitent le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles : leur coutume est de peindre leurs lèvres, leurs joues, leurs sourcils et leurs épaules, qu'elles étalent avec leur gorge, leurs bras et leurs oreilles, comme si elles craignoient de cacher l'endroit par où elles pourroient plaire, ou de ne pas se montrer assez ». La Fare, dans ses Mémoires écrits vers 1699, remarque aussi que, depuis longtemps, le goût des choses de l'esprit avait fort baissé à la Cour ; que depuis la mort de Madame Henriette, il n'y a eu à la Cour que jeu, confusion et impolitesse. La Palatine, qui avait connu l'ancienne Cour si élégante, se plaint sans cesse que la politesse a disparu, que les femmes prennent du tabac et « ont le nez sale comme si elles l'avoient, sauf votre respect, frotté dans la boue ». Beaucoup de jeunes femmes s'enivraient. « Les jeunes gens ne songent qu'à d'horribles débauches », écrit la Palatine en 1702..... Excepté le Roi et Monsieur, ajoute-t-elle, personne ne sait plus ce que c'est que la politesse. » Pour la Palatine, la principale cause de ce changement, c'est la fureur du jeu.

Jaloux de faire revivre le caractère poli de l'ancienne Cour, Louis XIV rétablit donc l'usage des cercles, qui devaient remplacer avec avantage les jeux et les autres divertissements, dont la banalité avait été si fatale aux mœurs élégantes et distinguées d'autrefois. Le premier cercle que nous trouvons indiqué dans Dangeau fut tenu le 18 novembre 1704. « Le feu Roi, dit Saint-Simon[1], qui n'aimoit la dignité que pour lui, ne laissoit pas de regretter la majesté des cercles de la Reine-mère, parmi lesquels il avoit été nourri et qui durèrent autant qu'elle. Il essaya de les faire continuer par la Reine sa femme, dont la bêtise ne put porter le poids. Il voulut après les renouveler par la Dauphine de Bavière. Elle avoit tout ce qu'il falloit dans l'esprit pour s'en bien acquitter, mais les incommodités de ses grossesses et de leurs suites, jusqu'à sa dernière et longue maladie, leur coupèrent court. M^me la duchesse de Bourgogne étoit trop enfant pour les lui faire reprendre de

[1] Addition au journal de Dangeau, X, 181.

meilleure heure, et l'étoit trop encore pour les vouloir continuer ; aussi ne durèrent-ils guère, et se sont ainsi ensevelis. »

Le cercle du 24 septembre 1707, à Fontainebleau, fut très-brillant, mais je crois qu'on y montra plus de pierreries que d'esprit. « Le cercle, dit le *Mercure*, fut fort magnifique, et toutes les princesses et beaucoup de dames y étoient brillantes de pierreries..... Il est impossible de voir plus de pierreries ensemble... » Mais il n'est pas question de conversation ; l'esprit était bien mort à la Cour ; il s'était réfugié dans les salons de Paris, et la tentative de Louis XIV ne pouvait réussir. Il fallut revenir à l'appartement et au jeu.

En 1710, le Roi décida que l'appartement aurait lieu chez la duchesse[1]. Il voulait qu'il y eût beaucoup de divertissements cet hiver ; tous les jours, il devait y avoir comédie ou appartement avec ou sans masques. Les après-dînées, la duchesse faisait répéter les danses aux dames et aux courtisans qui devaient être des bals de cet hiver. En même temps, Dangeau nous apprend[2] que la formule a changé, qu'on ne dit plus *il y a appartement*, mais *il y a jeu*. Aussi l'hiver de 1710 et le carnaval de 1711 furent-ils très-animés par le grand jeu, les bals et les mascarades, à Versailles et à Marly.

Depuis 1701 on était aux prises avec la coalition à propos de la succession d'Espagne ; dès 1704, les défaites commençaient, et les désastres se succédaient à Hochstett, à Ramillies, à Turin, à Oudenarde, à Lille, à Saragosse. La Cour était triste ; les divertissements devenaient plus rares ; le Roi travaillait beaucoup avec ses ministres, avec Vauban[3] ; il était sans cesse occupé à lire les dépêches apportées par les courriers venant d'Espagne, du Piémont, du Milanais, du Rhin, de la Bavière, de la Flandre, de la mer, où le comte de Toulouse commandait notre flotte, de la Hongrie, où les Hongrois révoltés contre l'Empereur faisaient cause commune avec nous. Le Roi et ses ministres dirigeaient de Versailles toutes les opérations. Nous n'avons pas à apprécier ici le désavantage qui en résultait pour nos armées aux prises avec

[1] Dangeau, 1710, 23 novembre.
[2] Au 21 décembre.
[3] Dangeau, IX, 129.

des généraux qui étaient absolument libres de leurs mouvements. Malgré ses fautes, Louis XIV se relève dans ces années de revers. Vaincu, il est plus grand que vainqueur ; sous l'aiguillon du malheur ses belles qualités, étouffées par le succès et l'orgueil, reparaissent avec éclat, et il n'a pas fallu moins que cette verte constance pour résister au terrible assaut que l'Europe livrait alors à la France.

Louis XIV est inflexible contre ceux de ses généraux qui ne font pas leur devoir. Quand le gouverneur d'Exiles rend honteusement la place sans l'avoir défendue, le Roi dit « qu'il voyoit depuis quelque temps des choses extraordinaires et qu'il avoit peine à comprendre des François [1] ». En revanche, quand Villars est blessé à Malplaquet, il le fait transporter à Versailles, l'installe au château, le va voir souvent, et le comble de faveurs et de distinctions, montrant par là qu'il sait récompenser et punir, ce qui est le propre de tout gouvernement digne de ce nom.

L'hiver de 1709-10 combla la mesure des malheurs de la France. La Cour était dans une tristesse profonde et trop bien justifiée. La duchesse de Bourgogne, devenue Dauphine depuis la mort de Monseigneur, était montée en carrosse pour aller, sur le chemin de Paris, au devant des courriers. « On l'avoit fort pressée de jouer : « Et avec qui voulez-vous que je joue ? Avec des dames qui ont leurs maris, ou des pères qui ont leurs enfants à une bataille qui, selon toutes les apparences, doit être fort sanglante ; et puis-je être tranquille moi-même quand il s'agit de la plus grande affaire de l'Etat [2] ? »

Enfin Vendôme gagna la victoire de Villa-Viciosa, qui rendit l'Espagne à Philippe V ; la mort de l'empereur Joseph I^er^ enleva à l'Autriche l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande, qui ne se souciaient pas de rétablir la monarchie de Charles-Quint en réunissant les couronnes d'Allemagne et d'Espagne sur la tête de l'archiduc Charles devenu l'empereur d'Allemagne ; la coalition était brisée et la paix avec l'Angleterre allait se signer. La victoire de Denain, préparée par les com-

[1] DANGEAU, 1708, 17 août.
[2] DANGEAU, 1711, 6 août.

binaisons de Louis XIV et gagnée par Villars, allait ramener la paix, et avec elle la vie à la Cour, lorsque la mort de la duchesse de Bourgogne, puis celle du duc de Bourgogne, et enfin celle de leur fils aîné (1712) replongèrent Versailles dans le deuil.

La mort de la duchesse de Bourgogne fut une perte irréparable pour le vieux Roi : « On avoit élevé la Dauphine tout à fait à son gré ; elle étoit toute sa consolation, son unique plaisir ; elle avoit l'humeur si gaie, qu'elle trouvoit toujours quelque chose pour l'égayer, quelque triste qu'il pût être. Cent fois par jour elle entroit et sortoit, et rapportoit chaque fois quelque chose de drôle ; aussi elle manque partout au Roi, et il n'est pas étonnant que sa mort l'ait profondément affligé[1]. »

La duchesse de Berry fut chargée de tenir la Cour; mais que pouvait-on attendre d'une femme aussi grossière, sans esprit, sans mœurs, aimant le vin et la bonne chère à l'excès[2]. Il y a toujours jeu, comédie, bal masqué, etc., mais la Cour, de plus en plus ennuyée et fatiguée de Versailles, de cette vie monotone[3], attendait la mort du Roi, c'est-à-dire sa délivrance. Elle arriva le 1er septembre 1715. Aussitôt, tout ce monde de courtisans partit joyeusement pour Paris avec le jeune roi et le Régent.

[1] *Lettres de la Palatine*, édition Rolland, 322.

[2] « Hier soir, écrit la Palatine le 14 décembre 1710, nous avons eu une grande frayeur, mon fils, le duc de Berry et moi ; le pauvre duc en est tout pâle aujourd'hui encore. La duchesse tomba soudain en syncope ; nous crûmes que c'était une attaque d'apoplexie, mais après que la duchesse de Bourgogne lui eût aspergé la figure de vinaigre, elle revint à elle, et d'affreux vomissements la prirent. Il n'y a rien d'étonnant à cela : pendant deux heures, à la comédie, elle n'a fait que manger toutes sortes d'horreurs, des pêches au caramel, des marrons, de la pâte de groseilles vertes et autres, des cerises sèches avec beaucoup de limon dessus, puis à table elle a mangé du poisson et bu entre temps. Se sentant mal, elle n'a voulu rien en laisser paraître et s'évanouit. »

[3] « On ne tient plus de Cour du tout, dit la Palatine le 19 novembre 1714. De sept heures à dix, on joue chez Mme la duchesse de Berry. Ceux qui ne jouent pas n'y vont pas. »

# II

# LES APPARTEMENTS

## PREMIER ÉTAGE OU ÉTAGE DU ROI

### 1° COTÉ DES JARDINS

### I

### LES GRANDS APPARTEMENTS[1]

L'auteur de la première description du château de Versailles[2] commençait ainsi son ouvrage, publié au moment où Louis XIV venait s'installer définitivement dans son nouveau palais.

L'Italie doit céder présentement à la France le prix et la couronne qu'elle a remportée jusques aujourd'hui sur toutes les nations du monde, en ce qui regarde l'excellence de l'architecture, la beauté de la sculpture, la magnificence de la peinture, l'art du jardinage, la structure des fontaines et l'invention des aqueducs. Versailles seul suffit pour assurer à jamais à la France la gloire qu'elle a à présent de surpasser tous les autres royaumes dans la science des bâtimens. Aussi est-elle redevable de cette haute estime à la grandeur et à la magnificence de Louis le Grand, son invincible monarque.

Ce prince magnanime a chéri les arts jusqu'à un si haut point, et a su si bien les cultiver parmi le bruit des armes, que la Paix, qui est la mère et des sciences et des arts, pour en témoigner sa gratitude, lui a édifié le plus superbe palais du monde, afin qu'elle l'y

[1] On donnait le nom de grands appartements aux salons de l'Abondance, de Vénus, de Diane, de Mars, de Mercure, d'Apollon, de la Guerre, à la Grande galerie et au salon de la Paix. — Sous Louis XV, le salon d'Hercule devint la première pièce des grands appartements.

[2] Combes, 1681, in-12

pût recevoir comme dans son sein, lorsqu'il revient de chez ses ennemis chargé de lauriers et de trophées.

C'est dans cette maison royale et charmante que vous êtes invités de venir, Peuples de la terre, curieux et savans. Vous y verrez l'ancienne et la nouvelle Rome ; vous y verrez tout ce que le monde a jamais eu de beau et de surprenant. Admirez-y l'habileté, le savoir, la conduite et la délicatesse des ouvriers. Admirez-y la grandeur, la somptuosité, la magnificence et la libéralité du prince, et avouez que Versailles efface tous les palais enchantés de l'Histoire et de la Fable.

Les étrangers ne tardèrent pas, en effet, à répondre à cet appel, et l'un d'eux déclarait, en 1698, que Versailles était sans contestation le palais le plus magnifique qu'il y eût en Europe[1]. Ils firent mieux ; ils imitèrent Versailles et ses jardins presque partout. Pierre le Grand appela à Saint-Pétersbourg, en 1716, Alexandre Le Blond, architecte renommé et célèbre dessinateur de jardins ; il lui fit construire le château de Péterhof et dessiner le parc, qui ne sont qu'une reproduction de Versailles.

Pour consacrer l'achèvement de son œuvre et l'ouverture de ses grands appartements à la noblesse rassemblée dans le palais, Louis XIV fit frapper, en 1683, une médaille avec cette exergue : *Hilaritati publicæ aperta regia.* C'était en effet un des grands événements du règne, et nous admirons encore, après deux siècles, le goût parfait que Lebrun sut donner à cette riche ornementation, toute d'or et de marbre, la mesure qui a empêché cette richesse de tourner en profusion, et le caractère bien français de cet art, qui avait cependant ses racines en Italie.

Du château de Louis XIII, il ne reste rien que la cour de Marbre et l'escalier de la journée des Dupes ; toutes les dispositions intérieures et leur décoration ont complètement disparu. Le château de Louis XIV lui-même est loin d'exister encore tout entier ; les nombreux changements ordonnés par le grand Roi ne nous ont laissé que le Versailles des dernières années, qui lui-même a été remanié sous Louis XV et

[1] *Voyage de Lister à Paris en 1698*, traduit et publié par la Société des Bibliophiles français, Paris, 1873, in-8°.

Louis XVI, et surtout par Louis-Philippe. Dans les deux ailes, il n'y a plus trace des anciens appartements ; tout a été détruit. Dans la partie centrale, l'escalier des Ambassadeurs et la Petite galerie ont disparu ; l'appartement de Mme de Maintenon a été bouleversé. Les cabinets de Louis XIV, l'appartement du Dauphin, l'appartement des Bains, ont été transformés sous Louis XV ; les petits appartements de la Reine datent de Louis XVI. Dans beaucoup de pièces, la décoration a été changée sous Louis XV, quand on remettait ces salles à neuf, ou quand, par suite des besoins sans cesse renaissants de la famille royale, on disposait un nouvel appartement pour l'un de ses membres. Il ne reste en définitive du château de Louis XIV que les grands appartements du Roi, la galerie avec ses deux salons, quelques salles des grands appartements de la Reine, la chapelle et, çà et là, quelques parties de la décoration primitive de diverses pièces remaniées sous Louis XV.

Combes, Félibien, le *Mercure Galant* et Piganiol vont nous servir à décrire le Versailles de Louis XIV.

### **Salon de l'Abondance** (106).

A l'origine, cette salle ne faisait pas partie des grands appartements du Roi ; elle servait de vestibule à la tribune de l'ancienne chapelle[1] et au cabinet des Raretés ou des Antiques[2]. Les buffets destinés aux rafraîchissements distribués les jours d'appartement étaient établis dans cette salle.

« Trois grands buffets, dit le *Mercure*[3], sont aux trois côtés de ce salon. Celui du milieu, au dessous duquel on voit une grande coquille d'argent, est pour les boissons chaudes, comme café, chocolat, etc. Les deux autres buffets sont pour les liqueurs, les sorbets et les eaux de plusieurs sortes de fruits. On donne de très-excellent vin à ceux qui en souhaitent, et chacun s'empresse à servir ceux qui entrent dans ce lieu ; ce qui se fait avec beaucoup d'ordre et de propreté. »

[1] Qui occupait l'emplacement du salon d'Hercule et du vestibule situé au-dessous.
[2] Salle n° 137.
[3] 1682, décembre.

Le plafond, peint par Houasse, représente l'Abondance ou plutôt la Magnificence royale montrant de la main le cabinet des Raretés ; la figure est fort belle et l'une des meilleures du peintre. Le plafond se termine par une balustrade d'or chargée de vases et d'objets précieux [1], le tout d'une fort bonne couleur. Les lambris et les chambranles sont de marbre, comme dans tous ces salons. Les sculptures des dessus de porte sont en cuivre doré. La grande porte cintrée ouvrant sur le cabinet des Raretés est décorée d'un grand bas-relief, peint en camaïeu de bronze doré, et ses deux battants, les plus beaux à notre avis de toutes les portes du grand appartement, sont ornés de sculptures dorées d'un goût exquis.

A droite de la grande porte, dit le *Mercure*, est un tableau où le Carrache a peint Enée qui porte son père Anchise. A la gauche, un tableau de pareille grandeur, fait par le Guide, représente une Fuite en Egypte. Un saint Pierre et un saint Paul sont aux côtés des portes de cette salle et du cabinet des Raretés. On voit à la droite un portrait du Roi, de 9 pieds de haut sur 7 pieds 9 pouces, peint à cheval, grand comme le naturel [2], et vis-à-vis il y a un David près de Bethsabée [3], peint par Paul Véronèse [4]. Huit bustes de porphyre, posés sur des scabellons de même matière, sont aux côtés des portes et de la fenêtre. Plusieurs guéridons, or et azur, qui portent des girandoles, éclairent ce salon, aussi bien qu'un lustre d'argent qui pend au milieu.

« Cette salle et les suivantes, ajoute Félibien, sont tendues et meublées en hiver, les unes de velours vert et les autres de velours de feu avec des crépines et des galons d'or, et toutes sont tapissées en été de brocart à fleurs d'or, d'argent et de soies de diverses couleurs, avec des campanes [5] de point d'Espagne d'or. »

### **Salon de Vénus** ou **Grande salle de l'escalier du Roi** (107).

Le salon de Vénus fut dans l'origine la première salle des

[1] Dont plusieurs sont au Louvre.
[2] Ce portrait est aujourd'hui dans le salon de l'Œil-de-Bœuf (n° 2156).
[3] Ce doit être la Suzanne au bain qui est au Louvre.
[4] Ces tableaux sont remplacés aujourd'hui par six prises ou sièges de villes peints par Van der Meulen. Les murs sur lesquels ces peintures sont placées sont couverts de boiseries peintes en marbre.
[5] Ornements en forme de cloches.

grands appartements du Roi; il ouvrait sur l'escalier des Ambassadeurs, comme celui de Diane. Les portes de ces deux salons, sculptées par Caffieri[1], étaient d'une incomparable beauté[2], et leurs restes sont les seuls débris de l'ancien escalier des Ambassadeurs[3]. Il faut aussi signaler les portes intérieures de ce salon, et celles de la salle de l'Abondance, leurs chambranles de marbre à moulures, les dessus de porte, aussi en marbre, avec leurs bas-reliefs en cuivre doré représentant des Amours soutenant des guirlandes. Ce sont d'admirables œuvres d'art décoratif.

« Comme le soleil, dit Félibien, est la devise du Roi, l'on a pris les sept planètes pour servir de sujet aux tableaux des sept pièces de cet appartement. » En conséquence, au milieu du plafond de cette salle, on voit Vénus couronnée par les Grâces, et Vulcain lui apportant des armes que cette déesse lui a fait forger. Cette peinture, d'une belle couleur, est de Houasse.

Quatre tableaux carrés accompagnent ce milieu. Ils représentent : Auguste présidant aux jeux du cirque (allusion au carrousel de 1662) ; Nabuchodonosor et Sémiramis faisant élever les jardins de Babylone (allusion aux travaux exécutés dans les maisons royales) ; Alexandre épousant Roxane (allusion au mariage du Roi) ; Cyrus montrant son armée à une princesse qu'il veut secourir (allusion à la guerre des droits de la Reine). Ces peintures sont également de Houasse.

Toute la salle est lambrissée des marbres les plus beaux, disposés en grande mosaïque, dont les ajustements ont été si parfaitement exécutés, qu'aucun de leurs joints n'a bougé après deux siècles[4]. Les quatre dessus de porte sont ornés de bas-reliefs en cuivre doré d'une parfaite exécution ; les

[1] *Comptes des Bâtiments* de 1678.

[2] Au salon de Vénus, la porte est encore sculptée et dorée à l'extérieur ; à l'intérieur une partie des sculptures a été remplacée par des peintures imitant la sculpture dorée. — Au salon de Diane, la porte, à l'extérieur, est peinte en gris ; et, à l'intérieur, ce sont encore de fausses sculptures.

[3] L'escalier actuel désigné sous le nom d'escalier des Ambassadeurs a été construit sous Louis-Philippe, à peu près sur l'emplacement de l'ancien, avec lequel il n'a de commun que le nom.

[4] L'ancien pavage de marbre n'existe plus que dans les ébrasements des fenêtres, et à l'état de bande étroite régnant tout autour de la salle.

colonnes, aussi en marbre, ont leurs bases et leurs chapiteaux en cuivre doré.

« Dans une niche, entre deux grandes portes, dit le *Mercure*, est une statue du Roi en relief, vêtu à la romaine ; elle est de feu M. Varin[1]. »

Les lambris, entre les portes et les fenêtres, sont ornés de peintures par Rousseau, célèbre peintre de perspectives, et continuent l'architecture du salon. « Deux de ces peintures, dit Félibien, entre les portes des bouts de la salle, représentent des édifices et des jardins en perspective. Les deux autres, entre les trois fenêtres, font voir comme des niches enrichies de coquilles et de bas-reliefs d'or, avec des statues de Méléagre et d'Atalante ; mais peintes avec tant d'art et dans un jour si favorable, qu'on a peine à croire qu'elles ne soient pas de relief, et même quatre pilastres peints de marbre et d'ordre ionique, aux côtés de ces niches, semblent si vrais, que les yeux y sont trompés de près comme de loin[2]. »

Deux grands lustres d'argent et huit girandoles de cristal portées par des guéridons dorés éclairaient la salle. Les portières et les tabourets étaient de velours vert galonné d'or. Tout cela a disparu aujourd'hui : quatre vases d'albâtre à godrons contournés, du temps de Louis XIV, et des appliques de l'époque de Louis-Philippe se remarquent seulement dans ce salon.

« Cette salle, dit le *Mercure*, étant destinée pour la collation, on voit tout autour plusieurs tables sur lesquelles elle est dressée. Ces tables sont couvertes de flambeaux d'argent et de corbeilles de filigrane, rondes, longues et carrées. Les fruits crus, les citrons, les oranges, les pâtes et les confitures sèches de toutes sortes, accompagnées de fleurs, les remplissent en pyramides. Comme toute cette collation n'est servie que pour être entièrement dissipée[3], elle demeure exposée pendant les quatre heures que durent les divertissemens, et

[1] Cette statue est placée aujourd'hui sur le palier du premier étage de l'escalier des Princes. On mit d'abord à sa place un Cincinnatus antique, qui est au Louvre, et enfin le groupe des Trois Grâces de Pradier.

[2] Ces peintures existent encore.

[3] Ou pillée, comme l'on disait alors. Chacun avait le droit d'emporter ce qu'il pouvait prendre.

chacun choisit et prend soi-même ce qui est le plus de son goût. »

### Salle de Diane ou salle de Billard (108).

Comme la précédente, toute la salle de Diane est revêtue de marbre avec de grands ornements en cuivre ciselé et doré.

Le plafond, peint par Blanchard, représente Diane, entourée du Sommeil et des Songes agréables. Les Nymphes qui l'accompagnent préparent des filets pour la pêche et la chasse. Quatre tableaux cintrés représentent, dans les côtés de la voûte, les princes qui ont le mieux réussi dans la navigation ou qui se sont le plus adonnés à la chasse[1]. Des ornements, en rapport avec le sujet principal, enrichissent les bordures, les angles et la frise. Les bas-reliefs de cuivre doré qui sont au-dessus des portes représentent Diane et Actéon ; Diane protégeant Aréthuse ; une offrande de fleurs et un sacrifice faits à Diane.

Le sujet du tableau de la cheminée, peint par Delafosse, était Iphigénie que Diane enlève lorsqu'elle est prête à être sacrifiée[2]. Vis-à-vis, Blanchard avait représenté Diane et Endymion[3]. Ces deux tableaux étaient encadrés dans des bordures de marbre campan-vert accompagnées de guirlandes en cuivre doré, qui existent encore.

« Vis-à-vis des fenêtres, dit Félibien, il y a dans l'enfoncement du milieu un piédouche avec des trophées de bronze en bas-relief posés ensemble sur un grand socle. C'est là que le buste du Roi fait en marbre par le chevalier Bernin (en 1665), est placé sous une couronne portée par des enfants ailés de bronze doré. »

« Quatre grands lustres d'argent, lit-on dans le *Mercure*, et quatre chandeliers de même matière, et de 2 pieds de haut, posés sur des guéridons dorés de 6 pieds, sont aux angles

[1] Les sujets des voussures sont : Cyrus à la chasse du sanglier (Audran); — César envoyant une colonie romaine à Carthage (Audran) ; — Jason et les Argonautes (Delafosse) ; — Alexandre à la chasse du lion (Delafosse).

[2] Il y a aujourd'hui un portrait de Marie-Thérèse, attribué à Beaubrun.

[3] Il y a aujourd'hui une répétition du portrait de Louis XIV par Rigaud, dont l'original est au Louvre.

d'un billard couvert d'un grand tapis traînant à terre, de velours cramoisi garni d'une frange d'or au bas. Quatre formes[1] du même velours galonné d'or, posées sur deux estrades couvertes de tapis de Perse rehaussés d'or et d'argent, servent aux dames quand elles veulent s'asseoir pour regarder jouer au billard. Quatre caisses d'orangers d'argent, de 3 pieds de haut et de 2 de diamètre, posées sur des bases de même matière, hautes d'un pied, et 4 girandoles d'argent portées par des guéridons dorés, sont aux côtés des formes. Une grande cassolette, 4 grands vases et 4 plus petits parent le bord de la cheminée, et 2 chenets d'argent, de 2 pieds de haut, sont au foyer. »

La plaque de la cheminée est elle-même une œuvre d'art, car rien n'était négligé dans l'ornementation de ces salons. La tablette de la cheminée est décorée d'un petit bas-relief en marbre blanc représentant la Fuite en Egypte. Il a été exécuté par Van Opstal, sur le dessin de Sarrasin[2].

On doit citer enfin la belle table en bois sculpté-doré, avec dessus en mosaïque de Florence, exécutée aux Gobelins; c'est un des rares meubles du temps de Louis XIV qui se voient encore à Versailles.

### **Salon de Mars** ou **salle de bal et des concerts** (109).

Le plafond, peint par Audran, a pour sujet le Dieu des batailles, dont le char est traîné par des loups. Les deux tableaux des extrémités montrent Hercule soutenant la Victoire, par Jouvenet, et la Terreur s'emparant des Puissances de la terre, par Houasse.

Quatre bas-reliefs ronds et deux ovales sont aux côtés de ces trois tableaux et représentent des héros marchant à la guerre[3]. Les bordures, les angles et la frise sont enrichis de

[1] Grands bancs sans dossier.

[2] Je donne ici l'opinion de M. le comte Clément de Ris.

[3] Ces six tableaux, peints en manière de bas-reliefs d'or, ont pour sujet : César passant en revue ses légions (*Audran*) ; — Cyrus haranguant ses soldats (*Jouvenet*) ; — Démétrius Poliorcète prenant une ville (*Audran*) ; — le triomphe de Constantin (*Houasse*) ; — Alexandre-Sévère dégradant un officier (*Houasse*) ; — Marc-Aurèle faisant consul Albinus (*Jouvenet*).

trophées d'armes, en relief doré. Six portraits du Titien étaient sur les quatre portes et sur deux cabinets de marqueterie dont on vantait le fini du travail.

Ce salon a eu deux destinations. Il fut d'abord, selon Monicart[1], une salle des Gardes. On en fit ensuite une salle pour le jeu, le bal et les concerts, et on construisit alors, au fond de la salle, à droite et à gauche de la cheminée, deux tribunes en marbre destinées aux musiciens, lesquelles furent supprimées vers 1750[2].

Avant la construction des tribunes, il y avait, sur la cheminée, une Sainte-Famille de Paul Véronèse; à droite de la cheminée, les Pèlerins d'Emmaüs du même peintre, et, à gauche, la Famille de Darius par Lebrun[3].

Le *Mercure* nous décrit l'ameublement du salon de Mars, devenu salle de jeu et de concerts :

« Six groupes de figures d'argent, 4 statues et 4 buires du même métal, hauts d'un pied et demi, ornent les deux cabinets. Deux cuvettes d'argent en ovale, de 4 pieds de haut sur 6 de large, portent des vases de 2 pieds, et 4 seaux de même hauteur les accompagnent. Quatre grands buires, de 6 pieds de haut, sont aux angles ; et 2 grands lustres, le tout d'argent, pendent aux deux bouts de la chambre. Deux grands miroirs, avec des bordures d'argent à cartouche, sont au-dessus de deux tables, sur lesquelles posent 2 grandes corbeilles, 4 grands chandeliers et 4 petits, aussi d'argent, ainsi que les tables. Des girandoles portées par 4 guéridons de même richesse accompagnent ces deux tables et parent les entre-deux des fenêtres. Des chenets et des vases d'argent ornent la cheminée.

» Un trou-madame[4] de marqueterie, posé sur une table de velours vert, entouré de pentes de velours cramoisi à frange d'or, est au milieu de la chambre. Une table carrée, 4 en

[1] *Versailles immortalisé.*

[2] Blondel. — On voit dans le journal de Dangeau que les tribunes existaient dès le 6 janvier 1685.

[3] Les tableaux que l'on voit actuellement sont : un portrait équestre de Louis XIV jeune, le sacre et le mariage de Louis XIV.

[4] Le trou-madame se jouait avec de petites boules d'ivoire, qu'on poussait dans des ouvertures en forme d'arcades, marquées de différents chiffres.

triangle et 6 à pans sont autour. Toutes ces tables sont couvertes de velours vert, galonné d'or et garnies de flambeaux d'argent à tous leurs angles, posés sur de petits guéridons. On joue sur ces tables à plusieurs sortes de jeux de cartes, ainsi qu'à divers jeux de hasard. La bassette et le hoca en sont bannis, la prudence du Roi l'ayant ainsi jugé à propos pour le bien de ses sujets. On voit encore dans la même chambre des tables pour plusieurs autres jeux nouvellement inventés, et qui selon toutes les apparences n'ont point de quoi engager les joueurs à se servir d'une adresse qui n'est pas permise pour gagner. »

De nombreuses peintures du XVIIe siècle décorent aujourd'hui le salon de Mars ; parmi elles nous citerons la prise de Luxembourg, par Van der Meulen et les portraits de Mazarin et de la duchesse de Longueville.

### **Salon de Mercure** ou **chambre du lit** (110).

Le salon de Mercure a conservé sa décoration primitive, qui est toute de marbre ; la cheminée seule a été détruite.

Le plafond, peint par J.-B. de Champagne, représente Mercure sur un char traîné par deux coqs ; le dieu est accompagné de la Vigilance, du Soin, de l'Adresse, de la Science, de l'Industrie et de la Musique. Quatre grands tableaux flanquent ce milieu[1].

« La tapisserie, dit le *Mercure*, est d'un velours cramoisi, enrichi d'un gros galon d'or. Le lit, de même étoffe et de même parure, est entouré d'une grande campane d'or en relief et doublé d'or plein. Quatre pommes blanches et couleur de feu, garnies de grandes aigrettes blanches, sont au-dessus des piliers. Les fauteuils, les tabourets, les portières et les paravens sont comme la tapisserie. Une Assomption et un saint Sébastien d'Annibal Carrache parent le fond de l'alcôve. Au côté droit pend une Musique du Dominiquin, et au gauche une Vierge du Titien. Une Descente de croix, sur la

[1] Les sujets des voussures, peints également par J.-B. de Champagne, représentent Alexandre retenant le philosophe Calanus, Ptolémée dans la bibliothèque d'Alexandrie, Auguste recevant une ambassade d'Indiens, et Alexandre et Aristote.

cheminée, et vis-à-vis une Cène du même maître[1], montrent jusqu'où peut aller l'effet des couleurs et de la lumière, quand elles sont bien entendues. Sur les portes on voit deux portraits de Van Dyck.

» Une balustrade d'argent[2], de 2 pieds et demi de haut, sur laquelle posent 8 chandeliers de même matière et hauts de 2 pieds chacun, entoure l'estrade, qui est de marqueterie. Deux scabellons d'argent portent dans les angles 2 cassolettes de 5 pieds. Quatre bassins d'argent de 3 pieds de haut, avec des bassins de 3 pieds 2 pouces de diamètre, portent aux côtés de la cheminée et à l'opposite des vases de 2 pieds et demi. Deux chenets d'argent, de 4 pieds de haut, parent le foyer. La corniche de la cheminée est enrichie de vases et de cassolettes de même matière. Un très-grand lustre d'argent à 6 branches, portant chacune 3 bougies, pend au milieu de la chambre. Entre les fenêtres, au-dessus d'une grande table, on voit un miroir de 9 pieds de haut. L'Abondance et la Magnificence soutiennent dans les côtés un manteau royal qui fait la bordure Sur le fronton sont posées deux Renommées qui portent les armes du Roi et en publient la grandeur. Deux Amours soutiennent la couronne. La table est garnie d'une grande corbeille et de 4 chandeliers, deux grands et deux petits. Aux deux côtés sont des girandoles à 7 branches, portées par des guéridons, posés sur des brancards ; le tout d'argent, et a 7 pieds de haut. Une table pentagone, une carrée et une en triangle sont dans le long de la chambre et servent pour le jeu du Roi, de la Reine et de toute la maison royale ; mais, quoique ces tables soient marquées pour eux, ils ont la bonté de se mêler avec tous ceux qui jouent dans les chambres suivantes. »

Quand Louis XIV donna à Philippe V, après sa reconnaissance comme roi d'Espagne, les grands appartements pour les habiter jusqu'à son départ de Versailles, ce fut le salon de Mercure qui servit de chambre à coucher au nouveau roi.

[1] Ces deux tableaux du Titien sont probablement le Christ porté au tombeau et les Pèlerins d'Emmaüs du Louvre.

[2] La balustrade d'argent était l'œuvre d'Alexis Loir et de François de Villiers : elle coûta 142,196 livres (*Comptes des Bâtiments* de 1680).

**Salon d'Apollon** ou **chambre du trône** (111).

Du salon de Mercure on entre dans le salon d'Apollon, où le Roi donnait audience aux ambassadeurs.

« Sa tapisserie, dit le *Mercure*, est aussi d'un velours cramoisi, enrichi d'un gros galon d'or. La table, les guéridons, la garniture de cheminée et le lustre sont d'argent. Au fond de la chambre s'élève une estrade[1] couverte d'un tapis de Perse à fond d'or, d'une richesse et d'un travail particuliers. Un trône d'argent, de 8 pieds de haut, est au milieu[2]. Quatre enfans portant des corbeilles de fleurs soutiennent le siège et le dossier, qui sont garnis de velours cramoisi, avec une campane d'or en relief. Sur le haut du cintre que forme le dossier, Apollon est en pied, ayant une couronne de laurier sur la tête, et tenant sa lyre. La Justice et la Force sont assises sur les deux tournans. Le dais est de même que la tapisserie[3]. Aux deux côtés du trône, sur l'estrade, deux scabellons d'argent portent des carreaux aussi de velours. Aux deux angles sont posées des torchères de 8 pieds de haut. Quatre girandoles portées par des guéridons d'argent de 6 pieds de haut parent les quatre coins de la chambre. Un David du Dominiquin est à la droite du trône. On voit à la gauche une Thomyris qui trempe la tête de Cyrus dans le sang; elle est peinte par Rubens. Dans les côtés on a mis quatre grands tableaux du Guide, les Travaux d'Hercule[4]. Apollon est dans le milieu du plafond, entouré des Saisons et des Mois[5]. Quatre tableaux cintrés par le haut accompagnent le rond. Des festons peints et en relief doré ornent les bordures, les angles et la frise. Sur les deux portes sont deux tableaux de Van Dyck : l'un

[1] On retrouve sur le parquet les traces des clous qui fixaient l'estrade à la place marquée sur le plan de Blondel.

[2] On voit ce trône d'argent sur le tableau n° 2107 (Salle 117) représentant le Doge de Gênes à Versailles.

[3] On voit encore les trois pitons dorés qui servaient à suspendre ce dais.

[4] Ces six tableaux sont au Louvre.

[5] Ce plafond, très-beau de couleur, est de Delafosse, ainsi que les peintures des voussures, qui représentent : Coriolan et Véturie, Vespasien faisant construire le Colisée, Auguste faisant bâtir le port de Misène, et Porus devant Alexandre.

représente le Prince Palatin et son frère, et l'autre une Vierge, un David et une Madeleine. »

Le trône, symbole de la majesté royale, était placé dans cette salle, mais on en faisait rarement usage en cet endroit, où cependant, le 13 août 1715, Louis XIV donna son audience de congé à l'ambassadeur de Perse. Ce fut le dernier acte public de son règne. Déjà très souffrant, le vieux roi se tint debout durant toute l'audience, qui fut longue. « Cela le fatigua fort, dit Dangeau; il eut même envie de se coucher en rentrant chez lui. » Mais il eut le courage de résister, de tenir le conseil de finances et de dîner comme à son ordinaire.

En 1742, on porta le trône dans la galerie pour la réception des ambassadeurs du Grand Seigneur; en 1778, dans le salon d'Hercule, pour la réception des envoyés de Tippou-Saïb; et, en 1789, dans la salle des Etats généraux, pour la cérémonie de l'ouverture de l'assemblée.

Nous avons encore à dire sur ce salon, qu'on a détruit sa cheminée; que ses serrures en cuivre doré, probablement ciselées par Cucci, sont très-belles; que beaucoup de ses vitres sont encore des glaces à biseau du temps de Louis XIV, comme on en voit aussi au salon de la Guerre, à la Galerie, etc., mais que les fermetures des fenêtres sont, comme dans presque tous les grands appartements, de laids ouvrages du temps de l'Empire, ce qui permet de croire, les fenêtres et les vitres ayant été conservées, que les fermetures anciennes ont été détruites par quelque enragé classique de l'école de David.

On a vu précédemment qu'il ne restait du pavage de marbre des salons que quelques parties conservées dans les ébrasements des fenêtres, et à l'état de bande étroite régnant tout autour de la salle, et que d'abord ils avaient été entièrement pavés de marbre.

La Martinière nous fait connaître pourquoi on fut obligé d'enlever ces « riches compartimens » de marbre en 1684. « Comme on étoit obligé, dit-il, de jeter de l'eau pour en entretenir la propreté, on remarqua que l'eau, en pénétrant dans les joints, pourrissoit les bois des planchers et qu'il n'y avoit point de sûreté dans les appartemens situés au-dessous.

Louis XIV se détermina à faire changer ce pavé pour y substituer un parquet de menuiserie. »

En même temps que ces salons étaient revêtus et pavés des marbres les plus beaux, leurs portes étaient de bronze travaillé à jour. Caffieri en avait fait le modèle [1]. Ce système de décoration, bon peut-être pour des salons d'apparat destinés à être le théâtre de quelques fêtes, ne pouvait convenir à des pièces habitées constamment, même en hiver. Seul, le tempérament de fer de Louis XIV pouvait supporter le froid qu'il faisait dans ces salles ; il fallut renoncer aux portes à jour et mettre à leur place des portes de bois pleines, dont les sculptures sont dues à Caffieri, à Temporiti [2], à Taupin et à Lemaire [3]. Les ornements de stuc ont été en général exécutés par Caffieri, et la sculpture décorative par Coyzevox [4].

En 1687, on plaça dans divers salons « de grandes tables de marbres de rapport » avec ornements en bronze doré aux pieds, ouvrages de Pierre Le Nerve [5]. Les tentures et rideaux étaient faits d'étoffes les plus riches. En 1685, on acheta 107 aunes de brocart de Venise, fond d'or, à 80 livres l'aune, soit 400 fr. d'aujourd'hui [6]; mais la plus grande partie des velours et brocarts employés dans les ameublements des salons du Roi avait été fabriquée à Lyon par Renon [7]; c'étaient des brocarts à fond d'argent broché de fleurs d'or, ou des brocarts d'or et d'argent à fond violet. Les broderies de point d'Espagne se faisaient aux Gobelins, quelquefois sur les dessins du peintre Bailly [8]. Il y avait aussi des brodeuses à Noisy [9].

[1] *Comptes des Bâtiments*, 1673. — Philippe Caffieri, sculpteur ébéniste, employé aux Gobelins, était né à Rome et fut naturalisé en 1665 ; il mourut en 1716 (Voir *les Caffieri* de M. J. GUIFFREY).

[2] Joseph-François Temporiti, sculpteur de Milan, naturalisé en 1671, mort en 1674, à quarante ans. Il était aussi attaché à la manufacture des Gobelins (*Nouvelles Archives de l'art français*).

[3] *Comptes des Bâtiments*, 1673, 1688.

[4] *Idem*, 1688, 1686.

[5] *Idem*, 1687.

[6] *Idem*, 1685.

[7] *Idem*, 1666, 1667, 1670.

[8] *Idem*, 1678.

[9] *Idem*, 1685. — Etaient-ce les demoiselles de Saint-Cyr établies à

Les Comptes des Bâtiments, avec lesquels on peut reconstituer en partie le mobilier des grands appartements, mentionnent un tapis représentant une noce de Picardie, exécutée par Hinard, maître de la manufacture de Beauvais, et payé 2722 livres [1]. Les miroirs venaient d'Allemagne et de Venise [2]; leurs bordures étaient en argent ciselé. Partout et toujours, les fleurs et les orangers abondaient dans tous ces salons, grâce aux soins de Le Bouteux, jardinier de Trianon.

Les clavecins étaient faits par Louis Denis [3] et placés dans des buffets d'orgues en marqueterie garnie d'ornements de bronze, exécutés par Dominique Cucci [4] et Boulle [5]. Dominique Cucci fit aussi (de 1670 à 1676) presque toutes les fermetures des portes et des fenêtres, en cuivre ciselé et doré. Ce qui reste de ces beaux cuivres : serrures, boutons de porte, crochets, espagnolettes, atteste l'excellent goût de cet artiste, qui a eu une part trop importante dans la décoration du Versailles de Louis XIV pour ne pas avoir ici quelques lignes de biographie. Il était né à Todi près de Rome, fut naturalisé en 1664 [6] et attaché aux Gobelins. Il vivait encore en 1699. Cucci était fondeur, ciseleur et ébéniste. Nous pouvons encore admirer quelques-uns de ses cuivres ; mais que sont devenus ses grands cabinets d'ébène décorés de sculptures, de miniatures, de pierreries, d'orfévrerie et autres ornements ?

Pour compléter la décoration de ces somptueux salons, le Roi avait fait l'acquisition de nombreux tableaux des maîtres les plus célèbres : Léonard de Vinci, les Carraches, le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Paul Véronèse, Bassan, le Guerchin, le Mole, Rubens, Van Dyck, etc. Toujours amateur des bonnes choses françaises, en peinture comme en littérature, Louis XIV acheta aussi six tableaux du Poussin : l'Arcadie

Noisy avant l'achèvement de la maison royale de Saint-Louis, où elles n'allèrent que le 29 août 1686 ? (Dangeau).

[1] *Idem*, 1670.

[2] *Idem*, 1685. Cette année, l'ambassadeur de France à Venise envoie six glaces, coûtant 3400 livres.

[3] *Idem*, 1687.

[4] *Idem*, 1681 et 1687.

[5] *Idem*, 1680. — Ces buffets étaient payés 8000 livres.

[6] *Nouvelles Archives de l'art français*, II, 242, et Dictionnaire de Jal.

et une Sainte-Famille (6600 livres), Orphée et Eurydice (3500 livres), Saphira et le Jugement de Salomon (10,100 livres), et une autre Sainte-Famille[1]. Les bordures de ces tableaux étaient en bois sculpté par Charmeton et Vilaine, et doré par Petit; et ajoutons, pour finir, que deux peintures, sans doute les plus précieuses, étaient recouvertes de moire de soie peint et rehaussée d'or[2].

## II

## LA GRANDE GALERIE ET LES SALONS DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

Le salon de la Guerre, où se terminent les grands appartements du Roi, la Grande galerie et le salon de la Paix, où commencent les grands appartements de la Reine, occupent toute la façade du principal corps du château sur les jardins. On ne pouvait avoir un plus magnifique théâtre pour les cérémonies et les grandes réceptions dont nous donnerons bientôt la relation.

### **Salon de la Guerre** (112).

Ce salon fut établi[3] sur l'emplacement de trois pièces qui complétaient de ce côté le grand appartement du Roi. « La première, la plus rapprochée du salon d'Apollon, était un grand cabinet du Conseil, dont le plafond, représentant Jupiter, par Noël Coypel, fut ensuite transporté dans la salle des Gardes de la Reine. La seconde pièce était une petite chambre à coucher, et la dernière un cabinet adjacent à

[1] La plus grande partie des tableaux des appartements est aujourd'hui au Louvre.
[2] *Comptes des Bâtiments*, 1687.
[3] Les salons de la Guerre et de la Paix ne furent achevés qu'en 1686 (*Mercure Galant*, 1687, avril, p. 15).

la terrasse, sur l'emplacement de laquelle fut construite la Grande galerie [1].

Le plafond, exécuté par Lebrun, au moment de la toute-puissance de Louis XIV, représente la France portée sur un nuage. Elle est entourée de Victoires chargées de lauriers ou soutenant des tableaux, sur lesquels sont des inscriptions qui rappellent les triomphes de Turenne et de Créqui sur les Allemands. Les quatre voussures ont pour sujets l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne vaincues ou impuissantes, et Bellone en fureur. Toutes ces peintures sont entourées de riches bordures.

La décoration de ce salon est toute de marbre et de trophées en cuivre doré, ou de panneaux de glaces. « Le Roi à cheval, dit le *Mercure,* grand comme le naturel, est en relief sur la cheminée [2]; ses ennemis vaincus sont renversés sous les pieds de son cheval; et la Victoire, la Valeur et la Renommée l'accompagnent. Dans la fermeture de la cheminée on voit l'Histoire, qui est tout entière occupée à décrire tant de grands événemens. Huit grands brancards d'argent portent des chandeliers de 2 pieds. Deux vases de même hauteur accompagnent chaque brancard et garnissent les entre-deux des fenêtres et des portes. On voit dans les angles des vases d'argent posés sur 4 guéridons, or et azur. Un grand chandelier d'argent ou lustre à huit branches pend au milieu de ce salon. »

Le salon de la Guerre, comme celui de la Paix, communique avec la Galerie par une arcade. L'un et l'autre renferment aujourd'hui six bustes en marbre de couleur et à tête de porphyre, posés sur des piédestaux également en marbre de couleur. Ces bustes sont ceux qui figurent dans l'*Inventaire de Mazarin* dressé en 1653 par Colbert [3]. Les têtes, représentant les douze Césars, sont de travail italien et furent léguées par le Cardinal à Louis XIV. Les Comptes des Bâtiments nous apprennent que Girardon exécuta en marbre les draperies et ornements des corps de ces bustes, sans doute

[1] Soulié, II, 154.

[2] Le bas-relief, œuvre de Coyzevox, est en stuc et placé sur une cheminée feinte, en campan-vert et entourée de figures en stuc bronzé.

[3] Cet inventaire a été publié par M. le duc d'Aumale à Londres, en 1861.

pour remplacer les corps d'albâtre signalés dans l'Inventaire de Mazarin [1] et qui probablement étaient alors en mauvais état. Le même document nous apprend que ces bustes furent placés par Girardon lui-même dans les deux salons où ils sont encore. Quant aux piédestaux, ce sont certainement les mêmes que ceux signalés dans l'Inventaire de Mazarin [2].

### La Grande galerie (113).

La Grande galerie, « la plus belle et la plus magnifique qui soit au monde », dit La Martinière, s'élève sur l'emplacement de la terrasse qui se trouvait à la façade de Levau et devant le mur, encore conservé[3], de cette façade. La Galerie est comprise entre le salon de la Guerre et le salon de la Paix, avec chacun desquels elle communique par une grande arcade. Sa longueur est de 72 mètres; sa largeur, de 10 mètres; sa hauteur, de 13 mètres.

Elle est éclairée par dix-sept grandes fenêtres cintrées, auxquelles correspondent dix-sept arcades revêtues, dans toute leur hauteur, de glaces à biseau[4], d'une remarquable blancheur, comme les glaces à biseau qui servent de vitres aux fenêtres[5]. Les glaces des arcades sont réunies par des cuivres dorés d'une grande légèreté et finement ciselés. Trois portes faisant communiquer la galerie avec l'Œil-de-Bœuf sont pratiquées dans autant d'arcades; elles sont couvertes de glaces, de sorte que les arcades dans lesquelles se trouvent les portes ne se distinguent pas des autres.

Toute la galerie est revêtue des plus beaux marbres et de grands trophées de cuivre doré, modelés par Coyzevox. Les

[1] Page 371.

[2] Un de ces bustes est différent des onze autres et appartient évidemment à une autre série. Le corps est en marbre blanc ; la tête est beaucoup plus grosse et d'un travail différent ; le porphyre est d'une autre nuance, et son poli est un peu usé.

[3] Le mur de la façade de Levau, avec tous ses ornements, se voit encore derrière l'extrados de la voûte de la Grande galerie.

[4] Chaque arcade renferme 18 glaces; donc 306 glaces pour toute la galerie.

[5] Ces glaces ont été coulées à la manufacture royale établie rue Saint-Antoine à Paris (*Comptes des Bâtiments*).

fenêtres et les arcades sont séparées par des pilastres de marbre, dont les piédestaux et les chapiteaux, d'ordre corinthien, avec des têtes de coq, symbole de la France, des soleils, devises du Roi, et des fleurs de lys, sont en cuivre doré. Ils ont été exécutés par Tuby et Caffieri, et dorés au feu par La Baronnière[1].

Quatre grandes niches renferment des statues de marbre blanc, qui, sous Louis XIV, étaient des antiques.

La corniche, en stuc doré, sculptée en grande partie par Coyzevox, est décorée de couronnes de France, de colliers du Saint-Esprit et de Saint-Michel, et d'autres ornements. La voûte, en forme de berceau en plein-cintre, a été peinte dans toute son étendue par Lebrun, qui a mis quatre ans (1679-82) à exécuter ce vaste travail, composé de 6 grands tableaux dans le grand cintre, de 2 grands tableaux aux extrémités et de 22 petits tableaux placés dans le reste de la voûte entre les grands. Ces peintures, sur toile marouflée, sont renfermées dans de riches bordures de sculpture dorée. Elles représentent l'histoire de Louis XIV, de 1661 à 1678[2], et constituent l'œuvre principale de Lebrun à Versailles, qui avait 8800 livres « de gages » par an et était voituré aux frais du Roi, de Versailles à Paris, où il dirigeait les Gobelins[3].

Encore fort belle, lorsqu'elle est toute nue, comme nous la voyons aujourd'hui[4], il est difficile de se représenter ce que la Grande galerie devait être avec le somptueux ameublement qui la décorait. Nous allons essayer, à l'aide des Comptes des Bâtiments et des anciennes descriptions, de faire cette restitution.

La galerie était éclairée par 16 grands chandeliers d'ar-

[1] *Comptes des Bâtiments*, 1681.

[2] Les ouvrages à consulter sur la Grande galerie sont : *Explication des tableaux de la galerie de Versailles et de ses deux salons*, par Rainssant, 1687, in-4°, — *la Grande galerie de Versailles et les deux salons qui l'accompagnent*.... dessinés par J.-B. Massé, etc., 1752, in-folio; — Monicart, *Versailles immortalisé*, etc., 1720, 2 vol. in-4°, — l'excellent *Catalogue du musée de Versailles*, par E. Soulié ; — les deux belles gravures de Cochin représentant un bal et le jeu du Roi sous Louis XV.

[3] *Comptes des Bâtiments.*

[4] Avec ses appliques Louis-Philippe, ses espagnolettes Empire et ses banquettes couvertes de housses en calicot rouge.

gent, portés par des guéridons dorés, par deux rangs de 12 beaux lustres de cristal, et, aux deux bouts, par deux lustres d'argent à huit branches [1]. Les rideaux étaient de gros damas blanc, brochés d'or, au chiffre de S. M.; ils avaient 3 aunes de large, et sortaient de la fabrique de Marcelin Charlier, au prix de 1050 livres pièce [2]. Le parquet était couvert de deux grands tapis de la Savonnerie [3]. Les tabourets qui n'étaient pas en argent, étaient recouverts de velours vert entouré d'une bande de brocart d'or avec une frange de même [4]. D'autres meubles étaient ornés de broderies exécutées sur les dessins de Bonnemer [5]. Le billard était aussi orné de velours vert à franges d'or, et accompagné de 24 formes de velours vert à franges d'or [6]. Des tables d'albâtre à bordures de bronze ciselées par Devaux [7], des vases de porphyre apportés de Rome [8], des vases et des navicelles d'albâtre artistement travaillés [9] ornaient encore la galerie.

Mais ses plus grandes richesses étaient les meubles en argent massif et ciselé, ou en argent doré, dont elle était remplie. Ce mobilier somptueux se composait de tables, de grands guéridons, de candélabres à huit branches, ornés de cupidons et de satyres, de chandeliers dont la décoration représentait les mois, les saisons ou les travaux d'Hercule [10], de girandoles, de torchères, de caisses et de vases pour y mettre des orangers, et de scabellons pour les porter, de bancelles valant 16,000, 24,000 et 35,000 livres, de grandes bancelles de 10 à 12 pieds de long [11], de tabourets valant 6000

[1] *Mercure Galant*, 1682, décembre.
[2] *Comptes des Bâtiments*, 1684 et 1685.
[3] *Idem*, 1685.
[4] *Mercure Galant*, 1682, décembre.
[5] *Comptes des Bâtiments*, 1685.
[6] *Mercure Galant*.
[7] *Comptes des Bâtiments*.
[8] DANGEAU, 1685, 11 avril. — Nous croyons que ce sont les beaux vases qui se trouvent actuellement dans la salle des Gardes de la Reine (118).
[9] LA MARTINIÈRE. — Nous croyons que les quatre vases d'albâtre qui sont encore dans la galerie sont ceux qui y étaient autrefois. Quant aux navicelles, elles n'y sont plus.
[10] Les douze chandeliers représentant les Forces d'Hercule furent payés 31,153 livres à Cousinet et à Merlin.
[11] FÉLIBIEN.

livres, de buires et d'aiguières [1], de brancards, etc., le tout fondu et ciselé aux Gobelins [2] sur les dessins de Lebrun.

Les Comptes des Bâtiments nous donnent les noms des orfèvres-ciseleurs qui avaient exécuté les grandes pièces d'orfévrerie destinées à la galerie et aux salons des grands appartements. Nous y trouvons mentionnés : Claude Ballin, le plus important de tous, Gérard de Bonnaire, René Cousinet, Delaunay [3], Dutel, Germain, Granet ou Gravet, Ladoireau, Guillaume Loir, Thomas Merlin, Verbeck, Claude de Villers et Vaucourt.

On voit sur les plus anciennes gravures représentant la galerie [4], la disposition et l'emplacement des grandes pièces d'orfévrerie dans les entre-deux des fenêtres et des arcades. Mais ces gravures, assez médiocres d'ailleurs, ne donnent qu'une idée incomplète de cet amas de richesses, et le *Mercure* de 1682 a décrit la galerie avant son achèvement ; aussi les détails qu'il renferme sont-ils insuffisants. « Huit brancards d'argent, dit-il, portant des girandoles, sont entre quatre caisses d'orangers d'argent, portées sur des bases de même métal et garnissent l'entre-deux des fenêtres, et huit vases d'argent accompagnent les brancards qui sont aux côtés des portes. Quatre torchères dorées portent dans les

[1] *Comptes des Bâtiments* et *Mercure Galant*, 1682, décembre.

[2] En 1662 Louis XIV et Colbert transformèrent la manufacture de tapisseries des Gobelins en une manufacture royale des meubles de la Couronne, chargée, sous la direction de Lebrun et d'après ses dessins, de fabriquer les tapisseries, les meubles, les cabinets, les fermetures des portes et des fenêtres, les mosaïques genre Florence, les grands ouvrages d'argenterie ciselés, les broderies sur gros de Tours, gros de Naples, moire et toile d'argent, dont le Roi avait besoin. Lebrun ne fut pas un directeur oisif. Le Louvre possède de ce grand artiste 2400 dessins qui ont servi de modèles aux artistes placés sous ses ordres : Van der Meulen, de Sève, Baptiste, Blain de Fontenay, Boëls, peintre d'animaux, Anguier et Francart, peintres d'ornements, Cucci, Caffieri, Temporiti, Tuby, sculpteurs, les ébénistes Boulle, Oppenord et Poitou, les graveurs Rousselet, Leclerc, Audran, les mosaïstes Ferdinand et Philippe, les orfèvres Loir et de Villers ou de Villiers, le sculpteur-fondeur Le Nerve, les brodeurs Fayette et Balan, les tapissiers Jans, Pierre et Jean Lefebvre, Girard Laurent, etc. On dépensa aux Gobelins, selon Marinier, 3,645,943 livres de 1664 à 1690.

[3] Voir *Le Livre commode*, I, 245 (édition publiée par Ed. Fournier dans la Bibliothèque Elzévirienne).

[4] Dans Monicart, les deux gravures de Chevotet et Hérisset, et la gravure de Dolivar (Au cabinet des Estampes, *Versailles*, vol. 9).

angles de grands chandeliers d'argent. Huit girandoles d'argent sont sur des guéridons dorés, posés au milieu des fenêtres de glaces. »

Le coup d'œil de la galerie, où le blanc dominait avec les meubles d'argent, les rideaux de damas blanc, les glaces, la lumière des bougies de cire blanche qui remplissaient les lustres de cristal ou d'argent suspendus au milieu de guirlandes de fleurs [1], le coup d'œil de la galerie, disons-nous, devait être merveilleux le soir, lorsqu'elle était remplie de princesses et de dames, de princes et de seigneurs, couverts de costumes aux couleurs éclatantes et ruisselant de diamants, de pierreries et de broderies d'or.

Mais la fortune changea en 1688. Vainqueur et maître de l'Europe à la paix de Nimègue, en 1678, Louis XIV avait fatigué les vaincus du poids de son orgueil et de sa toute-puissance. L'Europe entière s'allia contre lui et forma la Ligue d'Augsbourg pour secouer le joug de la France. Louis XIV se vit obligé d'avoir 450,000 hommes sous les armes afin de résister à la coalition qui l'attaquait sur toutes ses frontières, et une flotte puissante destinée à combattre celles de la Hollande et de l'Angleterre. Le Trésor fut bientôt épuisé, et, pour faire face aux dépenses militaires, il fallut recourir à des expédients de toute sorte. En 1689, Louis XIV se décida à faire fondre son argenterie.

« Le Roi, dit Dangeau [2], veut que dans tout son royaume on fasse fondre et porter à la Monnoie toute l'argenterie qui servoit dans les chambres, comme miroirs, chenets, girandoles et toutes sortes de vases, et, pour en donner l'exemple, il fait fondre toute sa belle argenterie, malgré la richesse du travail; il fait fondre même les filigranes. Les toilettes de toutes les dames seront fondues aussi, sans en excepter celle de Mme la Dauphine. » En conséquence de cet ordre, on porta à la Monnaie, du 12 décembre 1689 au 19 mai 1690, 1200 pièces d'argenterie [3] et 668 objets en filigrane d'argent.

[1] Voir les gravures de Cochin citées plus haut.

[2] 1689, 3 décembre.

[3] Les objets en argent vermeil doré et en argent blanc se composaient de : cabinets, tables, guéridons, coffres, fauteuils, sièges, tabourets, bancelles, deux balustrades d'alcôve (pesant ensemble 7185 marcs 9 onces),

Ces derniers se composaient de coffres, bahuts, boîtes, vases, chandeliers, aiguières, sièges et cabinets [1].

« Le Roi nous a dit ce soir, écrit Dangeau [2], qu'il avoit cru tirer plus de 6 millions de l'argenterie qu'il fait fondre, mais qu'il n'en aura guère plus de 3 millions. »

Plusieurs tableaux du musée de Versailles et de Trianon nous montrent quelques-unes des grandes pièces d'orfévrerie dont nous venons de parler, et nous permettent de nous faire une idée de leur beauté et de leur grandeur. Sur le tableau de De Sève (nº 2098), représentant une visite de Louis XIV aux Gobelins, en 1667, on voit de grands vases à mettre des orangers, leurs bassins et les brancards pour les porter, de grands guéridons, etc. C'est là qu'on peut admirer l'élégance, le goût et le talent des ciseleurs de Lebrun. Sur le tableau de Hallé (nº 2107), représentant la réparation faite à Louis XIV par le doge de Gênes, on voit plusieurs vases et bassins, et surtout le grand trône d'argent placé ordinairement au salon d'Apollon, mais qui fut apporté à la galerie pour cette cérémonie. Les autres tableaux à consulter sont : le baptême de Monseigneur, par Christophe (nº 2099) ; la naissance du duc de Bourgogne, par Dieu (nº 2094) ; la réparation faite à Louis XIV par le roi d'Espagne, en 1662, (nº 1069) ; les modèles des tapisseries des Mois, d'après Lebrun et Van der Meulen (nºs 4680-4691), qui sont exposés dans la salle des Résidences, à l'attique du Midi ; plusieurs tableaux de fleurs, de Blain de Fontenay et de Baptiste, placés à Trianon ; le plafond de la salle de l'Abondance [3].

garnitures de cheminées, bordures de miroirs, torchères, girandoles, bras, chandeliers, nefs, bassins, vases, urnes, aiguières, buires, flacons, cuvettes, plateaux, salières, pots à fleurs, cassolettes, caisses d'orangers, brancards, seaux, cages, écritoires, gantières, alambic, crachoir, etc.

[1] *Inventaire général des meubles de la Couronne* dressé en 1706 (Archives nationales, KK, 362). Les pièces fondues sont rayées sur ce manuscrit, avec la mention : « Porté à la Monnoie. »

[2] Le 12 décembre 1689.

[3] Tous les meubles d'argent furent remplacés par des vases et navicelles en porphyre, en albâtre et en jaspe, ainsi que par des tables à dessus de mosaïques de marbre, avec bordures en cuivre ciselé, les pieds sculptés et dorés. Plusieurs de ces meubles étant devenus vieux en 1770, on les enleva tous, et on les remplaça, pour le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette,

**Salon de la Paix** (114).

Le salon de la Paix fut établi en même temps que celui de la Guerre, mais sur l'emplacement de trois pièces enlevées à l'appartement de la Reine. Il a conservé toute sa décoration primitive. Comme le salon de la Guerre, il est entièrement revêtu de marbres ornés de trophées en cuivre doré, ou de panneaux de glaces. On y voit aussi, comme au salon de la Guerre, six bustes d'empereurs romains, dont les têtes sont en porphyre et les corps en marbre [1].

Les peintures du plafond, exécutées par Lebrun, ont pour but de faire contraste à celles du salon de la Guerre, et de montrer que c'est « le séjour de la douceur et du plaisir ». Au centre, on voit la France sur un char, précédée de la Paix et accompagnée de l'Abondance et de l'Allégresse ; l'Hymen, couronnée par les Grâces ; l'Autorité royale poursuivant la Discorde, et la Magnificence complètent cette composition, dont quelques détails font allusion au mariage du Dauphin avec une princesse de Bavière, et à ceux de Mademoiselle et de M$^{lle}$ d'Orléans avec le roi d'Espagne et le duc de Savoie. Les peintures des voussures montrent l'Espagne, l'Allemagne et la Hollande heureuses et se livrant à la joie, et l'Europe chrétienne en paix.

Le tableau de Lemoine représentant Louis XV donnant la paix à l'Europe a été placé au-dessus de la cheminée en 1729. La cheminée, en campan vert, supporte deux vases de porphyre et une petite copie en marbre de la Cléopâtre antique par Julien.

Sous Louis XV le salon de la Paix fut réuni à l'appartement de Marie Leczinska et devint le salon de jeu de la Reine. On ferma l'arcade qui fait communiquer ce salon avec la galerie par un grand châssis peint des deux côtés, que l'on pou-

par des candélabres en bois doré-sculpté de fort bon goût. Ils y restèrent depuis (*Cicerone*).

En 1709, pendant les désastres de la guerre de la succession d'Espagne, e Roi fit fondre sa vaisselle d'or ; il en tira 450,000 livres (Dangeau, XII, 432, et *Addition de Saint-Simon*, p. 433, dans laquelle son peu de patriotisme s'étale avec crudité).

[1] Voir page 158.

vait enlever lorsque, dans les grandes cérémonies, les deux salons devaient être réunis à la galerie. Marie Leczinska y tenait sa Cour et y donnait des concerts.

La galerie fut le théâtre de deux événements historiques assez importants pour être racontés en détail; il s'agit de la réception du doge de Gênes et de celle des ambassadeurs de Siam.

Le 15 mai 1685, jour anniversaire du bombardement de Gênes par Duquesne, le doge impérial Lescari, accompagné de trois sénateurs envoyés par la République et de huit « gentilshommes camarades », eut audience du Roi pour lui présenter les excuses de la république de Gênes. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le récit qu'a fait le *Mercure* de cette fameuse audience.

Après que l'on eut monté le magnifique escalier qui conduit au grand appartement de Sa Majesté, on entra dans le salon de la Guerre, qui est au bout et qui joint la galerie, et de ce salon on tourna dans la galerie, au bout de laquelle étoit le Roi, dans le salon [1] qui fait face à celui par lequel on venoit de passer.

Deux choses sont à remarquer : l'une que cet appartement et cette galerie étoient magnifiquement meublés, et qu'il y avoit pour plusieurs millions d'argenterie ; l'autre que la foule étoit également grande partout, quoique ces appartemens et cette galerie ensemble pussent contenir autant de monde que le plus vaste palais. Quelque ordre qu'on eût apporté pour laisser un passage libre le long de la galerie, le Doge eut beaucoup de peine à la traverser. M. le maréchal duc de Duras, capitaine des Gardes du corps en quartier, qui l'avoit reçu à la porte de leur salle, l'accompagna jusqu'au pied du trône de Sa Majesté. Il étoit d'argent, et élevé seulement de deux degrés. M$^{gr}$ le Dauphin et Monsieur étoient aux côtés du Roi. Sa Majesté étoit environnée de tous les princes du sang, et de ceux de ses grands officiers qui ont rang proche de sa personne en de pareilles cérémonies. La suite du Doge étant fort nombreuse, la plus grande partie ne le put suivre jusqu'au trône, et remplit le vide de la galerie, qu'on avoit tâché de tenir libre pour le laisser passer.

Dès que le Doge eut aperçu le Roi et remarqué qu'il en pouvoit être reconnu, il se découvrit. Il avança encore quelques pas et fit ensuite, et les Sénateurs en même temps, deux profondes révérences à Sa Majesté. Le Roi se leva, et répondit à ces révérences en levant un peu son chapeau ; après quoi ce monarque leur fit

[1] Le salon de la Paix.

signe d'approcher, comme en les appelant de la main. Le Doge monta alors sur le premier degré du trône où il fit une troisième révérence, ainsi que les quatre sénateurs. Le Roi et le Doge se couvrirent ensuite. Tous les princes en firent de même, et les quatre sénateurs demeurèrent découverts.

Nous ne citerons du discours du Doge que le passage essentiel :

Je ne puis donc assez bien exprimer l'extrême douleur que ma République a eue d'avoir pu déplaire en quoi que ce soit à Votre Majesté ; et bien qu'elle se flatte que c'est un pur effet de son malheur, elle voudroit néanmoins que tout ce qui s'est passé, dont Votre Majesté n'a pas été contente, fût à quelque prix que ce soit effacé non seulement de sa mémoire, mais encore de celle de tous les hommes, étant incapable de se consoler dans une si grande affliction, jusqu'à ce qu'elle se voie rétablie dans les bonnes grâces de Votre Majesté.

Le discours du Doge terminé, le *Mercure* continue ainsi :

Toutes les fois que le nom de Sa Majesté se trouva dans ce discours, le Doge se découvrit, le Roi en fit de même, et tous les princes se découvrirent aussi, ce qui arriva plusieurs fois. Le Roi répondit au Doge : « Qu'il étoit content des soumissions que lui faisoit faire la République de Gênes ; que comme il avoit été fâché d'avoir eu sujet de faire éclater son ressentiment contre elle, il étoit bien aise de voir les choses au point où elles étoient, parce qu'il croyoit qu'à l'avenir il y auroit une très-bonne correspondance [1] ; qu'il vouloit se la promettre de la bonne conduite que la République tiendroit, et que l'estimant beaucoup il lui donneroit dans toutes les occasions des marques du retour de sa bienveillance. » A l'égard du Doge, Sa Majesté parla de son mérite personnel avec beaucoup de bonté, lui faisant connoître qu'Elle lui donneroit avec plaisir des témoignages de l'estime particulière qu'Elle en faisoit.

Après cette réponse du Roi, les quatre sénateurs lui firent leurs complimens chacun selon son rang, et Sa Majesté répondit à chacun en particulier à mesure qu'il acheva, parlant à tous en termes très-obligeans, et principalement à M. Salvago, qui avoit demeuré plusieurs années en France en qualité d'envoyé de Gênes.

L'audience finie, le Roi, saluant le Doge, baissa son chapeau plus qu'il n'avoit fait lorsque Sa Sérénité étoit arrivée. Le Doge fit trois profondes révérences en se retirant. Les sénateurs firent tous la même chose, et lorsqu'il se crut assez éloigné du Roi pour n'en

[1] Echange, réciprocité de bons sentiments.

plus être vu, il se couvrit et les sénateurs aussi. Ils revinrent dans le même ordre, et trouvèrent partout une aussi grande affluence de peuple ; de sorte qu'ils eurent de la peine à entrer dans les divers endroits, où ils trouvèrent des tables prêtes à servir.

A peine l'audience fut-elle finie, que toute la Cour et tout le peuple qui remplissoit Versailles apprirent que le Roi étoit très-satisfait du Doge, et que le Doge étoit charmé de tout ce qu'il avoit remarqué d'auguste et d'engageant dans Sa Majesté. On ne s'entretint d'aucune autre chose le reste du jour. Le Roi même, pendant son dîner, parla avantageusement du Doge, en présence d'une grande partie de la Cour. On lui trouva un air civil et spirituel, une contenance qui n'avoit rien d'embarrassé, de la grandeur sans abaissement, et de l'abaissement sans bassesse. Le personnage qu'il avoit à soutenir n'étoit pas aisé, et l'on peut dire que la manière dont il en est sorti mérite tous les applaudissemens qu'il en a reçus. Son esprit s'est fait remarquer en ce qu'il n'a point paru chagrin de la fonction qu'il avoit à remplir. L'amertume en étoit adoucie par la grandeur de celui à qui il devoit faire la satisfaction; et la gloire de l'acquérir à sa République et de mériter son estime bannissoit de son esprit tout ce qui auroit pu laisser du chagrin dans celui d'un homme moins spirituel et moins clairvoyant [1].

Dangeau va nous dire maintenant ce qui se passa à la réception des ambassadeurs de Siam, le 1er septembre 1686.

Le Roi donna audience aux ambassadeurs de Siam, sur un trône qu'on lui éleva au bout de la galerie qui touche à l'appartement de Mme la Dauphine [2]. L'ordre fut fort beau, et Sa Majesté dit qu'il en falloit louer M. d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre en année. Les ambassadeurs parlèrent fort bien ; l'abbé de Lyonne, le missionnaire, leur servit d'interprète ; ils demeurèrent au pied du trône jusqu'au moment qu'ils présentèrent au Roi la lettre de leur maître ; ils montèrent pour la lui rendre jusqu'à la dernière marche. Les Siamois témoignèrent un profond respect par toutes leurs mines, et s'en retournèrent jusqu'au bout de la galerie, toujours à reculons, ne voulant pas tourner le dos au Roi. Ils sont trois ambassadeurs ; ils ont quatre gentilshommes et deux secrétaires ; le reste de leur suite n'est que de la valetaille.

Le marquis de Sourches [3] nous donne le costume du Roi. « Il avoit un habit à fond d'or, tout chamarré de diamants d'une grosseur prodigieuse ». Une jolie gravure de Sé-

[1] Voir le tableau de Hallé (n° 2107), que nous avons déjà cité p. 164, et l'*Almanach* de 1686.

[2] Ou de la Reine.

[3] *Mémoires*, II, 161.

bastien Leclerc a conservé le souvenir de cette réception[1].

La galerie était déjà dépouillée des grandes pièces d'orfèvrerie qui la décoraient, lorsque furent célébrées les fêtes données à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne, le 7 décembre 1697. Nous n'hésitons pas, malgré sa longueur, à reproduire la relation du *Mercure*[2], parce que nulle part nous n'avons trouvé un tableau qui nous représentât plus complètement le luxe de la Cour de Louis XIV.

Jamais prince n'a tenu sa parole avec tant d'exactitude que le Roi. Par le traité fait avec M. le duc de Savoie, Sa Majesté s'étoit engagée de marier M. le duc de Bourgogne avec Mme la princesse de Savoie, sitôt qu'elle auroit douze ans ; et comme elle les eut accomplis le 6 décembre, le mariage se fit le lendemain. Ce jour-là, qui étoit un samedi, tous les princes, princesses et principales dames de la Cour se rendirent entre onze heures et midi dans la chambre de Mme la princesse de Savoie. Mgr le duc de Bourgogne, accompagné de M. le duc de Beauvilliers[3], y fut conduit sur les onze heures et demie, par M. le marquis de Blainville, grand-maître des cérémonies, et par M. des Granges, maître des cérémonies ; et ce prince prit un siège assez près de la princesse, qui étoit encore à sa toilette. Le Roi l'ayant fait avertir à l'issue du Conseil, elle sortit de sa chambre pour aller joindre Sa Majesté qui l'attendoit dans la galerie. Mgr le duc de Bourgogne lui donna la main droite. M. le marquis de Dangeau, son chevalier d'honneur, soutenoit sa robe derrière ce prince, et M. le comte de Tessé, son premier écuyer, en faisoit autant de l'autre côté, lui donnant aussi de temps en temps la main, pour la soulager à cause de la pesanteur de ses habits, se reculant néanmoins pour ne pas paroître aussi avancé que Mgr le duc de Bourgogne. L'exempt des gardes pour lors en service auprès de Mme la princesse de Savoie, portoit sa queue. On se mit en marche pour aller à la chapelle. Mgr le duc de Bourgogne et Mm la princesse de Savoie marchoient devant Sa Majesté, les princes et les princesses marchoient à leur rang.

On n'a jamais poussé si loin la magnificence des habits. Le Roi en avoit un de drap d'or, relevé sur les tailles[4] d'une épaisse et riche broderie d'or. Monseigneur[5] étoit vêtu d'un brocart d'or, avec une broderie d'or sur les tailles. Celui de Mgr le duc de Bourgogne étoit de velours noir en manteau. Il étoit brodé d'or en plein,

[1] Voir aussi l'*Almanach* de 1687.
[2] 1697, décembre.
[3] Gouverneur du duc de Bourgogne.
[4] Sur les coutures.
[5] Le Grand-Dauphin.

et le manteau doublé d'une étoffe d'argent pareillement brodée d'or, mais d'une broderie délicate. Il étoit en pourpoint, en chausses ouvertes, en grosses jarretières et couvertes de dentelles, telles qu'on les portoit autrefois, des ailes et des rubans sur les souliers, et un bouquet de plumes sur le chapeau. L'habit de Mme la princesse de Savoie étoit d'un drap d'argent brodé d'argent, avec une parure de rubis et de perles [1]. Mgr le duc d'Anjou et Mgr le duc de Berry avoient des justaucorps de velours, couverts de broderie d'or, et des vestes très-riches. L'habit de Monsieur [2] étoit superbe. Il étoit de velours noir, vec d'épaisses boutonnières de broderie d'or, sans intervalle, et de gros boutons de diamants. Sa veste étoit d'or et le reste de sa parure étoit de la même richesse. M. le duc de Chartres avoit un habit de velours gris-blanc, couvert d'une broderie d'or très-agréable, enrichi de diamants, de rubis et d'émeraudes. M. le Prince [3] et M. le Duc [4] avoient des habits d'une grande beauté et singuliers. Celui de M. le Prince étoit de velours noir, brodé d'or en plein d'une très-fine broderie, et les tailles marquées par une plus forte et plus riche. M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse avoient aussi des habits fort magnifiques. Madame [5], Mme la duchesse de Chartres et Mme la Duchesse [6] en avoient à peu près de même goût, c'est-à-dire les plus belles étoffes d'or relevées d'agrémens d'or les plus forts et les plus riches qui se puissent faire. Leurs coiffures et leurs corps étoient chargés de toutes sortes de pierreries. L'habit de Mademoiselle [7] fut généralement admiré. Il étoit de velours vert, couvert d'une broderie d'or d'un goût exquis avec une parure de diamants et de rubis. Mme la princesse de Conty la douairière [8] avoit aussi un habit de velours vert en broderie d'or magnifique, avec beaucoup de pierreries. L'habit de Mlle de Condé [9] étoit de velours incarnat, brodé d'or et d'argent avec quantité de pierreries. Grand nombre de seigneurs et de dames avoient des habits qui n'étoient guère inférieurs à ceux dont je viens de vous parler. Les dames qui ne sont plus de la grande jeunesse, étoient vêtues de velours noir, avec de très-belles jupes, ou

[1] Le Roi venait de donner toutes les pierreries de la Couronne à la duchesse de Bourgogne; elles valaient alors 11,333,000 livres, soit 50 millions de fr. d'aujourd'hui (DANGEAU, 18 novembre 1696).

[2] Le duc d'Orléans, frère du Roi.

[3] Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé.

[4] Louis III, duc de Bourbon, fils du précédent.

[5] La duchesse d'Orléans, la Palatine.

[6] La duchesse de Bourbon.

[7] Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Monsieur.

[8] Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV, veuve de Louis-Armand Ier, prince de Conty. Elle était surnommée, à la Cour, la grande princesse de Conty, à cause de sa haute taille.

[9] Anne-Louise de Bourbon, morte en 1700.

brodées ou chamarrées d'or, et étoient parées de riches croix de diamants.

La Cour dans cet éclat passa le long de la galerie, des appartemens et du grand escalier, et entra dans la chapelle. La foule des spectateurs étoit très-grande dans tout son passage, mais on avoit observé un fort bon ordre dans la chapelle. Mgr le duc de Bourgogne et Mme la princesse de Savoie se mirent d'abord à genoux sur des carreaux au bas des marches de l'autel. M. le cardinal de Coislin fit la cérémonie des fiançailles, qui fut suivie de celle du mariage, et dans l'une et dans l'autre cérémonie Mgr le duc de Bourgogne se tourna vers le Roi et vers Monseigneur, pour leur demander leur consentement, et Mme la princesse de Savoie en fit autant, et se tourna de plus vers Monsieur et vers Madame, pour leur demander aussi leur consentement. Mgr le duc de Bourgogne mit une bague au doigt de la princesse de Savoie et lui fit présent de treize pièces d'or. Ensuite M. le cardinal commença la messe. A l'offertoire, Mgr le duc de Bourgogne et Mme la princesse de Savoie allèrent à l'offrande, après avoir fait les révérences ordinaires à l'autel, au Roi et à Monseigneur. M. le marquis de Blainville présenta à Mgr le duc de Bourgogne un cierge où étoient dix louis d'or, et M. des Granges en fit autant à Mme la princesse de Savoie, avec pareil nombre de louis. Le poële fut tenu par M. l'abbé de Coislin, nommé à l'évêché de Metz, premier aumônier en survivance, et par M. l'abbé Morel, aumônier du Roi. Après la messe, le Roi signa sur le registre de la paroisse; ensuite Mgr le Dauphin, Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne, Mgr le duc d'Anjou, Mgr le duc de Berry, Monsieur et Madame, M. le duc et Mme la duchesse de Chartres, M. le Prince et Mme la Princesse, et les autres princes et princesses [1].

On sortit de la chapelle dans le même ordre qu'on y étoit entré, et l'on retourna par l'escalier, l'appartement et la galerie, dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, d'où l'on passa dans son antichambre. Sa Majesté y dîna sur une table en demi-cercle, où étoient placés selon leur rang Mgr le Dauphin, Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, Mgr le duc d'Anjou, Mgr le duc de Berry, Monsieur, Madame, M. le duc de Chartres, Mme la duchesse de Chartres, Mademoiselle, Mme la Grande-Duchesse [2] et M. le Prince, Mme la Princesse [3], M. le Duc et Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conty la douairière, Mlle de Condé,

[1] Les registres de la paroisse Notre-Dame sont conservés aujourd'hui à la mairie de Versailles. Les baptêmes, les mariages et les décès de la famille royale y sont inscrits simplement avec ceux des autres habitants de la ville.

[2] Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston, duc d'Orléans, mariée au Grand-Duc de Toscane.

[3] Anne de Bavière, femme de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé.

M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse et Mme la duchesse de Verneuil [1].

A la sortie de table, l'on rentra dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, où le Roi ne demeura qu'un instant et retourna chez lui, toujours plus occupé des affaires de son Etat que des plaisirs, même dans les plus grandes fêtes. Sur les six heures du soir, l'ambassadeur de Savoie, avec une assez nombreuse suite, lui vint faire compliment sur son mariage et lui présenta quelques jeunes seigneurs piémontois. A sept heures et un quart, Mme la duchesse de Bourgogne, suivie d'un grand nombre de dames, se rendit dans l'appartement du Roi, où Sa Majesté l'attendoit dans le salon [2], pour recevoir le roi et la reine d'Angleterre [3], qui arrivèrent un moment après. L'on entra dans la galerie, qui étoit éclairée par trois rangs de lustres et grand nombre de girandoles. De là l'on passa dans la chambre du Portique [4], auquel on joua l'espace d'une heure ; ensuite de quoi le Roi, Leurs Majestés Britanniques et toute la Cour vinrent dans le salon du bout de la galerie qui regarde l'Orangerie, pour voir tirer le feu d'artifice qui avoit été préparé au bout de la pièce d'eau appelée la pièce des Suisses. Il n'y avoit point de théâtre dressé, comme on le fait ordinairement pour les feux d'artifice, mais l'artifice étoit autour de cette pièce d'eau et particulièrement au bout, sur un espèce d'amphithéâtre naturel. Tous ces endroits étoient disposés en sorte qu'il en devoit partir de l'artifice pour former des berceaux de feu qui auroient couvert la pièce d'eau, et cette pièce d'eau devoit être bordée d'un nombre infini de terrines remplies de grosses mèches qui auroient fait voir un parterre de lumières ; mais le grand vent et la pluie violente qu'il faisoit pour lors furent fort contraires à ce spectacle, qui néanmoins parut grand et extraordinaire.

Toute la Cour passa ensuite par la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoit extrêmement éclairée et dans laquelle, dès le jour précédent, l'on avoit tendu un lit magnifique de velours vert en broderie d'or et d'argent. L'on y voyoit aussi la toilette de cette princesse, qui fut admirée, tant pour les pièces d'orfévrerie que pour la broderie et les points. Ces pièces d'orfévrerie étoient d'un dessin, d'un goût et d'un travail admirables. On y voyoit en quelques endroits de petites têtes antiques en forme de médailles,

[1] Charlotte Séguier, veuve de Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV.

[2] Aujourd'hui la chambre à coucher de Louis XIV.

[3] Jacques II, chassé d'Angleterre en 1688, et Marie-Béatrix-Eléonore d'Este. Louis XIV leur avait donné la résidence de Saint-Germain.

[4] Le portique était un jeu introduit à la Cour vers 1689. On faisait tourner une boule autour d'un portique dans lequel elle entrait par une des ouvertures et s'arrêtait ensuite sur un chiffre dont la valeur décidait du gain ou de la perte.

mêlées parmi les ornemens, si belles et si bien faites, qu'on n'a jamais rien vu de plus beau en ce genre. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'aucune de ces têtes ne se ressembloit. Ce merveilleux ouvrage est de M. de Launay. Le drap du lit et le couvre-pied furent aussi fort regardés et fort admirés.

On se mit à table et le Roi soupa au même endroit avec le roi et la reine d'Angleterre, et les mêmes personnes qui avoient été du dîner. Pendant le repas, l'on disposa dans le grand cabinet de Mme la duchesse de Bourgogne, la toilette de Mgr le duc de Bourgogne, dont la richesse et le bon goût mirent dans l'embarras de juger à laquelle des deux toilettes on devoit donner la préférence, à l'égard des points et de la broderie.

Après le souper, le grand-maître et le maître des cérémonies allèrent querir M. le cardinal de Coislin, qui fit la bénédiction du lit. Mgr le duc de Bourgogne vint se déshabiller dans le cabinet, où l'on avoit mis sa toilette, et l'on déshabilla dans le même temps Mme la duchesse de Bourgogne, après avoir fait sortir de la chambre toutes les personnes qui n'y devoient pas rester. Le roi d'Angleterre vint donner la chemise à Mgr le duc de Bourgogne, et la reine la donna à Mme la duchesse de Bourgogne, qui donna ses jarretières et son bouquet à Mademoiselle. Sitôt que Mme la duchesse de Bourgogne fut au lit, le Roi fit appeler Mgr le duc de Bourgogne, qui entra dans la chambre en robe de chambre, le bonnet à la main et les cheveux noués par derrière avec un ruban couleur de feu, et se mit au lit du côté droit. Les rideaux du pied étoient fermés ; mais ceux des côtés demeurèrent à demi-ouverts. Le Roi fit entrer M. l'ambassadeur de Savoie et lui dit qu'il pouvoit mander qu'il avoit vus les mariés couchés ensemble. Ensuite le Roi et Leurs Majestés Britanniques se retirèrent, mais Monseigneur resta dans la chambre. Un moment après, Mgr le duc de Bourgogne se releva, passa dans le grand cabinet où il se rhabilla, et s'en retourna coucher chez lui [1].

Le dimanche 8, il y eut sur les six heures du soir, dans le grand cabinet de Mme la duchesse de Bourgogne un grand cercle où se trouvèrent les princesses et les duchesses en très-grand nombre et magnifiquement vêtues. Le Roi s'y rendit à sept heures. Le cercle se leva, et l'on passa dans les appartemens, où il y eut musique, jeu de portique et une collation surprenante, tant pour la quantité que par son ordonnance. Mme la duchesse de Bourgogne avoit ce jour-là un habit de velours couleur de feu, brodé d'or, avec une parure de diamants. Le matin de ce même jour, MM. les cardinaux d'Estrées, de Janson, de Furstemberg et de Coislin vinrent en rochet et en camail à la toilette de cette princesse prendre possession du tabouret.

[1] Le mariage de ces deux enfants, âgés de quinze et de douze ans, ne devint réel que deux ans après la célébration.

Lundi 9, fête de la Conception de la Vierge, le Roi avec toute la Cour entendit la prédication du Père Bourdaloue et vêpres, et M^me la duchesse de Bourgogne y parut pour la première fois en son rang. Elle avoit ce jour-là un habit de velours noir avec une parure de diamants, et une jupe de drap d'or brodée d'or.

Le mardi 10, M. le prince de Galles et M^me la princesse d'Angleterre vinrent sur les trois heures rendre visite à M^me la duchesse de Bourgogne, qui avoit ce jour-là un habit de satin couleur de rose brodé d'argent avec une parure de diamants. Ils allèrent ensuite chez M^gr le duc de Bourgogne.

Le mécredi 11 [1], il y eut dans la galerie de Versailles le plus grand et le plus magnifique bal qui se soit jamais vu à la Cour. La place disposée pour la danse étoit de 50 pieds de long sur 19 de large, dans le milieu de la galerie, avec double rang de sièges pour les seigneurs et les dames du bal. Les fauteuils du Roi et ceux du roi et de la reine d'Angleterre étoient en face du salon qui regarde l'Orangerie, et vis-à-vis c fauteuils l'enceinte du bal avoit une ouverture de 6 pieds, pour y entrer et pour en sortir. On avoit élevé des gradins dans toutes les croisées de la galerie, et on les avoit couverts de tapis de la Savonnerie ; la galerie étoit éclairée par trois rangs de lustres d'un bout à l'autre. Celui du milieu était de huit, qui étoient les plus forts, et les deux autres de dix-sept chacun, mais plus petits. Il y avoit aussi de chaque côté trente-deux girandoles sur des guéridons dorés ; mais ce qui l'éclairoit bien davantage, c'étoit huit grandes pyramides rondes, de 10 pieds de haut, qui portoient chacune 150 bougies dans des flambeaux d'argent, posés sur huit degrés qui s'élevoient en pointe et qui étoient revêtus de gaze d'or. Ces pyramides étoient portées par des piédestaux carrés, de 4 pieds et 4 pouces de haut, et de quatre pieds de diamètre, revêtus de velours cramoisi avec des franges d'or. Quatre de ces pyramides étoient placées aux quatre coins de l'enceinte du bal et les quatre autres aux deux bouts de la galerie, à côté des portes des salons, lesquels étoient éclairés par cinq lustres chacun, et par quatre girandoles sur des guéridons dorés. On avoit élevé dans les trois portes du salon du petit appartement du Roi, qui donnent dans le milieu de la galerie, des échafauds pour les violons et les hautbois, et ces échafauds n'avoient point de saillie dans la galerie.

Avant quatre heures, tous les gradins des croisées furent remplis de monde, et entre six ou sept, tous les seigneurs et toutes les dames de la Cour se rendirent dans l'appartement de M^me la duchesse de Bourgogne. Je n'entreprendrai point la description de la richesse et de la diversité des habits. Il suffit de vous dire que l'imagination ne peut aller plus loin, et que les yeux en étoient éblouis. L'habit de Monseigneur étoit d'une étoffe

[1] On prononçait alors mécredi et non pas mercredi.

d'or, avec des agrémens en broderie d'argent. M$^{grs}$ les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry étoient en habits de velours brodés d'or en plein. Celui de M$^{gr}$ le duc de Bourgogne étoit noir, et les deux autres de couleur, avec beaucoup de diamants. Monsieur avoit le même habit qu'il avoit porté le jour du mariage, de velours noir, avec des boutonnières en broderie d'or et de gros boutons de diamants. Celui de M. le duc de Chartres étoit riche et galant. Il étoit d'une étoffe d'or relevée par des agrémens d'or. Une partie des seigneurs, qui étoient en grand nombre, avoit des habits de velours, ou brodés, ou couverts de boutonnières appliquées, et l'autre en avoit de riches brocarts d'or. Il y en avoit quelques-uns de simples, mais la plupart étoient relevés de broderies ou d'agrémens d'or et d'argent appliqués. Ils avoient tous des nœuds d'épaules fort riches, des bouquets de plumes à plusieurs étages, les manches du justaucorps chargées de dentelles d'or et d'argent et de rubans, et les gants pareillement garnis de dentelles, des bas de soie de diverses couleurs, brodés d'or et des rubans sur les souliers. Les dames étoient encore plus superbement vêtues. L'habit de M$^{me}$ la duchesse de Bourgogne étoit d'une étoffe d'or avec une garniture de diamants, dans laquelle, ainsi que dans sa coiffure, entroient les plus beaux diamants de la Couronne. Madame, M$^{me}$ la duchesse de Chartres, Mademoiselle, M$^{me}$ la Duchesse, M$^{me}$ la princesse de Conty et M$^{lle}$ de Condé, avoient toutes des habits qui se disputoient de richesse et d'agrément. Ceux de M$^{me}$ de Chartres et de M$^{me}$ la Duchesse étoient d'étoffes d'or, rehaussés de boutonnières d'or, et les jupes chamarrées d'une richesse qu'on ne sauroit exprimer, les corps et les coiffures chargés de pierreries. Mademoiselle et M$^{me}$ la princesse de Conty avoient des habits de velours brodés d'or. Enfin, toutes les dames du bal étoient généralement habillées, ou d'étoffes d'or garnies d'agrémens d'or et d'argent, ou de velours de toutes couleurs brodés d'or, et elles étoient brillantes de pierreries sur leurs habits et dans leurs coiffures.

Le Roi se rendit sur les sept heures dans la chambre de M$^{me}$ la duchesse de Bourgogne ; son habit étoit magnifique et majestueux. Il étoit de velours noir, couvert en plein d'une broderie d'or fine et délicate, et marqué sur les tailles d'une plus épaisse et plus riche, avec des boutons de diamants. Le Roi et la reine d'Angleterre arrivèrent peu de temps après. La reine étoit fort richement vêtue d'une étoffe d'or avec des agrémens d'or. L'on passa dans la galerie, et le bal commença. M$^{gr}$ le duc de Bourgogne ouvrit la danse par le branle [1], menant M$^{me}$ la duchesse de Bourgogne, et lorsque le branle fut fini, ils dansèrent ensemble la première cou-

[1] Danse très-sérieuse, dans laquelle les danseurs répètent ce qu'ont fait les deux premiers qui conduisent le branle.

rante [1], et tout le monde en fut charmé. M^me la duchesse de Bourgogne prit M^gr le duc d'Anjou, et il prit M^me la duchesse de Chartres, laquelle prit M^gr le duc de Berry, qui prit Mademoiselle, et le reste se passa dans l'ordre et selon le rang.

Comme le nombre des danseurs étoit fort grand, plusieurs de ceux qui avoient été nommés ne dansèrent point, faute de dames qui se trouvèrent en plus petit nombre. M^me la duchesse de Bourgogne se fit admirer dans le menuet et le passepied [2]. L'on dansa souvent le menuet à quatre, afin de faire danser plus de monde.

Sur les huit heures, le Roi demanda la collation, qui fut apportée sur douze tables de formes inégales, couvertes de mousse et de verdure au lieu de nappes, et chargées par compartimens de toutes sortes de fruits de la saison et de confitures sèches entremêlées de fleurs. Elles furent portées dans l'enceinte du bal; alors qu'elles furent rassemblées elles formèrent une espèce de parterre très-agréable, où paroissoient quatre orangers portant des oranges confites. Ces tables furent ensuite séparées, et passèrent l'une après l'autre autour de l'enceinte, au moyen des roulettes qu'elles avoient sous les pieds. On apporta aussi à la main une quantité prodigieuse de corbeilles pleines de paquets de confitures et de massepains, et une infinité de soucoupes chargées de liqueur et de glaces. Après la collation, qui fut entièrement pillée [3], l'on fit nettoyer la place et l'on continua le bal jusqu'à dix heures et demie. Lorsqu'il fut fini, le Roi et Leurs Majestés Britanniques entrèrent dans le petit appartement de Sa Majesté, où le souper étoit servi dans l'antichambre. Tous les seigneurs et dames du bal sortirent par l'appartement de M^me la duchesse de Bourgogne. La table du souper étoit en demi-cercle, ainsi que celle du jour du mariage. Elle étoit remplie par Sa Majesté, le roi et la reine d'Angleterre, Monseigneur, M^gr le duc et M^me la duchesse de Bourgogne, M^grs les ducs d'Anjou et de Berry, Monsieur et Madame, M. et M^me de Chartres, Mademoiselle, M^me la Duchesse et M^me la princesse de Conty. Après le souper, le roi et la reine d'Angleterre retournèrent à Saint-Germain, et chacun se retira.

Le samedi suivant [14], il y eut encore un grand bal qui commença plus tard que le précédent, parce qu'on ne soupa qu'après le bal et qu'il y eut medianoche. La foule des spectateurs avoit été si grande au premier, qu'on trouva moyen d'accommoder le lieu où l'on dansa, de manière qu'il y eut encore plus de place pour les personnes de la première qualité. M^me la duchesse de Bour-

[1] Danse très-grave entremêlée de révérences. C'était plutôt une marche noble et mêlée de belles attitudes qu'une danse proprement dite.

[2] Le menuet est une danse grave, très-élégante et accompagnée de révérences. Le passe-pied est une danse d'un mouvement très-rapide.

[3] Piller une collation, se jeter sur une collation pour emporter les fruits, les confitures, etc.

gogne mit ce jour-là un habit de velours noir tout couvert de diamants. Ses cheveux étoient nattés de perles, et tout le reste de sa coiffure étoit si rempli de diamants, qu'on peut dire sans exagération que la vue en pouvoit à peine supporter l'éclat. La plupart des princesses de la Maison royale mirent ce jour-là des habits de velours noir. Madame en avoit un chamarré de rubis et de diamants; la jupe d'entre-deux étoit de brocart d'or rebrodé d'or. L'habit de M^me^ la duchesse de Chartres étoit de velours noir, chamarré sur toutes les tailles de diamants brillants, et celui de Mademoiselle étoit aussi de velours noir chamarré de gros diamants et de perles sur toutes les tailles. La jupe d'entre-deux de cette princesse étoit du même velours chamarré en plein de point d'Espagne or et argent. Toutes les coiffures étoient couvertes de pierreries. Les princes étoient en habit de brocart d'or rebrodé. Les uns avoient des brandebourgs de pierreries, et les autres seulement de gros boutons. Monsieur avait des brandebourgs d'argent avec des boutons de rubis d'Orient et de diamants. L'habit de M. le duc de Chartres étoit de velours noir, les brandebourgs d'or mêlés de brandebourgs de diamants doublés de velours couleur de rose. Ses manches étoient garnies de dentelles d'argent. M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse se faisoient distinguer et admirer tout ensemble, tant leurs habits étoient riches, brillants et bien entendus. Enfin, à voir chaque habit en particulier, il sembloit que rien ne se pouvoit ajouter à tous ceux des princes, princesses, seigneurs et dames qui dansoient à ce bal, tant ils étoient somptueux et brillants, en sorte que sans compter les pierreries, les habits seuls des deux bals revenoient à plusieurs millions. L'habit que la reine d'Angleterre avoit au second bal étoit de velours noir, avec une très-belle parure de diamants.

La collation ne fut pas servie sur des tables comme la première, mais elle fut portée dans un nombre infini de corbeilles. Jamais il ne s'est rien vu de si brillant que ce bal. Il y avoit, tant dans la galerie où l'on a dansé que dans les appartemens des environs, quatre à cinq mille lumières, ce qui faisoit beaucoup briller la richesse des habits et la magnificence des appartemens.

Voici maintenant le récit de l'un des acteurs de ces fêtes splendides. La Palatine écrivait, le 8 décembre, une de ces lettres dans lesquelles les femmes excellent à décrire les détails de toilette :

Votre bonne lettre m'est arrivée hier bien à propos pour me réjouir le cœur et me consoler de tout l'ennui que m'a causé le mariage. La foule était tellement grande qu'il fallait attendre un quart d'heure à chaque porte avant de pouvoir entrer, et j'avais une robe et une jupe de dessous si horriblemeut lourdes que je ne pouvais presque pas me tenir debout. Mon costume étoit d'or

frisé avec des chenilles noires formant des fleurs, et ma parure de perles et de diamants. Monsieur avait un habit de velours noir brodé d'or et tous ses gros diamants; mon fils, un habit brodé d'or et de diverses couleurs, et tout couvert de pierreries; ma fille portait une robe de velours vert brodé d'or, la robe et la jupe de dessous étant entièrement garnies de rubis et de diamants ainsi que le corsage; la broderie était si bien faite, que chaque rose semblait être piquée sur l'étoffe. Sa coiffure consistait en plusieurs enseignes[1] de brillants et poinçons en rubis[2] avec du ruban d'or tout garni de diamants.

Le Roi avait un habit de drap d'or légèrement brodé sur les tailles en couleur cheveux; Monseigneur en avait un tout pareil brodé or sur or. Le fiancé était en manteau noir brodé d'or, pourpoint blanc brodé d'or et à boutons de diamant; le manteau était doublé de satin rose avec des broderies d'or, d'argent et couleur cheveux. La fiancée avait une robe et une jupe de dessous en drap d'argent avec rubans du même et bordure de rubis et de diamants. Les diamants qu'elle portait dans sa coiffure et partout étaient ceux de la Couronne. M. le duc d'Anjou avait un habit de brocart d'or brodé d'argent. M. le duc de Berry, mon favori, un habit de velours noir semé de petites fleurs brodées en or. La robe de M^me^ de Chartres était comme l'habit de M. le duc d'Anjou; sa parure était en diamants. M^me^ la Duchesse avait une robe en velours couleur de feu brodée d'argent et une parure en diamants. M^me^ la princesse de Conty avait, comme ma fille, une robe et une jupe de velours vert brodée d'or, parure de perles, diamants et rubis. M^me^ la Princesse avait une robe de velours, une jupe garnie de galons d'or, une parure de diamants; la robe de M^lle^ de Condé était en velours couleur de feu, sa jupe était brodée d'argent et sa parure en diamants. Voilà toutes les toilettes dont je me souviens.

Ne faut-il pas à ce tableau en opposer un autre, et après ce conte des *Mille et une Nuits* montrer quelle était l'intensité de la misère qui régnait au dehors de ce palais féerique? Ne faut-il pas rappeler ici ce que La Bruyère écrivait en 1689[3], en parlant des habitants des campagnes :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils

[1] Joyau, fort à la mode alors, qui était composé de pierres montées en forme de rose.

[2] Grandes aiguilles de tête.

[3] Quatrième édition.

remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Ajoutons encore une phrase de Vauban, que nous lisons dans son *Projet d'une dîme royale* (1698) : « Il est certain que l'énormité des impôts est poussée à l'excès et que, si on n'y remédie, le menu peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais ; les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs étant pleins de mendiants, que la faim et la nudité chassent de chez eux. »

Mais il faut revenir à notre sujet et terminer l'histoire de la galerie sous Louis XIV par le récit de la réception de l'ambassadeur de Perse, le 19 février 1714.

Le Roi, dit Dangeau, se leva à son heure ordinaire. Il prit un habit d'une étoffe or et noir, brodé de diamants ; il y en avoit pour 12,500,000 livres, et l'habit étoit si pesant, que le Roi en changea aussitôt après son dîner. Outre les pierreries qu'il avoit sur lui, il avoit prêté une garniture de diamants et de perles à M. le duc du Maine et une garniture de pierres de couleur à M. le comte de Toulouse. M. le duc d'Orléans avoit un habit de velours bleu brodé de perles et de diamants, et d'une broderie à la mosaïque, qui fut fort louée. L'ambassadeur de Perse n'arriva que vers les onze heures, et un peu devant qu'il arrivât, le Roi parut sur le balcon de sa chambre, et le peuple, dont la cour étoit remplie, poussa les cris de *Vive le Roi !* Je crois n'en avoir jamais entendu qui partissent de meilleur cœur. La cour des Secrétaires d'État étoit aussi remplie de peuple que la première ; les cris de joie s'y redoublèrent et passèrent même dans l'avenue de Paris qui étoit remplie de monde jusqu'à la maison de Bontemps [1], où l'ambassadeur descendit de carrosse pour monter à cheval.

Ni lui ni sa suite ne méritoient pas grande attention [2] ; ils

[1] Aujourd'hui n° 56 (Leroi).

[2] Dangeau est évidemment de l'avis de Saint-Simon, qui regarde cette ambassade comme une « duperie » organisée par Pontchartrain, pour « lui faire accroire son apogée revenue par cette députation du Sophi, pénétré d'admiration pour sa gloire ».

entrèrent dans la cour du château ; ils en firent le tour et descendirent à l'appartement du duc de Guiche. Dès qu'ils furent entrés, le Roi passa dans la galerie, où il y avoit des gradins à quatre rangs, depuis un bout jusqu'à l'autre, mais d'un côté seulement. Ces gradins étoient remplis de plus de 400 dames, magnifiquement parées ; les dames de la Cour sur les gradins les plus près du trône, et les dames de Paris en continuant vers le bas de la galerie. Le Roi eut la politesse en entrant de passer fort près des dames qui avoient fort envie de le voir dans sa magnificence. Il monta sur son trône, où étoit à côté de lui, à droite, Mgr le Dauphin [1], qui avoit un habit et un bonnet fort couverts de pierreries ; Mme la duchesse de Ventadour le tenoit par la lisière. A la gauche étoit Mgr le duc d'Orléans, et tous les princes du sang, à droite et à gauche, selon leur rang. Il y avoit deux manières de tambours aux deux côtés du trône, où étoient Mme la duchesse de Berry, Madame et toutes les princesses du sang avec leurs dames ; et derrière les princes du sang, sur le trône, étoient les quatre premiers gentilshommes de la Chambre et les deux maîtres de la Garde-robe. Aucun des princes n'étoit couvert. La galerie étoit remplie de courtisans habillés très-richement et de beaucoup d'étrangers qu'on avoit fait entrer un peu avant l'audience, qui fut assez longue.... On avoit eu soin de faire mettre au bas du trône, Coypel, fameux peintre, pour en faire le tableau, et de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, pour faire une relation exacte de la cérémonie [2].

## III

## LES GRANDS APPARTEMENTS DE LA REINE

Ces appartements ont été successivement habités par la reine Marie-Thérèse, morte en 1683 ; la dauphine de Bavière, femme de Monseigneur, morte en 1690 ; la duchesse de Bourgogne, morte en 1712 ; l'infante d'Espagne fiancée à Louis XV, de 1722 à 1725, date de la rupture du mariage projeté ; la reine

[1] Louis XV, alors âgé de cinq ans.

[2] L'ambassadeur de Perse eut son audience de congé le 13 août. Pendant tout le temps de son séjour, l'ambassade avait reçu de Louis XIV 500 livres par jour et, outre cela, le Roi avait payé beaucoup d'extraordinaire (DANGEAU).

Marie Leczinska, morte en 1768, et Marie-Antoinette, qui l'occupa comme dauphine, de 1770 à 1774, et comme reine jusqu'au 6 octobre 1789.

Les grands appartements de la Reine comprenaient, sous Louis XIV, une salle des Gardes, une antichambre, un salon ou grand cabinet, et une chambre à coucher. Sous Louis XV, on y ajouta le salon de la Paix, qui fut affecté au jeu de la Reine.

### **Chambre de la Reine** (115).

La décoration de la chambre de la Reine, telle qu'elle était sous Louis XIV, a été changée sous Louis XV en 1734 et en 1770. Les anciennes peintures du plafond, œuvres de Gilbert de Sève[1], ont été remplacées par des camaïeux exécutés par Boucher; les sculptures des angles du plafond, avec leurs couronnes surmontées de dauphins et avec les aigles de la maison d'Autriche, sont de 1770 et datent de Marie-Antoinette. Les lambris de marbre furent enlevés en 1734, et l'on mit à leur place des tapisseries et trois grands trumeaux de glaces, dont les cadres en bois sculpté-doré représentaient des palmiers mêlés de festons de fleurs. A leur tour, Louis-Philippe et son architecte M. Nepveu ont remanié la chambre de la Reine et ont presque complètement détruit sa décoration. Ils ont fait disparaître la cheminée et sa glace, et le trumeau qui était vis-à-vis. La beauté du trumeau de glaces qui existe encore entre les deux fenêtres permet de juger la gravité de cette barbare destruction, faite sans autre but que le placement de tableaux inutiles.

Au temps de Louis XIV, la chambre de la Reine avait une grande balustrade d'argent, qui fut fondue en 1689. Nous savons par Félibien que la duchesse de Bourgogne y avait fait placer de riches cabinets ornés de colonnes, de figures de vermeil, de peintures, d'émaux et de gemmes, dans lesquels elle serrait ses bijoux et les pierreries de la Couronne.

La chambre de la Reine a été le théâtre de nombreux évé-

1 On en voit les gravures dans l'ouvrage de Monicart.

nements : deux reines et deux dauphines y sont mortes; dix-neuf enfants de France y sont nés.

La reine Marie-Thérèse mourut dans cette chambre le 30 juillet 1683. La dauphine de Bavière, qui vint occuper cet appartement après la mort de la Reine, y donna le jour, le 19 décembre 1683, au duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, et, le 31 août 1686, au duc de Berry. Elle y mourut le 20 avril 1690.

La duchesse de Bourgogne y mit au monde trois princes : un premier duc de Bretagne, qui naquit le 25 juin 1704 et mourut l'année suivante; — un second duc de Bretagne, né le 8 janvier 1707, devenu Dauphin à la mort de son père le duc de Bourgogne (18 février 1712) et mort quelques jours après (8 mars 1712); — Louis XV, né le 15 février 1710. Elle y mourut le 12 février 1712.

La reine Marie Leczinska donna naissance dans cette chambre à dix enfants : le 14 août 1727, à deux jumelles, Madame Elisabeth et Madame Henriette; — le 28 juillet 1728, à Madame Troisième[1], morte jeune; — le 4 septembre 1729, au Dauphin; — le 30 août 1730, à un duc d'Anjou, mort jeune; — le 23 mars 1732, à Madame Adélaïde ou Madame Troisième; — le 11 mai 1733, à Madame Victoire ou Madame Quatrième; — le 27 juillet 1734, à Madame Sophie ou Madame Cinquième; — le 16 mai 1736, à Madame Sixième, morte jeune; — le 15 juillet 1737, à Madame Louise ou Madame Septième. Marie Leczinska mourut dans cette chambre le 24 juin 1768.

Marie-Antoinette y mit au monde : le 19 décembre 1778, Marie-Thérèse, devenue plus tard duchesse d'Angoulême; — le 22 octobre 1781, le premier Dauphin, mort en 1789; — le 27 mars 1785, le second Dauphin, mort au Temple; — le 9 juillet 1786, Madame Sophie, morte l'année suivante.

Les naissances des enfants de France devaient se faire publiquement, en présence des princes du sang et de nombreux spectateurs. Sous Louis XIV les choses se passaient avec une

[1] L'usage s'établit à la Cour de Louis XV de désigner par des noms de nombre ordinaux les filles du Roi non encore baptisées et par conséquent non encore nommées. On ondoyait les enfants à leur naissance, et on ne les baptisait que longtemps après, à l'âge de dix ou douze ans. C'est pourquoi plusieurs princes ont signé le registre à la cérémonie de leur baptême.

décence et un ordre parfaits ; sous Louis XVI le désordre et l'indécence arrivèrent aux dernières limites.

Nous empruntons au *Mercure Galant* le récit de la naissance du premier duc de Bretagne, en 1704.

Le 25 du mois de juin, Mme la duchesse de Bourgogne commença à sentir quelques douleurs qui augmentèrent un peu sur le midi ; elles devinrent plus vives à une heure et demie, et depuis trois heures jusqu'à cinq et un peu plus d'une minute, que cette princesse accoucha, elles furent très-aiguës et très-fréquentes. Elle en eut une sur les trois heures qui lui fit faire d'assez grands cris pour faire croire qu'elle étoit accouchée. Un de ses valets de chambre ayant entendu M. Clément [1] prononcer distinctement ces mots : « Je le tiens », crut qu'il parloit du prince dont il étoit persuadé que la princesse venoit d'accoucher ; cependant M. Clément ne parloit que d'un carreau qu'il avoit demandé. Ce valet de chambre, animé par l'ardeur de son zèle, courut dans le petit appartement de Mgr le duc de Bourgogne, où ce prince avoit résolu de demeurer pendant tout le temps que la princesse seroit en travail, et lui dit que Mme la duchesse de Bourgogne étoit accouchée d'un prince. A l'instant, toutes les chambres de l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne, qui étoient remplies de monde, retentirent de cette grande nouvelle, qui se répandit aussitôt dans tout Versailles, où on alluma quantité de feux ; on envoya promptement des ordres pour les faire éteindre, mais il n'étoit plus temps d'arrêter plusieurs courriers qu'on avoit dépêchés à Paris pour porter la nouvelle de cet heureux accouchement. Avant que Mgr le duc de Bourgogne fût détrompé, M. le duc d'Albe [2] se jeta aux pieds de ce prince, pour qui il a une vénération particulière, et lui dit, en embrassant ses genoux, qu'après la joie qu'il avoit de le voir père il ne manqueroit rien à son bonheur s'il voyoit que le Roi son maître [3] le fût aussi. Mgr le duc de Bourgogne répondit à ce duc : « Je sais, Monsieur, que votre joie répond bien à la nôtre ; c'est un jour bien heureux pour nous ; j'en souhaite un pareil au roi d'Espagne. »

On apprit dans ce moment-là que la joie que l'on sentoit étoit prématurée, ce qui donna beaucoup de chagrin ; mais enfin on l'oublia à cinq heures, que Mme la duchesse de Bourgogne fut délivrée après avoir souffert ses douleurs avec une constance merveilleuse. Le Roi demeura toujours auprès de cette princesse, ainsi que Monseigneur, tous les princes et princesses. M. Clément eut quelque inquiétude lorsque Mme la duchesse de Bourgogne

[1] L'accoucheur.
[2] Ambassadeur d'Espagne.
[3] Philippe V, frère du duc de Bourgogne.

fut accouchée, parce que l'enfant ne crioit point; ce qui causa un silence qui dura quelques momens. Le Roi se baissa et demanda à l'oreille de M. Clément ce que c'étoit que l'enfant; il répondit tout bas que c'étoit un garçon. S. M. lui demanda si elle pouvoit le déclarer. M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui observoit le Roi, prit la parole et dit qu'elle connoissoit bien aux mouvemens du visage de S. M. que c'étoit un garçon, et la vérité fut aussitôt déclarée tout haut dans la chambre. Le Roi dit alors : « Voilà le quatrième que Clément me donne » ; à quoi M. Clément répondit qu'il espéroit encore lui donner les enfans du prince qui venoit de naître.

Ce fut Mgr le duc de Berry qui annonça cette nouvelle à Mgr le duc de Bourgogne en l'embrassant. M. le Nonce fut le premier ministre étranger qui y fut introduit et qui par conséquent complimenta le premier S. M. sur cette heureuse naissance. M. le duc et Mme la duchesse d'Albe entrèrent ensuite ; M. le duc d'Albe dit au Roi que le bonheur de la France étoit une félicité pour l'Espagne, et qu'après la part qu'il y prenoit à ce bonheur public, rien ne le touchoit davantage que de le voir bisaïeul, Monseigneur aïeul et Mgr le duc de Bourgogne père. Le Roi lui répondit qu'il lui étoit obligé d'avoir de pareils sentimens, qu'il savoit qu'ils étoient sincères et qu'il étoit persuadé que ce bonheur seroit bien célébré en Espagne.

Le Roi alla à la porte de la chambre et fit des honnêtetés aux dames qui étoient en grand nombre dans le grand cabinet, et reçut leurs complimens ; il y avoit une infinité de personnes de l'un et de l'autre sexe, et S. M. leur déclara qu'elle avoit donné au prince qui venoit de naître le nom de duc de Bretagne.

Cependant l'on mit le jeune prince dans un lange et on le remit entre les mains de Mme la maréchale de la Mothe, qui le porta auprès du feu. Il fut ensuite ondoyé par M. le cardinal de Coislin en présence du curé de Versailles ; après quoi il fut emmailloté par la garde de Mme la duchesse de Bourgogne. Ce prince se trouva si grand et si fort, qu'on fut obligé de lui mettre un bonnet du troisième âge et qu'on eut beaucoup de peine à lui enfermer les bras. Mme la maréchale de la Mothe prit ensuite ce prince et le porta à Mgr le duc de Bourgogne, qui le baisa ; puis elle le porta à la porte de la chambre, où l'on fit venir la chaise et les porteurs du Roi. Elle entra dedans, elle mit le prince sur ses genoux et le porta dans l'appartement qui lui étoit destiné. M. le maréchal de Noailles se chargea de l'y conduire, et Mgr le duc de Bourgogne lui en marqua sa joie. On nomma alors un des exempts[1] qui servent auprès du Roi pour être auprès du prince et pour le servir alternativement avec ses camarades. Peu de temps après, M. le marquis de la Vrillière, secrétaire-greffier de l'ordre du Saint-

[1] Officiers des Gardes du corps.

Esprit, lui porta de la part du Roi le cordon bleu et la croix de l'Ordre, que M^me la maréchale de la Mothe lui mit.

Le Roi s'étant acquitté de toutes les choses que je viens de vous marquer, de la manière noble et aisée dont il remplit les plus pénibles devoirs de la royauté, dit qu'il devoit aller remercier le Ciel de toutes les grâces qu'il répandoit sur lui tous les jours, et alla prier Dieu à la chapelle [1]. M^gr le duc de Bourgogne s'y rendit aussi et y demeura en prière pendant trois quarts d'heure. Ce prince y avoit été seul fort longtemps le jour précédent, et l'on avoit remarqué qu'il ne vouloit pas être connu.

Le Roi tint conseil de ministres au sortir de la chapelle, rien ne pouvant déranger ce prince, qui ne remet jamais au lendemain les affaires qui regardent son Etat et auxquelles le jour est marqué pour y travailler. Il change seulement les heures lorsqu'il s'y trouve obligé par des affaires très-pressantes et qui ne peuvent être remises. Je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer une chose qui n'est pas ordinaire à tous les souverains, qui fuient avec soin tous les spectacles douloureux et qui peuvent leur donner des idées de la mort et même la leur représenter. Le Roi n'en a jamais usé de même, et on l'a vu en plusieurs occasions passer des journées et des nuits entières auprès des personnes mourantes qui le touchoient, et donner tous ses soins à ce qui pouvoit contribuer au rétablissement de leur santé et au salut de leurs âmes, donnant ses ordres pour toutes ces choses et faisant lui-même une partie de ce qui auroit pu être fait par d'autres. Ce prince a demeuré auprès de la Reine sa mère, de la Reine son épouse et de M^me la Dauphine presque jusqu'au moment qu'elles ont rendu l'âme, et lorsque les deux dernières ont été sur le point de mettre des princes ou des princesses au monde, il ne les a point quittées pendant leurs plus vives douleurs, et l'on peut dire qu'il a toujours beaucoup contribué, par ses soins et sa présence, au soulagement de ces mêmes douleurs.

Ecoutons maintenant M^me Campan, nous racontant la naissance de Marie-Thérèse, depuis duchesse d'Angoulême, pour juger la différence des temps.

Madame, fille du Roi, vint au monde avant midi, le 19 décembre 1778. L'étiquette de laisser entrer indistinctement tout ce qui se présentait au moment de l'accouchement des reines, fut observée avec une telle exagération, qu'à l'instant où l'accoucheur Vermond dit à haute voix : *la Reine va accoucher*, les flots de curieux qui se précipitèrent dans la chambre furent si nombreux et si tumultueux, que ce mouvement pensa faire périr la Reine. Le Roi avait eu, dans

[1] La chapelle dont il est question ici est celle qui occupait l'emplacement du vestibule actuel de la cour de la Chapelle et le salon d'Hercule.

la nuit, la précaution de faire attacher avec des cordes les immenses paravents de tapisserie qui environnaient le lit de Sa Majesté ; sans cette précaution ils auraient à coup sûr été renversés sur elle. Il ne fut plus possible de remuer dans la chambre, qui se trouva remplie d'une foule si mélangée, qu'on pouvait se croire dans une place publique. Deux Savoyards montèrent sur des meubles pour voir plus à leur aise la Reine placée en face de la cheminée, sur un lit dressé pour le moment de ses couches. Ce bruit, le sexe de l'enfant que la Reine avait eu le temps de connaître par un signe convenu, dit-on, avec la princesse de Lamballe, ou une faute de l'accoucheur, supprimèrent à l'instant les suites naturelles de l'accouchement. Le sang se porta à la tête, la bouche se tourna, l'accoucheur cria : *De l'air, de l'eau chaude, il faut une saignée au pied !* Les fenêtres avaient été calfeutrées; le Roi les ouvrit avec une force que sa tendresse pour la Reine pouvait seule lui donner, ces fenêtres étant d'une très-grande hauteur et collées avec des bandes de papier dans toute leur étendue. Le bassin d'eau chaude n'arrivant pas assez vite, l'accoucheur dit au premier chirurgien de la Reine de piquer à sec; il le fit, le sang jaillit avec force, la Reine ouvrit les yeux. On eut peine à retenir la joie qui succéda si rapidement aux plus vives alarmes. On avait emporté la princesse de Lamballe sans connaissance. Les valets de chambre, les huissiers prenaient au collet les curieux indiscrets qui ne s'empressaient pas de sortir pour dégager la chambre.

Cette cruelle étiquette fut pour toujours abolie. Les princes de la famille, les princes du sang, le chancelier, les ministres suffisent bien pour attester la légitimité d'un prince héréditaire. La Reine revint des portes de la mort : elle ne s'était point senti saigner, et demanda, après avoir été replacée dans son lit, pourquoi elle avait une bande de linge à la jambe. Le bonheur qui succéda à ce moment d'alarmes fut aussi excessif que sincère. On s'embrassait, on pleurait de joie [1].

Le 6 octobre 1789, Marie-Antoinette entendant, vers six heures du matin, un grand bruit sous les fenêtres de sa chambre, appela les deux femmes de chambre de service, qui lui dirent que c'étaient les femmes venues de Paris qui passaient sur la terrasse. Un quart d'heure après, le bruit augmenta, mais cette fois, il partait de la salle des Gardes, où, en effet, les Gardes du corps luttaient contre les bandes qui avaient envahi le château et voulaient tuer la Reine. Les deux femmes de chambre, M^mes Thibault et Augué, allèrent à l'antichambre et ouvrirent la porte de la salle des Gardes, que

[1] M^me Campan, I, 202.

le garde Miomandre de Sainte-Marie barrait avec son mousqueton, pour empêcher la foule de passer : « Sauvez la Reine, cria-t-il aux femmes de chambre ; ses jours sont en danger. » Aussitôt Mmes Thibault et Augué ferment la porte au verrou, reviennent dans la chambre de la Reine qui était encore couchée, lui mettent ses bas et un jupon, et la mènent chez le Roi par une suite de petites antichambres[1], l'Œil-de-Bœuf, la chambre de Louis XIV et la salle du Conseil, communication ordinaire entre les deux appartements du Roi et de la Reine. Pendant que la Reine prenait ce chemin pour se sauver chez le Roi, Louis XVI arrivait chez elle par un passage particulier, appelé *le Passage du Roi*, et, ne la trouvant plus dans sa chambre, il revenait chez lui, où toute la famille royale se trouva bientôt rassemblée.

Le *Passage du Roi*[2] avait été établi en 1775, par Louis XVI, pour pouvoir se rendre chez la Reine librement et sans être vu des courtisans.

Depuis très-longtemps, dit M. de Mercy[3], j'avais représenté à la Reine qu'il fallait absolument songer à établir une communication facile de son appartement à celui du Roi. Le local présentait d'assez grandes difficultés, mais je n'ai jamais cessé d'insister sur ce point, qui est de la dernière importance. Le Roi et la Reine sont logés de façon qu'ils ne peuvent aller l'un chez l'autre que par une antichambre publique[4] et toujours remplie de monde, ou bien en faisant dans l'intérieur un grand détour qui les oblige à passer par un des cabinets de l'appartement de Madame Sophie. Il est aisé de se figurer tous les inconvénients d'une pareille communication ; mais j'ai enfin obtenu qu'il s'en établira incessamment une autre très-commode, au moyen d'un corridor qui enlèvera à Mesdames une pièce de leurs appartements, et qui formera un passage entièrement isolé et dont personne ne pourra faire usage. Le plan en a été arrêté la semaine passée, et on ne tardera pas à l'exécuter.

[1] Nos 11, 13, 14 et 15 du plan des petits appartements de la Reine.

[2] Voir le plan no 12. — Le plan représente en blanc les parties qui intéressent le *Passage du Roi* et notre description. Les parties hachées indiquent les parties du palais qui étaient alors en entre-sols. Les parties teintées sont toutes les pièces du rez-de-chaussée qui n'avaient pas d'entresols en 1815, car notre plan a été fait d'après un plan manuscrit de 1815 appartenant à M. Favier père, inspecteur du château.

[3] *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau.* — Lettre du 20 avril 1775.

[4] L'Œil-de-Bœuf.

A l'aide de ce passage, le Roi sortant de sa chambre (126), traversait la salle du Conseil (125), la petite salle de bains située à côté, et arrivait à l'escalier de la Forge. Après avoir descendu dix-sept marches, il trouvait une porte (A)[1] qui donnait accès dans un petit cabinet (B), situé à l'entre-sol du rez-de-chaussée[2]. Après avoir traversé un autre cabinet noir (C), le Roi trouvait quelques marches (D) pratiquées dans l'épaisseur du mur à arcades qui, au premier étage, forme le fond de la galerie des Glaces; il arrivait dans le corridor (E), qui existe au fond de la galerie de Louis XIII, entre le gros mur à arcades et la cloison construite en avant et qui forme le fond de la galerie de Louis XIII. — Dans ce corridor, le Passage du Roi, pratiqué à hauteur d'entre-sol, n'a pas la largeur du corridor lui-même ; il est plus étroit. — Au bout du corridor, à l'extrémité méridionale de la galerie de Louis XIII, le Passage faisait un coude et débouchait dans un autre corridor (F), pratiqué aussi à hauteur d'entre-sol, dont l'extrémité méridionale passait devant l'escalier de la journée des Dupes (G). — Le Roi entrait alors dans un petit cabinet (H), où se trouve encore un escalier qui conduit à l'antichambre 14 des petits appartements de la Reine, au premier étage, et il arrivait enfin chez la Reine.

Cette communication avec la chambre de la Reine n'était pas la seule. Le Roi pouvait encore sortir du cabinet H, entrer dans le cabinet I, où il trouvait un autre escalier qui le conduisait à la porte de la chambre de la Reine.

Comme on le voit, le Passage du Roi était établi, en grande partie, sous la galerie des Glaces et aussi sous l'Œil-de-Bœuf.

Ce Passage n'existe plus aujourd'hui à partir du cabinet B jusqu'au cabinet H ; il a été détruit sous Louis-Philippe, quand on a supprimé toutes les petites pièces du rez-de-chaussée et tout l'entre-sol du rez-de-chaussée pour établir les salles 30 et 33, et rétablir le vestibule n° 32.

[1] Aujourd'hui fermée par une cloison en planches, avec une barre de fer en avant de la baie. — Elle est marquée A sur le *plan du Passage du Roi.*

[2] L'entre-sol n'existe plus ; aussi voit-on dans le haut du petit cabinet, qui existe toujours, le derrière de la cloison qui ferme la porte A dont nous parlions tout à l'heure, et qui indique la hauteur de l'ancien entre-sol.

Les salles nos 30, 32 et 33 n'étaient pas dans l'état où nous les voyons aujourd'hui. La salle n° 30 formait alors deux pièces, avec des entre-sols[1]. L'une, au nord, faisait partie de l'appartement du capitaine des Gardes ; l'autre, au sud, dépendait de l'appartement des bains de Marie-Antoinette. — La salle n° 32, ou vestibule de Louis XIII, n'était plus alors un vestibule; elle était entre-solée et faisait aussi partie de l'appartement des bains de la Reine. — La salle n° 33 était aussi divisée en plusieurs pièces entre-solées, dont l'une était la salle de bains de Marie-Antoinette. Ainsi, le Passage du Roi, dans presque toute son étendue, était pratiqué dans les entre-sols de ses appartements ou de ceux de la Reine.

### **Salon** ou **grand cabinet de la Reine** (116).

C'est là où se tenait le cercle, et où se faisaient les réceptions et présentations. Le siège de la Reine était placé au fond de la salle, sur une estrade couverte d'un dais. Nous savons par les Comptes des Bâtiments de 1675, que l'estrade « en bois de rapport » était l'œuvre de Macé.

La décoration de ce salon est actuellement un mélange d'ornements du temps de Louis XIV et du temps de Louis XV. Par exemple, à l'une des portes, le chambranle est du XVIIe siècle, mais les boiseries de l'ébrasement sont du XVIIIe siècle. Le plafond, peint par Michel Corneille, représente Mercure répandant son influence sur les arts et les sciences. Les peintures des voussures ont pour sujets : Sapho jouant de la lyre ; Pénélope faisant de la tapisserie; Aspasie au milieu des philosophes : Césisène faisant de la peinture[2].

Après la mort de Marie-Thérèse (30 juillet 1683) le corps de la Reine fut déposé dans ce salon, où eurent lieu les cérémonies officielles, dont nous trouvons le détail dans la *Gazette :*

[1] Voir dans l'*Atlas des plans de Dufour* (au bureau de l'architecte du palais de Versailles) le plan de l'entre-sol du rez-de-chaussée.

[2] Ces diverses peintures sont gravées dans Monicart.

Le 31 juillet, le corps de la Reine fut ouvert et embaumé, et on en sépara le cœur et les entrailles. Le cœur fut embaumé et enfermé dans une boîte d'argent, sur laquelle étoit cette inscription : *C'est le cœur de Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse de Louis le Grand XIV du nom, décédée le 30 juillet 1683.* Les entrailles furent aussi embaumées et mises dans une urne.

Le corps, après avoir été embaumé et revêtu d'un habit de saint François par les femmes de chambre de la Reine, fut enfermé dans un cercueil de plomb, sur lequel on mit cette inscription : *C'est le corps de très-haute très-excellente et très-puissante princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, épouse du roi Louis le Grand XIV du nom ; laquelle est décédée au château de Versailles, le vendredi 30 juillet 1683, âgée de 45 ans.*

On le porta dans le grand cabinet, qui étoit tendu de deuil depuis le haut jusqu'en bas, avec trois bandes de velous et quantité d'écussons aux armes de la Reine : et tandis que les prêtres de la Mission établis dans la paroisse de Versailles, les Feuillans et les Récollets chantèrent le *De profundis* et les autres prières, on le posa sur une estrade élevée de deux pieds, sous un dais de velous noir à grandes crépines d'argent, et garni d'écussons aux armes de la Reine. Le cercueil étoit couvert du drap mortuaire de la Couronne, d'or frisé et bordé d'hermines, avec des écussons aux armes de la princesse défunte, et une couronne d'or pardessus, couverte de crêpe.

Le cœur fut posé dans le même cabinet, sur un des deux autels qu'on y avoit dressés pour célébrer des messes : et il y avoit autour de l'estrade et sur les autels un très-grand nombre de chandeliers d'argent chargés de cierges.

La chambre de la Reine, l'antichambre, la salle, les portes et l'escalier étoient pareillement tendus de deuil, avec deux lès de velous chargés d'écussons aux armes de cette princesse.

Quatre évêques venoient tous les jours assister aux prières, étant placés à la droite du corps : et au-dessous d'eux il y avoit quatre aumôniers de la Reine. La marquise de Montespan, surintendante de la Maison de cette princesse, la duchesse de Créqui, dame d'honneur, la comtesse de Béthune, dame d'atours, et les dames du palais étoient placées à la gauche : et elles étoient relevées de deux heures en deux heures par des duchesses et par d'autres dames qu'on avoit invitées.

Deux hérauts d'armes en robes de deuil, avec leurs cottes et leurs caducées, étoient au pied de l'estrade. Ils présentoient l'aspersoir aux princes, aux princesses, aux ducs, aux duchesses, aux maréchaux de France, aux officiers de la Couronne, aux dames du palais et aux autres dames qui alloient jeter de l'eau bénite aux heures qui leur étoient données.

Le 1er du mois d'août, Monsieur, Madame, Mademoiselle, le prince de Condé, le duc d'Enghien, le prince de la Roche-sur-Yon

et le comte de Vermandois [1] allèrent le matin jeter de l'eau bénite; et l'après-dînée, la grande duchesse de Toscane, la duchesse d'Enghien, la princesse de Conty et M[lle] de Bourbon s'acquittèrent de ce devoir. Ils furent tous reçus par les officiers et par les dames ayant charge dans la Maison de la Reine, et conduits par le marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, et par le sieur de Sainctot, maître des cérémonies, qui faisoient faire les pas aux officiers et aux officières selon le rang des princes et des princesses qu'ils recevoient.

Le 2 août, sur le soir, le cœur fut porté au Val-de-Grâce. Le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, fit la cérémonie de le lever et de le mettre sur un carreau de velous noir, couvert d'une couronne avec un crêpe. Il le tint ainsi sur ses genoux dans le carrosse du corps de la Reine, où étoient Mademoiselle, la grande-duchesse de Toscane, la duchesse d'Enghien, M[lle] de Bourbon et la princesse de Carignan, toutes en mantes. La marquise de Montespan, la duchesse de Créqui et la comtesse de Béthune accompagnoient aussi le cœur dans le même carrosse.

Il étoit environné par les pages et par les valets de pied de la Reine, par des Cent-Suisses, qui avoient la pointe de leurs hallebardes en bas; et il étoit suivi par les gardes du Roi, tous portant des flambeaux de cire blanche.

Il y avoit un grand nombre d'autres carrosses drapés de noir et à six chevaux, de Monsieur, de Madame, des princes et des princesses du sang, des seigneurs et des dames de la Cour, qui devançoient et suivoient le carrosse du corps de la Reine, étant environnés de valets de pied qui portoient des flambeaux de cire blanche. On arriva en cet ordre au Val-de-Grâce.

Le 10, le corps fut conduit en l'église de Saint-Denis avec toute la pompe due à une si grande princesse.

Après la mort de la duchesse de Bourgogne (12 février 1712), on plaça son corps sur un lit de parade dans ce même salon; et quand le duc de Bourgogne mourut quelques jours après (18 février), on fit faire un lit plus grand pour y déposer les deux corps[2]. « Les deux grilles de Versailles étoient tendues de noir sans écussons. Toutes les marches du vestibule, le grand escalier, la première salle des Gardes et tout l'appartement de M[me] la Dauphine étoient tendus jusqu'au plafond. Deux bandes d'écussons régnoient depuis les dehors de la cour jusqu'à la chambre où le prince et la princesse étoient exposés.

[1] La présence du comte de Vermandois, fils légitimé de M[lle] de la Vallière, dans une pareille cérémonie, me paraît être un scandale.

[2] DANGEAU, XIV, 100.

Un concours infini de peuple vint pendant tout le temps que le corps du prince et de la princesse furent exposés et passoit au travers du salon, par la galerie, jusqu'à une barrière qu'on avoit faite pour ne donner passage que par l'autre salle des Gardes[1]. »

Les corps du Dauphin et de la Dauphine ne furent transportés à Saint-Denis que le 23 février.

**Antichambre de la Reine** (117).

Cette salle a conservé à peu près complètement sa décoration primitive. Le plafond cependant n'est plus le même. On a remplacé sous le premier empire la peinture de Vignon, Mars et sa planète, par un saint Marc de Paul Véronèse, transporté au Louvre pendant le règne de Napoléon III, et on a placé alors une bonne copie ancienne du tableau de Lebrun représentant la famille de Darius. Ce plafond est entouré de six camaïeux peints en bronze, sur lesquels on voit les actions mémorables de diverses reines : Rodogune jurant de venger son mari, par Vignon; Artémise combattant contre les Grecs; Zénobie combattant Aurélien; Ipsicrate suivant Mithridate à la guerre, par Paillet; Clélie à cheval; Arpélie arrachant à l'ennemi son mari prisonnier, par Vignon.

La duchesse de Bourgogne fit faire dans son antichambre, en 1710, un théâtre, afin de pouvoir se donner le plaisir de la comédie pendant les derniers temps de sa grossesse[2]. La première représentation eut lieu le 9 janvier.

« Le théâtre est magnifique et agréable, dit Dangeau[3], et on le laissera jusqu'au carême afin que M^me^ la duchesse de Bourgogne puisse encore voir la comédie dans son appartement après ses couches. Le spectacle fut fort beau. Il n'y avoit que des dames considérables et des courtisans. »

La Palatine[4] nous apprend que le 9 janvier on avait joué

[1] *Mercure Galant.*
[2] Elle accoucha de Louis XV le 15 février.
[3] 1710, 9 janvier.
[4] Traduction Jaeglé, II, 45.

*Polyeucte* et *l'Esprit de contradiction*, et que le 11 on représenta *le Misanthrope*. Elle ajoute que le théâtre établi dans la salle à manger est fort joli.

C'est dans l'antichambre de la Reine que se tenait le grand couvert, lorsque la Reine seule, ou quelquefois le Roi avec elle, y mangeait en public[1]. On a un curieux récit de l'un de ces repas en public de Marie Leczinska. Quoique la scène se passe à Fontainebleau, on peut la reproduire ici.

« Je vis, dit Casanova, la reine de France sans rouge, simplement vêtue, la tête couverte d'un grand bonnet, ayant l'air vieux et la mine dévote. Dès qu'elle fut près de la table, elle remercia gracieusement deux nonnes qui y déposoient une assiette avec du beurre frais. Elle s'assit, et aussitôt les courtisans se placèrent en demi-cercle à dix pas de la table. Je me tins auprès d'eux imitant leur respectueux silence. S. M. commença à manger sans regarder personne, tenant les yeux baissés sur son assiette. Ayant trouvé bon un mets qu'on lui avoit servi, elle y revint et alors elle parcourut des yeux le cercle devant elle, sans doute pour voir si, dans le nombre de ses observateurs, il n'y avoit pas quelqu'un à qui elle dût compte de sa friandise. Elle le trouva et dit : « M. de Lowendal ! » A ce nom je vois un superbe homme qui s'avance en inclinant la tête, et qui dit : « Madame ! — Je crois que ce ragoût est une fricassée de poulets. — Je suis de cet avis Madame. » Après cette réponse, faite du ton le plus sérieux, la Reine continue à manger, et le maréchal reprend sa place à reculons. La Reine acheva de dîner sans dire un mot de plus. »

Cet ennuyeux cérémonial fatiguait Marie-Antoinette, qui s'affranchit de cette gêne aussitôt qu'elle le put. « Un des usages les plus désagréables, dit Mme Campan[2], était, pour la Reine, celui de dîner tous les jours en public. Marie Leczinska avait suivi constamment cette coutume[3], et Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut Dauphine. Le Dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille royale avait

[1] A son petit couvert, la Reine mangeait dans sa chambre ou dans l'un de ses cabinets (*Etat de la France*, 1682, t. I, p. 408).
[2] I, 101.
[3] Elle soupait en particulier.

tous les jours son dîner public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. A l'heure des dîners on ne rencontrait, dans les escaliers, que de braves gens, qui, après avoir vu la Dauphine manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli, et qui couraient ensuite à perte d'haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert.

» On peut imaginer aisément que le charme de la conversation, la gaieté, l'aimable abandon, qui contribuent en France au plaisir de la table, étaient bannis de ces repas cérémonieux. Il fallait même avoir pris, dès l'enfance, l'habitude de manger en public pour que tant d'yeux inconnus dirigés sur vous n'ôtassent pas l'appétit. »

### **Salle des Gardes de la Reine** (118).

Cette salle, appelée d'abord la *salle du Billard*, était à l'origine toute pavée et lambrissée de marbre; elle fut ensuite parquetée, mais les chambranles et les lambris de marbre furent conservés, et cette belle salle a encore toute sa décoration du temps de Louis XIV.

Le plafond représente Jupiter accompagné de la Justice et de la Pitié. C'est l'œuvre de Noël Coypel, qui a peint aussi aux voussures : Ptolémée Philadelphe rendant la liberté aux Juifs; Alexandre-Sévère faisant distribuer du blé; Trajan rendant la justice; Solon expliquant ses lois. Coypel peignit aussi, sur la corniche, une balustrade d'or, avec quantité d'hommes et de femmes « qui admirent la magnificence de ce lieu [1] ».

On remarque dans l'ameublement actuel de la salle des Gardes : aux angles, quatre vases de porphyre rouge, qui étaient autrefois dans la Grande-Galerie; — sur la cheminée, deux navicelles en porphyre rouge avec garniture de cuivre doré; — une table en bois sculpté-doré, dont le dessus est une *plaque d'échantillons de marbres*, évidemment faite aux Gobelins sous Louis XIV. Nous citerons aussi le portrait de la duchesse de Bourgogne par Santerre.

[1] Combes.

L'événement principal de l'histoire de la salle des Gardes est la défense qu'y firent les Gardes du corps, le 6 octobre 1789, pour arrêter les bandes armées qui avaient envahi le château et voulaient pénétrer dans l'appartement de la Reine.

« Le 6 octobre 1789, les Gardes du corps avaient passé la nuit dans cette salle et dans les salles voisines. A six heures du matin, le château est envahi par une foule d'hommes et de femmes armés de piques, de fusils et de sabres, qui se portent vers l'escalier de la Reine. Les Gardes du corps, sans chefs et sans ordre, essaient vainement de contenir cette masse sur le palier de l'escalier et sont refoulés dans leur salle où ils se barricadent. Bientôt deux panneaux de la porte de la salle des Gardes sont enfoncés, et la populace s'y précipite en proférant des cris de mort contre la Reine. Un des gardes, Varicour, qui avait été placé en sentinelle à la porte de l'appartement de la Reine et qui la barrait avec son mousqueton, reçoit un coup de sabre sur la main; il est désarmé et entraîné dehors jusque sur la place d'Armes, où on lui tranche la tête. Un autre garde, Durepaire, le remplace à la porte de l'appartement de la Reine; il est saisi par sa bandoulière, terrassé et traîné jusqu'à la porte du grand escalier par des gens des deux sexes qui crient : « Il faut lui couper le cou. » Un homme veut lui plonger une pique dans la poitrine. Durepaire s'en saisit et, ce point d'appui l'aidant à se relever, il arrache la pique des mains de son agresseur, s'en sert pour parer les coups qui lui sont portés et parvient à se dégager. Pendant ce temps, un autre Garde du corps, Miomandre de Sainte-Marie, avait repris le poste de Varicour et de Durepaire. Il ouvre la porte de l'antichambre, crie à une des femmes de service : « Sauvez la Reine ! » et referme la porte. Il pare un premier coup de pique; un second le terrasse, et alors un homme armé d'un fusil l'étourdit d'un coup de crosse et le dépouille; cependant il parvint à se relever et à rejoindre Durepaire. Mais le dévouement des Gardes du corps avait donné le temps à la Reine de se réfugier auprès du Roi, et à la Garde nationale de délivrer le château de la populace qui l'avait envahi[1]. »

[1] Soulié.

## IV

## LES PETITS APPARTEMENTS DE LA REINE

(122).

Les petits appartements de la Reine ont été entièrement remaniés et décorés à l'époque de Marie-Antoinette. Bien qu'il soit impossible de faire connaître exactement leur état primitif et les transformations qu'ils ont subies avant le règne de Louis XVI, nous réunirons ici quelques faits qui permettent d'entrevoir leur histoire.

A l'époque de Marie-Thérèse les petits appartements avaient très-peu d'étendue ; les bâtiments actuels n'existaient pas pour la plupart. La Reine y avait un oratoire décoré par J.-B. de Champagne, qui avait mis tous ses soins à peindre la sainte Thérèse du plafond [1]. On sait encore que Noël Coypel avait décoré le tympan de la porte de cet oratoire [2], et que Boule avait fait des ouvrages à la « petite chambre de la Reine [3] ».

En 1699, le duc de Bourgogne ayant atteint l'âge fixé pour vivre avec la duchesse de Bourgogne, à laquelle Louis XIV avait donné l'appartement de la Reine, on éleva dans la *petite cour de Monseigneur* un bâtiment qui coupa cette cour en deux ; et, au premier étage, on fit pour le duc de Bourgogne un logement, qui établit en même temps une communication entre l'appartement du Roi [4] et l'appartement de la duchesse de Bourgogne.

Louis XIV décida que le duc de Bourgogne coucherait dans l'appartement de la duchesse et qu'il viendrait le matin s'habiller dans son appartement particulier. Ce fut le 22 octobre

[1] *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture*, publiés par L. Dussieux, Soulié, etc., I, 348.

[2] Voir au n° 702 du *Catalogue des dessins du Louvre*, par M. Reiset.

[3] *Comptes des Bâtiments* de 1672.

[4] Par l'antichambre du Roi. — Dangeau, 1699, 1er juillet.

1699 que le mariage, célébré le 7 décembre 1697, fut consommé. « Le Roi, dit Dangeau, eut la curiosité d'aller voir Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne dans leur lit ensemble ; mais il y alla un peu tard, et ayant trouvé les portes fermées, il eut la discrétion de ne vouloir pas faire ouvrir la porte[1]. »

Le duc de Bourgogne, sérieux et ennemi des plaisirs, aimait à vivre dans ses cabinets et à s'y livrer à l'étude. Un moment, aux dernières années de sa vie, il se prépara à gouverner la France, et son cabinet devint un centre politique où l'on travailla en secret à détruire ou modifier l'établissement monarchique de Louis XIV dans un sens aristocratique. Fénelon, malgré sa disgrâce et son exil à Cambrai, était l'âme de ce conciliabule, composé des ducs de Beauvilliers, de Chevreuse et de Saint-Simon, qui s'était faufilé parmi eux et fondait de grandes espérances sur le nouveau règne. On s'occupait des réformes à introduire dans le gouvernement après la mort du Roi ; on rédigea de nombreux mémoires, mais Louis XIV, après la mort de son petit-fils, fit brûler tous ces papiers sans les lire, à la grande joie de Saint-Simon, qui tremblait en pensant que ses projets couraient le risque d'être connus du Roi[2]. En 1710, Fénelon alla jusqu'à proposer à ses amis un moyen extrême pour arracher le pays au despotisme qui le perdait : c'était de convoquer les Notables et d'associer la nation elle-même à l'administration de l'Etat. Il faut lire cette lettre, datée du 4 août 1704, pour se faire une idée exacte de l'état des esprits à cette époque, et de ce qui se disait dans le cabinet du duc de Bourgogne[3].

Quant à la duchesse de Bourgogne, elle avait dans ses petits appartements un cabinet où elle dînait souvent avec Mme de Maintenon et deux dames du palais, Mmes de Dangeau et de Montgon.

En 1717, Pierre le Grand coucha dans l'appartement du duc de Bourgogne, quand il vint visiter Versailles.

Sous Louis XV, cet appartement fut annexé aux petits ap-

[1] Dangeau, 1699, 22 octobre.
[2] Saint-Simon, IX, 290 ; X, 131 ; XI, 199.
[3] *Œuvres complètes de Fénelon*, Paris, Lille et Besançon, 1852, gr. in-8°. T. X, p. 275.

partements de la Reine, et Marie Leczinska y fit faire d'assez nombreux changements. Entre autres, on y établit un atelier, dans lequel elle occupait une partie de ses loisirs à l'étude de la peinture[1]. La Martinière donne des petits appartements de Marie Leczinska une description qui permet de s'en faire une idée assez exacte :

> Outre les grandes pièces qui servent à la dignité, il y en a d'autres derrière, qui tirent leurs jours des petites cours : elles sont particulières pour l'usage et la commodité de la Reine : l'une est son oratoire, l'autre une petite galerie qui communique à une chambre pour les bains : dans son renfoncement on voit les cuves environnées de compartimens, qui renferment des carreaux de fayence, arrangés en panneaux ; ensuite on trouve un cabinet qui sert de retraite, lequel est orné de riches lambris, avec des fleurs taillées sur les moulures, peintes en coloris au naturel. Le plafond est ceintré en calotte ; la peinture est en manière de treillages en perspective, avec différentes fleurs et feuillages, mêlés d'oiseaux. Il y a sur les cheminées, qui sont d'un très-beau marbre, des trémeaux de glaces, et vis-à-vis il y en a aussi d'autres dans les lambris. On y remarque des tableaux de paysages et de sujets champêtres au-dessus des portes, lesquels sont de Boucher[2].

Toute cette décoration a disparu, et tout ce qui existe aujourd'hui date de Marie-Antoinette. C'est donc au règne de Louis XVI que l'on en trouvera la description complète.

## V

## LA MAISON DE LA REINE

La Reine avait une Maison à elle, et le nombre de ses officiers et serviteurs était considérable. Au temps de Marie-Thérèse, il s'élevait à 572.

Le *service ecclésiastique* comprenait : un grand aumônier, un premier aumônier, un aumônier ordinaire, 4 aumôniers servant par quartier, un confesseur ordinaire, un prédicateur

[1] Blondel

[2] *Le grand Dict. géogr., hist. et critique*, VI, 2e partie, 99.

ordinaire, 9 chapelains, 4 clercs de chapelle, un confesseur du Commun, 2 sommiers de chapelle.

Les *dames de la Reine* étaient la surintendante de la Maison de la Reine, la dame d'honneur, la dame d'atours, les douze dames du palais, dix autres dames, une dame du lit, une gouvernante et une sous-gouvernante des filles d'honneur de la Reine, les filles d'honneur de la Reine.

Les *femmes de chambre*, y compris la première femme de chambre, étaient au nombre de neuf en 1682. Toutes ces dames et femmes de chambre servaient à la Reine pour l'habiller. Il y avait aussi les filles des femmes de chambre pour le service personnel de ces dernières. Il y avait encore une blanchisseuse du corps et une marchande lingère.

Venaient ensuite : le chevalier d'honneur et le premier écuyer, qui avait sous ses ordres tout le service de l'écurie de la Reine.

Le *service de la chambre* comptait un premier valet de chambre, 17 valets de chambre, 3 garçons de la chambre et du cabinet, 9 huissiers, un garde du cabinet aux pierreries et un porte-manteau ou porte-gants.

Le *service de la garde-robe* comprenait : un maître de la garde-robe, 3 valets de la garde-robe, un tailleur, 4 tapissiers, un garde-meuble, un joueur d'épinette, un maître à danser, un horloger, 2 menuisiers, un porte-chaise d'affaires, 2 portefaix, un frotteur.

Le *service de santé* exigeait 16 officiers : médecins, chirurgiens, apothicaires, barbiers pour pratiquer les saignées, oculistes et étuvistes.

La *musique de la Reine* comptait : 2 maîtres de musique qui avaient 2 pages, 21 chanteurs, 14 joueurs d'instruments (violon, clavecin, basse de viole, quinte de viole).

Le *service du premier maître d'hôtel* employait : 5 maîtres d'hôtel, 13 gentilshommes servants, 7 contrôleurs et 194 officiers des sept-offices (panneterie, échansonnerie, cuisine, fruiterie et fourrière) dont nous reparlerons au Grand-Commun.

Le *service de l'écurie de la Reine*[1] comprenait : le premier

[1] Les écuries de la Reine étaient situées rue de la Pompe n° 7. C'étaient

écuyer, 1 écuyer cavalcadour, 5 écuyers, 1 argentier, 4 portemanteau, 4 fourriers, 5 palefreniers, 4 maréchaux de forge, un garde-meuble et clefs de la garde-robe de l'écurie, un capitaine du charroi, un capitaine des mulets, 2 chirurgiens, 4 tailleurs, un sellier, un charron, un barbier-perruquier, un étuviste, un apothicaire, — 8 carrosses du corps, des écuyers, des femmes de chambre, de la toilette, de la faculté et des filles des femmes, — 2 litières du corps, — 9 cochers, 8 postillons, 8 aides de carrosses pour les nettoyer, 4 porte-chaise, 4 muletiers de la litière, 4 valets de pied, un cocher du charriot branlant, un charretier du fourrage de l'écurie et son aide, un concierge.

Le premier écuyer de la Reine avait aussi sous ses ordres les 12 pages de la Reine avec leur gouverneur, leur sous-gouverneur, leur précepteur, leurs six professeurs ou maîtres de mathématiques, de danse, d'armes, de la pique et du mousquet, de voltige et d'écriture.

Viennent enfin les 18 valets de pied de la Reine, puis le service de garde de la Reine comprenant 12 Gardes du corps du Roi et 6 Cent-Suisses, — 4 maréchaux des logis, 4 fourriers du corps et 4 fourriers ordinaires, — un surintendant général de la Maison, des finances, domaine et affaires, un intendant, un secrétaire des commandements, un trésorier général, un chancelier, un procureur général, un avocat général, 2 secrétaires du conseil, un secrétaire interprète, un solliciteur d'affaires, un huissier du conseil, un secrétaire chauffe-cire, un garde des livres, états et papiers, un intendant et contrôleur général des bâtiments et jardins de la Reine, 12 maîtres des requêtes, 12 secrétaires ordinaires.

Ce n'est pas tout; il y a encore les *gens de métier*, savoir: un architecte, une couturière, un chirurgien, 3 apothicaires-distillateurs, un marchand joaillier, un cordonnier, un barbier-perruquier, un menuisier et deux orfèvres. Nous l'avons déjà dit, en tout 572 personnes.

Malgré cet innombrable personnel, les reines étaient fort

les écuries du Roi avant la construction de la Grande et de la Petite-Ecurie de la place d'Armes. C'est aujourd'hui la caserne du train des Equipages militaires du gouvernement de Paris.

mal servies. On eut en juger par le fait suivant que raconte le duc de Luynes, le 15 juillet 1747.

« Avant-hier, la Reine, en sortant de table et se promenant dans sa chambre, aperçut de la poussière sur la courte-pointe de son grand lit; elle le fit dire à Mme de Luynes [1], qui envoya querir le valet de chambre tapissier de la Reine en quartier. Celui-ci, qui est aussi valet de chambre tapissier du Roi, prétendit que cela ne regardoit point les tapissiers; que ce sont bien eux qui font le lit de la Reine, mais qu'ils ne doivent point toucher aux meubles; que c'est l'affaire des gens du garde-meuble. Suivant ce raisonnement, non-seulement le lit de la Reine, mais les sièges et canapés, qui sont toujours couverts de housses, doivent être et sont en effet remplis de poussière, sans que ce soit la faute des valets de chambre tapissiers. Mme de Luynes dit au tapissier que c'étoit à lui à avertir le garde-meuble; ce qui fut exécuté, et la poussière enlevée. »

Quelques détails relatifs à la toilette de la Reine, empruntés à Mme Campan compléteront ce chapitre.

La dame d'atours était chargée du soin de commander les étoffes, les robes, les habits de Cour; de régler, de payer les mémoires; tous lui étaient soumis et n'étaient acquittés que sur sa signature et ses ordres, depuis les souliers jusqu'aux habits brodés à Lyon. Je crois que la somme fixée était de cent mille francs pour cette partie de dépense, mais il pouvait y avoir des sommes additionnelles, lorsque les fonds assignés pour cet objet étaient insuffisants. La dame d'atours faisait vendre à son profit les robes et parures réformées; les dentelles pour coiffure, manchettes, robes, étaient fournies par elle, et séparées de celles qui regardaient la dame d'honneur. Il y avait un secrétaire de la garde-robe, chargé de la tenue des livres, du paiement et des lettres qu'exigeait ce détail.

La dame d'atours avait aussi sous ses ordres une première femme des atours chargée du soin et de l'entretien de tous les habillements de la Reine; deux femmes pour plier et repasser les objets qui en étaient susceptibles; deux valets de garde-robe et un garçon de garde-robe : ce dernier était chargé de transporter à l'appartement, tous les matins, des corbeilles, couvertes en taffetas, qui contenaient tout ce que la Reine devait porter dans le jour, et de grandes toilettes, en taffetas vert, qui enveloppaient les habits et les robes. Le valet de garde-robe de

[1] Sa dame d'honneur.

service présentait, tous les matins à la première femme de chambre, un livre sur lequel étaient attachés les échantillons des robes, grands habits, robes déshabillées [1], etc. Une petite portion de la garniture indiquait de quel genre elle était; la première femme de chambre présentait ce livre, au réveil de la Reine, avec une pelotte; Sa Majesté plaçait des épingles sur tout ce qu'elle désirait pour la journée: une sur le grand habit qu'elle voulait, une sur la robe déshabillée de l'après-midi, une sur la robe parée, pour l'heure du jeu ou le souper des petits appartemens. On reportait ce livre à la garde-robe, et bientôt on voyait arriver dans de grands taffetas, tout ce qui était nécessaire pour la journée [2].

La femme de garde-robe, pour la partie du linge, apportait de son côté une corbeille couverte contenant deux ou trois chemises, des mouchoirs, des frottoirs. La corbeille du matin s'appelait *le prêt du jour;* le soir elle en apportait une contenant la camisole, le bonnet de nuit et les bas pour le lendemain matin : cette corbeille s'appelait *le prêt de nuit.* Ces deux objets étaient du ressort de la dame d'honneur, le linge ne concernant point la dame d'atours. Rien n'était rangé, rien n'était soigné par les femmes de la Reine. Aussitôt la toilette terminée, on faisait entrer les valets et garçons de garde-robe qui emportaient le tout pêle-mêle dans les mêmes toilettes de taffetas, à la garde-robe des atours, où tout était reployé, suspendu, revu, nettoyé avec un ordre et un soin si étonnants, que les robes mêmes réformées avaient tout l'éclat de la fraîcheur.

La garde-robe des atours consistait en trois grandes pièces environnées d'armoires, les unes à coulisses, les autres à porte-manteau ; de grandes tables, dans chacune de ces pièces, servaient à étendre les robes, les habits, et à les reployer.

La Reine avait ordinairement pour l'hiver, douze grands habits, douze petites robes dites de fantaisie, douze robes riches sur panier, servant pour son jeu ou pour les soupers des petits appartemens.

Autant pour l'été ; celles du printemps servaient en automne. Toutes ces robes étaient réformées à la fin de chaque saison, à moins que Sa Majesté n'en fît conserver quelques-unes qu'elle avait

[1] Voir aux Archives nationales le volume intitulé : *Madame la comtesse d'Ossun. Garde-robe des atours de la Reine. Gazette pour l'année 1782.* Les échantillons des robes de la Reine y sont collés avec des pains à cacheter sur les feuilles du registre, et classés sous les titres de : *robes sur le grand panier*, *robes sur le petit panier*, *robes turques*, *lévites*, *robes anglaises*, *grands habits de taffetas.* MM. de Goncourt ont donné un fac-simile de trois de ces échantillons dans leur histoire illustrée de Marie-Antoinette (1878, in-4°).

[2] La dame d'honneur apportait aussi la *sale*, c'est-à-dire un plateau de vermeil, sur lequel étaient les boîtes, étuis, montres et éventails de la Reine, couverts d'un taffetas brodé qu'on levait en présentant le plateau (SAINT-SIMON, IV, 196).

préférées. On ne parle point des robes de mousseline, percale ou autres de ce genre ; l'usage en était récent, mais ces robes n'entraient pas dans le nombre de celles fournies à chaque saison ; on les conservait plusieurs années. Les premières femmes étaient chargées de la garde, du soin et de la révision des diamants. Ce détail important avait été anciennement confié à la dame d'atours, mais depuis bien des années il était du nombre des fonctions des premières femmes de chambre.

## VI

## L'ESCALIER DE LA REINE ET LES PREMIÈRES CHAPELLES

L'escalier de la Reine ou petit escalier de marbre, le plus fréquenté autrefois, était situé vis-à-vis de l'escalier des Ambassadeurs. Les deux furent construits à la même époque (1671). « L'escalier de la Reine n'est pas aussi grand que celui du Roi, dit Félibien, parce que la chapelle qui est tout proche occupe une partie de la place [1]. »

De quelle chapelle est-il question ici ? Sans nul doute de la chapelle de Louis XIII.

L'histoire des premières chapelles du château de Versailles est assez obscure. Nous croyons cependant, après une étude attentive des textes, pouvoir dire avec certitude que la chapelle de Louis XIII occupait l'emplacement du vestibule de l'escalier de la Reine, et qu'après avoir voulu conserver cette première chapelle, au risque de n'avoir qu'un escalier plus petit que celui du Roi, comme le dit Félibien, on fut obligé de la démolir pour éclairer l'escalier de la Reine, à l'aide d'une grande arcade ouverte dans le mur du vestibule. Ce qui prouve qu'on voulait d'abord la conserver, c'est que Lebrun devait peindre, au plafond de cette chapelle, un tableau représentant la Chute des anges. Il en avait fait l'esquisse, qui est au Louvre [2] ; mais, dit Guillet de Saint-

[1] Page 50.
[2] N° 67 du catalogue Villot.

Georges[1], cette chapelle ayant été abattue pour faire place à l'escalier de la Reine, ce projet ne put recevoir d'exécution. »

On commença alors la construction d'une nouvelle chapelle sur l'emplacement actuel du vestibule de la cour de la Chapelle et du salon d'Hercule. Elle fut inaugurée en 1682. Mais dès 1669, on avait établi une chapelle provisoire. La *Gazette* de 1670 [2] dit qu'elle était près de la vieille chapelle, ce qui implique, à cette date, l'existence de deux chapelles : la *vieille*, qui ne servait plus et qui fut démolie en 1671 ou 1672, et la *nouvelle*, c'est-à-dire la chapelle provisoire. La nouvelle chapelle occupait au rez-de-chaussée un vestibule conduisant à l'escalier de la Reine, le vestibule n° 41 et la salle des Amiraux n° 42 ; au premier étage, elle occupait tout l'emplacement de la grande salle des Gardes (n° 140). C'est à la hauteur du premier étage que se trouvait la tribune des musiciens, au nord. L'autel était à l'est et au rez-de-chaussée[3]. Cette chapelle fut bénite le 30 octobre 1672[4].

La décoration de l'escalier de la Reine est toute de marbre de Dinant et de campan-vert. De nombreuses sculptures dorées ornent, au premier étage, la niche qui se trouve entre les deux portes, et l'entablement du haut de l'escalier.

Le vestibule est aussi tout lambrissé de marbre. Il est ouvert sur l'escalier par une grande arcade, en face de laquelle on a feint, dans le haut de l'escalier, une ouverture de même grandeur et remplie d'un tableau représentant une galerie en perspective. On voit sur le devant un jeune homme tenant une corbeille de fleurs. L'architecture a été peinte par Meusnier, les figures par Poerson, les fleurs par Blain de Fontenay. Au temps de Louis XIV les trois arcades du vestibule du rez-de-chaussée étaient fermées par des grilles de fer exécutées par Delobel[5].

[1] *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie*, publiés par L. Dussieux, Soulié, etc., I, 49.

[2] Voir page 68 de ce volume.

[3] Voir, à la fin du volume, le plan de Levau, 1669, n° 3.

[4] *Gazette de France*, 1672, p. 1110.

[5] *Comptes des Bâtiments*, 1682. — Si l'on veut se faire une idée de l'habileté et du goût de nos anciens serruriers, on n'a qu'à voir les deux grilles du château de Maisons placées actuellement au Louvre.

# VII

## GRANDE SALLE DES GARDES

### SALLES SERVANT DE PASSAGE POUR ALLER DANS L'AILE DES PRINCES

### APPARTEMENT DE LA GOUVERNANTE DES ENFANTS DE FRANCE

Pour finir la description du premier étage de ce côté, nous avons encore à parler de la grande salle des Gardes, des deux salles qui servaient de passage pour aller dans l'aile des Princes et de l'appartement de la gouvernante des Enfants de France.

### **Grande salle des Gardes** (140).

La grande salle des Gardes, appelée aujourd'hui la *salle du Sacre*, fut de 1670 à 1682 une chapelle, puis devint la grande salle des Gardes.

L'ancienne décoration a été complétement détruite; les peintures du plafond datent du Consulat. Les dessus de porte ont été peints par Gérard.

C'est dans la grande salle des Gardes que le Roi faisait chaque année la cérémonie de la Cène, le Jeudi saint[1].

Un écrivain du XVIIe siècle décrit ainsi cette cérémonie :

La cérémonie aujourd'hui observée à la Cour le Jeudi saint est telle.

Le mercredi auparavant, pendant les Ténèbres, auxquelles Sa Majesté assiste, l'un des aumôniers servans et le premier médecin du Roi, suivi des chirurgiens et barbiers, se rendent en un lieu où est assemblé un grand nombre de pauvres jeunes enfans, parmi lesquels on en choisit treize petits, les plus agréables, qui sont visités

[1] Cet usage remonte au roi Robert ; le nombre des pauvres était alors illimité ; il fut fixé à treize sous Louis XIII. Le Roi servait treize plats à chaque pauvre et lui donnait une bourse contenant treize écus. C'est de la cour des empereurs grecs que cette coutume s'était répandue dans le reste de l'Europe.

par le premier médecin et par les chirurgiens et barbiers du Roi, pour voir s'ils sont nets et n'ont point aucunes fistules ou gales sur le corps, et notamment aux pieds, et ces treize petits enfans étant trouvés tels qu'il est nécessaire pour être présentés le lendemain, qui est le Jeudi saint, devant le Roi, à la cérémonie du lavement des pieds, ils sont mis par M. le grand aumônier sur un rôle signé de lui, lequel est mis entre les mains du trésorier des aumônes et offrandes du Roi, afin qu'il donne ordre à ce qui est nécessaire pour la cérémonie, en ce qui dépend de sa charge.

Le Jeudi saint, dès six heures du matin, ces treize petits pauvres sont menés à la fourrière, où le barbier du commun de la maison du Roi leur rase les cheveux et coupe les ongles du pied à chacun ; puis on les fait chauffer, et on leur baille à déjeuner, et les officiers de la fourrière leur lavent après les jambes et les pieds avec de l'eau tiède et des herbes odoriférantes, afin que Sa Majesté n'en reçoive aucune mauvaise odeur. Cela fait, ils sont habillés d'une petite robe de drap rouge, ayant un chaperon à hache, attaché derrière, avec deux aunes de toile qui leur pendent depuis le col jusques en bas, où sont enveloppés leurs pieds, et sont conduits par leurs pères et mères, ou quelqu'un de leurs parens, en la salle où se doit faire la cérémonie et assis le long d'un banc, le dos tourné contre la table où le Roi les doit servir, et le visage vers la chaire, où le grand aumônier, ou autre prélat choisi pour faire ce jour le service divin devant Sa Majesté, doit faire l'exhortation sur le sujet de cette cérémonie.

L'exhortation faite, on chante le *Miserere*, à l'issue duquel le grand aumônier, ou autre prélat qui a fait l'exhortation, donne l'absolution, puis le Roi s'avance vers les enfans, et prosterné à deux genoux commence à laver le pied droit au premier, et le baise, et ainsi continue aux autres. Le grand aumônier de France tient le bassin d'argent doré, et l'un des aumôniers servans tient le pied de l'enfant que le Roi lave, essuie et baise après.

Ce lavement étant fait, les enfans sont passés de l'autre côté de la table, où ils sont servis par le Roi, chacun de treize plats de bois, les uns pleins de légumes, les autres de poisson, et d'une petite cruche pleine de vin, sur laquelle on met trois pains ou échaudés, et puis le Roi passe au col à chacun d'eux une bourse de cuir rouge, dans laquelle il y a treize écus, laquelle est présentée à Sa Majesté par le trésorier des aumônes. Tous ces mets sont présentés au Roi par les princes du sang royal et autres princes et grands seigneurs qui se trouvent lors auprès de Sa Majesté [1] ; le premier maître d'hôtel, en l'absence du grand maître de France, marchant devant eux avec son bâton de premier maître d'hôtel en grande cérémonie ; et derrière les enfans il y a un aumônier servant qui

[1] En cas d'empêchement du Roi, Sa Majesté est remplacée par le Dauphin ou un prince de sang royal.

prend tous les plats sitôt que le Roi les a mis sur la table, et les remet dans des paniers ou corbeilles qui sont tenues par les pères et mères, ou parens des enfans, auxquels le tout appartient.

Cette cérémonie ainsi parachevée, le Roi vient à la messe avec une grande suite de princes, seigneurs et officiers de la Cour, et à l'issue, avec un cierge blanc en main, suivi des mêmes princes et seigneurs, il accompagne le saint Sacrement depuis l'autel où la messe a été dite, jusques dans un oratoire qu'on a préparé, où il est posé en grand dévotion [1].

Louis XV et Louis XVI tinrent plusieurs lits de justice dans cette salle, l'une des plus grandes du palais.

On appelait lit de justice une séance solennelle du Parlement, dans laquelle le Roi siégeait, placé sous un dais et assis sur une pile de coussins, entouré des ducs et pairs, et assisté du chancelier. Le Roi tenait un lit de justice pour forcer le Parlement à se soumettre à son autorité et à enregistrer un édit auquel il refusait la sanction de l'enregistrement. Quatre lits de justice furent tenus à Versailles : en 1732, 1756, 1771, sous Louis XV, et 1787, sous Louis XVI.

Le 6 octobre 1789, Louis XVI, accompagné de M. de la Fayette, reçut dans cette salle le serment de fidélité des gardes nationales parisiennes.

### Salles servant de passage pour aller dans l'aile des Princes (144-145).

La salle 144 se composait de deux parties : à droite, la décharge de la toilette de la Reine ; à gauche, un passage établissant la communication entre la grande salle des Gardes et l'aile du Midi.

La salle 145 servait de vestibule d'entrée du côté de l'escalier des Princes. Sous Louis XV on l'appelait le *salon des Marchands ;* sous Louis XVI on en fit la salle des Cent-Suisses.

Des marchands étaient établis dans ce salon, dans les

[1] Du Peyrat, *Histoire ecclésiastique de la Cour*, 1645, in-folio, p. 774. — La Reine célébrait aussi une cérémonie de la Cène, assistée par les princesses de la famille royale et du sang, et par les duchesses, qui portaient les plats (Luynes, XI, 99).

galeries et à chaque repos des grands escaliers [1]. On y vendait des livres [2] et des articles de papeterie [3], d'horlogerie, de toilette et de parfumerie.

Joseph II, pendant son séjour à Versailles, blâma cette tolérance accordée aux marchands.

Il y avait aussi des mendiants dans le château et le nombre en était devenu tel en 1700, que Louis XIV « répandit 50 Suisses dans le château pour prendre les gens qui gueusoient et les faire conduire à l'hôpital général [4] ». Quelque temps après, Dangeau ajoute : « On ne voit plus de pauvres dans le château, et bientôt on n'en verra plus dans la ville. »

Il n'y avait pas de police dans le château. Le premier venu allait et venait librement, et partout, à Versailles comme à Marly. « Hier, dit le duc de Luynes [5], deux commis des aides de Saint-Germain, qui étoient venus ici à Marly pour voir le château et le salon, ayant monté en haut dans le château pour regarder le salon de l'une des tribunes d'en haut, trouvèrent devant eux un escalier qu'ils crurent aussi bon pour redescendre que celui par où ils avoient monté ; cet escalier est celui qui donne dans les cabinets du Roi. Etant descendus en bas ils arrivèrent à la porte du cabinet du Roi, où Sa Majesté travailloit avec M. le contrôleur-général ; ils grattèrent, et le Roi vint lui-même leur ouvrir. Ils furent fort étonnés de voir le Roi, qu'ils reconnurent, et le Roi surpris de voir des gens qu'il ne connoissoit pas. Ils avouèrent qu'ils s'étoient égarés, et il n'en fut pas autre chose. »

[1] M^me^ CAMPAN, I, 179.

[2] L'ouvrage de l'abbé de Lubersac, *Idées sommaires politiques et morales sur le Gouvernement de la France*, publié en 1788 et dédié à Monsieur, est indiqué comme se trouvant *aux galeries de Versailles* (Bibliothèque de Versailles, in-4°, A 34 C).

[3] Le *Bulletin mensuel* de la librairie Morgand et Fatout (nov. 1880, p. 485) publie l'étiquette suivante. « *A la Chercheuse d'esprit*, rue Satory, vis-à-vis la rue du Vieux-Versailles, et *au Château, à côté de M. le duc de Luynes* (c'est-à-dire sur le palier de l'escalier des Princes), *à Versailles*.

FOURNIER, libraire, relieur du Roi et de la Reine, et marchand papetier suivant la Cour ; vend, achète et relie toutes sortes de livres. Vend papier, plumes, encre, registres et généralement tout ce qui concerne la papeterie. A Fontainebleau, au Château, galerie de Diane. Au Château de Compiègne, à côté de la Sacristie. Au Château à Marly, à côté de la chapelle.

[4] DANGEAU, 1700, 2 juillet.

[5] 1746, 31 janvier.

Une autre fois, à Versailles, le 8 avril 1751, « un homme habillé de noir toucha Madame Adélaïde dans la galerie, lorsqu'elle alloit à la chapelle ; on dit même qu'il la prit par l'épaule. Ce même homme, le soir, au grand couvert, s'approcha fort près de Madame Victoire et lui tendit la main en lui demandant l'aumône; on l'arrêta. M. de Saint-Florentin l'a questionné ; on a su qu'il s'appelle Blondel : c'est un fol. Il a dit qu'il ne croyoit pas avoir rien fait de mal à propos ; que ces princesses étoient si belles, qu'il sembloit qu'il étoit permis de leur demander leur main à baiser [1]. »

Le 5 janvier 1757, à six heures du soir, Louis XV descendant les marches de la nouvelle salle des Gardes (nº 27) pour monter en carrosse et aller à Trianon, fut blessé par Damiens qui, au milieu des hommes et des chevaux, auroit pu facilement se sauver, mais qui ne bougea pas et se laissa arrêter [2].

Au 6 octobre, on reste confondu en voyant qu'il n'y a ni police, ni surveillance, ni mesures de précautions, et que les bandes d'assassins entrent dans le parc, puis dans les cours du château, et enfin dans les appartements, sans trouver le moindre obstacle, jusqu'à ce qu'enfin une demi-douzaine de Gardes du corps les arrêtent un moment. Triste résultat de cette multiplicité de services, d'emplois, de chefs, dont la jalousie, les prétentions et la nonchalance amènent une anarchie générale et une incurie que les dangers les plus imminents ne peuvent vaincre.

On vole souvent au château, même chez le Roi. Un jour on lui vole son « pot de chambre [3] ». — Une autre fois on prit la bourse d'un officier de cavalerie dans l'appartement, et le Roi lui fit donner les 100 pistoles qu'on lui avoit volées, disant qu'il n'étoit pas juste qu'un pauvre officier perdît ici tout ce qu'il avoit pu amasser dans une année à son service [4]. « Durant le dernier voyage que le Roi a fait à Meudon, en allant souper il laissa son chapeau dans son cabinet ; il y avoit dans ce chapeau une boucle de 1000 pistoles, qu'on lui

[1] Luynes.
[2] Luynes XV, 355-356.
[3] *L'art de plumer la poule sans la faire crier*, in-12, 1712, page 94.
[4] Dangeau, 1687, 18 janvier.

vola pendant qu'il étoit à table. Le voleur n'osa prendre le bouton qui étoit au retroussis du chapeau et qui valoit bien 4000 pistoles, jugeant bien qu'un diamant de cette grosseur-là seroit reconnu partout où il le voudroit vendre [1]. » Sous Louis XV, on vole des flambeaux d'argent dans l'appartement du duc d'Aumont, des bouts de galon aux rideaux de la chambre du trône [2].

En revanche on prend de grandes précautions contre les *maladies de venin*, petite vérole et rougeole. Déjà graves par elles-mêmes, l'ignorance des médecins les rendait trop souvent mortelles. Au premier symptôme de petite vérole, on met hors du château quiconque est atteint. Mme de la Vieuville est obligée de quitter son appartement, le 17 février 1689 [3]. Il fallait avoir, outre son logement au château, un hôtel à Versailles. Madame a la petite vérole en 1693 ; on ne peut faire sortir du château la belle-sœur du Roi ; mais la Cour se retire à Marly et ne revient à Versailles qu'après la guérison et le départ de la malade [4].

On lit dans le journal de Dangeau, à la date du 16 août 1711 :

M. le duc de Chartres eut hier une assez grosse fièvre ; il y parut même des rougeurs au visage, et comme son appartement est fort près de celui de Mgr le duc de Bretagne, on représenta au Roi qu'il falloit le transporter ailleurs. Le Roi y consentit avec peine, sentant bien que Mme la duchesse d'Orléans [5] en seroit fort affligée ; mais il se rendit à l'avis des médecins. Il a envoyé ce matin à huit heures Blouin chez Mme la duchesse d'Orléans, qui, dès que Blouin lui a porté l'ordre, a pris une jupe, et sans se donner le temps de se chausser est venue chez le Roi, et Sa Majesté lui a parlé avec tant de bonté et tant d'amitié, qu'elle en est sortie fort contente. Le Roi lui a dit : « Si je ne regardois que moi, il ne seroit pas question de transporter votre fils : mais je dois compte à l'Etat, qui me reprocheroit d'avoir hasardé le duc de Bretagne pour trop ménager le duc de Chartres. Cependant, si la petite vérole avoit paru, tout ce qu'on m'auroit pu dire ne m'auroit jamais fait consentir à exposer la vie de votre fils. Heureusement

[1] DANGEAU, 1699, 21 décembre.
[2] LUYNES, 1744, 28 mars.
[3] DANGEAU.
[4] DANGEAU.
[5] Mlle de Blois, fille de Louis XIV.

il a bien passé la nuit; prenons ce temps-là pour le faire transporter. Il est de votre intérêt, comme du mien, d'éviter les reproches du public. Faisons porter votre fils dans l'appartement de M. de Marsan [1], qui est de l'autre côté de la chapelle. » Et dans le moment on y a porté le prince. M. le duc de Chartres a bien passé la journée, et on compte que ce ne sera rien.

Le maréchal de Boufflers, capitaine des Gardes, perdit son fils du pourpre le 22 mars 1711. Comme il devait entrer en quartier, c'est-à-dire prendre son service le 1er avril, il ne put voir le malade, si ce n'est un instant au moment de sa mort [2].

**Appartement de la gouvernante des Enfants de France**
(Salles 146).

« Ces salles, dit M. Soulié, formaient un appartement habité sous Louis XIV par la maréchale de la Mothe, gouvernante des Enfants de France, qui y éleva les trois enfants du Grand-Dauphin (les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry). Le duc de Bourgogne l'occupa ensuite jusqu'à la mort de son père en 1712 [3]. Deux pièces de cet appartement furent alors réunies à celui de Mme de Maintenon, et le cardinal de Rohan occupa les autres. Le 26 mars 1713, on y mit le duc d'Alençon, fils de la duchesse de Berry, et Mme de Maintenon rendit les deux pièces, pour que Mme de Pompadour-Laurière, gouvernante du duc d'Alençon, y fût logée. Après la mort du duc d'Alençon, le 16 avril 1713, Mme de Pompadour-Laurière continua à habiter cet appartement. Sous Louis XV, ces pièces furent occupées par le cardinal de Fleury, puis par le duc d'Aumont, et sous Louis XVI par le duc de Penthièvre. La première salle servait d'antichambre et donnait sur un escalier qui descendait à une petite salle de spectacle. »

Ces salles renferment aujourd'hui une collection d'aqua-

[1] Cet appartement était vacant; M. de Marsan avait la goutte à Paris.
[2] DANGEAU, XIII, 365.
[3] C'est probablement pour cet appartement du duc de Bourgogne qu'Oppenord fit les ouvrages de « marqueterie et cuivre doré » dont parlent les Comptes des Bâtiments de 1688.

relles représentant les principaux faits de notre histoire militaire de 1792 à 1839. Les plus belles sont celles de Bagetti, et cette collection est l'une des principales richesses du musée de Versailles.

### 2° COTÉ DE LA COUR

Les pièces du premier étage situées sur la cour comprennent les appartements particuliers du Roi, à droite et au centre, et celui de Mme de Maintenon, à gauche. Nous parlerons d'abord des appartements du Roi.

## VIII

## APPARTEMENTS PARTICULIERS DU ROI

### Cabinet des Médailles ou des Raretés (137).

La première pièce des appartements particuliers du Roi était le cabinet des Médailles ou des Raretés, qui a été entièrement refait sous Louis XV. Félibien et les Comptes des Bâtiments nous permettent de rétablir le cabinet à peu près tel qu'il était sous Louis XIV.

Sa forme était celle d'un octogone plus long que large avec une coupole ovale. Il était couvert d'or, de glaces, de cristal et de peintures exécutées par Boulogne [1]. L'entablement qui soutenait le plafond avait, dans sa frise, cinquante intervalles d'un pied de profondeur, tous remplis de vases d'agate et de filigranes d'or, que des glaces, dont les intervalles étaient revêtus, semblaient multiplier [2].

Vingt-quatre tableaux de Raphaël, Léonard de Vinci, André del Sarte, Mantègne, Van Dyck, Holbein, Paul Véronèse,

[1] Comptes des Bâtiments, 1684.
[2] FÉLIBIEN.

Claude Lorrain, Annibal Carrache, etc., étaient placés au-dessus des douze armoires ou cabinets renfermant les médailles et les pierres gravées, et sur les armoires on avait placé quatre statues antiques, huit statues d'argent et quantité de vases précieux. Beaucoup d'autres, en jade, en agate, en jaspe, en cornaline, en onyx, en calcédoine, en héliotrope, en améthyste, en prime d'émeraude, tous d'un travail exquis et de grandeur surprenante, étaient posés sur plus de cent consoles.

Si l'on regarde la nef du Roi [1] sur le haut du chambranle de la cheminée, deux autres vases en forme de burettes qui l'accompagnent, et diverses figures d'or et d'argent, d'ambre et de corail, placées de côté et d'autre, on verra que tous ces ouvrages sont couverts de perles, de diamans, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, de turquoises, de jacinthes, de grenats, d'opales et de topazes. La nef est toute d'or, du poids de 150 marcs, et ornée de sculptures et de ciselures excellentes.

Mais qui peut estimer le nombre et la beauté des camées et des pierres gravées tant en creux qu'en relief ? Ces précieux monumens d'antiquité joints aux médailles, d'où le cabinet que nous décrivons prend son nom, font ensemble sa principale richesse. Une grande table remplie de tiroirs et faite en forme de bureau, placée au milieu de ce cabinet, ne suffit pas pour les contenir. C'est pourquoi dans les niches et dans les enfoncemens il y a douze armoires ou cabinets particuliers, qui ne s'élèvent qu'à hauteur d'appui. Ils sont dorés et enrichis d'ornemens, et ont de part et d'autre des figures d'enfans en forme de termes.

Plus de trois cens tiroirs ou tablettes contenus dans ces cabinets, dans le bureau et sous un lit de repos placé vis-à-vis la cheminée, servent à disposer par ordre toutes les médailles et les pierres gravées [2].

A cette description nous ajouterons, d'après les Comptes des Bâtiments, que le parquet de marqueterie était l'œuvre de Poitou [3] ; — que l'ébéniste Oppenord [4] avait fait quatre

[1] La *nef* était l'un des vases employés dans le service de la table du Roi ; sa forme était celle d'un navire supporté par des pieds représentant des lions. La *nef* contenait la serviette, la salière et les grands couteaux.

[2] Félibien.

[3] Comptes de 1686. — L'ébéniste ou marqueteur Poitou avait fait pour la chambre de la Reine à Fontainebleau de très-beaux parquets à compartiments de cuivre et d'étain.

[4] Oppenord était né à Gueldre; il fut naturalisé en 1679 (*Nouvelles Archives de l'art français*, 1873).

cabinets de bois violet, et restauré les douze autres cabinets où l'on plaçait les médailles ; le grand bureau du cabinet des médailles était aussi son ouvrage [1] ; — que le fondeur Le Nerve avait fait les draperies de bronze doré pour les bustes à tête de porphyre qui ornaient le cabinet [2] ; — que ces bustes étaient placés sur des piédestaux d'ébène exécutés par Cucci [3] ; — que le grand bureau fait par Oppenord avait été décoré par Le Nerve d'ornements en cuivre doré [4] ; — que l'orfèvre Besle avait enchâssé dans de l'or le sceau d'Auguste, l'une des plus belles pièces du cabinet [5]. Nous savons enfin que les tables étaient l'ouvrage de Lepautre [6].

Le cabinet des Médailles, une des principales richesses de la Bibliothèque nationale, remonte à François Ier. Ses successeurs augmentèrent la collection royale, qui était placée au Louvre et fut à peu près détruite pendant les guerres de religion. Henri IV le rétablit, grâce aux soins de M. de Bagarris, et le plaça à Fontainebleau. Louis XIV donna de tels développements au cabinet, qu'il peut à bon droit en être regardé comme le vrai fondateur. D'abord établi au Louvre, puis à la bibliothèque du Roi, le cabinet des Médailles fut transporté à Versailles par les soins de Louvois, qui venait de succéder à Colbert dans la charge de surintendant des Bâtiments (1684).

Rainsant, antiquaire distingué, en eut la garde et fut chargé de la nouvelle installation. Il s'en acquittait avec tant d'intelligence, que Louis XIV se plaisait à le voir arranger sa collection et à étudier avec lui les pièces les plus curieuses [7].

« Le Roi, dit l'abbé de Choisy, s'amusoit à voir ses médailles les après-dinées ; et ce fut ce qui augmenta beaucoup le grand crédit du P. de la Chaise, son confesseur. Ce Père aimoit fort les médailles, et prétendoit s'y connoître.

[1] Comptes de 1683, 1685, 1686.
[2] Comptes de 1684, 1685.
[3] Comptes de 1683.
[4] Comptes de 1684, 1685.
[5] Comptes de 1684.
[6] Elles sont gravées dans son œuvre.
[7] Dangeau, 1686, 2 et 21 mars, et Leprince, *Essai historique sur la bibliothèque du Roi.*

Il prit ce prétexte pour être presque toujours avec le Roi. »

Le 7 juin 1689, Rainsant se promenant le long de la pièce d'eau des Suisses, s'y laissa tomber, on ne sait comment, et se noya [1]. Ses successeurs furent Oudinet, Simon (1712) et de Boze (1719), qui transféra, en 1741, le cabinet à Paris, à la bibliothèque du Roi [2].

En 1744, l'abbé Nollet, célèbre physicien, fit dans ce cabinet de nombreuses expériences de physique devant la famille royale.

La Reine a été ce matin, après la messe, dit le duc de Luynes [3], chez M. l'abbé Nollet, dans le cabinet des Médailles. Il y a déjà plusieurs jours que M. l'abbé Nollet a fini les leçons et expériences de physique qu'il est venu faire ici et qui avoient commencé ce carême.... En dernier lieu, M. l'abbé Nollet ayant fait voir à Madame une chambre noire où les objets se peignent sur une feuille de papier, Madame, après y avoir regardé, dit à M. l'abbé Nollet qu'il avoit oublié sa tabatière dans la chambre noire : c'étoit une tabatière d'or dont elle lui faisoit présent. M. l'abbé Nollet a eu 100 pistoles de pension sur la cassette de M. le Dauphin ; il a eu outre cela 1000 écus de gratification.

« Ce cabinet, dit le duc de Luynes, qui est fort orné, s'appelle toujours le cabinet des Médailles, parce que c'étoit dans ce lieu qu'étoient les médailles et pierres gravées du Roi. On les a portées à Paris presques toutes depuis quelques années ; il n'y a que les pierres gravées qui soient restées ici dans un des cabinets du Roi, en bas près de la Petite-Galerie [4]. » — En 1746, l'abbé Nollet vint faire de nouvelles expériences sur l'électricité ; cette fois il les fit dans la Grande-Galerie. Avec sa machine électrique et une chaîne de 140 personnes il mit le feu à de l'esprit de vin [5].

Détruit par Louis XV, quand on refit toute cette partie du château et qu'on démolit l'escalier des Ambassadeurs, le cabinet des Médailles devint la salle actuelle. La nouvelle

[1] Dangeau.

[2] Ce charmant cabinet, peint par Boucher, Vanloo et Natoire, a été détruit, pendant le second empire, par l'architecte Labrouste. Qui donc arrêtera les destructions des architectes ?

[3] 1744, 1er juin.

[4] La galerie de Louis XIII.

[5] Luynes, VII, 252.

pièce servit plus tard aux spectacles des petits cabinets et devint ensuite une antichambre de l'appartement de Madame Adélaïde. A la création du Musée, on y a placé les précieuses gouaches de Van Blarenberghe, exécutées sous Louis XVI et représentant les batailles et sièges du règne de Louis XV. Les présidents du Sénat, dans ces dernières années, avaient transformé cette salle en un office pour leurs dîners et leurs soirées.

### **La Petite-Galerie** (132, 133, 134).

La Petite-Galerie ne fut commencée qu'en 1685 et remplaça l'appartement que M^me^ de Montespan occupait au temps de sa faveur. Nous n'avons aucun détail sur cet appartement. Nous savons seulement par Dangeau que, le 5 décembre 1684, le Roi déclara qu'il prenait pour lui le logement de M^me^ de Montespan ; qu'il le joignait à son petit appartement ; qu'il avait choisi Mignard pour en peindre le salon et la galerie ; et qu'il donnait à M^me^ de Montespan l'appartement des Bains au rez-de-chaussée. « Ce changement de logement, dit Saint-Simon, fut le premier grand pas de sa disgrâce et de son éloignement. » M^me^ de Maintenon n'était pas Marie-Thérèse, et pour être reine de la main gauche, elle n'entendait pas que Louis XIV eût une maîtresse, même disgraciée, logée à côté de lui.

Avant de quitter l'appartement théâtre de sa faveur et de sa puissance, M^me^ de Montespan fit un splendide cadeau à Louis XIV, le 31 décembre 1684, le soir après souper. « C'étoit un livre relié d'or et plein de tableaux de miniature, représentant toutes les villes de Hollande que le Roi avoit prises en 1672. » — « Ce livre, nous dit Dangeau, lui coûte 4000 pistoles [1], à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous les discours et y ont joint un éloge historique de Sa Majesté. Ce sont les étrennes que M^me^ de Montespan donne au Roi. On ne sauroit rien voir de plus riche, de

[1] Environ 250,000 francs d'aujourd'hui. — La pistole ou le louis valait en 1687 11 livres 5 sols ; en 1689, 12 livres 10 sols (DANGEAU, II, 54 ; III, 39).

mieux travaillé et de plus agréable. » Quelques semaines après, le 21 février 1685, Mme de Montespan donna chez elle une dernière fête.

« Après souper, lisons-nous dans le journal de Dangeau, Monseigneur suivit le Roi chez Mme de Montespan, où il y avoit des marionnettes et une foire fort jolie ; toutes les boutiques étoient tenues par des masques. Mlles de Nantes et de Blois [1], M. le duc du Maine [2] étoient marchands, fort joliment habillés. La fête fut fort jolie et fort galante, et le Roi y fut assez longtemps. » C'est avec le *Mercure*, toujours prolixe, que l'on complète Dangeau, souvent trop court. « Il y a eu encore, dit le *Mercure* en parlant des fêtes du carnaval de cette année, un divertissement qui, pour n'avoir pas été du nombre des mascarades qui se sont faites chez le Roi, n'a pas laissé d'être un des plus agréables dont on ait jamais entendu parler. Le Roi, étant entré un soir chez Mme de Montespan, fut surpris de voir que tout son appartement représentoit la foire de Saint-Germain. Ce n'étoit partout que boutiques remplies de marchands, et l'on voyoit même des compagnies entières de personnes qui se promenoient dans cette foire, et qui faisoient conversation ou entre elles ou avec les marchands ou marchandes. Enfin tout ce que l'on a coutume de voir à la foire y paroissoit dépeint au naturel [3]. »

La Petite-Galerie avait un salon à chaque extrémité; le salon de l'ouest joignait les cabinets de l'appartement du Roi. Le parquet de la galerie étoit de compartiments de bois de diverses couleurs et avait été fait par Oppenord [4].

La voûte était peinte en marbre de différentes couleurs, avec l'or répandu partout. Au milieu, Mignard avait peint Minerve et Apollon distribuant des récompenses aux sciences et aux arts. La corniche était décorée de figures peintes en bronze et représentant la Science, la Paix, la Justice, la Vertu héroïque, la Renommée, l'Histoire, la Rhétorique et la Perfection. Dans le salon de l'ouest, on voyait à la voûte,

[1] Filles du Roi et de Mme de Montespan.
[2] Fils du Roi et de Mme de Montespan.
[3] *Mercure Galant*, mars, p. 225.
[4] Comptes des Bâtiments, 1685, 1686.

Prométhée dérobant le feu, et Apollon sur son char accompagné des Heures. Dans le salon de l'est, Vulcain créant Pandore, et les Dieux et les Déesses admirant la beauté de Pandore [1].

En 1686, Mignard reçut 33,000 livres pour les peintures à fresque qu'il venait de terminer à la Petite-Galerie et qui lui firent beaucoup d'honneur [2].

C'est dans la Petite-Galerie que Mignard fit, en 1694, le portrait de Jacques II, roi d'Angleterre, et de la reine son épouse. « Le bonhomme Mignard, qui a quatre-vingts ans, dit Dangeau, n'a point voulu aller les peindre à Saint-Germain, parce qu'il croit qu'il y a des maladies [3]. »

La galerie de Mignard a été détruite par Louis XV. En 1736, quand on construisit, au second étage, l'appartement des maîtresses, la voûte et ses peintures disparurent d'abord, et en 1750, on acheva la démolition. La galerie fut transformée en trois salons plus larges que l'ancienne galerie, parce que l'on prit pour faire cet élargissement une partie du vestibule de l'escalier des Ambassadeurs, qui à son tour fut démoli en 1752.

Aujourd'hui les trois salles qui remplacent l'ancienne galerie de Mignard portent les numéros 132, 133 et 134.

La salle 132, décorée de charmantes sculptures dorées, était le salon de musique de Madame Adélaïde, et devint sous Louis XVI le *cabinet des Bijoux.*

La salle 133 était la chambre à coucher de Madame Adélaïde; sous Louis XVI, elle fut transformée en bibliothèque.

La salle 134, salle à manger de Madame Adélaïde, prit sous Louis XVI le nom de *salon des Porcelaines*, parce qu'on y exposait, au 1er janvier, les produits de la manufacture de Sèvres.

**Vestibule de l'escalier des Ambassadeurs** (135, 136).

Le splendide vestibule de l'escalier des Ambassadeurs est

[1] Les peintures des salons ont été gravées pour l'ouvrage de Monicart (T. II, fig. 11 et 12); celles de la galerie l'ont été par G. Audran (Chalcographie, nos 949, 950, 951).

[2] Comptes des Bâtiments de 1686.

[3] 1694, 28 août.

remplacé aujourd'hui par un escalier construit par Louis-Philippe et appelé à tort l'escalier des Ambassadeurs (135), et par la salle n° 136, qui fut à l'origine une antichambre de l'appartement de Madame Adélaïde. Cette antichambre devint sous Louis XVI une salle de billard.

### **Salon Ovale** (131).

Le salon Ovale n'existe plus ; il a été détruit vers 1750 et remplacé par trois cabinets, un grand et deux petits. Le grand cabinet servait à Louis XV à serrer ses papiers ; c'était aussi son cabinet particulier pour écrire et dessiner [1].

### **Cabinet des Agates et des Bijoux** (130) **et cabinet des Pendules** (127).

Sous Louis XIV, ces deux pièces n'étaient séparées l'une de l'autre que par des arcades. Toutes les deux formaient une grande salle décorée de nombreux tableaux et d'objets d'art.

Les Comptes des Bâtiments nous apprennent que le parquet de marqueterie et les chaises du cabinet des Agates avaient été faits par Boule [2]. Nous croyons que c'est pour les miroirs et les tableaux de ce cabinet que furent exécutées les bordures en argent ciselé par Bonnaire [3], et celles en argent doré avec ornements d'argent blanc ciselées par Loir et Dubel [4].

Louis XIV acheta beaucoup de curiosités et de raretés pour son cabinet des Médailles et pour le cabinet des Agates, pendant les années 1684, 1685 et 1686. Ses principaux fournisseurs furent Louis Alvarez, fameux joaillier [5], Silves-

[1] Il existe aux Archives nationales (Carton O[1] 1773, liasse intitulée *Petits appartements,* cote E) un très-joli dessin lavé à l'encre de Chine, représentant le salon Ovale.

[2] Comptes de 1686.

[3] Comptes de 1683.

[4] Comptes de 1684.

[5] *Mercure Galant*, 1687, avril, p. 216. — *Livre commode*, édit. Ed. FOURNIER, I, 247.

tre Bosc, autre joaillier, Gérard, orfèvre, Patriarche, marchand vénitien, et Carolo Pompia Carcano, marchand de Milan. On achetait à Constantinople, dans le Levant, à Augsbourg, partout où l'on trouvait de belles choses. On acquérait des héritiers de l'électeur de Mayence les plus belles pièces de son cabinet. Aussi la liste des objets mentionnés dans les Comptes serait-elle trop longue pour être reproduite ici. Nous nous contenterons de signaler un vase d'agate d'Allemagne en forme de coupe et godronné, garni de trois cercles d'or et enrichi d'améthystes, de topazes, de turquoises et d'ornements émaillés, avec son couvercle [1]; un vase de jade vert en forme de coquille avec un aigle aussi enrichi de pierreries et de quatre camaïeux de corail rouge; un vase de cristal en forme de galère garni d'or émaillé; un vase d'héliotrope garni d'or émaillé; une tasse d'onyx garnie de vermeil; des glaces de Venise à pans avec bordures garnies de cristaux de couleur et d'agates; des vases de cristal garnis d'or ou de perles; des vases d'agate d'Orient, d'agate-onyx garnis d'or, de jaspe oriental, de jade blanc oriental, de jade sculpté de feuillages et de mascarons; des vases d'améthyste, de prime-d'émeraude, de grenat; des aiguières de cristal; des tasses d'agate d'Orient; des flacons de cristal de roche garnis d'or; un taureau en agate-onyx; un vase de cristal de roche en forme d'oiseau, etc.

Alvarez fournit aussi au Roi deux grandes tables en albâtre oriental, dix grandes tables de marbre et pierre de Florence, des colonnes de porphyre et d'albâtre, des bustes de porphyre et des bassins de marbre noir et jaune.

L'inventaire des diamants de la Couronne [2] mentionne tous ces objets et bien d'autres encore; c'est là qu'on trouve la liste complète des aiguières, bénitiers, burettes, bustes et termes, calices, cassolettes, coffrets, corbeilles, coupes, crucifix, cuvettes, écritoires, flacons, jattes, soucoupes, statuettes, tasses, urnes, vases en cristal de roche, en jaspe fleuri, violet, vert ou rouge, en sardoine, améthyste, jade, agate d'Allemagne et d'Orient de toutes couleurs, en albâtre, lapis,

[1] Cette pièce et les quatre suivantes furent achetées à Augsbourg, en 1685.
[2] Publié par ordre de l'Assemblée nationale, en 1791, 2 vol. in-8°.

prase, cornaline, calcédoine, grenat syrien, décorés de sujets gravés et de rinceaux, ou d'ornements d'or émaillé, de diamants, de pierreries, de perles, etc.[1].

Ni Félibien, ni Piganiol, qui écrivaient à la fin du règne de Louis XIV, ne parlent du cabinet des Agates et de ses richesses. Avait-on transféré au cabinet des Médailles les objets précieux qu'il contenait? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que le cabinet des Agates fut détruit sous Louis XV et devint d'abord une salle à manger, puis un cabinet de jeu, et que l'autre partie du cabinet, qui en était séparée par des arcades, en fût complètement isolée par un mur et devint la salle du conseil de Louis XV. On lui donna le nom de *cabinet de la Pendule*, en 1749, quand on y plaça la célèbre pendule de Passemant.

### **Cabinet du Billard** (126).

Le cabinet du Billard sous Louis XIV était décoré de 17 girandoles de bronze doré faites par Boule[2]. C'est dans ce cabinet que Chamillart, conseiller au Parlement, fit sa fortune.

« C'étoit, dit Saint-Simon, un grand homme, qui marchoit en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disoit mot que de la douceur et de la bonté, et tenoit parfaitement parole.... Il aimoit le jeu, mais un jeu de commerce, et jouoit bien tous les jeux. Cela l'initia un peu hors de sa robe ; mais sa fortune fut d'exceller au billard. Le Roi, qui s'amusoit fort de ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisoit presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand, et tantôt le maréchal de Villeroi, tantôt le duc de Gramont. Ils surent que Chamillart y jouoit fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contens

[1] Une partie des objets d'art du cabinet des Agates et du cabinet des Médailles se retrouve aujourd'hui dans la collection des gemmes de la galerie d'Apollon. A la galerie de Trianon, au cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, à la salle des bronzes modernes et à la salle des bronzes anciens au Louvre, se retrouvent les bronzes, groupes, statuettes et bustes qui décoraient les deux cabinets dont nous nous occupons et sans doute quelques autres pièces du palais (*Note de M. le comte Clément de Ris*).

[2] Comptes de 1684.

qu'ils en parlèrent au Roi, et le vantèrent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il iroit à Paris. Il vint donc, et le Roi trouva qu'on ne lui en avoit rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avoient pris en amitié et en protection encore plus que les deux autres, et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du Roi, où il étoit le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien, qu'il plut au Roi et au courtisan, dont il se trouva protégé à l'envi au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau venu et inconnu de la ville. Le Roi le goûta de plus en plus, et il en parla tant à Mme de Maintenon, qu'elle le voulut voir. Il s'en tira si bien avec elle, que, peut-être pour flatter le goût du Roi, elle lui dit de la venir voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le Roi. »

Louis XV agrandit le cabinet du Billard et en fit sa chambre à coucher ; il y mourut le 10 mai 1774. Ce fut aussi la chambre à coucher de Louis XVI.

### **Cabinet du Roi** (125) et **cabinet des Perruques** (125 *bis*).

Ces deux pièces, qui étaient séparées sous Louis XIV, n'en forment plus qu'une aujourd'hui, appelée la *salle du Conseil.* La partie la plus rapprochée de la chambre à coucher de Louis XIV était le cabinet du Roi, l'autre formait le cabinet des Perruques.

Le *cabinet des Perruques* ou *cabinet des Termes* était décoré de 20 figures d'enfants en forme de termes placées au-dessus de la corniche. C'est dans cette pièce que se trouvaient placées dans une armoire, couverte de glaces, les perruques du Roi, qui en changeait plusieurs fois dans la journée.

« Avant que le Roi se lève, dit l'*Etat de la France de 1708*, le sieur Quentin, qui est le barbier ayant soin des perruques, se vient présenter devant S. M. tenant deux perruques ou plus de différente longueur ; le Roi choisit celle qui lui plaît suivant ce qu'il a résolu de faire dans la journée. Quand le Roi est levé et peigné, le sieur Quentin lui présente la perruque de son lever, qui est plus courte que celle que le Roi met ordinairement et le reste du jour..... Le Roi dans la

journée change de perruque, comme quand il va à la messe, après qu'il a dîné, quand il est de retour de la chasse, de la promenade, quand il va souper, etc. Le garçon qui est commis pour peigner les perruques du Roi a 200 écus sur la cassette. »

Louis XIV gagna plus d'un rhume à essayer des perruques en hiver, dans cette pièce froide[1].

Le *cabinet du Roi* était richement meublé. Le bureau de S. M. était couvert de velours vert[2]. L'encrier et le poudrier, ouvrages de l'orfèvre De Villers, étaient d'argent ciselé[3]; les cachets étaient d'or[4].

A une certaine époque Louis XIV eut une écritoire en argent doré, de 6 pouces et demi de long sur 3 pouces et demi de large, et 7 pouces et demi de haut, enrichie de quatre diamants sur les coins, avec un tiroir ayant un bouton de diamant. L'inventaire des diamants de la Couronne[5] en donne la description :

Sur le plateau est une petite campane émaillée de bleu, sur laquelle est un petit globe émaillé de même, chargé des quatre côtés de trois fleurs de lys de diamants, accompagnées de deux tiges d'or, l'une de grenadier, l'autre de tournesol ; le globe surmonté d'un soleil à rayons d'or et de diamants avec la légende *Nec pluribus impar*. Le soleil s'ouvre à charnière et laisse voir le portrait de Louis XIV. A côté des tiges sont deux lions couchés, dont les têtes se dévissent et servent à placer l'encrier et le poudrier.

Les bordures des petites tables du cabinet avaient été sculptées par Charmeton, habile sculpteur en bois[6]. L'horloge était placée dans un prisme octogone d'or massif, de 6 pouces et demi de haut, enrichi de diamants, de topazes, de rubis, d'émeraudes et d'émaux. Ce bijou était l'œuvre de Langlois[7]. Le cabinet était décoré de précieux tableaux, dont les

[1] *Journal de la santé du Roi.*
[2] Comptes de 1684.
[3] Comptes de 1685.
[4] Comptes de 1686.
[5] T. II, p. 42.
[6] Comptes de 1685.
[7] *Inventaire des diamants de la Couronne*. II, 75.

bordures étaient en bois sculpté par Caffieri[1], ou en argent ciselé ; l'une était en or émaillé[2].

C'est en présence de ces richesses, de ces bijoux, de ces trésors de raretés, que l'on comprend la sévérité de Fénelon, écrivant à Louis XIV, en 1693 : « On a poussé vos revenus et vos dépenses à l'infini. On vous a élevé jusqu'au ciel pour avoir effacé, disait-on, la grandeur de tous vos prédécesseurs ensemble, c'est-à-dire pour avoir appauvri la France entière, afin d'introduire à la Cour un luxe monstrueux et incurable. »

Dès 1670[3] il y avait dans le cabinet du Roi : 7 têtes de marbre par Vinot, 7 bustes d'albâtre, un groupe de bronze, représentant l'enlèvement des Sabines. On y ajouta des vases de cristal de roche et de prime d'émeraude, en 1684[4].

C'est dans ce somptueux cabinet que Louis XIV travaillait, tenait conseil, et, après souper, se réunissait aux princes et princesses de la famille royale.

Louis XIV accomplissait scrupuleusement les devoirs de la royauté ; il s'est trompé quelquefois, et lourdement ; mais il a toujours travaillé et n'a jamais rien décidé au hasard, ou selon le caprice d'un ministre ou d'une favorite. Il n'a jamais non plus manqué de tenir conseil avec ses ministres sans motif grave. Une fois cependant, nous raconte Dangeau, le 20 février 1685, il n'y eut point conseil ; le Roi trouva le temps si beau, qu'il en voulut profiter pour la chasse ; il renvoya les ministres, et, se tournant du côté de M. de la Rochefoucault[5], il fit cette parodie :

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle.
Rien ne le peut arrêter
Quand le beau temps l'appelle[6].

[1] Comptes de 1686. — Le Louvre possède encore quelques-uns de ces beaux cadres sculptés. Nous citerons les deux tableaux d'Annibal Carrache, la Pêche et la Chasse (n^os 134 et 135), qui ont leurs anciennes bordures dont les ornements ont trait au sujet des tableaux (*Note de M. le comte Clément de Ris*).

[2] Comptes de 1686.

[3] Comptes de 1670.

[4] Comptes de 1684.

[5] Grand veneur.

[6] Louis XIV parodiait un air qui se trouve dans le prologue d'*Atys*, opéra de Quinault et de Lulli.

Huit ans après, le 3 novembre 1692, Louis XIV va passer une semaine à Marly et donne encore congé à ses ministres pendant ce temps. Quand le Roi est à Marly ou à Fontainebleau, il y a conseil tous les jours, sauf de rares exceptions, comme à Versailles. Le 23 septembre 1694, Dangeau note dans son journal : « Le Roi ne tint pas de conseil, chose fort rare, car il les tient fort régulièrement. » Même quand il a pris médecine, ou, quand ayant la goutte, il est obligé de rester au lit, Louis XIV tient le conseil.

Or, voici ce que c'étaient que ces conseils d'après Dangeau. « Durant tout le cours de cette année 1693, le Roi a tenu ses conseils tous les jours comme l'année passée, savoir : les dimanches, les lundis, les mercredis et les jeudis, *conseil Royal*, où il n'y a que le Roi, Monseigneur et MM. les ministres, qui sont M. de Beauvilliers, M. de Pomponne, M. de Croissy, M. Pelletier et M. de Pontchartrain ; les mardis et samedis, *conseil de Finances*, où sont le Roi, Monseigneur, M. le Chancelier, M. de Beauvilliers, M. Pussort, M. Pelletier, M. d'Argouges et M. de Pontchartrain. Les vendredis, le Roi travaille avec M. l'archevêque de Paris et le Père de la Chaise. Outre cela, le Roi travaille tous les lundis après dîner avec M. Pelletier, l'intendant pour les fortifications, et tous les soirs chez M^me^ de Maintenon, où il travaille avec M. de Pontchartrain pour la marine, ou avec M. de Barbezieux, qui lui porte tout ce qui regarde les troupes et la guerre [1]. »

Nous ne pouvons manquer de parler ici de M. Rose, l'un des quatre secrétaires du Roi. C'est lui qui *avait la plume*. « Avoir la plume, dit Saint-Simon, c'est être faussaire public, et faire par charge ce qui coûteroit la vie à tout autre. Cet exercice consiste à imiter si exactement l'écriture du Roi, qu'elle ne se puisse distinguer de celle que la plume contrefait, et d'écrire en cette sorte toutes les lettres que le Roi doit ou veut écrire de sa main, et toutefois n'en veut pas prendre la peine...... Il n'est pas possible de faire parler un grand Roi avec plus de dignité que faisoit Rose, ni plus convenablement à chacun, ni sur chaque matière, que les lettres qu'il écrivoit ainsi, et

[1] T. IV, p. 419. — Voir aussi : V, 331 ; VI, 258 ; VII, 107 ; VIII, 272 ; X, 503.

que le Roi signoit toutes de sa main ; et pour le caractère il étoit si semblable à celui du Roi, qu'il ne s'y trouvoit pas la moindre différence..... Il étoit extrêmement secret, et le Roi s'y fioit entièrement. »

Le Roi dictait plus souvent qu'il n'écrivait : « Il s'étoit accoutumé à dicter et à faire écrire à M. de Barbezieux, sous lui, toutes les lettres importantes qui regardoient les affaires de la guerre [1]. »

Louis XIV apportait beaucoup d'équité dans le choix des officiers. Dangeau raconte un fait qui mérite d'être cité : « Le Roi travailla le soir [2] avec M. de Pontchartrain à son ordinaire, et fit une promotion pour les galères. Il y eut vingt charges données ; il n'y avoit qu'une galère vacante ; on en a fait capitaine Sérignan, frère de Sérignan, aide-major des Gardes du corps. Il étoit capitaine-lieutenant sur une des premières galères. M. de Pontchartrain, en nommant au Roi les officiers qui pouvoient remplir cette place, appuya fort pour le chevalier de Froulay, qui n'étoit pas le plus ancien, et le Roi lui dit : « Je vois bien la protection que vous donnez au chevalier de Froulay, qui la mérite ; mais il a des anciens qui sont honnêtes gens aussi ; ils n'ont point de protecteur, et il est juste que je leur en serve », et a choisi le plus ancien pour remplir cette place. »

Louis XIV avait dans son cabinet de fort belles cartes manuscrites ; on les trouve aujourd'hui aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise et à la Bibliothèque de Versailles. On remarque surtout une grande carte topographique du cours du Rhin [3], — une étude de fortification par Vauban, — les cols, ports et passages des Pyrénées, — le canal du Languedoc, — les conquêtes du Roi aux environs de la France, — les conquêtes du Roi en deçà et au-delà du Rhin en 1676, — la république des Grisons par Degraville (1708), — le Milanais (1692), — la côte de Gênes par Laseigne, — la Catalogne, — le royaume de France divisé en gouvernements de provinces (1698), — les pavillons usités dans la marine du monde connu,

[1] Dangeau, 1692, 28 janvier.
[2] 1699, 15 décembre.
[3] $3^{m},50$ sur $1^{m},50$. — Archives de Seine-et-Oise, A 1562.

— le tableau des régiments de milice bourgeoise de la province de Languedoc divisés par diocèses et mis sur pied en 1690, — un tableau historique et chronologique du Dauphiné, sur satin, — la généalogie des rois d'Espagne (1704), — les blasons des chevaliers du Saint-Esprit créés par Louis XIV.

A ces cartes et tableaux manuscrits il faut ajouter des cartes gravées sur les dessins de Sanson, De Fer, Nolin, Jaillot, des plans de villes, de forêts, de terres et seigneuries, etc.

Ce cabinet, pour l'homme sérieux, est à coup sûr la pièce la plus importante de tout le château. C'était le centre de la monarchie ; c'est là que se sont décidées presque toutes les grandes résolutions du règne jusqu'en 1715. C'est là qu'eut lieu la reconnaissance du duc d'Anjou comme roi d'Espagne [1].

La Cour était à Fontainebleau, quand, le 9 novembre 1700, Louis XIV apprit la mort du roi d'Espagne Charles II, arrivée le 1er novembre. Le Roi, après une longue discussion avec ses ministres, accepta le testament du feu roi et revint, le 15, à Versailles, gardant le secret le plus absolu sur le parti qu'il avait pris. Le lendemain 16, Louis XIV fit connaître sa résolution et déclara le duc d'Anjou roi d'Espagne. Nous emprunterons à Dangeau le récit de cet événement mémorable.

Le Roi, après son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, et puis il appela Mgr le duc d'Anjou, qui étoit dans les arrière-cabinets, et dit à l'ambassadeur : « Vous le pouvez saluer comme votre Roi. » L'ambassadeur se jeta à deux genoux et lui baisa la main à la manière d'Espagne ; il lui fit ensuite un assez long compliment en espagnol, et après qu'il eut fini, le Roi lui dit : « Il n'entend pas encore l'espagnol ; c'est à moi à répondre pour lui. » Les courtisans étoient à la porte du cabinet du Roi ; Sa Majesté commanda à l'huissier d'ouvrir les deux battants de la porte et de faire entrer tout le monde, et dit : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne ; la naissance l'appeloit à cette couronne ; toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment, ce que je leur ai accordé avec plaisir : c'étoit l'ordre du ciel. » Puis, en se retour-

[1] M. Soulié dit que la reconnaissance de Philippe V eut lieu dans le grand cabinet du Roi, c'est-à-dire dans la chambre actuelle de Louis XIV. Il nous paraît que Dangeau lui donne tort, car Dangeau dit, comme on va le voir, que la reconnaissance eut lieu dans le cabinet du Roi. Dangeau appelle toujours le grand cabinet le salon où le Roi s'habille. — La proclamation du duc d'Anjou comme roi a été gravée sur l'*Almanach* de 1701.

nant au roi d'Espagne, il lui dit : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir ; mais souvenez-vous que vous êtes né François pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Après cela il s'adressa à l'ambassadeur, et en lui montrant du doigt le Roi son maître, il lui dit : « S'il suit mes conseils, vous serez grand seigneur et bientôt ; il ne sauroit mieux faire présentement que de suivre vos avis. » Mgr le duc de Bourgogne et Mgr le duc de Berry embrassèrent le roi d'Espagne, et ils fondoient tous trois en larmes en s'embrassant.

Pendant ce temps-là le comte de Zinzendorf, envoyé de l'Empereur, attendoit l'audience qu'il avoit demandée au Roi pour lui donner part de la naissance de l'archiduc, et ne savoit rien de la scène qui se passoit. Le Roi fit rentrer le roi d'Espagne et l'ambassadeur dans ses arrière-cabinets, et puis fit entrer le comte de Zinzendorf, à qui il donna son audience, qu'il n'auroit pas demandée s'il eût prévu le contre-temps.

L'audience finie, le Roi se mit en marche pour aller à la chapelle ; il fit marcher le roi d'Espagne à côté de lui et à sa droite ; ils entendirent la messe à la tribune, et, comme le Roi vit que le roi d'Espagne n'avoit point de carreau, il se leva et lui voulut donner le sien. Le roi d'Espagne ne voulut pas le prendre, et le Roi ôta le sien ; ils n'en eurent ni l'un ni l'autre. A la messe, il eut la droite sur le Roi et de même en revenant, et l'aura toujours en public pendant qu'il sera ici ; mais quand ils seront en particulier, ils vivront sans cérémonie. En revenant de la messe et passant dans le grand appartement, le Roi dit au roi d'Espagne qu'il lui avoit fait préparer cet appartement et qu'il le lui alloit laisser pour donner le temps aux courtisans de lui venir faire leur cour.

Le roi d'Espagne partira d'ici le 1er de décembre ; Mgr le duc de Bourgogne et Mgr le duc de Berry iront le conduire jusqu'à la frontière d'Espagne. Les ducs de Beauvilliers et de Noailles les accompagneront, et le Roi permet à tous les jeunes courtisans qui les voudront suivre de faire le voyage ; quelques-uns même le suivront jusqu'à Madrid.

L'ambassadeur d'Espagne dit fort à propos que ce voyage devenoit aisé, et que présentement les Pyrénées étoient fondues [1].

[1] Le *Mercure Galant* (novembre 1700, p. 237) rapporte autrement cette scène historique. Au moment où Louis XIV ayant dit à l'ambassadeur d'Espagne : « Vous le pouvez saluer comme votre Roi », celui-ci se jeta aux pieds de Philippe V, et lui ayant baisé la main, il se releva, fit avancer son fils et les Espagnols de sa suite, et s'écria : « Quelle joie ! il n'y a plus de Pyrénées, elles sont abîmées, et nous ne sommes plus qu'un. » Evidemment Dangeau nous donne la version vraie, mais c'est le mot du *Mercure* qui a prévalu et qui a fini par être attribué à Louis XIV. On voit comme se forment les légendes.

Louis XIV avait bien fait, je crois, d'accepter le testament de Charles II, quoique certainement il dût en résulter la guerre avec l'Autriche. Il fallait dégager notre frontière des Pyrénées, afin de n'être pas sans cesse obligés de faire face de ce côté quand nous étions occupés à combattre sur le Rhin. Mais il fallait en même temps éviter avec le plus grand soin de donner des alliés à l'Autriche ; il fallait éviter à tout prix de fournir à Guillaume III le moindre prétexte de jeter les forces de l'Angleterre et celles de la Hollande contre nous dans la lutte qui allait commencer. Or, Jacques II étant mort sur ces entrefaites, en septembre 1701, Louis XIV reconnut le prince de Galles, fils de Jacques II, comme roi d'Angleterre, malgré les stipulations du traité de Ryswyck. Ce fut à Saint-Germain, le 13 septembre 1701, que cette incomparable maladresse fut accomplie, et, le 21 septembre, Louis XIV recevait solennellement, à Versailles, le nouveau roi, dans le cabinet. On sait les conséquences de cette faute, la guerre acharnée qui en résulta, la France mise à deux doigts de sa perte et sauvée enfin par la mort de l'empereur Joseph Ier et par la bataille de Denain.

Sous Louis XV, le cabinet des Perruques et le cabinet du Roi furent réunis et prirent le nom de *salle du Conseil*. La décoration actuelle date de cette époque et est fort belle.

### Les petits cabinets.

Les *petits cabinets* de Louis XIV, ou les *cabinets de derrière*, comme dit Saint-Simon, étaient placés autour du balcon de la cour des Cerfs. Louis XV y a fait de trop grands changements, pour que nous puissions en rétablir exactement la topographie. Les cabinets de derrière occupaient l'emplacement de la petite antichambre située entre la salle du Conseil et l'escalier de la Forge, — le fond de la chambre à coucher de Louis XV, entre le cabinet du Billard et la cour des Cerfs, — le cabinet des Chasses (128) et la salle à manger (129). C'est là que Louis XIV avait une salle de bains[1], ses chiens, et que se

[1] On trouve au cabinet des Estampes (*Topographie*, Versailles, t. IX)

tenaient les gens de service, garçons bleus et autres. Le cabinet des Chasses était alors un escalier ou degré dérobé, qui permettait d'arriver plus ou moins en secret dans la chambre du Roi ou dans son cabinet. Comme les personnes qui montaient chez le Roi par le degré dérobé ne passaient pas par la salle des Gardes et l'antichambre, c'est-à-dire *par les devants*, on disait qu'elles entraient *par les derrières*, c'est-à-dire par les cabinets situés derrière l'appartement du Roi : cabinet des Agates et cabinet du Billard.

### Chambre à coucher de Louis XIV (124).

La chambre à coucher de Louis XIV fut d'abord, et jusqu'en juillet 1701, un grand cabinet, que Dangeau appelle le *salon où le Roi s'habille* [1]. C'est là que furent célébrées les fiançailles du duc de Chartres, le 17 février 1692, et celles du duc du Maine, le 18 mars de la même année.

En juillet 1701, Louis XIV donna l'ordre à Mansart de faire de grands changements dans la partie de son appartement qui comprenait le salon où le Roi s'habille, la chambre à coucher et le salon des Bassan [2]. Le salon où le Roi s'habille devint la chambre à coucher telle qu'elle existe encore aujourd'hui. La chambre à coucher et le salon des Bassan furent réunis en une seule pièce, et formèrent la grande antichambre connue sous le nom de l'Œil-de-Bœuf. « Le Roi, dit Dangeau le 6 juillet 1701, fait accommoder l'appartement où il couche ; il en sera six semaines absent. » Pendant ce temps, Louis XIV logea dans son grand appartement [3], ou résida à Marly et à Fontainebleau.

A son retour du voyage de Fontainebleau, le 16 novembre 1701, le Roi trouva les nouvelles pièces « d'une magnificence, d'un agrément et d'une commodité non pareils [4] ».

parmi les papiers de Robert de Cotte, une aquarelle représentant la décoration en marbres de couleur du cabinet des bains de Louis XIV.

[1] IV, 27 et 46. — Le *Mercure* l'appelle le *grand salon du Roi*. C'était en effet le grand salon du château de Louis XIII.

[2] Voir les plans 5 et 14.

[3] DANGEAU, 16 juillet.

[4] DANGEAU, 1701, 16 novembre.

La chambre à coucher actuelle est, en effet, d'une grande magnificence. Elle n'a de peintures que dans l'attique au-dessus de la corniche, où l'on voit les quatre Evangélistes de Valentin[1] et les portraits d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse, cette dernière tenant le Grand-Dauphin sur ses genoux. Le milieu du plafond n'a pas de décoration. Vers 1813, on y avait placé un plafond de Paul Véronèse représentant Jupiter foudroyant les crimes, qui provenait du palais ducal de Venise. En 1859, cette peinture, altérée par l'humidité, a été transportée au Louvre, et le plafond de la chambre de Louis XIV rétabli dans son état primitif par M. Questel.

« Une grande arcade surbaissée, dit Félibien, sert du côté de l'occident, vis-à-vis des fenêtres, à augmenter la profondeur de cette chambre pour y placer plus commodément le lit du Roi. Deux figures de femmes assisses sur l'archivolte de l'arcade tiennent des trompettes en leur main pour représenter des Renommées. Tout le dedans du cintre de la même arcade est rempli d'un compartiment doré de cadres et de roses qui forment, sur un fond blanc, une espèce de mosaïque. C'est là qne l'on a représenté, dans l'étendue du même cintre, par des scultptures[2] toutes dorées, la France assise sur un amas d'armes, sous un riche pavillon. »

« Le reste du même enfoncement sous la corniche qui sépare le cintre. est tendu pour l'hiver de tapisserie, et le lit qu'on y a placé est neuf et d'un dessin aussi beau que magnifique. Il est de velours cramoisi couvert de broderie si tissue d'or, qu'à peine en peut-on reconnoître le fond. On voit encore dans cette chambre quatre portières de tapisserie neuve à fond d'or, où des ornemens ingénieusement travaillés et des figures au naturel représentent les quatre

[1] Les quatre Evangélistes, achetés en 1670 pour le cabinet des Raretés, furent payés 7200 livres (*Comptes des Bâtiments de 1670*).

[2] Ces sculptures sont de Coustou et de Lespingola (*Comptes des Bâtiments* des années 1701 et 1702). Les Comptes des Bâtiments nous donnent encore les noms des quatre sculpteurs à qui sont dus les enfants sculptés en ronde-bosse au-dessus des glaces : Julien, Armand, Guyot et Nourisson, à qui l'on paya 400 livres.

saisons[1]. » Une très-belle aquarelle du cabinet des Estampes[2] nous montre ce lit magnifique[3].

A droite et à gauche du lit, il y avait deux tableaux : l'un, du Dominiquin, représentant David chantant les louanges du Seigneur ; l'autre, de Raphaël, représentant saint Jean à Pathmos. Une balustrade placée en avant du lit le séparait du reste de la chambre.

On a coutume de faire le lit du Roi pendant que Sa Majesté est à la messe. En le faisant, il y a de chaque côté un valet de chambre, et au pied un tapissier. Un valet de chambre demeure assis dans la balustrade pour garder le lit, et aux heures des repas un de ses camarades a soin de le relever. Ce valet de chambre doit avoir soin du lit et empêcher, dans l'étendue de la balustrade, que personne n'en approche.... Un des valets de chambre qui est de jour doit garder le lit du Roi toute la journée, se tenant au dedans des balustrades.... Les huissiers ont l'œil à ce que personne ne se couvre, ne se peigne, et ne s'asseye dans la chambre, sur les sièges, sur une table ou sur le balustre de l'alcôve.... Quand le Roi quitte pour peu de jours le château de Versailles, un valet de chambre y reste pour garder le lit, et couche au pied du lit de Sa Majesté[4].

Quand les dames, et même les princesses du sang, passaient dans la chambre du Roi, elles faisaient une grande révérence au lit de Sa Majesté, de même qu'on en faisait une devant la nef du Roi.

Toute la chambre était décorée de boiseries sculptées et dorées sur fond blanc, exécutées par Pierre Taupin, Jules Dugoulon, André Goupil, etc.[5] ; elles existent encore. Les meubles, la cheminée, les glaces étaient dignes de la chambre, où figuraient encore sept tableaux : le portrait du marquis d'Aytonne, par Van Dyck ; les Pharisiens montrant à

[1] « Le lit du Roi est de velours cramoisi, d'une broderie d'or également belle et riche, quelquefois de damas ou drap d'or suivant la saison. » (*Les Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly, etc.*, par L. M. R., Amsterdam, 1718, 2 vol. in-12).

[2] Topographie de Versailles, T. IX, Papiers de Robert de Cotte.

[3] Une gravure de Cochin fils, *la mort de Louis XIV* (reproduite dans *la mort de Louis XIV*, journal des Anthoine, publié par M. Drumont, Paris, Quantin, 1880, in-12), donne une vue du lit et d'une partie de la chambre du Roi.

[4] *Etat de la France* de 1708.

[5] Piganiol.

J.-C. la pièce d'argent qu'on donnait pour le tribut, par le Valentin ; une Bohémienne, par le même ; Agar dans le désert, par Lanfranc ; le mariage de sainte Catherine avec J.-C., par Alexandre Véronèse ; la Madeleine du Dominiquin, un saint Jean-Baptiste, par le Caravage.

C'est dans cette chambre qu'avaient lieu, chaque jour, les cérémonies du lever et du coucher du Roi, que le Roi donnait audience aux ambassadeurs et au nonce, qu'il recevait le serment des grands officiers de sa Maison, et qu'il dînait au petit couvert.

Louis XIV y mourut le 1er septembre 1715, à huit heures et un quart du matin. Dangeau a raconté en détail cette belle mort, vraiment digne d'un grand Roi, tel que le fut Louis XIV. « Je sors, dit-il, en commençant son *Mémoire sur ce qui s'est passé dans la chambre du Roi pendant sa maladie*, je sors du plus grand, du plus touchant et du plus héroïque spectacle que les hommes puissent jamais voir. » Malade depuis le 10 août, Louis XIV lutta avec énergie contre le mal qui le minait, la gangrène sénile, jusqu'au 24, qu'il fut obligé de garder le lit. Dès le 10 août, son corps avait maigri à ce point, qu'à le voir nu, il semblait qu'on en avait fait fondre les chairs. Je passe les premières pages du mémoire de Dangeau pour arriver au lundi 26 août.

Sur les dix heures on a pansé la jambe du Roi, dans laquelle on lui a donné plusieurs coups de lancette et fait des incisions jusqu'à l'os ; et comme on a trouvé que la gangrène gagnoit jusque-là, il n'y a plus eu lieu de douter, même à ceux qui auroient le plus voulu se flatter, qu'elle vient du dedans et qu'on ne peut y apporter aucun remède. Mme de Maintenon étoit seule dans la chambre et à genoux au pied du lit pendant qu'on pansoit Sa Majesté, qui l'a priée d'en sortir et de n'y plus revenir, parce que sa présence l'attendrissoit trop. Elle n'a pas laissé d'y revenir après la messe ; mais après ce pansement le Roi lui a dit que, puisqu'il n'y avoit plus de remède, il demandoit au moins qu'on le laissât mourir en repos[1].

A midi, Sa Majesté a fait entrer le petit Dauphin dans sa chambre, et après l'avoir embrassé il lui a dit : « Mignon, vous allez

[1] Voilà l'explication du départ de madame de Maintenon avant la mort du Roi. C'est pour lui obéir qu'elle le quitta, comme on le verra plus loin, le 30 août, à cinq heures du soir, alors qu'il avait perdu toute connaissance.

être un grand roi, mais tout votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples. Il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre : c'est la ruine des peuples. Ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela ; j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l'ai soutenue par vanité. Ne m'imitez pas, mais soyez un prince pacifique, et que votre principale application soit de soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que M^me^ la duchesse de Ventadour vous donne, obéissez-lui, et suivez aussi, pour bien servir Dieu les conseils du P. Le Tellier, que je vous donne pour confesseur.

Pour vous, Madame, dit-il à M^me^ de Ventadour, j'ai bien des remercîments à vous faire du soin avec lequel vous élevez cet enfant et de la tendre amitié que vous avez pour lui ; je vous prie de la lui continuer, et je l'exhorte à vous donner toutes les marques possibles de sa reconnoissance. » Après quoi, il a encore embrassé le Dauphin par deux fois, et en fondant en larmes il lui a donné sa bénédiction. Le petit prince mené par la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, en est sorti en pleurant, et ce tendre spectacle nous a tiré des larmes à tous.

Un moment après, le Roi a envoyé querir le duc du Maine et le comte de Toulouse, et leur a parlé la porte fermée. Il a fait la même chose avec le duc d'Orléans, qu'on a été querir dans son appartement, où il étoit retourné ; et dans le moment que ce prince sortoit de la chambre, Sa Majesté l'a rappelé jusqu'à deux fois.

A midi et demi, le Roi a entendu la messe dans sa chambre avec la même attention qu'il a accoutumé de l'entendre le jour qu'il a pris médecine, les yeux toujours ouverts, en priant Dieu avec une ferveur surprenante. Dans l'instant qu'elle alloit commencer, Sa Majesté a appelé le marquis de Torcy, ministre d'Etat des affaires étrangères, et lui a dit un mot. La messe finie, il a fait approcher de lui le cardinal de Rohan et le cardinal de Bissy, auxquels il a parlé pendant une minute, et en finissant de leur parler il a adressé la parole à haute voix à tout ce que nous étions de ses officiers dans la ruelle et auprès de son balustre. Nous avons tous approché de son lit, et il nous a dit : « Messieurs, je suis content de vos services ; vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait ; les derniers temps ne l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret. Servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi ; c'est un enfant de cinq ans, qui peut essuyer bien des traverses, car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé pendant mon jeune âge. Je m'en vais, mais l'Etat demeurera toujours ; soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Soyez tous unis et d'accord ; c'est l'union et la force d'un Etat ; et suivez les ordres que mon

neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume ; j'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous ferez votre devoir, et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

A ces dernières paroles, nous sommes tous fondus en larmes, et rien ne peut exprimer les sanglots, l'affliction et le désespoir de tout ce que nous étions. Sa voix n'étoit point entrecoupée, et seulement beaucoup plus foible qu'à l'ordinaire.

Après la messe, le Roi a encore envoyé querir le duc d'Orléans, qui a dit à ceux qui se sont trouvés auprès de lui au sortir de la chambre, du nombre desquels j'étois, que c'étoit pour lui recommander M[me] de Maintenon[1] ; et dans l'instant Sa Majesté a fait entrer dans sa chambre Madame et toutes les princesses, qui ont été suivies de leurs dames d'honneur. Elles n'y ont été qu'un moment, et je ne comprends pas comme le Roi a pu résister à leurs lamentations et aux cris qu'elles ont toutes faits.

Il faut avoir vu les derniers moments de ce grand Roi pour croire la fermeté chrétienne et héroïque avec laquelle il a soutenu les approches d'une mort qu'il savoit prochaine et inévitable. Il n'y a eu aucun moment, depuis hier au soir huit heures, où il n'ait fait quelque action illustre, pieuse et héroïque, non point comme ces anciens Romains qui ont affecté de braver la mort, mais avec une manière naturelle et simple comme les actions qu'il avoit le plus accoutumé de faire, ne parlant à chacun que des choses dont il convenoit de lui parler, et avec une éloquence juste et précise qu'il a eue toute sa vie et qui semble s'être encore augmentée dans ses derniers momens. Enfin, quelque grand qu'il ait été dans le cours

[1] Voici ce que dit à ce sujet un *Mémoire sur madame de Maintenon*, manuscrit cité par M. Th. Lavallée dans son *Histoire de la Maison Royale de Saint-Cyr*. « Le Roi m'a dit trois fois adieu, racontait madame de Maintenon aux dames de Saint-Cyr : la première en me disant qu'il n'avoit de regret que celui de me quitter, mais que nous nous reverrions bientôt ; je le priai de ne plus penser qu'à Dieu. La seconde, il me demanda pardon de n'avoir pas assez bien vécu avec moi ; qu'il ne m'avoit pas rendue heureuse, mais qu'il m'avoit toujours aimée et estimée également. Il pleuroit, et me demanda s'il n'y avoit personne ; je lui dis que non : il dit : « Quand on entendroit que je m'attendris avec vous, personne n'en seroit surpris. » Je m'en allai pour ne pas lui faire de mal. A la troisième il me dit : « Qu'allez-vous devenir ? car vous n'avez rien. » Je lui répondis : « Je suis un rien ; ne vous occupez que de Dieu » ; et je le quittai. Quand j'eus fait deux pas, je pensai que dans l'incertitude du traitement que me feroient les princes, je devois demander qu'il demandât à M. le duc d'Orléans d'avoir de la considération pour moi. Il le fit de la manière dont le prince le publia sur-le-champ : « Mon neveu, je vous recommande madame de Maintenon ; vous savez la considération et l'estime que j'ai eues pour elle ; elle ne m'a donné que de bons conseils, j'aurois bien fait de les suivre. Elle m'a été utile en tout, mais surtout pour mon salut. Faites tout ce qu'elle vous demandera pour elle, pour ses parents, pour ses amis, pour ses alliés : elle n'en abusera pas ; qu'elle s'adresse directement à vous pour tout ce qu'elle voudra. »

glorieux d'un règne de soixante-douze ans, il s'est encore fait voir plus grand dans sa mort. Son bon esprit et sa fermeté ne l'ont pas abandonné un moment, et en parlant avec douceur et bonté à tous ceux à qui il a bien voulu parler, il a conservé toute sa grandeur et sa majesté jusqu'au dernier soupir. Je défie les prédicateurs les plus pathétiques de trouver, dans les exagérations de l'éloquence, rien de plus touchant que tout ce qu'il a fait depuis hier au soir, ni d'expressions qui puissent mettre dans tout leur jour les marques qu'il a données d'un véritable chrétien, d'un véritable héros et d'un héros Roi.

Sur les deux heures, M^me de Maintenon étant seule dans la chambre du Roi, Sa Majesté a fait venir M. le chancelier, et lui a fait ouvrir des cassettes dont il a fait brûler par le chancelier partie des papiers et lui a donné ses ordres sur les autres, avec la même présence et la même tranquillité d'esprit qu'il avoit accoutumé de les lui donner dans ses conseils. Ce travail dura environ deux heures. Il a fait encore venir sur les six heures M. le chancelier, M^me de Maintenon présente, et a travaillé environ une demi-heure avec lui. Le reste de la journée M^me de Maintenon y a été seule, et le P. le Tellier, son confesseur, a eu de temps en temps des conférences de piété avec lui, comme il les a eues ce matin et le dimanche, n'ayant pas été depuis sa confession une heure sans parler de piété à son confesseur ou à M^me de Maintenon.

A dix heures du soir, on a pansé la jambe de Sa Majesté, et on a trouvé non-seulement que la gangrène n'a fait aucun progrès depuis ce matin, mais qu'en tout la jambe est mieux ; et comme les forces de Sa Majesté sont un peu revenues pendant l'après-dînée, cela donne une lueur d'espérance à ceux qui aiment à se flatter ; mais ceux qui n'écoutent que la raison n'en ont guère.

*Le mardi au soir*, 27^e. — L'état du Roi a été toute la journée presque semblable à celui d'hier, Sa Majesté s'affoiblissant de plus en plus et ayant même eu, quelques momens, des convulsions et quelque légère absence d'esprit ; mais la gangrène n'a fait aucun progrès ; et quand on l'a pansé ce soir à dix heures, elle étoit encore comme hier au-dessous de la marque que l'habitude qu'il a eue de porter toujours une jarretière a faite autour de sa jambe.

Pendant la nuit et le jour il a fait entrer à vingt reprises le P. Le Tellier dans sa chambre pour lui parler de Dieu (M^me de Maintenon y a presque toujours été), et y a fait quelquefois entrer M. le chancelier. Les premiers gentilshommes de la Chambre n'y sont entrés, comme hier, que dans les temps qu'il a pris des bouillons. Il a entendu la messe à midi ; mais il a ordonné qu'il n'y eût que le premier aumônier et deux aumôniers de quartier qui entrassent dans sa chambre.

L'après-dînée il a fait appeler sur le soir, par le P. le Tellier, le comte de Pontchartrain, secrétaire d'Etat de sa Maison et de Paris,

qui étoit dans le cabinet, et lui a dit : « Aussitôt que je serai mort, vous expédierez un brevet pour faire porter mon cœur à la maison professe des Jésuites et l'y faire placer de la même manière que celui du feu roi mon père. Je ne veux pas qu'on y fasse plus de dépense. » Il lui donna cet ordre avec la même tranquillité qu'il ordonnoit, en santé, une fontaine pour Versailles ou pour Marly.

Il avoit ordonné dès avant-hier qu'on menât le Dauphin à Vincennes aussitôt qu'il seroit expiré, et il s'est souvenu aujourd'hui que le grand maréchal des logis n'avoit jamais fait le logement dans ce château, où il y a plus de cinquante ans que la Cour n'a logé, et a ordonné qu'on allât prendre un plan qu'il avoit de ce château dans un endroit qu'il a indiqué, et qu'on le portât au grand maréchal des logis pour lui faciliter le logement qu'il doit faire.

Il a dit le soir à M^me^ de Maintenon : « J'ai toujours ouï dire qu'il est difficile de mourir ; pour moi, qui suis sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, je ne trouve pas que cela soit difficile. » Il n'y a certainement point d'exemple qu'aucun homme ait envisagé la mort pendant un long temps avec un sang-froid et une fermeté semblables.

*Mercredi 28^e^, au soir.* — La nuit du Roi a été semblable aux précédentes ; mais comme sur les sept heures du matin il a envoyé querir le P. le Tellier, qui ne faisoit que sortir du cabinet où il avoit couché, on a cru qu'il étoit à l'extrémité, et cela a fait un si grand mouvement dans le château, que tout le monde crut qu'il expiroit. Il a dans ce moment aperçu dans ses miroirs deux de ses garçons de la chambre qui pleuroient au pied de son lit ; il leur a dit : « Pourquoi pleurez-vous? Est-ce que vous m'avez cru immortel? Pour moi, je ne l'ai jamais cru être, et vous avez dû vous préparer depuis longtemps à me perdre dans l'âge où je suis. »

Sur les onze heures, il s'est présenté un Provençal, appelé Brun, inconnu de tout le monde, qui, venant de Marseille à Paris et ayant ouï dire sur le chemin l'état où est le Roi, a pris la poste et a apporté un élixir qu'il prétend être infaillible pour la gangrène, même qui tient du dedans. On l'a fait parler aux médecins, et après qu'il leur a dit de quoi sa drogue est composée, on en a fait prendre, à midi, dix gouttes au Roi dans trois cuillerées de vin d'Alicante. Sa Majesté, en prenant ce breuvage, qui sent fort mauvais, a dit : « Je ne le prends ni dans l'espérance ni avec désir de guérir, mais je sais qu'en l'état où je suis je dois obéir aux médecins. » Cette drogue est un élixir fait avec le corps d'un animal, de la même manière à peu près qu'on fait les gouttes d'Angleterre avec les crânes d'hommes. Brun en a pris avant qu'on en ait donné au Roi, qui, une heure après, s'est senti un peu plus fort, effet des remèdes fort spiritueux ; mais peu de temps après Sa Majesté est retombée dans la foiblesse, et on a trouvé son pouls plus mauvais, ce qui a fait que sur les quatre heures il y a eu une si grande dis-

pute entre les médecins et les courtisans pour savoir si on continueroit ou non à donner ce remède, que M. le duc d'Orléans a été appelé pour en décider. Il a fait entrer cette espèce de charlatan dans la chambre du Roi et lui a fait tâter son pouls ; après quoi, il a été résolu que puisqu'il n'y avoit plus d'espérance de sauver le Roi, on donneroit encore cet élixir pour le soutenir quelques heures de plus. Il en a pris à huit heures du soir, et sa jambe a été pansée à dix, à l'ordinaire. On a trouvé, comme hier au soir, que la gangrène n'a fait aucun progrès, mais le pouls a été tout le jour très-mauvais, l'assoupissement assez continuel, et la tête par intervalles embarrassée ; en sorte que de la journée il n'a presque parlé qu'à son confesseur. M^me^ de Maintenon n'est venue dans sa chambre que l'après-dînée, même assez tard, et l'ayant trouvé fort assoupi, elle en est sortie sans lui parler et est allée sur les sept heures du soir coucher à Saint-Cyr pour y faire ses dévotions demain matin, et revenir si la vie du roi se soutient [1].

*Jeudi 29^e^, à minuit.* — On a continué, la nuit dernière et tout aujourd'hui, à donner au Roi, de huit heures en huit heures, le remède de Brun, et on l'a même fait entrer dans la chambre du Roi, comme les autres médecins, toutes les fois que Sa Majesté l'a pris. Il a paru ce matin que cet élixir spiritueux ranimoit le Roi et lui donnoit plus de force qu'il n'en avoit eu la veille ; et comme la plupart des gens sont extrêmes en tout, et surtout les dames, elles vouloient que Brun fût une espèce d'ange envoyé du ciel pour guérir le Roi, et qu'on jetât tous les médecins de la Cour et de la ville dans la rivière. Enfin, il passoit pour si constant que le Roi alloit guérir, que ceux qui avec plus de raison disoient que le pouls du Roi étant toujours détestable, il ne falloit regarder l'effet de l'élixir que comme un peu d'huile qu'on remet dans une lampe qui s'éteint, et qui s'éteindra entièrement dans peu de momens, il sembloit que ceux qui parloient ainsi ne souhaitoient pas la guérison du Roi, parce qu'ils parloient plus sagement que ceux qui s'abandonnoient à une espérance frivole.

Le Roi a ce matin entendu la messe, qu'il n'avoit pu entendre hier, et Sa Majesté a mangé, entre six et sept heures du soir, deux biscuits dans du vin avec beaucoup d'appétit ; elle a encore pris à huit heures du soir de l'élixir de Brun. Il a paru quand elle l'a pris que la tête commençoit à être fort embarrassée, et Sa Majesté a dit elle-même qu'elle n'en pouvoit plus. Enfin, sur les dix heures et

[1] Ces derniers mots réfutent formellement l'assertion de Saint-Simon, qui prétend que le Roi fut obligé le lendemain d'envoyer chercher M^me^ de Maintenon à Saint-Cyr, et qu'elle n'en revint que le 29 au soir. On va voir que le 29 M^me^ de Maintenon fut presque tout le jour avec le P. Le Tellier dans la chambre du Roi. Si dès le 28 août M^me^ de Maintenon avait eu l'intention de quitter le Roi pour ne plus revenir, elle aurait dès ce jour-là abandonné à ses domestiques, comme elle le fit le 30, ses meubles et son équipage.

demie du soir on a levé l'appareil de la jambe pour la panser, et on a trouvé malheureusement que la gangrène est dans tout le pied, qu'elle a gagné le genou et que la cuisse est enflée. Le Roi lui-même, quoique sa connoissance ne soit presque plus que machinale, a dit qu'il s'anéantissoit. M^me de Maintenon et son confesseur ont été presque tout le jour dans sa chambre, et il a encore, cette après-dînée, fait des actes de piété avec la résignation d'un vrai saint aux volontés de Dieu.

*Vendredi, à minuit, 30 août.* — Le Roi a été toute la journée dans un assoupissement presque continuel et n'ayant quasi plus que la connoissance animale. Son confesseur, qui ne l'a point quitté, n'en a pu rien tirer de toute l'après-dînée. On a levé ce soir l'appareil, à l'heure ordinaire ; on a trouvé la jambe aussi pourrie que s'il y avoit six mois qu'il fût mort, et l'enflure de la gangrène au genou et dans toute la cuisse. Cependant ce prince est né avec une constitution si bonne et un tempérament si fort, qu'il combat encore contre la mort. Il prend de la gelée et boit de temps en temps de l'eau pure, car il repousse la boisson dès qu'il y sent du vin. Il dit en buvant quelques paroles, mais tout cela machinalement et sans connoissance distincte. M^me de Maintenon s'en est allée à cinq heures à Saint-Cyr pour n'en revenir jamais, et avant de partir elle a distribué dans son domestique le peu de meubles qu'elle avoit et son équipage. Elle a dit adieu à ses nièces pour ne les revoir jamais, car elle a déclaré qu'elle ne veut que qui que ce soit au monde l'aille voir à Saint-Cyr.

*Samedi au soir, 31 août.* — Le Roi a été sans connoissance toute la journée, les moments lucides ayant été fort courts, et plutôt une connoissance machinale que de raison. Dans le peu de chose qu'il a dit il a paru qu'il s'impatiente de ne pas voir la fin d'une si longue agonie. La gangrène a continué à faire du progrès, et cependant la mort ne sauroit venir à bout d'achever de le détruire, tant la force de sa constitution étoit prodigieuse....

*Dimanche, 1^er septembre 1715.* — Le Roi est mort ce matin, à huit heures un quart et demi, et il a rendu l'âme sans aucun effort, comme une chandelle qui s'éteint [1]. La nuit s'étoit passée sans aucune connoissance. Aussitôt qu'il a expiré, le duc d'Orléans est allé avec tous les princes du sang saluer le jeune roi, et dès que cet enfant a entendu le traiter de Sire et de Majesté, il a fondu en larmes et en sanglots, sans qu'on lui eût dit que le Roi fût mort.

Dangeau vient de nous dire comment le Roi est mort ; avec

[1] Saint-Simon fait remarquer avec raison, qu'à la nouvelle de cette mort, « nulle Cour étrangère n'exulta ; tous se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire. L'Empereur en prit le deuil comme d'un père ; et quoique il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du Roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendu à Vienne, et observé exactement. »

Saint-Simon nous allons apprendre quel était son caractère : beau portrait, très-ressemblant, fait par un grand artiste après la mort.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brèveté de ses paroles ajoutoit beaucoup. S'il les adressoit à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardoit; c'étoit une distinction dont on s'entretenoit, et qui rendoit toujours une sorte de considération. Il en étoit de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnoit dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne ; et s'il avoit à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passoient le *je verrai* [1], et dans ses manières. Ces étages divers se marquoient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partoit ou qu'on arrivoit. Il étoit admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly. Aux dames, il ôtoit son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin ; aux gens titrés, à demi, et le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étoient, il se contentoit de mettre la main au chapeau. Il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordoit des dames, il ne se couvroit qu'après les avoir quittées. Tout cela n'étoit que dehors, car dans la maison il n'étoit jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avoient une grâce et une majesté incompa-

[1] « A propos de ce *je verrai*, il faut que je vous raconte ce que fit un Gascon il y a quelques mois. C'était un officier réformé, qui, dans la dernière guerre, avait bien fait son devoir et de plus avait perdu un bras. Il vint prier le roi de lui accorder une pension. A son ordinaire, le Roi lui répondit : *je verrai*. L'officier lui dit : « Mais, Sire, si j'avais dit à mon général *je verrai* lorsqu'il m'a envoyé à l'occasion où j'ai perdu mon bras, je l'aurais encore, et ne vous demanderais rien. » Cela a tellement touché le Roi, qu'incontinent il lui a accordé une pension. (*Lettre de la Palatine* du 18 mars 1698, édition Jaeglé.)

rables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivoit, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le fatiguoit, quoique il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitoient d'entrer à son souper quand il étoit commencé. C'étoit encore avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisoit que marquer, à Monseigneur de même, et à Messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, c'étoit toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnoit pour toute sa journée; une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvoit aller dehors, qu'il passât chez M^me^ de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avoit donné l'ordre, ce qui ne lui arrivoit guère, et que le capitaine des Gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquoit point de lui dire après que c'étoit sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des Gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne manquoit jamais, étoit-il servi avec la dernière exactitude, et elle étoit d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitoit bien ses valets, surtout les inférieurs. C'étoit parmi eux qu'il se sentoit le plus à son aise, et qu'il se communiquoit le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étoient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices; aussi faisoient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisoient leur cour, et ployoient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageoient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usoient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la Chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très-subalternes approchoient nécessairement plus ou moins du Roi. L'insolence aussi étoit grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il falloit savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Rien n'étoit pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvoit avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avoit puisée à la cour de la Reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avoit accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni d'hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble,

grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnoit une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé ; et il falloit commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne vouloit s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étoient toujours courtes, justes, pleines, et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence, en quelque lieu qu'il fût, imposoit un silence, et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimoit fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume. Il étoit encore admirable à cheval à son âge. Il aimoit à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui étoit mérite ou démérite. Il disoit que de ces choses qui n'étoient point nécessaires, il ne s'en falloit pas mêler si on ne les faisoit pas bien. Il aimoit fort à tirer, et il n'y avoit point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il vouloit des chiennes couchantes excellentes ; il en avoit toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connoître. Il aimoit fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la Reine. Il étoit seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisoit. Ses postillons étoient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeoit.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa Cour. C'étoit lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtimens, en jeu. C'étoient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond étoit qu'il tendoit et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister.

Louis XV, en ramenant la Cour à Versailles, en 1722, coucha dans la chambre de Louis XIV jusqu'en 1738, époque à laquelle il établit sa chambre à coucher dans l'ancien cabinet du Billard. La chambre à coucher de Louis XIV resta dès lors inhabitée, et ne fut plus qu'une pièce de parade, somptueusement meublée [1].

[1] DULAURE (*Nouvelle description des environs de Paris*, 1786, in-12, 2e par-

« Dans la matinée du 6 octobre 1789, après que la Garde nationale de Paris eut chassé du palais la populace qui l'avait envahie, une quantité considérable d'hommes et de femmes, armés de piques et de bâtons, vint se mêler à la Garde nationale qui se tenait dans la cour de Marbre sous le balcon de la chambre du Roi. Des cris menaçants partaient de cette foule. Le Roi parut au balcon et demanda grâce pour ses gardes qu'on poursuivait encore dans les cours et dans la ville. Le peuple crie : « Grâce aux gardes du corps » et demande à les voir. Ceux qui étaient dans l'Œil-de-Bœuf viennent se mettre au balcon et aux fenêtres, jettent leurs chapeaux et leurs bandoulières, et se coiffent du bonnet des grenadiers de la Garde nationale. Pendant ce temps, la reine Marie-Antoinette se tenait près d'une fenêtre des petits appartements, sur le côté de la cour, et les femmes du peuple qui l'apercevaient vomissaient contre elle les injures et les menaces les plus effroyables. « La Reine, dit un témoin oculaire, debout dans l'encoignure d'une fenêtre, avait à sa droite Madame Élisabeth, à sa gauche et tout contre elle, Madame, fille du Roi, et devant elle, debout sur une chaise, Mgr le Dauphin, qui, tout en badinant avec les cheveux de sa sœur, disait : « Maman, j'ai faim. » A quoi la Reine lui répondit, les larmes aux yeux, qu'il fallait prendre patience et attendre que le tumulte fût passé. Monsieur, Madame et Mesdames, tantes du Roi, étaient dans la même pièce. Dans ce moment, quelqu'un vint dire à la Reine que le peuple la demandait au balcon toute seule ; elle parut hésiter si elle s'y rendrait. Mais M. de la Fayette étant arrivé et lui ayant dit que cette démarche était nécessaire pour calmer la multitude, elle dit : « En ce cas, dussé-je aller au supplice, je n'hésite plus, j'y vais. » Elle prit ses enfants par la main et s'y rendit [1]. » La Fayette s'avança le premier sur le balcon et harangua le peuple, puis la Reine parut tenant le Dauphin par la main et sa fille de l'autre. Le Roi, les ministres vinrent ensuite, et alors les cris : *le Roi à Paris, le Roi à Paris !* s'éle-

tie, p. 275) nous apprend que sous Louis XVI on admirait dans la chambre de Louis XIV deux chandeliers d'or de Germain placés sur une table.

[1] Déposition du marquis de Digoine du Palais, dans la *Procédure criminelle instruite au Châtelet de Paris*, 1re partie, p. 264.

vèrent avec tant de force que Louis XVI dut promettre qu'il partirait à midi pour Paris. Une heure après, le Roi quittait pour toujours le palais de Versailles [1]. »

L'ancienne décoration de la chambre de Louis XIV et le balustre en bois doré ont été conservés, mais l'ameublement actuel est tout entier de l'époque de Louis-Philippe. Le lit et les fauteuils ont été faits avec des fragments de tapisseries provenant de l'ancienne chambre de parade ou salon d'Apollon. Un buste de la duchesse de Bourgogne, par Coyzevox, et un médaillon en cire, d'Antoine Benoist, représentant Louis XIV et exécuté en 1706, sont les œuvres d'art les plus intéressantes exposées dans cette pièce.

### **L'antichambre du Roi** ou **l'Œil-de-Bœuf** (123).

L'Œil-de-Bœuf n'a pris ce nom que sous Louis XV [2]. Au temps de Louis XIV on l'appelait l'*antichambre du Roi* et quelquefois le *salon des Nobles.*

L'Œil-de-Bœuf ne date que de 1701. Avant, il formait deux pièces : la chambre à coucher de Louis XIII, devenue la première chambre à coucher de Louis XIV, dans la partie adjacente à la chambre à coucher actuelle de Louis XIV, et le salon des Bassan, ainsi appelé à cause de plusieurs tableaux de ce maître qui étaient au-dessus des portes et des lambris [3].

En 1701, ces deux pièces furent réunies en une seule, qui devint l'antichambre de la nouvelle chambre à coucher de Louis XIV. Trois portes s'ouvrent sur la galerie des Glaces, et établissent une communication facile entre la chambre du Roi et, par la galerie, avec le reste du château.

La décoration de ce grand salon est très-belle. On doit parler surtout de la frise qui entoure la naissance de la voûte et qui représente, en bas-reliefs de stuc doré, des enfants

[1] Soulié, *Notice du musée de Versailles*, 2e partie, p. 200.

[2] Il lui vient de la fenêtre ovale qu'on pratiqua, en 1701, dans le haut de la partie méridionale du salon, qu'on avait beaucoup exhaussé à cette époque.

[3] Félibien.

courant après des oiseaux, domptant des bêtes farouches, sautant, dansant, maniant des armes, ou portés en triomphe. Cette frise, œuvre de Flamen, Van Clève, Hurtrelle, Poultier, Poirier et Hardy[1], est d'une légéreté, d'une élégance et d'un fini remarquables.

La pièce est ornée de glaces ou de boiseries sculptées-dorées, exécutées par Pierre Taupin, Jules Dugoulon, André Le Goupil et Marin Billan[2], et d'un goût excellent. Les sculptures en plâtre (stuc) de la corniche sont de Lespingola, qui a fait aussi les stucs de la corniche de la chambre à coucher[3]. Les bronzes dorés ou cuivres ciselés-dorés sont l'œuvre de Julien Lochon, qui a fait aussi ceux de l'Œil-de-Bœuf[4], et les dorures ont été exécutées par Desauziers et Tristan[5]. Les portes s'ouvrant sur la galerie, une fausse braie et les trumeaux sont ornés de glaces. La cheminée supporte aussi une grande glace en trois morceaux.

On voit aujourd'hui, dans l'Œil-de-Bœuf, une très-belle table du temps de Louis XIV, en bois sculpté-doré, avec dessus en granite, un tableau de Nocret, représentant la famille de Louis XIV[6], et un portrait équestre de Louis XIV, qui était placé autrefois dans le salon de l'Abondance.

C'est dans cette première chambre de Louis XIV que Molière exerça ses fonctions de valet de chambre tapissier du Roi, et comme tel faisait le lit de Louis XIV. Le père de Molière, Jean Poquelin, était l'un des valets de chambre tapissiers de Louis XIII. En 1637, il obtint la survivance de sa charge pour son fils aîné, Molière, qui accompagna, en 1642, Louis XIII dans le fameux voyage de Narbonne. Mais, l'année suivante, Molière vendit à son père, moyennant une légère

[1] *Comptes des Bâtiments*, 1701, 1702.

[2] *Idem.* A ces sculpteurs il faut peut-être ajouter Robert Lalande, qui a beaucoup travaillé aux appartements de Versailles pendant les années 1701 et 1702. Les Comptes des Bâtiments de cette époque n'ont déjà plus la précision qu'ils avaient au temps de Colbert. Les désignations sont presque toujours générales et ainsi formulées : « pour travaux faits au château, ou pour travaux faits dans les appartements ».

[3] Comptes des Bâtiments, 1701, 1702.

[4] Comptes de 1702.

[5] Comptes de 1701 et 1702.

[6] Ce tableau avait été fait, en 1670, pour le château de Saint-Cloud.

somme d'argent, les droits qu'il avait à la charge paternelle, pour se faire comédien et entrer dans la troupe de l'*Illustre Théâtre*, dont faisait partie Madeleine Béjart, qu'il aimait avec passion. Molière courut la province et ne revint à Paris qu'à la fin de 1658. Il devint bientôt le protégé de Monsieur, frère du Roi, d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. Jean Poquelin, le jeune, qui avait remplacé Molière, son frère, dans l'exercice de la charge de tapissier du Roi, étant mort le 6 avril 1660, Molière s'empressa de reprendre sa charge, qui devenait précieuse pour lui en le rapprochant de la personne du maitre[1].

C'est aussi dans cette première chambre à coucher de Louis XIV que le Roi fut opéré de la fistule, le 18 novembre 1686.

Sur les sept heures du matin, le Roi se fit faire la grande opération pour rendre sa guérison plus sûre, et las de porter un mal qui l'incommodoit mais où il n'y avoit pourtant aucun danger. Cette résolution a surpris tout le monde. Elle avoit été prise, il y a six semaines, et personne ne le savoit que M. de Louvois, M^me^ de Maintenon, le P. de la Chaise, le premier médecin Fagon et Félix ; le Roi en avoit dit quelque chose à Fontainebleau à M. de la Rochefoucault. Il a souffert toute l'opération avec une patience admirable ; on lui a donné deux coups de bistouri et huit coups de ciseaux sans qu'il lui soit échappé le moindre mot. Félix avoit fait faire un instrument d'une manière nouvelle, qu'il avoit essayé sur différens malades, et cela a épargné encore quelques coups de ciseaux.

Dès que l'opération fut faite, le Roi l'envoya dire à Monseigneur qui étoit à la chasse, à M^me^ la Dauphine dès qu'elle fut éveillée, à Monsieur et à Madame qui étoient à Paris, à M. le Prince et à M. le Duc qui étoient à Fontainebleau, auprès de M^me^ de Bourbon[2], leur défendant de venir. Dès l'après-dînée, le Roi tint le conseil, vit beaucoup de courtisans, et voulut qu'il y eût appartement, et que l'on commençât le grand jeu de reversi qu'il avoit ordonné à Fontainebleau ; M. le Premier tint son jeu. M^me^ de Montespan partit en diligence pour venir trouver le Roi, mais ayant appris à Essonne que le Roi s'en portoit très-bien, elle retourna auprès de M^me^ de Bourbon[3]. Monseigneur, apprenant la nouvelle, quitta

[1] Soulié, *Recherches sur Molière*. — Molière resta tapissier du Roi jusqu'à sa mort.
[2] Qui avait la petite vérole.
[3] Sa fille.

la chasse dans l'instant et revint ici à toute bride en pleurant [1].

Après l'opération, le Roi continua, dans son lit, à vivre comme auparavant : il se confessait au P. de la Chaise, entendait la messe, recevait les courtisans et les ambassadeurs, et travaillait avec ses ministres. « Il chantoit tout le jour et étoit d'une gaieté surprenante », et ne se plaignait que d'une chose, c'était « d'avoir grand faim et d'être las de ne vivre que de bouillons ». Le 17 décembre, il se levait et se promenait plus d'une heure dans sa galerie. Le 21, il allait à l'appartement. Le 25, jour de Noël, il entendait la messe à la chapelle ; le 31, il touchait les malades. Complètement guéri, il donna à son premier chirurgien, Félix, pour sa vie durant, la terre des Moulineaux contenue dans le parc de Versailles, et qui était très-bien bâtie [2]. Daquin, son premier médecin, reçut 80,000 livres, et Fagon, premier médecin de la feue Reine, qui était passé au service du Roi, eut 100,000 livres.

En 1696, au mois d'août, Louis XIV fut encore gravement malade dans cette chambre ; il souffrait cruellement d'un anthrax, dont les soins de Fagon et de Félix parvinrent à triompher. Pendant les longues nuits d'insomnie, Racine lisait au Roi les *Vies de Plutarque*, dans la traduction d'Amyot. Louis XIV y prenait grand plaisir ; la vie d'Alexandre surtout l'avait fort intéressé [3].

Enfin, c'est dans cette chambre que Louis XIV passait quelquefois la journée à écrire. Dangeau ne dit pas et ne sait pas ce que le Roi écrivait ; mais nous croyons que c'était à la rédaction de ses Mémoires, destinés au Dauphin, que Louis XIV consacrait ces journées de travail.

Je ne crois pas qu'il reste autre chose de la première chambre de Louis XIV, que deux dessins de Noël Coypel exposés, en 1880, au musée des arts décoratifs et représentant des projets de plafonds pour la chambre à coucher et l'alcôve du Roi [4]. Louis XIV avait fait faire de grands travaux

[1] DANGEAU.
[2] DANGEAU, 1688, 7 juillet.
[3] DANGEAU, 1696, 3 et 4 septembre.
[4] N$^{os}$ 91 et 92 du catalogue de cette exposition.

à sa chambre à coucher, en 1684 ; le balustre en bois doré fut refait à cette époque [1], et il est possible que Coypel ait peint alors le plafond de la chambre.

**Antichambre du Roi** ou **chambre où le Roi mange** (121).

C'est dans cette chambre que l'on dressait la table quand le Roi mangeait chez lui en public, et où l'on servait le dîner et le souper en cérémonie [2].

Dans l'antichambre du Roi, dit l'Etat de la France de 1708, tous les lundis, vers les onze heures et demie du matin, les garçons de la chambre dressent ou font dresser une table qu'ils couvrent d'un tapis de velours vert et mettent un fauteuil devant pour le Roi. M. de Chamillart, secrétaire d'Etat, se tient debout à la gauche de ce fauteuil, et après le conseil, environ à midi et demi, avant que le Roi descende à la chapelle pour y entendre la messe, s'il ne l'a déjà entendue, toutes les personnes qui ont des placets à présenter au Roi, les viennent poser avec respect sur cette table. Ces placets sont tous recueillis par un commis de M. de Chamillart, qui rapporte le rôle au Roi, qui le lit avec attention, marquant de sa main à la marge à quel ministre ou secrétaire d'Etat chaque placet doit être renvoyé.

Il ne reste de l'ancienne décoration de cette salle que la cheminée en marbre de Languedoc et en campan-vert, l'entablement avec ses sculptures dorées, les chambranles des portes et des fenêtres en bois sculpté, et doré autrefois. Tous les lambris ont été peints en imitation de marbre sous Louis-Philippe. Parmi les tableaux de Van der Meulen qui ornent cette salle, nous citerons la vue du château de Versailles sous Louis XIII et au commencement du règne de Louis XIV.

**Salle des Gardes du Roi** (120).

L'ancienne décoration de la salle des Gardes ne se retrouve que çà et là. Les chambranles des fenêtres et des portes en

[1] P. Boiteau, *Moniteur universel*, 3 et 11 janvier 1855. Ces articles sont extraits de la correspondance de Louvois conservée au Dépôt de la Guerre.
[2] Voir, pour les détails, le chapitre du *Grand-Commun*.

bois sculpté ont été peints en couleur de marbre sous Louis-Philippe, ainsi que les lambris. La corniche a conservé ses sculptures dorées représentant des sujets de guerre, et la cheminée, avec sa plaque, existe encore. Comme la précédente, cette salle renferme des tableaux de batailles, et surtout une représentation fort curieuse du grand carrousel de 1662.

Il est presque superflu de dire que la salle des Gardes était la pièce d'entrée de l'appartement particulier de Louis XIV ; mais c'est ici qu'il convient de parler de la garde de la personne du Roi et de sa Maison militaire.

Le Roi était gardé : par les 4 compagnies des Gardes du corps, — les 25 gentilshommes gardes de la manche, — les Cent-Suisses, — les 50 gardes de la porte, — la compagnie des gardes de la prévôté de l'hôtel, — les cent gentilshommes au bec de corbin.

La Maison militaire, l'une des plus belles troupes de cavalerie qui ait jamais existé, comprenait, outre les Gardes du corps, appelés *les Bleus*, à cause de la couleur de leur uniforme, *les 4 compagnies rouges*, c'est-à-dire les gendarmes, les chevau-légers [1], les mousquetaires gris et les mousquetaires noirs [2]; venaient enfin les grenadiers à cheval.

L'infanterie de la Maison militaire comprenait les deux régiments des Gardes françaises et des Gardes suisses [3].

Le capitaine des Gardes du corps en quartier se tenait et marchait toujours immédiatement après le Roi et proche de sa personne, quelle que part qu'il fût hors de sa chambre, comme à table, où il était derrière le fauteuil, à cheval, en chaise, en carrosse, et partout ailleurs. Personne ne pouvait passer entre le Roi et lui. Le capitaine des Cent-Suisses

[1] Les chevau-légers avaient leur étendart dans la chambre du Roi.

[2] Les uns et les autres tiraient leur nom de la couleur de la robe de leurs chevaux.

[3] La bibliothèque de Versailles possède un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Nouveau recueil des troupes qui forment la Garde de la Maison du Roi*, 1756, in-folio. Les dessins sont d'Eisen et ont été gravés par Lebas. L'exemplaire dont nous parlons se compose de gravures en noir et de gravures coloriées. — On peut voir aussi au Musée, à la salle des gouaches, la *Revue de Marly* par Lepaon. Avec ces deux sources on a tous les uniformes de la Maison du Roi, et on y voit tous ces corps vêtus de rouge, de bleu et de blanc, couleurs des Bourbons.

ou un lieutenant des Gardes marchait presque toujours devant le Roi [1].

Louis XIV s'occupait avec beaucoup de soin de sa Maison militaire et était fort sévère dans l'exécution des règlements. Il en passait souvent la revue. Le 7 novembre 1691, à Marly, il passa la revue de ses Gardes du corps homme par homme, et se fit montrer, pour les récompenser, ceux qui s'étaient distingués au combat de Leuze, le plus brillant combat qu'ait jamais livré la Maison militaire. Il inspecta les nouvelles recrues ; il passa ensuite en revue 8 compagnies du régiment des Gardes françaises, homme par homme, et cassa tous ceux qui n'avaient pas la taille de 5 pieds 4 pouces ($1^{m},73$) fixée par lui. « Il est plus sévère, ajoute Dangeau, qu'aucun commissaire des guerres. »

## IX

### SERVICE DU ROI

Onze grands services étaient affectés à la personne du Roi :

Le *service religieux*, dirigé par le grand aumônier;

La *Maison du Roi* avec les *sept offices* pour la Bouche du Roi, dirigée par le grand maître de la Maison du Roi, avec un premier maître d'hôtel, un grand pannetier, un grand échanson et un grand écuyer tranchant ;

La *Chambre*, l'*Antichambre* et le *Cabinet*, service placé sous les ordres du grand chambellan ;

La *Garde-robe*, avec un grand maître de la Garde-robe ;

L'*Ecurie*, avec un grand écuyer et un premier écuyer ;

La *Vénerie*, sous la direction du grand veneur ;

Les *logements* et les *bâtiments*, confiés au surintendant des Bâtiments ;

[1] Ce service, fait comme tant d'autres, avec négligence, n'empêcha pas Louis XV d'être blessé par Damiens.

Les *voyages*, dirigés par le grand maréchal des logis et le capitaine des guides ;

La *garde du Roi*, attribuée à la Maison militaire du Roi ;

La *police*, dirigée par le grand prévôt de France ;

Les *cérémonies*, toujours compliquées de difficultés sur les rangs et les préséances, dirigées par le grand maître des cérémonies, dont les fonctions exigeaient beaucoup de tact et de connaissance des précédents.

Le service religieux sera décrit à la chapelle. On trouvera au Grand-Commun tout ce qui concerne la Bouche et les sept offices. A la Grande et à la Petite-Ecurie, nous donnerons tous les détails de ce service, et nous avons placé au chapitre de la Vénerie ce qui regarde la chasse. Nous ne parlerons ici que des services de la Chambre, de la Garde-robe et du Cabinet, en analysant l'*Etat de la France* en 1712.

Le service de la Chambre était dirigé par le grand chambellan, dont la charge valait 800,000 livres, bien qu'il n'eût que 3600 livres de gages ; le reste du revenu provenait de profits et de droits divers. Au-dessous de lui venaient 4 premiers gentilshommes de la Chambre, 24 gentilshommes de la Chambre, et 24 pages de la Chambre employés au service du Roi avec les pages des Ecuries.

Il y avait ensuite 4 premiers valets de chambre [1], 16 huissiers, 32 valets de chambre, 12 porte-manteaux, 2 porte-arquebuses, 1 porte-mail, 8 barbiers valets de chambre, 8 tapissiers, 3 horlogers, 3 renoueurs, 1 opérateur pour la pierre, 1 opérateur pour les dents, 6 garçons ordinaires, 2 porte-chaise d'affaires, 1 porte-table, 9 porte-meubles, 1 frotteur, 1 capitaine des mulets ; enfin, des peintres, des sculpteurs, des vitriers, des serruriers, des coffretiers et des menuisiers.

L'*Etat de la France* mentionne ensuite les services acces-

[1] Parmi ces premiers valets de chambre ou de garde-robe, on doit citer Bontemps, intendant ou gouverneur de Versailles, homme de bien, dit Saint-Simon, excellent serviteur et confident du Roi, — Blouin, — Niert, — Joyeux, premier valet de chambre de Monseigneur, — Moreau, d'abord premier valet de la garde-robe du Roi, devenu premier valet de chambre du duc de Bourgogne, « né pour être un vrai seigneur », dit Saint-Simon. Moreau avait une belle collection de portraits et de tableaux (*Lettres de la Palatine*, édition Jaeglé, I, 291).

soires de la Chambre : les levrettes et lévriers de la Chambre avec leur capitaine et 4 valets, — les petits chiens de la Chambre, auxquels on allouait 1446 livres pour leur nourriture, et auxquels le pâtissier du Roi délivrait chaque jour 7 biscuits,— les oiseaux ou vols de la Chambre et du Cabinet, dont nous parlerons au chapitre de la Vénerie.

De la Chambre dépendaient encore : la musique de la Chambre et le service de santé. La musique de la Chambre se composait de 2 surintendants, de compositeurs, de chanteurs, de musiciens et enfants de musique, des 24 violons de la Chambre et des petits violons du Cabinet, des 12 trompettes de la Chambre et des 4 trompettes des Plaisirs, du timbalier des Plaisirs, des 4 tambours, des 4 fifres et des hautbois de la Chambre.— Le service de santé exigeait : 1 premier médecin, 1 médecin ordinaire, 8 médecins servant par quartier, 1 premier chirurgien, 1 chirurgien ordinaire, 8 chirurgiens servant par quartier, 1 médecin de l'infirmerie de la Maison du Roi, 4 apothicaires et 4 aides, 2 apothicaires-distillateurs, quelques opérateurs et herboristes, etc.

Le service de l'antichambre n'exigeait que 2 huissiers.

La Garde-robe du Roi était dirigée par un grand maître ayant sous ses ordres : 2 maîtres de la Garde-robe, 4 premiers valets de garde-robe, 16 valets de garde-robe, 4 garçons ordinaires de garde-robe, 3 tailleurs chaussetiers, 1 empeseur-cravatier, chargé entre autres fonctions de mettre tous les matins les diamants et les manchettes aux poignets des chemises de S. M., 1 remplisseuse de point, occupée à remplir les points et dentelles de S. M. lorsqu'il y avait quelque chose à y refaire, 26 fournisseurs de joaillerie, chaussures, habits, chausses, broderies et pelleteries, et 2 lavandiers du linge de corps.

Le personnel du Cabinet[1] se composait de 2 huissiers, de 4 secrétaires, des courriers, de 3 interprètes pour les langues arabe, syriaque, grecque et latine, de 2 lecteurs, parmi lesquels on compta Racine, et de l'historiographe. — Au Cabinet se rattachaient le cabinet des Raretés à Versailles, les garde-meubles et le cabinet des Armes avec un arquebusier.

[1] Il y avait plusieurs cabinets, mais on disait *le Cabinet*.

Tout ce personnel comprenait des centaines de grands officiers, d'officiers subalternes, d'employés de toute sorte et de tout rang, de valets et de garçons, les uns servant par année, les autres par quartier ou par semestre, tous mal payés, mais tous ayant des profits, comme la première femme de chambre de la Reine, à qui les bougies rapportaient 50,000 livres par an [1].

Sous Louis XVI, il y eut jusqu'à seize Maisons montées avec le même luxe d'officiers et d'employés : maison du Roi, maison de la Reine, service du Dauphin, service de Madame fille du Roi, maison de Monsieur, maison de Madame, maison du comte d'Artois, maison de la comtesse d'Artois, maison du duc d'Angoulême, service du duc de Berry, service de Mademoiselle, maison de Madame Elisabeth, maison de Madame Adélaïde, maison de Madame Victoire, maison de Madame Sophie, maison-bouche de Mesdames tantes du Roi.

C'est ici qu'il faut placer le tableau de « la mécanique de la vie du Roi », que nous a laissé Saint-Simon. Je crois que personne ne me reprochera la longueur de cette citation, qui nous fait voir si clairement en quoi consistait la vie officielle et réglée par l'étiquette [2], que Louis XIV subissait et qu'il fuyait le plus souvent qu'il le pouvait faire, en allant vivre un peu plus librement à Trianon et surtout à Marly.

Après avoir exposé avec la vérité et la fidélité la plus exacte tout ce qui est venu à ma connoissance par moi-même, ou par ceux qui ont vu ou manié les choses et les affaires pendant les vingt-deux dernières années de Louis XIV, et l'avoir montré tel qu'il a été, sans aucune passion, quoique je me sois permis les raisonnemens résultant naturellement des choses, il ne me reste plus qu'à exposer l'écorce extérieure de la vie de ce monarque, depuis que j'ai continuellement habité à sa Cour.

Quelque insipide et peut-être superflu qu'un détail, encore si public, puisse paroître après tout ce qu'on a vu d'intérieur, il s'y trouvera encore des leçons pour les rois qui voudront se faire respecter et qui voudront se respecter eux-mêmes [3]. Ce qui m'y dé-

[1] Mme Campan.

[2] Ce n'est pas Louis XIV qui a inventé et réglé l'étiquette. Il existe un règlement de Henri III, daté de 1585, dans lequel l'étiquette de la Cour est exactement la même que sous Louis XIV.

[3] Il ne faut pas oublier que Saint-Simon écrit sous Louis XV, vers 1750.

termine encore, c'est que l'ennuyeux, je dirai plus, le dégoûtant pour un lecteur instruit de ce dehors public, par ceux qui auront pu encore en avoir été témoins, échappe bientôt à la connoissance de la postérité, et que l'expérience nous apprend que nous regrettons de ne trouver personne qui se soit donné une peine pour leur temps si ingrate, mais pour la postérité, curieuse, et qui ne laisse pas de caractériser les princes qui ont fait autant de bruit dans le monde que celui dont il s'agit ici. Quoique il soit difficile de ne pas tomber en quelques redites, je m'en défendrai autant qu'il me sera possible.

Je ne parlerai point de la manière de vivre du Roi quand il s'est trouvé dans ses armées.... Ailleurs qu'à l'armée, le Roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le Roi les a voulu faire.... Revenons maintenant à la Cour.

A huit heures, le premier valet de chambre en quartier, qui avoit couché seul dans la chambre du Roi, et qui s'étoit habillé, l'éveilloit. Le premier médecin, le premier chirurgien, et sa nourrice tant qu'elle a vécu, entroient en même temps. Elle alloit le baiser, les autres le frottoient, et souvent lui changeoient de chemise, parce qu'il étoit sujet à suer. Au quart on appeloit le grand chambellan, en son absence le premier gentilhomme de la Chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvroit le rideau qui étoit fermé, et présentoit l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces Messieurs étoient là un moment, et c'en étoit un de parler au Roi s'ils avoient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignoient. Quand aucun d'eux n'avoit à parler, comme d'ordinaire, ils n'étoient là que quelques momens. Celui qui avoit ouvert le rideau et présenté l'eau bénite présentoit le livre de l'office du Saint-Esprit, puis passoient tous dans le cabinet du Conseil. Cet office fort court dit, le Roi appeloit ; ils rentroient. Le même lui donnoit sa robe de chambre, et ce pendant les secondes entrées ou brevets d'affaires entroient ; peu de momens après, la Chambre ; aussitôt, ce qui étoit là de distingué, puis tout le monde, qui trouvoit le Roi se chaussant ; car il se faisoit presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyoit faire la barbe de deux jours l'un, et il avoit une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paroître autrement en public. Souvent il parloit de chasse, et quelquefois quelque mot à quelqu'un. Point de toilette à portée de lui, on lui tenoit seulement un miroir.

Dès qu'il étoit habillé, il alloit prier Dieu à la ruelle de son lit, où tout ce qu'il y avoit de clergé se mettoit à genoux, les cardinaux sans carreau ; tous les laïques demeuroient debout, et le capitaine des Gardes venoit au balustre pendant la prière, d'où le Roi passoit dans son cabinet.

Il y trouvoit ou y étoit suivi de tout ce qui avoit cette entrée, qui étoit fort étendue par les charges, qui l'avoient toutes. Il y donnoit l'ordre à chacun pour la journée ; ainsi on savoit, à un demi-quart d'heure près, tout ce que le Roi devoit faire. Tout ce monde sortoit ensuite. Il ne demeuroit que les bâtards, MM. de Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansart et après lui d'Antin, qui tous entroient non par la chambre mais par les derrières, et les valets intérieurs. C'étoit là leur bon temps aux uns et aux autres, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtimens, et cela duroit plus ou moins, selon que le Roi avoit affaire.

Toute la Cour attendoit cependant dans la galerie, le capitaine des Gardes seul dans la chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissoit quand le Roi vouloit aller à la messe, et qui alors entroit dans le cabinet.

Cet entre-temps étoit celui des audiences, quand le Roi en accordoit, ou qu'il vouloit parler à quelqu'un, et des audiences secrètes des ministres étrangers, en présence de Torcy. Elles n'étoient appelées secrètes que pour les distinguer de celles qui se donnoient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, qu'on appeloit particulières, où celles de cérémonie se donnoient aussi aux ambassadeurs.

Le Roi alloit à la messe, où sa musique chantoit toujours un motet. Il n'alloit en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parloit qui vouloit, après l'avoir dit au capitaine des Gardes si ce n'étoit gens distingués, et il y alloit, et rentroit par la porte des cabinets dans la galerie. Pendant la messe, les ministres étoient avertis, et s'assembloient dans la chambre du Roi, où les gens distingués pouvoient aller leur parler ou causer avec eux. Le Roi s'amusoit peu au retour de la messe, et demandoit presque aussitôt le conseil. Alors la matinée étoit finie....

Le dimanche il y avoit conseil d'Etat, et souvent les lundis ; les mardis, conseil de finances ; les mercredis, conseil d'Etat ; les samedis, conseil de finances.... Le jeudi matin étoit presque toujours vide. C'étoit le temps des audiences que le Roi vouloit donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières. C'étoit aussi le grand jour des bâtards, des Bâtimens, des valets intérieurs, parce que le Roi n'avoit rien à faire. Le vendredi après la messe étoit le temps du confesseur, qui n'étoit borné par rien, et qui pouvoit durer jusqu'au dîner....

Le dîner étoit toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il étoit plus ou moins abondant ; car il ordonnoit le matin petit couvert ou très-petit couvert. Mais ce dernier étoit toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entroient, puis tout ce qui étoit connu, et le

premier gentilhomme de la Chambre en année alloit avertir le Roi Il le servoit si le grand chambellan n'y étoit pas....

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et Messeigneurs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le Roi leur ait proposé un siège. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardinaux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le Roi, ou sortant du conseil de dépêches, le seul où il entroit. Il donnoit la serviette et demeuroit debout. Un peu après, le Roi, voyant qu'il ne s'en alloit point, lui demandoit s'il ne vouloit point s'asseoir; il faisoit la révérence, et le Roi ordonnoit qu'on lui apportât un siège. On mettoit un tabouret derrière lui. Quelques momens après, le Roi lui disoit: « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisoit la révérence, et s'asseyoit jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentoit la serviette. D'autrefois, quand il venoit de Saint-Cloud, le Roi en arrivant à table demandoit un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandoit s'il ne vouloit pas dîner. S'il le refusoit, il s'en alloit un moment après sans qu'il fût question de siège; s'il l'acceptoit, le Roi demandoit un couvert pour lui. La table étoit carrée; il se mettoit à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servoit, ou le premier gentilhomme de la Chambre, donnoit à boire et des assiettes à Monsieur, et prenoit de lui celles qu'il ôtoit, tout comme il faisoit au Roi; mais Monsieur recevoit tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils alloient à son lever, comme cela leur arrivoit quelquefois, ils ôtoient le service au premier gentilhomme de la Chambre, et le faisoient, dont Monsieur se montroit fort satisfait. Quand il étoit au dîner du Roi, il remplissoit et égayoit fort la conversation. Là, quoique à table, il donnoit la serviette au Roi en s'y mettant et en sortant; et en la rendant au grand chambellan, il y lavoit. Le Roi, d'ordinaire, parloit peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela étoit extrêmement rare: quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la Reine d'Angleterre y étoit. Aucune dame ne venoit au petit couvert. J'y ai seulement vu très-rarement la maréchale de la Mothe, qui avoit conservé cela d'y avoir amené les Enfants de France, dont elle avoit été gouvernante. Dès qu'elle y paroissoit, on lui apportoit un siège, et elle s'asseyoit, car elle étoit duchesse à brevet.

Au sortir de table, le Roi rentroit tout de suite dans son cabinet[1]. C'étoit là un des momens de lui parler, pour des gens distingués. Il s'arrêtoit un moment à la porte à écouter, puis il entroit, et très-rarement l'y suivoit-on, jamais sans le lui demander, et c'est ce qu'on n'osoit guère. Alors il se mettoit avec celui qui le suivoit dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du

[1] Le sanctuaire, le *Sanctum Sanctorum*, comme l'appelle la Palatine.

cabinet, qui se fermoit aussitôt, et que l'homme qui parloit au Roi rouvroit lui-même pour sortir, en quittant le Roi. C'étoit encore le temps des bâtards et des valets intérieurs, quelquefois des Bâtimens, qui attendoient dans les cabinets de derrière, excepté le premier médecin, qui étoit toujours au dîner, et qui suivoit dans les cabinets. C'étoit aussi le temps où Monseigneur se trouvoit quand il n'avoit pas vu le Roi le matin. Il entroit et sortoit par la porte de la galerie.

Le Roi s'amusoit à donner à manger à ses chiens couchants, et avec eux plus ou moins, puis demandoit sa garde-robe, et changeoit devant le très-peu de gens distingués qu'il plaisoit au premier gentilhomme de la Chambre d'y laisser entrer, et tout de suite le Roi sortoit par derrière et par son petit degré dans la cour de Marbre pour monter en carrosse; depuis le bas de ce degré jusqu'à son carrosse, lui parloit qui vouloit, et de même en revenant.

Le Roi aimoit extrêmement l'air, et quand il en étoit privé, sa santé en souffroit par des maux de tête et par des vapeurs, que lui avoit causés un grand usage de parfums autrefois, tellement qu'il y avoit bien des années, que, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvoit souffrir aucune, et qu'il falloit être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il étoit peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, il n'y avoit que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours. Ces sorties n'avoient que trois objets : courre le cerf, au moins une fois la semaine, et souvent plus, à Marly et à Fontainebleau, avec ses meutes et quelques autres ; tirer dans ses parcs, et homme en France ne tiroit si juste, si adroitement, ni de si bonne grâce, et il y alloit aussi une ou deux fois la semaine, surtout les dimanches et les fêtes qu'il ne vouloit point de grandes chasses, et qu'il n'avoit point d'ouvriers ; les autres jours voir travailler et se promener dans ses jardins et ses bâtimens; quelquefois des promenades avec des dames et la collation pour elles dans la forêt de Marly et dans celle de Fontainebleau ; et dans ce dernier lieu, des promenades avec toute la Cour autour du canal, qui étoit un spectacle magnifique, où quelques courtisans se trouvoient à cheval. Aucuns ne le suivoient en ses autres promenades que ceux qui étoient en charges principales qui approchoient le plus de sa personne, excepté lorsque, assez rarement, il se promenoit dans ses jardins de Versailles, où lui seul étoit couvert, ou dans ceux de Trianon, lorsqu'il y couchoit et qu'il y étoit pour quelques jours, non quand il y alloit de Versailles s'y promener et revenir après. A Marly de même; mais s'il y demeuroit, tout ce qui étoit du voyage avoit toute liberté de l'y suivre dans les jardins, l'y joindre, l'y laisser, en un mot, comme ils vouloient.

Ce lieu avoit encore un privilège qui n'étoit pour nul autre ; c'est qu'en sortant du château, le Roi disoit tout haut : *Le chapeau, Messieurs* ; et aussitôt courtisans, officiers des Gardes du corps,

gens des Bâtimens se couvroient tous, en avant, en arrière, à côte de lui, et il auroit trouvé mauvais si quelqu'un eût non-seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau ; et cela duroit toute la promenade, c'est-à-dire quelquefois quatre et cinq heures en été, ou en d'autres saisons, quand il mangeoit de bonne heure à Versailles pour s'aller promener à Marly, et n'y point coucher.

La chasse du cerf étoit plus étendue. Y alloit à Fontainebleau qui vouloit ; ailleurs, il n'y avoit que ceux qui en avoient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avoient obtenu le justaucorps, qui étoit uniforme, bleu, avec des galons, un d'argent entre deux d'or, doublé de rouge. Il y en avoit un assez grand nombre, mais jamais qu'une partie à la fois, que le hasard rassembloit. Le Roi aimoit à y avoir une certaine quantité, mais le trop l'importunoit, et troubloit la chasse. Il se plaisoit qu'on l'aimât, mais il ne vouloit pas qu'on y allât sans l'aimer ; il trouvoit cela ridicule, et ne savoit aucun mauvais gré à ceux qui n'y alloient jamais.

Il en étoit de même du jeu, qu'il vouloit gros et continuel dans le salon de Marly pour le lansquenet, et force tables d'autres jeux par tout le salon. Il s'amusoit volontiers à Fontainebleau, les jours de mauvais temps, à voir jouer les grands joueurs à la paume, où il avoit excellé autrefois, et à Marly très-souvent, à voir jouer au mail, où il avoit aussi été fort adroit.

Quelquefois, les jours qu'il n'y avoit point de conseil, qui n'étoient pas maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^me^ de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler avec lui arrivoit, et quand le travail étoit fini, il passoit jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre ; c'étoit ainsi une galanterie de présens qu'il leur faisoit, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. M^me^ de Maintenon tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avoit gagné. Le Roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avoit assez souvent de ces loteries quand le Roi dînoit chez M^me^ de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui sur la fin vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avoit que des dames du palais et des dames familières[1]..... L'été, le

[1] Les amies de M^me^ de Maintenon : M^mes^ de Rochefort, d'Heudicourt, de Saint-Géran, de Maulevrier, de Montchevreuil, de Chevreuse, de Lévy, d'O et de Dangeau.

Roi travailloit chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissoient, il y travailloit le soir chez M[me] de Maintenon.

A son retour de dehors, lui parloit qui vouloit, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré. Il se rhabilloit comme il avoit changé d'habit, et restoit dans son cabinet. C'étoit le meilleur temps des bâtards, des valets intérieurs et des Bâtimens. Ces intervalles-là, qui arrivoient trois fois par jour, étoient leur temps, celui des rapporteurs de vive voix ou par écrit, celui où le Roi écrivoit, s'il avoit à écrire lui-même. Au retour de ses promenades, il étoit une heure et plus dans ses cabinets, puis passoit chez M[me] de Maintenon, et en chemin lui parloit encore qui vouloit.

A dix heures il étoit servi. Le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton, alloit avertir le capitaine des Gardes en quartier dans l'antichambre de M[me] de Maintenon, où, averti lui-même par un Garde de l'heure, il venoit d'arriver. Il n'y avoit que les capitaines des Gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui étoit fort petite, entre la chambre où étoient le Roi et M[me] de Maintenon, et une autre très-petite antichambre pour les officiers, et le dessus public du degré, où le gros étoit. Le capitaine des Gardes se montroit à l'entrée de la chambre, disant au Roi qu'il étoit servi, revenoit dans l'instant dans l'antichambre. Un quart d'heure après, le Roi venoit souper, toujours au grand couvert, et depuis l'antichambre de M[me] de Maintenon jusqu'à sa table, lui parloit encore qui vouloit.

A son souper, toujours au grand couvert, avec la Maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étoient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly toutes celles qui vouloient y aller. Cela s'appelloit se présenter pour Marly. Les hommes demandoient le même jour le matin, en disant au Roi seulement : « Sire, Marly. » Les dernières années le Roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient, et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames, elles continuèrent toujours à se présenter.

Après souper, le Roi se tenoit quelques momens debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la Cour ; puis, avec des révérences aux dames, passoit dans son cabinet, où en arrivant il donnoit l'ordre. Il y passoit un peu moins d'une heure avec ses enfans légitimes et bâtards, ses petits-enfans légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le Roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivoit avec le Roi en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de M[me] la Dauphine.

Ceux qui entroient par les derrières s'y trouvoient, et les valets intérieurs.

Les dames d'honneur des princesses, et les dames du palais de jour, attendoient dans le cabinet du conseil, qui précédoit celui où étoit le Roi à Versailles, et ailleurs. A Fontainebleau, où il n'y avoit qu'un grand cabinet, les dames des princesses qui étoient assises achevoient le cercle avec les princesses, au même niveau et sur mêmes tabourets ; les autres dames étoient derrière, en liberté de demeurer debout, ou de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisoient. La conversation n'étoit guère que de chasse ou de quelque autre chose aussi indifférente.

Le Roi, voulant se retirer, alloit donner à manger à ses chiens, puis donnoit le bonsoir, passoit dans sa chambre à la ruelle de son lit, où il faisoit sa prière comme le matin, puis se déshabilloit. Il donnoit le bonsoir d'une inclination de tête, et tandis qu'on sortoit, il se tenoit debout au coin de la cheminée, où il donnoit l'ordre au colonel des Gardes seul ; puis commençoit le petit coucher, où restoient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela étoit court. Ils ne sortoient que lorsqu'il se mettoit au lit. Ce moment en étoit un de lui parler pour ces privilégiés. Alors tous sortoient quand ils en voyoient un attaquer le Roi, qui demeuroit seul avec lui.

Lorsque le Roi mourut, il y avoit dix ou douze ans que ce qui n'avoit point ces entrées ne demeuroit plus au coucher, depuis une longue attaque de goutte que le Roi avoit eue, en sorte qu'il n'y avoit plus de grand coucher, et que la Cour étoit finie au sortir du souper. Alors le colonel des Gardes prenoit l'ordre avec tous les autres, et les aumôniers de quartier, et le grand et le premier aumônier sortoient après la prière.

Les jours de médecine, qui revenoient tous les mois au plus loin, il la prenoit dans son lit, puis entendoit la messe, où il n'y avoit que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la Maison royale venoient le voir un moment ; puis M. du Maine, M. le comte de Toulouse, lequel y demeuroit peu, et M^me^ de Maintenon venoient l'entretenir. Il n'y avoit qu'eux et les valets intérieurs dans le cabinet, la porte ouverte. M^me^ de Maintenon s'asseyoit dans le fauteuil au chevet du lit. Monsieur s'y mettoit quelquefois, mais avant que M^me^ de Maintenon fût venue, et d'ordinaire après qu'elle étoit sortie ; Monseigneur toujours debout, et les autres de la Maison royale un moment. M. du Maine, qui y passoit toute la matinée, et qui étoit fort boiteux, se mettoit auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avoit personne que M^me^ de Maintenon et son frère. C'étoit où il tenoit le dé à les amuser tous deux, et où souvent il en faisoit de bonnes. Le Roi dînoit dans son lit, sur les trois heures, où tout le monde entroit, puis se levoit, et il n'y demeuroit que les entrées. Il passoit après dans son cabinet, où il tenoit conseil, et après il alloit à l'ordinaire chez

Mme de Maintenon, et soupoit à dix heures au grand couvert.

Le Roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très-rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osoit outre-passer ses défenses, car on s'en seroit bientôt ressenti. Elles s'étendoient à Paris, où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte. Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras ; et le soir au grand couvert tout étoit collation, et le dimanche tout étoit en poisson ; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeoient gras. Le vendredi saint, grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables.

Il manquoit peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du saint sacrement, ni celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il étoit très-respectueusement à l'église. A sa messe tout le monde étoit obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre ; et s'il entendoit le moindre bruit ou voyoit causer pendant la messe, il le trouvoit fort mauvais. Il manquoit rarement le salut les dimanches, s'y trouvoit souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communioit toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étoient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption et la grand'messe après, la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avoit communié, et ces jours-là point de musique à ses messes, et à chaque fois il touchoit les malades. Il alloit à vêpres les jours de communion, et après vêpres il travailloit dans son cabinet, avec son confesseur, à la distribution des bénéfices qui vaquoient. Il n'y avoit rien de plus rare que de lui voir donner aucun bénéfice en d'autres temps. Il alloit le lendemain à la grand'messe et à vêpres, à matines et à trois messes de minuit en musique, et c'étoit un spectacle admirable que la chapelle ; le lendemain à la grand'messe, à vêpres, au salut. Le jeudi saint, il servoit les pauvres à dîner, et après la collation, il ne faisoit qu'entrer dans son cabinet, et passoit à la tribune adorer le saint sacrement, et se venoit coucher tout de

suite. A la messe, il disoit son chapelet (il n'en savoit pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'évangile. Aux grandes messes, il ne s'asseyoit dans son fauteuil qu'au temps où on a coutume de s'asseoir. Aux jubilés, il faisoit presque toujours ses stations à pied, et tous les jours de jeûne, et ceux du carême où il mangeoit maigre, il faisoit seulement collation.

Il étoit toujours vêtu de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais de pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières et de chapeau, toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portoit par dessus, fort long avec pour huit ou dix millions de pierreries. Il étoit le seul de la Maison royale et des princes du sang qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu de chevaliers de l'ordre l'imitoient, et aujourd'hui presque aucun ne le porte dessus, les bons par honte de leurs confrères, et ceux-là embarrassés de le porter.

Pour compléter cette esquisse, il est bon d'emprunter à l'*État de la France* (1712) quelques détails.

C'était dans l'Œil-de-Bœuf que les princes et les seigneurs admis au lever du Roi attendaient l'heure de son réveil, pour entrer dans sa chambre. Il y avait plusieurs *entrées: l'entrée familière*, pour les princes; la *grande entrée*, pour les grands officiers de la couronne; la *première entrée*, pour ceux qui par leur charge avaient un brevet d'entrée; l'*entrée de la Chambre*, pour les officiers de la Chambre du Roi. Le garçon de la chambre ouvrait les deux battants de la porte seulement pour le Dauphin et les princes du sang. La porte s'ouvrait pour chaque personne admise et se refermait immédiatement. On devait gratter doucement aux portes de la chambre, de l'antichambre ou des cabinets, et non pas heurter rudement.

Il faut maintenant assister au lever du Roi.

Le Roi se lève à l'heure qu'il a marquée le soir avant que de se coucher, et même s'il ne s'éveilloit pas à l'heure qu'il a donnée, le premier valet de chambre l'éveilleroit.

Le matin, le premier valet de chambre du Roi en quartier, qui a couché dans la chambre de Sa Majesté, se lève ordinairement une heure avant le Roi, sort doucement de la chambre de S. M. et se vient habiller dans l'antichambre.

Un quart d'heure avant que le Roi s'éveille, environ à huit heu-

res et demie du matin, pour la plupart du temps, le premier valet de chambre entre doucement dans la chambre de Sa Majesté, où un officier ou garçon de fourrière vient faire du feu, si c'est en été, ou remettre du bois au feu, si c'est en hiver. En même temps les garçons de la chambre ouvrent doucement les volets des fenêtres, ôtent le *mortier* [1] et la *bougie*, lesquels restent encore allumés après avoir brûlé toute la nuit. Ils ôtent pareillement la *collation de nuit* (consistant en pain, vin, eau, verre et essai, ou tasse de vermeil, et quelques serviettes et assiettes), ôtant aussi ou faisant ôter le lit du premier valet de chambre appelé le *lit de veille*. Cela fait, le premier valet de chambre reste seul dans la chambre, les autres garçons ou officiers se retirant, jusqu'à l'heure que le Roi a commandé qu'on l'éveille.

L'heure que le Roi a dite venant à sonner, le premier valet de chambre s'approche du lit du Roi, à qui il dit : « Sire, voilà l'heure » ; puis il va ouvrir aux garçons de la chambre, dont il y en a un qui un demi-quart d'heure auparavant a été avertir le grand chambellan et le premier gentilhomme de la Chambre en année, s'ils n'étoient pas encore arrivés dans l'antichambre ; un autre va avertir au Gobelet et à la Bouche pour apporter le déjeuner ; un autre prend possession de la porte et laisse seulement entrer les personnes suivantes, qui sont ceux à qui le rang et les charges permettent d'entrer quand Sa Majesté est éveillée et est encore au lit.

Les premiers qui entrent sont le grand chambellan et le premier gentilhomme de la Chambre en année. Mais auparavant que de parler de ces grandes charges qui ont les *premières entrées*, il est juste de dire que, sitôt que le Roi est éveillé, Mgr le Dauphin a la liberté d'entrer. Mgrs les ducs de Bourgogne et de Berry entrent aussi.

Entrent encore à ce moment : le duc d'Orléans, M. le Duc, le duc du Maine, le comte de Toulouse, — le grand chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre, le grand maître de la Garde-robe, les maîtres de la Garde-robe, le premier valet de garde-robe à la tête de tous les autres officiers de la Garde-robe qui apportent les habillements du Roi, le premier médecin, le premier chirurgien, — quelques personnes à qui le Roi a accordé cette entrée par une grâce particulière, comme M. de Lauzun, M. le maréchal de Boufflers.

Le Roi étant donc encore dans son lit, le premier valet de cham-

[1] *Mortier*, gros morceau de cire jaune, d'une livre ou environ, dans lequel il y a une mèche, qu'on allume pour avoir de la lumière toute la nuit (*Dictionnaire de Trévoux*).

bre, tenant de la main droite un flacon d'esprit de vin, en verse sur les mains de Sa Majesté, sous lesquelles il tient une assiette en vermeil de la gauche. Le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre présente le bénitier à Sa Majesté, qui prend de l'eau bénite, faisant le signe de la croix. Si les princes ou grands seigneurs ci-dessus nommés ont quelque chose à dire au Roi, ils peuvent lui parler. Puis Sa Majesté récite l'office du Saint-Esprit et fait quelques prières dans son lit pendant un quart d'heure.

Avant que le Roi se lève, le sieur Quentin, qui est le barbier et qui a soin des perruques, se vient présenter devant Sa Majesté, tenant deux perruques ou plus de différente longueur; le Roi choisit celle qui lui plaît, suivant ce qu'il a résolu de faire la journée.

Au moment que le Roi sort du lit, il chausse ses mules, que lui présente le premier valet de chambre. Le grand chambellan met la robe de chambre à Sa Majesté, ou bien le premier gentilhomme de la Chambre; et le premier valet de chambre la soutient, qui en leur absence la mettroit aussi. Le Roi étant debout prend de l'eau bénite et vient à son fauteuil, placé au lieu où il doit s'habiller ; et sitôt que Sa Majesté est sortie du balustre, un des valets de garde-robe y entre, qui va prendre sur le fauteuil proche du lit, le haut de chausses du Roi et son épée. C'est là que commence le *petit lever*, ou qu'il commence à *faire petit jour* chez le Roi.

Alors le grand chambellan, le premier gentilhomme de la Chambre, ou le barbier, en leur absence, ôte le bonnet de nuit de dessus la tête de Sa Majesté, que reçoit un valet de garde-robe, et l'un des barbiers peigne le Roi, qui se peigne encore lui-même. Durant tout ce temps, le premier valet de chambre tient toujours devant Sa Majesté le miroir qu'un garçon de la chambre lui a mis en main. Environ ce temps-là le Roi demande *la première entrée*, et le premier gentilhomme de la Chambre répète plus haut la même chose au garçon de la chambre qui est à la porte.

C'est en ce temps que commence la première entrée, c'est-à-dire qu'alors le garçon de la chambre fait entrer quand ils se présentent, ceux qui en ont le droit par leurs charges ou ceux qui ont un *brevet d'entrée*[1] : les secrétaires du cabinet, les premiers valets de garde-robe, les deux lecteurs de la Chambre, les deux intendants et contrôleurs de l'argenterie, quelques anciens officiers à qui le Roi a accordé de jouir encore des mêmes entrées, comme s'ils avoient leurs charges, l'intendant des meubles de la Couronne, le médecin ordinaire, le chirurgien ordinaire, l'apothicaire chef, le concierge des tentes et commandant du petit équipage du Roi.

Le Roi, suffisamment peigné, le sieur Quentin lui présente la

[1] Les brevets d'entrée ou d'affaires étaient fort rares. En 1693, il y en a sept ; en 1712, il n'y en a plus que cinq. Dangeau en avait un.

perruque de son lever, qui est plus courte que celle que Sa Majesté porte ordinairement et le reste du jour. Sa Majesté ayant mis sa perruque, les officiers de la Garde-robe s'approchent pour habiller le Roi, qui demande en même temps *sa Chambre*, et alors les huissiers de chambre prennent la porte de la chambre, et avec eux entrent les valets de chambre, les porte-manteaux, le porte-arquebuse, et autres officiers de la Chambre, les huissiers du cabinet, etc.

Les huissiers de la chambre étant entrés, s'emparent de la porte de la chambre du Roi. Et après que l'un d'eux a dit tout bas à l'oreille du premier gentilhomme de la Chambre les noms des gens de qualité qui sont à la porte (par exemple, des cardinaux, des archevêques, des évêques, du nonce, des ambassadeurs, des ducs et pairs, des maréchaux de France, des gouverneurs des provinces, des lieutenants-généraux, des premiers présidens des Parlemens, et autres), alors le premier gentilhomme de la Chambre dit au Roi les mêmes noms de ces seigneurs. Aussitôt Sa Majesté ordonne qu'on fasse entrer, ou est censée l'ordonner, ne disant rien au contraire ; et cet huissier fait entendre cet ordre à son camarade qui tient la porte ; pour lui, il est pour faire faire jour devant le Roi et faire ranger le monde.

L'huissier qui tient la porte de la chambre fait donc entrer certaines personnes sitôt qu'il les aperçoit, pour lesquelles il y a un ordre général, comme M. le duc de Vendôme, etc. Dans le même temps l'huissier laisse entrer, à mesure qu'ils arrivent, les principaux officiers de la Maison de Sa Majesté sans demander pour eux, car il ne demande point pour les officiers. Puis il laisse entrer toute la noblesse et le reste des officiers, selon le discernement qu'il fait des personnes plus ou moins qualifiées, et des officiers plus ou moins nécessaires et qui ont les emplois les plus considérables. M. de Chamlay entre sans que l'huissier aille demander pour lui.

Il est du devoir de l'huissier de demander le nom et la qualité de ceux qu'il ne connoît pas ; et lorsqu'il le demande, qui que ce soit ne le doit trouver mauvais, parce qu'il est de sa charge de connoître tous ceux qu'il laisse entrer.

Ce pendant le Roi s'habille et commence par se chausser. D'abord un garçon de la garde-robe donne les chaussons et les jarretières au premier valet de garde-robe, qui présente premièrement à Sa Majesté les chaussons l'un après l'autre, que le Roi chausse lui-même. Ensuite un valet de garde-robe lui présente son haut de chausses, où sont attachés ses bas de soie. Il lui présente aussi ses bas d'estame[1], ses bas foulés ou d'autres bas de soie suivant la saison. Un garçon de la garde-robe lui chausse ses souliers, dont ordinairement les boucles sont de diamants. Les deux pages de la

[1] Laine tricotée à l'aiguille.

Chambre qui sont de jour ou de service relèvent les mules ou pantoufles du Roi. Puis le premier valet de garde-robe lui donne ses jarretières à boucles de diamants, l'une après l'autre, que le Roi attache lui-même, et quand le Roi prend des bottes, le valet de garde-robe les lui présente.

De deux jours l'un, c'est jour de barbe, c'est-à-dire que le Roi se fait raser.

Les deux barbiers de quartier rasent alternativement de deux jours l'un, et celui qui ne rase point apprête les eaux et tient le bassin. Celui qui est de jour pour raser Sa Majesté met le linge de barbe au Roi, le lave avec la savonnette, le rase, le lave après qu'il est rasé, avec une éponge douce, d'eau mêlée d'esprit de vin, et enfin avec de l'eau pure. Pendant tout le temps qu'on rase le Roi, le premier valet de chambre tient le miroir devant Sa Majesté, et le Roi s'essuie lui-même le visage avec le linge de barbe. Quand le Roi portoit une moustache, le barbier fournissoit de la cire préparée et la présentoit à Sa Majesté avec le peigne à moustache.

Si l'on parle trop haut dans la chambre, les huissiers font faire silence.

Le Roi demande son déjeuner, et s'il doit prendre un bouillon (qui est toujours prêt à la Bouche), on le lui apporte auparavant, ou bien il prend une tasse d'eau de sauge, qui lui est apportée par un chef du Gobelet, qui porte une soucoupe d'or, sur laquelle il y a un sucrier de porcelaine, rempli de sucre candi en tablette, avec deux tasses et deux soucoupes de porcelaine, desquelles le Roi en prend une pour prendre sa sauge [1]......

Sa Majesté, après le déjeuner, ôte sa robe de chambre, et le maître de la Garde-robe lui tire la camisole de nuit par la manche droite, et le premier valet de garde-robe par la manche gauche; puis il remet cette camisole entre les mains d'un des officiers de la Garde-robe. Le Roi, avant que de quitter sa chemise de nuit, ôte les reliques qu'il porte sur lui jour et nuit, et les donne au premier valet de chambre qui les porte dans le cabinet du Roi, où il les met dans un petit sac ou bourse qui est sur la table avec la montre de Sa Majesté, et qui garde cette bourse aux reliques et cette montre jusqu'à ce que le Roi rentre en son cabinet.

Cependant un valet de garde-robe apporte la chemise du Roi, qu'il a chauffée s'il en est besoin, et prête à donner, couverte d'un taffetas blanc. Puis pour donner la chemise à S. M., si Mgr le Dauphin se trouve dans ce moment au lever, le grand chambellan, ou le premier gentilhomme de la Chambre, le grand maître de la Garde-robe, ou autre officier supérieur, reçoit cette chemise du valet de garde-robe et la présente à Mgr le Dauphin, pour la donner à Sa Majesté, et en l'absence de Mgr le Dauphin, à Mgr le duc de

[1] Mais le Roi ne peut boire qu'après toutes les formalités de l'essai.

Bourgogne, à Mgr le duc de Berry ou à M. le duc d'Orléans..... Les autres princes du sang ou légitimés la prennent des mains du valet de garde-robe à qui ils donnent à tenir leur chapeau, leurs gants et leur canne. Au défaut des princes du sang ou légitimés, le grand chambellan, un premier gentilhomme de la Chambre, le grand maître de la Garde-robe, le premier valet de la Garde-robe et les autres officiers de la Garde-robe en leur rang donneroient la chemise au Roi [1].

Au moment que le Roi a sa chemise blanche sur ses épaules, et à moitié vêtue, le valet de garde-robe qui l'a apportée prend sur les genoux du Roi, ou reçoit des mains de S. M. la chemise que le Roi quitte. Pendant que S. M. ôte sa chemise de nuit et met sa chemise de jour, aux côtés de son fauteuil il y a deux valets de chambre qui soutiennent sa robe de chambre pour le cacher. Or, sitôt que sa chemise lui a été donnée, le premier valet de chambre en tient la manche droite, et le premier valet de garde-robe en tient la manche gauche. Après, le Roi se lève de son siège, et le maître de la Garde-robe lui aide à relever son haut-de-chausses. Si S. M. veut mettre une camisole, c'est le grand maître de la Garde-robe qui la lui vêt.

Les valets de garde-robe apportent l'épée, la veste et le cordon bleu. Le grand maître de la Garde-robe agraffe l'épée au côté du Roi, puis il lui passe sa veste dans les bras, lui met par dessus le cordon bleu en écharpe, au bout duquel la croix du Saint-Esprit de diamants est attachée et pend du côté de l'épée, avec la croix de l'ordre de Saint-Louis liée avec un petit ruban rouge. Ensuite un des valets de garde-robe présente le juste-au-corps du Roi (après l'avoir chauffé s'il en est besoin) au grand maître de la Garde-robe, lequel aide à S. M. à le passer dans ses bras. S'il arrivoit par hasard, comme quelquefois à la campagne, qu'il ne se trouvât auprès du Roi ni grand chambellan, ni premier gentilhomme de la Chambre, ni grand maître, ni maître de la Garde-robe, ni même de premier valet de garde-robe, les valets de garde-robe présenteroient eux-mêmes à Sa Majesté toutes les pièces de l'habillement ci-dessus, comme feroient aussi les garçons de garde-robe en l'absence des valets de garde-robe.

Le Roi ayant mis son juste-au-corps, celui qui a soin des cravates de S. M. en apporte plusieurs dans une corbeille, lesquelles

[1] Le 30 novembre 1684, après le petit coucher, le Roi appela M. de Turenne et lui fit une forte réprimande sur ce qu'il le servoit peu respectueusement (DANGEAU). Saint-Simon ajoute dans une addition : « M. de Turenne, fils aîné de M. de Bouillon et grand chambellan en survivance, profita mal de cette correction, et se fit enfin exiler. Un matin, en donnant la chemise au Roi, il ne prit pas la peine d'ôter des gants à frange, de laquelle il donna par le nez au Roi fort rudement, qui le trouva aussi mauvais qu'il est aisé de le croire. »

il a préparées avec les rubans quand il y en a ; et celle qui plaît à S. M., le maître de la Garde-robe la lui met ; mais le Roi se la noue lui-même.... Le Roi vide les poches de l'habit qu'il quitte dans celles de l'habit qu'il prend ; et c'est le maître de la Garde-robe qui les lui présente pour les vider, un valet de garde-robe le tenant par dessous. Un autre valet de garde-robe apporte trois mouchoirs de points de trois sortes de façons sur une salve de vermeil, et le maître de la Garde-robe les présente sur cette même salve à S. M., qui en prend un ou deux, comme il lui plaît. Cette salve est une manière de soucoupe en ovale.

Toutes les fois que le Roi est en robe de chambre, soit de nuit, soit de jour, qu'il soit indisposé, qu'il ait pris médecine ou non, c'est au grand maître de la Garde-robe à présenter les mouchoirs à Sa Majesté.

Le maître de la Garde-robe présente aussi au Roi son chapeau, ses gants et sa canne. Aux jours des grandes fêtes solennelles, le grand maître de la Garde-robe met le manteau sur les épaules du Roi et présente à S. M. le collier de l'Ordre, lequel les officiers de la Garde-robe attachent par dessus le manteau.

Toutes les fois que le Roi met des habits neufs, pour cette première fois le tailleur présente les chausses à S. M., mais à l'égard de la veste et du juste-au-corps, il les présente aux officiers supérieurs, comme il est dit à l'habillement ordinaire du Roi. Si dès le matin le Roi s'habilloit pour aller à la chasse, S. M. prendroit un surtout et un manchon, suivant la saison.

Si le Roi se levoit avant qu'il fût jour, on allumeroit un bougeoir, et le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre ayant demandé à S. M. à qui elle souhaiteroit qu'on le donnât, le premier valet de chambre le mettroit entre les mains de celui que le Roi auroit nommé, pour le tenir pendant qu'on habilleroit Sa Majesté [1].

Pendant que le Roi s'habille, l'horloger prend son temps pour mettre en état les pendules de la chambre et des autres appartemens de S. M., et la montre même que le Roi porte sur lui, et la va mettre sur la table du cabinet.

Un valet de chambre tient toujours le miroir devant le Roi, durant tout le temps qu'on habille S. M., et deux éclairent aux deux côtés, s'il est besoin de lumière.

Le Roi étant tout habillé vient aussitôt à la ruelle de son lit, l'huissier de chambre faisant faire place devant S. M. Le Roi s'agenouille sur les deux carreaux, l'un sur l'autre, qu'un valet de chambre a posés à terre sur le parquet au devant du fauteuil proche le lit du Roi, et ce valet de chambre se tient dans le balustre. S. M.

[1] Le bougeoir est à deux bobêches, et par conséquent à deux bougies. Le Roi seul a un bougeoir de cette sorte. Donner le bougeoir à quelqu'un était une grande faveur que le Roi accordait à cette personne.

prend de l'eau bénite, prie Dieu, et ayant achevé ses prières, le grand aumônier, ou le premier aumônier dit d'une voix basse l'oraison *Quæsumus omnipotens, Deus,* etc., ou en leur absence un des aumôniers ; puis le Roi prend encore de l'eau bénite et s'en va.... Autrefois le Roi allait prier Dieu dans un oratoire proche sa chambre.

La journée finie, commencent les préparatifs pour le *coucher du Roi.*

Sur le soir, deux officiers du Gobelet apportent à la chambre la *collation de nuit* pour le Roi, de laquelle il se sert en cas de besoin : consistant en trois pains, deux bouteilles de vin, un flacon plein d'eau, un verre et une tasse ; de plus, sept ou huit serviettes et trois assiettes. Un valet de chambre reçoit cette collation et l'officier du Gobelet en fait l'essai devant lui. Et à quelque moment de la soirée, avant que le Roi se couche, le valet de chambre fait pareillement l'essai de cette collation de nuit devant le premier valet de chambre.

Avant que le Roi vienne coucher, un valet de chambre place le fauteuil de S. M. sur lequel il étale la robe de chambre, et y pose dessus les deux mules ou pantoufles. Le barbier prépare sur une table la toilette et les peignes. Un autre valet de chambre accommode, en dedans l'alcôve à la ruelle du lit, deux coussins l'un sur l'autre qui sont à terre sur le parquet devant un fauteuil, où le Roi doit venir faire sa prière ; il prépare aussi le bougeoir allumé, qu'il pose là sur un siège à côté du fauteuil, puis il se tient au dedans de l'alcôve. Les officiers de la Garde-robe apportent les hardes de nuit pour le Roi, et ils étendent sur une table la toilette de velours rouge, sur laquelle ils viennent mettre à plusieurs fois toutes les hardes de jour de S. M. à mesure qu'elle les quitte en se déshabillant.

### *Grand coucher du Roi.*

Le Roi sortant de son cabinet trouve à la porte le maître de la Garde-robe, entre les mains duquel il met son chapeau, ses gants et sa canne, que prend aussitôt un valet de garde-robe. Et pendant que le Roi détache son ceinturon par devant pour quitter son épée, le maître de la Garde-robe le détache par derrière et le donne avec l'épée au valet de garde-robe, qui la porte à la toilette.

L'huissier de chambre fait faire place devant S. M. qui va faire sa prière proche de son lit, prenant de l'eau bénite et s'agenouillant, comme le matin, sur deux coussins qui sont préparés à terre devant un fauteuil. L'aumônier de jour tient le bougeoir pendant les prières du Roi, et dit à la fin, d'une voix basse, l'oraison *Quæsumus omnipotens Deus, ut famulus tuus Ludovicus rex noster*, etc.

Si le lendemain il doit y avoir quelque ordre extraordinaire pour la messe, S. M. le dit à l'aumônier pour le faire entendre aux chapelains, aux clercs de chapelle et au sommier de la chapelle et oratoire du Roi.

Le Roi se met de l'eau bénite au front, et se lève ensuite de ses prières. Alors le premier valet de chambre, après avoir pris le bougeoir que tenoit l'aumônier, reçoit des mains de S. M. la petite bourse où sont les reliques, et en même temps sa montre, continuant à marcher devant le Roi.

L'huissier de chambre fait encore faire place au Roi jusqu'à son fauteuil, et au moment que S. M. y arrive, le grand chambellan, ou le premier gentilhomme de la Chambre, demande au Roi à qui il veut donner le bougeoir ; et S. M. ayant parcouru des yeux l'assemblée, nomme celui à qui il veut faire cet honneur. Le Roi le fait donner plus ordinairement aux princes et seigneurs étrangers quand il s'en rencontre.

Le Roi debout se déboutonne, dégage son cordon bleu ; puis le maître de la Garde-robe lui tire la veste, et par conséquent le cordon bleu qui y est attaché, et le juste-au-corps qui est encore par dessus. Ensuite il reçoit aussi la cravate des mains du Roi, remettant toutes ces hardes entre les mains des officiers de la Garde-robe.

S. M. s'assied en son fauteuil, et le premier valet de chambre et le premier valet de garde-robe lui défont ses jarretières à boucles de diamants, l'un à droite, l'autre à gauche. Les valets de chambre ôtent du côté droit le soulier, le bas et le haut-de-chausses ; pendant que les valets de garde-robe qui sont du côté gauche lui déchaussent pareillement le pied, la jambe et la cuisse gauche. Les deux pages de la Chambre qui sont de jour ou de service donnent les mules ou pantoufles à S. M. Un valet de garde-robe enveloppe le haut-de-chausses du Roi dans une toilette de tafetas rouge, et le va porter sur le fauteuil de la ruelle du lit avec l'épée de Sa Majesté.

Les deux valets de chambre qui ont été derrière le fauteuil tiennent la robe de chambre à la hauteur des épaules du Roi, qui dévêt sa chemise pour prendre sa chemise de nuit, qu'un valet de garde-robe chauffe s'il en est besoin.

C'est toujours le plus grand prince ou officier qui donne la chemise au Roi, comme nous avons dit ci-devant au lever de S. M. Le premier valet de chambre aide au Roi à passer la manche droite de cette chemise ; comme de l'autre côté le premier valet de garde-robe aide pareillement à passer la manche gauche, et chacun noue les rubans de la manche de son côté. Un valet de garde-robe prend sur les genoux du Roi la chemise que S. M. quitte.

Le Roi ayant pris sa chemise de nuit, le premier valet de chambre, qui a tiré les reliques de la petite bourse, les présente au grand chambellan ou au premier gentilhomme de la Chambre qui les

donne à S. M. Le Roi les met sur lui, passant le cordon qui les tient attachées en manière de baudrier. Et quand S. M. met une camisole de nuit, le grand maître de la Garde-robe prend cette camisole des mains d'un valet de garde-robe et la vêt au Roi, qui prend ensuite sa robe de chambre et se lève de dessus son fauteuil, qu'un valet de chambre range à l'endroit de la chambre où il a accoutumé d'être. Le Roi debout fait une révérence pour donner le bonsoir aux courtisans. Le premier valet de chambre reprend le bougeoir au seigneur qui le tenoit et le donne à tenir à celui de ses amis à qui il veut faire plaisir, qui demeure au petit coucher.

Les huissiers de chambre crient tout haut : *Allons, Messieurs, passez.* Toute la Cour se retire, et ceux qui doivent prendre l'ordre ou le mot du guet de S. M. le prennent : savoir, le capitaine des Gardes du corps, le capitaine des Cent-Suisses, le colonel du régiment des Gardes françoises, le colonel général des Suisses ou le colonel du régiment des Gardes suisses, le grand écuyer, le premier écuyer, ou même un écuyer de quartier, et c'est là où finit ce qu'on appelle le grand coucher du Roi [1].

### *Petit coucher du Roi.*

Il ne reste pour lors dans la chambre que les personnes suivantes :

Premièrement, tous ceux qui peuvent y être aussi le matin, quand Sa Majesté est encore dans son lit.

En second lieu, ceux de la première entrée.

Les officiers de la Chambre et de la Garbe-robe.

Le premier médecin et les chirurgiens.

Quelques particuliers à qui le Roi a accordé la grâce d'être à son petit coucher.

M. de Chamlay.

La Cour étant sortie, le Roi vient s'asseoir sur un siège pliant, qu'un valet de chambre a préparé proche la balustrade du lit de Sa Majesté avec un carreau dessus. Le Roi s'y étant assis, les barbiers le peignent et lui accommodent les cheveux ; Sa Majesté se peigne aussi. Pendant tout ce temps-là un des valets de chambre tient le miroir devant le Roi, un autre éclaire avec un flambeau.

Le Roi étant peigné, un valet de garde-robe apporte sur la salve un bonnet de nuit et deux mouchoirs de nuit unis et sans dentelle, et présente cela au grand maître de la Garde-robe, qui les donne

[1] Depuis la fête de Pâques de l'année 1705, dit Dangeau, le 20 décembre de cette année, il n'y a plus de grand coucher ; il n'y a plus que le petit coucher ; et Saint-Simon ajoute : « La longue goutte l'avoit fait supprimer, et cette habitude, qui lui fut commode, ne lui permit pas de le rétablir. » L'étiquette finissait par fatiguer Louis XIV lui-même.

au Roi, ou en son absence au grand chambellan, ou au premier gentilhomme de la Chambre, ou bien au premier valet de garde-robe, ou en leur absence il présenteroit tout cela lui-même à Sa Majesté.

Pour donner au Roi la serviette dont il s'essuie les mains et le visage, le grand chambellan ou le premier gentilhomme de la Chambre cèdent cet honneur à tous les princes du sang et légitimés..... En l'absence de tous ces princes, le grand chambellan ou le premier gentilhomme, le grand maître de la Garde-robe, ou le maître de la Garde-robe présente à Sa Majesté cette serviette qui est entre deux assiettes de vermeil, et qui est mouillée seulement par un bout. Le Roi s'en lave le visage et les mains, s'essuie du bout qui est sec, et la rend à celui qui la lui a présentée, lequel la remet ensuite entre les mains de l'officier de la Chambre.

Le Roi dit à quelle heure il se veut lever le lendemain, tant au grand chambellan, oü au premier gentilhomme de la Chambre, qu'au grand maître de la Garde-robe, ordonnant encore au grand maître de la Garde-robe l'habit qu'il veut prendre le lendemain.

L'huissier fait sortir toutes les personnes qui étoient au petit coucher et sort lui-même, après que le premier gentilhomme de la Chambre lui a donné l'ordre pour le lever du Roi au lendemain. Un valet de chambre éclaire au grand chambellan ou au premier gentilhomme de la Chambre jusqu'à l'antichambre. Les valets de garde-robe et les garçons reportent les habits de Sa Majesté à la garde-robe; et pareillement un garçon de garde-robe éclaire au grand maître ou au maître de la Garde-robe.

Il ne reste donc plus dans la chambre que le premier valet de chambre, les garçons de la chambre et le premier médecin, pour quelques momens.

Après cela le Roi entre dans son cabinet, y étant encore quelque temps sans se coucher. Quelquefois il s'amuse un moment à flatter ses chiens et à leur donner à manger pour s'en faire mieux connoître et se les rendre plus obéissans quand il va tirer. Le sieur Antoine, porte-arquebuse, qui a soin de ces chiens, s'y trouve d'ordinaire.

Cependant les garçons de la chambre font au pied du lit du Roi le lit du premier valet de chambre, dit *le lit de veille*. Ils bassinent et préparent le lit de Sa Majesté. Ils préparent aussi la collation du Roi, et apportent au premier valet de chambre, sur une assiette, le verre bien rincé pour présenter à Sa Majesté, et une serviette; puis ils versent du vin et de l'eau tant qu'il plaît au Roi, et pendant que Sa Majesté boit, le premier valet de chambre tient l'assiette sous le verre; le Roi s'essuie la bouche avec la serviette que lui présente, en ce moment, le même premier valet de chambre. Les garçons de la chambre tiennent aussi le bassin à laver devant Sa Majesté qui se lave les mains.

Quelque temps après le Roi se couche, les garçons de la cham-

bre allument le *mortier* dans un coin de la chambre, et encore une bougie ; et ces deux lumières brûlent toute la nuit en cas qu'on en ait besoin. Ces garçons de la chambre sortent et vont coucher proche la chambre, ordinairement auprès des coffres de la chambre. Le premier valet de chambre ferme les rideaux du lit du Roi, puis il va fermer en dedans au verrouil les portes de la chambre de Sa Majesté ; il éteint le bougeoir et se couche.

Si la nuit le Roi demande quelque chose, aussitôt le premier valet de chambre se lève, et, s'il est besoin de gens, il va appeler les garçons de la chambre.

Le dieu enfin va dormir.

## X

## APPARTEMENT DE MADAME DE MAINTENON

(141, 142, 143)

Pour être des plus modestes, l'appartement de Mme de Maintenon n'en fut pas moins la partie principale du château depuis 1684. C'est là que se trouvait le centre réel du gouvernement qui régissait la France et le Roi lui-même, gouvernement devenu étranger aux grandes traditions de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, et entièrement dirigé, surtout pour les affaires religieuses, par la nouvelle épouse de Louis XIV. « Mme de Maintenon, dit d'Aguesseau [1], étoit alors comme la déesse de la Fortune à laquelle on attribuoit, dans le paganisme, tous les effets dont on ne voyoit point de cause apparente. »

L'appartement de Mme de Maintenon occupait les salles actuelles 141, 142 et 143, et une partie de l'espace où l'on a construit l'*escalier de stuc*. Il est difficile de retrouver dans la disposition actuelle de ces trois pièces celle de l'ancien appartement, Louis-Philippe, M. Vatout, son bibliothécaire [2], et

[1] T. XII, p. 72, in-4°.

[2] M. Vatout faisait faire ses livres par un M. de Saint-Esteben, qui ne se donnait pas la peine de faire aucune recherche sérieuse. Nous tenons ce

M. Nepveu, ayant bouleversé ces pièces historiques par excellence, en ne sachant pas quel appartement ils détruisaient. Louis-Philippe croyait que l'appartement de Mme de Maintenon était de l'autre côté de la cour ; et cependant, avec la moindre recherche, avec le moindre travail, on eût trouvé la place de cet appartement marquée sur un plan gravé en 1714 et faisant partie du recueil de Demortain [1], et bien indiquée dans Félibien, page 58. Il ne reste rien non plus de la décoration de cet appartement si plein de souvenirs ; M. Nepveu a tout fait disparaître. Devant une destruction si inutile, on ne saurait trop s'élever contre le vandalisme de l'architecte, et contre l'ignorance du bibliothécaire, bien plus coupable encore.

Il existe au cabinet des estampes [2] un dessin représentant la cheminée de la chambre de Mme de Maintenon avec la glace et un tableau au-dessus. C'est, je crois, le seul document qui nous permette de reconstituer, par la pensée, une des pièces de l'appartement.

Nous donnons ici un plan de l'appartement de Mme de Maintenon d'après le plan de 1714, dont nous parlions plus haut. En le comparant avec le plan nº 14, il devient facile de voir quels changements ont été opérés dans cette partie du palais.

La salle 141 formait, au temps de Mme de Maintenon, deux antichambres entre-solées. La première (141 a) ouvrait sur le vestibule de l'escalier de la Reine ; c'est par là que le Roi et la duchesse de Bourgogne entraient chez Mme de Maintenon. Dans cette antichambre, et en face de la fenêtre, se trouvait un petit cabinet (aujourd'hui détruit), dans lequel était un escalier conduisant aux entre-sols destinés aux femmes de Mme de Maintenon et à Nanon, son ancienne servante, devenue Mlle Balbien depuis la fortune de sa maîtresse [3].

La salle 142 était la chambre de Mme de Maintenon. Comme

renseignement d'un savant ecclésiastique de Versailles, qui le tient lui-même de Mlle de Saint-Esteben.

[1] *Les plans, profils et élévations des ville et château de Versailles*, dessinés et gravés en 1714 et 1715 ; Paris, chez Demortain, in-folio.

[2] Architecture de De Cotte, H. 2, 18.

[3] Voir sur ce personnage, Saint-Simon, XIII, 49.

la salle 141, elle a été diminuée d'un tiers par M. Nepveu, pour construire l'*escalier de stuc*, qui continue l'escalier de la Reine et conduit à l'attique du Midi. La chambre de Mme de Maintenon avait un appendice situé entre la salle des Gardes (120) et l'antichambre 141 b. C'est là que se trouvaient un petit cabinet de chaise percée et une étroite alcôve sans jour et sans air, où était placé son lit. La cheminée était pratiquée dans l'épaisseur du gros mur qui séparait la chambre de la salle des Gardes [1], vis-à-vis la fenêtre du Nord.

Nous savons par Saint-Simon que, lorsque le Roi travaillait chez Mme de Maintenon, sa table était à gauche de la cheminée, du côté du cabinet; son fauteuil adossé à la muraille; un pliant pour le ministre, un autre pour son sac. De l'autre côté de la cheminée, une niche de damas rouge et un fauteuil où se tenait Mme de Maintenon, avec une petite table devant elle. « Avant le souper du Roi, dit Saint-Simon, les gens de Mme de Maintenon lui apportoient son potage avec son couvert et quelque autre chose encore. Elle mangeoit ; ses femmes et un valet de chambre la servoient, toujours le Roi présent et presque toujours travaillant avec son ministre. Le souper achevé, qui étoit court, on emportoit la table ; les femmes de Mme de Maintenon demeuroient, qui tout de suite la déshabilloient en un moment et la mettoient au lit..... Les jours de travail, ils n'étoient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il étoit sorti. Le Roi passoit à une chaise percée, revenoit au lit de Mme de Maintenon où il se tenoit debout fort peu, lui donnoit le bonsoir et s'en alloit se mettre à table. »

Le petit passage de biais qui conduisait de la chambre de Mme de Maintenon à son cabinet existe encore, mais les cinq marches qu'on y trouvait autrefois, et qui servaient à monter au cabinet, ont été supprimées, le sol de cette dernière pièce ayant été baissé.

La salle 143 était le grand cabinet de Mme de Maintenon. Deux petits cabinets noirs étaient établis dans le fond; la porte qui conduit à la salle du Sacre (ancienne salle des

[1] Le corps de la cheminée existe encore.

Gardes) n'existait pas ; elle n'a été ouverte que sous Louis-Philippe. Une porte, aujourd'hui masquée par le tableau 2307[1] conduit à un petit escalier et de là à l'antichambre de l'appartement du duc de Bourgogne. C'est par là qu'on entrait dans le cabinet de Mme de Maintenon, sans passer par sa chambre à coucher. « Tous les soirs, dit Saint-Simon, Mme la duchesse de Bourgogne jouoit dans le grand cabinet de Mme de Maintenon avec les dames à qui on avoit donné l'entrée, qui ne laissoit pas d'être assez étendue, et de là entroit tant et si souvent qu'elle vouloit, dans la pièce joignante, qui étoit la chambre à coucher de Mme de Maintenon, où elle étoit avec le Roi, la cheminée entre deux. Monseigneur, après la comédie, montoit dans ce grand cabinet, où le Roi n'entroit point, et Mme de Maintenon presque jamais.... » Nul homme, sans exception, que Monseigneur et ses fils n'entraient dans le grand cabinet.

En 1698 [2], le Roi agrandit l'appartement de Mme de Maintenon, trop étroitement logée ; il lui donna l'appartement du cardinal de Furstemberg[3]. Mansart travailla avec activité à la restauration et à l'ameublement de ces deux nouvelles pièces (146 a et 146 b). L'appartement du cardinal occupait évidemment une partie des salles des aquarelles (146), et était séparé du grand cabinet de Mme de Maintenon par le petit escalier 143 *bis*. Mme de Maintenon conserva ces deux pièces jusqu'au 26 mars 1713, qu'elles lui furent enlevées pour servir de logement au duc d'Alençon, fils du duc de Berry.

Ce fut en 1682 que le Roi donna à Mme de Maintenon son appartement à Versailles ; nous trouvons en effet, à cette date, Jouvenet et Mazeline travaillant aux sculptures[4]. En 1683 on y fait de la menuiserie, c'est-à-dire des lambris ; en 1684, des ouvrages de peinture et de dorure. En 1684, Jouvenet et Mazeline achèvent les ouvrages de stuc et les sculptures des boiseries. Les Comptes de 1685 nous apprennent que les peintures étaient rehaussées d'or. En 1688, on peignit la corniche du grand cabinet.

[1] Bataille de Peyrestortes.
[2] DANGEAU, VI, 283 et 290.
[3] Le cardinal avait obtenu cet appartement le 25 août 1693 (DANGEAU).
[4] Comptes de 1682.

Mme de Maintenon avait aussi à Versailles un hôtel, rue des Bons-Enfants, nº 18[1]. En 1685, Louis XIV y fit faire des travaux, aux écuries, pour une somme de 6000 livres[2].

Mme de Maintenon avait, comme tout le monde, un château à la campagne, celui de Maintenon. En 1674, elle avait acheté cette terre, qui rapportait 15,000 livres, avec l'argent que le Roi lui avait donné pour la récompenser d'avoir conduit aux eaux des Pyrénées le jeune duc du Maine, dont la santé était chancelante. Le Roi voulut alors que Mme Scarron prît le titre de marquise de Maintenon, ce qui paraît avoir mécontenté les anciens amis de son mari, et fait sourire les courtisans qui appelèrent la nouvelle marquise Madame de Maintenant.

Non seulement Louis XIV paya la terre de Maintenon; mais il y fit d'assez fortes dépenses en 1687: 44,039 livres, puis 3904; enfin 39,959[3].

Introduite à la Cour par la toute-puissante protection de Mme de Montespan, Mme Scarron séduisit le Roi par sa beauté, la vivacité de son regard, l'élégance de sa taille[4], et surtout par le charme de sa voix, de son esprit et de sa conversation. « Elle lui fit connoître, dit Mme de Sévigné, un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation. »

« Quand je commençai à voir, racontait-elle aux Dames de Saint-Cyr, qu'il ne seroit peut-être pas impossible d'être utile au salut du Roi, je commençai aussi à être convaincue que Dieu ne m'avoit amenée à la Cour que pour cela, et je bornai là toutes mes vues. Je lui donnai alors de bons conseils, et je tâchai de lui faire rompre ses commerces[5]. » Louis XIV l'écoutait, mais il eût mieux aimé en faire simplement sa maîtresse. Elle était trop vertueuse, et en même temps trop habile, pour céder; elle fut assez adroite pour conserver sa faveur et résister au Roi. « Je le renvoie toujours

[1] Leroi, I, 92.
[2] Comptes de 1685.
[3] Comptes de 1687.
[4] *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, cités par Lavallée, p. 28.
[5] Lavallée, p. 23. *Histoire de Mme de Maintenon et de la Maison royale de Saint-Cyr*, 2e édition.

affligé et jamais désespéré », écrivait-elle à Mme de Frontenac en 1677. Louis XIV, qui se fatiguait de Mme de Montespan, trouva dans Mlle de Fontanges [1] la distraction qu'il cherchait, et nomma Mme de Maintenon dame d'atours de la Dauphine. Furieuse, Mme de Montespan disait à Mme de Maintenon: « Le Roi a trois maîtresses, moi de nom, cette fille (Fontanges) de fait, et vous de cœur. »

Les dépits et les scènes violentes de jalousie éloignèrent de plus en plus Louis XIV de Mme de Montespan. Mme de Maintenon travaillait de son côté à séparer le Roi de sa maîtresse et à le rapprocher de la Reine, qui lui donna son portrait en témoignage d'affection et de reconnaissance.

Après la mort de la Reine (30 juillet 1683), la faveur de Mme de Maintenon augmenta rapidement. A Fontainebleau, où la Cour était allée après les funérailles, le Roi la logea dans l'appartement de la Reine et commença à tenir ses conseils dans sa chambre. Il la consultait souvent et ne pouvait plus la quitter. « Pendant ce voyage, dit Mme de Caylus, je vis tant d'agitation dans son esprit, que j'ai jugé depuis qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre et son esprit fort agité. Pour cacher ces divers mouvemens et pour justifier les larmes que nous lui voyions répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et alloit chercher à respirer dans la forêt avec la seule Mme de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs se passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin du voyage. »

C'est certainement pendant ce voyage à Fontainebleau que le projet de mariage entre Louis XIV et Mme de Maintenon fut adopté, et M. Lavallée me paraît avoir fixé avec toute l'exactitude possible la date du mariage au 12 juin 1684.

Quoique secrète, l'union n'était douteuse pour personne. Le Roi l'appelait Madame tout court et la traitait avec une déférence toute particulière; les princes et princesses de la famille royale avaient pour elle les mêmes égards; les Papes lui adressaient des brefs. Mais rien d'extérieur ne révélait

[1] Morte en 1681.

sa situation. Elle était, comme elle le dit elle-même, « une énigme pour le monde ». En effet, la Palatine, qui aurait dû être renseignée sur ce point, écrivait le 14 avril 1688 : « Je n'ai pas pu savoir si le Roi a oui ou non épousé la Maintenon. Il y en a beaucoup qui assurent qu'elle est sa femme, et que l'archevêque de Paris les a unis en présence du confesseur du Roi et du frère de la Maintenon; mais d'autres disent que ce n'est pas vrai, et il est impossible de savoir ce qu'il en est. En tout cas, ce qu'il y a de certain, c'est que le Roi n'a jamais eu pour aucune maîtresse la passion qu'il a pour celle-ci ; c'est quelque chose de curieux à voir quand ils sont ensemble. Si elle est quelque part, il ne peut pas y tenir un quart d'heure sans aller lui parler à l'oreille et l'entretenir en secret, bien qu'il ait été toute la journée auprès d'elle. Cette femme est un méchant diable que chacun recherche et craint fort, mais elle est peu aimée. »

Habile pour s'élever, M^me de Maintenon le fut bien davantage pour se maintenir. Elle n'eut pas de Maison, pas de dignité, point de luxe; elle se montra aussi peu que possible et ne prit part à rien ostensiblement. Elle disait aux Dames de Saint-Cyr : « Je ne suis pas grande, je suis seulement élevée. » Elle déclarait qu'elle n'avait d'autre but que de retirer le Roi des femmes et de le donner à Dieu ; mais, sans paraître en avoir, elle eut beaucoup d'influence sur la marche des affaires, et c'est bien elle qui a donné à la seconde partie du règne de Louis XIV le caractère qui la distingue.

M^me de Maintenon paya cher cette haute position. Le Roi, dur et égoïste, aimait les gens pour lui et non pas pour eux. Délicate et presque continuellement souffrante, elle se soumettait à tout ce qu'exigeait le Roi. « Je l'ai vue quelquefois, dit M^lle d'Aumale [1], lasse, chagrine, inquiète, malade, prendre l'air le plus riant et le ton le plus satisfait, divertir le Roi par mille inventions, l'entretenir seule quatre heures de suite, sans répétitions, sans bâillemens, sans médisances. Quand il sortoit de sa chambre à dix heures du soir, et qu'on fermoit son rideau, elle me disoit en soupirant : « Je n'ai que le temps de vous dire que je n'en puis plus. » Quand

[1] Lettre du 12 septembre 1698, citée par Lavallée, p. 39.

elle était trop fatiguée, elle allait se reposer à Saint-Cyr.

Elle vivait fort retirée avec quelques amies anciennes ou nouvelles : Mmes de Montchevreuil, d'Heudicourt, de Saint-Géran, d'O, de Dangeau ; avec ses nièces, la spirituelle Mme de Caylus et Mlle d'Aubigné, qu'elle maria en 1698 au comte d'Ayen, fils du premier maréchal de Noailles[1], et qui, grâce à sa dot et aux bienfaits du Roi, eut en se mariant plus de 80.000 livres de rente. Le soir, le Roi donna la chemise au comte d'Ayen ; la duchesse de Bourgogne, à la mariée.

Louis XIV passait une partie de sa vie chez Mme de Maintenon. « Le Roi, écrit Dangeau, va souper chez elle comme il alloit souper chez Mme de Montespan[2]. » Il y travaillait tous les soirs avec l'un de ses ministres. En 1696, nous le voyons y tenir un conseil de guerre avec les maréchaux de Villeroi et de Boufflers et MM. de Puységur et de Chamlay. C'est chez elle que le Roi reçoit le maréchal de Villeroi revenant de Crémone (14 novembre 1702), le maréchal de Boufflers à son retour de l'armée de Flandre (2 décembre 1702) ; c'est chez elle que, le 4 janvier 1703, il travaille deux heures avec Chamillart et Villars qui partait à l'armée du Rhin ; c'est encore chez elle qu'il reçoit, le 11 décembre 1708, le duc de Bourgogne revenant de sa malheureuse campagne de Flandre.

Quand la jeune princesse de Savoie, future duchesse de Bourgogne, arriva à Versailles, elle soupa tous les jours chez Mme de Maintenon avec le Roi, qui n'allait plus ni à la comédie, ni à l'appartement. C'est chez elle que Rigaud fait le portrait de Louis XIV en 1701 et l'achève en 1702[3].

En même temps que la chambre de Mme de Maintenon

[1] Dangeau, 1er avril 1698. — M. Taphanel a donné dans son histoire du *Théâtre de Saint-Cyr* (p. 148) le préambule du contrat de mariage de Mlle d'Aubigné, d'après l'original qui existe aux archives de Seine-et-Oise. On y lit : « S. M. voulant donner à la dame marquise de Maintenon les marques de la considération particulière qu'il a pour elle, et suppléer par ses libéralités en faveur de ladite demoiselle future épouse à ce que ladite dame, sa tante, feroit elle-même, si le trop de désintéressement dont elle a toujours fait profession ne la mettoit hors d'état, par son peu de bien, d'en faire à d'autres...., donne à la future épouse...... 800,000 livres d'argent comptant, plus 200,000 livres de pierreries, etc.

[2] 1686, 19 octobre.

[3] Dangeau, 1701, 10 et 11 mars ; 1702, 19 janvier. Ce portrait fut envoyé à Philippe V.

servait au Roi de cabinet du conseil, le cabinet de Mme de Maintenon servait de salle de comédie et de concert pour l'amusement de la duchesse de Bourgogne, qui elle aussi passait une partie de sa vie chez *sa tante.*

Déjà, en 1689, ce cabinet avait servi aux premières répétitions d'*Esther*. Mme de Maintenon ayant ordonné à Racine de faire une tragédie pour Saint-Cyr, le poëte s'était mis à l'œuvre. Dès le 18 février 1688, il était décidé, entre le Roi, Mme de Maintenon et Racine que le sujet serait Esther et Assuérus, que la pièce serait chantée et récitée par les Demoiselles de la maison de Saint-Louis, et que Moreau, attaché à la musique du Roi et maître de musique à Saint-Cyr, ferait « les airs », comme dit Dangeau. Racine lut sa pièce, acte par acte, à Mme de Maintenon et au Roi, qui fit diverses observations sur le prologue, comme il en avait fait jadis au *Tartufe* de Molière. Puis, on fit deux répétitions d'*Esther* chez Mme de Maintenon ; la seconde, le 7 janvier 1689 [1]. Il est inutile d'insister sur les allusions à Mme de Maintenon que renfermait la tragédie d'*Esther ;* son élévation, sa puissance y sont clairement indiquées et n'échappèrent à personne. Le 26 janvier 1689, la Cour alla à Saint-Cyr assister à la première représentation d'*Esther*, qui obtint le plus grand succès.

Après *Esther* on joua à Saint-Cyr *Athalie*. « Louis XIV fit quelquefois venir à la Cour les meilleures actrices de Saint-Cyr pour réciter devant lui les beaux vers de Racine qu'il ne pouvait se lasser d'entendre. « Elles y alloient, disent les Mémoires des Dames, dans les carrosses du Roi, bien accompagnées, et Mme de Maintenon étoit fort attentive, lorsqu'elles étoient arrivées, à les mettre entre les mains de gens sûrs pour veiller à leur conduite. Pendant qu'elles étoient là, ils avoient ordre de se tenir près d'elles et d'empêcher que personne se mêlât trop en leur compagnie, afin qu'elles fussent aussi bien gardées qu'elles le pouvoient être hors de Saint-Cyr. Elles jouèrent leur pièce dans l'appartement de Mme de Maintenon, en présence du Roi, des princes du sang et de plusieurs personnes de la première qualité, sans autre parure que leur habit ordinaire, qui étoit propre et mis de bon

[1] Dangeau.

goût..... On alla ainsi à Versailles en différens temps, tantôt pour *Athalie*, tantôt pour *Esther*, puis encore pour *Jonathas*, dont un nommé Duché étoit l'auteur[1]. »

Le 12 janvier 1697, la duchesse de Bourgogne, dont l'éducation se faisait en partie à Saint-Cyr[2], y jouait dans la tragédie d'*Esther* le rôle d'une petite israélite, à la satisfaction du Roi et de Mme de Maintenon. Elle y joua souvent et y prit un goût très-vif pour la comédie. En 1698, le 6 décembre, à l'anniversaire de la naissance du duc de Bourgogne, il y eut le soir, chez Mme de Maintenon, un petit divertissement pour le Roi. Le duc de Bourgogne faisait Apollon ; la duchesse et ses dames étaient les neuf Muses[3]. Le 17 octobre 1698, on joua, à Fontainebleau cette fois, *les Plaideurs*. Les acteurs étaient le duc et la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Guiche, Mme d'Heudicourt, la comtesse d'Ayen, Mmes d'O et de Montgon, Mlle de Mornanville, ancienne élève de Saint-Cyr.

A partir de 1699, le grand cabinet de Mme de Maintenon devient une véritable salle de comédie. On y joue : *Jonathas* et *Absalon*, tragédies de Duché, la *Ceinture magique* de Rousseau, *Athalie* et *les Précieuses ridicules*. « Mme la duchesse de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, le jeune comte de Noailles, Mlle de Melun y faisoient les principaux personnages en habits de comédiens fort magnifiques. Le vieux Baron, excellent acteur, les instruisoit et jouoit avec eux et quelques domestiques de M. de Noailles. Lui et son habile femme, étoient les inventeurs et les promoteurs de ces plaisirs intérieurs pour s'introduire de plus en plus dans la familiarité du Roi, à l'appui de l'alliance de Mme de Maintenon. Il n'y avoit de place que pour quarante spectateurs. Monseigneur et les deux princes ses fils, Mme la princesse de Conty, M. du Maine, les dames du palais, Mme de Noailles et ses filles y furent les seuls admis. Il n'y eut que deux ou trois courtisans en charge et en familiarité, et pas toujours. Madame y fut admise avec son grand habit de deuil ; le Roi

[1] *Mémoires sur Mme de Maintenon*, recueillis par les Dames de Saint-Cyr, 1846, in-12.

[2] Elle y allait trois fois par semaine.

[3] Dangeau.

y convia parce qu'elle aimoit fort la comédie, et lui dit qu'étant de sa famille si proche, son état ne la devoit pas exclure de ce qui se faisoit en sa présence dans un si grand particulier. Cette faveur fut fort prisée. Mme de Maintenon voulut lui marquer qu'elle avoit oublié le passé [1]. »

Le 5 décembre 1699, on représenta « une comédie de dévotion », *Jonathas*, qui fut très-bien jouée par la duchesse de Bourgogne et par la famille de Noailles, et qui parut fort touchante au Roi et à Monsieur. Il n'y eut pas d'autres spectateurs que le capitaine des Gardes et les dames du palais. Le 6, on recommença devant Monseigneur, la princesse de Conty, le duc du Maine, Chamillart et Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Le comte et la comtesse d'Ayen jouèrent leurs personnages à merveille [2]. Le 29 décembre 1701, la duchesse de Bourgogne répétait, toujours dans le cabinet de sa tante, une autre tragédie de Duché, *Absalon;* elle devait la jouer avec le duc d'Orléans, le comte et la comtesse d'Ayen, et Mlle de Melun. Après de nombreuses répétitions, on représenta la pièce, le 19 janvier 1702, sur un fort joli théâtre que l'on avait élevé dans le grand cabinet. Le Roi était revenu de bonne heure de sa promenade à Marly pour voir la tragédie. « Mme la duchesse de Bourgogne, qui représentoit la fille d'Absalon, avoit un habit magnifique brodé de toutes les pierreries de la couronne. M. le duc d'Orléans représentoit David ; le comte d'Ayen, Absalon; la comtesse d'Ayen, Tharès femme d'Absalon; Mlle de Melun, la femme de David, et le petit comte de Noailles y faisoit aussi un personnage. Les autres acteurs étoient Baron le père et quelques domestiques de M. de Noailles. Tous les habits étoient fort beaux, et la pièce fut fort bien jouée. Il n'y avoit place dans ce cabinet que pour trente ou quarante personnes. Monseigneur et Messeigneurs ses enfants y étoient; Mme la princesse de Conty, M. du Maine, toutes les dames de Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Noailles et ses filles. Il n'y eut que deux ou trois courtisans. » J'ai cité Saint-Simon et Dangeau disant la même chose pour faire voir, par un exemple, combien le

[1] Saint-Simon, 1702, T. III, p. 340.
[2] Dangeau.

journal de Dangeau a été utile à Saint-Simon pour la rédaction de ses Mémoires; il le copie souvent, sans le dire, et pour tout remercîment, injurie son auteur. Mais passons. Le 3 février on joua une seconde fois *Absalon* et la *Ceinture magique*, dont le duc d'Orléans avait donné l'idée, et que Rousseau composa en douze heures. Le 5 mars, Duché recevait en récompense 1000 livres du Roi et 100 pistoles de Mme de Maintenon [1].

Après avoir assisté à la représentation du 3 février, la Palatine écrivit à Philippe V [2] la lettre suivante :

Comme Votre Majesté aime les comédies, je ne puis m'empêcher de lui dire que Mme la duchesse de Bourgogne en a joué une avec la comtesse d'Ayen, Mme de Melun, son fils, le comte d'Ayen, deux hommes à M. de Noailles, Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous assure, Monsieur, qu'ils ont fait des merveilles. Cela se joue tout à fait en particulier chez Mme de Maintenon. Ainsi le Roi m'a permis de la voir. J'ai été surprise de voir comme ils jouoient tous bien. Ce traître de Baron joue mieux que jamais. Je suis sûr que Votre Majesté seroit étonnée de voir comme mon fils joue, et le comte d'Ayen, et que cette comédie vous auroit coûté de larmes. J'y ai pleuré comme une folle, et le Roi n'étoit pas loin de quelques larmes aussi. Le sujet de la comédie c'est la mort d'Absalon ; mais on y a changé quelque chose pour la rendre plus touchante. On feint qu'Absalon vient blessé et meurt devant le roi son père, devant sa femme et sa fille. C'est mon fils qui est David, le comte d'Ayen Absalon, la comtesse d'Ayen Tharis, femme d'Absalon, qui a le plus beau rôle de tous et elle le joue à merveille. Après la grande pièce ils ont joué une petite, où M. le duc de Berry étoit un amant, et le petit comte de Noailles un autre. Pour ces deux ils jouent à faire mourir de rire. Mon fils étoit un fourbe, un valet qui sort des galères ; les maîtresses étoient Mme la duchesse de Bourgogne, qui joue mieux le sérieux que le comique ; mais la comtesse d'Estrées joue fort bien. La petite pièce ne vaut pas grand'chose, mais on ne laisse pas que d'y rire. Il est temps enfin que je finisse cette lettre : je crains que Votre Majesté ne la trouve déjà trop longue et que ce récit ne vous ennuie.

Pendant qu'on représentait *Absalon*, on se préparait à jouer *Athalie*. Mme de Maintenon, qui était la directrice du théâtre de son cabinet, fit faire des décors et des costumes nouveaux ;

[1] Dangeau.

[2] Le 5 février. — Cette lettre n'est pas traduite de l'allemand ; elle a été écrite en français par la Palatine.

elle se procura un orchestre et des chœurs. Mais tout théâtre, si petit qu'il soit, est toujours un théâtre, et les femmes sont partout les mêmes, capricieuses avant tout, surtout au théâtre. On eut de la peine à se mettre d'accord sur la distribution des rôles, que Mme de Maintenon voulait répartir elle-même entre les actrices. Une lettre qu'elle écrivit au comte d'Ayen, son neveu, nous apprend ces tribulations. « Voilà donc *Athalie* encore tombée ! Le malheur poursuit tout ce que je protège et que j'aime. Mme la duchesse de Bourgogne m'a dit qu'elle ne réussiroit pas ; que c'étoit une pièce fort froide ; que Racine s'en étoit repenti ; que j'étois la seule qui l'estimoit, et mille autres choses qui m'ont fait pénétrer, par la connoissance que j'ai de cette cour-là, que son personnage lui déplaît. Elle veut jouer Josabeth, qu'elle ne jouera pas comme la comtesse d'Ayen ; elle fera pourtant tout ce que je voudrai. Je lui ai répondu que ce n'étoit pas à elle de se contraindre dans un divertissement que je n'avois imaginé que pour elle. Elle est ravie et trouve *Athalie* merveilleuse. Jouons là puisque nous y sommes engagés ; mais, en vérité, il n'est point agréable de se mêler des plaisirs des grands. Vous faites aussi ces choses-là trop parfaites, trop magnifiques, trop dépendantes d'eux. L'année prochaine nous prendrons un autre tour. En attendant il faudra que la comtesse d'Ayen fasse Salomith ; car, sans compter ce que l'on doit à Mme de Chailly [1], qu'on fait venir pour jouer Athalie, je ne puis me résoudre à voir la comtesse d'Ayen jouer la furieuse. Bonsoir, mon cher neveu ; nous nous étions promis des plaisirs, et voilà des dégoûts. Je ne sais comment étoit le monde avant moi ; mais depuis que je le connois, il est bien comme cela. »

Tout s'arrangea pourtant. La comtesse d'Ayen céda le rôle de Josabeth à la duchesse de Bourgogne, qui le joua très-bien, et la première représentation eut lieu le 14 février 1702. « Le Roi y vint à deux différentes reprises ; mais il n'y put pas demeurer toujours, parce qu'il avoit beaucoup à travailler avec M. de Pontchartrain [2]. » Le 23 et le 25 février, on joua encore *Athalie*.

[1] Mlle de Mornanville, qui avait épousé le président de Chailly.
[2] Dangeau.

Le *Mercure* donne de ces brillantes représentations un compte-rendu qui mérite d'être lu.

On a joué à la Cour l'*Athalie* de M. Racine avec tous les ornemens et les chœurs mis en musique depuis longtemps par M. Moreau, qui avoit fait ceux d'*Esther*. Ces chœurs ont été parfaitement bien exécutés par les demoiselles de la musique du Roi. M^me^ la duchesse de Bourgogne a joué Josabeth avec toute la grâce et tout le bon sens imaginable, et quoique son rang pût lui permettre de faire voir plus de hardiesse qu'une autre, celle qu'elle a fait paroître, seulement pour marquer qu'elle étoit maîtresse de son rôle, a toujours été mêlée d'une certaine timidité que l'on doit plutôt nommer modestie que crainte. Les habits de cette jeune princesse étoient d'une grande magnificence. M. le duc d'Orléans a parfaitement bien joué le rôle d'Abner, et avec une intelligence que l'on n'attrape que lorsqu'on a beaucoup d'esprit; M. le comte d'Ayen a joué Joad et M^me^ la comtesse sa femme Salomith. Ceux qui les connoissent sont persuadés qu'ils ont très-bien rempli ces deux rôles. Quand on a de l'esprit infiniment, on réussit dans tout ce qu'on veut se donner la peine d'entreprendre.

M^me^ la présidente de Chailly s'est fait admirer dans le rôle d'Athalie. M. le comte de Lesparre, second fils de M. le duc de Guiche, qui n'a que sept à huit ans, a charmé dans le personnage du jeune roi Joas; M. de Champeron, qui est encore fort jeune, a fort bien réussi dans le rôle du fils du grand-prêtre, et celui du grand-prêtre a été joué par le sieur Baron, qui, au sentiment de tous ceux qui l'ont vu, n'a jamais joué avec plus de force.

Le 22 février, on joua *Absalon* et les *Précieuses ridicules*. Dangeau nous apprend que le Roi ne se mettait pas dans un fauteuil, au milieu de la chambre, comme il faisait partout ailleurs, mais qu'il se tenait à la porte qui entre dans la chambre de M^me^ de Maintenon, afin de pouvoir y rentrer de temps en temps pour travailler, sans interrompre le spectacle. Nous savons aussi par le *Mercure* que les *Précieuses* furent très-bien jouées, et que le duc d'Orléans, dans le rôle du vicomte, et le marquis de la Vrillière, dans celui du marquis, réjouirent fort la compagnie.

Le 23 et le 25 février, on donna encore deux représentations d'*Athalie*, avec lesquelles finirent les spectacles chez M^me^ de Maintenon jusqu'à la mort de la duchesse de Bourgogne

C'était encore chez M^me^ de Maintenon que l'on tirait les belles loteries de bijoux, d'étoffes et même de lots d'argent pour la duchesse de Bourgogne et ses dames, et que le Roi

venait entendre de petits concerts exécutés par l'un de ses musiciens nommé Pièche et par sa famille[1].

Louis XIV se plaisait aussi, chez Mme de Maintenon, à badiner avec Jeannette, charmante enfant que nous connaissons grâce à Saint-Simon et à Dangeau.

Le Roi, dit Dangeau [2], a beaucoup d'amitié pour une petite demoiselle de Bretagne qui s'appelle Pincré et qu'on nomme ordinairement Jeannette, qui n'a que treize ans et que Mme de Maintenon a toujours eue auprès d'elle et qui a beaucoup d'esprit ; il a résolu de la marier. Il lui avoit déjà fait du bien il y a quelques années ; il lui fait de nouvelles grâces en la mariant, et donne à celui qui l'épousera le gouvernement de Guérande. Mme de Maintenon a choisi pour mari de cette petite fille un fils de Mme de Villefort, afin qu'elle fût sous la conduite d'une mère si sage et établie ici. L'on donnera à ce garçon, qui n'est que capitaine d'infanterie, le premier régiment qui vaquera.

Mlle Pincré épousa M. de Villefort à la chapelle et prit le nom de Mme d'Ossy. La duchesse de Bourgogne donna la chemise à la mariée. M. de Villefort partit le lendemain pour la Flandre avec son régiment, mais Mme d'Ossy resta à la Cour et y conserva toute sa faveur.

Maintenant écoutons Saint-Simon.

Mme de Villefort étoit veuve d'un officier major de place qui la laissa sans bien ; elle vint demander une pension, et eut quelque recommandation auprès de Mme de Maintenon, qui étoit la femme du monde qui se prenoit le plus par les figures. Mme de Villefort avoit de la beauté avec une grande et belle taille, l'air modeste, affligé et malheureux. Mme de Maintenon en fut touchée, lui fit donner une pension, la prit en protection, la fit ensuite sous-gouvernante des Enfans de France, et l'appeloit toujours sa belle veuve. Elle se trouva avoir de l'esprit, de la vertu, du manège, et une figure qui se soutint et qui la soutint.

La même aventure, mais qui tient plus du roman, fit la fortune de sa belle-fille. La mère de cette belle-fille sans pain ni ressource se vint jeter un matin aux pieds de Mme de Maintenon avec ses enfans ; elle en eut pitié, en plaça quelques-uns suivant leur âge, et garda celle-ci pour Saint-Cyr. Tandis qu'on en faisoit l'épreuve et qu'elle attendoit d'être moins enfant pour être reçue, elle demeura chez Mme de Maintenon avec ses femmes, et les amusa par

[1] LUYNES, IX, 140.
[2] 1711, 20 février.

son petit caquet; elle étoit jolie et avoit plus d'esprit et d'avisement qu'on n'en pouvoit attendre de son âge. Mme de Maintenon s'en amusa à son tour, et le Roi, qui la trouva souvent avec Mme de Maintenon, qui la renvoyoit pour ne l'en pas importuner, la caressa et fut ravi de trouver un joli petit enfant qui n'avoit point peur de lui, et qui s'y apprivoisoit. Il s'accoutuma à badiner avec elle, et si bien que, lorsqu'il fut question de l'envoyer à Saint-Cyr, il voulut que Mme de Maintenon la gardât.

Devenue plus grande, elle n'en devint que plus amusante, et avec une familiarité discrète qui n'alloit jamais à l'importunité. Elle parloit au Roi de tout, lui faisoit des questions et des plaisanteries, le tirailloit quand elle le voyoit de bonne humeur, et se jouoit même avec ses papiers quand il travailloit; mais tout cela avec jugement et mesure. Elle en usoit de même avec Mme de Maintenon et se fit aimer de tous ses gens. Mme la duchesse de Bourgogne à la fin la ménageoit et la soupçonnoit d'aller dire au Roi et à Mme de Maintenon ce qu'elle faisoit dans un cabinet où elle se tenoit les soirs à jouer avec des dames familières qui étoient admises à ce particulier, qui toutes aussi ménageoient fort Jeannette, qui toutefois ne fit jamais mal à personne. Mme de Maintenon elle-même commença à lui trouver trop d'esprit et de jugement, et que le Roi s'y attachoit trop, en un mot à la craindre; c'est ce qui la détermina à s'en défaire honnêtement par un mariage. Elle en proposa au Roi, qui trouva à tous quelque chose à redire, et cela pressoit encore plus Mme de Maintenon. A la fin elle fit celui-ci, et le Roi l'agréa ; mais Mme de Maintenon y fut attrappée, car le Roi déclara bien sérieusement que ce n'étoit qu'à condition qu'elle demeureroit chez elle Mme d'Ossy comme elle étoit Jeannette, et il fallut en passer par là.

Trop tôt après, elle devint la seule ressource des momens oisifs de leurs particuliers, après la mort de Mme la duchesse de Bourgogne.

Après la mort de cette princesse, Louis XIV s'enferma plus que jamais chez Mme de Maintenon. Il y trouvait quelques femmes distinguées, spirituelles et aimables, dont la marquise avait formé sa société particulière. Très-souvent il y faisait porter son dîner; le soir il y entendait de bonne musique, symphonies ou parties d'opéras. Il y jouait avec les dames, ou il écoutait les comédies de Molière, demeuré son auteur préféré et qui lui donnait ses derniers plaisirs.

Un nouveau théâtre s'organisa chez Mme de Maintenon. Les acteurs furent les musiciens du Roi, vêtus en habits de théâtre, et dressés par le Roi à jouer Molière. Habitué comme il l'était au jeu de Molière lui-même, Louis XIV ne pouvait

pas supporter les acteurs de la Comédie française, qui avaient perdu la tradition et interprétaient fort mal leurs rôles. Le 9 octobre 1700, à Fontainebleau, les comédiens jouaient l'*Avare*, et le jouaient si mal, que Louis XIV n'y pouvant plus tenir s'en alla[1]. Il est bien évident que ce fut Louis XIV qui donna à ses musiciens la manière, le jeu et les gestes de Molière, et qui en fit des acteurs aussi bons qu'ils étaient déjà bons musiciens[2]. Aussi, le 21 décembre 1712, les musiciens ayant représenté quelques scènes du *Bourgeois gentilhomme*, Louis XIV « trouva qu'ils jouoient fort bien » ; et, le 13 janvier 1713, il se divertit fort la seconde fois qu'il vit jouer la pièce[3]. C'était toujours chez Mme de Maintenon, à Versailles, à Marly ou à Fontainebleau, que le Roi assistait à ces représentations, mêlées de symphonies pendant les entr'actes.

J'ai cru bien faire en donnant ici, d'après Dangeau, la liste de ces représentations ; c'est un chapitre nouveau à ajouter à la vie de Molière, qui inaugure et termine les plaisirs du règne.

| | | |
|---|---|---|
| 1712, | 21 décembre. | *Le Bourgeois gentilhomme.* |
| 1713, | 13 janvier. | *Idem.* |
| | 10 février. | *George Dandin.* |
| | 17 mars. | *L'Avare.* |
| | 25 août. | *Le Médecin malgré lui* (à Marly). |
| 1714, | 24 janvier. | *Le Bourgeois gentilhomme.* |
| | 7 février. | *Idem.* |
| | 7 septembre. | *L'Avare* (à Fontainebleau). |
| | 14 septembre. | *Les Fâcheux* (idem). |
| | 28 septembre. | *Le Mariage forcé* (idem). |
| | 5 octobre. | *L'Étourdi* (idem). |
| | 12 octobre. | *L'Ecole des Maris* (idem). |
| 1715, | 18 janvier. | *M. de Pourceaugnac.* |
| | 1er mars. | *Le Médecin malgré lui.* |
| | 17 mai. | *George Dandin* (à Marly). |
| | 14 juin. | *Le Médecin malgré lui* (idem). |
| | 21 juin. | *L'Ecole des Maris* (idem). |
| | 28 juin. | *La Comtesse d'Escarbagnas* (idem). |
| | 12 juillet. | *Le Mariage forcé* (idem). |

A la mort du Roi, Mme de Maintenon, âgée de quatre-vingts

[1] Dangeau.
[2] Dangeau, 1713, 10 février.
[3] Dangeau.

ans, se retira à Saint-Cyr, dans son petit appartement du rez-de-chaussée. Elle était accablée d'infirmités, et écrivait à la princesse des Ursins, en 1715 : « Si vous me voyiez, vous conviendriez que je fais bien de me cacher. Je ne vois presque plus, j'entends encore plus mal ; on ne m'entend plus parce que la prononciation s'en est allée avec les dents ; la mémoire commence à s'égarer ; je ne me souviens plus des noms propres ; je confonds tous les temps, et nos malheurs, joints à mon âge, me font pleurer comme toutes les vieilles que vous avez vues. »

Elle mourut à Saint-Cyr, le 15 août 1719, âgée de quatre-vingt-quatre ans.

## REZ-DE-CHAUSSÉE

### I

### SALLES 57, 58 ET 59

Les salles 57 et 58 formaient, sous Louis XIV, l'appartement du marquis d'O ; la salle 59 était le salon de l'escalier des Ambassadeurs. Sous Louis XV, avec la salle 56, elles composèrent l'appartement de M^me^ de Pompadour.

La décoration primitive de ces salles fut entièrement changée sous Louis XV, et Louis-Philippe a presque complètement détruit la décoration du XVIII^e^ siècle. La salle 57 a conservé la gorge du plafond, ses volets sculptés et les espagnolettes des fenêtres, quelques serrures de Cucci, quelques boiseries sculptées, mais couvertes de badigeon. La salle 58 a conservé aussi la gorge du plafond, décorée d'Amours tenant des guirlandes, ses volets sculptés, les espagnolettes des fenêtres, deux boutons de porte de Cucci et une belle serrure Louis XV. Quant à la décoration de la salle 59, elle a été entièrement détruite par M. Nepveu.

Ces trois salles font partie aujourd'hui des *salles des Maréchaux*, ainsi que les suivantes.

## II

## APPARTEMENT DES BAINS

(52-56)

L'appartement des Bains se composait de cinq grandes pièces : le *vestibule* (56), la *salle de Diane* (55), le *salon* (54), la *chambre des Bains* (53) et le *cabinet des Bains* (52). Ces diverses salles étaient décorées avec luxe; elles étaient revêtues des marbres les plus beaux et les plus rares, amenés de tous les points de la France. Félibien, qui a vu les restes de cet appartement, ne parle que de marbres, de colonnes à bases et à chapiteaux de bronze doré, ouvrages de Caffieri, de dorures, de sculptures et de peintures. Les planchers étaient de marbre ou de marqueterie. Le cabinet des Bains renfermait une grande cuve octogone, en marbre, achetée 9000 livres en 1673 [1], et d'autres cuves ou baignoires de marbre richement sculptées. Il y avait à la chambre des Bains un grand miroir de marbre, décoré d'ornements d'orfévrerie et de cuivre doré [2]. Toutes les croisées avaient des fermetures en cuivre ciselé et doré.

En décembre 1684, Louis XIV, ou plutôt M^me de Maintenon, enleva à M^me de Montespan le logement qu'elle occupait au premier étage à côté de celui du Roi. Ce fut la première marque publique de sa disgrâce, qui suivit de près le mariage du Roi. On donna à la marquise l'appartement des Bains; mais, pour le rendre habitable, il fallut enlever beaucoup de marbres et poser des parquets de menuiserie [3]. M^me de Montespan prit possession de son nouvel appartement le 26 janvier 1685 [4], et l'occupa jusqu'au 15 mars 1691, époque de

[1] Comptes des Bâtiments. — Cette cuve, enfouie sous le parquet, fut retrouvée en 1750 et transportée à l'Ermitage, chez M^me de Pompadour, où elle est encore et sert de bassin au jardin.

[2] Comptes de 1678.

[3] DANGEAU, 1684, 5 décembre.

[4] *Idem*, I, 112.

son départ de la Cour. Elle chargea alors Bossuet d'annoncer à Louis XIV que le parti qu'elle prenait était un parti de retraite pour toujours, et qu'elle demeurerait une partie du temps à Fontevrault et l'autre à Saint-Joseph. Elle s'en alla d'abord à Clagny et, quelques jours après, elle partit pour Paris.

Louis XIV donna aussitôt l'appartement des Bains au duc du Maine, et on fit enlever immédiatement les meubles de Mme de Montespan. Aussi quelques jours après, Mme de Montespan disait tout haut qu'elle trouvait qu'on s'était un peu hâté de faire ce déménagement, qu'elle n'avait pas renoncé absolument à la Cour, et qu'elle verrait encore le Roi quelquefois [1].

En 1714, l'appartement des Bains était occupé par le comte de Toulouse; le duc du Maine était alors logé dans l'aile du Nord, au rez-de-chaussée [2]. Sous Louis XV, la comtesse de Toulouse et le duc de Penthièvre occupèrent cet appartement. Une partie (56, 57, 58 et 59) fut donnée à Mme de Pompadour en 1750. Mesdames Sophie et Victoire y furent logées à la fin du règne de leur père et sous Louis XVI. Sous Louis XVI, Madame Adélaïde vint occuper l'ancien appartement de Mme de Pompadour. De nos jours, M. le duc de Cazes, ministre des affaires étrangères, avait établi sa chambre à coucher dans la salle no 54.

La décoration de l'appartement des Bains fut complètement refaite, sous Louis XV, quand il fut donné à Mesdames Sophie et Victoire. Il ne reste actuellement que quelques débris du temps de Louis XIV : les volets de la salle des Bains (53), un bouton de porte en cuivre ciselé et doré, représentant un soleil (salle 55). A son tour, la décoration de Louis XV a été presque détruite sous Louis-Philippe. On remarque encore la corniche de la salle 53, la gorge des plafonds des salles 54 et 55, qui sont au nombre des plus charmantes œuvres de l'art décoratif du XVIIIe siècle, les volets sculptés des salles 54 et 55; le reste a été détruit. Cette destruction, accomplie pour transformer ces belles pièces en magasins de portraits de

[1] DANGEAU, 1691, 15 mars et 15 avril.
[2] Salles 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

maréchaux, est au nombre des plus regrettables parmi toutes celles qu'ont exécutées le fondateur du musée et son architecte.

## III

### PETITE-GALERIE D'EN BAS OU GALERIE-BASSE

(51)

C'est ainsi qu'on appelait autrefois[1] la galerie du rez-de-chaussée, à laquelle on a donné maladroitement le nom de galerie de Louis XIII, puisqu'elle n'existait pas du temps de ce roi. Elle servait autrefois à aller de la cour de Marbre aux jardins, et faisait communiquer l'appartement des Bains avec celui du Dauphin.

Derrière cette galerie existe un long corridor sombre, qui servait de dégagement aux deux appartements que nous venons de nommer.

## IV

### APPARTEMENT DU DAUPHIN

(41-50)

Il faut encore répéter ici ce que nous n'avons déjà dit que trop souvent : la décoration primitive de ce bel appartement a été détruite par Louis XV en 1747[2], et la décoration du XVIII<sup>e</sup> siècle l'a été par Louis-Philippe. A l'aide des Comptes des Bâtiments et des textes, nous allons essayer cependant de faire la restitution de l'appartement de Monseigneur.

Le Grand-Dauphin avait les dix pièces numérotées au-

[1] Saint-Simon, XX, 70.
[2] Luynes, VIII, 330.

ourd'hui de 41 à 50. Les salles 41 et 42 n'en formaient qu'une, qui était la *salle des Gardes du Dauphin.* — Les salles 43, 44 et 45 composaient l'appartement de la Dauphine de Bavière. — Les salles 46 et 47 n'en formaient qu'une au temps de Monseigneur ; c'était sa chambre à coucher. Ce fut aussi celle du duc de Bourgogne, puis celle de la duchesse de Berry, du Régent et du Dauphin fils de Louis XV. En 1747, quand on refit l'appartement de ce Dauphin, la salle forma deux pièces : le cabinet de la Dauphine (46) et la bibliothèque du Dauphin (47). — La salle 48 était le grand cabinet de Monseigneur. — La salle 49 était le cabinet de Monseigneur, et fut aussi celui du duc de Bourgogne, du duc de Berry, du Régent, qui y mourut subitement le 2 décembre 1723. Le Dauphin, fils de Louis XV en fit sa chambre à coucher. — La salle 50 était le troisième cabinet de Monseigneur et faisait arriver son appartement jusqu'à la Galerie-Basse[1]. Sous Louis XV, après avoir fait partie de l'appartement du duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin, cette salle devint la seconde antichambre de l'appartement du Dauphin.

Les cabinets de Monseigneur étaient si beaux, que Louis XIV se plaisait à les faire voir à Jacques II, le 18 février 1689[2], comme l'une des merveilles du château. Félibien les décrit ainsi :

C'est chez Monseigneur que, dans les deux grands cabinets de son appartement, l'on voit un amas exquis de tout ce que l'on peut souhaiter de plus rare et de plus précieux, non-seulement pour les meubles nécessaires, pour les tables, les cabinets, les porcelaines, les lustres et les girandoles, mais encore pour les tableaux des plus excellens maîtres, pour les bronzes, les vases d'agate, pour les camaïeux[3] et pour d'autres ouvrages et bijoux faits des métaux les plus précieux et des plus belles pierres orientales.

Le plus grand de ces riches cabinets occupe à présent la place de trois pièces qui étoient autrefois proche de la chambre du lit. Mignard le Romain a peint le plafond du cabinet, où il a représenté le portrait de Monseigneur[4].

[1] FÉLIBIEN.
[2] DANGEAU.
[3] Camées.
[4] Les Comptes des Bâtiments nous apprennent que cette peinture a été faite en 1686.

Et le troisième cabinet, qui a une issue dans la Galerie-Basse du milieu du château, a de tous côtés et dans le plafond des glaces de miroirs [1] avec des compartimens de bordures dorées sur un fond de marqueterie d'ébène. Le parquet est aussi fait de bois de rapport et embelli de divers ornemens, entr'autres des chiffres de Monseigneur et de M^me^ la Dauphine.

Les Comptes des Bâtiments ne permettent d'ajouter que bien peu de chose à cette description ; ils nous apprennent cependant que Boule travailla à ces cabinets en 1683 et 1684 [2], et qu'il y fit les parquets en marqueterie, divers ouvrages de bronze doré, des scabellons et un coffre en marqueterie. Ils nous disent aussi que Balin avait exécuté une grande table d'argent ciselé, supportée par quatre enfants assis sur des Dauphins. Elle lui fut payée 68,259 livres [3]. Les devants de cheminée étaient décorés de peintures sur fond d'or [4].

Monseigneur était un amateur distingué et avait beaucoup de goût. Partout, à Versailles, à Marly, à Meudon, il avait les plus beaux objets d'art et d'excellents tableaux, toujours des meilleurs maîtres. Dès sa jeunesse, grâce à Israël Silvestre, son maître à dessiner [5], il avait aimé le dessin, et, comme son grand-père, il dessinait assez bien [6]. Le goût du dessin explique parfaitement le plaisir qu'avait Monseigneur à posséder de belles œuvres d'art de toutes sortes.

L'appartement de Monseigneur avait quelques dépendances sur la cour de la Reine, notamment un petit cabinet appelé le *Caveau* et situé au pied de l'escalier de la journée des Dupes, « petit degré noir, étroit et difficile [7] », lequel servait au Grand-Dauphin à monter chez le Roi [8]. « Le Caveau, dit

[1] A l'aide de ces glaces du plafond on voyait les gens marcher la tête en bas (La Martinière, *Dict. géogr.*, art. *Versailles*, p. 94).

[2] Dangeau (1684, 14 juin) dit que le cabinet de glaces et de marqueterie qui était en haut fut alors transporté en bas. Nous n'avons pu parvenir à savoir exactement où le cabinet était situé en haut. Peut-être était-il dans l'appartement de la Reine, alors occupé par la Dauphine.

[3] Comptes de 1684.

[4] Comptes de 1685.

[5] *Etat de la France*, 1684.

[6] Dangeau, 1684, 12 avril. — Le cabinet des Estampes possède plusieurs dessins de Monseigneur, à la plume ou au crayon.

[7] Saint-Simon.

[8] Félibien, p. 59. Dangeau, VIII, 59.

Saint-Simon, étoit un cabinet assez obscur sur la petite cour, qui avoit une porte dans la ruelle du lit de Monseigneur, et une autre qui entroit dans son premier grand cabinet sur le jardin. Le Caveau avoit un lit dans une alcôve, où il couchoit souvent l'hiver ; mais, comme c'étoit un fort petit lieu, il se déshabilloit et s'habilloit toujours dans sa chambre. »

On employait l'expression, *il y a caveau*, pour dire que Monseigneur jouait dans cette petite salle, ce qui avait lieu toutes les fois qu'il n'y avait ni appartement, ni comédie[1].

Dans l'état actuel des salles de l'ancien appartement du Grand-Dauphin, il ne reste rien du temps de Monseigneur, à l'exception de quelques balcons en fer forgé, des boutons de porte et des verroux, en cuivre ciselé et doré, de la salle 48. De la décoration du temps de Louis XV, il y a, çà et là, quelques débris : volets sculptés, fermetures des fenêtres en cuivre ciselé et doré. Seules, les salles 46, 47 et 49 ont échappé à la dévastation complète, et ce qui reste atteste combien d'admirables choses ont été détruites. Les salles 47 et 49 sont au nombre des plus belles œuvres de l'art décoratif du XVIII[e] siècle. On y admire les cadres des glaces, les voussures et les gorges du plafond, les cheminées en marbre campan et décorées de ravissants cuivres dorés (salle 49), les sculptures des lambris, dont le badigeon qui les recouvre n'a pu détruire la légèreté et l'élégance, et les chambranles des fenêtres. Nous avons déjà dit que la date de cette décoration est 1747.

Monseigneur était un ardent chasseur ; mais prendre un loup ne fut pas sa seule distraction. Il eut, et ce fut un peu la faute de la Dauphine et de la Bezzola, quelques maîtresses : M[lle] de Rambures, l'une des filles de la Dauphine, qui fut chassée de la Cour lorsque Monseigneur apprit qu'elle le trompait avec M. de Créqui[2] ; M[lle] de la Force, mariée à M. du Roure et envoyée par le Roi en province[3] ; la Raisin, célèbre comédienne, dont il eut une fille, M[lle] de Fleury ; enfin M[lle] Marie-Emilie Joly de Chouin, qui mourut en 1732.

[1] DANGEAU, IV, 13.
[2] DANGEAU, 1686, 13 décembre.
[3] DANGEAU, 1688, 7 mars.

« C'étoit, dit Saint-Simon, une grosse camarde, fraîche, réjouie, fort laide, mais plaisante, hardie et de beaucoup d'esprit. » Elle était l'une des filles d'honneur de la princesse de Conty, fille du Roi ; elle avait eu pour amant M. de Clermont, qui courtisait en même temps la princesse de Conty. Leur correspondance tomba entre les mains du Roi, qui, la trouvant remplie de railleries sur la princesse, et mécontent de la conduite de sa fille, exila M. de Clermont et Mlle Chouin[1].

Mlle Chouin se retira à Paris, où Monseigneur continua à la voir. Il en devint fort épris et l'épousa en secret vers 1695, comme il semble résulter d'une lettre qu'il écrivit à Mme de Maintenon :

J'avois résolu de vous aller voir ce matin, mais vous étiez à Saint-Cyr, ainsi je ne l'ai pas pu faire. Comme je sais, madame, que je n'ai pas de meilleure amie que vous, et que je vous ai promis de vous parler de toutes mes affaires, je vous écris cette lettre. Je suis persuadé qu'elle vous surprendra fort ; car c'est pour vous dire que je commence à songer à me remarier, étant encore assez jeune pour sentir que je ne serois pas sage ; et comme je sais que la chose du monde que le Roi appréhenderoit le plus seroit que je tombasse dans la débauche, je vous prie de me mander véritablement votre sentiment là-dessus, et de me marquer quand je pourrai vous aller voir, pour que nous puissions un peu parler ensemble. Je suis persuadé que vous croyez bien que j'ai examiné tous les inconvéniens qu'il peut y avoir, car je vous assure qu'il y a longtemps que je ne pense qu'à cela. Le premier, qui est le plus considérable, est qu'il me paroît que le Roi en est fort éloigné, et le second, que je ne vois pas de princesses qui me convienne. Voilà tout ce que je puis vous dire pour le présent par écrit. Je vous supplie de ne pas faire semblant de ce que je vous mande que je ne vous aie parlé. N'en parlez pas même au Roi, et faites-moi un mot de réponse ; mais soyez assurée que je ne vous dis tout ceci que par conscience, et que j'aimerois mieux mourir que de faire quelque chose qui déplût au Roi. Croyez que personne n'est plus à vous que moi. Encore un coup, le secret, et un peu d'audience quand vous le pourrez. Vous pouvez donner un petit mot de réponse à Joyeux[2], qui portera ma lettre[3].

[1] DANGEAU, 1694, 22 août.
[2] Valet de chambre de confiance du Dauphin.
[3] *Lettres de Louis XIV, de Mgr le Dauphin*, etc., *adressées à Mme de Maintenon*, 1832, in-8°.

Seuls, quelques valets furent d'abord dans le secret, Mlle Chouin ne voyant absolument personne, ni à Choisy, ni à Meudon.

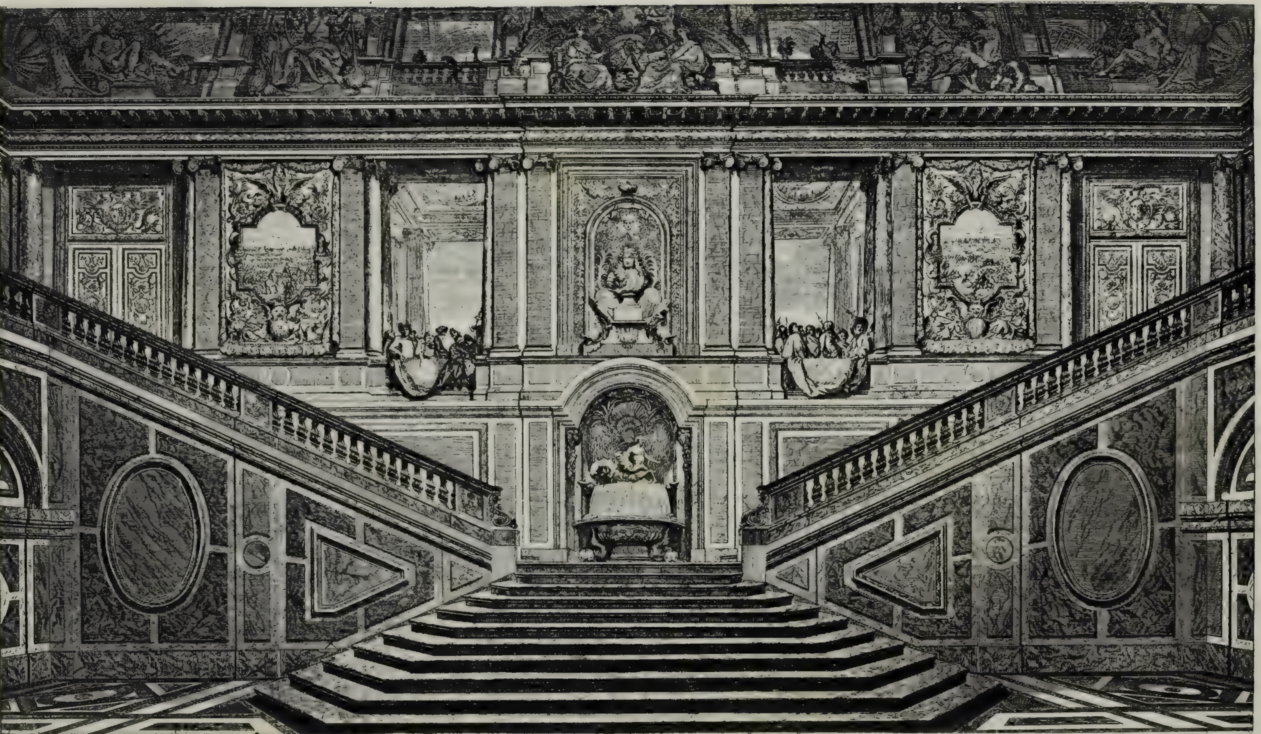
Peu à peu, dit Saint-Simon, par pitié de cette solitude, Monseigneur la laissa voir à Sainte-Maure et à quelques courtisans très-favoris, et de l'un à l'autre, cela s'élargit; enfin cela devint à Meudon ce que Mme de Maintenon étoit à Versailles, excepté qu'elle ne sortoit point d'un appartement contigu à celui de Monseigneur qui se communiquoit par un degré, et les enfans de Monseigneur, Mme la Duchesse et beaucoup d'hommes et de dames sur le pied de privance l'alloient voir, et il y avoit à la fin des dîners assez fréquens à Meudon, quand ce n'étoit qu'aller et venir sans coucher, où non-seulement Monseigneur dînoit avec elle, mais Mme la duchesse de Bourgogne, les enfans de Monseigneur et quelques dames, et cela s'appeloit le *Parvulo*... Et il arriva qu'enfin Mlle Chouin eut une cour à Paris, bien plus grosse qu'elle ne vouloit, et qu'elle vit Mme de Maintenon, et même le Roi, dans les fins, à des voyages à Meudon, où elle étoit elle-même, mais toujours dans sa retraite.

C'étoit une très-bonne créature, qui ne sortoit ni de sa place, ni de son état avec ceux qu'elle voyoit; fort désintéressée, qui ne demandoit jamais, d'un bon esprit, sensée et raisonnable, pour qui Mme de Maintenon avoit de la considération, et qui refusa tout à la fin de se venir établir à Versailles, où le Roi la désiroit pour retenir Monseigneur, qui avoit autant ou plus d'abandon pour elle, et de malaise sans elle, que le Roi pour Mme de Maintenon; à quoi Monseigneur plioit sans avoir jamais pu s'y accoutumer. C'étoit là-dessus que Mme la duchesse de Bourgogne disoit plaisamment, depuis la grande dévotion de M. le duc de Bourgogne, qu'elle voudroit mourir et revivre bientôt après, pour avoir le plaisir de retrouver M. le duc de Bourgogne secrètement marié à une tourière des filles de Sainte-Marie.

Mlle Chouin, disoit la duchesse de Bourgogne, prenoit un fauteuil devant elle et recevoit un hommage et cour tout comme faisoit Mme de Maintenon, en présence et en absence de Monseigneur.

Après la mort de Monseigneur, l'appartement du Dauphin fut donné au duc de Bourgogne, puis au duc et à la duchesse de Berry[1]. Le plan de 1714, publié par Demortain, nous donne la distribution exacte de l'appartement à cette époque. Les salles 41 et 42 ne forment qu'une seule pièce, qui est la salle des Gardes du duc de Berry; — les salles 43 et 44 composent

[1] Dangeau, 1712, 2 juillet.



Surugue sc

Héliogravure E. Charreyre

L'ESCALIER DES AMBASSADEURS

l'appartement du prince; — les salles 45-50, celui de la duchesse. C'est là qu'elle accoucha, à sept mois, le 26 mars 1713, du duc d'Alençon, qui mourut le 15 avril.

Puis l'appartement fut occupé par le Régent en 1722 et 1723; par le duc de Bourbon, pendant son ministère[1]; par le Dauphin, fils de Louis XV, jusqu'à sa mort arrivée en 1765; par le comte de Provence, de 1774 à 1788; enfin par les Enfants de France, en 1788 et 1789.

## V

### LE GRAND DEGRÉ OU L'ESCALIER DES AMBASSADEURS

(Escalier et vestibule 26, salon 59, escalier 135 et salle 136.)

Le grand escalier, chef-d'œuvre de Dorbay et de Levau, fut commencé en 1671 et achevé en 1680. Au temps de Louis XIV, on l'appelait généralement le grand degré; il était aussi appelé l'escalier des Ambassadeurs, parce qu'il était particulièrement destiné aux ambassadeurs des Cours étrangères lorsqu'ils allaient en cérémonie recevoir audience du Roi.

On y arrivait par trois arcades qui servaient d'entrée à un vestibule situé au-dessous de la Petite-Galerie. Les arcades étaient ornées de grilles en fer doré, forgées par Delobel[2]. Le vestibule était pavé et partout revêtu des marbres les plus beaux, disposés en grands compartiments, comme à l'escalier de la Reine; sa voûte était enrichie d'ornements et de trophées en bronze doré. On passait ensuite trois autres arcades qui conduisaient à l'escalier, dont le vaisseau avait 21 mètres sur 10. Onze marches amenaient au premier palier, au fond duquel était une niche avec une fontaine ornée de statues en bronze doré. A droite et à gauche de ce palier, il y avait deux rampes, chacune de 21 marches, pour monter aux appartements du Roi.

[1] Saint-Simon, XVI, 260.
[2] Comptes de 1674 et 1679.

Jusqu'à cette hauteur, dit Félibien, tout l'escalier est pavé et lambrissé de différens marbres ingénieusement mis les uns dans les autres. Les marches et les paliers sont aussi de marbre.

Les appuis ont outre cela des balustres et des ornemens de bronze doré, où l'on a représenté des chiffres et des devises du Roi [1]. Un soubassement de même hauteur environne tout le dedans de l'escalier au niveau des grands paliers. C'est de là qu'un ordre de pilastres ioniques, dont les bases et les chapiteaux sont de bronze doré, et le reste de marbre, soutient l'entablement, où l'or paroît encore avec éclat sur les ornemens de la frise et de la corniche.

Les quatre faces du vaisseau de l'escalier, à la hauteur du premier étage, étaient décorées, d'un côté, au-dessus de la fontaine, par un buste du Roi, en marbre blanc et placé au milieu de trophées, et en face par les armes de France. On trouvait ensuite d'admirables portes en bois sculpté et doré, œuvres de Caffieri [2]; quatre pièces de tapisseries feintes, peintes par Van der Meulen et placées dans de riches bordures [3]; enfin quatre loges, où des personnages de diverses nations, aux costumes variés et éclatants, s'appuyaient sur une balustrade couverte de tapis à fleurs d'or et semblaient regarder ce qui se passait.

Toutes les sculptures, ornements, trophées, vases, etc., avaient été exécutées par Tuby, Coyzevox, Caffieri et Lespagnandel [4].

Au dessus de l'entablement, dit Félibien, s'élève le plafond de l'escalier. Il est fait en forme d'une voûte percée au milieu. L'ouverture a 35 pieds de longueur sur 12 pieds de largeur [5]; elle est environnée de consoles et de festons dorés, et couverte de glaces de cristal; et par là l'escalier, qui jusqu'à cet endroit contient 54 pieds d'élévation [6], se trouve éclairé fort avantageusement dans toute son étendue.

Le plafond avait été peint par Lebrun. Félibien nous fait connaître la donnée générale de cette grande composition.

[1] Ces balustres et leurs piédestaux étaient l'œuvre de Cucci (*Comptes des Bâtiments* de 1674, 1677, 1679, 1680).

[2] Comptes de 1678.

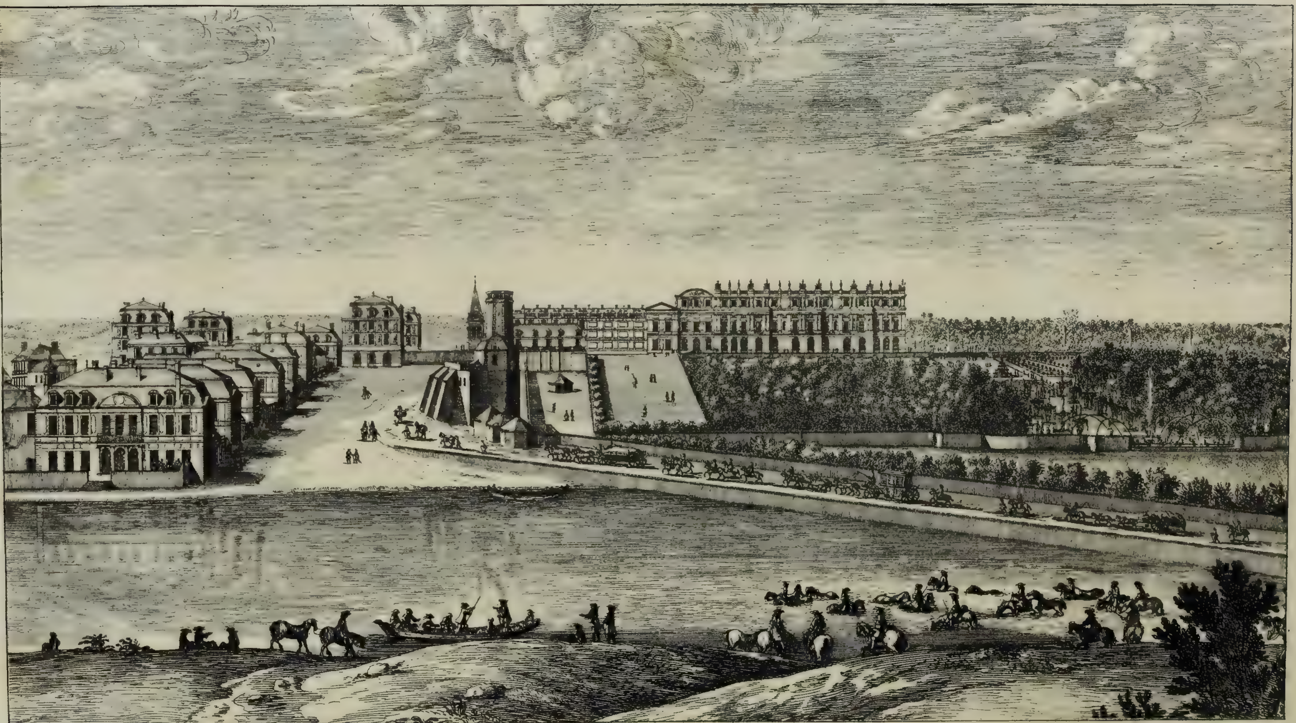
[3] Ces peintures représentaient la prise de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Omer, et la bataille de Cassel. — Les dessins sont au Louvre.

[4] Comptes de 1675, 1676, 1678.

[5] $11^{m},36$ sur $3^{m},88$.

[6] $17^{m},53$.

IV.



I. Silvestre 1674. Héliogravure E. Charreyre

LE CHÂTEAU DE LEVAU

Façade septentrionale vue de l'étang de Clagny.

Comme ce lieu est le premier endroit par où le Roi va dans les appartemens de son palais, on a cru le devoir orner d'une manière digne de recevoir ce grand monarque, lorsqu'il revient de ses glorieuses conquêtes. Le peintre a feint que les Sciences et les Beaux-Arts, sous la figure des Muses, ont décoré ce bâtiment, non pas comme dans une fête ordinaire, mais comme pour un jour de triomphe ; et il a prétendu que les Muses, après avoir achevé ce pompeux appareil, et l'avoir embelli en mille endroits de festons et de vases remplis de fleurs, demeurassent elles-mêmes spectatrices de tout ce qui s'y passe[1].

Aux figures des Muses s'ajoutaient celles des quatre Parties du monde et, sur huit bas-reliefs, on avait peint la Prudence, l'Intrépidité, la Justice, la Clémence et d'autres vertus du maître.

Il est inutile d'insister sur la richesse et l'ampleur des ornements qui encadraient ce plafond; c'est dans les gravures de la Chalcographie[2] et dans celles du tome V du *Cabinet du Roi*, qu'il faut voir l'ensemble et les détails de cet incomparable escalier, si malheureusement détruit par Louis XV en 1752.

L'escalier des Ambassadeurs ne servait pas seulement à monter aux appartements du Roi les jours de grande cérémonie. On y donnait des concerts, on l'utilisait même pour certaines cérémonies religieuses.

Le 22 juin 1684, il y eut musique sur le grand degré, dit Dangeau, et le *Mercure*[3] ajoute : « Il y a quelquefois symphonie, et l'endroit où elle se fait entendre le plus agréablement est le grand escalier du Roi. Lorsqu'il est plein de lumière, il peut disputer de magnificence avec les plus riches appartemens des plus beaux palais du monde. »

On lit aussi dans Dangeau, à la date du 12 avril 1699, jour des Rameaux : « Le Roi, à onze heures, descendit en bas à la chapelle ; et, comme il faisoit vilain temps, le Roi n'alla point à la station où il avoit accoutumé d'aller l'année passée, en traversant la cour. On avoit fait mettre la croix sur le palier du grand degré; le Roi, Monseigneur, Mgr le duc de Bourgo-

[1] Le Louvre possède une partie des cartons de Lebrun qui ont servi à l'exécution de ces peintures.
[2] Nos 2219-2227 et 2557-2564.
[3] 1682, juin.

gne, M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^gr^ le duc d'Anjou, M^gr^ le duc de Berry, M^me^ la princesse de Conty, M. le comte de Toulouse allèrent adorer la croix. Le grand degré étoit plein de courtisans des deux côtés. Le spectacle fut fort beau. »

Sur l'emplacement du grand degré on trouve aujourd'hui un vestibule nu et un escalier, dit l'escalier des Ambassadeurs, construit sous Louis-Philippe sur l'emplacement de la rampe gauche de l'ancien escalier, celui qui seul a le droit d'être appelé l'escalier des Ambassadeurs.

## VI

### SALLES 27 A 38

La *salle 27* servait de salle des Gardes pour l'appartement particulier du Roi, auquel conduisait l'escalier nº 31. Louis XV venait de descendre cet escalier et de sortir de la salle des Gardes pour monter dans son carrosse, qui était rangé contre les marches de la cour de Marbre, lorsqu'il fut frappé par Damiens, le 5 janvier 1757, à six heures du soir.

Les *salles 28, 29 et 30* formaient l'appartement du capitaine des Gardes de quartier. Sous Louis XVI, la salle nº 30 était devenue la chambre à coucher de l'appartement des bains de Marie-Antoinette, qui comprenait les salles 30, 31, 32 et 33.

Les *vestibules nº 31* étaient sous Louis XIV des dépendances de l'appartement des Bains ; plus tard ils devinrent des dépendances de l'appartement du capitaine des Gardes. — L'escalier nº 31, ou petit escalier du Roi, auquel conduit ce vestibule, avait autrefois son issue dans la salle nº 28.

Le *vestibule de Louis XIII* (nº 32) est l'ancien péristyle du château de Louis XIII ; il servait à passer de la cour de Marbre dans les jardins. Ce passage fut supprimé vers la fin du règne de Louis XV, et sous Louis XVI le vestibule devint une des pièces de l'appartement des bains de Marie-Antoinette.

La *salle 33* était, sous Louis XIII, la pièce principale de

l'appartement du comte de Soissons, grand maître de la Garde-robe. C'est là que coucha le cardinal de Richelieu pendant la nuit du 11 au 12 novembre 1630, veille de la journée des Dupes. L'escalier de la journée des Dupes débouche dans cette salle. En 1747, la salle 33 fut ajoutée, ainsi que la salle 34, à l'appartement du Dauphin; et, sous Louis XVI, la partie de la salle 33, la plus rapprochée du vestibule de Louis XIII, fut transformée en salle de bains pour Marie-Antoinette[1].

La *salle 34* faisait partie, sous Louis XIII, de l'appartement du comte de Soissons. Les *salles 35, 36 et 37* étaient affectées au service de la garde-robe du Roi et au logement des garçons de la chambre. — Ces quatre salles renferment aujourd'hui une précieuse collection de vues des châteaux de Versailles, Trianon, Clagny, Marly, Saint-Hubert, Saint-Cloud, Meudon, Madrid, Fontainebleau, Saint-Germain et Vincennes, des bosquets et jardins de Versailles, de Trianon et de Marly, et de la machine de Marly. Ces tableaux, peints par Van der Meulen, J.-B. et P.-D. Martin, Cotelle, Etienne et Gabriel Allegrain, sont des documents historiques de premier ordre, que nous avons souvent consultés avec profit.

La salle n° 34 est actuellement consacrée au service religieux du culte protestant, qui y sera célébré jusqu'à l'achèvement du temple que l'on reconstruit en ce moment. Les salles 35 et 36 servent de dépendances à la salle 34. La célébration du culte réformé dans le château même du roi qui a révoqué l'édit de Nantes[2], est à coup sûr l'un des faits les plus extraordinaires de l'histoire du château. C'est le 2 novembre 1879 que le service religieux du culte réformé a été célébré pour la première fois dans cette salle par M. Vernes, président du Consistoire de Paris, et M. Passa, pasteur de Versailles.

Il ne reste plus à citer que l'escalier de la Reine et ses vestibules (n° 38), dont on a parlé précédemment.

[1] M^me^ Campan, I, 105.

[2] L'édit de révocation de l'édit de Nantes, préparé à Versailles, fut scellé à Fontainebleau, le 19 octobre 1685, par le chancelier Michel Letellier, enregistré et mis à exécution dans toute la France le 22 octobre (Dangeau).

# CHAPITRE V

## LOUIS XV

### I

### LES APPARTEMENTS

On a vu, dans la description générale des appartements du château, combien le palais de Louis XIV fut modifié par Louis XV. Le goût avait changé ; un nouveau style d'architecture et de décoration remplaçait le style de Mansart, de Lepautre, de Marot et de Bérain. Robert de Cotte avait donné le signal dès les premières années du XVIII^e siècle, et à sa suite avaient paru Boffrand, Oppenord, Leroux, Lassurance, Courtonne, Le Carpentier, Contant et Cartaud, qui créèrent une architecture nouvelle et un art décoratif complètement original et bien français. Ils multiplièrent partout les sculptures élégantes, variées, capricieuses, mais toujours de bon goût. Si l'on trouve, à l'hôtel Soubise, à l'hôtel Matignon[1], de très-beaux spécimens de cette nouvelle architecture du XVIII^e siècle, le château de Versailles en possède aussi de superbes échantillons dans les petits appartements de Louis XV et aux appartements de la Reine et du Dauphin.

L'art de la distribution des appartements et de les rendre commodes et agréables à habiter fit à cette époque de grands progrès.

[1] Aujourd'hui l'hôtel Galiera.

Rien, dit l'architecte Patte [1], ne nous a fait plus d'honneur que cette invention. Avant ce temps, on pouvait dire avec raison de l'architecture que ce n'étoit que le masque embelli d'un de nos plus importants besoins; on donnoit tout à l'extérieur et à la magnificence. A l'exemple des bâtimens anciens et de ceux de l'Italie que l'on prenoit pour modèles, les intérieurs étoient vastes et sans aucune commodité. C'étoient des salons à double étage, de spacieuses salles de compagnie, des salles de festin immenses, des galeries à perte de vue, des escaliers d'une grandeur extraordinaire; toutes ces pièces étoient placées sans dégagement au bout les unes des autres: on étoit logé uniquement pour représenter, et l'on ignoroit l'art de se loger commodément et pour soi. Toutes ces distributions agréables que l'on admire aujourd'hui dans nos hôtels modernes, qui dégagent les appartemens avec tant d'art; ces escaliers dérobés, toutes ces commodités recherchées qui rendent le service des domestiques si aisé, et qui font de nos demeures des séjours délicieux et enchantés, n'ont été inventés que de nos jours : ce fut au palais de Bourbon [2], en 1722, qu'on en fit le premier essai, qui a été imité depuis en tant de manières.

Ce changement dans nos intérieurs fit aussi substituer, à la gravité des ornemens dont on les surchargeoit, toutes sortes de décorations de menuiserie, légères, pleines de goût, variées de mille façons diverses..... On supprima les solives apparentes des planchers, et on les revêtit de ces plafonds qui donnent tant de grâce aux appartemens, et que l'on décore de frises et de toutes sortes d'ornemens agréables; au lieu de ces tableaux ou de ces énormes bas-reliefs que l'on plaçoit sur les cheminées, on les a décorées de glaces qui, par leur répétition avec celles qu'on leur oppose, forment des tableaux mouvants qui grandissent et animent les appartemens, et leur donnent un air de gaieté et de magnificence qu'ils n'avoient pas. On a obligation à M. de Cotte de cette nouveauté.

Le résultat de ces transformations ne tarda pas à se faire sentir à Versailles. Les grandes pièces d'apparat, toutes de marbre et de bronze doré, devenaient inhabitables et insupportables à ceux qui les comparaient aux salons des hôtels que l'on construisait à Paris. Aussi Louis XV habita-t-il le moins qu'il pût le château de Louis XIV, en même temps qu'il s'efforçait de le rendre plus confortable. Les registres des Bâtiments du Roi nous montrent les efforts que l'on fit dans ce but. On remplaça dans les appartements

[1] *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1765, in-folio.
[2] Bâti par Lassurance père.

habités les lambris de marbre par des panneaux de menuiserie sculptés ; on mit de doubles croisées et des persiennes aux fenêtres ; on posa des sonnettes.

Louis XV n'hésita pas à détruire une partie des *appartements particuliers de Louis XIV*, pour les remplacer par ce qu'on appelle *les petits appartements de Louis XV*. Partout, le grand et le solennel firent place au petit et au commode. Le Roi se fit faire une nouvelle chambre à coucher ; il donna un développement considérable aux petits cabinets de la cour des Cerfs, pour y vivre plus à l'aise, au double point de vue du confortable des appartements et de la suppression ou de la diminution de l'étiquette. Après avoir détruit les appartements particuliers de Louis XIV, il détruisit la galerie de Mignard (1750), l'escalier des Ambassadeurs (1752), enfin, en 1771, l'aile du château que Gabriel rebâtit en 1772-73.

On était prêt, à ce moment, à démolir une grande partie du palais pour le rebâtir au goût du jour, pour donner à son architecture une tournure grecque et de style sévère, en y mettant colonnes et frontons, ainsi que le demandaient les Caylus et les autres réformateurs. M. D'Angivilliers, directeur général des Bâtiments, était de cette école, et, si l'état des finances eût permis à Louis XVI de continuer l'œuvre de destruction commencée sous Louis XV, le château de Louis XIV eût été à peu près détruit. Nous verrons le premier empire reprendre ce projet et ouvrir un concours pour désigner l'heureux architecte qui serait chargé de cette transformation. Le château de Mansart ne fut encore sauvé que par les désastres et les invasions qui amenèrent la chute de Napoléon Ier.

### Salons de la Paix et de la Guerre.

Dans tous ces projets de reconstruction, les grands appartements de Louis XIV étaient toujours respectés. Louis XV n'y fit aucun changement ; on les gardait pour les fêtes et certaines cérémonies. En 1729, on plaça sur la cheminée du salon de la Paix (114) le tableau de Lemoine représentant Louis XV donnant la paix à l'Europe. En 1738-1741, Coustou fut chargé de faire pour le salon de la Guerre (112) le bas-

relief de Louis XIV passant le Rhin, qui est placé aujourd'hui au vestibule de la Chapelle. Ce bas-relief était destiné à remplacer le bas-relief en stuc de Coyzevox, représentant Louis XIV à cheval, que l'on voit sur la cheminée de ce salon [1].

### Salon d'Hercule (105).

Le salon d'Hercule occupe, comme on le verra plus loin, la partie haute de la troisième chapelle du château. Il est placé au-dessus du vestibule qui conduit de la cour de la Chapelle aux jardins, et sert aujourd'hui d'entrée aux grands appartements.

Le style général de la décoration, qui est d'une grande beauté, est celui de Robert de Cotte. Le marbre, comme au temps de Louis XIV et de Mansart, est encore le principal élément de l'ornementation, mais c'est la dernière fois qu'il est employé à Versailles sur une aussi vaste échelle. Tous les ouvrages de sculpture décorative, en bronze et en marbre, chapiteaux, cadres des tableaux, etc., sont l'œuvre du sculpteur Vassé, qui les a exécutés de 1732 à 1734. Les bases des pilastres sont en bronze doré, mais les chapiteaux sont en plomb et en étain [2]. Les sculptures en bois et en stuc sont de Verberckt [3], un des principaux sculpteurs d'ornements du règne de Louis XV, qui est l'auteur des deux portes placées à droite et à gauche de la cheminée, et des sculptures de la corniche. Les dorures ont été faites par Desauziers [4]. La cheminée, qui est splendide avec les bronzes de Vassé, est en marbre d'Antin [5].

[1] Registres des Bâtiments du Roi, 1738, 1741.

[2] *Nouvelles Archives de l'art français*, 2e série, I, 149.

[3] Registres des Bâtiments du Roi, 1736. — Verberckt était né à Anvers en 1704; il mourut à Paris le 9 décembre 1771. Il fut agréé à l'Académie de peinture et de sculpture en 1733. Il a dû exécuter, ou faire exécuter sous sa direction, la plus grande partie des sculptures décoratives faites au château pendant le règne de Louis XV. Les registres des Bâtiments mentionnent les sommes considérables qu'il a touchées : 22,000 livres en 1735, 46,000 en 1736, 43,812 en 1747, etc. Il était très-lié avec Jules Dugoulon, autre sculpteur décorateur émérite (Voir le dictionnaire de Jal).

[4] Registres des Bâtiments du Roi, 1736.

[5] Registres des Bâtiments du Roi, 1734.

Le plafond, qui a 18m,50 sur 17, est l'œuvre de Lemoine[1], qui le peignit de 1729 à 1736. Le sujet est l'Apothéose d'Hercule. « Ce vaste et magnifique tableau, dit Piganiol de la Force, fut dévoilé aux yeux du Roi et à ceux du public, le 26 de septembre 1736, car jusqu'à ce jour il avoit été caché par les échafauds. S. M. le vit en allant à la messe et en revenant. Comme elle aime les arts et s'y connoît, elle l'examina avec beaucoup d'attention et en fut si satisfaite, qu'elle nomma sur-le-champ le sieur Le Moine son premier peintre. »

Lemoine se tua cependant de désespoir après avoir terminé son œuvre. Nous lisons dans les mémoires du duc de Luynes[2] : « Un homme instruit me contoit, il y a quelques jours, que, lorsque Lemoine entreprit le salon d'Hercule, il s'attacha à finir sa peinture avec autant d'exactitude et de perfection qu'il auroit pu en employer pour un tableau à portée d'être examiné en détail. Lorsqu'il eut presque fini cet ouvrage, il voulut en voir l'effet ; il descendit de l'échafaud ; il remarqua d'en bas que la grande corniche dorée coupoit son dessin et ses figures ; il en fut si frappé qu'il effaça tout. Il refit ensuite le même ouvrage, mais à grands traits ; et quoiqu'il n'y ait pas mis la même perfection que dans le premier ouvrage, il se trouva qu'il avoit fort bien réussi. M. d'Antin le fit premier peintre du Roi et lui donna 10,000 écus pour le salon d'Hercule. Mais il se trouva que ses déboursés seuls alloient à 29,000 livres ; il y avoit pour 24,000 livres d'outre-mer. Ce calcul tourna la tête à Lemoine et fut la cause de sa fin tragique. »

On voit aujourd'hui au salon d'Hercule deux tableaux : l'un, placé dans un cadre sculpté par Vassé et doré par Desauziers[3], représente le passage du Rhin ; c'est un ancien modèle de tapisserie des Gobelins repeint en 1834. Cette peinture a remplacé le Paul Véronèse représentant le Repas chez Simon le Pharisien, placé actuellement au grand salon

[1] L'esquisse originale est au Louvre, dans les salles de l'École française, au second étage. — Le plafond de Lemoine est en très-mauvais état, et il serait déplorable que l'administration des Beaux-Arts laissât périr cette magnifique peinture. Sa restauration est urgente.

[2] XIV, 6. — 4 janvier 1755.

[3] Registres des Bâtiments du Roi, 1730.

du Louvre. Le second tableau est un Louis XIV par Mignard, qui se trouvait en 1682 dans le salon de l'Abondance. On le transporta plus tard à Trianon, d'où il est revenu au salon d'Hercule.

Ce salon a servi sous Louis XV aux grands bals de 1739 et de 1747. En mars 1749, on y présenta au Roi deux jeunes autruches amenées d'Egypte et destinées à la Ménagerie[1]. C'était aussi dans le salon d'Hercule qu'on remettait au Roi les faucons que l'ordre de Malte lui envoyait chaque année.

### Petits appartements de Louis XV.

Louis XV, fatigué de vivre dans les appartements de Louis XIV, dit *le Cicerone de Versailles*[2], remania lesdits appartements et s'organisa, au second étage du château, sur la cour de Marbre et autour de la cour des Cerfs, une sorte de belle maison bourgeoise où il put vivre à son aise, affranchi de l'étiquette, du cérémonial et de la curiosité des courtisans[3]. On construisit au second étage du château, sur la cour de Marbre, une suite de cabinets, et, sur la cour des Cerfs, quatre étages de cabinets et de cuisines. La création de l'appartement des maîtresses, au-dessus des appartements particuliers de Louis XIV et de la galerie de Mignard, amena bientôt la transformation des appartements de Louis XIV, la destruction de la galerie de Mignard et celle de l'escalier des Ambassadeurs.

Les nouvelles constructions comprennent : 1° les *appartements particuliers de Louis XV*, refaits sur l'emplacement de ceux de Louis XIV ; — 2° l'*appartement de Madame Adélaïde*, construit sur l'emplacement de la galerie de Mignard et de l'escalier des Ambassadeurs, appartement réuni au sien par Louis XVI en 1774[4] ;— 3° les *petits cabinets du second étage sur*

[1] Luynes, IX, 364.

[2] Très-bon livre, qui a eu plusieurs éditions et qui cependant est fort rare.

[3] « Où il pût vivre en particulier », dit La Martinière (*Dict. géogr.*, art. Versailles).

[4] Ce que l'on appelle aujourd'hui *les petits appartements de Louis XV* se compose de ceux de Louis XV et de l'appartement de Madame Adélaïde, c'est-à-dire des salles 125-138.

*la cour de Marbre et ceux de la cour des Cerfs;* — 4° l'*appartement des maîtresses*, au second étage, au-dessus de celui de Louis XV.

Malgré leur brièveté, les registres des Bâtiments du Roi nous permettent de dire que c'est vers 1732 que l'on commença la construction des cabinets du second étage du château sur la cour de Marbre et ceux de la cour des Cerfs ; et Piganiol nous apprend que les travaux faits dans les anciens appartements particuliers de Louis XIV ne commencèrent qu'en 1738. On trouve dans le registre de 1735 qu'on fit en 1734[1] pour 42,214 livres de travaux de maçonnerie dans les *nouveaux petits appartements*, et que Le Blanc, sculpteur-fondeur, reçut 6150 livres pour les ouvrages de bronze doré d'or moulu qu'il y fit en 1734. En 1735, le faïencier Branlard fournissait des carreaux de faïence de Hollande et des lanternes de cristal, et Lancret touchait 2400 livres pour un tableau destiné à la salle à manger (129)[2]. Les registres des Bâtiments ne donnant pas de renseignements précis, nous accepterons la date de 1738, que nous trouvons dans Piganiol de la Force[3], pour celle de la reconstruction des premières pièces de l'appartement de Louis XV : cabinet du Conseil (125), chambre à coucher (126), salon des Pendules (127) et salle à manger (129), dont la décoration concorde bien avec la date de Piganiol.

Nous espérions aussi que les registres des Bâtiments du Roi nous permettraient de connaître les noms des artistes qui ont exécuté les élégantes sculptures des lambris, les cuivres ciselés et dorés ; malheureusement ces registres ne renferment que des indications sommaires : sommes payées *pour travaux exécutés au château* à tel ou tel artiste, et ce n'est que par hasard qu'on peut mettre le nom de son auteur à une œuvre. Nous donnerons cependant les noms des artistes, la plupart encore inconnus, à qui l'on doit la ravissante ornementation des petits appartements.

[1] Les travaux faits en 1734 ne furent payés qu'en 1735.

[2] Registres des Bâtiments, 1735. — Le registre de 1736 mentionne a plusieurs reprises des travaux exécutés dans *les petits appartements,* mai- sans indication précise.

[3] Edition de 1764, I, 271.

Parmi les sculpteurs en bois et en stuc, auteurs des ornements des lambris, des portes, des corniches et des voussures des plafonds, les registres mentionnent : *Verberckt*, évidemment le plus important et le plus occupé de tous[1] ; — *Jules Dugoulon*, « sculpteur qui excelle surtout en bois », dit Piganiol de la Force[2], et dont le nom se trouve pour la dernière fois dans le registre de 1731[3] ; — *Berja*, *Gervais*, *Haize*, *Herpin*, *Magnonais*, *Maurisan* père et fils, *Monthéant*, *Poulet*, *Rousseau* père et fils. Les sculpteurs-fondeurs-ciseleurs, auteurs des bronzes dorés, sont : *Caffieri*[4], *Gobert*, *Le Blanc* et *Picault*. Ajoutons encore : les doreurs *Desauziers*, *Le Blanc*[5] et *Gobert*[6], qui ont fait ces dorures inaltérables et encore si vives aujourd'hui ; — *Héron*, qui faisait les ouvrages de fer doré d'or moulu[7] ; — *Voisin*, ébéniste, l'un des successeurs de Boule[8] ; — *Martin*, dont les vernis étaient déjà renommés[9].

Mais il faut sortir des généralités et arriver à la description des pièces de l'appartement de Louis XV[10].

### **Cabinet du Conseil** (125).

Le *cabinet du Conseil* et le *cabinet des Perruques* de Louis XIV furent réunis et devinrent le nouveau *cabinet du Conseil*, dont

[1] Voir page 307, au *salon d'Hercule*.

[2] Edition de 1764, II, 329.

[3] Dugoulon était déjà célèbre dans les dernières années de Louis XIV, il avait travaillé à la décoration des lambris de l'Œil-de-Bœuf et de la chambre à coucher de Louis XIV (Piganiol) ; il avait sculpté les belles boiseries du chœur de Notre-Dame de Paris, et il avait travaillé pour le roi d'Espagne, Philippe V, sur les dessins de Robert de Cotte (*Artistes français à l'étranger*).

[4] Le registre des Bâtiments de 1738 indique un Caffieri comme ayant fait des bronzes ciselés et dorés pour les petits appartements. C'est Jacques Caffieri, né en 1678 (Renseignement communiqué par M. Guiffrey).

[5] Le Blanc fait aussi des cuivres argentés (Registre de 1730).

[6] Le Blanc et Gobert sont les mêmes que nous venons de nommer parmi les sculpteurs-fondeurs-ciseleurs.

[7] Registres de 1735 et 1736.

[8] Registres de 1735, 1745, 1747, 1751.

[9] Registre de 1734. — Cette année, Martin reçut 120 livres pour avoir verni deux pieds de table.

[10] Voir le plan des *petits appartements de Louis XV*.

la décoration est merveilleuse de richesse et de goût. C'est le plus bel échantillon du style Robert de Cotte, c'est-à-dire de la transition entre le style Louis XIV et le style Louis XV proprement dit. Les consoles de la corniche notamment sont du pur Louis XIV, tandis que les lambris de la salle appartiennent à un style nouveau. Les plus beaux de ces lambris sont à coup sûr les deux situés à droite et à gauche de la cheminée. Les élégantes sculptures dorées des boiseries représentent les attributs de la royauté, le sceptre et la main de Justice, ou des Enfants personnifiant la paix, la guerre et le commerce. La cheminée, en marbre rouge, ornée de cuivres dorés, est l'une des plus remarquables du palais. Rien n'a été négligé dans la décoration de cette salle; la plaque de la cheminée même a pour ornement un bas-relief représentant le groupe principal des Bains d'Apollon.

Les objets mobiliers ne sont pas ceux qui s'y trouvaient avant 1789; mais ils n'en sont pas moins dignes d'attention. Nous citerons la pendule Louis XVI et les candélabres Louis XV placés sur la cheminée, les chenets Louis XVI, le bureau Louis XV avec ses cuivres ciselés, l'encrier Louis XV, genre Meissonnier, et une console Louis XV en bois doré.

Derrière le cabinet du Conseil se trouvent, sur le côté occidental de la cour des Cerfs : un cabinet de bains (*a*), le palier fermé de l'escalier des petits appartements, appelé aujourd'hui l'escalier de la Forge (*c*), et un second cabinet (*b*), appelé aujourd'hui, sans qu'on sache exactement pourquoi, le salon des Perruques. Ces trois cabinets établissent une communication entre la salle du Conseil (125) et le salon d'Apollon (111).

Le cabinet *a* devint un cabinet de bains en 1764, et fut refait en 1770[1]; mais les sculptures de Rousseau et les dorures de Gobert[2] ont disparu; il ne reste plus que la place de la baignoire.

Le palier fermé de l'escalier des petits appartements est

[1] Registre des Bâtiments de 1770. — Louis XV avait fait faire en 1755 des bains au second étage, là où il établit en 1764 sa bibliothèque (Arch. nation., carton $O^1$ 1773).

[2] Registre des Bâtiments de 1771.

revêtu de boiseries sculptées et dorées, de style Louis XV ; les verroux des portes sont également du temps de Louis XV et en cuivre ciselé doré.

Le cabinet *b* renferme une cheminée en marbre et plusieurs armoires. Les boiseries des lambris, des portes, des armoires et de l'ébrasement de la fenêtre sont de style Robert de Cotte.

### Chambre à coucher de Louis XV (126).

La chambre à coucher de Louis XV a été formée du *cabinet du Billard* ou *cabinet des chiens du Roi*[1] et de quelques petits cabinets éclairés sur la cour des Cerfs. Louis XV avait d'abord couché dans la chambre de Louis XIV[2]; il se servit de sa nouvelle chambre à partir de 1738 et y mourut le 10 mai 1774. Elle fut dès lors la chambre de Louis XVI.

La décoration est de même style que la salle du Conseil; c'est le style Louis XV commençant et se dégageant avec grâce du goût plus sévère de Louis XIV. Les bronzes dorés, les serrures, les espagnolettes, les verroux, les boutons des portes, les ornements de la cheminée sont ici, comme partout, d'une rare perfection de travail.

Dans le fond, qui est opposé aux croisées, dit La Martinière [3], il y a une alcôve renfoncée, dans laquelle est le lit. Cette alcôve est ouverte entre deux pilastres, aux angles du flanc desquels on remarque des palmiers qui s'élèvent et se recourbent en cintre, en s'étendant le long de la traverse d'en haut ; cette traverse est chantournée, et les armes du Roi sont sculptées dans son milieu [4]. Cette alcôve est fermée par une balustrade richement ornée. Les tapisseries qu'on y tend sont de superbes étoffes, pareilles à celles du lit.

Le reste de la chambre est décoré de lambris, qui montent jusque sous la corniche. En entrant par le cabinet du Conseil, on a pratiqué au milieu du lambris la cheminée, qui est d'un beau marbre de brèche d'Alep ; sa forme est nouvelle et gracieuse, taillée d'ornemens pris dans le marbre même. Au-dessus on y a placé un

[1] Du roi Louis XIV.
[2] Luynes, IX, 294.
[3] Article *Versailles*, p. 100, 1re colonne.
[4] Cette décoration n'existe plus ; elle a été changée sous Louis XV.

trémeau de glace, renfermé dans un bâtis, d'une sculpture singulière. De l'autre côté opposé, il y a un trémeau semblable. La face des croisées est pareillement ornée de glaces. Les pilastres et les panneaux varient plusieurs parties par des ornemens de grand goût. La corniche sous le plafond se contourne en cintre et s'unit à un cadre, qui forme des milieux et des angles, avec des chantournemens, dans lesquels sont placés des manières de cartouches, qui renferment des chiffres et de petits bas-reliefs assortis aux autres décorations. Sur les quatre portes, dont deux à chaque côté de la cheminée, deux à côté du trémeau opposé, sont des tableaux renfermés dans de riches cadres : dans l'un, c'est le portrait de François I^er par le Titien ; le second est Catherine de Médicis par Rubens ; un autre, Marie de Médicis par Van Dyck ; le dernier est le portrait de Don Juan d'Autriche par Antoine More.

Le Roi couche ordinairement dans cette chambre ; et lorsqu'il se lève le matin, il passe en robe par le cabinet du Conseil, dans la première[1] où se fait son lever avec les cérémonies accoutumées.

Les anciens dessus de porte ont été remplacés par les portraits de Mesdames Adélaïde, Victoire, Elisabeth et Henriette. Dans l'alcôve on a placé le sacre de Louis XV par Signol, deux portraits de Louis XV par J.-B. Vanloo et Rigaud, et les portraits de Mesdames Sophie et Louise[2]. Cette fois les organisateurs du Musée ont fait ce qu'ils auraient dû faire toujours : conserver la chambre intacte et sa décoration, et y placer quelques peintures appropriées à la pièce et à son histoire.

Les balcons des fenêtres sont encore ceux du temps de Louis XIV ; ils sont en fer forgé, autrefois doré ; au milieu est le chiffre du Roi avec la couronne ; à droite et à gauche, le sceptre de France croisé des carreaux de la foudre.

On remarque dans cette pièce, ainsi que dans beaucoup d'autres, un certain mélange de choses anciennes et nouvelles. Ici, les volets sont Louis XIV ; le verrou de la porte qui va au salon des Pendules est Louis XVI ; les panneaux de cette porte sont Louis XV, mais on les a entourés de cadres Louis XIV.

Terminons en disant qu'on voit aujourd'hui dans la cham-

[1] Celle de Louis XIV.

[2] Le portrait de Madame Henriette est de Nattier ; ceux des cinq autres filles de Louis XV ont été peints par des artistes de son école. — Des anciens dessus de porte, le Titien est au Louvre.

bre de Louis XV deux petites statues équestres. L'une représente Louis XIV; l'autre, placée au milieu de la chambre, est le modèle de la statue de Louis XV par Bouchardon. On remarque encore deux consoles en bois doré de style Louis XIV.

Au fond de l'alcôve, une porte ouvre sur un petit cabinet (*d*) tout couvert de boiseries décorées de fines sculptures dorées, dont les motifs sont empruntés aux sciences et aux arts: sphères, boussoles, etc. C'est le plus joli spécimen du style Louis XVI qu'il y ait au château. La cheminée, en griotte rouge, est ornée de cuivres dorés, dont la ciselure est d'une finesse et d'une exécution remarquables. Les serrures et le bouton de porte ne sont pas moins élégants. Le verrou est Louis XV. Une porte-fenêtre, fermée par une grille de fer, ouvre sur le balcon de la cour des Cerfs et permettait au Roi d'arriver librement à l'escalier des petits appartements et de monter aux étages supérieurs du palais. C'est par là que passait Louis XV pour se rendre à l'appartement des petites maîtresses dans les combles, à sa bibliothèque, ou pour aller faire ses promenades sur les toits. C'est par là que Louis XVI passera plus tard pour aller chez la Reine par le *Passage du Roi.*

### Salon des Pendules (127).

Le vestibule du petit escalier de Louis XIV et divers cabinets furent aussi, à cette époque, transformés et devinrent un nouveau *cabinet de Conseil*, qui prit quelques années après le nom de *cabinet de la Pendule.*

Le duc de Lynes[1] nous apprend que Louis XV fit refaire, en 1748, le *cabinet du Conseil.* On baissa de trois pieds le plafond; on gratta et on blanchit tout ce qu'il y avait de dorure, et on le refit à neuf pendant le voyage de Fontainebleau de cette année.

Le *cabinet du Conseil* prit le nom de *cabinet de la Pendule*, en 1749, après qu'on y eût placé la pendule de Passemant et

[1] IX, 76.

Dauthiau, chef-d'œuvre d'horlogerie et de mécanique. On l'appelle aujourd'hui le *salon des Pendules*, et en effet il en renferme trois : celle de Passemant, une autre pendule astronomique de Passemant et une horloge prise à Alger en 1830.

C'est l'une des plus belles pièces des petits appartements. Elle est toute décorée de glaces et de boiseries sculptées. Le style de cette ornementation (gorge du plafond, bordures des glaces, sculptures des lambris) est d'un goût excellent, d'une légèreté et d'une élégance parfaites. La cheminée est en brèche violette.

On remarque dans la salle un petit réduit (*e*), éclairé par une barbacane, entre les deux pilastres accouplés de la cour de Marbre. Cette cachette est fermée par une porte aux vitres de glaces. Etait-ce une des écoutes de Louis XV ? On voit aussi, incrusté dans le parquet, un méridien tracé par une bande de cuivre jaune. Ce méridien a été posé par le roi Louis XVI, en décembre 1778, et a été payé 192 livres[1].

Le salon des Pendules est meublé aujourd'hui de cinq tables, dont les dessus en stuc représentent les plans du parc de Versailles, des forêts de Marly et de Saint-Germain, par Andrieux de Benson, et ceux des forêts de Compiègne et de Fontainebleau, par Ducy. La cheminée supporte une pendule Louis XIV et deux vases de porphyre rouge du temps de Mazarin.

### **Cabinet des Chasses** (128).

Une antichambre et les salles des garçons du château devinrent le *cabinet des Chasses*. La décoration de ce cabinet, généralement assez simple, est surtout remarquable à la gorge du plafond, où des bas-reliefs en stuc représentent des chasses au cerf et au sanglier. Le cadre chantourné de la glace de la cheminée est d'une grande richesse, et les portraits au-dessus des portes sont entourés de guirlandes, dont les extrémités sont tenues par des aigles. Ce cabinet, dit Blondel, renfermait plusieurs loges et banquettes pour les chiens du Roi.

[1] *Journal de Louis XVI*, publié par NICOLARDOT, 1873, in-12, p. 208.

### Escalier particulier de Louis XV[1].

Il a été établi sur l'emplacement du *cabinet des Livres* de Louis XIV. Il conduit à l'appartement de Louis XV, au premier étage, et à l'appartement des maîtresses, au second. On y remarque une rampe en fer forgé, au chiffre du Roi.

### Salle à manger (129).

Le petit escalier de Louis XIV, par lequel on arrivait aux cabinets du Roi par les derrières, la salle de bains et la chambre des bains de Louis XIV[2], furent transformés et devinrent la salle à manger de Louis XV. Sa décoration est assez simple et les motifs principaux sont des instruments de musique. Cette salle à manger a deux portes-fenêtres ouvrant sur le balcon de la cour des Cerfs, et communique par un long corridor avec les cuisines établies autour de la dite cour des Cerfs.

La salle à manger de Louis XV fut aussi celle de Louis XVI. On y avait placé, sous des vitrines, toute la vaisselle d'or du Roi. On y voyait aussi un baromètre de Torelli et un secrétaire dont chaque tiroir ne s'ouvrait qu'en faisant jouer l'air d'un orgue[3]. Le comte d'Hézecques nous apprend encore que c'est par cette pièce (et l'escalier à vis (*i*) aujourd'hui détruit) que l'on gagnait les petits cabinets qui régnaient à tous les étages de la cour des Cerfs.

### Cabinet du Roi (130)

L'ancien cabinet des Agates devint le cabinet de Louis XV.

[1] Cet escalier est marqué *f* sur le plan.

[2] Les bains de Louis XIV furent refaits en 1728 par Louis XV (PIGANIOL, éd. de 1764, I, 316). En 1755, nous trouvons un nouvel appartement des bains, au second étage du château, sur l'emplacement où Louis XV établit en 1764, sa bibliothèque, qui est aujourd'hui la bibliothèque du château. En 1764, les bains furent reportés au premier étage, au cabinet *a*. — L'étude des documents originaux n'offre qu'une suite ininterrompue de cabinets, d'antichambres, de bains, d'escaliers surtout, sans cesse faits, défaits et refaits.

[3] D'HÉZECQUES, *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, p. 158.

La décoration de cette pièce est splendide ; les sculptures des lambris, des portes et des deux glaces sont du meilleur style Louis XV. La frise est décorée des chiffres du Roi, de fleurs de lys et de couronnes royales. Les cadres des glaces sont formées d'arabesques, de palmes et d'instruments de musique. Les médaillons sculptés au milieu des lambris représentent des jeux d'enfants. La cheminée en campan-rouge est élégamment sculptée. On y a placé deux candélabres Louis XVI d'une ciselure remarquable. Sur un pied cannelé circulaire, deux nymphes en bronze supportent trois branches de lys en cuivre doré mélangées à des branches de rosier ; trois lys forment bobêche et peuvent recevoir des bougies.

C'est dans le cabinet du Roi que se faisaient les présentations, parmi lesquelles celles de M[mes] de Pompadour et Dubarry furent les plus remarquées.

### **Cabinet particulier du Roi** (131).

Le salon Ovale fut détruit en 1750 et remplacé par un cabinet rectangulaire accompagné de deux petits cabinets (*g' h*). L'ignorance injustifiable des fondateurs du musée avait transformé ce salon en celui de M[me] de Maintenon, et ils y avaient placé son portrait. Le petit cabinet *g'*, désigné formellement par Blondel comme le cabinet de chaise-percée de Louis XV, était devenu, on ne sait ni comment ni pourquoi, le confessionnal de Louis XIV; et son appendice, le cabinet de toilette *h*, avait été transformé en un poste pour le capitaine des Gardes, qui surveillait à travers une glace sans tain le Roi pendant qu'il se confessait. Il y avait dans toute cette bizarre invention, un mélange déplorable d'ignorance et de supercherie, contre lequel M. Soulié protestait dès 1855 ; et il faut féliciter le nouveau régisseur du palais, M. Poisson, le conservateur du musée, M. le comte Clément de Ris, et l'architecte du palais, M. Guillaume, d'avoir fait disparaître un état de choses aussi honteux (août 1880).

En réalité, ce cabinet était le cabinet particulier, ou arrière-cabinet de Louis XV. Il était situé à côté de son grand cabinet et « servait de retraite à S. M., dit Blondel. Elle y tient

ses papiers, elle y écrit, dessine, ordonne et reçoit ses dépêches. » L'exactitude de Blondel a été prouvée, quand, après avoir enlevé le portrait de Mme de Maintenon, on a trouvé, derrière ce portrait, l'enfoncement *j* de notre plan parfaitement intact, avec ses tablettes blanc et or, sur lesquelles Louis XV plaçait ses cartons et ses papiers.

Sous Louis XVI, ce cabinet prit le nom de *cabinet des Buffets*.

### Appartement de Madame Adélaïde.

Ici commence l'appartement de Madame Adélaïde, fille de Louis XV. Il comprend les pièces 132, 132 *bis*, 133, 134, 136, 137, et une antichambre, 138, ouvrant sur l'escalier Gabriel (18). Une partie de cet appartement : le cabinet des bains (132 *bis*), la partie septentrionale de la chambre à coucher (133) et de la salle à manger (134), l'antichambre (136), l'escalier de Mesdames (135 *bis*) et la cour (135), fut établie sur l'emplacement de l'escalier des Ambassadeurs. Les salles 132 (salon de musique), 133 (chambre à coucher) et 134 (salle à manger) remplacèrent l'ancienne galerie de Mignard. L'ancien cabinet des Médailles et des Curiosités devint le cabinet de Madame Adélaïde (137).

Cette princesse avait une fort belle bibliothèque[1], placée au second étage, au-dessus des pièces 132, 133, 134, à la suite de l'appartement des maîtresses[2]. On enleva, en 1769, à Madame Adélaïde la partie de sa bibliothèque située au-dessus de la salle 132 pour la réunir à l'appartement de Mme Dubarry[3], mais elle conserva sans doute la grande bibliothèque formant une galerie et située au-dessus des salles 133 et 134[4].

C'est pour faire, ou plutôt pour compléter l'appartement de

[1] Une partie des livres de Mesdames Adélaïde et Victoire se trouve à la bibliothèque de Versailles.

[2] Archives nationales, carton O[1] 1773 : Plan de Gabriel de 1770 pour approprier l'appartement de Mme Dubarry.

[3] Cette salle est encore intacte.

[4] On voit sur un plan du carton O[1] 1773 (Arch. nat.) la disposition de cette galerie-bibliothèque.

Madame Adélaïde, que Louis XV fit détruire en 1752 l'escalier des Ambassadeurs. Tous les contemporains déplorent cet acte de vandalisme[1]; mais, comme toujours, c'est le duc de Luynes[2] qui nous donne les détails les plus précis.

On fait actuellement un autre logement à Madame Adélaïde dans le grand escalier de marbre. On détruit entièrement ce bel escalier, dont les marbres ne pourront point servir, à ce que l'on assure, dans l'escalier que l'on projette dans l'aile de M. le comte de Noailles auprès de la chapelle, en laissant l'ouverture des trois arcades[3]. Les marches mêmes de celui que l'on démonte ne pourront pas servir au nouveau, parce qu'elles n'ont que 10 pieds de long et que les autres ont 18 pouces de plus.

On entrera dans cet appartement par le palier de l'escalier qui est du côté de la chapelle. Ce palier formera la première pièce. Le reste de l'appartement sera pris sur la Petite-Galerie, dont on recule le mur pour lui donner plus de largeur. L'autre palier de l'escalier fera des gardes-robes, et on fait une petite cour dans le milieu pour donner du jour.

Cette première disposition fut un peu modifiée, mais il faut passer à la description de l'appartement.

### **Salle de bains de Madame Adélaïde** (132 *bis*).

La salle de bains de Madame Adélaïde date de 1765[4]. Ses lambris sont décorés de charmantes sculptures dorées représentant les attributs de la pêche et de la chasse sur l'eau. La fenêtre, qui ouvrait alors sur une petite cour, et qui donne aujourd'hui sur l'escalier des Ambassadeurs de Louis-Philippe, cette fenêtre, disons-nous, a été en grande partie bouchée par M. Nepveu pour encastrer un grand tableau sur le mur de l'escalier. Le cabinet est devenu un cabinet noir,

[1] Barbier, V, 173. — D'Argenson, III, 405; VII, 121. — *Gazette d'Utrecht,* 1752, n° 18.

[2] XI, 448. Mars 1752.

[3] Les trois arcades du vestibule de l'ancien escalier. — L'aile de M. le comte de Noailles fut abattue en 1771 et remplacée par l'aile Gabriel en 1772, avant qu'on ait construit l'escalier projeté. Gabriel dut faire un escalier dans la nouvelle aile, mais Marie-Antoinette fit construire une salle de spectacle sur l'emplacement réservé. Louis-Philippe a fait abattre la salle de spectacle, remplacée aujourd'hui par des magasins.

[4] Archives nationales, carton O[1] 1773.

mais le tableau est placé. Sous Louis XVI, ce cabinet était devenu le *cabinet de la cassette du Roi.*

**Petite cour** (135) **et escalier de Mesdames** (135 *bis*).

La petite cour et l'escalier de Mesdames ont été à leur tour détruits sous Louis-Philippe, qui les a remplacés par l'escalier appelé à tort l'escalier des Ambassadeurs, et destiné à conduire, au premier étage, aux salons de Diane et de Vénus.

**Antichambre de Madame Adélaïde** (136).

L'antichambre de Madame Adélaïde a été établie sur une partie du palier oriental du véritable escalier des Ambassadeurs, celui de Louis XIV. On admire encore dans cette antichambre une des deux portes de l'ancien escalier des Ambassadeurs, celle qui ouvre sur le salon de Vénus; ses sculptures dorées, la serrure et le verrou en cuivre ciselé par Cucci font de cette porte une des plus belles œuvres décoratives du château. Quant à l'antichambre elle-même, il n'y a rien à en dire.

**Salon de Madame Adélaïde** (132).

L'autre partie de l'appartement de Madame Adélaïde, — le salon, la chambre à coucher et la salle à manger, — fut établie sur l'emplacement de la galerie de Mignard.

Cette galerie avait subi une première attaque en 1736, et avait perdu sa voûte et ses peintures, parce que Louis XV faisait faire à cette époque l'appartement des maîtresses, situé au-dessus de cette galerie et d'une partie de ses appartements particuliers[1]. La Martinière nous apprend qu'on fit alors une décoration nouvelle de la galerie[2]. On y posa des glaces et des tentures de damas rouge; Verberckt et Dugoulon, « nos plus excellents sculpteurs en ce genre », déco-

[1] Salles 126, 127, 130.
[2] *Dict. géograph.*, art. VERSAILLES, 101, 1re colonne.

rèrent de leurs élégants bas-reliefs en bois et en stuc les trumeaux, les corniches et les plafonds; quarante-quatre tableaux des plus grands maîtres furent placés dans la galerie, ainsi que des tables aux pieds dorés couvertes de brèche violette, sur lesquelles on plaçait de précieux objets en cristal de roche. La Petite-Galerie ainsi transformée fut choisie par le Roi pour servir aux représentations des petits cabinets pendant les années 1747 et 1748.

En 1750 on la démolit complètement et on la remplaça par trois pièces nouvelles, dont deux (133 et 134) furent agrandies aux dépens de l'escalier des Ambassadeurs.

Le salon de Madame Adélaïde (132) est l'une des salles les plus richement décorées des petits appartements. Tout est sculpté et doré, et d'un goût exquis: cheminée, lambris, portes, volets, cadres des glaces, voussure du plafond, plafond, et il est bien regrettable de ne pas connaître avec certitude le nom du grand artiste à qui l'on doit ce chef-d'œuvre. On peut cependant, sans risquer trop de se tromper, l'attribuer à Verberckt. Les motifs des sculptures des lambris sont des instruments de musique, ce qui permet de croire que c'était le salon de musique de Madame Adélaïde, qui se plaisait à jouer du violoncelle.

Le lustre est du temps de Louis XV. Les chenets représentant des Chinois, et les appliques de la cheminée, en cuivre ciselé doré et du temps de Louis XVI, sont des échantillons à signaler de l'art du bronzier à cette époque.

### Chambre à coucher de Madame Adélaïde (133)

(Bibliothèque de Louis XVI).

A la mort de Louis XV, Louis XVI réunit l'appartement de Madame Adélaïde à ses petits appartements. Le salon de musique (132) devint alors le *cabinet des Bijoux;* la chambre à coucher (133), la *bibliothèque* du nouveau roi; la salle à manger (134), le *salon des Porcelaines,* et le *cabinet* de Madame Adélaïde (137), une salle de billard.

A son avènement (1774), Louis XVI donna l'ordre d'établir sa bibliothèque dans la chambre à coucher de Madame Adé-

laïde[1], et chargea Rousseau d'exécuter les sculptures de la salle[2].

La salle est entourée de corps de bibliothèque, au-dessus desquels on voit plusieurs grands bas-reliefs dorés. Ces sculptures n'ont rien de bien remarquable ; au contraire, la cheminée, en marbre blanc, avec ses enfants sculptés et ses cuivres ciselés et dorés, est un chef-d'œuvre qui fait le plus grand honneur à Rousseau[3].

On remarque sur la cheminée une pendule de Boule, et, dans le reste de la pièce, deux bustes de Louis XV et de Marie Leczinska, en faïence émaillée, et un bureau avec cuivres ciselés que la tradition assure être celui de Louis XVI.

### **Salle à manger de Madame Adélaïde** (134).

La salle à manger de Madame Adélaïde devint sous Louis XVI le *salon des Porcelaines*, mais sa décoration n'a pas été changée. La cheminée est en brèche violette; on y a placé une pendule Louis XV; les chenets, représentant des lions accroupis, sont des bronzes dorés de style Louis XV, ainsi que les fermetures des fenêtres et un verrou aux fines ciselures. Les lambris et leurs sculptures sont blancs avec peu de dorure. Quatre dessus de porte, représentant des sièges de villes du temps de Louis XIV et dus au pinceau d'un artiste de l'école de Van der Meulen, sont bordés de cadres très-riches et encore plus élégants, car les décorateurs de ce temps savaient allier la richesse et la légèreté. Les motifs de leurs sculptures sont en même temps d'une extrême

[1] Arch. nat., carton O[1] 1773 ; ordre du Roi du 10 juin 1774.

[2] Les Rousseau ont formé une famille de sculpteurs du Roi depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution. Celui dont nous parlons ici doit être *Antoine Rousseau*, qui a été l'un des principaux ornemanistes de la fin du règne de Louis XV et du règne de Louis XVI.

[3] Le *Bulletin du Bibliophile* (1859, p. 817) contient l'analyse d'un manuscrit intitulé *Catalogue des livres du cabinet du Roi à Versailles, 1775*. Ce manuscrit, relié en maroquin rouge, appartenait alors au libraire Techener. L'analyse donnée par le *Bulletin* nous apprend que la bibliothèque du cabinet contenait près de 4000 volumes, dont 72 volumes in-folio renfermant des gravures de cérémonies, fêtes, etc. La plupart de ces derniers volumes sont aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles.

variété ; ce sont des amours, des rosaces, des coquilles, des arabesques, des enroulements, des guirlandes, des bouquets de fleurs, des armes, des instruments de musique, de jardinage, de pêche et de science, des couronnes, des fleurs de lys, le chiffre du Roi, des culs de lampe, des médaillons avec amours, jeux d'enfants, etc., le tout bien français, bien moderne, sans aucune influence étrangère et en dehors de toute préoccupation de l'antique.

On remarque dans cette salle quatre bustes en terre cuite peinte représentant Louis XV, Louis XVI, Marie-Antoinette et le comte de Provence. Il faut citer aussi une tapisserie faite en 1771 par Cozette d'après le portrait officiel de Louis XV par L.-M. Vanloo.

### **Cabinet de Madame Adélaïde** (137).

Le cabinet de Madame Adélaïde avait été sous Louis XIV le cabinet des Médailles et des Curiosités. Il avait servi aux spectacles des petits appartements en 1747-48. Louis XVI en fit une salle de billard[1]. C'est aujourd'hui la salle qui renferme les gouaches de Van Blarenberghe représentant les conquêtes de Louis XV. La décoration de la pièce est tout entière en style Louis XV, sauf la porte, couverte de sculptures dorées, placée en face de la fenêtre et qui ouvre sur le salon de l'Abondance. Cette porte est du temps de Louis XIV. Il ne faut pas oublier de signaler la ciselure de l'espagnolette de style Louis XV.

Disons pour terminer ce chapitre que les précautions étaient prises en cas d'incendie. Le 14 décembre 1749, le feu se déclara dans les cabinets du Roi et fut éteint aussitôt. « Il y a, dit le duc de Luynes[2], un réservoir d'eau toujours plein au dessus de l'appartement du Roi, et une pompe pour le remplir. »

Plan mss. des archives du bureau de l'architecte du palais de Versailles.

[2] IX, 53.

### Cabinets des combles et de la cour des Cerfs.

Du côté de la cour des Cerfs se trouvaient les dépendances de la maison bourgeoise de Louis XV. Il y avait autour de cette cour quatre étages de petits cabinets, de cuisines, offices, lingeries, confitureries, pâtisseries, rôtisseries, logements affectés à quelques serviteurs, le tout terminé par une terrasse sur laquelle s'élevait une volière[1]. Divers plans et notes des Archives nationales[2] indiquent qu'il y avait un étage de cuisines contenant un lavoir, une grande cuisine, une rôtisserie et une pâtisserie, et qu'au dessus était situé l'étage des offices et du linge. On arrivait à cette partie du château par l'escalier des petits appartements, et par l'escalier en vis *i*. Cinq portes-fenêtres établies sur le balcon du premier étage de la cour des Cerfs ouvraient de faciles communications entre les appartements particuliers de Louis XV et les dépendances construites autour de ladite cour. Plusieurs escaliers, en partie détruits aujourd'hui, rendaient facile le service dans toutes les parties de ces dépendances.

C'est évidemment dans les étages de la cour des Cerfs que Louis XV s'amusait à faire la cuisine, ragoûts et pâtisseries, qu'on servait à ses invités. Le comte de Lauraguais composa à ce sujet une comédie appelée *la Cour du roi Pétaud*, que nous ne connaissons que par l'analyse donnée par Collé[3].

On ignore ce qu'il y avait là au temps de Louis XIV, et il n'est pas facile de dire exactement ce que Louis XV y fit de modifications ou de nouvelles constructions. Ce qui paraît certain, d'après les registres des Bâtiments, c'est qu'il commença à s'occuper de ses petits cabinets des combles et de la cour des Cerfs dès 1732. Les registres nous apprennent que le sculpteur Mathéant reçut 345 livres pour les ouvrages de sculpture en marbre qu'il avait faits à la cheminée d'un cabi-

[1] Le carton O[1] 1773 (Arch. nation.) renferme un dessin lavé en vert représentant cette volière.
[2] Même carton, plans de 1763.
[3] Voir le *Journal de Collé*, édit. Honoré Bonhomme, III, 47.

net du Roi (1732); que Verberckt reçut, en 1734, 12,441 livres 18 sols pour les ouvrages de sculpture par lui exécutés, en 1732, aux boiseries des cabinets et bibliothèque du Roi; que le ferblantier Moreau fut aussi payé en 1734 des ouvrages en fil de laiton, probablement exécutés à la volière.

Piganiol[1] complète ces renseignements. Il nous dit que l'on a fait dans l'attique des bâtiments de la cour des Cerfs plusieurs cabinets où le Roi se retire quand il veut être en particulier. L'un de ces cabinets est une bibliothèque de 4 à 5000 volumes, dirigée par Hardion, de l'Académie française, et l'un des volumes était les Heures d'Anne de Bretagne[2].

La Martinière donne aussi quelques détails sur cette partie des petits cabinets :

Montons à présent, dit-il, dans ce qu'on appelle les petits appartemens que le Roi a fait construire dans les combles en mansarde, pour s'y délasser quelquefois après ses retours de chasse; on y monte par un petit degré ovale particulier[3]; il y en a un autre de dégagement pour le service (escalier *i*). Toutes les pièces de ces petits appartemens n'ont que 9 à 10 pieds de hauteur, et forment dans une suite assez étendue plusieurs cabinets de différentes configurations : les uns servent à des bibliothèques, les autres de salles à manger, d'autres sont destinés pour le jeu; il y en a un en galerie ; le Roi y a un tour ; dans un bout séparé on trouve une cuisine; il y a des pièces séparées qui sont destinées pour distiller, avec un grand laboratoire.

La plus grande partie de ces pièces est décorée de lambris de menuiserie ornés de sculpture d'un goût délicat proportionné au peu de hauteur : le travail en est exquis ; les cheminées, de marbre rare, sont de forme singulière avec des glaces au-dessus ainsi qu'à d'autres trémeaux en différentes parties. La principale des pièces qui servent à la bibliothèque est distribuée par armoires au pourtour ; les cadres des vantaux qui s'ouvrent renferment des glaces blanches, à travers lesquelles on voit les livres qui sont très-bien choisis et très-bien reliés. Il y a une pièce en petite galerie qui communique à celle que nous quittons ; elle est construite avec des compartimens d'armoires sans portes, au fond desquelles sont de très-belles cartes, qui se développent avec des

[1] Edition de 1764, I, 317.

[2] Piganiol se trompe quand il attribue les sculptures de cette bibliothèque à Dugoulon et à Romié ou Roumier ; on sait par les registres des Bâtiments qu'elles sont de Verberckt.

[3] L'escalier des petits appartements.

rouleaux montés sur des ressorts : rien n'est doré que les moulures des glaces, les ornemens de dessus, les cheminées, ceux des trémeaux et les bordures de plusieurs tableaux ; tout le reste des lambris est peint de différentes couleurs tendres appliquées avec un vernis particulier fait exprès, qui se polit et se rend brillant par le mélange de huit ou dix couches les unes sur les autres. Les tableaux que l'on y voit sont des ouvertures d'huîtres à des déjeûners de seigneurs autour d'une table, par Detroy [1] ; des convives dans la joie, par Lancret [2]. Dans la pièce en galerie, il y en a six aûtres représentant différentes chasses d'animaux féroces étrangers, comme celles du lion, du tigre [3], de la panthère, de l'éléphant, du taureau sauvage et de l'ours. Ces tableaux sont sortis du pinceau de Detroy, de Boucher, de Vanloo, qui en a fait deux, de Parrocel et de Lancret. Ils sont tous d'une très-belle composition et très-bien traités. On y en remarque encore d'autres petits qui servent d'ornemens dans différens endroits de ces petits appartemens, dans lesquels il est facile de reconnoître le caractère de gaieté de Lancret.

Tout cela est détruit ou a été remanié. La volière a disparu depuis longtemps; les cabinets de l'étage supérieur de la cour des Cerfs ont disparu aussi vers 1855, quand M. Questel a démoli le quatrième étage des bâtiments de cette cour [4], dont la toiture était en très-mauvais état, et c'est alors qu'a été enlevé le balcon qui régnait à l'étage démoli [5]. Enfin la bibliothèque actuelle de Louis XV et l'appartement de Mme Dubarry ont remplacé les premiers cabinets du second étage de la cour de Marbre.

### Appartement des maîtresses.

L'appartement des maîtresses, qu'on appelle ordinairement

[1] Ce tableau, connu sous le nom du *Déjeuner d'huîtres*, appartient aujourd'hui au duc d'Aumale.

[2] Ce tableau, connu sous le nom du *Déjeuner de jambon*, appartient aussi au duc d'Aumale.

[3] La Chasse du tigre se trouve aujourd'hui à Fontainebleau ; elle est signée *Lancret*, *1730*.

[4] Toutes les pièces détruites étaient de petits cabinets, dont les lambris sculptés avaient déjà été enlevés lors de la création du musée. Ce qui reste des étages de la cour des Cerfs ne se compose que de corridors et de petites pièces sans intérêt.

[5] Ce balcon a été placé au premier étage de la cour des Cerfs, en remplacement de l'ancien qui était en mauvais état.

l'appartement de M^me^ Dubarry, était situé au-dessus des appartements particuliers de Louis XV[1] et comprenait plusieurs pièces éclairées sur les cours intérieures et situées au-dessus des salles 128, 129 et 131. On y accédait par le petit escalier du Roi. Les femmes qui l'ont occupé sont : Mme de Mailly, pour laquelle il fut établi en 1736, Mme de Châteauroux, Mme de Pompadour, qui y demeura jusqu'en 1752, et Mme Dubarry.

Nous renvoyons, pour la description de cet appartement au chapitre relatif à Mme Dubarry. Ajoutons que Madame Adélaïde, après le départ de Mme de Pompadour, avait établi sa bibliothèque dans la partie de l'appartement des maîtresses située au-dessus des salles 132, 133 et 134.

### Bibliothèque de Louis XV.

On a vu que Louis XV, en 1732, s'était fait faire une bibliothèque dans les nouveaux petits appartements. En 1764, il en fit établir une autre[2] sur la cour de Marbre, au-dessus de la salle du Conseil (125), sur l'emplacement de son cabinet des bains qui fut reporté au premier étage. Cette bibliothèque existe encore et sert aujourd'hui de bibliothèque au château. Elle est éclairée par trois lucarnes ovales ouvrant sur la cour de Marbre. De ces fenêtres on jouit d'une très-belle vue sur la place d'Armes et l'avenue de Paris. A l'une d'elles il y avait une glace percée d'un trou circulaire, par lequel Louis XV faisait passer sa lunette d'approche pour voir jusqu'au bout de l'avenue de Paris. Dans le travail de restauration de la façade occidentale de la cour de Marbre, exécuté par M. Questel, cette glace a été déplacée et posée à l'une des lucarnes qui éclairent la voussure de l'Œil-de-Bœuf.

La décoration de cette bibliothèque est fort simple ; la cheminée est en marbre ; les boiseries sont décorées de quelques sculptures ; la tablette qui supporte les armoires supérieures est toute de marbre, et les armoires sont encore celles de Louis XV.

[1] C'est-à-dire au-dessus des salles 126, 127, 130, 132, 133, 134.
[2] Arch. nation., carton O[1] 1773.

### Appartement des petites maîtresses.

Louis XV fit établir, au second étage du corps principal du palais, du côté du parc et de la chapelle, un appartement pour les petites maîtresses qu'on lui amenait au château. Nous reparlerons plus loin de cet appartement.

### Les toits.

Louis XV aimait à s'y promener. On lit dans le duc de Luynes[1] :

Depuis quelque temps le Roi monte après souper sur les toits du château, et se promène avec ceux qui ont eu l'honneur de souper avec lui jusqu'au bout de l'aile Neuve, et de là jusqu'à celui de l'aile des Princes. Il a été plusieurs fois faire la conversation chez M^me^ de Chalais, par une fenêtre qui donne sur le toit, et chez M^me^ de Tallard[2], par la cheminée. Il y eut même une conversation assez plaisante chez M^me^ de Tallard, et qui fut remarquée ; mais comme je n'y étois pas, et qu'on n'a pas pu m'en dire les termes précis, je ne l'écrirai point. Il m'a paru seulement, par ce que j'en ai appris, que le Roi avoit parlé assez naturellement sur son goût et son caractère par rapport à la société. Le jour même de cette conversation, ou le souper d'après, il descendit, avec tous ceux qui le suivoient, de dessus le toit par une fenêtre qui n'est point grillée et par une échelle. Il joua à cavagnole pendant une heure ou environ, et descendit ensuite chez M^lle^ de Clermont, où il ne fut qu'un quart d'heure. Lundi dernier, il retourna encore à la même cheminée de M^me^ de Tallard, et ayant voulu descendre par la même fenêtre, il trouva les barreaux mis. Il envoya querir un couperet, qui fut ce que l'on put trouver de plus près ; mais ce fut inutilement qu'on essaya de faire une ouverture. Le Roi vint regagner ses cabinets, et étant redescendu dans la cour, il traversa celle des Princes, et alla chez M^me^ de Tallard, ayant laissé M. de Souvré[3] et un autre auprès de la cheminée, faisant la conversation pour que l'on ne se doutât point qu'il fût parti.

L'on a beaucoup raisonné sur cette fenêtre fermée d'un souper à l'autre. J'en ai parlé aujourd'hui à Gabriel le fils, qui m'a dit qu'entendant parler le Roi de sa promenade sur les toits et de ce

[1] I, 287, juillet 1737.
[2] Gouvernante des Enfants de France.
[3] Maître de la Garde-Robe.

qu'il étoit descendu par une fenêtre chez M[me] de Tallard, il lui avoit dit que, ne connoissant point de passage ouvert, il ne comprenoit point par où Sa Majesté avoit pu descendre ; que le Roi lui ayant dit par quelle fenêtre, il lui avoit répondu : « Sire, c'est ma faute ; cette fenêtre devroit être fermée, et je vais donner ordre qu'on la ferme ; » que le Roi ne lui ayant point donné d'ordre contraire, il avoit dit le lendemain qu'on fermât la fenêtre, et que la grille s'étant trouvée toute prête, la fenêtre avoit été fermée avec beaucoup de diligence ; que M[me] de la Lande [1], dans l'appartement de laquelle donne cette fenêtre n'avoit pas été fâchée non plus qu'elle le fût promptement.

7 *juillet.* — Le Roi soupa hier dans ses cabinets au retour de la chasse. Après souper il se promena sur les toits du côté de l'aile Neuve et envoya M. de Soubise à la cheminée de M[me] de Tallard faire la conversation, pendant que Sa Majesté passa par les cours. Il passa à la porte de M[me] de Luynes qu'il ouvrit lui-même ; le suisse, à moitié endormi, ayant voulu ouvrir les deux battants, le Roi s'en alla chez M[me] de Tallard où il y eut un cavagnole. Sa Majesté y gagna environ 100 louis.

Louis XVI se plaisait aussi à se promener sur les toits du château, et il est de fait qu'on y jouit d'une très-belle vue et qu'on y fait de charmantes promenades [2].

**Cabinets de Louis XVI et la forge.**

Louis XVI conserva tous les petits cabinets que Louis XV avait établis dans les hauts du château ; il mit toutefois sa bibliothèque *au plain pied de son appartement*, c'est-à-dire au premier étage [3]. Le comte d'Hézecques nous parle des cabinets de la cour des Cerfs, où Louis XVI avait une suite de cartes de géographie, des plans en relief, des modèles de vaisseaux, un petit observatoire et sa forge.

Louis XV faisait la cuisine ; le Dauphin son fils, du plain chant ; Louis XVI, de la serrurerie. Sa forge était établie dans les combles de la façade principale de la cour de Marbre, à droite de l'horloge et à côté de la bibliothèque de Louis XV. Elle existe encore. On y voit l'âtre garni de plaques de fonte

[1] Ancienne sous-gouvernante du Roi, sous-gouvernante des Enfants de France.
[2] D'HÉZECQUES, *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, p. 159.
[3] Salle 133.

ornées et la hotte. L'entrée de la hotte est décorée d'un bandeau mouluré et supporté par deux consoles de style Louis XVI. A droite de la hotte il y a un petit four, dont l'ouverture inclinée est fermée par un couvercle en fer à poignée. C'est là que le roi de France, aidé par le serrurier Gamain, qui devait jouer à la Révolution un si triste rôle, forgeait clefs, marteaux et verroux, et fabriquait des serrures.

### Appartements de la Reine.

On fit, pendant le règne de Louis XV, quelques changements à l'appartement de la Reine, à la chambre à coucher surtout, et aux petits appartements.

Ce fut en 1734 que l'on exécuta les travaux de la chambre de la Reine. Le plafond fut presque totalement refait. Les peintures de De Sève étaient devenues noires, ce qui rendait la chambre sombre et triste. On enleva ces peintures et l'on changea toute la disposition du plafond; on figura, dans la partie supérieure, une coupole en perspective, remplie d'une mosaïque garnie de roses fleuronnées. Les peintures de De Sève furent remplacées par quatre grisailles de Boucher représentant la *Charité*, l'*Abondance*, la *Fidélité* et la *Prudence;* elles furent peintes en 1734 et payées 1000 livres [1]. Toutes les dorures du plafond ont été faites par Lemaire [2]. Les tableaux placés au-dessus des portes sont entourés d'élégantes bordures et ont pour sujet : l'un, la *Jeunesse* et la *Vertu* présentant à la France les deux jeunes princesses jumelles, Mesdames Elisabeth et Henriette, nées en 1727; l'autre, la *Gloire* s'emparant des Enfants de France, le Dauphin et ses deux sœurs. Le premier de ces deux charmants tableaux est de Natoire; le second de Detroy. Chacun fut payé 1800 livres [3].

Le haut des bordures des glaces détruites par Louis-Philippe renfermait les portraits de Louis XV et de Marie Leczinska. Il y avait en haut de la bordure de la glace qui est

[1] Registre des Bâtiments de 1735.
[2] *Idem.*
[3] Registre des Bâtiments de 1734.

entre les deux fenêtres, le portrait du roi de Pologne père de la Reine, peint par Belle [1]. On y voit aujourd'hui un portrait de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV.

Le duc de Luynes nous donne quelques détails sur l'ameublement de la chambre de la Reine, en 1743.

L'on commença à tendre hier matin [2] un nouveau meuble dans la chambre de la Reine ; c'est un meuble d'été complet, lit, tapisserie, fauteuils, pliants, portières. Il n'y a que deux fauteuils ; l'on n'en met pas davantage dans la chambre de la Reine. Le meuble est de gros de Tours, blanc, brodé et peint. Le lit n'est point à quatre quenouilles, comme tous les lits de la Reine ont été jusqu'à présent ; il est ce qu'on appelle à la duchesse. Le lit et les portières sont beaux et agréables. Il y a dans le milieu de chaque pièce de tapisserie un grand vase, qui fait un fort bel effet ; mais les ornemens qui l'accompagnent sont tout de travers suivant le goût nouveau.

En 1770, l'année même de son mariage, la dauphine Marie-Antoinette fit placer aux quatre angles du plafond de sa chambre à coucher l'aigle autrichienne. On fit disparaître les anciennes sculptures, et Rousseau exécuta les quatre beaux ouvrages en ronde bosse, qui furent dorés par Brancourt et par Gobert [3]. Ils représentent des sphinx, des lions, des enfants et des trépieds; les couronnes, que des Amours tiennent au-dessus des aigles, sont terminées par des dauphins, qui certifient la date du travail et ne permettent pas d'attribuer ces aigles à Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Forestier fit alors pour cette chambre plusieurs bronzes dorés [4].

Marie Leczinska s'occupa beaucoup de ses petits appartements, où elle avait ses bains, un atelier de peinture et un oratoire. Coypel fit plusieurs tableaux pour Marie Leczinska : Une *Salutation angélique* et le *Père Eternel* qui furent placés dans son oratoire (1730); l'*Ange gardien* qui enlève Madame Troisième au ciel (1733). Galloche peignit aussi pour les petits appartements de la Reine l'*Aurore sortant du sein de*

[1] Registre des Bâtiments du Roi 1730.
[2] 13 mai 1743. — T. V, p. 13.
[3] Registre des Bâtiments du Roi, 1770.
[4] Registre des Bâtiments du Roi, 1770.

*Thétis*, *Roland attendant Angélique*, et *Dorindi guérie par Silvio*[1].

### Appartement du Dauphin.

Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancien appartement de Monseigneur, fils de Louis XIV. Louis XV et Louis-Philippe ont tout détruit, sauf quelques balcons des fenêtres.

C'est en 1746, ainsi que nous l'apprennent le duc de Luynes et les registres des Bâtiments du Roi, que commença la transformation des appartements de Monseigneur. « Cet arrangement, dit le duc de Luynes[2], donne occasion de demander pourquoi l'on fait un nouvel appartement pour M. le Dauphin et Mme la Dauphine, puisque celui qu'ils ont est beau et convenable. Il y a des gens qui répondent à cette question, que Binet, premier valet de chambre de M. le Dauphin, est la principale cause du grand ouvrage que l'on fait actuellement pour le nouvel appartement de M. le Dauphin, parce qu'il est actuellement fort mal logé et qu'il le sera fort bien dans le nouveau. » Le nouvel appartement devait comprendre l'appartement de Monseigneur et celui du duc de Châtillon, qui avait été le gouverneur du Dauphin.

Le 21 novembre 1747 le duc de Luynes écrivait[3] :

Comme on a travaillé sans relâche, et même les fêtes et dimanches, à l'appartement de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine, il est prêt actuellement, ou au moins le sera demain. L'appartement de M. le Dauphin est composé d'une salle des Gardes[4], à laquelle on arrive par la cour de Marbre en descendant quatre ou cinq marches, ou bien par l'autre côté en traversant une petite cour et partie d'une autre qui sont sous les cabinets de la Reine. Le reste de cette seconde cour est actuellement fermé par une grille[5]. De la salle des Gardes on entre dans une antichambre[6] qui n'est pas

[1] Registres des Bâtiments du Roi, 1730, 1733, 1734.
[2] VIII, 8.
[3] VIII, 330-332.
[4] Salle 34.— Cette salle des Gardes et sa première antichambre formaient l'appartement du duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin (Luynes, 382).
[5] On voit encore sur le mur méridional de la cour, au milieu, les traces évidentes du scellement de la grille.
[6] Partie méridionale de la salle 33, formée de plusieurs pièces remaniées sous Louis XVI, et détruites sous Louis-Philippe pour former la salle 33.

fort grande, à droite de laquelle est le logement de Binet[1], et à gauche la porte qui donne dans l'escalier nouveau[2], lequel rend dans l'Œil-de-Bœuf. La salle des Gardes et l'antichambre sont toutes deux le long de la cour de Marbre[3]. Après cette antichambre, on entre dans une seconde[4], qui a deux croisées; ensuite la chambre à coucher de M. le Dauphin[5], aussi à deux croisées. Ces quatre croisées sont sous la galerie. Après la chambre de M. le Dauphin est son grand cabinet[6], qui est sous le salon où la Reine joue. On n'a rien changé dans cette pièce; on l'a seulement décorée par une belle cheminée et beaucoup de dorures. C'est dans ce cabinet que M. le Dauphin a désiré qu'il y eût une porte qui donne dans un petit enfoncement où l'on va placer un cabinet d'orgue assez considérable[7]. De ce cabinet, en retournant du côté de la terrasse, on entre dans un petit cabinet particulier pour M. le Dauphin, qui est peint en vert, comme il l'a désiré[8]. De ce cabinet on entre dans un autre petit cabinet, qui est celui de Mme la Dauphine[9] : celui-ci est peint très-agréablement avec des petits cartouches et des dessins de Bérain, des fleurs, des oiseaux, etc., en miniature[10]. On y a fait une niche avec une grande glace dans le fond où il y a beaucoup de dorures. Après ce cabinet est la

[1] Binet occupait tout le reste de la salle 33.

[2] Cet escalier est à côté de celui de la journée des Dupes, que le Dauphin devait trouver peu commode pour monter chez le Roi.

[3] Le duc de Luynes se trompe ici : l'antichambre était éclairée sur la cour du Dauphin.

[4] Salle 50.

[5] Salle 49. — Elle fut formée de l'ancien cabinet de Glaces et d'un petit cabinet de Monseigneur (LUYNES, 382).

[6] Salle 48.

[7] Cette destination a été changée depuis. M. le Dauphin a fait présent à la paroisse de Saint-Louis de l'orgue que l'on destinoit pour son cabinet (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 août 1749).

[8] Salle 47. — Cette salle et la salle 46 ne formaient à l'époque de Monseigneur qu'une seule pièce, qui était sa chambre à coucher.

[9] Salle 46.

[10] « La décoration de ce cabinet a été changée. La promptitude avec laquelle cet ouvrage avoit été fait n'ayant pas permis de laisser sécher les toiles autant qu'il auroit été nécessaire, elles s'étoient grippées, ce qui faisoit un effet désagréable, quoique les dessins fussent charmants. On a tout ôté, et à la place on a mis de la menuiserie avec de la sculpture, et de fort bon goût. Tous les fonds sont en blanc, et la sculpture est peinte en vert avec un vernis par dessus. Cette espèce de décoration est riche et agréable. Je prétends, et peut-être avec fondement, que le modèle de ces menuiseries blanches avec les sculptures vertes, est un salon que Mme de Luynes fit faire à Dampierre, il y a sept ou huit ans.... » (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 août 1749). Ce fut Martin qui fit cet ouvrage de vernis ; il toucha 6459 livres (*Registres des Bâtiments*). — Çà et là, on retrouve au château, sous les badigeons de Louis-Philippe, des traces de ces vernis verts aux sculptures et aux moulures des boiseries.

chambre à coucher de Mme la Dauphine [1], qui est grande ; ensuite son grand cabinet [2], qui a trois croisées.... Après ce cabinet, il y a deux grandes antichambres [3], dont l'une donne au pied du grand escalier de marbre, et l'autre, une arcade plus loin, donne dans la cour [4]..... Du grand cabinet de M. le Dauphin, on a pratiqué un corridor de communication [5] pour aller dans la chambre de Mme la Dauphine par derrière les cabinets ; et de ce corridor on entre dans plusieurs petites pièces pour la commodité desdits appartemens : une garde-robe de commodité pour M. le Dauphin, fort joliment peinte en camaïeu ; des bains pour Mme la Dauphine [6], qui serviront aussi à M. le Dauphin, et qui sont fort joliment peints ; une garde-robe pour Mme la Dauphine ; un petit cabinet en entre-sol ; une petite bibliothèque pour M. le Dauphin, et une pièce encore après. Cette bibliothèque étoit ce qui faisoit le cabinet particulier de M. de Châtillon [7] pendant l'éducation. On estime que tout l'ouvrage que l'on a fait pour ces deux appartemens montera à 100,000 écus de dépenses [8].

Les registres des Bâtiments nous donnent les noms de quelques artistes qui ont travaillé à cet appartement. Pour les sculptures en bois, nous trouvons Maurisan, Verberckt (1745), Haize, Poulet ; — pour les bronzes ciselés et dorés, Gobert (1746) et Varin (1747), ce dernier mentionné spécialement pour les bronzes faits à l'appartement de la Dauphine ; — pour quatre dessus de porte peints à l'appartement de la Dauphine, Aubert, qui toucha 240 livres.

L'ameublement de la chambre de la Dauphine, posé en 1747, était en gros de Tours ; on avait employé 800 aunes de cette belle étoffe à 33 livres l'aune [9].

[1] Salle 45. — Ancienne antichambre de l'appartement de Monseigneur.

[2] Salle 44. — C'était l'ancienne salle des Gardes du Dauphin (Luynes, 382).

[3] Salles 43, 42 et 41. — On supprima alors les colonnes qui existaient dans l'antichambre 43 (Luynes, 382). — La seconde antichambre forme aujourd'hui les salles 42 et 41.

[4] A côté de cette pièce se trouvaient trois petites pièces occupées par Mme de Brancas, dame d'honneur de la Dauphine, pour la mettre plus à portée du service de la Dauphine (Luynes, 382). Elles étaient situées au-dessous de la salle 142 (Appartement de Mme de Maintenon).

[5] Qui existe encore.

[6] Ces bains existent encore en partie, et on retrouve sur les boiseries le chiffre du Dauphin (L) et celui de la Dauphine (M.-J.).

[7] Partie la plus méridionale de la galerie de Louis XIII.

[8] D'Argenson (V, 180) évalue les dépenses à 1,800,000 livres.

[9] Luynes, VIII, 243.

### Appartement de Mme de Pompadour.

Dès le mois de décembre 1749, Mme de Pompadour, toute-puissante, ne voulut plus se contenter de l'appartement qu'elle avait jusqu'alors occupé au second étage du château. Après une lutte très-vive soutenue contre Madame Adélaïde, elle obtint un bel appartement, au rez-de-chaussée, dans l'ancien appartement des Bains, jusqu'alors occupé par la comtesse de Toulouse et M. de Penthièvre [1].

Il est fort question ici, depuis quelques jours, écrit le duc de Luynes [2], d'un changement d'appartemens, et même ce nouvel arrangement est certain, quoiqu'on ne le dise pas encore tout haut. Mme de Pompadour va loger où logent actuellement M. et Mme de Penthièvre. Les appartemens de M. et de Mme de Penthièvre et de Mme la comtesse de Toulouse comprennent tout ce qui est depuis la voûte de la chapelle jusqu'à l'encoignure du château sur la terrasse faisant face au parterre du Nord, et dans le retour sept croisées sur la face du château du côté de la terrasse, c'est-à-dire tout le dessous de l'appartement du Roi..... C'est dans ce terrain que l'on arrange un appartement pour M. et Mme de Penthièvre, sur le double duquel il y aura un petit appartement complet pour Mme la comtesse de Toulouse, qui ne l'habite plus ; elle loge dans une petite maison près de la Paroisse, et ne vient au château que pour voir le Roi, qui descend chez elle les jours de grand couvert, après souper. Elle vient aussi voir la Reine de temps en temps dans ses cabinets. La partie la plus proche de la voûte va être accommodée pour Mme de Pompadour, et dans celle entre M. de Penthièvre et Mme de Pompadour on va faire des petits cabinets où le Roi ira souper. Voilà le projet jusqu'à présent ; on n'en dit pas la raison, mais il n'est pas difficile d'en juger.

Mme de Pompadour connoît le Roi ; elle sait qu'il a de la religion, et que les réflexions qu'il fait, les sermons qu'il entend, peuvent lui donner des remords et des inquiétudes ; qu'il l'aime à la vérité de bonne foi, mais que tout cède à des réflexions sérieuses, d'autant plus qu'il a plus d'habitude que de tempérament, et que s'il lui arrivoit de trouver dans sa famille une compagnie qui s'occupât avec douceur et gaieté de ce qui pourroit l'amuser, peut-être que n'ayant pas une passion violente à vaincre, il feroit céder son goût présent à son devoir. Elle a remarqué le goût du Roi pour Mesdames. Le séjour de Madame Infante dans l'apparte-

[1] Luynes, XI, 448. — D'Argenson, VI, 113, 125, 132.
[2] X, 173, à la date du 28 décembre 1749.

ment de Mme la comtesse de Toulouse a fait connoître encore davantage au Roi la facilité de faire usage de cet appartement par un petit escalier dérobé qui avoit été fait du temps de Mme de Montespan [1]; c'est par cet escalier que le Roi descendoit souvent chez Madame Infante, avec laquelle il avoit de fréquentes conversations.

Comme il est vraisemblable que Madame Sophie et Madame Louise ne seront pas longtemps sans revenir de Fontevrault, et que cela fera une augmentation de logemens, il étoit aisé de prévoir que le Roi, qui a pris l'habitude, depuis environ quatre mois, de faire revenir Mesdames sans panier chez lui après souper, et les jours de chasse dans ses cabinets faire une espèce de retour de chasse, pourroit bien loger Madame Henriette et Madame Adélaïde dans cet appartement, et s'accoutumer à y descendre et même à y souper. Voilà précisément ce qu'elle a voulu éviter.

J'ai su depuis que Mme de Pompadour dit que c'est le Roi qui a voulu cet arrangement.

Le bel appartement que Mme de Pompadour occupe au haut du château, près des cabinets, est destiné à M. le Duc et à Mme la duchesse d'Ayen.

Mme de Pompadour l'emporta sur la Reine et sur Mesdames; elle obtint l'appartement désiré, et l'on sent une sorte de cri de victoire dans la lettre qu'elle écrivit à ce sujet à Mme de Lutzelbourg : « Le Roi m'a donné le logement de M. et de Mme de Penthièvre, qui me sera très-commode; ils passent dans celui de Mme la comtesse de Toulouse, qui en garde une petite partie pour voir le Roi tous les soirs. Ils sont tous très-contens, *et moi aussi*, et c'est par conséquent une chose agréable. Je ne pourrai y être qu'après Fontainebleau, parce qu'il faut l'accommoder [2]. »

Les travaux commencèrent en janvier 1750 [3]. Ce fut alors qu'on trouva, sous une estrade, la grande cuve octogone en marbre de Rance qu'on avait placée dans l'appartement des Bains, sous Louis XIV, afin que plusieurs personnes pussent se baigner ensemble, comme c'était alors l'usage [4]. Mme de Pompadour occupait son nouvel appartement au commence-

[1] Comme tant d'autres, cet escalier a été démoli.

[2] *Premiers mélanges de la Société des Bibliophiles français*, VI.

[3] Luynes, X, 179.

[4] Cette cuve fut transportée à l'Ermitage de Mme de Pompadour et placée dans le jardin, où elle est encore (Luynes, X, 188).

ment de 1752. Il se composait des salles des Maréchaux 56, 57, 58 et 59.

La salle 56 était sous Louis XIV, comme aujourd'hui, un grand vestibule décoré de huit colonnes en marbre rouge de Flandre. Sous Louis XV on en fit, à l'aide de cloisons établies entre les colonnes, trois pièces : l'une, du côté de la salle 55, et celle du milieu furent données à la comtesse de Toulouse ; la troisième, qui est adjacente à la salle 57 commençait l'appartement de Mme de Pompadour. Toutes ces cloisons ont été abattues par Louis-Philippe, qui a rétabli l'ancien vestibule. Les volets et les espagnolettes sont encore du temps de Louis XV. — La salle 57 était la chambre à coucher de la marquise. C'est là que Louis XV faillit mourir d'une indigestion. Il faut lire dans les Mémoires de Mme Duhausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, le récit des terreurs de sa maîtresse à cette occasion. La gorge du plafond, les volets, les espagnolettes, quelques boiseries dans les encoignures sont du temps de la marquise. Les lambris sculptés ont été malheureusement détruits sous Louis-Philippe pour placer des portraits. Les serrures sont encore celles de Cucci. — La salle 58 était le cabinet de Mme de Pompadour. La gorge du plafond, décorée d'Amours tenant des guirlandes, les volets sculptés, les fermetures des fenêtres sont du temps de Louis XV. Une serrure Louis XV et deux boutons de porte de Cucci sont les seuls restes de l'ancienne décoration. Les lambris sculptés ont également disparu, sous Louis-Philippe, pour faire place à de médiocres portraits. — La salle 59 était alors coupée en deux et formait deux antichambres.

### Opéra.

L'Opéra, commencé en 1753 sur les dessins de Gabriel, premier architecte du Roi, fut achevé en 1770. Nous décrirons plus loin cette salle de spectacle. Disons seulement ici que presque tout ce qu'elle coûta ne fut jamais payé. En 1789, Arnoult, le constructeur de la charpente et des machines, l'entrepreneur de maçonnerie, l'entrepreneur de serrurerie, les sculpteurs Pajou, Guibert, Rémy et Absile, le vérificateur des comptes, réclamaient encore et toujours vainement

ce qui leur était dû, et M. d'Angivilliers répondait imperturbablement à tous ces réclamants que le manque de ressources l'empêchait de satisfaire à leurs justes demandes. Le carton O[1] 1783 des Archives nationales[1] renferme une liasse de lettres lamentables écrites par ces pauvres gens, vieux, ruinés au service du Roi, disent-ils, tombés dans la misère, ayant perdu le fruit de leur travail, capital et intérêts de dix-neuf ans, et sollicitant au moins un à-compte.

### Aile Gabriel.

Dès le règne de Louis XV on forma le projet de refaire à la grecque les façades du château sur les cours, et d'y mettre les frontons et les colonnes que le goût d'alors exigeait dans les bâtiments de grand style. Nous verrons ce projet reparaître sous Napoléon Ier. En 1771, Gabriel démolit l'aile qu'on appelait souvent alors l'aile de M. le comte de Noailles[2]; il la rebâtit à grands frais en 1772-73[3]. On devait y faire un escalier d'apparat destiné à remplacer l'escalier des Ambassadeurs, mais l'emplacement est encore vide[4].

Sous Louis XVI, le comte d'Angivilliers reprit le projet de Gabriel; il demanda des plans à six architectes[5], mais le mauvais état des finances empêcha de mettre à exécution ce projet détestable.

### Artistes de la fin du règne.

Aux noms d'artistes que nous avons déjà cités, il convient d'ajouter, pour la fin du règne de Louis XV, ceux que nous font connaître les registres des Bâtiments des dernières

[1] Salles de spectacle.
[2] Registre des Bâtiments de 1771.
[3] Registres des Bâtiments de 1772-73.
[4] En étudiant de près et avec soin la partie occidentale de l'aile Gabriel, on voit qu'elle devait se terminer là où elle s'arrête, évidemment sur un grand passage à ciel ouvert. Des traces de fenêtres à l'attique de cette façade occidentale donnent une grande probabilité à cette opinion. Ce n'est que sous Louis XVIII que l'aile Gabriel a été rejointe aux constructions de Louis XIV par un petit bâtiment construit par M. Dufour (Voir notre plan historique du château).
[5] *Le Cicerone de Versailles.*

années. Nous citerons donc : les sculpteurs Rousseau père et fils, Pajou, Guibert, Rémy, Absile ; — les veuves Gobert et Forestier, qui continuent à diriger les ateliers de fabrication de bronzes ciselés et dorés de leurs maris ; — les doreurs Dutems et Vernet.

### Entretien du château et du parc.

Les registres des Bâtiments nous apprennent que l'entretien du palais, de Trianon, de la Ménagerie et du parc était l'objet de grands soins. Il y avait tout un personnel chargé de restaurer, d'entretenir ou de repeindre les sculptures et les marbres, les dorures, les glaces, les tableaux du château, les statues en marbre et en bronze, et les sculptures en plomb bronzé des jardins.

### Population du château.

Narbonne, premier commissaire de police de Versailles, donne dans une pièce manuscrite conservée à la bibliothèque de la ville[1], la population du château en 1744. Elle était de 10,000 personnes, y compris les troupes de la Garde, les Écuries, le Grand-Commun, l'hôtel du Grand-Maître, l'hôtel de Limoges, les hôtels particuliers et maisons qui appartiennent au Roi, les hôtels des princes et seigneurs qui sont situés dans l'étendue de la ville. La population de la ville était alors de 50,000 habitants.

Un pareil recensement, en 1722, donnait au château 4000 habitants : princes, seigneurs, officiers, domestiques, et 4160 personnes aux dépendances : Gardes, 1430 ; Écuries, 800 ; Grand-Commun, 1500 ; Chenil, 200 ; Grand-Maître, 30 ; hôtel de Limoges, 100 ; château de Clagny, 100. Total, 4160 pour les dépendances. En 1744, le château devait contenir environ 5000 personnes[2].

[1] M. Le Roi a publié, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Versailles, *le Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, 1701-1744, 1 vol. in-8°. 1866.

[2] En 1722, la population de la ville était de 17,000 habitants.

## II

### SÉJOUR DE LA COUR A PARIS — 1715-1722

Pendant le séjour de la Cour à Paris, Versailles fut assez négligé. « Il y avoit, dit Dangeau, le 20 août 1717, un fonds de 400,000 écus par an pour les bâtimens ; on le réduit à 200,000 écus, quoique la dépense eût encore beaucoup excédé les 400,000 écus depuis la mort du Roi ; il est à craindre que les maisons du Roi ne soient pas si bien entretenues qu'elles ont été jusqu'ici. »

Le seul événement que l'on ait à signaler pendant cette époque est la visite que Pierre le Grand fit à l'ancien palais de Louis XIV en 1717. Le 24 mai, le Czar partit de Paris, où il était logé à l'hôtel de Lesdiguières, pour aller voir Versailles, accompagné du maréchal de Tessé et du duc d'Antin.

Il y arriva d'assez bonne heure, pour voir le même jour le château et les appartemens. Le lendemain matin, il se promena dans les jardins et dans les bosquets, où il vit jouer les eaux. Le soir, il alla à Trianon, d'où il passa à la Ménagerie, ayant traversé le canal en gondole. Le 26, il alla dîner au château de Marly ; et, s'étant promené le matin dans tous les jardins, où les eaux jouèrent, il descendit l'après-midi à l'aqueduc et à la machine. Il revint le soir à Versailles, d'où il revint à Paris le 27, sur les dix heures du matin [1].

Le 3 juin, Pierre le Grand fit un second voyage à Versailles, en compagnie du maréchal de Tessé et du marquis de Bellegarde, second fils du duc d'Antin, chargé de faire les honneurs des maisons royales à la place de son père retenu à Paris par quelques affaires importantes.

Le Czar avoit compté passer quelques jours à Versailles, et même on s'étoit préparé à l'y recevoir ; mais il ne s'y arrêta qu'un moment, étant allé coucher à Trianon, où il a occupé, avec toute sa

[1] *Gazette de France*, 1717, p. 276.

suite, les appartemens du *Corridor* qui donne sur les *Goulottes* [1]. Pendant le séjour qu'il a fait à Trianon, il prenoit surtout le plaisir de la promenade dans les jardins en calèche, et sur le canal en gondole; il a visité tous les endroits les plus remarquables des environs.

Le 6, il partit de Trianon pour aller au château de Clagny; il monta au grand aqueduc, et de là il se rendit à Marly. Il a employé le temps qu'il y a demeuré à peu près comme à Trianon, se promenant presque tout le jour, et examinant les jets d'eau, les cascades et les statues avec une attention surprenante; il alloit surtout à chaque instant voir la cascade d'Agrippine.

Le 10, M. de Verton, maître d'hôtel du Roi, qui est chargé par ordre de la Cour de servir le Czar, ayant ordonné un très-beau feu d'artifice, avoit placé dans le bosquet de Marly une grande quantité de hautbois et de toutes sortes d'instrumens qui donnèrent une sérénade qui dura près d'une heure; après quoi on tira le feu d'artifice, lequel fut suivi d'une très-belle illumination, que M. le marquis de Bellegarde avoit fait préparer dans les bosquets des Bains d'Agrippine et dans celui de la Cascade; la fête finit par une espèce de bal. Toutes les dames, que la curiosité avoit attirées à Marly, dansèrent dans le salon, bien avant dans la nuit. Le Czar fut si content de cette galanterie, qu'il se coucha très-tard, contre son ordinaire.

Le 11, étant allé le matin à Saint-Germain-en-Laye, il examina le château vieux et le neuf, et resta fort longtemps sur la terrasse. Il descendit au Val et de là au monastère de Saint-Cyr, où il vit M^me de Maintenon, qui reçut sa visite sur son lit; il demanda à voir les cinq classes et toutes les Demoiselles, chacune dans leur place. Le prince fut fort édifié de l'utilité et de la magnificence de l'établissement de cette maison, et de la manière dont les filles y étoient élevées. Après s'être beaucoup promené, il remonta en carrosse et revint coucher à Trianon.

Le 12, il quitta avec regret ces lieux enchantés pour revenir à Paris. Il passa par Versailles, où il dîna. Avant que de se mettre à table, il vit tous les appartemens et le cabinet des Curiosités, qui est auprès de la pièce de la chapelle [2]; on lui montra les médailles et les coquillages. Les livres curieux et les estampes magnifiques des anciens ballets du Roi l'occupèrent plus agréablement que toute autre chose. Il descendit à la Grande et à la Petite-Ecurie; il vit travailler, dans l'une et dans l'autre, plusieurs chevaux que les écuyers montèrent en sa présence. Il monta en carrosse sur les cinq heures [3].

[1] Le Trianon-sous-Bois.

[2] Cette *pièce de la Chapelle* est le salon d'Hercule qui n'a pas encore sa décoration actuelle.

[3] *Mercure de France*, 1717, juin, p. 185.

## III

### RETOUR DE LA COUR A VERSAILLES
### LE RÉGENT, LE DUC DE BOURBON, LE CARDINAL FLEURY
### 1722-1736

La Cour revint à Versailles le 15 juin 1722. Le Roi avait alors douze ans et demi ; il était fiancé depuis un an à l'infante d'Espagne Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, âgée de quatre ans. Le duc d'Orléans était régent de France avec le cardinal Dubois pour premier ministre.

On résolut, dit Saint-Simon[1], que le Roi abandonneroit Paris pour toujours, et que la Cour se tiendroit à Versailles. Le Roi s'y rendit en pompe le 15 juin, et l'Infante le lendemain. Ils y occupèrent les appartemens du feu Roi et de la feue Reine, et le maréchal de Villeroy[2] fut logé dans les derrières des cabinets du Roi. Le cardinal Dubois eut toute la Surintendance entière pour lui seul, comme M. Colbert l'avoit eue, et après lui M. de Louvois... M. le duc d'Orléans prit l'appartement de feu Monseigneur en bas, et Mme la duchesse d'Orléans demeura dans celui qu'elle avoit en haut[3] auprès du sien et qui resta vide.

Le 9 août, le Roi fut confirmé dans la chapelle du château, et, le 15, il fit sa première communion à la Paroisse. Le même mois, le Régent chargea M. Le Blanc, ministre de la guerre, de faire bâtir un fort à Montreuil et dresser un camp à Porchéfontaine pour exercer Louis XV au métier de la guerre. Le marquis de Pezé, inspecteur du régiment du Roi, dirigeait les opérations du siège sous les ordres de S. M. Le fort était commandé par un brigadier, M. de Chazelles. Le régiment du Roi-infanterie et les mousquetaires composaient les troupes assiégeantes. On fit le siège dans toutes les règles. Le 19 sep-

[1] XIX, 318.
[2] Gouverneur du Roi.
[3] Dans l'aile du Midi, au premier étage, sur l'emplacement actuel de la galerie des Batailles.

tembre on investit la place ; le lendemain on ouvrit la tranchée. Le Roi venait, toutes les après-midi, voir les opérations. Un jour qu'il faisait le tour de la place avec une escorte, le fort fit une sortie considérable qui donna sur les troupes du Roi et le fit prisonnier ; on le mena dans le fort, et il fut obligé de payer une rançon de plusieurs milliers de livres qui furent distribuées aux troupes [1]. Tous les jours, il y avait quelque chose de nouveau, une attaque, une sortie, une mine. « On voyoit des soldats tomber comme morts et on emportoit les officiers sur une civière et les soldats sur les épaules. D'autres regagnoient leurs troupes en boitant. » Le 29, eut lieu la grande attaque. Le Roi entra dans le fort après la capitulation ; la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, et le Roi donna le cordon rouge à son commandant. Tout Paris avait vu ces manœuvres [2].

Le Régent était venu à Versailles avec sa maîtresse, Mme d'Averne, qu'il allait bientôt remplacer par Mme de Falari, et avec les roués, ses amis. La vie scandaleuse qu'ils menaient au Palais-Royal se continua à Versailles. Dès le 31 juillet 1722, Mathieu Marais signale dans son journal les désordres qui souillent le château et son parc. « On vit en débauche ouverte à Versailles, dit-il. Il n'y a personne à la tête qui puisse contenir les courtisans et les dames. Les princes ont des maîtresses publiques, et il n'y a plus ni politesse, ni civilité, ni bienséance. Ce n'est plus la Cour du Grand Roi, qui d'un regard arrêtoit les plus libertins, et on y voit régner tous les vices sous un Roi mineur qui n'a point encore d'autorité. »

A la fin de juillet, en effet, quelques courtisans, perdus de vices, se livrèrent, la nuit, dans un bosquet, à une scène de débauche telle, que le Régent fut obligé de punir les coupables. On en exila cinq et on mit le sixième à la Bastille [3].

En octobre, la Cour se transporta à Reims pour le sacre du Roi, qui eut lieu le 25, et le 22 février 1723, Louis XV était

[1] Barbier, I, 240.

[2] Daudet, géographe du Roi, publia une carte fort curieuse du camp de Porchéfontaine.

[3] Barbier, I, 228. — Mathieu Marais, II, 319. — *Recueil Maurepas.*

déclaré majeur au Parlement. Mais le Régent resta premier ministre.

Le 10 août de la même année, le cardinal Dubois mourait à la Surintendance. « C'étoit, dit Saint-Simon, un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine [1], à physionomie d'esprit. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattoient en lui à qui demeureroit le maître. Il mentoit jusqu'à nier effrontément étant pris sur le fait. Malgré un bégayement factice, auquel il s'étoit accoutumé pour se donner le temps de pénétrer les autres, sa conversation instructive, ornée, insinuante, l'auroit fait rechercher, si tout cela n'eût été obscurci par une fumée de fausseté qui lui sortoit de tous les pores et faisoit que sa gaieté attristoit. »

Son élève, le Régent, le suivit de près. Le 2 décembre 1723, le duc d'Orléans terminait sa vie en compagnie de la belle duchesse de Falari, sa dernière maîtresse [2].

« Il me semble encore le voir arriver, dit le marquis d'Argenson [3], la veille de sa mort, de l'*Etoile*, petite maison que Mme la duchesse d'Orléans s'était accommodée dans le grand parc de Versailles au milieu des bois. Il faisoit un vilain temps ; le Régent avoit un commencement de rhume qui lui causa le catarrhe suffocant dont il fut étouffé ; il avoit un gros surtout rouge et toussoit beaucoup ; le col court, les yeux chargés et tout le visage bouffi ; l'activité de l'esprit paroissoit même se ressentir de l'embarras des organes corporels ; il cherchoit ce qu'il vouloit dire. Il me donna ses ordres, m'ordonna de partir dès la nuit suivante [4], et je m'entretins une demi-heure avec lui, puis il me souhaita bon voyage ; le lendemain, à pareille heure, il décéda. »

Quelques heures avant sa mort, Saint-Simon était venu lui parler d'affaires. « Nangis, dit-il, m'avoit succédé chez M. le duc d'Orléans et expédié en bref ; il le fut par Mme Falari,

[1] La Palatine dit aussi qu'il ressemblait à un jeune renard.
[2] Le Régent mourut dans la salle n° 49, au rez-de-chaussée.
[3] Edition Rathery, I, 49.
[4] Le marquis d'Argenson était alors intendant du Hainaut et Cambrésis ; il fut ministre des Affaires Etrangères de 1744 à 1747. — Son frère, le comte d'Argenson, fut ministre de la Guerre de 1743 à 1757.

aventurière fort jolie, qui avoit épousé un aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'étoit une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac étoit fait pour aller travailler chez le Roi, et il causa près d'une heure avec elle en attendant celle du Roi. Comme elle étoit tout proche, assis près d'elle, chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connoissance, pas la plus légère apparence.

» La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondoit, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la Galerie-Basse [1]. C'étoit sur l'heure du travail avec le Roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étoient sûrs que personne ne venoit chez lui, et qu'il n'avoit que faire d'eux parce qu'il montoit seul chez le Roi par le petit escalier de son caveau [2], c'est-à-dire de sa garde-robe, qui donnoit dans la dernière antichambre du Roi, où celui qui portoit son sac l'attendoit, et s'étoit à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des Gardes. Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le hasard, ou pour mieux dire la Providence, avoit arrangé ce funeste événement à une heure où chacun étoit d'ordinaire allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

» Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna ; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut ; le grand et le petit cabinet étoient pleins de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et peu à peu la solitude y fut aussi

[1] La galerie de Louis XIII.
[2] L'escalier de la journée des Dupes.

grande qu'avoit été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

» La Vrillière fut des premiers averti de l'apoplexie. Il courut aussitôt l'apprendre au Roi et à l'évêque de Fréjus, puis à monsieur le Duc, en courtisan qui sait profiter de tous les instants critiques ; et dans la pensée que ce prince pourroit bien être premier ministre, comme il l'y avoit exhorté en l'avertissant, il se hâta de retourner chez lui et d'en dresser à tout hasard la patente sur celle de M. le duc d'Orléans...

» Fréjus, dès la première nouvelle de l'apoplexie, avoit fait l'affaire de monsieur le Duc avec le Roi, qu'il y avoit sans doute préparé d'avance sur l'état où on voyoit M. le duc d'Orléans, surtout depuis ce que je lui en avois dit, de sorte que monsieur le Duc arrivant chez le Roi, au moment qu'il sut la mort, on fit entrer ce qu'il y avoit de plus distingué en petit nombre amassé à la porte du cabinet, où on remarqua le Roi fort triste et les yeux rouges et mouillés. A peine fut-on entré et la porte fermée, que Fréjus dit tout haut au Roi que dans la grande perte qu'il faisoit de M. le duc d'Orléans, dont l'éloge ne fut que de deux mots, S. M. ne pouvoit mieux faire que prier monsieur le Duc là présent de vouloir bien se charger du poids de toutes les affaires et d'accepter la place de premier ministre comme l'avoit M. le duc d'Orléans. Le Roi, sans dire un mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aussitôt monsieur le Duc fit son remercìment. La Vrillière, transporté d'aise de sa prompte politique, avoit en poche le serment de premier ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut à Fréjus de le faire prêter sur le champ. Fréjus le dit au Roi comme chose convenable, et à l'instant monsieur le Duc le prêta. Peu après monsieur le Duc sortit ; tout ce qui étoit dans le cabinet le suivit ; la foule des pièces voisines augmenta sa suite, et dans un moment il ne fut plus parlé que de monsieur le Duc. »

Le nouveau ministre prit possession de l'appartement du Régent, c'est-à-dire de l'ancien appartement de Monseigneur [1].

Monsieur le Duc était entièrement dominé par sa maîtresse,

[1] Saint-Simon, XVI, 260.

la marquise de Prie, et ce fut elle qui en réalité gouverna la France.

« C'étoit véritablement la fleur des pois que Mme de Prie alors, dit d'Argenson [1]; la plus jolie figure, et parée encore plus de grâce que de beauté, un esprit délié et qui alloit à tout, du génie et de l'ambition, étourdie avec de la présence d'esprit. Enfin on sait qu'elle a gouverné l'Etat pendant deux ans. Dire qu'elle l'ait bien gouverné, c'est autre chose. Au fond elle étoit grande libertine et indifférente sur le vice. » Tous les contemporains sont d'accord sur la beauté et les vices de la nouvelle déesse qui venait s'installer dans le temple, qu'on semble vraiment n'avoir bâti que pour y faire trôner Mlle de la Vallière, Mme de Montespan, la Falari, Mme de Prie, Mme de Mailly, Mme de Châteauroux, la Pompadour et la Dubarry, pour ne citer que les plus en vue parmi ces reines de joie. Saint-Simon nous dit de la marquise de Prie : « Avec de la beauté, l'air et la taille de nymphe, beaucoup d'esprit, et pour son âge et son état de la lecture et des connoissances, c'étoit un prodige de l'excès des plus funestes passions, ambition, avarice, haine, vengeance, domination sans ménagement, sans mesure, et depuis que monsieur le Duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction, ce qui rendit son règne un règne de sang et de confusion [2]. » Il ajoute plus loin [3] : « Belle, bien faite, plus charmante encore par ces je ne sais quoi qui enlèvent, et de beaucoup d'esprit, extrêmement orné et cultivé par les meilleures lectures, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer. »

Mme de Prie, toute-puissante, avait pour conseil les frères Pâris, qui jouèrent pendant tout le règne de Louis XV un rôle important. Comme elle ne se souciait pas de se brouiller avec l'Angleterre, elle continua de toucher la pension de 40,000 livres sterling (un million de livres françaises) que l'Angleterre payait à Dubois, et s'occupa surtout des affaires intérieures. Elle persécuta à outrance les protestants, en lançant contre eux la cruelle déclaration de 1724, qui aggravait

[1] I, 56.
[2] XVI, 260.
[3] XIX, 394.

de beaucoup les rigueurs de la révocation de l'édit de Nantes. Elle renvoya l'infante d'Espagne fiancée à Louis XV et maria le Roi à la princesse Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, plus âgée de sept ans que le Roi, et se fit nommer dame du palais de la Reine, ce qui lui donnait une situation officielle à la Cour.

L'infante d'Espagne était arrivée à Paris le 29 janvier 1722 ; elle n'avait, quand on la renvoya en 1725, que sept ans. Elle était très-petite et semblait nouée dans les reins et impropre à avoir des enfants quand elle serait en âge d'en avoir ; elle était pleine d'esprit et de grâce, mais ces qualités, comme le remarque Mathieu Marais, « ne servent de rien pour cet ouvrage-là ». Monsieur le Duc et Mme de Prie voulaient marier Louis XV, afin qu'il eût le plus tôt possible des héritiers.

Le Roi tomba malade, dit Saint-Simon[1], et quoique le mal ne fût pas menaçant et qu'il finît en peu de jours, Monsieur le Duc en fut tellement effrayé qu'il se releva une nuit tout nu, en robe de chambre, et monta dans la dernière antichambre du Roi[2], de l'appartement bas de feu Monseigneur, où M. le duc d'Orléans étoit mort, et que Monsieur le Duc avoit eu ensuite. Il étoit seul, une bougie à la main. Il trouva Maréchal qui passoit cette nuit-là dans cette antichambre, qui me le conta peu de jours après, et qui, étonné de cette apparition, alla à lui et lui demanda ce qu'il venoit faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Maréchal lui dit de la maladie, et à qui enfin, d'effroi et de plénitude, il échappa : « Que deviendrois-je, répondant entre haut et bas à son bonnet de nuit ; je n'y serai pas repris s'il en réchappe ; il faut le marier. » Maréchal, avec qui il étoit seul à l'écart, ne fit pas semblant de l'entendre ; il tâcha de lui remettre l'esprit, et le renvoya se coucher. Ce fut l'époque du renvoi de l'Infante.

Monsieur le Duc se décida donc à renvoyer la petite princesse en Espagne. Elle partit de Versailles le 5 avril 1725, accompagnée par la duchesse de Tallard et par un détachement de troupes de la Maison du Roi. On lui avait caché le motif de ce voyage en lui faisant croire que son père demandait à la voir[3]. Le Roi, qui était allé à Marly pour ne pas assis-

[1] XVI, 260.
[2] Cette curieuse scène se passe dans l'Œil-de-Bœuf, où M. le Duc arrive par l'escalier de la journée des Dupes.
[3] Barbier, I, 383. — L'Infante épousa en 1729 le prince du Brésil, devenu roi de Portugal, en 1750, sous le nom de Joseph Ier.

ter au départ de sa fiancée, écrivit à Philippe V qu'il avait beaucoup de peine à se séparer de l'Infante, mais qu'un roi étant plus à son peuple qu'à soi-même, il n'avait pu se dispenser, depuis sa dernière maladie, de céder aux vives sollicitations de son peuple pour se marier promptement, et prévenir, par une succession que Dieu voudrait bien lui donner, les troubles et les révolutions qui arriveraient s'il venait à mourir avant que l'Infante fût nubile [1].

Philippe V répondit en renvoyant en France Mlle de Beaujolais, l'une des filles du Régent, fiancée en 1722 à l'infant don Carlos, qui fut le roi d'Espagne Charles III.

Monsieur le Duc, avons-nous dit, choisit pour reine de France Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, qui vivait dans une obscure retraite à Wissembourg. La princesse polonaise, née en 1703, avait peu d'esprit et n'était ni jolie ni bien faite. Ce mariage, si étrange pour un roi de France, devait cependant, par le hasard des événements, donner la Lorraine à la France.

Mais il est temps de parler du jeune roi. Il était très-beau, et resta tel pendant longtemps, jusqu'à ce que le vice, devenu le maître de sa personne, eût altéré ses traits et donné à son visage et à ses grands yeux un air d'hébètement. Dès 1722, Barbier écrivait : « Je vis hier, à Versailles, notre roi.... ; il a une fort belle tête. » Quelques années plus tard Casanova fait un portrait plus complet : « Je vis Louis XV, le beau roi, allant à la messe..... ; il avoit la plus belle tête qu'il soit possible de voir, et il la portoit avec autant de grâce que de majesté. Jamais habile peintre n'est parvenu à rendre l'expression de cette magnifique tête quand ce monarque la tournoit avec bienveillance pour regarder quelqu'un. Sa beauté et sa grâce forçoient l'amour de prime abord. »

Son caractère avait moins de charme que sa figure et sa taille. Nous lisons dans Mathieu Marais [2] : « Le Roi est grand, fort, toujours à la chasse, à la pluie, à la poussière, au soleil, et ne se soucie guère de fatiguer ses officiers ou ses courtisans. Il aime à aller à Rambouillet, chez le comte de Tou-

[1] Mathieu Marais, III, 179.
[2] III, 109, 76, 243.

louse, et mande sa Chambre et sa Garde-robe pendant la nuit. Il s'arrête en chemin dans un cabaret, au lieu du Perray, où il se plaît mieux qu'ailleurs. Les dames le suivent, mais il ne les aime ni ne les regarde. Il ne dit jamais ce qu'il veut faire. Il s'amuse à faire des malices à toutes sortes de gens, coupant les cravates, les chemises, les habits, arrachant les perruques et les cannes, et donnant quelquefois de bons coups aux jeunes seigneurs qui l'approchent. Il vient de couper les sourcils à trois écuyers, à la Magdelaine et aux deux frères Némont et à deux autres personnes, La Pérouse et Dampierre, qui vont à la chasse avec lui. Le meilleur est d'être sérieux et de ne point souffrir ce badinage, car il n'y retourne pas. » Un jour, il fit monter un officier des Gardes du corps, pieds nus, sur un cheval de manège, qui faillit le tuer. Quand il voyait des manchons, il les arrachait. Une fois, à Fontainebleau, tirant avec un arc et des flèches dans la galerie des Cerfs, il aperçut M. de Sourches dans le jardin et, pour lui faire peur, lui lança une flèche dans le ventre. M. de Sourches en fut très-malade.

Après le départ de l'Infante, monsieur le Duc avait conduit, le 8 juin, le Roi à Chantilly, où se firent les négociations de son mariage. On vint signer le contrat à Versailles le 9 août 1725, et on repartit à Fontainebleau, où la bénédiction nuptiale fut donnée à Louis XV et à Marie Leczinska le 5 septembre. La Cour ne revint à Versailles que le 1er décembre.

Marie Leczinska monta par l'escalier des Ambassadeurs, qui était éclairé avec magnificence, aussi bien que les grands appartements du Roi et la Galerie jusqu'à l'appartement de la Reine. « On peut juger, dit Barbier, de l'effet que cela faisoit. »

A son arrivée, la Reine demanda au Roi de quelle manière elle devait se conduire et quels étaient ceux en qui il avait le plus de confiance. « Beaucoup de gens, dit le duc de Luynes, croient que la Reine n'a jamais fait cette question au Roi ; elle nous fit l'honneur de nous dire hier [1] qu'elle avoit nommément demandé au Roi s'il aimoit M. de Fleury, et que le Roi lui avoit dit : *Beaucoup ;* qu'elle lui avoit fait ensuite la même

[1] 8 mai 1747, T. VIII, 370.

question sur monsieur le Duc, et que le Roi lui avoit répondu : *Assez.* » Marie Leczinska devait son élévation si inattendue à monsieur le Duc et lui en conservait une juste reconnaissance ; mais, après les réponses du Roi, elle aurait dû ne pas prendre parti pour monsieur le Duc dans ses luttes avec M. de Fleury ; c'est ce qu'elle fit cependant, et elle s'attira du prélat rancunier une haine implacable [1]. Le Roi, d'après les conseils de son précepteur, la punit de son intervention d'une façon assez originale, dont le détail se trouve dans les Mémoires du duc de Luynes [2].

La Cour menait à Versailles la même vie que du temps de Louis XIV. On avait conservé l'étiquette, le service compliqué de la table, du lever et du coucher, le bougeoir, etc. ; c'est à peine si de temps en temps le duc de Luynes mentionne un changement insignifiant dans l'ancien cérémonial. Le *Mercure de France* donne à la fin de chaque mois un abrégé très-sec des occupations de la Cour : chasses, jeu, appartements, collations, bals, comédies, voyages aux diverses maisons royales, et ce sommaire montre bien que, du moins en apparence, les usages du temps de Louis XIV se continuaient. Mais tout le monde, à commencer par Louis XV, ne se soumettait qu'avec une profonde répugnance à cette vie si minutieusement réglée et à ses usages si gênants. Louis XV n'aimait pas Versailles [3] ; il s'y ennuyait plus qu'ailleurs ; aussi en est-il absent le plus qu'il peut.

Sous ce règne, Versailles perdra le caractère de résidence permanente de la royauté, qu'il avait eu sous Louis XIV, et l'expression : *Versailles, c'est Louis XIV*, est absolument vraie. Sous Louis XV, Versailles est une résidence officielle, solennelle, où le Roi est quelquefois, à certains jours, pour certaines cérémonies, pour la réception des ambassadeurs, pendant le Carême, mais qu'il abandonne aussitôt que l'obligation d'y être n'existe plus.

Aux débuts du règne, Louis XV va sans cesse à Rambouillet passer deux ou trois jours chez la comtesse de Toulouse,

[1] Luynes, IX, 192.
[2] IX, 233-234.
[3] Barbier, I, 383. 1725. — Mathieu Marais, III, 132. 1724

« qui a beaucoup d'esprit et qui amuse le Roi », dit Barbier ; il va à Chantilly chez monsieur le Duc, qui a de beaux équipages de chasse ; il va à Compiègne au printemps, à Fontainebleau en automne, pour chasser. Il se plaît surtout à Compiègne, parce que c'est un beau pays de chasse. Quand Louis XV fait un voyage à Marly, le séjour est long ; en 1725, il y réside du 15 mars au 7 avril ; il y passe toutes les fêtes de Pâques, il y fait la Cène, touche les malades, entend le sermon de la Cène par l'abbé Charaud et le sermon de la Passion par le P. Quinquet. Pendant ce temps, l'Infante quitte Versailles le 5. Il séjourne à Versailles du 7 au 10, et part pour Rambouillet. Plus tard nous le verrons s'absenter de plus en plus de Versailles, et ajouter aux voyages de Rambouillet, de Chantilly, de Fontainebleau, de Compiègne, de Marly, ceux de Choisy, Trianon, la Meutte, Madrid, Bellevue, Saint-Léger, Saint-Hubert, etc., pendant lesquels il s'affranchit de l'étiquette, du travail et du contact du monde officiel, ministres et courtisans, et bientôt de la société de la Reine. Il viendra des années où Louis XV ne couchera que 52 nuits à Versailles [1]. « Il est rare, dit le duc de Luynes en 1753 [2], que, hors le temps du Carême, où le roi voyage moins, S. M. demeure quatre ou cinq jours de suite à Versailles ; ordinairement son séjour dans ce lieu est de deux ou trois jours francs. » D'Argenson [3] signale en 1754 comme un fait extraordinaire que le Roi va rester huit jours à Versailles.

Louis XV avait auprès de lui son ancien précepteur, Fleury, évêque de Fréjus, qui exerçait une assez grande influence sur son royal élève. Monsieur le Duc et la marquise de Prie, un peu soutenus par la Reine, essayèrent de faire renvoyer Fleury de la Cour, afin de dominer entièrement le Roi. Le vieil évêque fut le plus fort et fit exiler monsieur le Duc et sa maîtresse (11 juin 1726), et se fit nommer premier ministre et bientôt cardinal.

Partant pour Rambouillet le 11 juin, le Roi dit à monsieur le Duc, qui devait aller le rejoindre : « Monsieur le Duc, venez

[1] Barbier, V, 8. 1750.
[2] XII, 318. — Voir aussi Barbier, III, 288.
[3] VIII, 210.

de bonne heure à Rambouillet ; je vous attendrai pour jouer, et je ne commencerai pas sans vous. » A peine le Roi était-il parti, que le duc de Charost, capitaine des Gardes, entra dans le cabinet de monsieur le Duc et lui remit une lettre de cachet, par laquelle le Roi le remerciait du soin qu'il avait pris de ses affaires, lui ordonnait de se retirer à Chantilly et lui défendait de voir la Reine. Pendant ce temps, Fleury portait une lettre de cachet à la Reine, par laquelle le Roi la priait absolument de ne pas voir monsieur le Duc.

La disgrâce de monsieur le Duc finit en 1727 ; le 3 décembre, il revenait à la Cour [1]. Mais la marquise de Prie était morte, le 6 octobre 1727, en son château de Courbépine, en Normandie, d'une maladie que d'Argenson n'hésite pas à nommer, à peine âgée de vingt-neuf ans, « son pauvre corps tombant en lambeaux et les os lui perçant la chair [2]. »

Rentré en grâce, monsieur le Duc invitait le Roi à une fête à Chantilly, et ses beaux équipages de chasse décidaient Louis XV à accepter. Il y retourna du 16 au 19 août 1733 [3].

Le ministère du cardinal de Fleury, sans être exempt de beaucoup de faiblesses et de fautes, mettait heureusement fin aux deux déplorables régences des princes d'Orléans et de Bourbon. Fleury fit la paix de Vienne (1735), qui donna la Lorraine à la France ; il rétablit l'ordre dans les finances et empêcha le Roi, autant que faire se pouvait, de se livrer aux désordres qui déshonorèrent la seconde moitié de son règne quand il fut affranchi de toute contrainte.

En 1727, le 14 août, la Reine accouchait de deux filles, Madame Elisabeth ou Madame Première, Madame Henriette ou Madame Seconde. « Le Roi, dit Barbier, parut charmé de son ouvrage. » Le 28 juillet 1728, la Reine avait encore une fille, Madame Troisième, qui mourut en 1733. Enfin, le 4 septembre 1729, un Dauphin venait au monde. On célébra cette naissance par les fêtes ordinaires : concert et ballet dans la cour de Marbre (5 octobre) et feu d'artifice dans l'avant-cour (25 décembre). En 1730, la Reine accouchait d'un second fils,

[1] Barbier, II, 26.
[2] D'Argenson, I, 60.
[3] *Journal de la Cour*, dans la Revue rétrospective, 2e série, t. VI.

le duc d'Anjou, qui mourut aussi en 1733. Elle accouchait en 1732 de Madame Adélaïde, appelée d'abord Madame Quatrième, puis Madame Troisième après la mort de la dernière de ses sœurs qui portait ce numéro. L'usage à la Cour était de désigner par des noms de nombre ordinaux les filles du Roi non encore baptisées, par conséquent non encore nommées, et Mesdames Première, Seconde et Troisième ne furent baptisées qu'en 1737. En 1733, la Reine avait une nouvelle fille, Madame Victoire ou Quatrième; en 1734, Madame Sophie ou Cinquième; en 1736, Madame Sixième, morte en 1744 à l'abbaye de Fontevrault, où Louis XV faisait élever ses filles par économie, et où elles ne reçurent pas l'éducation qui convenait à leur état. Enfin, en 1737, la Reine donna le jour à Madame Louise ou Septième. Quand on vint annoncer à Louis XV la naissance d'une nouvelle fille au lieu d'un duc d'Anjou qu'il attendait, on lui demanda si on l'appellerait Madame Septième. « Madame Dernière, » répondit-il brusquement [1].

Les couches de la Reine et les voyages du Roi sont presque les seuls événements à mentionner pendant cette période de l'histoire du château de Versailles, période assez monotone. En 1732, cependant, le 3 septembre, le Roi tint un lit de justice à Versailles. C'était la première fois que cette cérémonie avait lieu autre part qu'au Parlement à Paris. Il s'agissait de ces interminables querelles entre Jansénistes et Jésuites au sujet de la bulle *Unigenitus*, querelles dans lesquelles le Parlement, en général composé de Jansénistes, a joué un rôle considérable pendant le XVIII$^e$ siècle. Le Roi avait rendu, le 18 août, une déclaration qui attaquait, selon le Parlement, ses privilèges; il refusa de l'enregistrer et fut mandé à Versailles. Barbier raconte ainsi la séance :

Le Parlement en robes rouges s'est rendu à Versailles à dix heures du matin; il a été reçu par le grand maître des cérémonies et introduit dans la salle des Gardes [2], laquelle avoit été accommodée sur le modèle de la grand'chambre. Le Roi est revenu à la même heure de Marly. Il s'est habillé, et ensuite quatre présidents à mortier et six conseillers de grand'chambre ont été au devant de lui, comme

[1] D'ARGENSON, I, 265.
[2] Salle n° 140, dite aujourd'hui salle du Sacre

cela se fait au Parlement, parce que, quoique le Roi soit chez lui, il est toujours présumé se rendre dans son Parlement. Le lit de justice a commencé vers les onze heures; le Roi étoit placé dans le coin de la salle, sur un siège élevé, avec un dais comme au Palais, et avoit à ses pieds M. le prince Charles de Lorraine, grand écuyer, qui, dans ces cérémonies, a un grand baudrier avec une grande épée, et M. le duc de Bouillon, grand chambellan. Il y avoit en princes du sang : M. le duc d'Orléans, Monsieur le Duc, M. le comte de Charolois, M. le comte de Clermont et le jeune prince de Conty; douze ducs et pairs; et en pairs ecclésiastiques, M. l'évêque de Beauvais seulement. M. le chancelier étoit accompagné de conseillers d'Etat et de six maîtres des requêtes en habit de satin, et il y avoit avec le Parlement quatre maîtres des requêtes en robes rouges. Il y avoit aussi des gouverneurs de provinces et autres qui ont droit d'y assister.

Cela formoit une assemblée magnifique par la qualité des personnes et la diversité des habillemens. M. le garde des Sceaux n'y étoit pas, et dans un coin fait en espèce de lanterne, on voyoit le cardinal de Fleury, qui regardoit ce spectacle.

Le Roi dit : « Je vous ai fait venir ici pour vous apprendre mes intentions que mon chancelier va vous expliquer. »

M. le chancelier a fait un discours dans lequel, après avoir parlé de la désobéissance du Parlement aux ordres du Roi, de la clémence de S. M., il leur a dit que le Roi entendoit faire enregistrer sa déclaration du 18 août... M. le président Le Pelletier a parlé, conformément à l'arrêté de la Cour, pour montrer les raisons qui avoient déterminé la compagnie à refuser l'enregistrement de la déclaration. Son discours a été fort approuvé. Ensuite M. Gilbert de Voisins, premier avocat général, a requis l'enregistrement pour satisfaire aux ordres du Roi, mais en faisant sentir la douleur qu'il avoit de remplir son ministère dans une pareille occasion... Nonobstant toutes ces belles harangues, le chancelier a fait inscrire l'enregistrement sur le repli; après quoi, le Roi, qui n'avoit parlé que par la bouche de son chancelier, a dit à son Parlement : « Je vous ordonne de ma propre bouche d'exécuter tout ce que vous avez entendu, et particulièrement de faire vos fonctions sans les discontinuer. » Puis l'assemblée s'est séparée.

Pendant ce temps, le vieux cardinal de Fleury trônait à Versailles[1], tandis que Louis XV, heureux d'être débarrassé de tout travail, se livrait à la paresse, à l'ennui et à la chasse. « Un des spectacles les plus ridicules de ce temps, dit le marquis d'Argenson[2], c'est le petit coucher de M. le cardinal

[1] Il logeait au premier étage, dans les salles n° 146.
[2] I, 113. 1731.

de Fleury. Je ne sais pas où ce bonhomme[1] a pris cette prérogative de sa place et qu'elle convînt à ce poste où, ayant à la vérité toute l'autorité, il n'a extérieurement que le titre de ministre d'Etat, comme le maréchal de Villars. Toute la France, toute la Cour, poiloux[2] ou autres, useurs de parquet ou gens affairés, attendent donc à sa porte. Son Eminence rentre, passe dans son cabinet, puis on ouvre, et vous voyez ce vieux prêtre qui ôte sa culotte, qu'il plie proprement ; on lui passe une assez médiocre robe de chambre, on lui passe sa chemise ; il peigne longtemps ses quatre cheveux blancs, il raisonne, il jase, il radote, il débite quelques mauvaises plaisanteries entrelardées de discours mielleux et communs, quelques nouvelles de la ville... L'abbé de Pomponne lui en avoit fait ses remontrances et lui a dit qu'on s'en moquoit. Cela a cessé quelque temps, mais a repris peu après. Le bonhomme s'imagine que c'est là une consolation pour nous autres, et pour ce pauvre peuple qui a empressement de le voir ; de sorte qu'il ne peut donner un temps plus loisible, sans faire tort aux affaires. »

En 1737, pour affermir son pouvoir, Fleury exilait le marquis de Chauvelin, l'habile ministre des Affaires Etrangères, qui avait signé le traité de Vienne (1735), traité glorieux qui mettait fin à la guerre de la succession de Pologne, et par lequel la France acquérait la Lorraine. Mais le Roi n'aimait pas M. de Chauvelin, et Fleury était jaloux de lui.

## IV

### LES PREMIÈRES MAITRESSES — 1736-1744

Pendant toute cette période, c'est le cardinal de Fleury qui gouverne ; il laisse toute liberté à Louis XV. Nous n'avons

[1] Le sens ancien de ce mot est vieillard, vieux, sans intention irrespectueuse, le bonhomme Corneille, le bonhomme Sully, etc.; dès cette époque, *bonhomme* commence à prendre le sens moderne et irrespectueux.
[2] Ancien terme de mépris, un homme de rien.

pas à raconter ici l'histoire déplorable des dernières années du ministère du Cardinal : la ruine complète de la marine, la déclaration de guerre à l'Autriche, la guerre de la succession d'Autriche, si mal commencée et si mal menée ; nous n'avons qu'à nous occuper des faits qui se sont passés à Versailles et qui sont bien peu nombreux.

Il n'y a plus de Cour brillante comme au temps de Louis XIV. Le Roi, sans cesse absent de Versailles, ou vivant le plus ordinairement en particulier avec sa maîtresse et quelques familiers, la Reine seule tenait la Cour avec ses enfants. Elle assiste aux appartements, au jeu, aux concerts, aux comédies, quand sa dévotion lui permet de le faire. On jouait chez elle tous les dimanches, si toutefois des joueurs se présentaient. On lit dans d'Argenson[1] :

La Reine veut jouer au lansquenet les dimanches, et il ne se présente point de coupeur ordinairement ; chose fort ridicule que le peu d'empressement et d'honnêteté des courtisans. On devient républicain même à la Cour, on se désabuse du respect pour la royauté, et on mesure trop la considération au besoin et au pouvoir. La Reine se promenoit dans cette attente ; il n'y avoit que deux dames dans sa chambre, le comte de Noailles et moi ; autre désertion encore de ses dames. La Reine dit : « Eh bien ! on prétend que je ne veux pas jouer au lansquenet ni commencer de bonne heure, vous voyez qu'il fait bon de dire que *je* ne veux pas, mais c'est qu'*on* ne veut pas. J'y songeois tout à l'heure, et même c'étoit pendant le sermon, je l'avouerai. » Mme de Boufflers remarqua que c'étoit cela qui avoit porté malheur.

En 1739, le 26 janvier, le Roi donna, dans le salon d'Hercule, un grand bal prié, dont nous empruntons le récit au *Mercure de France*[2].

On avoit construit des gradins à quatre marches, et de la même hauteur, adossés dans les embrasures des sept croisées du salon, dont trois du côté du jardin, et quatre du côté de la cour, le tout couvert de tapis cramoisis. Ces places furent occupées par les dames de la ville.

Il y avoit encore un autre amphithéâtre à quatre marches, de 30 pieds de long vis-à-vis la cheminée et à la même hauteur des autres gradins, adossé contre le grand tableau des Noces de Cana,

[1] I, 294. 1738.
[2] 1739, février, p. 378.

de Paul Véronèse. Cet amphithéâtre, couvert de mêmes tapis, fut rempli par les dames de la Cour qui ne dansoient pas.

Le gradin vis-à-vis, adossé à la cheminée, renfermoit 50 symphonistes du Roi, tous en dominos bleus.

L'enceinte pour la danse étoit en carré de 18 pieds de large sur environ 30 de long. Les fauteuils du Roi et de la Reine, le pliant de Mgr le Dauphin, au côté du Roi, et ceux de Madame Elisabeth et de Madame Henriette, au côté de la Reine, formoient la ligne supérieure en face du gradin de la musique. Les pliants des princesses et ceux des dames invitées, et qui dansoient, marquoient les deux lignes des côtés ; le carré étoit fermé par plusieurs rangs de banquettes, occupées par les seigneurs de la Cour nommés pour danser au bal paré.

Derrière les fauteuils du Roi et de la Reine étoient les tabourets et banquettes pour le service de Leurs Majestés, celui de Mgr le Dauphin et de Mesdames de France. Les banquettes derrière les pliants étoient remplies par les ambassadeurs, les envoyés, les ministres et par des dames et des seigneurs de la Cour qui ne dansoient point.

Ce superbe salon, éclatant par lui-même de peintures, de dorures, de bronzes et de marbres exquis, étoit éclairé par sept grands lustres de cristal de roche, six sur les deux côtés du Roi et de la Reine, le plus gros au milieu. Le haut de tous les gradins étoit terminé par des girandoles de lumières, sept sur chacun des grands, et cinq sur chacun de ceux des croisées, dont trois en éclairoient le fond, et les deux autres en saillie, ce qui formoit un double filet de lumières en dehors et en dedans. Les trumeaux, au nombre de six, étoient ornés de pilastres, avec leurs piédestaux peints en marbre, les moulures et ornemens dorés, portant chacun une gerbe de dix girandoles de cristal de roche, qui par leur éclat et leur masse de lumières interrompoient le filet du pourtour.

Les quatre coins du gradin de la musique portoient chacun une tige de 25 lys dorés et guirlandés de festons de cristaux, éclairés de grosses bougies.

Les deux tableaux du salon étoient couverts de grands rideaux de damas cramoisi et ornés de festons de drap d'or, avec des chutes pareilles.

Sur les sept heures du soir[1], le Roi passa chez la Reine ; toutes les dames s'y étoient rendues dès cinq heures. Leurs Majestés,

[1] « Il était entré au salon tant de monde par amis, que le Roi étant venu, sur les cinq heures, voir la disposition, fut obligé de donner ordre de faire sortir grand nombre de femmes et d'hommes. Les huissiers de la Chambre ne pouvant pas en être maîtres, M. le duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la Chambre, fut obligé de demander des gardes du Roi à M. le maréchal de Noailles, capitaine des Gardes du corps. » (Barbier, III, 157.)

Mgr le Dauphin, Mesdames de France, les princesses du sang et les seigneurs et dames de la Cour, habillés magnifiquement et dont la parure ne se faisoit pas moins admirer par la richesse et le goût que par l'éclat prodigieux des pierreries, se mirent en marche et arrivèrent au son de tous les instrumens répandus dans toutes les pièces des grands appartemens, et se placèrent dans le salon dont on vient de parler.

Mgr le Dauphin ouvrit le bal, par un menuet, avec Madame Elisabeth, sa sœur aînée ; il en dansa un second avec Madame Henriette, sa sœur cadette. Tous trois charmèrent cette illustre assemblée et firent voir autant de grâces dans leurs personnes que le sang y a mis de noblesse. Madame Henriette prit à danser ensuite M. le duc de Penthièvre, qui dansa son second menuet avec Madame Elisabeth.

Après les menuets dansés par les dames invitées et les seigneurs de la Cour, on dansa des contre-danses où Mgr le Dauphin et Mesdames de France n'excellèrent pas moins. La duchesse de Luxembourg et le duc de la Trémoille se distinguèrent dans *la Mariée* qu'ils dansèrent. La princesse de Rohan et le marquis de Clermont dansèrent un pas de deux qu'ils avoient composé et qui fut fort goûté. La comtesse de Rotambourg et plusieurs autres dames de la Cour qui dansèrent à ce superbe bal se firent distinguer, ainsi que le duc de Fitz-James.

Sur les neuf heures, le marquis de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, entra dans le cercle par le côté de la Reine, accompagné du maître d'hôtel en quartier et suivi des officiers de la Bouche, portant dans des bassins de vermeil et de magnifiques corbeilles une collation superbe, qui fut présentée au Roi, à la Reine, et distribuée ensuite à toute la Cour.

Après la collation, Leurs Majestés se retirèrent, le bal paré cessa, et vers les onze heures le bal masqué commença dans tous les appartemens.

Toutes les pièces en étoient éclairées d'un grand nombre de beaux lustres et d'une prodigieuse quantité de girandoles de cristal de roche, posées sur de magnifiques torchères, dans les croisées et dans le pourtour de toutes les pièces du grand appartement. La grande galerie étoit illuminée de trois rangs de gros lustres à 12 bougies, qui présentoient, en y entrant, une perspective de lumière, réfléchie encore dans les glaces, qui produisoit un coup d'œil admirable.

Chaque pilastre de cette galerie avoit pour l'orner et pour l'éclairer une torchère dorée, sur laquelle étoit posée une girandole à six bobèches. Les vases précieux qui sont sur les différentes tables placées dans la galerie portoient aussi chacun une girandole de lumière. Dans le fond de la galerie, à la distance d'environ trois toises du salon de la Paix, on avoit dressé et illuminé un très-beau buffet pour la collation. Un pareil buffet occupoit le fond du salon de la Guerre. Le troisième étoit dans le salon de Vénus ; il avoit son

issue par l'escalier des Ambassadeurs. On ne peut rien ajouter à la magnificence, à la délicatesse, ni à la profusion de ces trois buffets. L'excellence des mets et des rafraîchissemens distribués le jour et la nuit, leur variété, et la politesse des officiers qui les servoient à tous les masques indifféremment, y confondoient le plaisir et l'admiration, et répondoient royalement aux grands sentimens de l'Auguste Maître qui avoit ordonné la fête.

On dansa jusqu'à huit heures du matin, au son de plus de 300 instrumens placés sur des gradins dans toutes les pièces, excepté la galerie, où l'on avoit mis des banquettes des deux côtés pour reposer les masques. Les symphonistes étoient tous en dominos de diverses couleurs.

Le coup d'œil de l'illumination et du nombre infini de masques qui s'étoient mis sur tous les gradins, ou qui dansoient dans l'enceinte du bal paré, étoit un tableau admirable et qui formoit le spectacle le plus noble, le plus varié et le plus brillant qu'on ait jamais vu.

Toutes les cours du château, y compris les pavillons des ministres, étoient dessinées sur le pavé, les carreaux de marbre et les grilles, par des milliers de grosses terrines, qui formoient un amphithéâtre de lumières, dont l'aspect étoit surprenant, en arrivant de Paris. Les cours des Princes et de la Chapelle, les escaliers, les galeries hautes et basses étoient éclairées d'un nombre extraordinaire de pareils falots.

Cette fête qui, de l'aveu des plus anciens seigneurs de la Cour, passe pour une des plus grandes et des plus brillantes qu'on ait vues dans les grands appartemens, a été ordonnée par M. le duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté.

L'habit que le Roi avoit au bal paré, étoit de velours bleu ciselé, doublé de satin blanc, avec une garniture de boutons de diamants ; le Saint-Esprit brodé en diamants ; les paremens du même velours, et la veste, d'une riche étoffe d'or. La Reine étoit en grand habit d'étoffe à fond blanc, avec des colonnes torses brodées en or, semées de fleurs nuées[1] de soie ; le corps de robe entièrement garni de pierreries, ayant un gros collier de diamants, d'où pendoit le diamant en forme de poire nommée *le Sancy*. Le fameux diamant, qui n'a pas son pareil en Europe, du poids de 547 grains, nommé *le Régent*, faisoit le principal ornement de la coiffure de Sa Majesté.

Le 26 août de la même année, Madame[2] épousait par procuration, à la chapelle de Versailles, l'infant don Philippe, duc de Parme, fils de Philippe V. La demande en mariage, faite le 23, les fiançailles se célébrèrent, le 25, dans le salon de l'Œil-de-Bœuf.

[1] Qui ont plusieurs nuances.
[2] Madame Elisabeth, fille aînée de Louis XV.

L'heure étoit donnée à six heures et demie, dit le duc de Luynes[1]. Toutes les princesses et les grandes d'Espagne s'assemblèrent chez Madame. Mlle de Clermont et toutes les autres dames étoient chez la Reine. M. le Dauphin donnoit la main à Madame et la conduisit chez la Reine, où, tout étant réuni, on passa chez le Roi, où étoient tous les princes et tous les hommes de la Cour.... Un peu avant huit heures, la Reine se mit en marche, suivie immédiatement de Madame, de Madame Henriette et de Madame Adélaïde ; ensuite Madame la Duchesse, les princesses de suite, ensuite Mmes de Luynes et de Mazarin, les dames du palais, les dames d'honneur des princesses ; toutes les autres dames suivoient. La Reine entra par la porte de glaces dans le cabinet de l'Œil-de-bœuf.... Dans le fond, auprès de la cheminée, étoit une grande table, au bout de laquelle le Roi se mit à droite et la Reine à gauche ; ensuite M. le Dauphin et Mesdames, et tous les princes et princesses, suivant leur rang, les hommes du côté du Roi, les femmes du côté de la Reine.

Tout le monde étant assemblé, la cérémonie commença par la lecture que fit M. Amelot de la procuration du roi d'Espagne et ensuite du contrat de mariage. Ensuite, M. le cardinal de Rohan entra par la chambre du Roi ; il étoit conduit par M. Desgranges, maître des cérémonies, précédé par M. le curé de Notre-Dame.... M. le cardinal de Rohan fit les fiançailles, comme à l'ordinaire, après lesquelles le Roi et la Reine signèrent ; ensuite M. le Dauphin, Madame Infante, Mesdames, M. le duc d'Orléans, tous les princes et princesses et légitimés, suivant leur rang.... M. le Dauphin donna la main à Madame Infante, qui retourna chez la Reine et ensuite chez elle. Le Roi rentra dans son appartement, suivi des princes du sang. Le spectacle étoit fort beau par la magnificence des habits et le nombre des dames. On en compta cent quinze.

Le mariage par procuration fut célébré en grande pompe le 26. Le duc d'Orléans représentait l'infant don Philippe. Le soir, on alla faire les compliments à madame Infante, puis la fête commença.

Le Roi, continue le duc de Luynes, vint prendre la Reine dans son appartement ; ils entrèrent dans la galerie. Le Roi commença aussitôt le lansquenet, qui fut assez beau ; il y avoit quinze coupeurs. M. le Dauphin et Mesdames jouèrent à cavagnole. La Reine jouoit au lansquenet avec le Roi, et outre cela grand nombre de tables de quadrille et de brelan. A huit heures on alluma. Le coup d'œil de la galerie étoit admirable à voir. A neuf heures, le lansquenet fini, le Roi et la Reine se mirent à un balcon de la galerie.

[1] III, 19.

Le Roi ayant donné le signal, on commença à tirer le feu ; il fut parfaitement bien servi[1].

La fête se termina par un souper.

En 1743, le 29 janvier, le cardinal de Fleury mourait à Issy, dans sa quatre-vingt-dixième année. Louis XV prit alors la résolution de gouverner par lui-même. Poussé par Mme de Châteauroux, qui cherchait à lui inspirer quelques sentiments virils, il alla se mettre à la tête de son armée en 1744. Mais peu à peu les résolutions sérieuses disparurent; il laissa toute l'autorité à chacun de ses ministres, et, plus tard, quand Mme de Pompadour prit le pouvoir pour elle, Louis XV la laissa faire volontiers.

Le 3 mai 1744, Louis XV partit pour la Flandre ; il allait se mettre à la tête de l'armée placée sous les ordres du maréchal de Saxe. Il fut bientôt rejoint par la duchesse de Châteauroux, sa sœur, Mme de Lauraguais, Mme de Modène et plusieurs autres dames de la Cour, dont la complaisance était nécessaire pour sauver les apparences. Après la prise de quelques villes, le Roi, accompagné du maréchal de Noailles, partit pour le Rhin, allant au secours du maréchal de Coigny, vivement pressé par les Autrichiens qui avaient passe le Rhin, pris Wissembourg et envahi l'Alsace. Arrivé à Metz, le Roi y tomba malade, le 7 août, d'une fièvre maligne très-grave.

Le 9 au soir, on apprit à Versailles la nouvelle de la maladie du Roi.

Le 14, à neuf heures du soir, dit le duc de Luynes[2], il arriva un courrier de M. de Bouillon, avec une lettre pour la Reine. Il prit un tremblement à la Reine à l'ouverture de cette lettre ; les larmes lui vinrent aux yeux, et elle entra dans son cabinet. Mme de Luynes l'y suivit un moment après. M. le Dauphin et M. de Châtillon[3] y arrivèrent. Personne ne savoit le contenu de cette lettre, et tout le monde étoit consterné. Au bout d'une demi-heure, la Reine sortit de son cabinet et s'en alla à la chapelle avec M. le Dauphin ; elle y

[1] Il fut tiré au-dessus de Latone, sur le bord de la terrasse, où l'on avait élevé une riche décoration de portiques, qui furent brillamment illuminés. Cette décoration a été gravée par Cochin fils.

[2] VI, 49.

[3] Gouverneur du Dauphin.

resta environ un quart d'heure. Comme la Reine sortoit de la chapelle, Mesdames y arrivèrent ; elles fondoient en larmes. La Reine revint chez elle dans le trouble et l'agitation ; on n'ouvroit pas la porte de sa chambre qu'elle ne crût que c'étoit un courrier ; elle nous lut la lettre de M. de Bouillon, qui en effet étoit très-effrayante. Il marquoit à la Reine que son respect et son attachement pour elle, et le devoir de sa charge[1] ne lui permettoient pas de lui laisser ignorer l'état où se trouvoit le Roi ; que la nuit avoit été fâcheuse et la matinée peu consolante ; que le Roi avoit eu des agitations si violentes pendant la messe, qu'il avoit demandé aussitôt le P. Pérusseau ; qu'il s'étoit confessé avec beaucoup d'édification et qu'il devoit recevoir le viatique le soir de ce même jour[2].

Presque tout ce qui étoit à Versailles s'étoit rendu dans ce moment chez la Reine. Sur les onze heures on annonça un courrier ; c'étoit celui de M. d'Argenson[3].... Au nom de courrier, la Reine sortit avec précipitation dans son cabinet, prit le paquet sans attendre qu'il fût ouvert, le décacheta et trouva une lettre de M. d'Argenson avec le bulletin à l'ordinaire. La lettre de M. d'Argenson n'étoit pas aussi effrayante que celle de M. de Bouillon ; elle disoit cependant à peu près la même chose et ajoutoit que le Roi trouvoit bon que la Reine s'avançât jusqu'à Lunéville, M. le Dauphin et Mesdames jusqu'à Châlons. Dans ce moment, la Reine dit qu'elle vouloit partir.... Le samedi 15, la Reine alla à la messe à la chapelle, à cinq heures du matin ; elle partit à sept.... Le lundi 17, elle arriva à Metz à onze heures et demie du soir ; elle alla descendre chez le Roi, qui dormoit ; il se réveilla un instant après, et il la fit entrer. La Reine entra seule ; le Roi l'embrassa et lui demanda pardon du scandale qu'il lui avoit donné et des chagrins et peines dont il avoit été la cause.

Le Dauphin était arrivé sans ordre à Metz, le 17 ; il ne vit son père que le 21, et l'entrevue fut assez froide[4].

Il s'était passé un fait grave, à Metz, avant l'arrivée de la Reine.

Dès le mardi 11, dit le duc de Luynes, la Peyronnie avoit parlé à M. de Soissons[5] sur le danger où étoit le Roi. Le mercredi avant la messe, M. de Soissons parla au Roi en conséquence, et très-fortement ; le Roi ne lui fit d'autre réponse, sinon qu'il étoit bien foible, qu'il avoit un grand mal de tête et qu'il auroit beaucoup de choses

[1] M. de Bouillon était grand chambellan.
[2] La lettre était datée du 13.
[3] Le ministre de la Guerre.
[4] Luynes, VI, 54.
[5] De Fitz-James, premier aumônier.

à dire. M. de Soissons lui répondit qu'il pourroit toujours commencer et qu'il acheveroit le lendemain. Depuis cette conversation, et le même jour 12, Mme de Châteauroux étant auprès du lit du Roi, il lui prit la main et la baisa, puis la repoussant lui dit : « Ah ! princesse, je crois que je fais mal. » Elle voulut l'embrasser ; il la refusa en lui disant : « Il faudra peut-être nous séparer. » A quoi l'on dit qu'elle répondit fort bien et d'une manière très-convenable.

La maladie redoublant, le Roi se confessa le lendemain, et l'ordre fut donné de renvoyer Mme de Châteauroux et sa sœur, Mme de Lauraguais.

Il fut résolu que le Roi recevroit le viatique le soir de ce même jour. M. de Soissons, qui a toujours agi de concert avec M. l'évêque de Metz, lui parla pour qu'il donnât les ordres nécessaires, et ayant ensuite été informé que Mme de Châteauroux n'étoit pas encore partie, il pria M. de Metz de faire dire à la paroisse que l'on attendît pour apporter Notre-Seigneur ; il rentra chez le Roi, et lui dit que toutes les lois de l'Eglise et les canons défendoient précisement d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville, et qu'il prioit le Roi de donner de nouveaux ordres. Le Roi n'hésita pas un moment et fit dire qu'elle sortît sur-le-champ. Outre cela, M. de Soissons avoit pris la précaution de faire en sorte que Mme de Châteauroux fût avertie que si elle ne sortoit pas, il n'apporteroit pas Notre-Seigneur au Roi. Le déchaînement du peuple étoit si violent, que M. de Belle-Isle[1], craignant que les deux sœurs ne fussent insultées, et pour qu'elles partissent dans l'instant, leur prêta de ses carosses à deux chevaux, qui étoient tout prêts, dans lesquels elles sortirent de la ville les stores baissés....

Aussitôt après la nouvelle du départ, on apporta le viatique ; M. l'évêque de Metz étoit présent, mais M. de Soissons communia le Roi suivant le droit de sa charge. Le Roi ordonna que l'on fît entrer tout le monde, et dit qu'il demandoit pardon du scandale et du mauvais exemple qu'il avoit donné, ajoutant que son intention étoit de le réparer autant qu'il lui seroit possible[2].

La convalescence du Roi fut longue, et, quand il dut partir pour Strasbourg en octobre, la Reine lui demanda la permission d'aller avec lui ; il refusa sèchement et lui donna l'ordre de retourner à Versailles. La campagne d'Alsace terminée et Fribourg pris par notre armée, Louis XV arriva à Paris. Il y

[1] Gouverneur de Metz.

[2] « M. de Soissons, ajoute le duc de Luynes dans une note, m'a dit que le Roi avoit simplement répondu aux questions ordinaires en pareil cas et qui sont contenues dans le rituel. »

fut salué par les plus vives acclamations, séjourna quatre jours aux Tuileries et revint enfin à Versailles, le 18 novembre.

Dès le 25, Mmes de Châteauroux et de Lauraguais étaient rappelées à la Cour et rentraient dans leurs charges.

Le duc de Luynes [1] nous donne sur ce retour les détails les plus précis. Mmes de Modène et de Boufflers jouaient chez lui le mercredi 25 novembre, lorsqu'un laquais de Mme de Châteauroux apporta à ces dames des lettres de sa maîtresse. Mme de Modène passa dans un cabinet pour lire la lettre de son amie, et, transportée de joie, donna 8 louis au courrier. Mme de Boufflers resta et lut à quelques personnes la missive qu'on lui adressait. Elle était ainsi conçue : « Je compte trop sur votre amitié pour que vous ne soyez pas instruite dans le moment de ce qui me regarde. Le Roi vient de me mander par M. de Maurepas qu'il étoit bien fâché de tout ce qui s'étoit passé à Metz et de l'indécence avec laquelle j'avois été traitée, qu'il me prioit de l'oublier, et que pour lui en donner une preuve il espéroit que nous voudrions bien revenir prendre nos appartemens à Versailles, qu'il nous donneroit en toutes occasions des preuves de sa protection, de son estime et de son amitié, et qu'il nous rendoit nos charges. » Nous savons, par une note du duc de Luynes, que ce que nous venons de lire est la copie d'un billet écrit par Louis XV et remis par M. de Maurepas à Mme de Châteauroux.

La duchesse était déjà fort souffrante quand elle reçut, à Paris, la visite de M. de Maurepas ; la maladie continua et s'aggrava. Louis XV ne chassait plus, il était d'un abattement extrême ; il faisait dire des messes à la chapelle et à la paroisse pour demander à Dieu la guérison de Mme de Châteauroux [2].

Elle mourut le 8 décembre. Aussitôt le Roi alla à la Meutte se livrer à toute sa douleur. Le 13, il partit pour Trianon.

Nous connaissons Louis XV jeune ; nous l'avons vu n'être qu'un enfant méchant et paresseux. Qu'est-il devenu avec l'âge ?

[1] VI, 162.
[2] Luynes, VI, 175.

« Sa Majesté, dit d'Argenson [1], est colère par foiblesse, comme une femme et un enfant ; mais n'étant pas méchant, ni inhumain, sans être tout à fait bon et humain, il n'est que rancunier, et ses petits dépits produisent seulement un dégoût éternel de la personne haïe. Tous ceux qui s'intéressent à S. M. sont fâchés d'une habitude qu'elle a prise et qui n'est qu'un vrai tic, mais fâcheux ; c'est qu'elle parle d'un air de joie de la mort ou de l'extrémité de ses serviteurs. Tout à l'heure j'ai été témoin que la Reine lui a demandé des nouvelles d'un pauvre chirurgien de sa suite, qui s'est cassé la tête à la chasse ; le Roi a dit en riant qu'il étoit mort ou peu s'en falloit. Au fond, il en souffre ; mais voilà un misérable tic. »

« Depuis quelque temps, dit ailleurs d'Argenson [2], le Roi ne parle que de l'histoire des rois fainéants et qui n'ont pas gouverné par eux-mêmes : qu'est-ce que cela veut dire ? Ne sentiroit-il pas son état, ou voudroit-il s'en tirer ? »

Le Roi avait des écoutes, des fausses portes partout, des trous avec des glaces par où il voyait et entendait tout. Un jour que MM. de Flavacourt et de la Tournelle, parlant dans leur chambre de Mme de Mailly, leur belle-sœur, disaient d'elle, entre autres vilaines choses, que le Roi ne la garderait pas, ils entendirent une voix qui criait par la cheminée : « Non, il ne la quittera jamais. » C'était le Roi qui répondait [3].

Louis XV avait des vapeurs ; il tombait quelquefois dans une mélancolie noire dont rien ne le pouvait faire sortir [4]. Par moments, il se jetait dans la dévotion. Toujours il était d'une grande dissimulation.

Ses occupations étaient d'une nullité désespérante. Il lisait les lettres ouvertes à la poste de Paris et s'amusait des faits plus ou moins graves dont il apprenait l'existence par ce moyen. Il faisait de la tapisserie. « Ce fut, dit le duc de Luynes en janvier 1741 [5], au dernier voyage de Choisy qu'il commença à se mettre à cet ouvrage ; on envoya querir deux

[1] II, 284. 1739.
[2] III, 45. 1740.
[3] D'Argenson, III, 54. 1740.
[4] D'Argenson, III, 409.
[5] III, 309.

métiers à Paris. A ce voyage de la Meutte, il y avoit sept ou huit métiers. » A la même époque, d'Argenson nous dit[1] : « Le Roi travaille toujours en tapisserie, et comme il faut dire partout des platitudes, et sur tout, on lui a dit à lui-même : « Sire, le feu roi n'entreprenoit jamais tout au plus que deux sièges à la fois, et vous en entreprenez quatre, » parlant de sièges de tapisserie. Cette platitude pourrait bien être une fine ironie.

A une certaine époque Louis XV s'amusa à tourner. Il avait un cabinet de tour, où il faisait des tabatières, des étuis pour les dames. Plus tard, on le voit cherchant à se distraire en élevant des pigeons et des poules, ou en étudiant la botanique. Enfin, on le trouve faisant son café[2] et même la cuisine[3]. Son travail avec les ministres est irrégulier et abrégé. La régularité des conseils, telle que nous l'avons vue sous Louis XIV, a disparu ; et, quand Louis XV, après la mort du Cardinal, s'occupera des affaires, ce sera en secret, avec des agents particuliers, et souvent pour contrecarrer ses ministres.

Il faut compléter ce que nous venons de dire avec un très-curieux portrait de Louis XV, en 1743, que nous trouvons dans les Mémoires du duc de Luynes[4].

Le caractère de notre maître est plus difficile à dépeindre qu'on ne se l'imagine. C'est un caractère caché, non-seulement impénétrable dans son secret, mais encore très-souvent dans les mouvemens qui se passent dans son âme. Le tempérament du Roi n'est ni vif, ni gai ; il y auroit même plutôt de l'atrabilaire ; un exercice violent et de la dissipation lui sont nécessaires. Il a assez souvent des momens de tristesse et d'une humeur qu'il faut connoître pour ne la pas choquer ; aussi ceux qui l'approchent étudient-ils ces momens avec soin, et quand ils les aperçoivent remettent à un autre temps, s'il est possible, à prendre ses ordres. Ces momens d'humeur sont-ils passés, le caractère du Roi est d'aisance et de douceur dans la société. On a vu plusieurs fois ses domestiques inférieurs, quelquefois même les principaux, manquer son service ; il attend ou il s'en passe sans montrer aucune impatience.

[1] III, 264. Janvier 1741.

[2] Luynes, juin 1748. — D'Argenson (VIII, 50) nous apprend qu'il en prenait trois fois par jour.

[3] *Souvenirs d'un homme de Cour*, II, 373.

[4] V, 93.

A Choisy, à Rambouillet, il parle familièrement à ceux qui ont l'honneur de lui faire leur cour. On est souvent tenté d'oublier qu'il est le maître, et j'ai vu quelquefois même qu'on l'oublioit, et qu'il ne faisoit pas semblant de l'avoir remarqué. Au souper dans les cabinets, il est pour ainsi dire comme un simple particulier. Cette aisance dans la société paroît encore plus à Choisy que partout ailleurs ; il y est presque comme un seigneur particulier qui fait avec plaisir les honneurs de son château.

Le Roi aime les femmes, et cependant il n'a nulle galanterie dans l'esprit ; on ne peut même s'empêcher de convenir qu'il y a de la dureté dans son caractère. Le détail des maladies, les opérations, assez souvent de ce qui regarde l'anatomie, les questions sur les lieux où l'on compte se faire enterrer, sont malheureusement ses conversations trop ordinaires [1]; les dames mêmes ne sont pas exemptes de ces questions. Il paroît toujours voir d'un coup d'œil assez noir les maladies dont on lui rend compte.....

Il se trouve tous les jours des circonstances où il parle très à propos ; dans d'autres, ceux qui lui sont attachés voient avec douleur que le moindre discours de sa part seroit une récompense pour ainsi dire, au moins une attention capable de contenter ceux qui l'ont bien servi, et qu'il ne peut s'y déterminer. On voit quelquefois qu'il a envie de parler ; la timidité le retient, et les expressions semblent se refuser ; on ne peut douter même qu'il n'ait dessein de dire quelque chose d'obligeant, et il finit quelquefois par une question frivole. Les réponses aux ambassadeurs et aux harangues de toute espèce ne peuvent presque jamais sortir de sa bouche.

Les rites et cérémonies de l'Eglise, le détail du calendrier font un peu trop souvent le sujet de ses conversations. On ne peut concevoir jusqu'à quel point il est instruit sur ces matières ; il l'est en même temps sur beaucoup d'autres [2] ; il sait assez bien ce qui regarde l'histoire de France ; il a lu assez, et lit encore. D'ailleurs tous ceux qui l'approchent lui content une infinité de faits en tous genres ; et comme il a beaucoup de mémoire, tous ces faits lui sont présens...

Nous l'avons vu quelquefois ébranlé, touché, affecté ; peut-être l'est-il sans le paroître ; mais il seroit à désirer qu'il le parût davantage. Pendant le règne de Mme de Mailly, elle déterminoit quelquefois le Roi à parler ; ce n'étoit pas sans peine, mais enfin elle en est venue quelquefois à bout dans les occasions. Quand elle savoit quelqu'un affligé du silence du Roi, elle en étoit au désespoir et faisoit tout ce qui dépendoit d'elle pour obtenir quelques paroles,

[1] Nous savons par une tradition de la cour de Louis XV, tradition incontestablement exacte, que c'était surtout aux vieillards et aux gens macadifs que Louis XV se plaisait à parler de la mort, d'enterrement, etc

[2] La géographie par exemple.

et se faisoit un grand plaisir d'y avoir réussi. Mais c'est que Mme de Mailly aimoit le Roi de bonne foi, et non-seulement sa personne, mais sa gloire; elle auroit désiré que tout le monde fût content du Roi, au moins ceux qui le servent bien.

Il est facile de comprendre que cet homme peu intelligent, maladif et désœuvré ait eu, avec le goût de la chasse, la passion des femmes et la manie de changer sans cesse de place. On a déjà dit que Louis XV résidait peu à Versailles. Pendant la période dont nous nous occupons, nous le voyons aller à Fontainebleau et s'y livrer à la chasse tous les ans à l'automne; en 1733, il y reste trois mois. Pendant les voyages de Fontainebleau, il allait souvent à la Rivière, maison de la comtesse de Toulouse. Tous les ans aussi, mais au printemps, la Cour se transportait à Compiègne ; le Roi s'y livrait à la chasse. En 1732, Louis XV y reste du 25 avril au 1er juillet; en 1739, on y établit un camp pour l'instruction du Dauphin. A Compiègne, comme partout ailleurs, Louis XV faisait faire par Gabriel de grands travaux pour accommoder l'habitation au goût du temps, pour faire disparaître les vastes salles d'autrefois, et disposer de petits appartements destinés aux soupers avec les maîtresses et les favoris.

En octobre 1739, Louis XV acheta 100,000 écus le château de Choisy, qui devint sa résidence préférée. Après les arrangements que fit au nouveau château l'architecte Gabriel, on y était très à l'aise pour les petits soupers. La situation du lieu était fort belle et à proximité de la forêt de Sénart, giboyeuse et très-bien percée. Aussi les voyages à Choisy devinrent-ils extrêmement fréquents[1], ce qui n'empêcha pas Louis XV d'aller souvent à Rambouillet, à Saint-Léger, petite maison du comte de Toulouse située près de Rambouillet, à la Meutte[2], jolie maison de Mlle de Charolais, située à l'entrée du bois de Boulogne et que Louis XV rebâtit; à Madrid, où le Roi avait donné à Mlle de Charolais une maison située dans la cour du château, à laquelle la princesse fit quelques embellissements et où le Roi aimait à aller souper.

[1] On fit en 1749 une nouvelle route, plus courte et plus commode, pour aller de Versailles à Choisy (Luynes, IX, 491).

[2] Improprement appelée la Muette.

Le lundi gras de 1737, Barbier nous montre Louis XV allant au bal de l'Opéra à Paris, incognito, lui neuvième.

Il avoit soupé à Versailles avec plusieurs seigneurs. L'un d'eux avoit acheté neuf dominos. Le Roi avoit une robe bleue avec un domino couleur de rose. Ils descendirent de la grande calèche dans la rue Saint-Nicaise. Il n'y avoit que trois ou quatre hommes à cheval, en redingote. Le Roi et les autres vinrent à pied depuis la rue Saint-Nicaise jusqu'à l'Opéra [1], et comme ils n'avoient pris par inattention que sept billets et qu'ils étoient neuf, on les arrêta à la porte, et ils donnèrent deux écus de six francs pour entrer tous ensemble. Le Roi fut plus d'une heure et demie sans être reconnu de personne. M^lle^ de Charolais le reconnut, parce que quelque jeune seigneur lui en fit apparemment la confidence par galanterie. Il se divertit beaucoup. Il fut bien poussé, et ils s'en retournèrent à pied chez M. le Premier au Carrousel, où étoient les équipages et où ils se déshabillèrent....

Le duc d'Ayen [2] avoit soupé avec le Roi, qui ne lui avoit rien dit de la partie. Après que tout fut retiré, le Roi, éclairé par un garçon de la chambre, monta à la chambre du duc d'Ayen qui étoit couché. Il cogna. Le duc d'Ayen demanda qui c'étoit ; le Roi dit : « C'est moi. » Le duc dit : « Je ne sais pas qui c'est, je suis couché. » Le Roi dit : « C'est le Roi, » et ayant répété, le duc, qui reconnut sa voix, lui ouvrit et lui dit : « Et où allez-vous, Sire, à l'heure qu'il est ? — Habille-toi promptement. — Et pour où aller ? — Ne t'embarrasse pas. — Attendez donc que je sonne, je n'ai point ici de souliers. — Non, dit le Roi, que personne ne vienne. — Où allons-nous ? — Au bal de l'Opéra. — Allons donc, dit le duc, je vais chercher les souliers que j'ai quittés. »

Lui habillé, ils sont descendus dans les cours. Le Roi, qui n'avoit pas de cordon bleu, prit le duc sous le bras pour passer les postes gardés par les sentinelles des Gardes du Roi. Le duc dit : « C'est moi, le duc d'Ayen. — J'ai bien l'honneur de vous reconnoître, monseigneur, dit le Garde de sentinelle. » Ils passèrent et allèrent joindre les calèches qui l'attendoient où étoient les seigneurs du complot. Après son souper, le Roi avoit écrit lui-même deux lettres : l'une à M. le premier écuyer pour donner ordre sur-le-champ de faire trouver des calèches par de là la grille et d'envoyer des relais à Sèvres, et l'autre à la Reine pour lui apprendre qu'il allait incognito et en secret au bal de l'Opéra, et qu'elle ne fût point inquiète.

Il rentra à six heures du matin dans Versailles : il fallut passer par les appartemens, qui étoient fermés et gardés. On cogna à une porte. Le Garde du corps ayant demandé qui c'étoit, on dit : « Ou-

[1] L'Opéra était alors au Palais-Royal.
[2] Capitaine des Gardes en exercice.

vrez, sentinelle, c'est le Roi. — Le Roi doit être couché à présent, je n'ouvrirai point, et vous ne passerez pas, qui que vous soyez, qu'avec la lumière. » Il a fallu, sans autre raison, attendre et aller chercher de la lumière. Alors il a ouvert, il a reconnu le Roi. « Sire, a dit la sentinelle, je demande excuse à V. M., mais je ne dois laisser passer ici personne ; ainsi, ayez la bonté de me relever de ma consigne. » Le Roi a été très-content de l'exactitude de sa garde.

Nous le retrouvons a l'Opéra le 9 janvier 1739 ; il s'y amusa beaucoup et y revint, le 23 janvier, assister à la représentation d'*Alceste*, en compagnie de Mme de Mailly et de Mme de Flavacourt, sa sœur, qui venait de se marier. Après le spectacle, on alla souper à la Meutte[1]. Le jeudi-gras de cette année, Louis XV alla encore au bal de l'Opéra. En 1744, au retour de Metz, il resta cinq jours à Paris, couchant aux Tuileries[2].

Avec le goût des voyages et des continuels déplacements, Louis XV a le goût des femmes. Sa première maîtresse connue est Mme de Mailly, l'aînée des demoiselles de Nesle. Elles étaient cinq sœurs : Mmes de Mailly, de Vintimille, de Flavacourt, de Lauraguais, de la Tournelle, et avaient une sœur naturelle, Mme de la Guiche. Louis XV eut, ou chercha à avoir, les six sœurs pour maîtresses. Il « lorgna » au moins la sixième[3].

« Une dame du palais, dit d'Argenson en 1740[4], m'a conté que la plus grande faute étoit à la Reine si le Roi avait pris une maîtresse ; elle se conduisoit en bégueule. Aussi personne au monde n'a-t-il moins d'esprit que la Reine ; elle n'a rien à elle, elle n'est que ce qu'elle voit être aux autres ; le torrent de l'exemple la gagne plus que personne ; elle a vu qu'en France il étoit de bon air de dédaigner son mari, elle a pris ce bon air. Elle disoit : « Eh quoi ! toujours coucher, toujours grosse, toujours accoucher ! »

Sous prétexte de santé, elle refusait de recevoir le Roi. D'Argenson nous raconte encore que la Reine avait peur des esprits, et que, quoique le Roi fût auprès d'elle, il fallait

[1] Barbier, III, 154.
[2] Barbier, III, 555 et 566.
[3] D'Argenson, IV, 91.
[4] III, 192.

qu'elle eût une femme qui lui tînt la main pendant toute la nuit et qui lui fît des contes pour l'endormir. Comme elle était très-frileuse, elle mettait des matelas sur elle, de sorte que le Roi étouffait et se retirait chez lui tout en sueur. D'Argenson en raconte bien d'autres que nous passons sous silence.

La dame du palais qui a fait toutes ces confidences à d'Argenson a été, il me semble, plus sévère que de raison envers Marie Leczinska. J'admets toutes ses maladresses, mais la plus adroite de toutes les femmes, Mme de Pompadour, ne parvint pas à fixer Louis XV.

« Pour ce qui est de la société, ajoute-t-il, le Roi, au commencement de son mariage, vouloit jouer chez la Reine les soirs et y causer ; la Reine, au lieu de le mettre à son aise et l'amuser, faisoit toujours la dédaigneuse et la sotte railleuse, voulant paroître prendre de l'empire sur son mari, et d'ailleurs tenoit des propos fort ennuyeux, ce qui écarta le Roi et le fit tourner a passer ses soirées chez lui, d'abord avec des hommes, puis avec des femmes, comme la cousine de Charolais, puis Mme la comtesse de Toulouse. »

Entre la fréquentation de ces femmes et une maîtresse, il n'y avait qu'un pas ; Louis XV le franchit aisément.

C'est en 1736 que Mme de Mailly, l'une des douze dames du palais de la Reine, devint la maîtresse de Louis XV. « Le Roi, dit d'Argenson[1], ne pouvant plus se tenir aux seuls attraits de la Reine, a pris pour maîtresse, depuis six mois, Mme de Mailly. Elle est bien faite, jeune, mais laide, une grande bouche bien meublée, et avec tout cela drôle. Elle a peu d'esprit et nulles vues. Aussi M. le Cardinal est entré dans cet arrangement, voyant qu'il falloit au Roi une maîtresse. Il lui a fait donner 20,000 francs une fois payés, et la preuve de tout cela est que son mari, qui n'avoit jamais été qu'en fiacre, a depuis quelque temps un joli équipage et de bon goût ; on se décèle toujours par quelque chose. Cette affaire est menée secrètement, comme toutes les galanteries le devroient être. On a amené les choses de loin ; les entre-sols et petits cabinets du Roi ont cent issues ; la Meutte est excel-

[1] En septembre 1736, t. I, p. 220

lente pour cela. Les allées qui conduisent de la Meutte au logement de Mlle de Charolais à Madrid sont étroites et coupées de barrières ; on y voit toujours des traces de calèches quand le Roi a couché à la Meutte, car Mlle de Charolais est en pleine confiance. »

Maintenant écoutons Barbier[1] : « Il y a longtemps que l'on parle de la comtesse de Mailly pour être la maîtresse du Roi ; mais la chose paroît certaine. Elle n'est pas jolie ; elle a vingt-sept à vingt-huit ans ; elle est bien faite, amusante et a de l'esprit. Cette intrigue se mène toujours secrètement, parce que le Cardinal retient ; mais il n'est pas possible que les gens de Cour et les officiers ne voient. On dit qu'à Versailles, quand le Roi sort et revient de souper de ses petits appartemens, il passe quelquefois seul de sa chambre dans ses garde-robes, et y reste deux heures. On ne doute pas que ladite dame n'y soit entrée par derrière, par le moyen de Bachelier, premier valet de chambre du Roi. »

Mme de Mailly avait un appartement dans l'aile du nord, au rez-de-chaussée du pavillon dit de Noailles ; c'est la partie nord de la salle 21[2].

En 1741, le Roi lui donna un nouveau logement situé auprès de ses entre-sols, et qu'on appelait l'*appartement vert*[3]. Cet appartement est celui qu'on appelle aujourd'hui l'*appartement de Mme Dubarry*. Il est situé au-dessus des appartements de Louis XV, avec lesquels il communique par l'escalier nº 31. Cet appartement a été occupé successivement par toutes les maîtresses en titre de Louis XV : Mmes de Mailly, de Châteauroux, de Pompadour et Dubarry.

Mme de Mailly, dit le duc de Luynes[4], était alors extrêmement vive et assez légère. Elle parloit beaucoup ; malgré tout cela, elle savoit garder un secret. Un autre contraste aussi singulier, c'est que, quoique capable de prendre successivement des impressions différentes, elle avoit beaucoup d'amis et étoit constante dans l'amitié. Son malheur étoit une hu-

[1] Novembre 1737. T. III, p. 113.
[2] Blondel.
[3] D'Argenson, III, 364 ; IV, 40.
[4] V, 96.

meur, passagère à la vérité, mais trop fréquente et trop forte. »

Mme de Mailly avait, pour dormir, une toilette d'un luxe prodigieux. On lit dans le duc de Luynes[1] : « Le Roi passa ensuite à l'appartement de Mme de Mailly ; elle étoit éveillée, mais dans son lit, toute coiffée et la tête pleine de diamants ; mais elle couche toujours ainsi. » Elle n'était pas toujours aimable avec le Roi, qui même lui passait des mots d'une rudesse inattendue. « L'autre jour, dit d'Argenson[2], elle perdoit au jeu, et le Roi lui en marquoit son chagrin. Elle répondit : « Cela n'est pas étonnant, car vous êtes là. » Louis XV lui disait aussi quelquefois des choses peu galantes. M. du Luc avait écrit à Mme de Mailly pour lui recommander quelqu'un et terminait ainsi sa lettre : « Un mot dit de la belle bouche d'une belle dame comme vous finira l'affaire. » Quand le Roi lut la lettre : « Ah ! fit-il, pour une belle bouche, vous ne vous en piquez pas, je crois[3]. »

On ne peut pas toujours souper. Pour varier leurs plaisirs, le Roi, Mme de Mailly et Mme de Vintimille étant à Fontainebleau, allèrent un jour, de grand matin, voir le rut des cerfs dans la forêt ; ils furent désappointés, les cerfs n'ayant fait que brâmer. « Voilà des passe-temps royaux, » dit d'Argenson, qui raconte le fait[4].

En même temps qu'il avait Mme de Mailly pour maîtresse déclarée, Louis XV eut Mme de Vintimille pour maîtresse non déclarée. Elle s'était mariée en 1739 à M. de Vintimille, fils du marquis du Luc. Le Roi lui avait donné 100,000 écus et 6000 livres de pension[5], avec l'expectative d'une place de dame du palais de la Dauphine. Le ménage fut bientôt désuni ; le mari ne pouvait souffrir sa femme ; il disait « que cette grande halbreda[6] puoit comme un diable », et ne l'appelait que son « petit bouc ». Louis XV ne fut pas de cet avis. La trouvant sous la main, il la prit. Elle était laide, mais avait

[1] 12 août 1739, à Madrid. T. III, p. 7.
[2] 1739, t. II, p. 192.
[3] D'Argenson, II, 363. Décembre 1739.
[4] 3 octobre 1740. T. III, p. 188.
[5] D'Argenson, II, 272. — Luynes dit 200,000 livres.
[6] Grande femme mal bâtie.

beaucoup d'esprit et amusait le Roi. Mme de Vintimille fut de toutes les parties, de tous les soupers, et son crédit était considérable [1]. Sa faveur devint publique quand, devenue grosse, elle tomba malade à Choisy. « Le Roi, dit d'Argenson [2], a toutes les attentions, et plus, pour Mme de Vintimille, que si elle étoit sa maîtresse déclarée...... Le Roi est encore retourné la voir à Choisy ; enfin elle arrive mardi en triomphe à Versailles dans une litière, avec quantité d'escortes... On assure qu'elle a beaucoup d'esprit, mais de la dureté, de la méchanceté et de l'aigreur. » Le Roi lui faisant des reproches sur son caractère, lui dit un jour : « Il faudroit vous couper la tête et vous mettre du sang d'agneau, car vous êtes aigre et méchante [3]. »

Mme de Vintimille accoucha, le 2 septembre 1741, d'un fils que M. de Vintimille déclarait hautement et cyniquement [4] n'être pas le sien. Le Roi faisait porter son souper chez elle ; il allait la voir sans cesse, et, lorsqu'elle mourut, le 9 septembre, à deux heures du matin, il donna les signes de la plus vive douleur [5].

« On est entré chez le Roi ce matin à dix heures, dit le duc de Luynes [6]. La Peyronnie y est venu le premier ; le Roi lui a demandé des nouvelles ; La Peyronnie ne lui a répondu autre chose sinon qu'elles étoient mauvaises. Le Roi s'est retourné de l'autre côté et est demeuré entre ses quatre rideaux. Il a donné ordre que l'on dise la messe dans sa chambre. La Reine envoya deux fois savoir si elle pouvoit voir le Roi, comme elle y va tous les jours, et on répondit toujours qu'elle ne pouvoit pas. M. le Cardinal y a été aussi deux fois sans pouvoir entrer ; cependant, à la fin de la messe, il est entré avec l'aumônier du Roi, et est resté peu de temps avec S. M. M. le comte de Noailles est le seul qui soit entré. » Le Roi ne se leva qu'à une heure et demie.

[1] Barbier, III, 309.
[2] III, 369.
[3] Luynes, III, 458.
[4] D'Argenson, III, 286, 382.
[5] Mme de Vintimille était alors logée dans l'aile du nord, au premier étage, chez le cardinal de Rohan, qui était absent. C'est dans le grand cabinet du cardinal (salle 92) qu'elle mourut.
[6] III, 474.

Un signe des temps qu'il faut noter, c'est ce qui se passa parmi le peuple de Versailles après la mort de Mme de Vintimille. « Peu avant de l'enterrer, il est arrivé des horreurs à son cadavre, lisons-nous dans les Mémoires de d'Argenson [1]. Le peuple de Versailles étoit transporté de joie ; il disoit que c'étoit une vilaine bête, qu'elle empêchoit le Roi de séjourner à Versailles ; qu'elle avoit enlevé le Roi à sa sœur ; qu'encore la Mailly étoit une bonne femme. On la transporta morte, avec un simple linceul sur le corps, du château à l'hôtel de Villeroy [2], et là ses domestiques la laissèrent et allèrent boire, comme cela arrive souvent. Le peuple monta et s'en saisit ; on lui jeta des pétards sur le corps, on fit toutes sortes d'indignes traitemens à son vilain corps, ce qui marque peu de respect pour le Roi et de la barbarie. » On se croirait, en lisant ces tristes détails, à Paris, en 1792, et cependant on est à Versailles en 1741. Le peuple de la monarchie ne diffère pas du peuple de la révolution.

Louis XV remplaça bientôt Mme de Vintimille par une autre de ses sœurs, Mme de la Tournelle. Quand il la vit pour la première fois à Petit-Bourg, chez le duc d'Antin, il n'avait pu s'empêcher de dire : « Mon Dieu, qu'elle est belle ! » Il voulut l'avoir pour maîtresse et l'invita aux petits soupers. Mme de Mailly s'aperçut de la passion du Roi, se fâcha, fut mal reçue, se radoucit et pleura. Louis XV lui dit net : « Tu m'ennuies, j'aime ta sœur [3]. »

Mme de la Tournelle était d'une grande beauté, qu'on peut admirer encore sur le portrait peint par Nattier en 1740.

Gêné par le Cardinal pour prendre une nouvelle maîtresse et chasser l'ancienne, ainsi que lui conseillait de faire le duc de Richelieu, Louis XV profita d'abord de la mort de la duchesse de Mazarin pour nommer, malgré Fleury, Mme de la Tournelle dame du palais de la Reine ; puis il décida Mme de Mailly à céder sa place à sa sœur Mme de Flavacourt. Sans position au palais, Mme de Mailly pourrait être chassée au moment voulu. Richelieu mena toute l'intrigue. Il conduisit

[1] III, 430.
[2] Rue des Hôtels, n° 7.
[3] D'Argenson, IV, 40

chez Mme de la Tournelle le Roi déguisé avec un surtout et une grande perruque de médecin. Ces visites durèrent un mois, Mme de la Tournelle se faisant désirer et posant ses conditions : la plus essentielle était le renvoi de Mme de Mailly, qui fut chassée avec dureté le 3 novembre 1742 [1]. Elle trouva un refuge à Paris, à l'hôtel de Toulouse, chez les Noailles. La douleur de la pauvre femme fut extrême. « Elle est dans un état digne de compassion, » écrit le duc de Luynes. Elle se résigna à la longue et mena dès lors une vie exemplaire. Louis XV paya ses dettes, car elle était pauvre, lui donna un logement rue Saint-Thomas-du-Louvre et ajouta 20,000 livres à la pension de 12,000 livres qu'elle avait déjà.

Il faudrait des volumes pour raconter toute cette histoire des maîtresses de Louis XV par le menu, et d'ailleurs ce travail a été fait par MM. de Goncourt ; je n'ai qu'à indiquer les grands traits de cette honteuse et misérable vie d'un roi de France.

Insolente avec la Reine, hautaine avec tout le monde, la nouvelle maîtresse était peu aimée ; les couplets les plus acérés pleuvaient sur elle. On peut les lire dans le *Recueil Maurepas*, car il n'est pas possible de reproduire ceux qui ont du trait, les seuls qu'il faudrait pouvoir citer.

A la fin de décembre, Mme de la Tournelle prenait possession de l'appartement de Mme de Mailly, et s'installait au château en qualité de maîtresse déclarée, à la façon de Mme de Montespan. En janvier 1743, le cardinal de Fleury mourait et délivrait le Roi de la dernière contrainte qui le gênait un peu. Le duc de Richelieu, le grand meneur des amours et des plaisirs du Roi, devenait le maître de ce ministère. Le 21 novembre 1743, le Roi, à Fontainebleau, déclarait Mme de la Tournelle duchesse de Châteauroux, et le Parlement, en janvier 1744, registrait les lettres-patentes de Louis XV sur le don du duché de Châteauroux fait à Mme de la Tournelle. On lit avec étonnement dans le préambule des lettres, que ce don est surtout motivé par les services que Mme de la Tournelle rend à la Reine et par les vertus de la dame. Le public répondit à ces impudences par de cruels couplets,

[1] D'ARGENSON, IV, 40.

dans lesquels la favorite était justement raillée et flétrie.

Dès cette année, le Roi, déjà fatigué de la belle duchesse, cherchait une nouvelle maîtresse. « Mme de Flavacourt, raconte d'Argenson [1], sœur de Mme de Châteauroux, belle, mais fausse, avec peu d'esprit et de naturel, a été lorgnée du Roi et y a répondu. Il a été question du marché à l'imitation de sa sœur ; elle a voulu, comme première condition, que l'on renvoyât Mme de Châteauroux. Le Roi a craint sans doute que cela ne donnât une nouvelle scène au public et les grands frais d'une nouvelle maîtresse déclarée, de sorte que la première personne à qui il a été le dire, c'est à Mme de Châteauroux. Sur quoi elle a dit : « Sire, vous me chasserez si vous le voulez, mais je commence par vous demander, ou que cela soit sur le champ, ou que ma sœur le soit ; » et, sur cela, il a été déclaré que ladite sœur de Flavacourt ne seroit plus ni des cabinets, ni de la Meutte, ni des Choisy.

« Sa Majesté s'est trouvée quelquefois assez d'appétit pour tâter de cette grosse vilaine de Lauraguais, de sorte que voilà les cinq sœurs exploitées. Reste Mme de la Guiche, leur sœur bâtarde, que le monarque lorgne avec des desseins marqués. »

Le duc de Luynes [2] nous a laissé des deux sœurs un portrait trop ressemblant pour que nous ne l'exposions pas dans notre galerie versaillaise.

Les deux sœurs de Mme de Mailly, Mmes de la Tournelle et de Lauraguais, sont d'un caractère fort différent. Mme de la Tournelle s'est laissé séduire par la grandeur *de la place* qu'on lui offroit, sans avoir aucun goût pour le Roi personnellement, ayant même un autre attachement [3]. Elle a été longtemps sans aimer le Roi ; on dit, et elle dit elle-même, qu'elle l'aime présentement. D'ailleurs elle est fort paresseuse de corps et d'esprit ; elle voit avec indifférence tous les événemens, même ceux qui la regardent. Elle désire d'être duchesse, mais elle le désire sans vivacité, et en parle rarement. Elle a peu d'esprit ; et comme on lui a fait sentir les conséquences de ce qu'elle pourroit dire dans les circonstances présentes, elle parle extrêmement peu.

[1] IV, 91.
[2] V, 96.
[3] M. d'Agénois.

Elle et sa sœur passent la journée dans un fauteuil; et hors sa semaine, quand Mme de Lauraguais sort, c'est souvent pour la première fois à huit ou neuf heures du soir. Mme de la Tournelle sort encore moins ; elle dîne tous les jours chez elle. Dans les commencemens, elle soupoit quelquefois dehors, quand il n'y avoit point de cabinets ; présentement elle soupe toujours seule avec sa sœur ; et hors quelques jours de grand couvert, où le Roi descend, après souper, un quart-d'heure ou une demi-heure chez Mme la comtesse de Toulouse, qui vient ici exprès pour cela, le Roi remonte dans ses cabinets et de là chez Mme de la Tournelle[1] tout le plutôt qu'il lui est possible.

Mme de la Tournelle a peu ou point d'humeur ; son caractère naturel seroit assez tourné à la raillerie, mais elle parle si peu présentement que l'on s'en aperçoit moins.

Pour Mme de Lauraguais, elle est brusque et parle beaucoup, mais elle ne cherche qu'à se divertir ; il y a peu d'événemens qui l'affectent, hors certaines gens à qui elle prend un intérêt particulier. Je ne la vois pas souvent ; mais je crois qu'elle a quelquefois des momens d'humeur, fort passagers, parce que le fond de son caractère est la gaieté et de s'embarrasser peu de tous les événemens. Beaucoup de paresse, un bon fauteuil, se réjouir de tout, même aux dépens des autres, sans être méchante, c'est à peu près son portrait.

Nous avons raconté précédemment la maladie du Roi à Metz, l'exil de Mmes de Châteauroux et de Lauraguais, leur rappel et la mort, le 8 décembre 1744, à Paris, de Mme de Châteauroux. Il suffit d'ajouter ici cette phrase du duc de Luynes. « Mme la duchesse de Châteauroux fut enterrée hier matin[2], de très-bonne heure ; on a cru qu'il seroit prudent de faire cet enterrement à une heure où il y a peu de monde dans les rues, à cause du déchaînement de la populace. » Ces explosions brutales de la conscience publique soulevée contre de pareils désordres auraient dû avertir Louis XV de l'état de l'opinion publique.

Le Roi fut très-affligé de la mort de la Duchesse ; il se retira à la Meutte avec MM. d'Ayen, de Luxembourg, de Gontaut, de la Vallière et de Soubise, amis de Mme de Châteauroux. Quelques jours après, il alla à Trianon, où il admit,

[1] Ceci indique exactement la situation de l'appartement de Mme de la Tournelle, au-dessus des cabinets du Roi, dans l'appartement de Mme Dubarry.

[2] Le 10 décembre.

M^mes de Modène, de Boufflers et de Bellefonds, amies de la défunte, et ne revint à Versailles que le 14 décembre.

Les femmes qui se donnaient ou se vendaient au Roi, à coup sûr, sont coupables. Que dire de celles qui favorisaient ses amours et servaient de chaperons à ces scandales publics, prêtant leur appartement, tenant compagnie aux maîtresses, assistant aux soupers, aux chasses et aux promenades, pour en diminuer l'indécence. Les principales de ces femmes sont pourtant des princesses du sang : la comtesse de Toulouse, M^me de Modène, M^lles de Clermont et de la Roche-sur-Yon, et surtout M^lle de Charolais, le type du genre.

Mais il est temps de clore ce chapitre et de passer à un autre sujet.

## V

## LA REINE

Il y avait alors à Versailles, au milieu de la cour officielle, deux sociétés particulières fort distinctes, celle du Roi et celle de la Reine. La société de Marie Leczinska était peu nombreuse ; elle se composait de la duchesse de Luynes, sa dame d'honneur, du duc de Luynes, l'auteur du journal que nous avons cité si souvent, de son frère l'évêque de Bayeux depuis cardinal de Luynes, de la duchesse de Villars, dame d'atours, qui avait infiniment d'esprit, du président Hénault, l'homme aimable par excellence, de M. de Montcrif, lecteur de la Reine, du P. Griffet, savant jésuite et excellent historien, de M. de Nangis, ami très-dévoué de la Reine.

Si l'on veut juger de l'ennui profond qui régnait à Versailles, ennui dont nous avons déjà dit quelques mots, on en trouve un aveu des plus formels dans une lettre de la Reine adressée en 1732 au cardinal Fleury. Nous en extrayons le passage suivant : « La solitude de Versailles est affreuse. J'aimerois quasi mieux être dans un couvent. Si je n'a-

vois mes livres et mon ouvrage, je n'y pourrois pas tenir [1]. »

Le jour, la Reine restait chez elle, voyait ses enfants, lisait, peignait, jouait du clavecin, de la guitare, de la vielle; le soir, elle allait chez le duc de Luynes, soupait fréquemment chez lui [2], mais passait toutes ses soirées dans le cabinet de la Duchesse, assise « dans le délicieux fauteuil près de la cheminée [3] ». Le bon chien Tintamarre était admis dans ce cercle ; il y ronflait souvent, ce qui arrivait aussi quelquefois au cardinal de Luynes, qui « faisait duo avec lui [4] ».

L'appartement du duc de Luynes était au premier étage de l'aile du midi, le long de la cour des Princes, entre cette cour et celle de la Bouche. On y entrait par le palier de l'escalier des Princes. C'est le seul des appartements des ailes du château qui n'ait pas été détruit par Louis-Philippe [5]. Deux pièces ont encore conservé leurs boiseries sculptées du temps de Louis XV.

La Reine allait quelquefois à Dampierre, dans le château des Luynes [6]. Quand elle était séparée d'eux, elle leur écrivait sans cesse [7].

Le duc de Luynes a donné un portrait fidèle de Marie Leczinska, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

Il n'y a point d'humeur dans le caractère de la Reine. Elle a quelquefois des momens de vivacité, mais ils sont passagers ; elle en est fâchée le moment d'après, et, quand elle croit avoir fait peine à quelqu'un, elle est impatiente de le consoler par quelques marques de bonté. La Reine devroit savoir beaucoup, car elle a beaucoup lu, et même des livres difficiles à entendre, par exemple les ouvrages du P. Mallebranche ; elle les lit avec plaisir ; cependant quelques gens croient qu'elle peut bien ne pas les entendre. Ses principales lectures, après celles de piété, sont des livres d'histoire. Malheureusement elle n'a pas le talent de bien conter, et

[1] *Catalogue de Charavay*, 1er mars 1880, n° 85.
[2] En 1747, la Reine soupa 198 fois chez le duc de Luynes.
[3] Lettre de Marie Leczinska à la duchesse de Luynes.
[4] Luynes, I, 48.
[5] Parce qu'il l'avait habité sous Louis XVI.
[6] Luynes, I, 39.
[7] Cette correspondance est conservée à Dampierre.

elle le sent fort bien ; cependant il est aisé de voir qu'elle est instruite. D'ailleurs elle entend avec finesse, et a des saillies et des réparties extrêmement vives. Elle passe facilement, dans la conversation, d'un sujet à un autre ; les dissertations et longues conversations sur le même sujet paroissent l'ennuyer, et ce sentiment, en effet, est assez ordinaire.

Elle aime la musique et joue de plusieurs instrumens, médiocrement à la vérité, mais assez pour s'amuser ; elle a la voix fort petite, mais fort douce. Quoiqu'elle ne soit pas grande et qu'elle n'ait pas ce qu'on appelle une figure fort noble, elle a un visage qui plaît et a beaucoup de grâce [1]. Sa grande piété et sa vertu, qui viennent du tempérament et de l'éducation, l'ont mise à portée de jouir d'une liberté que jamais reine n'avait eue jusqu'à présent. Elle a au moins deux heures de temps à être dans ses cabinets le matin, et trois ou quatre les après-dîners, les jours qu'elle ne va point l'après-dîner à l'église. Dans ses heures particulières, elle voit qui elle veut, hommes et femmes à son choix. Mais quoiqu'elle aime le ton de galanterie accompagné d'esprit et de prudence, et qu'elle entende parfaitement ce langage, elle n'a nulle idée du mal, elle n'en a que de l'horreur.

M. de Tressan, exempt des Gardes du corps, tint un jour un propos assez osé, que nous rapportons d'après d'Argenson [2], afin de faire connaître le ton de la conversation galante des cabinets de la Reine. « On disoit que les houssards feroient des courses ; la Reine dit : « Mais si j'en rencontrois une troupe et que ma garde me défendît mal ? — Eh bien, Madame, dit quelqu'un, ils *houssarderoient* votre Majesté. — Et que feriez-vous, M. de Tressan, dit la Reine. — Madame, répondit-il, ce qui arrive dans la fable intitulée : *Le chien qui défend le dîner de son maître ;* après l'avoir défendu de son mieux, ce chien se mit à le manger comme les autres. » Joli et galant propos, si l'on veut, d'égal à égale ; mais, de Tressan à la Reine, il me semble que cela est à jeter par les fenêtres, » ajoute d'Argenson.

La petite cour de la Reine était, autant que la chose était possible, un foyer d'opposition à Louis XV, à ses maîtresses, et le centre du parti dévot à la Cour, parti qui comptait le Dauphin parmi ses principaux membres. On y soutenait

[1] « La Reine fait très-bonne mine, dit Voltaire, quoique sa mine ne soit point du tout jolie. » *Lettre du 17 septembre 1725.*
[2] IV, 79, 1743.

vivement les Jésuites contre leurs nombreux ennemis. Le Dauphin d'un côté, Mesdames de l'autre, avaient aussi de petites cours sans importance, où les commérages jouaient un assez grand rôle.

La Reine, à l'époque où nous sommes, n'avait plus avec Louis XV que les relations officielles exigées par l'étiquette. Quand le Roi était à Versailles, d'où la Reine ne sortait que pour les grands voyages annuels de Marly, Compiègne et Fontainebleau, elle allait tous les matins au petit lever du Roi ; mais elle s'y trouvait avec les courtisans et ne pouvait jamais lui parler en particulier. Elle soupait avec lui quand il y avait grand couvert.

Louis XV était d'une extrême dureté envers la Reine, qui le craignait beaucoup ; il manquait même d'égards et de convenance envers elle, et ses familiers suivaient son exemple. Mme de Pompadour eut au moins le bon goût de forcer le Roi et les autres à être polis. Aussi la Reine disait souvent, que puisqu'il y avait une maîtresse, elle aimait mieux Mme de Pompadour qu'aucune autre [1].

Les concerts étaient le divertissement le plus ordinaire que la Reine offrait aux courtisans, avec le jeu, le dimanche.

Dès l'année 1725, Marie Leczinska donna très-fréquemment des concerts dans le *salon de la Paix*, qui dépendait de ses grands appartements. Elle désignait à MM. de Blamont et Destouches, surintendants de la Musique du Roi, les œuvres lyriques qu'elle désirait entendre, et ces messieurs surveillaient les répétitions et l'exécution. A dater de 1736, Rebel, compositeur d'opéras et surintendant de la Musique du Roi en survivance de Destouches, dirigea également les concerts du salon de la Paix.

On y exécutait des symphonies, des cantates, des morceaux de musique religieuse, mais principalement des opéras et des ballets. Les opéras qui furent le plus souvent représentés dans le salon de la Paix sont ceux de Lully, particulièrement *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, *Bellérophon*, *Armide ;* puis quelques œuvres moins connues, dues à des compositeurs de

[1] Luynes, I, 30.

l'époque, telles qu'*Achille et Déidamie*, de Danchet et de Campra, *Hypermnestre* d'Antier, *Tarsis et Zélie* de Rebel et Francœur. Enfin souvent la Reine priait Destouches ou Blamont de faire exécuter quelques-unes de leurs compositions. Ce fut ainsi que Destouches fit entendre à la Cour son opéra de *Télémaque*, son *Amadis de Grèce;* Blamont, son *Alcione*, son *Retour des Dieux*, son *Impromptu du Labyrinthe de Versailles*, et diverses cantates et symphonies. Parmi les ballets qui plaisaient le plus à la Reine, citons les *Eléments* et l'*Europe galante*.

Les chanteurs et les cantatrices attachés à la Musique du Roi, et les choristes de l'Académie royale de Musique étaient les seuls qui fussent admis à chanter dans les concerts de la Reine. Les artistes les plus goûtés étaient Mlles Antier, Dangeville, Lenner, Duclos, Erremens, et le sieur Chassé.

Les opéras étaient chantés, soit par fragments, soit en entier. L'exécution entière d'un opéra occupait ordinairement trois concerts. Dans un premier concert, on donnait le prologue et le 1er acte; le concert suivant était consacré au 2e acte et au 3e; le troisième concert, aux derniers actes. A la fin de chaque concert, on servait une collation ; puis les compositeurs qui avaient eu la faveur d'une audition, ou les chanteurs et les cantatrices qui avaient été le plus applaudis, étaient présentés à la Reine par Blamont ou Destouches, et étaient complimentés par elle.

Les concerts du salon de la Paix étaient souvent interrompus par les voyages de la Cour; mais des chanteurs et des musiciens attachés à ces concerts suivaient la Reine à Trianon, à Marly, à Fontainebleau, pour y interpréter de nouveau les œuvres qui avaient obtenu le plus de succès à Versailles [1].

[1] Tout ce qui est relatif aux concerts du *Salon de la Paix* est extrait de la collection du *Mercure de France* et m'a été obligeamment communiqué par M. Rodouan.

## VI

## LA MARQUISE DE POMPADOUR — 1745

Louis XV avait remplacé Mme de Châteauroux par sa sœur, Mme de Lauraguais, qui, à son tour, ne tarda pas à être supplantée par une Mme d'Etiolles, dont parlait tout Paris pour sa beauté, ses grâces et son talent de chanteuse et de comédienne, et qu'on proclamait hautement être « un morceau de roi ».

Dès 1742, le président Hénault écrivait à Mme du Deffant, au sortir d'un souper chez M. de Montigny : « Je rencontrai là une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues ; c'est Mme d'Etiolles : elle sait la musique parfaitement, elle chante avec toute la gaieté et tout le goût possible, elle sait cent chansons, joue la comédie à Etiolles sur un théâtre aussi beau que celui de l'Opéra, où il y a des machines et des changemens. »

Un lieutenant des chasses du parc de Versailles, Ch. Le Roy, a laissé de la nouvelle déesse un charmant portrait.

La marquise de Pompadour, dit-il, étoit d'une taille au-dessus de l'ordinaire, svelte, aisée, souple, élégante ; son visage étoit bien assorti à sa taille, un ovale parfait, de beaux cheveux, plutôt chatain-clair que blonds, des yeux assez grands, ornés de beaux sourcils de la même couleur, le nez parfaitement bien formé, la bouche charmante, les dents très-belles et le plus délicieux sourire ; la plus belle peau du monde donnoit à tous ses traits le plus grand éclat. Ses yeux avoient un charme particulier, qu'ils devoient peut-être à l'incertitude de leur couleur ; ils n'avoient point le vif éclat des yeux noirs, la langueur tendre des yeux bleus, la finesse particulière aux yeux gris ; leur couleur indéterminée sembloit les rendre propres à tous les genres de séduction et à exprimer successivement toutes les impressions d'une âme très-mobile ; aussi le jeu de la physionomie de la marquise de Pompadour étoit-il infiniment varié, mais jamais on n'aperçut de discordance entre les traits de son visage ; tous conspiroient au même but, ce qui suppose une âme assez maîtresse d'elle-même. Ses mouvemens étoient d'accord avec le reste, et l'ensemble de sa personne sembloit faire la nuance entre le dernier degré de l'élégance et le premier de la noblesse.

D'Argenson est moins enthousiaste. Il reconnaît qu'elle est blonde et blanche, mais sans traits ; il dit qu'elle est douée de grâces et de talents, mais qu'elle est assez mal faite[1]. Le beau pastel de Latour donne raison à Le Roy.

Mme d'Etiolles était la fille d'un sieur Poisson, commis des frères Pâris, qui avait été condamné à être pendu pour malversation, homme cynique et entaché d'ivrognerie ; ce qui n'empêchera pas Louis XV d'anoblir ce grossier personnage en 1746[2]. La mère de Mme d'Etiolles, très-belle femme, plus jolie que sa fille, eut plusieurs amants, ministres, ambassadeurs, fermiers généraux. M. Le Normand de Tournehem[3], fermier général, passait pour être le père de Mme d'Etiolles et de son frère, qui fut plus tard le marquis de Marigny. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit élever les deux enfants avec beaucoup de soin. Antoinette Poisson devint musicienne excellente, grâce aux leçons de Jélyotte ; elle chantait et jouait du clavecin ; elle dansait à ravir ; elle montait à cheval ; elle gravait à l'eau forte et sur pierres fines ; Crébillon lui avait appris à réciter les vers. Aussi fut-elle très-recherchée dans le monde, et ses succès y furent-ils très-brillants. Bientôt le neveu de M. de Tournehem, M. d'Etiolles, en devint éperdument amoureux et l'épousa en 1741 ; elle avait vingt ans. Mme d'Etiolles n'aimait pas son mari ; elle avait d'autres visées ; elle voulait devenir la maîtresse du Roi et fit tous ses efforts pour réussir.

Quand le Roi chassait dans la forêt de Sénart, Mme d'Etiolles sortait de chez elle[4], vêtue de rose ou de bleu, montée dans un phaëton bleu ou rose, et attirait les regards de Louis XV. La duchesse de Châteauroux, qui n'entendait pas être évincée par une « grisette », fit défendre à « la petite d'Etiolles » d'assister aux chasses du Roi. A la mort de Mme de Châteauroux, qui arriva fort à propos, Mme d'Etiolles se fit voir de nouveau. Ce fut au bal masqué donné le 28 février 1745, à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'occasion du mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne, que Mme d'Etiolles fit la

[1] T. IV, p. 179
[2] LUYNES, IX, 211.
[3] On prononçait alors Tournehan.
[4] Etiolles est à côté de la forêt de Sénart.

conquête de Louis XV. Elle lutina longtemps le Roi et le charma par son esprit ; et quand elle consentit à ôter son masque, il reconnut la jolie chasseresse de la forêt de Sénart.

Binet, valet de chambre de Louis XV et parent de Mme d'Etiolles, lui fut d'un grand secours ; il l'amena à Versailles. Le jeudi 2 avril, il y eut comédie italienne au château ; le Roi y assistait, et Mme d'Etiolles aussi, très en vue de la loge grillée de S. M. Elle était fort bien mise et fort jolie[1]. Le 10, Louis XV soupait seul dans ses cabinets avec Mme d'Etiolles, dont tout le monde parlait à la Cour, « mais sans oser en parler publiquement[2] ». Le samedi saint, 17 avril, second souper, auquel assiste Mme de Lauraguais. Le 22, troisième souper ; Mme de Lauraguais, cette fois, est à Paris, mais MM. de Luxembourg et de Bellefonds sont les commensaux de S. M., qui ne se coucha qu'à cinq heures. Le 23, Mme d'Etiolles dîne avec le Roi[3]. Dès lors elle a un logement à Versailles. « On ne sait pas précisément où elle loge, dit le duc de Luynes, mais je crois cependant que c'est dans un petit appartement qu'avait Mme de Mailly et qui joint les petits cabinets ; elle ne demeure point ici de suite, elle va et vient à Paris, et s'y en retourne ce soir[4]. »

« J'appris hier, écrit encore le duc de Luynes le 28 avril, que M. d'Etiolles, qui vient d'arriver de province et qui avoit compté, en arrivant, trouver sa femme, qu'il aime beaucoup, a été fort étonné quand M. Le Normant, fermier général, son parent et son ami, lui est venu dire qu'il ne comptât plus sur sa femme, qu'elle avoit un goût si violent qu'elle n'avoit pu lui résister, et que pour lui il n'avoit d'autre parti à prendre que de songer à s'en séparer. M. d'Etiolles tomba évanoui à cette nouvelle. Depuis il a été obligé de consentir à la séparation, et le Roi achète pour Mme d'Etiolles le marquisat de Pompadour, dont elle portera le nom.... C'est Montmartel qui fournit l'argent[5]. »

[1] Luynes, VI, 382.
[2] Luynes, VI, 396, 423.
[3] Luynes, VI, 421.
[4] Luynes, 23 avril 1745. VI, 421.
[5] Luynes, VI, 423.

Mme d'Etiolles créée marquise et installée à Versailles, Louis XV partit pour la Flandre le mois suivant, et assista à la bataille de Fontenoy que le maréchal de Saxe gagna sous les yeux de S. M. Louis XV alla ensuite faire le siège de Tournay.

Pendant son absence, Mme de Pompadour demeura à la campagne près de Paris, où elle ne voyait que peu de monde, Voltaire entre autres ; elle ne voulut jamais accompagner le Roi à l'armée. Louis XV lui envoyait des courriers plusieurs fois par jour ; à la date du 9 juillet, il lui avait déjà écrit plus de quatre-vingts lettres[1].

On profita de l'absence de la marquise pour travailler à l'appartement des maîtresses, que devait occuper Mme de Pompadour à son retour[2].

Le Roi revint de Flandre le 7 septembre ; il fit un court séjour à Paris, logea aux Tuileries, assista, le 8, avec toute la Cour, à un *Te Deum* à Notre-Dame et à une grande fête à l'Hôtel de Ville. « Mme de Pompadour étoit incognito dans une chambre en haut à l'Hôtel de Ville. On lui servit un très-grand et très-bon souper ; elle avoit avec elle Mmes de Sassenage et d'Estrades. Elle avoit en hommes son frère et son oncle M. de Tournehem; M. de Richelieu y monta, M. de Gesvres, M. de Bouillon ; et M. le Prévôt des marchands y alla deux fois. Elle y resta jusqu'à onze heures et demie, et le Roi n'y monta pas[3]. »

Louis XV revint à Versailles le 10. Dès le 12, Mme de Clermont d'O, présentait au Roi Mme d'Estrades, cousine germaine de Mme de Pompadour. C'était une petite femme jeune, assez grasse, ayant de fort grosses joues[4]. Le 14, la princesse de Conty présenta Mme de Pompadour.

« Mme de Pompadour, dit le duc de Luynes[5], fut présentée au Roi sur les six heures. Il y avoit un monde prodigieux dans l'antichambre et la chambre du Roi[6], mais assez peu

[1] Luynes, VI, 492 ; VII, 5.
[2] Luynes, VI, 492. — C'est l'appartement dit de Mme Dubarry.
[3] Luynes, VII, 55.
[4] Luynes, VII, 59.
[5] VII, 60.
C'est la chambre de Louis XV.

dans le cabinet. La conversation fut fort courte, et l'embarras très-grand de part et d'autre.... Il n'y avoit pas moins de monde à la présentation chez la Reine, et tout Paris étoit fort occupé de savoir ce que la Reine diroit à Mme de Pompadour. On avoit conclu qu'elle ne pourroit lui parler que de son habit, ce qui est un sujet de conversation fort ordinaire aux dames quand elles n'ont rien à dire. La Reine, instruite que Paris avoit déjà arrangé sa conversation, crut, par cette raison-là même, devoir lui parler d'autre chose. Elle savoit qu'elle connoissoit beaucoup Mme de Sessac. La Reine lui dit qu'elle avoit vu Mme de Sessac à Paris et qu'elle avoit été fort aise de faire connoissance avec elle. Je ne sais si Mme de Pompadour entendit ce qu'elle lui disoit, car la Reine parle assez bas ; mais elle profita de ce moment pour assurer la Reine de son respect et du désir qu'elle avoit de lui plaire. La Reine parut assez contente du discours de Mme de Pompadour, et le public, attentif jusqu'aux moindres circonstances de cet entretien, a prétendu qu'il avoit été fort long et qu'il avoit été de douze phrases. M. le Dauphin parla à Mme de Pompadour de son habit. »

La marquise était déjà en possession du logement de Mme de Châteauroux, où l'on avait fait quelques changements, mais dont on avait conservé le meuble. Le Roi y avait soupé le 13, en très-petite compagnie[1]. Mme de Pompadour occupa cet appartement, que le duc de Luynes appelle « le bel appartement au haut du château près des cabinets », jusqu'en 1752, epoque à laquelle elle alla demeurer au rez-de-chaussée du corps principal du château, dans une partie de l'ancien appartement des Bains.

Le soir même de la présentation, le Roi partit pour Choisy avec Mmes de Pompadour, de Saint-Germain, de Bellefonds et de Lauraguais, qui se prêtait, comme on le voit, à tous les rôles[2]. A ce voyage, Louis XV se trouva incommodé d'une fluxion avec une fièvre assez forte ; on le saigna. Il proposa à la Reine de venir le voir à Choisy ; Marie Leczinska s'y rendit le 19 et fut très-bien reçue ; elle dîna avec Mme de Pom-

[1] Luynes, VII, 60.
[2] Luynes, VII, 60.

padour et les autres dames du voyage, et visita la maison après le dîner [1].

La Cour partit en octobre pour Fontainebleau. Mme de Pompadour y eut l'appartement de Mme de Châteauroux, et suivit les chasses à cheval.

Il paroît, dit le duc de Luynes [2], que tout le monde trouve Mme de Pompadour extrêmement polie. Non-seulement elle n'est pas méchante et ne dit de mal de personne, mais elle ne souffre pas même que l'on en dise chez elle. Elle est gaie et parle volontiers. Bien éloignée, jusqu'à présent, d'avoir de la hauteur, elle nomme continuellement ses parens, même en présence du Roi ; peut-être même répète-t-elle trop souvent ce sujet de conversation. D'ailleurs, ne pouvant avoir eu une extrême habitude du langage usité dans les compagnies avec lesquelles elle n'avoit pas coutume de vivre, elle se sert souvent de termes et expressions qui paroissent extraordinaires dans ce pays-ci. Il y a quelques jours qu'elle parloit de l'un de ses cousins qui est religieux et que l'on a fait revenir dans une maison de son ordre pour être à portée de tenir compagnie à M. Poisson, qui habite dans ce lieu depuis quelque temps. Mme de Pompadour a eu la curiosité de voir ce religieux, à dessein de lui rendre service ; elle n'en fut pas contente ; elle lui trouva peu d'esprit, et dit à quelqu'un qui l'alla voir : « C'est un plaisant *outil* que mon cousin ; que peut-on faire d'un *engin* comme celui-là ? » Il y a lieu de croire que le Roi est souvent embarrassé de ces termes et de ces détails de famille.

Louis XV s'occupa pendant ce voyage à réconcilier Mme de Pompadour avec Mme de Lauraguais qui, avec raison, n'était pas contente de son changement de position.

Contrairement à Mme de Châteauroux, Mme de Pompadour s'efforçait en toutes circonstances d'être respectueuse envers la Reine. Nous avons déjà dit qu'elle amena le Roi à avoir plus d'égards pour Marie Leczinska, et même à être aimable avec elle. En 1746, elle décida le Roi à payer 40,000 écus de dettes que la Reine avait faites [3]. Il nous reste maintenant à faire connaître les revenus et les propriétés de la marquise.

Le duc de Luynes [4] nous apprend qu'en octobre 1745

[1] LUYNES, VII, 63.
[2] VII, 110.
[3] LUYNES, VIII, 304.
[4] VII, 110.

Mme de Pompadour avait 180,000 livres de rente, y compris le marquisat, qui valait 827,892 livres, 7 sols et 6 deniers, et rapportait 19,000 livres de fermages[1]. En mai 1746, Louis XV donna à Mme de Pompadour 700,000 livres pour acheter la terre et le château de Crécy près de Dreux ; elle y dépensa 2,903,267 livres. En 1748, il lui donna la terre d'Aunay joignant Crécy et rapportant 9000 livres ; il l'avait payée 140,000 livres[2] ; en 1749, elle acheta le château de Majainville, également situé près de Dreux[3]. En 1748, Mme de Pompadour fit bâtir par son architecte Lassurance le château de Bellevue, qui fut complètement achevé en 1750. D'Argenson[4] dit qu'on y dépensa plus de 6 millions. En 1748, Louis XV acheta à son valet de chambre Bachelier le château de la Celle, entre Versailles et Saint-Cloud ; il le paya 260,000 livres et le donna à la marquise, qui le vendit en 1750, quand Bellevue fut achevé[5]. En 1750, Mme de Pompadour acheta la seigneurie de Sèvres avec la verrerie, ce qui lui ajouta 36,000 livres de rente. Bellevue était le chef-lieu de ce grand domaine[6]. En 1752, elle se fit bâtir à Versailles un hôtel, rue des Réservoirs[7]. En 1753, elle fit l'acquisition, au prix de 730,000 livres, du bel hôtel d'Evreux[8], qu'elle meubla avec le plus grand luxe[9]. En 1759, Louis XV lui donna six arpents du petit parc de Versailles[10] ; elle s'y fit construire par Lassurance un petit hôtel qu'elle appela l'*Ermitage*. Elle avait aussi des ermitages à Fontainebleau et à Compiègne. En 1760, Mme de Pompadour alla à Ménars, qu'elle venait d'acheter. Comme elle

[1] Archives nationales, Reg. du Secrétariat d'Etat, E 3278 (Renseignement communiqué par M. Parent de Rosan). — Le Roi avait acquis de M. de Choiseul le marquisat de Pompadour en lui donnant en échange la seigneurie d'Amboise.

[2] D'Argenson, V, 298.

[3] D'Argenson, VI, 35.

[4] VI, 23.

[5] D'Argenson, V, 194. — Luynes, X, 340. — Mme de Pompadour acheta La Celle pour l'habiter pendant les absences du Roi, parce qu'elle ne voulait pas résider à Choisy (Luynes).

[6] D'Argenson, VI, 243.

[7] L'hôtel de Mme de Pompadour est aujourd'hui l'hôtel et le restaurant des Réservoirs.

[8] Aujourd'hui le palais de l'Elysée.

[9] Luynes, XIII, 443.

[10] Luynes, IX, 254.

avait passé sur le nouveau pont d'Orléans, construit par Hupeau, on ne manqua pas l'occasion de dire :

Censeurs, Hupeau est bien vengé ;
Reconnaissez votre ignorance.
Son pont hardi a supporté
Le plus lourd fardeau de la France[1].

Nous voyons plus d'une fois Louis XV donner à sa maîtresse de grosses sommes : en 1749, il lui paye 6 ou 700,000 livres de dettes ; en 1751, encore 400,000 livres pour la même raison[2]. D'Argenson évalue en 1751[3] la fortune de la marquise, en terres, meubles, pierreries et bijoux, à plus de 20 millions. En 1753, elle se fit donner 500,000 livres pour le cordon rouge que Dupleix, gouverneur de l'Inde française, venait de recevoir[4].

Mais, pour pénétrer plus avant dans le détail des finances de Mme de Pompadour, il faut analyser un précieux manuscrit des Archives de Seine-et-Oise, recouvert d'une feuille de papier jaune sur laquelle est écrit : *Enorme dépense*[5]. Ce manuscrit contient le relevé détaillé des dépenses et des recettes de Mme de Pompadour, pendant *tout son règne*, comme elle le dit elle-même. Il nous apprend qu'elle a dépensé, en dix-neuf ans, 36,924,140 livres, somme énorme en effet, et qu'à sa mort elle devait 1,700,000 livres.

La première partie du *Relevé* est consacrée aux bâtiments. Elle dépensa pour ses châteaux, hôtels et maisons de plaisance, à la ville et aux champs, environ 7 millions et demi.

La *bouche* de Mme de Pompadour, pendant les dix-neuf ans de règne, a exigé 3 millions et demi. Elle a dépensé 4 millions pour les voyages du Roi, comédies, opéras et fêtes données à son royal amant, en différentes maisons, pour l'arracher à sa mélancolie habituelle ; — 1,518,886 livres pour les gages des domestiques et les générosités à eux faites ; — 810,000 livres pour la bougie, les falots et la chandelle ; — 1,000,777 livres

[1] Barbier, VII, 284.
[2] D'Argenson, VI, 113, 327.
[3] VI, 437.
[4] D'Argenson, VIII, 8.
[5] M. Le Roi a publié ce manuscrit sous le titre de *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*.

pour le linge ; — 66,172 livres pour la batterie de cuisine de ses diverses maisons ; — 350,235 livres pour sa garde-robe, tout compris.

Elle a dépensé en menus plaisirs, *et en se satisfaisant*, 1,338,867 francs. Avec 100,000 francs de poudre envoyée au marquis de Montcalm, la France eût conservé le Canada et fût restée maîtresse de l'Amérique du Nord ; mais le Trésor n'avait pas de fonds pour ces sortes de dépenses. Puis, toujours pour se satisfaire, sans doute, la marquise acheta pour 687,600 livres de vaisselle d'or et d'argent, et de *colifichets* [1] ; 394,000 livres de boîtes d'or ; 1,783,000 livres de diamants ; 111,945 livres de morceaux de vieux laque ; 150,000 livres de porcelaines anciennes ; 460,000 livres de pierres gravées par le fameux Guay et données au Roi ; 400,000 livres de médailles d'or et d'argent ; 60,000 livres de tableaux et *autres fantaisies ;* 12,500 francs de manuscrits et livres ; 1,800,000 livres en belles juments, voitures, chaises à porteurs, chevaux de selle, qui lui coûtèrent 1,300,000 francs à nourrir. Il est vrai de dire qu'elle fonda le haras de Pompadour.

Elle donna aux dames qui l'accompagnaient toujours, pour 460,000 livres de présents, « en variant les effets » ; elle paya 400,000 livres de dettes de son père ; elle donna 150,000 livres aux pauvres, *pendant tout son règne*, dit-elle ; elle servait 229,236 livres de pensions à des parents, à des serviteurs, à des gentilshommes, à de vieilles dames nobles, à des pauvres, à des infirmes (*au petit sans bras*) et surtout à des couvents. Et, pour que rien ne manque à ce prodigieux budget de femme entretenue, on lit dans l'état des pensions, qu'elle en faisait une de 600 livres à une Mme Lebon, tireuse de cartes, « pour lui avoir prédit à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV ».

Les recettes ne sont pas moins curieuses à étudier que les dépenses. C'était d'abord la pension, puis les étrennes, les cadeaux, les profits du jeu et la vente des bijoux dans les

[1] La Société des Bibliophiles français a publié en 1873 le *Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand bijoutier du Roi* (1748-58). Ce curieux journal contient mois par mois le relevé des acquisitions faites par Mme de Pompadour, consistant en porcelaines, cuivres ciselés, bijoux, boîtes, meubles rares, laques, curiosités ou colifichets de toutes sortes.

moments difficiles. La pension de Mme de Pompadour est d'abord de 2400 livres par mois, puis de 4000 ; les cadeaux et les gratifications sont énormes et très-variables ; les étrennes sont d'abord de 50,000 livres, mais l'engouement du Roi diminuant, les étrennes disparaissent. Le jeu est une ressource importante ; la marquise est heureuse ; le lansquenet lui rapporte quelquefois 9000 livres, 28,800 livres, 20,592 livres. Dans les dernières années, pendant les désastres de la guerre de Sept-Ans, elle vend des tabatières d'or, des bracelets en perles et divers bijoux ; et cependant le Trésor est encore assez riche pour que le Roi lui donne 6000 francs parce qu'elle avait bien voulu se laisser saigner (juin 1761).

Ce gaspillage des finances de l'Etat, qui a contribué pour une si forte part à la ruine de notre marine et à la perte de nos colonies, finit par soulever contre Mme de Pompadour le peuple accablé d'impôts et aux prises avec la cherté du pain, qu'on accusait le Roi d'augmenter encore par ses spéculations sur les blés. En 1750, il y eut une émeute sérieuse à Paris, pendant laquelle le peuple voulut aller à Versailles brûler le château. « On fut obligé de mettre sur le chemin des troupes pour garder le pont de Sèvres et le défilé de Meudon[1]. »

La famille royale n'aimait pas davantage Mme de Pompadour. Dans ce temps où la crudité du langage n'effarouchait personne, le Dauphin ne se gênait pas plus que ses sœurs, Mesdames de France, pour l'appeler Maman......, mais je n'ose écrire le mot. Marie Leczinska avait pour elle une aversion parfaitement motivée, malgré les bons offices que la maîtresse s'efforçait de rendre à la femme légitime auprès de son mari. Mme Campan raconte dans ses Mémoires une scène fort curieuse qui se passa, en 1755, entre la Reine et la marquise.

Souvent M. de Marigny[2] faisoit offrir à la Reine par la marquise sa sœur, les fleurs, les ananas, les primeurs les plus rares, venant des jardins de Trianon et de Choisy. Un jour que la marquise étoit entrée chez la Reine, portant une grande corbeille de fleurs qu'elle

[1] D'ARGENSON, VI, 213. — La marquise étant allée à Paris fut obligée d'en sortir au plus vite (*id.*, VI, 220).
[2] Frère de la marquise et surintendant des Bâtiments.

tenoit avec ses deux beaux bras sans gants, par signe de respect, la Reine admira tout haut la beauté de la marquise, et par des éloges détaillés qui auroient convenu autant à une production des arts qu'à un être animé, elle sembloit vouloir justifier le goût du Roi. Le teint, les yeux, les beaux bras de la favorite, tout avoit été le sujet d'éloges faits avec le ton de supériorité qui les rend plus offensants que flatteurs, lorsque la Reine pria la marquise de chanter dans l'attitude où elle étoit, désirant entendre cette voix et ce talent dont toute la Cour du Roi avoit été charmée au spectacle des petits appartemens, et réunir à la fois le plaisir des oreilles à ceux des yeux. La marquise, tenant toujours son énorme corbeille, sentoit parfaitement ce que cette invitation avoit de désobligeant, et cherchoit à s'excuser sur l'invitation de chanter. La Reine finit par le lui ordonner; alors elle fit entendre sa belle voix, en choisissant le monologue d'Armide : *Enfin il est en ma puissance.* Toutes les dames présentes à cette scène eurent à composer leur visage en remarquant l'altération de celui de la Reine.

Mme de Pompadour se souciait peu de l'opposition de Paris et de la haine de la famille royale ; elle se mordait les lèvres à certaines impertinences, et affectait de trôner à Versailles. On allait à sa toilette comme au lever du Roi.

« La toilette de cette dame, dit d'Argenson[1], est une espèce de grande cérémonie aujourd'hui à la Cour ; on la compare au fameux *déculotté* du cardinal de Fleury. Les soirs, tous les grands y accourent pour se montrer. On a donc cru qu'elle y devait faire cette déclaration publique, qu'elle prononça avant hier[2], à haute et intelligible voix : « Qu'est-ce que c'est que l'on dit, que le nouveau théâtre que le Roi vient de faire construire sur le grand escalier lui coûte deux millions ? Je veux bien que l'on sache qu'il ne coûte que 20,000 écus. Je voudrois bien savoir si le Roi ne peut pas mettre cette somme à son plaisir, et il en est ainsi des maisons qu'il bâtit pour moi. » Il ne faut que citer de pareilles paroles, dites par une femme de cette espèce, pour montrer à quel degré d'abaissement était tombée la noblesse française devant la monarchie absolue et ses caprices.

En 1746, elle avait déjà obtenu le droit de monter dans les carrosses de la Reine. En 1752, le Dauphin s'étant amusé à la

[1] V, 291.
[2] 27 novembre 1748.

faire tenir debout très-longtemps, le Roi lui accorda un tabouret. Il lui donna un brevet d'honneur, comme en avait eu un Mme de Montespan, sans pour cela prendre le titre de duchesse[1]. Nous verrons plus loin qu'elle fut nommée dame du palais de la Reine.

Malgré Mme de Pompadour et tous les moyens de distraction qu'elle imaginait, Louis XV continuait à s'ennuyer. La marquise disait, rapporte d'Argenson[2], « qu'elle s'épuisoit en amusemens pour cette Majesté ennuyée, que le Roi bailloit à tout, concerts, soupers, comédies, ballets, etc., qu'elle ne savoit bientôt plus qu'y faire ; que, si le Roi la quittoit, une petite dévotion le saisiroit et qu'il prendroit peut-être quelque autre maîtresse pour s'ennuyer encore davantage, mais qu'elle se vengeroit, etc., car elle est méchante. » Quand elle n'eut plus de ressources pour amuser S. M., elle organisa le Parc-aux-Cerfs et conserva sa place à la Cour.

Le Roi ne fait rien de sérieux. Il chasse à courre et à tir, mais sans relâche. De 1743 à 1767, il prit 2651 cerfs[3]. Chaque jour de chasse à tir, il tue 2 ou 300 pièces de gibier. En comptant ceux auxquels le Roi permet de tirer, il y a toujours de 1000 à 1200 pièces de tuées. Le 22 août 1750, Louis XV tue 318 pièces dans le petit parc de Versailles[4].

En 1752, sous la direction du duc d'Ayen, il se livre à l'étude de la botanique, à Trianon[5].

A certains moments, il se plaît dans la société de ses filles, auxquelles il a donné des surnoms d'une vulgarité choquante : Madame Adélaïde s'appelle *Loque ;* Madame Victoire, la plus grasse, est appelée *Coche ;* Madame Sophie a reçu le surnom de *Graille*, nom vulgaire de la corneille ; Madame Louise est *Chiffe*, la molle.

Mme du Deffand raconte une bien singulière anecdote[6].

[1] D'Argenson, VII, 324. — Ce fut à Fontainebleau que Mme de Pompadour prit son tabouret, présentée encore cette fois par la princesse de Conty (D'Argenson, VII, 327).

[2] V, 185. 1748.

[3] Barbier, VII, 77.

[4] Luynes, X, 311.

[5] D'Argenson, VII, 118.

[6] Lettre à Walpole du 27 octobre 1767.

Voici l'histoire : elle est d'environ huit jours. Le Roi, après souper, va chez Madame Victoire ; il appelle un garçon de la chambre, lui donne une lettre, en lui disant : « Jacques, portez cette lettre au duc de Choiseul, et qu'il la remette tout à l'heure à l'évêque d'Orléans. » Jacques va chez M. de Choiseul ; on lui dit qu'il est chez M. de Penthièvre ; il y va ; M. de Choiseul est averti, reçoit la lettre, trouve sous sa main Cadet, premier laquais de M^me de Choiseul ; il lui ordonne d'aller chercher partout l'évêque, de lui venir promptement dire où il est. Cadet, au bout d'une heure et demie, revient, dit qu'il a d'abord été chez Monseigneur, qu'il a frappé de toutes ses forces à la porte, que personne n'a répondu ; qu'il a été par toute la ville sans trouver ni rien apprendre de Monseigneur. Le duc prend le parti d'aller à l'appartement dudit évêque ; il monte 128 marches, et donne de si furieux coups à la porte, qu'un ou deux domestiques s'éveillent et viennent ouvrir en chemise. « Où est l'Evêque ? — Il est dans son lit depuis dix heures du soir. — Ouvrez-moi sa porte. » L'Evêque s'éveille : « Qu'est-ce qui est là ? — C'est moi, c'est une lettre du Roi. — Une lettre du Roi ! hé, mon Dieu, quelle heure est-il ? — Deux heures. » Il prend la lettre. « Je ne puis lire sans lunettes ! — Où sont-elles ? — Dans mes culottes. » Le ministre va les chercher, et pendant ce temps-là ils se disoient : « Qu'est-ce que peut contenir cette lettre ? L'archevêque de Paris est-il mort subitement ? Quelque évêque s'est-il pendu ? » Ils n'étoient ni l'un ni l'autre sans inquiétudes. L'Evêque prend la lettre ; le ministre offre de la lire ; l'Evêque croit plus prudent de la lire d'abord ; il n'en peut venir à bout, et la rend au ministre qui lut ces mots :

« Monseigneur l'évêque d'Orléans,

» Mes filles ont envie d'avoir du cotignac[1] ; elles veulent de » très-petites boîtes, envoyez-en ; si vous n'en avez pas, je vous » prie.....

Dans cet endroit de la lettre il y avoit une chaise à porteurs dessinée ; au-dessous de la chaise :

« d'envoyer sur le champ dans votre ville épiscopale en chercher, » et que ce soit de très-petites boîtes. Sur ce, Monsieur l'évêque » d'Orléans, Dieu vous ait en sa sainte garde. LOUIS. »

Et puis plus bas, en post-scriptum :

« La chaise à porteurs ne signifie rien ; elle étoit dessinée par mes » filles sur cette feuille que j'ai trouvée sous ma main. »

Vous jugez de l'étonnement des deux ministres. On fit partir sur le champ un courrier ; le cotignac arriva le lendemain ; on ne s'en

[1] Marmelade de coings pour laquelle la ville d'Orléans est en réputation.

soucioit plus. Le Roi lui-même a conté l'histoire, dont les ministres n'avoient point voulu parler les premiers. Je la fis raconter hier par M. de Choiseul.

Les voyages sont toujours continuels. D'Argenson écrit le 19 novembre 1749 : « Le Roi est à Choisy et la Reine à Versailles ; ce sera jeudi que la Cour sera rassemblée à Versailles, mais ce ne sera pas pour longtemps. Ayant encore dix jours jusqu'à l'Avent, on aura quelque nouveau voyage. Le goût des voyages augmente au Roi au lieu de diminuer ; les approches de l'hiver n'y font rien ». Louis XV ne passe jamais huit jours de suite à Versailles, « ce qui fait grand tort à toutes les affaires [1]. » Le duc de Luynes dit la même chose [2] : « Il est rare que hors le temps du Carême, où le Roi voyage moins, à cause des sermons, S. M. demeure quatre ou cinq jours de suite à Versailles ; ordinairement son séjour en ce lieu est de deux à trois jours. » En 1750, Louis XV ne coucha que 52 nuits à Versailles [3].

Très-délicate et souvent souffrante ou malade [4], M<sup>me</sup> de Pompadour était obligée de suivre le Roi dans ses courses continuelles. « Elle est menacée de la poitrine plus que jamais, dit d'Argenson [5] ; elle a été incommodée dans les formes et a eu des foiblesses ; cependant il faut toujours marcher pour le Roi qui marche tant. On lui faisoit prendre le lait pendant les campagnes du Roi ; il n'y a pas moyen quand le Roi est avec elle ; il faut courir, boire et manger. On prépare pour cet hiver de beaux ballets et opéras dans les cabinets, et elle y chantera. Il faut qu'il y ait dans cette beauté des forces inconnues qui la soutiennent fraîche et belle au milieu de tant de fatigues, et avec une poitrine détruite. Autrefois on eût dit que c'étoit par un sort, un talisman, un anneau constellé. »

Les dépenses occasionnées par les voyages étaient considérables. D'Argenson [6] dit que chacune de ces courses coûtait

[1] BARBIER, III, 288. VI, 18.
[2] XII, 318.
[3] BARBIER, V, 8.
[4] Elle fit une troisième fausse couche en avril 1749 (LUYNES, X, 110).
[5] VI, 76. 1749, 21 novembre.
[6] V, 486.

100,000 livres. Le public blâmait ces voyages incessants, soit à cause des frais qu'ils entraînaient, soit à cause du tort évident qu'ils faisaient aux affaires. En 1755, la guerre contre l'Angleterre forçant le Roi à réduire ses dépenses, on diminua les voyages[1]; mais le public continuant à jaser, le Roi fit défendre à la *Gazette* de parler de ses voyages[2]. Il faut ajouter que le Roi bâtissait partout, soit pour lui, soit pour la Pompadour : une belle salle d'opéra et une aile à Choisy, un hôtel à Fontainebleau pour la marquise, le château de la Meutte qu'on refit en entier en 1747, et qu'on agrandit en 1751 et 1754, un pavillon de chasse à Verrières, une maison à Saint-Hubert dans la forêt de Fontainebleau, etc. Ces constructions amusaient beaucoup S. M. [3].

Louis XV allait, suivant l'usage, à Fontainebleau en automne, et à Compiègne au printemps ou pendant l'été, peu à Marly, assez souvent à Trianon. Mme de Pompadour trônait à Fontainebleau encore plus qu'à Versailles. Elle s'y était fait bâtir aussi un hôtel ou ermitage, dans lequel le Roi faisait lui-même la cuisine pour son souper[4]. Louis XV ne restait pas plus en place à Fontainebleau qu'à Versailles; il allait de temps en temps faire un séjour à Choisy. Pendant le voyage de 1763, il vint même passer quelques jours à Versailles[5]. A Compiègne on avait aussi construit un ermitage pour la marquise[6]. Au Compiègne de 1751, le Roi s'ennuya mortellement, et tout le monde avec lui[7]. En 1755, pendant le séjour, il alla à la Meutte, à Versailles, et en revenant à Compiègne, il chassa et soupa à Saint-Ouen, chez M. de Soubise, qui déjà lui avait donné une belle fête dans cette maison en 1750[8].

Le château préféré était toujours Choisy, où il n'y avait plus d'étiquette ni de service officiel, où la table était servie comme chez un riche particulier de l'époque. Le Roi y buvait quand il avait soif, sans le cérémonial de l'essai; il se ser-

[1] Luynes, XIV, 220, 254.
[2] Luynes, XV, 46.
[3] D'Argenson, VI, 245.
[4] D'Argenson, VI, 76.
[5] Barbier, VIII, 109.
[6] Luynes, X, 281. 1750.
[7] Barbier, V, 64.
[8] Barbier, IV, 456

vait lui-même et offrait même à boire à ses invités[1]. Il était à son aise, et ce n'est pas nous qui le blâmerons d'aimer cette liberté dans la vie. On voit par ces détails que Marie-Antoinette ne fit, plus tard, que suivre l'exemple de Louis XV. Il y avait aussi à Choisy un théâtre[2]. Le Roi invitait quelquefois la Reine et ses enfants, et, le 13 juin 1763, il leur donna une grande fête[3].

A la Meutte, rebâtie et agrandie, Louis XV soupait et chassait. A la Celle, il assista, le 1er septembre 1748, à une fête charmante que lui donna Mme de Pompadour ; mais quelque chose lui déplut, et il s'y ennuya[4]. En 1749, Louis XV prit un goût assez vif pour Trianon ; il y fit établir une vacherie, des poulaillers, un jardin botanique ; il y fit construire un pavillon et plus tard le Petit-Trianon.

En 1748, Mme de Pompadour chargea Lassurance de bâtir le château de Bellevue, qui fut achevé en 1750[5]. Les artistes les plus habiles furent employés à sa décoration. Les dépenses énormes que faisait Mme de Pompadour à Crécy, à la Celle, à Bellevue, etc., soulevaient une vive opposition, que justifiaient la lourdeur des impôts et la misère générale, et contribuaient à préparer l'explosion de 1789[6]. Le premier voyage de Louis XV à Bellevue eut lieu le 25 novembre 1750. Les invités avaient tous des habits uniformes de couleur pourpre[7]. On avait commandé à la manufacture de Vincennes pour 800,000 livres de fleurs de porcelaine peintes au naturel. « On ne parle que de cela dans Paris, rapporte d'Argenson[8], et véritablement ce luxe inouï scandalise beaucoup. »

Louis XV allait à Bellevue chaque semaine. Là, pas de service, pas de famille royale, pas d'étiquette ; quelques invités, et beaucoup de liberté. Pendant la journée, le Roi

[1] BARBIER, VII, 302.
[2] BARBIER, VII, 367.
[3] BARBIER, VIII, 77.
[4] LUYNES, IX, 225.
[5] Voir au musée de Versailles l'aquarelle n° 2269 (salle 138), qui représente Bellevue. — A son avènement, Louis XVI donna ce château à Mesdames Tantes.
[6] D'ARGENSON, V, 229.
[7] D'ARGENSON, VI, 295, 298.
[8] VI, 222.

chassait dans les bois des environs ; le soir, il jouait, soupait ou allait à la comédie, car il y avait une admirable salle de spectacle à Bellevue[1], où l'on jouait l'opéra et la comédie. Le théâtre de Bellevue remplaça le théâtre des petits appartements de Versailles dont on parlera un peu plus loin. Comme à Marly, il y avait à Bellevue des *polissons*, c'est-à-dire des courtisans invités, mais qui n'y couchaient pas[2]. Les fêtes, les feux d'artifice variaient de temps en temps les plaisirs de la soirée. En 1756, Louis XV passa les jours gras à Bellevue ; il n'y eut aucun divertissement à Versailles, et les officiers de quartier eurent tous la liberté d'aller où bon leur semblerait[3]. Il est bien évident que ce que Louis XV aime le mieux, c'est la liberté, c'est d'être affranchi de l'étiquette, et que sa vie nomade n'a pas d'autre cause. Il va à Bellevue et donne congé, pour se débarrasser d'eux et de leur service, à tous ses officiers de la Bouche, du Gobelet, de la Chambre, etc.

La Reine fut invitée à Bellevue le 8 mai 1758 ; elle alla y faire une promenade. On lit dans le journal du duc de Luynes[4].

« La Reine alla se promener à Bellevue ; c'étoit la première fois depuis que le Roi a acheté cette maison. Elle entra dans le jardin et alla voir les bosquets entourés de treillages et garnis de lilas. Il y en eut un entre autres où l'inspecteur dit à la Reine : « C'étoit ici le bosquet de l'Amour, présentement c'est celui de l'Amitié. » Il vouloit apparemment expliquer la différence de la statue qui est au milieu de ce bosquet[5], mais le propos n'en est pas moins remarquable. »

A peine le château de Bellevue était-il achevé, en 1750, que la Pompadour achetait une petite maison située un peu plus bas, pour aller souper ; on l'appela *le Taudis*[6].

En 1757, Louis XV se fit faire une maison nouvelle, Saint-

[1] D'Argenson, VII, 85.
[2] D'Argenson, VI, 331.
[3] Barbier, VI, 271.
[4] XVII, 113.
[5] C'était la statue de M^me de Pompadour, exécutée en 1753 par Pigalle. Le marquis d'Herford en a offert un moulage au musée de Versailles. Cette statue (1836 *bis*) est placée au vestibule de l'Opéra (95), au premier étage.
[6] D'Argenson, VI, 298. — Luynes, X, 122. — Cette maison fut appelée depuis Brimborion.

Hubert, dans la forêt de Rambouillet; il y allait assez souvent souper après la chasse[1]. Enfin le Roi allait aussi à Crécy chez Mme de Pompadour; en 1749, il y séjourna avant de se rendre au Havre voir la mer; en 1754, il y passa quinze jours; en 1757, il y retourna, et les ministres l'y suivirent pour travailler[2].

## VII

## THÉATRE DES PETITS APPARTEMENTS

### 1746-1747.

De tous les moyens employés par Mme de Pompadour pour distraire Louis XV et maintenir sa faveur, le seul honnête fut le *Théâtre des petits appartements*, ou, comme on l'appelait familièrement, le *Théâtre des petits cabinets*. « Déjà, à l'époque de la semaine sainte, elle avait donné dans son appartement des concerts spirituels, où l'on avait exécuté devant Louis XV émerveillé le *Miserere* de Lalande, le *Jubilate Deo omnis terra*, le *Venite exultemus* et le *Magnus Dominus* de Mondonville. Elle-même, Mme de l'Hôpital, Mme Marchais, Mme Trusson, M. d'Ayen, M. de Clermont-Tonnerre, M. de la Salle et le vicomte de Rohan y avaient chanté ou joué leur partie, soutenus par les belles voix de Mlles Demetz et Fel, et par le chant magistral de Jélyotte, de l'Opéra. Mais ce n'était pas encore assez, et Mme de Pompadour résolut de faire construire un petit théâtre dans le palais de Versailles et d'y jouer elle-même la comédie devant le Roi et un petit cercle d'intimes[3]. »

Les mémoires du duc de Luynes, complétés avec les quatre

[1] Barbier, VI, 533; VII, 71; VIII, 44.
[2] D'Argenson, VI, 34. — Barbier, VI, 28. — Luynes, XVI, 296.
[3] Campardon, *Mme de Pompadour et la cour de Louis XV*, in-8°, 1867, p. 78.

volumes du *Théâtre des petits appartements*[1], quelques pages de Laujon[2] et les documents provenant des papiers du duc de la Vallière[3], permettent de faire l'histoire de ce théâtre, d'apprécier le talent des acteurs et de se rendre compte du charme de ces représentations, qui ont été le principal divertissement de la Cour de Louis XV, mais divertissement réservé à un très-petit nombre de familiers.

Ce fut pendant l'hiver de 1746-1747 que se réunirent les acteurs qui composèrent la troupe « jalouse de produire ses talents sous les yeux du Roi ».

Louis XV, dit Laujon, avait entendu citer très-souvent, et toujours avec éloge, les talents de Mme la marquise de Pompadour pour la comédie, pour le chant, et qui s'était rendue célèbre à Etiolles[4], sur le théâtre de M. de Tournehem, son oncle, et sur celui de Mme de Villemur (dont elle était l'amie particulière) à Chantemerle. Plusieurs des courtisans de S. M., et entre autres M. le duc de Richelieu, y avaient assisté ; M. le duc de Nivernois et M. le duc de Duras y avaient été acteurs ; il n'en fallait pas davantage pour exciter la curiosité du Roi et pour seconder Mme de Pompadour dans le désir qu'elle avait de développer à ses yeux tous ses moyens de plaire ; désir que partageaient avec elle les deux acteurs que je viens de citer.

Le théâtre fut établi dans la *Petite-Galerie*[5]. Le Roi y entrait par le *salon Ovale* (131).

Mme de Pompadour choisit les acteurs de la troupe. Les premiers admis furent : les ducs d'Ayen, de Nivernois, de Duras, de la Vallière, de Luxembourg, MM. de Meuse, de Croissy et

[1] Ces quatre volumes, imprimés sur vélin et couverts de superbes reliures en maroquin rouge aux armes et au chiffre du Roi, sont une des richesses de la bibliothèque de la ville de Versailles.

[2] Laujon mourut en 1811, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il fut un des auteurs qui travaillèrent pour le théâtre des petits appartements, mais ses souvenirs, rédigés dans son extrême vieillesse, sont pleins d'inexactitudes.

[3] Ces documents conservés à la bibliothèque de l'Arsenal ont été publiés par M. Jules Cousin (*La Comédie à la cour de Louis XV,* dans l'*Entracte* de 1860), par M. Ad. Jullien (*Histoire du théâtre de Mme de Pompadour*) et par M. Campardon (*Mme de Pompadour et la cour de Louis XV*).

[4] C'était dans la société de gens de lettres et d'artistes distingués, que rassemblait à Etiolles M. de Tournehem, riche et passionné pour les arts, que sa nièce, en formant son goût, apprit à aimer les talents.

[5] Luynes, VII, 91. — Les Comptes des Bâtiments de 1748 appellent le théâtre : *Théâtre de la Petite-Galerie*.

de Gontaut ; M. de Courtenvaux, pour la danse ; Mme de Pompadour, la belle duchesse de Brancas, douairière mais encore jeune, Mmes de Pons, de Livry et de Sassenage. On verra bientôt la troupe s'augmenter peu à peu et compter un nombre assez considérable de nouveaux sociétaires.

Dans la première assemblée, on choisit pour directeur M. le duc de la Vallière, pour secrétaire et souffleur l'abbé de la Garde, secrétaire et bibliothécaire de Mme de Pompadour. Ensuite on s'occupa des statuts, que nous reproduisons d'après Laujon.

1er, relatif à l'admission. Pour être admis dans la troupe, comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois que l'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans cette troupe ;

2e. Chacun y désignera son emploi ;

3e. On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé ;

4e. On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double : droit expressément réservé à la société, qui le nommera à la majorité absolue ;

5e. A son retour, le remplacé reprendra son même emploi ;

6e. Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu, ou qu'il est trop fatigant.

(Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs. — Voici les articles réservés uniquement aux actrices) :

7e. Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter ;

8o. Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour de la représentation, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure ;

9e. Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'heure très-précise désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeront entre elles ;

10e. L'on accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire, qui sera tenu de les apporter à chaque répétition.

Les affiches étaient imprimées en or.

Le 16 janvier 1747, le théâtre des petits appartements fut

inauguré par la représentation de *Tartufe*. On avait fait plusieurs répétitions à Versailles et à Choisy [1], et la pièce fut fort bien jouée, si l'on en croit le duc de Luynes.

Les actrices étoient, dit-il, Mme de Pompadour, Mme de Sassenage, Mme la duchesse de Brancas et Mme de Pons. Les acteurs : M. de Nivernois, M. d'Ayen, M. de Meuse, M. de la Vallière, M. de Croissy, qui joua même fort bien ; je crois que j'en oublie quelques-uns. Il y avoit fort peu de spectateurs : le Roi, Mme d'Estrades, Mme du Roure et M. le maréchal de Saxe, et je crois M. de Tournehem, M. de Vandières, Champcenetz et son fils, quelques autres domestiques du Roi ; en tout il n'y avoit que quatorze personnes. Il n'y avoit point de musiciens de profession à l'orchestre, mais seulement M. de Chaulnes, M. de Sourches, avec quelques-uns de leurs domestiques qui sont musiciens, et outre cela M. de Dampierre, gentilhomme des Plaisirs.

M. le maréchal de Noailles avoit demandé avec instance à assister au petit spectacle ; il a été refusé. M. le prince de Conty a été aussi refusé. M. le comte de Noailles a extrêmement sollicité la même grâce sans l'obtenir, et, comme il avoit envie d'aller à Paris, il dit au Roi qu'après un aussi grand dégoût il falloit bien qu'il prît le parti d'aller à Paris chercher à calmer sa douleur. Le Roi lui répondit en badinant qu'il feroit très-bien [2].

Le 23, on joua *le Préjugé à la mode*, comédie de la Chaussée, et pour la petite pièce *l'Esprit de contradiction*, comédie de Dufresny.

Ces deux pièces furent fort bien exécutées, et Mme de Pompadour joua à merveille, à ce que l'on dit. M. le duc de Duras joue aussi très-bien et M. de Croissy. Mme de Brancas, Mme de Pons, M. de Gontaut y jouent médiocrement ; M. de Nivernois tout au mieux. M. de Grimberghen fut admis au nombre des spectateurs ; Mme de Pompadour l'aime beaucoup.

Après le souper, il y eut un petit bal ; Mme de Pompadour dansa un moment avec M. de Clermont-d'Amboise ; ensuite il y eut des contredanses où le Roi dansa [3].

Les comédies se continuèrent pendant le mois de février. Le lundi, à cette époque, était consacré aux représentations des petits cabinets. Le 20 février, le Roi y fit venir le Dauphin [4]

[1] Luynes, VIII, 78.
[2] Luynes, VIII, 86.
[3] Luynes, VIII, 91.
[4] Luynes, VIII, 131.

Le 27 on joua les *Trois Cousines*, de Dancourt, et un acte d'un opéra de Bourgeois, qui n'eut aucun succès.

Les acteurs de la comédie étoient M. de la Vallière, qui faisoit *le Bailli,* le duc de Villeroy, qui faisoit *M. de Lorme* et qui joua parfaitement bien ; M. le duc de Duras, qui faisoit *Blaise* et qui joua bien aussi. M. de Luxembourg est aussi un des acteurs. Les actrices étoient : M^me^ de Brancas, qui faisoit *la Meunière* et qui joua assez bien, un peu froidement cependant ; M^me^ de Pompadour joua *Colette,* tout au mieux ; M^mes^ de Livry et de Pons faisoient *les deux filles de la meunière.* Les danseurs dans les divertissemens étoient : M. de Clermont-d'Amboise, qui a fait les danses ; M. de Courtenvaux, M. de Luxembourg, M. de Villeroy. La comédie et l'acte d'opéra furent exécutés à merveille. M^me^ de Pompadour, qui a une jolie voix, chanta très-bien. Il n'y a de femmes qu'elle et M^me^ de Brancas dans cet acte. Le duc d'Ayen y joua, et chanta aussi avec applaudissemens[1].

Le 13 mars, on représenta une seconde fois les *Trois Cousines*, et ensuite un petit opéra, *Erigone*, dont les paroles étaient de La Bruère la musique de Mondonville, et les danses de Dehesse. La décoration du théâtre, peinte par Pérot, représentait un bocage avec une demeure champêtre élégamment ornée.

Cet opéra est extrêmement joli, dit le duc de Luynes ; tout fut fort bien exécuté. Il n'y a d'acteurs que M^me^ la duchesse de Brancas, M^me^ de Pompadour et M. le duc d'Ayen. Je vis deux acteurs nouveaux à la Comédie, M. le duc de Chartres et M. d'Argenson, le fils. Les meilleurs acteurs sont sans contredit M. le duc de Villeroy pour les rôles de paysans, M. le duc de Duras et M^me^ de Pompadour[2].

Le 18 mars, la Reine, accompagnée de M. de la Mothe, assista à la représentation, qui se composa du *Préjugé à la mode*, et de l'opéra d'*Erigone*.

Les acteurs étoient, dit le duc de Luynes, l'un des invités[3], M^me^ de Pompadour, qui faisoit *Constance,* rôle très-difficile et qu'elle joua parfaitement bien. M. le duc de Duras faisoit *Durval,* rôle encore plus difficile à jouer que celui de Constance ; il l'exécuta supérieurement. Le comte de Maillebois faisoit *Damon ;* il joua fort

[1] Luynes, VIII, 135.
[2] Luynes, VIII, 143. — *Erigone* fut jouée à l'Opéra en 1758.
[3] Luynes, VIII, 143.

bien. M. d'Argenson le fils (Voyer) et M. de Coigny, le fils, faisoient *Clitandre* et *Damis*. M. de Croissy faisoit *Argant;* il joue bien, mais d'une manière un peu trop forcée. M^me de Pons faisoit *Sophie;* M^me de Livry joua très-bien le rôle de *Florine,* et le marquis de Gontaut celui de *Henri.*

Après la comédie on joua le petit opéra de Mondonville. Il n'y a que trois acteurs. M^me de Pompadour chanta tout au mieux ; elle n'a pas un grand corps de voix, mais un son fort agréable, de l'étendue même dans la voix ; elle sait bien la musique, et chanta avec beaucoup de goût ; elle fait *Erigone*. M^me de Brancas, qui fait *Antinoë,* joue assez bien ; elle a une grande voix, mais elle ne chante pas avec la même grâce que M^me de Pompadour, et en tout sa voix n'est pas flexible. M. d'Ayen faisoit *Bacchus*. Sa voix est son ouvrage ; il s'est formé une basse-taille assez étendue, mais déparée parce qu'il parle gras et que ses cadences ne sont pas agréables ; outre cela quelquefois sa voix baisse un peu en chantant ; d'ailleurs il chante avec goût et en musicien.

Les danses qui sont faites par Dehesse, de la Comédie italienne, sont fort jolies. Il n'y a de femme qui danse que M^me de Pompadour. Les hommes sont M. le duc de Chartres, M. le duc de Villeroy, M. de Luxembourg, M. de Coigny, le fils, M. de Guerchy, Champcenetz, le fils, M. de Clermont-d'Amboise, le père, et M. de Courtenvaux ; ces deux derniers pour les danses hautes et les entrées. M. de Courtenvaux, qui est grand musicien, danse avec une légèreté, une justesse et une précision admirables.

M^me la Dauphine, qui étoit enrhumée, ne put pas venir à ce petit spectacle ; ainsi il n'y avoit que le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames, mais sans aucune représentation ; le Roi et la Reine sur des chaises à dos ; M. le Dauphin et Mesdames sur des pliants. Il n'y avoit ni officiers des Gardes, ni capitaine des Gardes derrière. M. le maréchal de Noailles y étoit comme amateur, M. le comte de Noailles, M. le maréchal de Saxe, M. de Grimberghen et moi, M. et M^me de Bachi ; d'ailleurs M^me de Luynes, M. de la Mothe, M^me la maréchale de Duras, M. d'Aumont.

## 1747-1748.

Les comédies recommencèrent en décembre 1747. « Le théâtre, dit le duc de Luynes [1], est toujours dans la Petite-Galerie ; on y a seulement fait quelques changemens. La partie de la Petite-Galerie qui est du côté de l'appartement du Roi, et où le Roi se place, ainsi que tous les spectateurs, formoit un trop petit espace, parce qu'on avoit pris sur cette partie un retran-

[1] VIII, 355.

chement pour placer l'orchestre ; ce retranchement même étoit trop petit, et les musiciens y étoient fort mal à leur aise. On a donc ôté ce retranchement; ainsi l'emplacement pour les spectateurs est présentement assez grand. On a placé l'orchestre en avant des spectateurs ; et on lui a donné un emplacement suffisant. Le théâtre est par delà l'orchestre, ce qui fait qu'il est un peu éloigné des spectateurs, et que les acteurs et actrices qui ont la voix foible se font entendre difficilement. Derrière le théâtre, on a construit un retranchement avec des planches dans lequel deux dames peuvent s'habiller; et plus loin, sur le palier de l'escalier de marbre, près la porte de la Petite-Galerie, on a fait un autre retranchement volant avec des planches, qui est assez grand, avec des poëles, pour que les hommes puissent s'habiller et se déshabiller sans se refroidir. On fait usage aussi, pour les acteurs moins considérables, du cabinet qu'on appelle des Médailles, où elles ne sont plus, mais qui en porte toujours le nom. »

Ainsi le théâtre occupait les salles 132 (spectateurs), 133 (orchestre et théâtre), 134 (scène et retranchement ou loge pour les actrices), 137 (loge pour les acteurs secondaires) et 136 (partie du palier de l'escalier des Ambassadeurs, où se trouvaient les loges et les poëles pour les acteurs).

On avait adjoint à M. de la Vallière un sous-directeur, M. de Moncrif [1]. L'orchestre comptait 28 musiciens : M. Ferrand, parent de Mme de Pompadour, compositeur de musique, tenait le clavecin. Il y avait 3 bassons, parmi lequels le prince de Dombes, 2 flûtes, 10 violons, 7 violoncelles, 2 violes (M. de Dampierre et le marquis de Sourches), 2 hautbois et 1 trompette.

Les chœurs se composaient d'abord de douze exécutants, mais leur nombre s'éleva promptement à vingt-six, dont six femmes ; ils étaient placés sous la direction de M. de Bury, surintendant de la Musique du Roi. La danse ne devait comprendre que quelques jeunes garçons et quelques jeunes filles, âgés de dix à quinze ans ; ils étaient dirigés par leur maître de ballets, Dehesse, célèbre acteur de la Comédie italienne et non moins célèbre chorégraphe. Passé douze ou quinze ans,

[1] Luynes, VIII, 416.

les danseurs ou danseuses ne restaient plus dans la troupe, et ils entraient sans début à l'Opéra ou dans les corps de ballets de la Comédie française ou de la Comédie italienne. L'un de ces enfants, Caillot, devint l'un des premiers chanteurs de la Comédie italienne ; un autre, la petite Marquise, entra dans le corps de ballets du même théâtre et devint la maîtresse du duc d'Orléans, qui en fit Mme de Villemonble. Les deux principales danseuses de la troupe étaient Mlle Puvigné, qui devint la maîtresse du duc de la Vallière, et Mlle Camille ; les personnages dansants étaient MM. de Courtenvaux et de Langeron.

Les choristes, les danseurs et les acteurs avaient de riches costumes exécutés sur les dessins de Péronnet. Le théâtre possédait en 1749[1] : cent cinquante-trois habits de femmes, deux cent deux habits d'hommes, soixante-sept culottes, deux cent quarante-trois coiffures, quantité de corps, paniers, hanches de baleine pour Mmes de Pompadour, de Brancas, Marchais et Trusson, des ustensiles de toutes sortes : dards, houlettes, baguettes de fée, tridents, fleurs, flambeaux, chaînes, lyres, cors de chasse, armes, carquois, flèches, arcs, massues, serpents à ressorts, tambours de basque, etc.

La troupe avait pour coiffeur Notrelle, le plus célèbre perruquier de Paris, qui fit un jour cette prodigieuse réclame :

Le sieur Notrelle, perruquier des Menus-Plaisirs du Roi et de tous les spectacles, place du Carrousel, a épuisé les ressources de son art pour imiter les perruques des dieux, des démons, des héros, des bergers, des tritons, des cyclopes, des naïades, des furies, etc. Quoique ces êtres, tant fictifs que vrais, n'en aient pas connu l'usage, la force de son imagination lui a fait deviner quel eût été leur goût à cet égard, si la mode d'en porter eût été de leur temps. A ces perruques sublimes il a joint une collection de barbes et de moustaches de toutes couleurs et de toutes formes, tant anciennes que modernes[2].

Les décors, variés et fort beaux, étaient peints par Pérot.

Les répétitions, toujours nombreuses et sérieuses, se fai-

[1] L'inventaire a été publié par M. Campardon, d'après les papiers du duc de la Vallière conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

[2] Cité par Adolphe Jullien, *Histoire du théâtre de Mme de Pompadour*, p. 7.

saient quelquefois sous la direction de M^lles Gaussin et Dumesnil, de la Comédie française, qui donnaient d'utiles conseils aux actrices de la troupe.

Les invités sont toujours peu nombreux, et les invitations sont faites par le Roi seul. Cependant M^me de Pompadour fit accorder aux auteurs dont on avait joué les pièces le droit d'entrer au théâtre. Les acteurs qui ne jouaient pas avaient aussi le droit d'assister à la représentation. Les femmes, à l'exception de M^me de Mirepoix, amie de M^me de Pompadour, ne furent point invitées pendant les deux premières années.

Mais il faut revenir à l'histoire du théâtre.

« Pendant l'hiver de 1746 à 1747, le Roi s'étoit amusé à voir des comédies représentées dans l'intérieur de ses appartemens ; ces pièces avoient bientôt été suivies de quelques actes de ballets chantés et dansés par les acteurs mêmes qui remplissoient les rôles de la comédie.

» Au mois de décembre dernier (1747), ces amusemens ont recommencé. On avoit préparé plusieurs ballets nouveaux, dont les danses devoient être formées par des enfans d'une figure agréable et ayant du talent ; singularité qui sur ce théâtre a paru d'un grand agrément.

» Comme on étoit précisément à la veille de la première représentation, on s'aperçut que contre toute bienséance théâtrale on alloit rouvrir la scène sans aucune annonce. Dans cette extrémité la troupe honora de son choix M. de Moncrif pour réparer cette irrégularité. Il composa précipitamment l'espèce de prologue qui fut joué par M. le duc de la Vallière et par M. le duc de Nivernois[1]. »

La réouverture du théâtre eut lieu le 20 décembre 1747, et, à la suite du duc de Luynes nous allons pénétrer dans la salle.

[1] *Théâtre des petits appartemens*, 1747-48, T. I, intitulé *Recueil des comédies et ballets représentés sur le Théâtre des petits appartemens pendant l'hiver de 1747 à 1748.* — C'est le duc de la Vallière lui-même qui, dans son livre : *Ballets, opéras et autres ouvrages lyriques par ordre chronologique, etc.*, Paris, 1760, pet. in-8°, donne aux deux recueils des pièces jouées dans les petits appartements (1747-48, 1 vol., et 1748-49, 3 vol.) le titre de *Théâtre des petits appartemens en 4 volumes.* Ces quatre volumes contiennent, avec le texte des pièces représentées, de nombreux et précieux renseignements.

Le Roi était revenu exprès de bonne heure de la chasse ; aussi la représentation commença à cinq heures et demie. La toile levée, l'orchestre se mit à jouer une ouverture. Aussitôt M. de Nivernois arrêta les musiciens pour jouer avec M. de la Vallière le prologue de Moncrif :

M. DE NIVERNOIS, *à l'orchestre.*

Un moment, s'il vous plaît, Monsieur le directeur !
*(A l'orchestre qui continue.)*
Messieurs, arrêtez donc... Monsieur de la Vallière !

M. DE LA VALLIÈRE, *derrière le théâtre.*

Eh bien !

M. DE NIVERNOIS.

Hé ! venez donc.

M. DE LA VALLIÈRE, *tout essoufflé.*

Que voulez-vous, Monsieur ?

M. DE NIVERNOIS.

Ce que je veux ? Question singulière !

M. DE LA VALLIÈRE.

Mais expliquez-vous donc.

M. DE NIVERNOIS.

Je ne vous conçois pas ;
Pour un grand directeur la faute est bien grossière !

M. DE LA VALLIÈRE.

Quelle faute ?

M. DE NIVERNOIS.

Je veux vous le dire tout bas.

M. DE LA VALLIÈRE.

Parlez, Monsieur, criez ; je meurs d'impatience.

M. DE NIVERNOIS.

Seigneur, qu'est devenu votre auguste prudence ?

M. DE LA VALLIÈRE.

Comment ?

M. DE NIVERNOIS.

Que vous sert ce maintien effaré ?
Vous oubliez....

M. DE LA VALLIÈRE.

Quoi donc ?

M. DE NIVERNOIS.

Soyez désespéré.

M. DE LA VALLIÈRE.

Pourquoi ?

M. DE NIVERNOIS.

Vous oubliez.... distraction funeste !

M. DE LA VALLIÈRE.

J'oublie.... Eh bien ! j'oublie....

M. DE NIVERNOIS.

Un devoir manifeste.

M. DE LA VALLIÈRE.

Moi !

*(Successivement tous les acteurs viennent être spectateurs de cette scène entre M. le duc de la Vallière et M. le duc de Nivernois).*

M. DE NIVERNOIS.

Rouvrant un théâtre, on doit premièrement
Signaler ce grand jour par un beau compliment ;
Toujours, le directeur chargé de la harangue....
Pensez, imaginez, déployez votre langue.

M. DE LA VALLIÈRE.

Que dirois-je, Seigneur ? mon tort est avéré.

M. DE NIVERNOIS.

Commencez donc !

M. DE LA VALLIÈRE.

Hé quoi ! sans être préparé !

M. DE NIVERNOIS.

N'importe, il faut du moins signaler votre zèle.

M. DE LA VALLIÈRE *(après un silence et de grandes révérences à l'assemblée).*

Essayons..., car....

M. DE NIVERNOIS.

Fort bien !

M. DE LA VALLIÈRE.

Ma frayeur est mortelle.

M. DE NIVERNOIS.

La troupe attend de vous un discours enchanteur.

M. DE LA VALLIÈRE *(s'adressant au Roi).*

Le désir de briller n'a rien qui nous inspire ;
Ici, nous pouvons tous le dire,
Le zèle et les talens sont l'ouvrage du cœur.

*(M. de la Vallière et le reste de la troupe font la révérence et le prologue finit*[1]*.)*

On joua ensuite *le Mariage fait et rompu*, comédie de Dufresny, en trois actes et en vers, qui fut très-bien exécutée, quoique Mme de Pompadour n'y eût pas de rôle. M. de Nivernois, qui faisait le gascon Glacignac, enleva les applaudissements de la salle.

« Après que la comédie fut finie, dit le duc de Luynes, l'orchestre joua quelque temps, pendant lequel Mme de Pompadour, qui n'avoit été que spectatrice, alla se préparer pour être actrice. »

La pièce qu'on allait jouer était la pastorale d'*Ismène*[2], dans laquelle Mme de Pompadour faisait le rôle d'*Ismène*. Son habit de taffetas bleu, doublé de soie blanche et garni de gazes brochées, valait 475 livres[3]. Quand Ismène fut habillée, la toile se leva.

On exécuta un acte dont la musique est composée par Rebel et Francœur, et les paroles par M. de Moncrif. Cet acte est une pastorale extrêmement jolie. Mme de Pompadour y chante et y joue à merveille. Il ne devoit y avoir d'actrice avec elle que Mme de Brancas la douairière; mais, comme elle est enrhumée et hors d'état de chanter, on a substitué à sa place, seulement pour le temps qu'elle sera malade, Mme Trusson, femme de chambre de Mme la Dauphine, qui a une jolie figure, une petite voix, mais fort agréable. En homme, il n'y a d'autre acteur que M. le duc d'Ayen, qui joue fort bien.

La pastorale se nomme *Ismène,* qui est le nom de la principale actrice. Les danses, toujours composées par Dehesse, sont extrêmement jolies. Il n'y a de gens de ce pays-ci qui dansent que M. de Courtenvaux, qui a beaucoup de légèreté et de justesse. Les autres danses sont exécutées par quatre fils et quatre filles de maîtres à danser de Paris, qui ont de dix, douze à quinze ans, qui dansent à merveille, et qui font beaucoup mieux sur le théâtre parce qu'ils le remplissent moins

[1] LUYNES, VIII, 417.
[2] Qui fut représentée à l'Opéra en 1750.
CAMPARDON.

« Le souvenir agréable que Mme de Pompadour avait conservé des auteurs dont la célébrité répandait tant d'éclat dans la société de M. de Tournehem, était encore trop récent pour être effacé de sa mémoire. Son orgueil avait été flatté d'y compter tour à tour pour habitués, Voltaire, Crébillon [1], et presque toujours Gresset, alors dans toute la force de son talent. La nièce n'était pas moins impatiente que l'oncle de leur prouver sa reconnaissance ; Crébillon, leur ami, fut le premier qui s'en ressentit. Mme de Pompadour obtint de faire imprimer aux dépens du Roi, par l'imprimerie royale, les œuvres de Crébillon. Voltaire était devenu plus difficile à obliger ; il avait contre lui toute la famille royale ; la lutte était dangereuse pour Mme de Pompadour, mais elle osa la tenter [2]. »

Mme de Pompadour fit jouer la comédie de Voltaire appelée l'*Enfant prodigue*, et obtint pour son auteur les entrées du théâtre.

Le 30 décembre, il y eut comédie dans les cabinets, dit le duc de Luynes [3]. On joua l'*Enfant prodigue* de Voltaire [4]. M. le duc de Chartres faisoit le rôle de *Rondon* et joua parfaitement bien. Mme de Pompadour faisoit *Lise ;* M. de Croissy *Fierenfat ;* M. de la Vallière *Euphémon le père ;* M. de Nivernois *Euphémon le fils,* qui est un rôle difficile et qu'il joua supérieurement. Le marquis de Gontaut joua très-bien le rôle de *Jasmin.* Mme de Brancas fit le personnage de *la baronne de Croupillac.* Toute la pièce fut exécutée à merveille. Mme de Livry faisoit *Marthe.*

Après cette comédie on joua une petite pièce en un acte intitulée *Zénéide* [5]*;* elle est de M. de Cahusac, secrétaire de M. le comte de Clermont. Il n'y a que quatre personnages : *la Fée,* que Mme de Brancas joua fort bien ; Mme de Pompadour faisoit *Zénéide ;* on ne peut pas avoir plus de talens et plus de grâces qu'elle en a. Mme de Livry joua le personnage de *Guidie ;* M. de Nivernois celui d'*Olynde ;* il joua aussi bien dans cette seconde pièce que dans la première. A la fin de cette pièce, il y eut des danses fort jolies. Il n'y a point d'autres danseurs que les petits enfants dont j'ai parlé, et M. de Courtenvaux, qui dansa encore mieux qu'à la première fois. Cependant M. de Langeron parut sur le théâtre, et dansa fort bien.

[1] On avait le soin d'éviter qu'ils se trouvassent ensemble.
[2] Laujon.
[3] VIII, 364.
[4] En cinq actes et en vers.
[5] Comédie en un acte et en vers.

Entre les deux pièces, M. le marquis de la Salle, fils du maître de la Garde-robe et qui a une charge dans les gendarmes, chanta un prologue des *Elémens*[1]. Il a une basse-taille assez belle. Il jouoit l'année passée chez M^me de la Mark, où il avoit fort bien réussi. C'étoit son début sur le théâtre des cabinets.

Enchanté du succès de sa pièce, Voltaire adressa à la marquise les vers suivants :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour ! Vous embellissez
La Cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel !
Que votre amour soit éternel !
Que tous vos jours soient marqués par des fêtes !
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis !
Vivez tous deux sans ennemis,
Et gardez tous deux vos conquêtes !

Si l'on en croit Laujon, ces vers, assez médiocres, valurent à Voltaire, outre l'approbation de M^me de Pompadour, un redoublement de haine de la part des dévots de la Cour.

M^me de Pompadour y gagna aussi plus d'une insulte. Le recueil Maurepas renferme plusieurs couplets improvisés, dit-on, dans un souper chez M. de Maurepas. On jugera de la platitude de ces vers par les suivants :

La contenance éventée,
La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux fades, le col long ;
Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson.

Le 10 janvier 1748, la troupe joua *Tartufe* et le ballet d'*Ismène*.

La comédie commença à cinq heures trois quarts, ensuite on exécuta le ballet ; le tout dura jusqu'à près de neuf heures. Ces di-

[1] Ballet joué à l'Opéra en 1725 ; paroles de Roy, musique de Lalande et Destouches, danses de Balon. Louis XV, avec de jeunes seigneurs de la Cour, l'avait dansé aux Tuileries en 1721.

vertissemens ne dérangent rien des spectacles ordinaires de la Cour. Le ballet est le même qu'on exécuta la dernière fois. Mme Trusson y chanta beaucoup mieux; sa voix est jolie et agréable. La comédie étoit le *Tartufe* de Molière. Voici le nom des acteurs et leurs rôles :

Mme PERNELLE, Mme de Sassenage.
ORGON, M. de Croissy.
Mme ORGON, Mme la duchesse de Brancas.
ELMIRE, Mme de Brancas.
DAMIS, M. le comte de Maillebois.
MARIANNE, Mme la comtesse de Pons.
VALÈRE, M. le duc de Duras.
CLÉANTE, M. de Gontaut.
TARTUFE, M. de la Vallière.
DORINE, suivante de Marianne, Mme de Pompadour[1].
M. LOYAL, sergent, M. de Meuse.
UN EXEMPT, M. le marquis de Voyer.
FLIPOTTE, une femme de chambre[2].

On peut lire dans les mémoires de Mme Duhausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, comment M. le marquis de Voyer, fils du comte d'Argenson, ministre de la guerre, obtint l'insigne faveur d'être chargé du rôle de l'*Exempt*. Mme Duhausset désirait obtenir du comte d'Argenson un petit commandement pour un ancien officier. M. d'Argenson, qui détestait Mme de Pompadour, rejeta la demande de Mme Duhausset; son fils vint la trouver et lui proposa, en échange du commandement qu'elle demandait, d'obtenir de Mme de Pompadour qu'il fût admis à jouer le rôle de l'exempt de police dans le *Tartufe*. Ce qui fut accordé, ainsi que le commandement.

Le 13 janvier, on joua les *Dehors trompeurs* ou l'*Homme du jour*, très-bonne comédie de M. de Boissy, en cinq actes et en vers, et le ballet d'*Eglé*, pastorale héroïque, dont les paroles sont de Laujon, la musique de Lagarde, jeune compositeur à peine âgé de vingt ans; les danses de Dehesse. Le décor du ballet représentait une forêt, au fond de laquelle on voyait

[1] Le duc de Luynes ne donne aucun détail sur cette représentation du Tartufe, à laquelle probablement il n'assista pas. Mais on peut se figurer la jolie femme du pastel de Latour jouant Dorine avec le talent que Mme de Pompadour mettait à tous ses rôles.
[2] LUYNES, VIII, 424.

le temple de la Fortune. Les rôles de la comédie furent ainsi distribués :

LE BARON, M. le duc de Duras.
LE MARQUIS, M. le duc de Nivernois.
M. DE FORLIS, M. le duc de Chartres.
LUCILE, Mme de Pompadour.
CÉLIANTE, sœur du baron, Mme de Pons.
LA COMTESSE, Mme la duchesse de Brancas douairière.
LISETTE, Mme de Livry.
CHAMPAGNE, M. de Gontaut.
UN LAQUAIS, M. de Clermont-d'Amboise.

M. de Duras, M. de Nivernois et Mme de Pompadour jouèrent supérieurement, dit le duc de Luynes. M. le duc de Chartres a dans son jeu une aisance et un naturel qui plaisent beaucoup.

Après la comédie il y eut un petit divertissement en un acte. C'est une pastorale qui s'appelle *Eglé*... Il n'y a dans cette pièce que trois personnages : *Eglé*, c'est Mme de Pompadour ; *la Fortune*, Mme la duchesse de Brancas, et *Apollon*, sous la figure de *Misis*, M. le duc d'Ayen. Ce divertissement est accompagné de danses, toujours composées par Dehesse, qui sont extrêmement jolies. Mme de Pompadour y chante et joue à merveille. M. de Courtenvaux et M. de Langeron y dansèrent fort bien, chacun dans leur genre.

Après Voltaire, Mme de Pompadour s'occupa de Gresset. Comme elle ne donnait jamais deux fois de suite le même spectacle au Roi, elle fit suivre l'*Enfant prodigue* du *Méchant*.

Le lundi 5 février 1748, on représenta : le *Méchant*, comédie en cinq actes et en vers, par Gresset, joué pour la première fois au Théâtre français le 15 avril 1747, — l'*Oracle*, charmante comédie en un acte et en prose par M. de Saint-Foix, donnée pour la première fois à la Comédie française en 1740, et dans laquelle Mlle Gaussin avait joué le rôle de *Lucinde* avec un grand succès, — et le *Pédant*, ballet pantomime composé par Dehesse ; la musique était de Blaise. Les décorations du théâtre, qui représentait une école, avaient été peintes par Pérot.

Les acteurs du *Méchant* furent :

M. le duc de Duras, qui faisoit *Cléon* ;
M. le duc de Chartres, *Géronte* ;
Mme la duchesse de Brancas douairière, *Florise* ;
Mme de Pons, *Cloé* ;

M. de Maillebois, *Ariste ;*
M. le duc de Nivernois, *Valère ;*
M^me de Pompadour, *Lisette ;*
M. de Gontaut, *Frontin ;*
M. de Clermont-d'Amboise, *le laquais.*

Laujon nous apprend que le *Méchant* eut le succès le plus complet. « M. le duc de Nivernois, dit-il, excella dans le rôle de Valère ; dans sa première scène, qui avoit pour objet d'annoncer l'adresse habituelle du Méchant, toujours occupé de séduire, le ton ingénu que M. de Nivernois prêtoit à Valère, sa promptitude à céder sans réflexion à l'homme dont l'esprit lui paroissoit bien supérieur au sien, l'orgueil de se rapprocher de lui, présenté avec une franchise faite pour rendre Valère intéressant, en offrant en lui plus de foiblesse que de penchant pour le vice ; voilà ce qui avoit échappé à l'acteur qui, le premier, avoit joué ce rôle sur le Théâtre françois. L'effet que produisit cet ouvrage sur le petit théâtre fut tel, que M^me de Pompadour, occupée d'obliger Gresset, obtint du Roi de faire venir à la seconde représentation Roseli [1], qui, surpris de voir tout le parti que tiroit de ce rôle M. de Nivernois, en profita, et se modela si bien sur lui, qu'à Paris l'ouvrage dut à cet heureux changement tout le succès qu'on a depuis cessé de lui disputer. » Il est bon d'ajouter que le *Méchant* avait demandé deux mois de répétitions et d'études à la troupe des cabinets.

L'*Oracle* n'avait que trois acteurs : M^me de Brancas, qui faisait *la Fée ;* M. de Nivernois, *Alindor* ou *Charmant,* fils de la Fée, et M^me de Pompadour, *Lucinde.*

Cette pièce, ajoute le duc de Luynes [2], fut accompagnée de beaucoup de divertissemens. On joua en troisième lieu une pantomime, qui représente un maître de pension avec les enfants qui sont chez lui et qui s'amusent à le tourmenter. L'invention est plaisante et fut fort bien exécutée. M. de Courtenvaux faisoit le maître de pension. Les enfants étoient les enfants des maîtres à danser dont j'ai parlé ci-dessus.

[1] « J'étais à côté de Roseli, et je fus témoin et de la joie de Gresset de voir son idée si bien rendue, et de la surprise que causait à Roseli le caractère noble et attendrissant que M. de Nivernois donnait à ce rôle. »
[2] VIII, 443.

Le 15 février, on joua *le Mariage fait et rompu*, de Dufresny, qui fut au moins aussi bien exécuté qu'il l'avait été la première fois, et le ballet d'*Eglé*. Les acteurs de la comédie furent :

M. DE MAILLEBOIS, le président.
Mme DE BRANCAS DOUAIRIÈRE, la présidente.
Mme DE SASSENAGE, la tante.
Mme DE PONS, la veuve, nièce de la tante.
M. D'ARGENSON FILS, Valère.
M. DE CROISSY, Ligournois, frère de la présidente.
Mme DE POMPADOUR, l'hôtesse.
M. DE DURAS, le faux Damis.
M. DE NIVERNOIS, Glacignac.
M. DE CLERMONT-D'AMBOISE, le notaire.

Mme de Pompadour, écrit notre feuilletoniste ordinaire[1], est la seule femme qui joue très-bien. M. de Maillebois joua fort bien. M. de Nivernois et M. de Duras sont toujours supérieurs dans ce genre. La comédie avoit commencé à six heures, et dura un peu moins d'une heure et demie. Il y eut un intervalle assez long entre cette pièce et le petit acte d'opéra; ce temps fut rempli par la musique.

On commença à huit heures l'acte d'opéra qui s'appelle *Eglé*. M. d'Ayen ne pouvant pas jouer le rôle de *Misis,* à cause de la mort de sa tante, Mme la maréchale de Gramont, M. de la Salle le remplaça. Il a une assez belle basse-taille et est acteur. Mme de Pompadour, qui fait *Eglé,* chanta et joua supérieurement. Mme de Brancas douairière, jouoit le rôle de *la Fortune*. M. de Courtenvaux ne put danser, aussi à cause de la mort de Mme la maréchale de Gramont, dont il avoit épousé la petite-fille. Ce fut une des filles des maîtres à danser qui dansa à sa place. Les danses sont fort jolies. Tout fut fini avant huit heures trois quarts.

M. d'Ayen n'étoit que spectateur. M. le président Hénault et M. le président Ogier ont permission d'assister à ces spectacles ; on leur a donné des places dans l'orchestre. L'usage est que l'espace pour l'orchestre, quoique assez grand, étant fort rempli de tabourets très-bas, pour qu'ils n'empêchent pas les spectateurs de voir, sur chaque tabouret est une carte avec le nom de celui qui doit s'y asseoir... Les spectateurs ordinaires sont : premièrement, les acteurs et actrices lorsqu'ils ne jouent point ; M. le duc de Chartres ; M. le maréchal de Saxe ; M. le maréchal de Duras ; tous les secrétaires d'Etat ; quelquefois l'abbé de Bernis, de l'Académie. J'y ai vu aussi M. le maréchal de Noailles, mais non pas cette année. M. le maréchal de Coigny y vient aussi ; M. de Grimberghen y vient

[1] LUYNES, VIII, 450.

toujours lorsque sa santé lui permet. Le Roi n'y est pas dans un fauteuil, mais seulement sur une chaise à dos, et il paroit s'y amuser. Après le spectacle, il va donner l'ordre et tout de suite souper dans ses cabinets.

On distribua avant l'opéra des exemplaires dudit opéra.

Le lundi gras, 26 février, on joua les *Dehors trompeurs* et le ballet d'*Almasis*, paroles de Moncrif, musique de Royer [1]. Les *Dehors trompeurs* furent très-bien joués. Mme Marchais [2] avait remplacé Mme de Pons, qui jouait médiocrement son rôle de Céliante. M. le duc de Chartres, subitement incommodé, fut aussi remplacé par M. de Maillebois, qui joua très-bien le rôle de *Forlis*, mais le papier à la main, n'ayant pas eu le temps d'apprendre ce rôle par cœur.

Le ballet d'*Almasis* fut très-bien exécuté et accompagné de danses charmantes. Mme de Pompadour faisait *Almasis*. Son costume, qui avait coûté 664 livres, était à l'Asiatique, « la jupe de taffetas rose, brodée en découpures d'argent; le devant de la jupe de taffetas blanc brodé en découpures de taffetas rose, liseré argent; le corset de canevas, couvert de taffetas rose, garni de réseaux argent; un large réseau argent festonné sur la jupe; la draperie du corps et de la jupe, et la mante sur la hanche et sur l'épaule de taffetas blanc imprimé d'argent, garnies de réseaux argent et de fleurs de taffetas découpé de différentes couleurs et façons [3]. »

Les autres acteurs étaient le duc d'Ayen (*Zamnis*); Mme Trusson (*l'ordonnatrice des fêtes*); M. de la Salle (*un Indien*). M. de Langeron dansa, ainsi que les enfants du corps de ballet [4].

Le lendemain, mardi gras, 27 février, on donna une seconde représentation du ballet d'*Almasis*, et on joua pour la première fois le ballet comique des *Amours de Ragonde*, paroles de Malézieux [5], musique de Mouret, composé pour les grandes nuits de Sceaux en 1706, et joué à l'Opéra en 1742. Les trois actes portaient des noms particuliers : *la Soirée de village*, *les*

[1] Ce ballet fut dansé à l'Opéra le 28 août 1748.

[2] Belle-fille de Binet, premier valet de chambre du Dauphin. Marchais exerçait cette charge conjointement avec son beau-père.

[3] Campardon, 438.

[4] Luynes, VIII, 457.

[5] Le duc de Luynes dit qu'elles sont de Destouches (18 février 1749).

*Lutins, la Noce et le Charivari.* Le sujet de la pièce est une vieille fermière, *Ragonde*, qui parvient, à l'aide de mille ruses, à épouser *Colin*, jeune berger, dont elle raffole. C'est une vraie farce de carnaval, très-gaie, accompagnée d'une musique pleine de verve ; le tout terminé par un fort charivari. Mme de Pompadour, qui faisait *Colin*, abordait pour la première fois les rôles qu'on appelle au théâtre les *travestis*. M. de Sourches avait quitté l'orchestre et la viole pour jouer *Ragonde*, et sa grosse voix convenait très-bien à son rôle.

Les autres acteurs étaient : Mme Marchais (*Colette*), M. de la Salle (*Lucas*), M. le vicomte de Rohan (*le magister Thibault*), Mme Trusson (*Mathurine*), et M. de Langeron (*Blaise*).

A peine peut-on croire, après l'avoir vue, dit le duc de Luynes [1], que cette pièce ait été aussi bien exécutée qu'elle le fut. Il n'en étoit pas question samedi. Ce fut ce jour-là, en soupant, que Mme de Pompadour imagina ce divertissement pour le mardi ; elle écrivit sur-le-champ à M. de la Vallière ; on lui envoya un courrier qui arriva à quatre heures du matin. Il a fallu préparer les habillemens, apprendre les rôles, tant pour les acteurs que pour les danseurs, et faire trois ou quatre répétitions. Tout a été fait et a aussi bien réussi que si l'on avoit eu huit jours pour s'y préparer. M. de Sourches, qui n'avoit jamais monté sur le théâtre, y joua à merveille ; il a peu de voix, mais elle est juste, et il est musicien. Mme de Pompadour étoit habillée en homme, mais comme les dames le sont quand elles montent à cheval ; c'étoit un habillement très-décent.

Elle avait un chapeau de taffetas blanc garni de découpures roses ; la veste était de taffetas rose garnie de découpures blanches ; des deux jupes, l'une était en taffetas blanc avec découpures roses, l'autre en taffetas rose avec découpures blanches. Un collier de ruban rose à pente complétait le costume [2].

Le lundi 4 mars, on devait jouer l'*Enfant prodigue*. La mort de M. de Coigny tué en duel, au Point-du-jour, par le prince de Dombes, qu'il avait insulté, empêcha la représentation. M. de Coigny était un ami d'enfance du Roi, qui l'aimait beaucoup.

[1] VIII, 460.
[2] Campardon, 441.

Les divertissements des petits cabinets recommencèrent le 11 mars. On donna les ballets-opéras d'*Almasis* et d'*Ismène*. On devait jouer, avec *Almasis*, le *Méchant*, afin que, suivant l'usage, il y eût une comédie et un acte d'opéra ; mais M. de Nivernois, s'étant trouvé incommodé, on remplaça la comédie par le ballet d'*Ismène*, dans lequel M. de la Salle chanta à la place du duc d'Ayen, qui était très-enrhumé [1].

Le 16 mars, une migraine de Mme de Pompadour empêcha le spectacle d'avoir lieu [2]. On devait jouer *le Méchant* et *le Fat puni* de Pont de Veyle.

Le 20 mars, Mme de Pompadour étant enrouée, le théâtre fut encore fermé. Le 21, quoique toujours souffrante, la marquise se détermina à jouer. La troupe donna *Zénéide* et l'opéra d'*Erigone*. Mme de Pompadour put jouer *Zénéide*, mais il ne lui fut pas possible de chanter son rôle d'*Erigone*. Elle fut remplacée par un jeune homme, nommé Le Camus, ancien page de la Musique, qui avait une jolie voix de dessus, et qui chanta « le papier à la main [3]. »

Le 26 mars, on joua le prologue des *Fêtes grecques et romaines*, l'acte de *Cléopâtre* de ce même ballet, et la pantomime du *Pédant*. L'opéra-ballet des *Fêtes grecques et romaines* avait été donné à l'Opéra en 1723; les paroles étaient de Fuselier, la musique de Colin de Blamont [4]. Dehesse fit les danses, et Pérot les décors. Au prologue, le théâtre représentait le temple de Mémoire orné de statues de grands hommes et une grande place décorée dans le même goût. Pour l'acte de *Cléopâtre*, Pérot avait peint une vue du camp des Romains sur les bords du Cydnus. A la deuxième scène, on vit de loin, sur le Cydnus, Cléopâtre arriver sur une barque magnifique, couverte d'un pavillon de pourpre tissu d'or. Malgré sa petitesse, le théâtre des cabinets ne négligeait pas les effets scéniques. Les acteurs du prologue furent : M. de la Salle (*Apollon*), Mme Trusson (*Clio*), Mme Marchais (*Erato*) et Mlle Puvigné, l'une des danseuses (*Terpsichore*). Dans l'acte de *Cléopâtre*, le duc d'Ayen jouait *Antoine;* le vi-

[1] Luynes, VIII, 471.
[2] Luynes, VIII, 473.
[3] Luynes, VIII, 477.
[4] Surintendant de la musique du Roi.

comte de Rohan, *Eros;* la duchesse de Brancas douairière, *Cléopâtre;* Mme Trusson, *une Egyptienne.*

Le 28 mars, la troupe donna au Roi le ballet d'*Erigone*, le prologue des *Fêtes grecques et romaines*, et l'acte de *la Vue* du ballet des *Sens*. Le ballet des *Sens* avait été joué à l'Opéra en 1732; les paroles étaient de Roy, la musique de Mouret. Dehesse et Pérot firent les danses et les décors pour les Petits-Cabinets. Le théâtre représentait une vaste campagne bornée par des coteaux fleuris. Les acteurs étaient : Mme de Pompadour (l'*Amour*), Mme Marchais (*Zéphire*), Mme Trusson (*Iris*) et M. de la Salle (*Aquilon*). « On ne peut assez admirer, dit le duc de Luynes[1], la précision, la justesse et le goût avec lequel tous ces différens divertissemens furent exécutés. Mme de Pompadour joua et chanta avec une perfection, en tous points, que l'on ne peut imaginer. »

A la fin de l'acte de *la Vue*, un des suivants de Flore chanta la cantatille suivante[2] adressée à Mme de Pompadour :

O vous, qui d'une aile légère,
Parcourez cent climats divers,
Partez, nymphe aux cent voix, volez, fendez les airs :
Que le Dieu qui règne à Cythère
Soit chanté dans tout l'univers.

Quand Psyché lui rendit les armes,
Ce n'étoit qu'un essai du pouvoir de l'Amour ;
Avoit-il rassemblé, comme dans ce beau jour
Tant de talens et tant de charmes ?

O vous, qui d'une aile légère, etc.

Hier (29 mars), il y eut répétition des trois actes d'opéra que l'on doit représenter aujourd'hui, écrit le duc de Luynes[3], qui sont : l'acte de Lagarde, *Eglé,* l'acte de *Cléopâtre* et l'acte de *la Vue*. Cette répétition fut une vraie représentation avec les machines et les habits. Mme de Pompadour voulut donner cet amusement à quelques dames de ses amies de Paris et à quelques hommes de ce pays-ci, qui n'ont pas permission d'y entrer quand le Roi y est.

Le 30 mars, on joua les trois actes qu'on avait répétés la

[1] VIII, 484.
[2] Paroles de Roy, musique de M. de Blamont.
[3] VIII, 485. 1748, 30 mars.

veille, avec deux petits morceaux détachés, dont l'un était un compliment au Roi, qui fut chanté par M. de la Salle.

On ne peut rien ajouter, lisons-nous dans le duc de Luynes[1], à la perfection du jeu, du goût et de la voix de Mme de Pompadour. Mme Marchais a une petite voix, mais jolie. Mme Trusson en a une plus grande et plus agréable. Les décorations sont charmantes. Le vaisseau de Cléopâtre est beaucoup mieux qu'à l'Opéra ; et dans l'acte de *la Vue,* l'arc-en-ciel d'Iris est parfaitement bien représenté.

Ce fut la dernière représentation de ces petits spectacles. Aussi dit-on en badinant que c'est pour la capitation, comme c'est réellement l'usage à l'Opéra. Il n'y aura plus de ces sortes de divertissemens qu'au mois de décembre prochain.

Le lendemain 31 mars, Mme de Pompadour distribua les présens que le Roi fait à tous ceux qui composent l'orchestre. M. de Dampierre, M. Ferrand et M. Duport[2] ont eu chacun une tabatière avec le portrait du Roi ; les autres, qui ne sont pas musiciens de profession, ont eu une montre ou une tabatière. Les musiciens du Roi qui sont à l'orchestre et sur le théâtre sont payés en argent, 25 ou 30 louis chacun. M. de Moncrif, comme auteur, a eu une montre à répétition[3].

## 1748-1749.

Le théâtre fut rouvert le 27 novembre 1748, au retour de Fontainebleau; mais il n'occupait plus le même emplacement. Le duc de Luynes[4] nous apprend qu'on l'avait dressé dans la cage de l'escalier des Ambassadeurs, en prenant toutes les précautions pour ne pas en gâter les marbres ou les peintures. « On défera ce théâtre, ajoute notre chroniqueur, pour toutes les occasions de cérémonies où il sera nécessaire, comme par exemple, pour les cérémonies de l'Ordre. On compte qu'il faut quatorze heures pour le défaire et vingt-quatre pour le remettre en place. On a défait celui de la Petite-Galerie, à laquelle on n'a rien trouvé d'endommagé. » Le nouveau théâtre était beaucoup plus grand; on put ajouter à l'orchestre un assez grand nombre de musiciens de la chambre du Roi.

[1] IX, 2.
[2] Violoncelliste.
[3] D'Argenson croit que Dehesse eut 2000 écus de gratification (V, 78).
[4] IX, 94.

Les dépenses occasionnées par le théâtre des Cabinets étaient assez considérables. « M. de la Vallière, qui a la surintendance de tous ces spectacles des cabinets, disoit, il y a quelques jours[1], que la dépense du théâtre, des habits, décorations, etc., y compris même les gratifications données en bijoux ou en argent pour les musiciens, n'avoit pas été l'année passée à 100,000 écus. Il est vrai que l'on a fait usage de beaucoup de choses qui étoient dans le magasin des Menus-Plaisirs ; mais, malgré cela, il est assez difficile de croire que cette dépense ne soit pas plus considérable. » En effet, les Menus-Plaisirs, qui faisaient leur service avec 400,000 livres par an sous Louis XIV, recevaient en 1749 2,700,000 livres[2].

A l'ouverture de la nouvelle salle des petits appartements, on joua les *Surprises de l'Amour*, ballet-opéra dont la musique était de Rameau et les paroles de Bernard[3]. Le ballet se composait d'un prologue appelé *le Retour d'Astrée*, et de trois actes séparés : *l'Enlèvement d'Adonis*, *la Lyre enchantée* et *Anacréon*. Le dernier acte ne fut pas joué. Mme de Pompadour représenta *Uranie* dans l'acte de *la Lyre* et *Vénus* dans l'acte d'*Adonis*, joua et chanta avec son talent ordinaire[4].

Après avoir parlé du spectacle, le duc de Luynes donne quelques détails sur la nouvelle salle. « M. de la Vallière, dit-il, a beaucoup d'honneur à l'arrangement du théâtre. Il est beaucoup plus grand que celui de la Petite-Galerie; les décorations sont faites avec beaucoup de goût. La place où le Roi se mit avec M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames est assez grande pour contenir environ vingt-cinq personnes. Des deux côtés de la place du Roi en allant au théâtre, il y a deux balcons, dont chacun peut tenir douze ou quinze personnes. Au dessous du Roi, en face du théâtre, il y a des gradins où étoient M. le président Hénault, M. le président Ogier, en tout trente ou quarante personnes. Entre ces gradins et le théâtre est l'orchestre, qui est plus grand que celui de la Petite-Galerie, et contient environ quarante

[1] Luynes, 8 décembre 1748, t. X, p. 167

[2] Luynes, X, 408.

[3] Ce ballet fut joué à l'Opéra en 1757.

[4] Luynes, IX, 132.

places. Les musiciens et les spectateurs sont fort à leur aise, et l'on entend, de partout, facilement la voix des acteurs. Le mouvement des décorations et des machines se fait avec beaucoup de facilité et de promptitude. »

Le 3 décembre, on joua pour la seconde fois, et mieux encore, les *Surprises de l'Amour*. Le chevalier de Clermont, fils de M. de Clermont-d'Amboise, joua, dans le prologue, le rôle de *Vulcain*, que lui avait cédé le duc d'Ayen. M. de Clermont avait une belle voix de basse-taille et était bon acteur ; il va bientôt faire merveille dans *Tancrède*[1].

Le 10 décembre, il y eut opéra dans les Cabinets : on y joua *Tancrède*, tragédie en musique, paroles de Danchet, musique de Campra. Cet opéra, l'un des plus beaux de l'ancienne scène lyrique, avait été représenté pour la première fois en 1702 et repris quatre fois ; en 1750, il reparut encore à l'Opéra. M. de la Vallière monta la pièce avec luxe ; les costumes étaient très-riches. Mme de Pompadour (*Herminie*) avait un habit oriental, une grande robe en doliment de satin cerise, corset pareil, le tout garni d'hermine découpée, appliquée en dessin de broderie, la jupe en satin bleu peinte en broderie d'or avec paillettes et frisé d'or, bordée d'un mille-raies d'or. Mme de Brancas (*Clorinde*) avait un corset de moire acier brodé d'or, lambrequins, brassards et amadis galonnés et écaillés d'or, grandes basques de brillant argent brodées d'or, bordées de réseau d'or ; la mante en taffetas bleu imprimée en bouquets d'or, bordée de réseau d'or[2].

On ne joua, écrit le duc de Luynes[3], que l'ouverture, et on passa le prologue ; on exécuta ensuite les cinq actes. M. le duc d'Ayen faisoit *Tancrède ;* Mme de Brancas *Clorinde ;* Mme de Pompadour *Herminie ;* M. de la Salle *Argan ;* M. le chevalier de Clermont *Ismenar*, enchanteur. Ils chantèrent ensemble un duo, qui fut exécuté parfaitement, tant pour la musique que pour le jeu du théâtre. Mme Marchais fit deux rôles, celui d'une Guerrière et celui d'une Nymphe. M. le vicomte de Rohan devait faire celui d'un Guerrier, d'un Silvain et celui de la Vengeance ; mais dans les endroits où sa voix ne pouvoit aller, il étoit aidé par le nommé Ba-

[1] Luynes, IX, 140.
[2] Campardon, 475.
[3] IX, 147.

zire, haute-contre de la Musique du Roi. Le spectacle étoit fort beau. La voix de M. le chevalier de Clermont est basse-taille, et celle de Mme de Pompadour est sans contredit ce qu'il y a de mieux. Ils sont très-bons acteurs l'un et l'autre. Les rôles les plus difficiles sont exécutés par Mme de Pompadour avec une perfection qui ne laisse rien à désirer. M. le duc d'Ayen n'a pas une voix aussi éclatante que M. le chevalier de Clermont, mais il chante bien et est aussi fort bon acteur.

Le 14 décembre, le théâtre des Cabinets donna *la Mère coquette*, comédie en cinq actes de Quinault, et un ballet-pantomime appelés l'*Opérateur chinois*, par Dehesse, musique de Guillemain.

Mme de Pompadour faisoit le rôle de la suivante, nommée *Laurette;* M. de Gontaut faisoit le rôle de *Champagne,* qui est le valet de chambre ; M. de Duras, celui de l'amoureux, qui s'appelle *Acante.* M. le marquis de Meuse jouoit le rôle du vieillard père d'Acante; il se nomme *Crémante.* Mme de Livry faisoit le rôle d'*Isabelle,* qui est la personne aimée d'Acante et qui désire l'épouser. M. de Croissy faisoit le marquis ridicule ; Mme Marchais jouoit le rôle d'*Ismène,* mère d'Isabelle ; enfin, M. le chevalier de Clermont fit le page du marquis ; c'est un rôle qui n'est pas difficile.

Le spectacle étoit fort agréable, et la pièce fut jouée à merveille, surtout les rôles de Mme de Pompadour et de M. de Duras.

Immédiatement après, on exécuta une pantomime dont la musique est de Guillemain, violon de la Musique du Roi, et les danses de Dehesse ; mais il est vraisemblable que M. de Courtenvaux a beaucoup contribué à la composition de cette pièce. Le théâtre représente une espèce de foire chinoise[1].

La pantomime était bien en effet une foire chinoise, avec danses et farces, par exemple celle où l'opérateur arrache à un niais une dent gigantesque. Mais il ne faut pas interrompre plus longtemps le duc de Luynes.

Les habillemens sont très-agréables, les danses fort vives et fort diversifiées. On fut assez étonné de voir arriver deux chaises à porteurs sur le théâtre ; dans l'une étoit Dehesse lui-même, et dans l'autre une des petites danseuses de ces ballets qu'on appelle Ca-

[1] M. Jullien croit avec raison que le tableau de Boucher appelé le *Ballet* représente la scène de l'*Opérateur chinois*, et qu'il aura reproduit en tableau le décor qu'il avait peint pour le théâtre de Mme de Pompadour. M. Jullien a publié dans son histoire de ce théâtre une eau-forte représentant ce tableau, qui est maintenant à Saint-Pétersbourg (JULLIEN, p. 38).

mille. Ils dansèrent tout au mieux l'un et l'autre. M. de Courtenvaux dansa beaucoup et fut fort applaudi, avec raison.

Le Dauphin, la Dauphine, Mesdames surtout assistaient aux représentations des cabinets. La Reine vit jouer, le 17 décembre, l'opéra de *Tancrède*, qu'on exécuta de nouveau. La musique en est fort belle, mais Louis XV trouvait qu'il y avait trop de monologues ; peut-être avait-il raison, car il y en a huit[1].

Le 23 décembre, il y eut opéra chez le Roi. Cette fois la troupe donna plusieurs fragments des *Eléments*[2]. La troupe joua le prologue et les actes appelés *le Feu*, *l'Air*, et *Baucis et Philémon*. La soirée fut complétée par l'entrée du ballet de la *Paix*[3]. Le décor de l'acte du Feu représentait le temple de Vesta ; le décor de l'acte de l'Air, le palais de Junon.

M^me^ de Pompadour joua trois rôles : *Emilie*, dans le prologue, *Baucis*, dans l'acte de *Baucis et Philémon*, et, dans la *Paix*, *Pomone*. Le rôle de *Jupiter*, qui ne paraît que pour foudroyer Ixion, fut chanté par un musicien du Roi. Le duc de Luynes trouva ce spectacle plus agréable que celui de *Tancrède*. « Le sujet, dit-il, est moins triste, et celui-ci finit par des danses[4]. »

Le 24 décembre, on commença à défaire le théâtre, afin que le grand escalier fût libre pour le jour de l'an. Il y eut un ouvrier de tué et deux de blessés pendant ce travail[5], qui ne demanda que dix-sept heures[6].

A ce moment le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre, prit son quartier. Ennemi de M^me^ de Pompadour, il n'hésita pas à entrer en lutte avec elle, à propos du théâtre des Cabinets : il invoqua les privilèges de sa charge et dis-

[1] Luynes, IX, 157.

[2] MM. de Goncourt possèdent une aquarelle de Cochin représentant le ballet des *Eléments* joué sur le théâtre de Versailles, dit le Catalogue des dessins de maîtres anciens exposés à l'école des Beaux-Arts en 1879, n° 545. Il est probable que ce théâtre de Versailles était celui des Cabinets.

[3] Paroles de Roy, musique de Rebel et Francœur. Dehesse avait composé toutes les danses.

[4] IX, 160.

[5] *Idem*, p. 168.

[6] *Idem*, p. 165.

puta au duc de la Vallière le droit de régler le détail des représentations, le droit de donner des ordres aux musiciens du Roi, etc. Il poussa les choses si loin, que le Roi finit par se fâcher et lui demanda un jour, à son débotté : « Combien de fois avez-vous été à la Bastille? — Trois fois, Sire, » répondit M. de Richelieu, qui se le tint pour dit. En même temps, la marquise fit donner le cordon bleu à M. de la Vallière, et la querelle arriva enfin à son terme [1].

Le théâtre était replacé dès le 9 janvier 1749. Le 9 et le 15, on joua les fragments des *Eléments* et de la *Paix*. A la représentation du 15, on remplaça l'acte du *Feu*, par celui de la *Terre* [2]. Le décor représentait les Vergers de Pomone, dont le rôle était tenu par Mme de Pompadour. Son costume se composait : d'une jupe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et fruits ; la mante en taffetas blanc garnie et chamarrée de grand réseau argent chenillé vert recouvert de bouffettes de satin cerise ; des basques de taffetas blanc avec groupes de fruits peints, garnies en plein de grand réseau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de gaze rayée verte et argent ; la mante et les basques doublées de taffetas cerise [3].

La Reine assista à ce spectacle ; elle alla aussi, le 16 janvier, voir jouer *la Mère coquette* et *l'Opérateur chinois* [4].

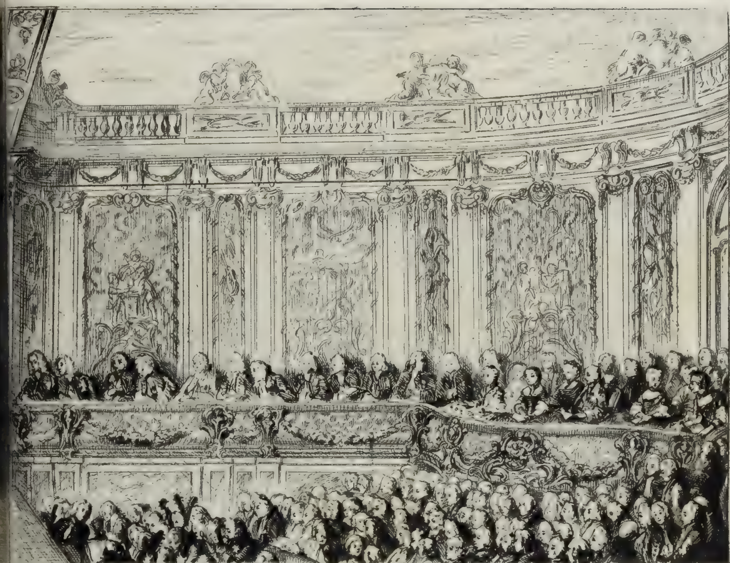
Le 23 janvier, il y eut opéra chez le Roi. La troupe représenta la pastorale héroïque d'*Acis et Galatée*, opéra en trois actes, précédé d'un prologue qui porte le titre de *Phaëton*. Les paroles du prologue sont de Quinault ; celles de la pastorale, de Campistron. La musique est de Lully. C'est là qu'il plaça avec art et succès un sifflet de chaudronnier dont on avait parié qu'il ne ferait jamais usage. *Acis et Galatée* fut représenté pour la première fois en 1686 ; à la reprise de 1749, les rôles furent ainsi distribués : dans le prologue : *Astrée*, Mme de Brancas ; *Saturne*, le duc d'Ayen ; — dans la pastorale : *Acis*, le vicomte de Rohan ; *Galatée*, Mme de Pompadour,

[1] D'Argenson, V, 274, 350, 359, 361, 375, 382, 398. — Luynes, X, 79, 84.
[2] Luynes, IX, 287.
[3] Campardon.
[4] Luynes, IX, 287.



A. Guilmet, sc. d'apres Cochin

THÉÂTRE DES PE[...]



IS APPARTEMENTS

Imp. A. Quantin

qui joua et chanta parfaitement ce rôle très-long et difficile ; *Polyphème*, M. de la Salle ; *Tircis*, au premier acte, et *Neptune*, au troisième, le chevalier de Clermont ; *Aminte*, Mme Marchais ; *le grand prêtre de Junon*, Bazire, musicien du Roi [1].

Au prologue, le théâtre représentait les jardins du palais de la déesse Astrée ; au premier acte d'*Acis*, le rivage de la mer de Sicile ; au second acte, une forêt ; au troisième, l'Etna et la mer.

Le costume de Mme de Pompadour se composait d'une grande jupe de taffetas blanc peinte en roseaux, coquillages et jets d'eau, avec broderie de frisé d'argent bordée d'un réseau chenillé vert ; corset de taffetas rose tendre ; grande draperie drapée de gaze d'eau argent et vert à petites raies, avec armures d'une autre gaze d'eau ; bracelets et ornements du corps de la même gaze d'eau, garnis de réseau argent chenillé vert. La mante de gaze verte et argent à petites raies, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau ; la mante et la draperie doublées en plein de taffetas blanc. Tout le vêtement était orné de glands et barrière de perles « dont partie avoit été prise à loyer [2]. »

Une charmante gouache de Cochin fils nous permet de voir Mme de Pompadour jouant *Acis et Galatée*.

« On y reconnaît Mme de Pompadour jouant devant toute la Cour, et Cochin a signé et daté de 1749 cette perle de son talent, dans laquelle il est facile de voir qu'il a travaillé pour la favorite. Jamais il n'a donné à ses figurines de spectateurs des gestes, des attitudes, des physionomies plus justes, plus vives, plus variées, plus spirituelles ; c'est la Cour et toutes les petites mines de ses courtisaneries, rendues avec infiniment d'art et de tact, par un homme qui connaît à fond le personnel et les convenances des menus-plaisirs du Roi [3]. »

Le possesseur de ce précieux dessin, provenant de la collection du marquis de Ménars, est M. le comte de la Béraudière.

[1] Luynes, IX, 293.
[2] Campardon, 480.
[3] *Les dessins de maîtres anciens exposés à l'École des Beaux-Arts en 1879*, étude par le marquis de Chennevières, 1880, gr. in-8°, p. 120.

Le 10 février, on donna une seconde représentation d'*Acis et Galatée*, mais sans le prologue. On y chantait en effet :

Il calme l'univers, le ciel le favorise ;
Son auguste sang s'éternise ;
Il voit combler ses vœux par un héros naissant ;
Tout doit être sensible au plaisir qu'il ressent.

Or, la Dauphine venait de faire une fausse-couche, et ces paroles n'étaient plus de circonstance[1].

Le 13 février, la troupe donna un spectacle nouveau, composé de trois ouvrages différents. Le premier était *Jupiter et Europe*, opéra en un acte, paroles de Fuselier, musique de Dugué, musicien du Roi, et de Duport, huissier de la Chambre du Roi. « Le sieur Duport, dit le duc de Luynes, est grand musicien ; il joue fort bien du clavecin et du violoncelle ; mais comme il n'est pas de la profession, il n'a pas voulu que son nom parût dans les imprimés que l'on a distribués. » Le décor montrait un bocage sur le bord de la mer. *Jupiter* était représenté par M. de la Salle ; *Europe*, par Mme de Pompadour ; *Palès*, déesse des bergers, par Mme Trusson.

M. de Courtenvaux, continue le duc de Luynes[2], devait figurer dans ce divertissement ; il ne le put pas, s'étant donné un effort, la veille, à la répétition. Il n'y eut que M. de Langeron qui dansa, et les enfants des maîtres à danser.

Les danses des trois actes furent charmantes et dans un goût nouveau, quoique cela paroisse difficile à croire ; mais Dehesse a un génie surprenant. Cet acte fut parfaitement bien exécuté.

Le second est intitulé *les Saturnales*[3] ; c'est un acte des *Fêtes grecques et romaines*, où Mme la duchesse de Brancas faisoit le rôle de *Délie* ; Mme Marchais, celui de la suivante *Plautine* ; et M. le chevalier de Clermont, celui de *Tibulle*. Ce rôle, dans l'opéra, est une haute-contre ; M. de Blamont l'a changé et en a fait une basse-taille, pour que l'on eût plus de facilité à le faire exécuter. On avoit fait outre cela quelques changemens et additions.

La troisième pièce fut le nouveau ballet opéra de *Zélie*, paroles de M. de Cury, intendant des Menus, musique de Ferrand, qui tenait le clavecin à l'orchestre. Le décor repré-

[1] Luynes, IX, 314.
[2] IX, p. 326.
[3] Ou *Tibulle*. — Le décor représentait les jardins de la villa de Mécène.

sentait une forêt. Mme de Pompadour faisait *Zélie*, nymphe de Diane. Son costume se composait : d'une jupe de taffetas blanc peinte en feuillage et argent avec campane de mosaïque en peinture et paillettes; d'un corset de taffetas blanc garni de réseau argent, chenillé vert, et bouffettes de gaze rayée verte et argent; d'une grande draperie de taffetas tigré avec armure et montant de gaze rayée verte et argent pincée en bouffettes avec rosettes de chenille verte et argent, doublée de taffetas chair. La mante, de taffetas tigré doublée de taffetas chair[1]. Le duc d'Ayen faisait le rôle de *Limphée*, Sylvain, et Mme Marchais représentait *l'Amour*. La décoration du char de l'Amour fut fort belle et bien exécutée.

Le 17 février, on donna le même spectacle. Mme de Pompadour fut très-applaudie, « et avec raison, » ajoute le duc de Luynes.

Le lendemain 18, on reprit les *Amours de Ragonde*. Mme de Pompadour était habillée en homme, mais avec une jupe. Les danses de Dehesse étaient charmantes, comme à l'ordinaire. On exécuta ensuite une pantomime de Chasseurs et de Vendangeurs, composée de pas de danse. On y admira un danseur de cinq ans, le petit Vicentini, dont la grâce, la force et le jeu de théâtre émerveillèrent l'assemblée. Les bouffonneries d'un festin amusèrent beaucoup les spectateurs[2].

Le 26 février et le 5 mars, la troupe joua *Silvie*, pastorale, par Laujon, musique de Lagarde, danses par Dehesse. « Les paroles sont fort jolies, et la musique charmante, dit le duc de Luynes[3]. C'est un des plus jolis divertissemens que l'on ait joués jusqu'à présent dans les Cabinets. » Mme de Pompadour faisait le rôle de *Silvie*, nymphe de Diane. Le décor représentait l'antre de Vulcain, à qui l'Amour vient demander de nouvelles flèches.

Le 10 mars, on joua l'entrée de *la Terre*, du ballet des *Éléments*, les *Saturnales* ou *Tibulle*, acte des *Fêtes grecques et romaines*, et *Zélie*[4].

A propos de cette représentation, le duc de Luynes nous

[1] Campardon, 482.
[2] Luynes, IX, 336.
[3] IX, 346, 350.
[4] Luynes, IX, 352.

apprend qu'on admettait aux nombreuses répétitions des opéras des Cabinets beaucoup de monde de la Cour et de la ville, et même les étrangers, par exemple les princes de Wurtemberg, l'envoyé de Danemark, M. de Bernstorf, homme d'esprit et de goût, très-ami de Mme de Pompadour, qui assistait même aux représentations, caché dans une des petites loges d'en haut, donnant sur le théâtre et dans lesquelles on n'était pas vu [1].

Le 13 mars, le théâtre des petits cabinets joua le *Prince de Noisy*, ballet héroïque en trois actes, dont le sujet est tiré d'un conte d'Hamilton appelé le *Bélier*. Les paroles sont de La Bruère, la musique de Rebel et Francœur, les danses de Dehesse. Le décor représentait une forêt avec le chêne sacré des Druides et divers monuments antiques. Mme de Pompadour faisait le prince de Noisy, rôle long, difficile, mais brillant, qu'elle joua avec le plus grand succès. Aussi avait-elle un costume pour satisfaire sa coquetterie : habit à la grecque en long de brillant d'argent peint en dessin courant, armure de gaze d'or bouillonnée garnie de plumes nuées, manches et pièce de dessous de moire d'Angleterre argent avec agréments d'or ; mante de gaze d'or chamarrée et bordée de réseau argent, doublée de taffetas vert d'eau ; écharpe en ceinture de même taffetas, garnie en réseau d'argent et franges à graine d'épinard [2].

Le duc de Luynes donne une analyse de la pièce, trop longue pour être reproduite, et à laquelle nous renvoyons le lecteur curieux d'en lire les détails [3].

Le 19 et le 22 mars, on joua encore le *Prince de Noisy*, et le théâtre fut fermé jusqu'en novembre.

### 1749-1750.

La réouverture se fit le 26 novembre 1749 par la pastorale héroïque d'*Issé*, paroles de La Motte, musique de Destouches, joué pour la première fois en 1697 et remis à la scène plu-

[1] Luynes, X, 99.
[2] Campardon, 457.
[3] IX, 354-356.

sieurs fois depuis cette époque. Mme de Pompadour faisait la nymphe *Issé*. Il y eut deux nouveaux danseurs, le marquis de Beuvron et M. de Melfort. « Il paroît, dit le duc de Luynes[1], que les décorations et les illuminations ont été trouvées très-belles, surtout un soleil éclairé de 1300 bougies. »

Le 1er décembre 1749, toute la famille royale assista à la représentation du *Philosophe marié*, comédie de Destouches, et de la pantomime de l'*Opérateur chinois*. Les rôles de la comédie furent ainsi distribués :

ARISTE, le duc de Duras ;
DAMON, M. de Maillebois ;
FINETTE, Mme de Livry ;
MÉLITE, Mme Marchais ;
CÉLIANTE, Mme de Pompadour ;
GÉRONTE, le duc de Chartres ;
LE MARQUIS DULAURET, le chevalier de Pons, qui jouait pour la première fois ;
LISIMON, M. de Gontaut ;
PICART, le chevalier de Clermont.

La pièce fut parfaitement exécutée, dit le duc de Luynes[2] ; M. de Duras surtout et Mme de Pompadour jouèrent supérieurement. Mme de Livry et Mme Marchais jouèrent très-bien aussi. Ceux qui sont dans l'usage des spectacles conviennent qu'il seroit difficile que des comédiens de profession jouassent mieux et avec plus d'intelligence.

Le 11 décembre, la troupe rejoua *le Philosophe marié* et termina la soirée par un ballet-pantomime composé par Dehesse et appelé *les Quatre âges en récréation*[3]. On avait ajouté au théâtre un nouveau balcon, peint et doré comme le reste de la salle, et qui s'étendait des deux côtés au-dessus des deux galeries. Ce balcon donnait un grand nombre de places fort commodes[4].

Le 16 et le 22 décembre 1749, on joua *Issé*[5]; le 7 janvier 1750, *les Dehors trompeurs* ou *l'homme du jour*, comédie en cinq actes de Boissy, et un ballet-pantomime de Dehesse. Un

[1] X, 42.
[2] X, 45.
[3] X, 52.
[4] X, 55.
[5] X, 55 et 56.

nouvel acteur, le comte de Frise, neveu du maréchal de Saxe, débuta dans le rôle de *Champagne*, valet du baron. M. de Duras, le duc de Chartres et Mme de Pompadour déployèrent leur talent ordinaire [1].

Le 14 janvier et le 22, la troupe donna le ballet-opéra des *Fêtes de Thétis*, en deux actes avec un prologue. Les paroles étaient de Roy ; la musique du prologue et du premier acte était de M. de Blamont, celle du deuxième acte, de Bury. Mme de Pompadour remplissait le rôle d'*Egine* au premier acte, et celui de *l'Aurore*, au second. L'ariette qu'elle chanta à la fin fut très-applaudie. Les décorations étaient de la plus grande beauté, mais la musique de Blamont fut trouvée trop uniforme, et l'opéra trop long. Mme Marchais était si enrhumée, qu'à peine l'entendait-on [2].

Le 28 janvier, on reprit *le Préjugé à la mode*, comédie de La Chaussée. Mme de Pompadour joua le rôle de *Constance* [3].

Le sujet de cette comédie est un mari amoureux de sa femme, mais qui n'ose faire paroître ses sentimens, parce que l'amour conjugal est devenu un ridicule dans le monde. M. de Richelieu, d'aujourd'hui, qui étoit le héros de son temps pour la galanterie, est en quelque manière le premier qui ait donné occasion à cette comédie. Sa première femme (Mlle de Sansac) n'étoit rien moins que jolie ; elle l'aimoit, mais il ne pouvoit la souffrir, et de là il s'étoit établi dans la jeunesse brillante, que c'étoit un ridicule d'aimer sa femme. M. de Melun pensoit différemment que M. de Richelieu ; il avoit une femme qui avoit une figure agréable et à qui il étoit attaché ; mais prévenu par l'opinion publique, il ne vouloit pas se donner le ridicule de paroître l'aimer, ni que l'on sût qu'il vivoit avec elle ; ainsi il ne la voyoit qu'en bonne fortune. Nous avons vu depuis M. de la Trémoille se conduire de même avec sa femme, qu'il aimoit passionnément. Tous ces caractères différens ont été vraisemblablement le modèle de ceux que La Chaussée a peints dans cette comédie.

Le ridicule que l'on y voit donner à l'amour conjugal a fait naître quelques réflexions sur la présence de la Reine à un spectacle où Mme de Pompadour joue avec toutes les grâces et l'expression que l'on peut désirer [4].

[1] Luynes, X, 185.
[2] Luynes, X, 187.
[3] Luynes, X, 190. — Le *Préjugé* avait été joué au Théâtre français en 1735.
[4] Luynes, X, 403

Le 3 février, la représentation se composa d'*Erigone* et de *Zélie*[1].

Le mardi gras, 10 février, on joua une comédie de Palaprat, *le Secret dévoilé*, *la foire de Saint-Germain* de Dancourt et le ballet-pantomime de *Mignonette*, œuvre de Dehesse, où l'on applaudit surtout une danse appelée le ballet des Chiens. Le petit Vicentini faisait l'amant de la princesse Mignonette.

Le 18 février, on rejoua *Erigone* et *Zélie*. Le 25 février, la troupe donna *la Journée galante*, ballet-opéra en trois actes, par Laujon et La Garde. Le premier acte est intitulé la *Toilette de Vénus;* le second, *les Amusements du soir* ou *la Musique*, et encore *Eglé*[2]*;* le troisième s'appelle *la Nuit* ou *Léandre et Héro*.

Mme de Pompadour fit *Vénus* au premier acte, et *Héro* au troisième. Les paroles et la musique plurent à tout le monde[3].

La troupe des petits cabinets avait joué avec succès l'opéra, les ballets, la pantomime, la comédie; elle se décida à aborder la tragédie, et elle y obtint les mêmes applaudissements. On prit cependant une précaution, en cas d'échec, ce fut de jouer la première fois presque en particulier. On avait choisi *Alzire* de Voltaire. Le 28 février, on représenta cette tragédie, qui fut parfaitement exécutée, surtout par Mme de Pompadour et M. de Duras. Les rôles étaient ainsi distribués[4] :

DON ALVARÈS, le chevalier de Pons ;
DON GUSMAN, M. de Maillebois ;
MONTÈZE, M. de la Salle ;
ZAMORE, M. de Duras ;
UN AMÉRICAIN, le chevalier de Clermont ;
EMIRE, CÉPHANE, } Mme Marchais, qui fit les deux rôles ;
ALONZE, le comte de Frise ;
ALZIRE, Mme de Pompadour.

Le spectacle se termina par la pantomime des *Sabotiers* exécutée par le petit Vicentini et Mlle Foulquier.

[1] LUYNES, X, 197.
[2] L'acte d'*Eglé* avait déjà été joué en 1748.
[3] LUYNES, X, 219.
[4] LUYNES, X, 222, 224.

Voltaire alla le lendemain à la toilette de la marquise, après lui avoir adressé cet impromptu, dans lequel il rappelait le succès qu'elle avait obtenu la veille :

Cette américaine parfaite
Trop de larmes a fait couler.
Ne pourrais-je me consoler
Et voir Vénus à sa toilette ?

Le 4 mars, *la Journée galante* fut représentée pour la seconde fois [1]. Le 6 mars, on donna la seconde représentation d'*Alzire*, qui fut suivie du ballet des *Marmottes* ou des *Savoyards* [2]. Voltaire assistait au spectacle et dut être satisfait de la façon dont sa pièce fut exécutée. Comme il venait de faire *Oreste*, le Roi dit tout haut qu'il était étonnant que l'auteur d'*Alzire* pût être le même qui avait fait *Oreste* [3]. On se prépara à rejouer *le Méchant*, mais un gros rhume de Mme de Pompadour et une maladie de Mme de Brancas empêchèrent les représentations qui devaient avoir lieu les 10, 12 et 14 mars ; enfin, le 18 avril, on put jouer *le Méchant*. Le chevalier de Pons faisait *Ariste*, à la place de M. de Maillebois ; M. de Monaco, *Valère*, au lieu de M. de Nivernois ; M. de Maillebois, *Frontin*, à la place de M. de Gontaut ; Mme Marchais, *Cloé*, au lieu de Mme de Pons ; Mme de Livry, *Florise*, au lieu de la duchesse de Brancas. Les autres rôles furent joués par les acteurs qui les avaient déjà remplis le 5 février 1748.

Après cette comédie, MM. de Courtenvaux, de Langeron, de Beuvron et de Melfort, et Mlles Puvigné et Camille dansèrent un pas de six. Ensuite il y eut médianoche dans les cabinets [4].

Ce fut la dernière représentation des petits appartements ; le théâtre fut fermé et remplacé dès lors par le théâtre de Bellevue [5]. « Bellevue, un endroit délicieux, écrit Mme de

[1] Luynes, X, 224.
[2] Joué à la Comédie Italienne le 30 août 1749. Mme Favart y chantait.
[3] Luynes, X, 227.
[4] Luynes, X, 244.
[5] Luynes, 1750, 23 novembre. — D'Argenson, VI, 282. — Ad. Jullien, *Histoire du théâtre de Mme de Pompadour.*

Pompadour à la comtesse de Lutzelbourg[1]. La maison, quoique pas bien grande, est commode et charmante, sans nulle espèce de magnificence. Nous y jouerons quelques comédies[2]; les spectacles de Versailles n'ont pas recommencé. Le Roi veut diminuer sa dépense dans toutes les parties; quoique celle-là soit peu considérable, le public croyant qu'elle l'est, j'ai voulu en ménager l'opinion et montrer l'exemple. »

## VIII

## SUITE DU RÈGNE DE MADAME DE POMPADOUR

Il faut revenir aux détails de l'histoire du château de Versailles pendant cette période.

En 1745, le mariage du Dauphin avec l'Infante d'Espagne anima un peu la triste et abandonnée résidence de Louis XIV. Le 20 février, Louis XV était allé à Etampes au devant de la Dauphine ; la Reine la reçut au château de Sceaux, et toute la cour revint à Versailles, le 23, vers dix heures. La Dauphine s'habilla, et sa toilette dura jusqu'à une heure.

« La Dauphine n'est pas grande, dit le duc de Luynes[3], mais elle n'est pas petite ; elle est bien faite et a l'air noble ; elle est fort blanche et extrêmement blonde jusqu'aux sourcils mêmes ; elle a les yeux vifs. Ce qui la dépare le plus est son nez, qui est grand et peu agréable, et qui paroît tenir à son front sans qu'il ait ce qui s'appelle la racine du nez. Tous ceux qui la connoissent disent qu'elle a de l'esprit et fort envie de plaire. »

On alla à la chapelle au milieu d'une foule de courtisans. La Dauphine était vêtue toute en brocart d'argent, avec beaucoup de perles. Le Dauphin, qui lui donnait la main,

[1] Le 3 janvier 1751. Cette lettre a été publiée par M. Honoré Bonhomme. (*La Société galante et littéraire au* XVIII[e] *siècle*, p. 144).
[2] L'inauguration du théâtre eut lieu le 27 janvier 1751.
[3] VI, 30.

avait un habit et un manteau d'étoffe d'or, garnis de diamants. La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal de Rohan, au milieu d'un grand concours de cardinaux, d'archevêques et d'évêques[1]. Après le dîner on alla au manège de la Grande-Ecurie, où l'on avait construit une salle de spectacle, dans laquelle eurent lieu les fêtes célébrées en l'honneur de ce mariage et qui avaient été organisées par les frères Slodtz[2].

Après le souper, le cardinal de Rohan fit la cérémonie de bénir le lit; le Roi donna la chemise au Dauphin, la Reine à la Dauphine.

Le 24, il y eut bal paré au Manège. Le 25, il y eut appartement dans la Grande-Galerie à six heures.

Le Roi, dit le duc de Luynes, M. le Dauphin, Mme la Dauphine et Mesdames jouèrent au lansquenet; la table étoit dans le milieu de la Galerie. La Reine jouoit à cavagnole du côté de son appartement. Il y avoit d'autres tables rondes qui ne furent pas remplies, excepté une où plusieurs dames jouèrent à cavagnole. D'ailleurs beaucoup d'autres tables de jeu et un monde prodigieux. Le coup-d'œil de la Galerie étoit admirable...... Dans le salon de la Guerre étoit une grande table, longue et étroite, derrière laquelle étoient rangés une cinquantaine d'instrumens des plus bruyans, trompettes, timbales, tambourins, etc. Rebel, maître de musique en quartier, étoit monté sur la table pour battre la mesure. A neuf heures, le Roi alla souper au grand couvert.

Le bal en masques commença à minuit. On n'y entroit que par le salon d'Hercule, d'un côté, et de l'autre, par la salle des Gardes et l'Œil-de-Bœuf. Dans chaque compagnie une personne se démasquoit à la porte ; un huissier écrivoit son nom et le nombre des masques qu'il menoit avec lui. Cet ordre fut observé quelque temps ; mais il devint insoutenable par la longueur excessive de temps que l'on étoit obligé d'attendre. La foule s'augmentoit ; elle étoit excessive dans la Galerie du côté de la chapelle, encore plus de ce côté-ci dans l'antichambre du Roi ; dans l'Œil-de-Bœuf il y avoit peut-être 5 ou 600 masques assis par terre. On fut prêt à renverser la porte de glaces. Enfin les huissiers furent forcés, et la foule se trouva si grande dans la Galerie, qu'on y étoit porté presque d'un bout à l'autre sans mettre pied à terre. On estime qu'il peut y avoir eu 14 ou 1500 masques dans l'appartement en même temps. On n'avoit pas donné de billets.

[1] Voir la gravure de Cochin, *Chalcographie*, n° 3616.
[2] Voir 2e partie, chapitre II.

Le Roi ne se démasqua point ; il étoit masqué en if, lui et sept autres [1]. M. le Dauphin et Mme la Dauphine étoient en berger et bergère.... La Reine se promena longtemps masquée.

Il y avoit trois tables pour les rafraîchissemens.... Tout étoit servi en maigre ; il y avoit une quantité prodigieuse de poisson, des vins de toute espèce, et l'on donnoit à chacun dans le moment tout ce qu'il demandoit. L'indiscrétion des masques fut extrême. On prétend qu'il y a eu des oranges du bal revendues au marché. On dansoit dans quatre endroits différens. Le principal endroit étoit dans le salon d'Hercule..... Le bal dura jusqu'à huit heures du matin.

Pendant toutes ces fêtes, la façade entière du château et des ailes, les ailes des ministres et les Ecuries furent brillamment illuminées.

Le 26, il y eut appartement avec musique dans la salle des deux tribunes ; on y exécuta le ballet des *Eléments* [2] devant la Reine. On joua au lansquenet dans la Galerie ; il y eut ensuite souper au grand couvert. Les fêtes se continuèrent en mars. Au Manège, le 1er mars, on exécuta l'opéra de *Thésée*, par Quinault et Lully. Le lendemain 2, il y eut appartement et ensuite bal en masques, qui commença à minuit et fut encore servi tout en maigre.

On avait meublé l'appartement de la Dauphine avec beaucoup de luxe. Nous en empruntons la description au duc de Luynes, l'exact chroniqueur de l'époque [3] :

La tapisserie qui est dans la chambre est une ancienne tapisserie du garde-meuble ; celle qui est dans le grand cabinet avant la chambre est faite depuis peu et représente l'histoire d'Esther [4] ; elle est très-belle. Le lit de la chambre de Mme la Dauphine est une étoffe cramoisie avec beaucoup de fleurs d'or ; elle a été faite à Lyon comme celle du meuble de la Reine. Mais comme il n'y en avoit pas assez pour faire le lit, on y a suppléé pour les pentes et les soubassemens avec une étoffe à peu près pareille, qui s'est trouvée dans le garde-meuble. Cette étoffe avoit été faite du temps

[1] Voir l'estampe gravée par Cochin le père, représentant ce bal (*Chalcographie*, n° 3620). — Cochin a aussi gravé *le jeu du Roi* dans la *grande galerie* (*Chalcographie*, n° 3619). — Le Louvre possède les trois dessins de Cochin représentant le bal paré, la décoration de la salle du Manège et le bal masqué.

[2] Paroles de Roy, musique de Lalande et Destouches.

[3] VI, 341.

[4] Elle avait été exécutée d'après le tableau de Detroy.

de M. de Colbert pour le tendelet [1] d'un bâtiment du canal de Versailles. Il y avoit des fleurs de lys brodées sur cette étoffe ; on les a ôtées, et on a mis à la place des dauphins brodés en argent. Tous les fauteuils, tabourets, chaises et écrans de la chambre et du grand cabinet sont pareils. M. de Fontanieu, intendant du garde-meuble, m'a dit que ce meuble de la chambre et du cabinet iroit à environ 45,000 livres. Ce n'est que pour les bois, la broderie et les façons, puisque l'étoffe étoit au garde-meuble. Dans le petit cabinet particulier de Mme la Dauphine, qui donne sur la Galerie [2], il y a un meuble fort riche, composé d'un canapé, de fauteuils et tabourets ; ce meuble est d'étoffe de Constantinople, avec beaucoup de broderies. M. de Fontanieu compte qu'il pourra coûter 15,000 livres.

En 1746, Louis XV partit le 1er mai pour l'armée de Flandre et revint à Versailles le 14 juin. Le 22 juillet, la Dauphine d'Espagne mourait après avoir donné le jour à une fille qui mourut l'année suivante. Toute la Cour, après la mort de la Dauphine, se retira à Choisy.

En 1747, le 9 février, le Dauphin épousa en secondes noces la princesse Marie-Josèphe de Saxe. La Cour partit de Choisy et alla à Corbeil, le 7, au devant de la nouvelle Dauphine et revint dîner à Choisy. La Dauphine, qu'on appelle la Dauphine de Saxe, resta à Choisy après le départ de la Cour et ne vint à Versailles que le 9.

On avait fait une liste des dames invitées à Choisy. Le Roi avait décidé qu'on inviterait toutes les femmes, filles et sœurs des principaux officiers de sa Maison. Mme de Pompadour désirait qu'une de ses amies, Mme de Bachi, fût aussi invitée ; « mais on ne savoit pas trop, dit le duc de Luynes [3], à quel titre elle pouvoit l'être ; et le Roi même, qui le désiroit pour faire plaisir à Mme de Pompadour, en étoit un peu embarrassé. Mme de Pompadour dit à M. de Gesvres [4] que puisque le Roi vouloit inviter les femmes, filles et sœurs des grands officiers et gens en charge, qu'elle se regardoit comme pouvant être admise parmi les grands officiers, et que par conséquent Mme de Bachi, sa belle-

[1] Etoffe à l'aide de laquelle on couvre la poupe d'une galère.
[2] La galerie du rez-de-chaussée.
[3] VIII, 104.
[4] Premier gentilhomme de la Chambre.

sœur[1], pouvoit être mise sur la liste. Mme de Pompadour répéta le lendemain matin *cette plaisanterie* tout haut à sa toilette. Ce fut le Roi qui ajouta de sa main le nom de Mme de Bachi sur la liste. »

Le 9 février, la Dauphine étant arrivée à Versailles, la bénédiction nuptiale fut donnée aux époux, à la chapelle. Le soir, toute la Cour se rendit au bal paré dans la salle du Manège. Le lendemain 10, il y eut appartement, musique et jeu. Le 11, on représenta, dans la petite salle de spectacle du château, la comédie de La Chaussée, *la Gouvernante*. Le 12, il y eut appartement. Le 13, on retourna au Manège voir le ballet de l'*Année galante*[2]. Le mardi gras, 14, il y eut bal en masques, auquel le Roi prit part, revêtu d'un domino[3].

Nous trouvons, toujours dans les Mémoires du duc de Luynes[4], le portrait de la dauphine de Saxe : « Un beau teint, assez blanche, de beaux yeux bleu foncé, un assez vilain nez, des dents qui seront belles quand on y aura travaillé, la taille très-jolie, de beaux cheveux. » Autre part, notre annaliste nous dit que la Dauphine a beaucoup de désir de plaire; qu'elle souhaite passionnément de réussir à la cour de Versailles ; qu'elle a de l'esprit, de la vivacité, et qu'elle sent parfaitement tout son bonheur.

Le 29 mai, Louis XV se rendit à l'armée de Flandre, et Mme de Pompadour à Choisy. A son retour, il reprit son train habituel de voyages, de chasses et de petits soupers. Mme de Pompadour s'efforçait de varier les plaisirs ou les passe-temps de cette vie uniforme et désœuvrée. En avril 1748, elle donna un concert spirituel chez elle. Mais l'occupation principale des soirées était le souper, à Versailles et ailleurs.

A Versailles, Louis XV soupait dans ses petits appartements. La cour des Cerfs avec ses escaliers, ses quatre étages de cabinets, de cuisines, d'offices, de confitureries, de laveries, de logements de gens de service, de volières, etc., était devenue le centre de la vie de Louis XV à Versailles. Les

[1] Mme de Bachi était la sœur de M. d'Etiolles. Elle avait été présentée le 24 janvier 1747.
[2] Paroles de Roy, musique de Mion.
[3] Luynes.
[4] VIII, 108.

cabinets ont remplacé les appartements ; on dit alors *il y a cabinets,* comme on disait sous Louis XIV *il y a appartement,* en remarquant que tout le monde allait à l'appartement, et qu'il n'y a que quelques intimes qui sont invités aux cabinets. Un nombreux personnel était attaché au service des cabinets, duquel était totalement exclu le service officiel de la Bouche et du Gobelet, le Roi, nous le répétons, voulant boire et manger à son aise et en liberté.

On lit dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Perse*[1] :

Les plaisirs que la mort de M^me^ de Vintimille avoit suspendus reprirent leur train ordinaire. La chasse, quelques voyages, tantôt chez le comte de Toulouse, tantôt à d'autres maisons de plaisance peu éloignées de la capitale, le tendre attachement de M^me^ de Mailly, qui suivoit Louis XV partout, l'attention de M^lle^ de Charolais et de la comtesse de Toulouse à le divertir, et surtout ces soupers qu'il avoit coutume de faire dans ces réduits délicieux accessibles à ses seuls confidens, lui firent oublier M^me^ de Vintimille. Ces réduits étoient l'ouvrage de Louis XV : sans être absolument séparés de son palais, il n'y avoit de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrète[2], pratiquée dans l'appartement de Louis XV, lui donnoit la liberté de s'y rendre, quand il le jugeoit à propos, avec ceux qu'il vouloit bien y admettre. Tout y étoit galamment et commodément distribué. Pour en donner une idée assez juste, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ce qu'un auteur du temps, mais peu connu, en a écrit.

« C'étoit, dit-il, un petit temple où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de Bacchus et de Vénus. Le *Sophi*[3] en étoit le grand prêtre, *Rétima*[4] la grande prêtresse ; le reste de la troupe sacrée étoit composé de femmes aimables et de courtisans galans, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par quantité de libations les plus exquises, et par différentes hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de se le rendre favorable auprès de la déesse de Cythère, à laquelle ensuite on faisoit de temps en temps de précieuses offrandes. Les libations se faisoient avec les vins les plus rares ; les mets les plus recherchés étoient les victimes : souvent même, et c'étoit aux jours les plus solennels, ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur

[1] Par Pecquet, p. 73. J'ai mis ici, d'après la clef, les noms des personnages.

[2] C'est la porte allant de la chambre de Louis XV au balcon de la cour des Cerfs.

[3] Le Roi.

[4] M^me^ de Mailly.

de ces fêtes, Momus y présidoit. Il n'étoit permis à aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies, ni d'entrer dans l'intérieur du temple, qu'au moment que les prêtres et les prêtresses, comblés enfin des faveurs divines, tomboient dans une extase dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zèle et annonçoit la présence des dieux. Alors tout étoit consommé ; on enlevoit avec respect ces favoris des dieux, et on fermoit les portes du temple.

Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient consacrés qu'au dieu Bacchus, et dont les honneurs se faisoient pareillement par Comus. Ces jours, qu'on peut appeler *les petites fêtes*, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple le comte de Toulouse, M^lle de Charolais et la comtesse de Toulouse, aux yeux desquels, comme profanes, on ne célébroit que les petits mystères. En effet, loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes et essentielles du culte étoient confiés, à peine étoient-ils dignes du peu dont on vouloit bien leur faire part.

Si l'on en croit Mouffle d'Angerville, l'auteur de la *Vie privée de Louis XV*[1], ce seraient M^lle de Charolais et la comtesse de Toulouse qui auraient imaginé les *petits soupers*, c'est-à-dire ceux que l'on faisait dans les *petits cabinets*[2], que l'on rendit aussi commodes, aussi élégants, aussi secrets que l'art raffiné de ce temps pouvait le permettre. Les premiers soupers sont du 26 juin et du 3 juillet 1738[3]. Les invités furent : le prince de Dombes, MM. du Bordage, de Soubise, de Coigny, de Chalais, de Meuse, les ducs de Villeroy et d'Ayen, le comte de Noailles, M^mes de Mailly, M^lles de Charolais et de Clermont, M^mes de Beuvron, d'Antin, de Rochechouart, d'Epernon, de Chalais, de Talleyrand, etc. On y buvait du vin de champagne, et l'on sortait de table à cinq heures du matin[4]. Le Roi, nous dit Barbier, y gagna plus d'une indigestion. Quelquefois le souper avait lieu en secret, chez la comtesse de Toulouse[5].

Avec M^me de Châteauroux, la « cour des petits cabinets et des voyages » se renouvelle ; elle ne compte plus que les amis

[1] 1781, 4 vol. in-12. Cet auteur est généralement très-bien informé.

[2] Par opposition aux soupers officiels qui étaient servis dans les appartements officiels. En effet, ces petits soupers étaient de très-grands repas, en vins, en mets et en temps.

[3] LUYNES.

[4] LUYNES, II, 179-182.

[5] LUYNES, II, 402.

de la nouvelle maîtresse : le duc de Richelieu, qui est le principal convive, MM. de Guerchy, de Fitz-James, de Gontaut, d'Aumont, d'Antin, M^lles de Charolais, de Clermont, de la Roche-sur-Yon, M^me de Lauraguais, gaie et causeuse, et en conséquence surnommée *Madame la Réjouie*, Madame de Flavacourt, ou *la Poule*, M^me de Châteauroux, appelée *Madame la Princesse*[1].

Les soupers et les dîners de cette époque sont aussi longs que ceux du temps de M^me de Mailly, mais on y boit beaucoup plus de champagne. « Le Roi même, dit le duc de Luynes[2], buvoit assez ; et quoiqu'il n'y parût pas tant qu'à quelques-uns de ses courtisans, cependant il ne laissoit pas que d'y paroître quelquefois. Depuis deux ou trois ans, cet usage est fort changé ; le Roi ne boit plus ; les repas sont encore assez longs, mais sans excès. »

En 1747, les soupers que le Roi donnait à M^me de Pompadour et à ses favoris étaient devenus une véritable pétaudière, écrit d'Argenson[3] ; on y était vingt-quatre à table. « Chacun y parle, chacun y glose, on s'y moque du Roi à sa barbe. » Il n'y avait pas de liste pour ces soupers ; le Roi invitait ceux qu'il voulait en leur disant à l'oreille : « Vous souperez avec moi[4]. »

Quelquefois M^me de Pompadour invitait le Roi à souper chez elle ; elle avait un fort bon cuisinier, et les petits soupers qu'elle offrait à S. M. étaient excellents[5].

Pendant ce temps, les chansons, les quatrains, les estampes satiriques contre le Roi pleuvaient de partout. L'une de ces pièces ne craignait pas de dire :

> Parmi ces histrions qui règnent avec toi,
> Qui pourra désormais reconnoître son Roi ?
> Tes trésors sont ouverts à leurs folles dépenses ;
> Ils pillent tes sujets, épuisent tes finances,
> Moins pour renouveler tes ennuyeux plaisirs
> Que pour mieux assouvir leurs infâmes désirs.

[1] Luynes, IV, 468-69.
[2] V, 98. Juillet 1743.
[3] V, 102.
[4] D'Argenson, III, 405.
[5] Luynes, 1745, VII, 83.

Ton Etat aux abois, Louis, est ton ouvrage ;
Mais crains de voir bientôt sur toi fondre l'orage...
Aujourd'hui l'on t'élève en vain une statue ;
A ta mort, je la vois par le peuple abattue.

Pendant ce temps aussi, la cour de Versailles était devenue plate, ridicule [1]. A un concert chez le Roi, Madame Adélaïde jouait du violon [2]. Le Dauphin vivait très-retiré. Il fumait douze pipes chaque matin [3] ; il composait du plain-chant ou passait des journées entières avec l'abbé de Saint-Cyr. Lui et la Dauphine, qui souffrait beaucoup de son humeur bourrue, jouaient seuls dans une antichambre noire, disant quelque fois : « Nous sommes morts [4]. »

Quelques événements venaient de temps en temps rompre la monotonie de la Cour et lui donner un peu d'animation. Madame Infante arriva à Versailles le 31 décembre 1748. La Dauphine accoucha, le 26 août 1750, d'une fille appelée la Petite Madame. Nous voyons déjà à cette naissance tout le monde entrer pêle-mêle dans la chambre de la Dauphine [5], au mépris des convenances les plus respectables. Les usages sévères du temps de Louis XIV disparaissent sur ce point comme sur tous les autres.

Aux jours gras de 1751, il n'y eut pas le moindre divertissement à la Cour, sauf quelque jeu chez la Reine. Louis XV est à Bellevue, où il s'amuse.

Le 13 septembre 1751, au milieu de la nuit, la Dauphine mit au monde un duc de Bourgogne [6]. Personne ne s'attendait à un accouchement si prompt, aussi tout le monde était-il absent ou couché. « M. le Dauphin, dit Barbier [7], a eu la présence d'esprit d'appeler et de faire entrer tous les Gardes du corps, Suisses, et ce qui s'est trouvé, pour être témoins. Il les a fait entrer en culotte seulement, et deux porteurs de chaises qui étoient dans l'antichambre. » On envoya prévenir le Roi

[1] D'ARGENSON, VI, 337.
[2] LUYNES, octobre 1752.
[3] D'ARGENSON, V, 102.
[4] D'ARGENSON, V, 81.
[5] LUYNES, X, 321.
[6] Mort en 1761.
[7] V, 97.

qui était à Trianon et qui venait de se coucher après avoir soupé avec « ses fidèles ». Les fêtes destinées à célébrer la naissance du duc de Bourgogne n'eurent lieu qu'en décembre. Le 17, il y eut appartement et jeu dans la Grande-Galerie ; le 30, appartement dans la Galerie, feu d'artifice dans le parc et grand souper chez la Reine [1].

En 1752, Madame Henriette, seconde fille du Roi, mourut le 10 février. On transporta d'abord le corps aux Tuileries, et de là à Saint-Denis le 19. Le convoi fut magnifique. « Plusieurs mousquetaires, dit Barbier [2], ont fait des indécences dans la marche ; ils brûloient des perruques ou jetoient leurs flambeaux usés ou allumés au milieu de la foule, sur le public. »

En 1752, Mme de Pompadour changea d'appartement ; elle alla occuper au rez-de-chaussée une partie de l'ancien appartement de la comtesse de Toulouse (salles 56, 57, 58 et 59) ; le reste de l'appartement fut donné à Madame Adélaïde [3].

La même année, au mois d'août, le Dauphin eut la petite vérole. La Dauphine et le duc de Bouillon s'enfermèrent courageusement avec lui ; leurs soins et ceux de l'habile médecin Dumoulin amenèrent sa guérison, qui fut célébrée, le 20 août, par une illumination générale du château et un feu d'artifice [4].

Pendant ce temps, la misère générale gagnait la Cour. D'Argenson [5] nous apprend qu'à cette époque l'on ne payait plus rien dans la Maison du Roi, que les palefreniers ne touchaient plus leurs gages, et que leurs femmes demandaient l'aumône dans les rues.

Le 8 septembre 1753, la Dauphine accouchait d'un duc d'Aquitaine, mort quelques mois après, et le 23 août 1754 elle mettait au monde le duc de Berry, qui devait être Louis XVI. Le Roi était encore absent ; cette fois il était à Choisy, et il n'arriva que longtemps après la naissance de l'enfant.

[1] Barbier, V, 139.
[2] V, 165.
[3] Luynes, XI, 448.
[4] Luynes, XII, 108.
[5] VII, 191.

La manufacture royale de porcelaine de Vincennes avait été transférée à Sèvres en 1753. Ses merveilleux produits étaient exposés chaque année à Versailles. Mme de Pompadour, qui protégeait avec ardeur la manufacture, se transformait pendant les expositions en marchande, et vendait de ses jolies mains les belles porcelaines tendres qui resteront comme le plus charmant modèle de l'art décoratif du XVIIIe siècle.

Mais la marquise avait de plus hautes visées. Pour être certaine de rester la maîtresse en titre et gouverner la France, elle organisa, à l'usage du Roi, tout un honteux service de « maîtresses passagères, de petites maîtresses, » de filles sans importance, dont nous parlerons plus loin avec quelques détails. Nous voulons seulement dire ici que, dès 1755, Mme de Pompadour est devenue le premier ministre de Louis XV, qu'elle tient la place du grand cardinal de Richelieu. C'est elle qui gouverne avec l'aide des frères Pâris ; c'est elle qui chasse les ministres Maurepas, d'Argenson et Machault ; c'est elle qui nomme l'abbé de Bernis ministre des affaires étrangères et le remplace plus tard par M. de Choiseul; c'est elle qui enlève le commandement de l'armée de Hanovre au maréchal d'Estrées et le remplace par le maréchal de Richelieu, qui fait nommer M. de Soubise, maréchal de France après sa défaite à Rosbach, qui comble sa famille de faveurs prodigieuses, lettres de noblesse, charges, etc., qui bouleverse les alliances de la France, lui fait perdre toutes ses colonies, et qui enfin mène à grandes guides l'ancienne monarchie à sa ruine.

Quant au Roi, il laisse faire. S'il travaille avec ses ministres, c'est irrégulièrement et pour quelques instants. Aussi les ministres et leurs bureaux deviennent-ils tout-puissants. Louis XV reconnaît lui-même qu'ils ont plus d'autorité que lui [1]. Rien ne pouvait décider le Roi à s'occuper des affaires de l'Etat. Mme de Tencin écrivait au duc de Richelieu en 1743 :

« Il faudroit écrire à Mme de la Tournelle pour qu'elle essayât de tirer le Roi de l'engourdissement où il est sur les

[1] Luynes, XIV, 372.

affaires publiques. Ce que mon frère[1] a pu lui dire là-dessus, a été inutile : c'est, comme il vous l'a mandé, parler aux rochers. Je ne conçois pas qu'un homme puisse vouloir être nul, quand il peut être quelque chose. Un autre que vous ne pourroit croire à quel point les choses sont portées. Ce qui se passe dans son royaume paroît ne pas le regarder ; il n'est affecté de rien ; dans le conseil, il est d'une indifférence absolue ; il souscrit à tout ce qui lui est présenté. En vérité, il y a de quoi se désespérer d'avoir affaire à un tel homme. »

Le duc de Luynes signale aussi, à plusieurs reprises, l'ennui que le Roi montrait quand il était obligé de travailler avec ses ministres, et l'indifférence qu'il témoignait aux affaires de l'Etat[2]. Et cependant Louis XV est en lutte avec les Parlements pour les querelles du jansénisme, avec le clergé pour l'impôt du vingtième, avec les Etats du Languedoc. Paris se révoltait à plusieurs reprises, quoiqu'on pendît les émeutiers.

La faiblesse de Louis XV était extrême; il ne faisait même pas exécuter ses décisions[3]. Quand le duc de Fronsac, fils du duc de Richelieu, au mépris des ordres du Roi, quitte son poste à l'armée de Hanovre, devant l'ennemi, et vient audacieusement se montrer à Versailles, au lieu de le punir, Louis XV l'invite à souper[4].

Les changements de ministres sont assez fréquents ; les intrigues permanentes. Toute la machine gouvernementale se détraque ; l'armée, la marine n'ont plus de discipline ; on voit un amiral fuir devant l'ennemi sans combattre et brûler son vaisseau. Les finances sont en plein désarroi ; on dépense, on gaspille, mais pour l'inutile, et on manque d'argent pour le nécessaire. Les choses en arrivent à ce point qu'on définit ce gouvernement une *anarchie dépensière*[5]. On vole partout, au Canada principalement, et ces vols éhontés joints au manque de secours amènent la perte de cette pré-

[1] Le cardinal de Tencin.
[2] Luynes, décembre 1742 ; juin, juillet 1743. — D'Argenson, VI, 87.
[3] Luynes, 1754, août et septembre (*Extraordinaire*).
[4] Luynes.
[5] D'Argenson, VI, 463.

cieuse colonie. Quand elle nous fut arrachée sans retour, on dit que Mme de Pompadour, toute joyeuse, s'écria : « Enfin, le Roi va pouvoir dormir tranquille. »

L'opposition qui devait quelques années plus tard emporter la monarchie, devenait de plus en plus vive. A Versailles, on jetait partout, même chez le Roi, des billets d'une incroyable violence. En voici un :

Tu vas à Choisy et à Crécy ;
Que ne vas-tu à Saint-Denis !

Le peuple commençait à se déchaîner. Les philosophes attaquaient la royauté et les privilèges des Ordres. Voltaire luttait contre l'intolérance ; le Parlement, contre l'autorité royale ; les lits de justice se multipliaient sans résultats, et Louis XV en était réduit à dire : « Ces robes rouges veulent me mettre en tutelle ; c'est une assemblée de républicains. » Une autre fois, il dit : « Ils me désolent par leurs querelles ; ces gens finiront par perdre l'Etat. Au reste, en voilà assez. Les choses dureront autant que nous. »

Tout à coup, au plus fort de ces luttes, le 5 janvier 1757, à six heures du soir, Louis XV fut blessé par Damieus, à la porte de la salle des Gardes[1], au moment où il allait monter dans son carrosse rangé contre les marches de la cour de Marbre. Le duc de Luynes raconte ainsi l'événement[2].

Après dîner le Roi revint de Trianon pour voir Madame Victoire qui étoit un peu incommodée. Il avoit donné l'ordre à cinq heures et demie pour retourner à Trianon ; ses carrosses l'attendoient à la porte de la nouvelle salle des Gardes. Le Roi descendit à six heures, précédé par M. de Montmirail, ayant à sa droite et à sa gauche M. de Brionne et M. le Premier, en avant M. de Baudreville, écuyer de quartier, Mgr le Dauphin à côté de lui, du côté gauche, et M. le duc d'Ayen[3] derrière lui. Il y a plusieurs marches de la salle des Gardes dans la cour ; le Roi étoit au bas de la dernière marche, lorsqu'il se sentit frappé du côté droit et dit : « On m'a donné un grand coup de coude. » On vit en même temps un homme environ de quarante-cinq ans, habillé de brun avec une redingote brune, qui avoit son chapeau sur la tête. Mgr le Dauphin lui dit : « Est-ce

[1] Salle n° 37.
[2] XV, 355.
[3] Capitaine des Gardes en quartier.

que tu ne vois pas le Roi ? » et un Garde du corps lui jeta son chapeau à bas. M. Didreville, écuyer du Roi auprès de Mgr le Dauphin, avoit déjà saisi l'homme fortement par les deux épaules, mais étoit prêt à le lâcher (c'est de lui que je le sais), croyant que c'étoit un paysan étourdi. Le Roi ayant porté sa main à l'endroit du coup, qui est entre la quatrième et la cinquième côte, la retira pleine de sang et dit : « Je suis blessé, et c'est cet homme qui m'a frappé. » Le voyant arrêté, il ajouta : « Qu'on le garde et qu'on ne le tue pas. »

Il y avoit eu un espace de quelques secondes depuis le moment du coup jusqu'à celui où l'écuyer du Roi saisit ce misérable. Il auroit pu profiter de ce temps pour se sauver au milieu des hommes et des chevaux ; mais soit étonnement de l'horreur de son crime ou indifférence pour la vie, il resta..... Le Roi perdoit beaucoup de sang ; cependant il remonta son escalier[1] sans être soutenu.

Il devoit coucher à Trianon ; aussi n'y avoit-il ni linge pour lui, ni draps dans son lit, ni valet de chambre, ni même M. de la Martinière, premier chirurgien qui étoit venu à Versailles et retourné à Trianon. On coucha le Roi sur ses matelas, sans draps ; tous ceux qui se trouvèrent autour de lui le déshabillèrent. On avertit M. Hévin, chirurgien de Mme la Dauphine. Le Roi avoit de l'étouffement dans ce moment ; M. Hévin le saigna. M. de la Martinière étant arrivé, sonda la plaie ; la sonde entra jusqu'à la côte et lui fit voir que l'ouverture ne perçoit point dans le bas, mais seulement un peu en haut, et étoit en tout de la longueur d'environ quatre pouces[2], sans avoir vraisemblablement rien offensé, ce qui s'est vérifié depuis à n'en pouvoir pas douter..... On saigna le Roi, le soir, une seconde fois. La nuit n'a pas été fort bonne, d'autant plus que le Roi a coutume de se coucher sur le côté droit, qui est celui de la plaie, et qu'il a été obligé de se tourner de l'autre côté ; cependant il a dormi. M. de la Martinière lui a dit que s'il étoit un simple particulier, il auroit pu se lever en robe de chambre dès aujourd'hui, et l'on regarde la guérison de cette plaie comme une affaire de deux ou trois jours.

L'assassin avait à sa disposition un couteau à deux lames : une lame de couteau et une lame de stylet beaucoup plus courte et plus étroite ; il s'était servi de la seconde.

La Reine prévenue accourut auprès du Roi, qui lui dit : « Je suis assassiné. » Dès le premier moment, le Roi demanda un prêtre et les saintes huiles ; il se confessa à l'abbé Soldini, aumônier du Grand-Commun.

[1] L'escalier n° 31.
[2] 10 centimètres.

Dès le 10 janvier, Louis XV était guéri de sa blessure, et le soir il jouait au tri[1]. Le 20, il sortit pour la première fois et alla se promener une heure à Trianon ; le 21, il chassait le daim.

Mme de Pompadour avait été sur le point d'être renvoyée Elle était restée plusieurs jours sans voir le Roi, qui ne lui envoya pas même un billet. Louis XV faisait à la Reine et à son confesseur les plus vives déclarations d'amitié et de sagesse. Mais, dès le 13, il descendait chez la marquise, passait une demi-heure chez elle, et le 14, il y restait deux heures[2]. Dès le 24, Mme de Pompadour reparaissait chez la Reine et allait lui faire sa cour pendant le dîner. Rien n'était changé.

A quelque temps de là, le 26 janvier 1757, Mme de Pompadour avait avec M. de Meinières, l'un des présidents du parlement de Paris, une longue entrevue sur les affaires du moment. Le président a raconté lui-même cette curieuse conversation[3], dans laquelle la marquise laissa voir les craintes qu'elle avait sur les dangers de la monarchie. Le président désirait obtenir pour son fils une place de cornette ou d'enseigne ; il sollicita une audience de Mme de Pompadour, espérant que la protection de cette dame lui faciliterait l'obtention de la faveur qu'il sollicitait. La marquise accorda l'audience, espérant de son côté gagner à la cause du Roi un membre important du Parlement. « Mme de Pompadour, dit M. de Meinières, étoit seule, debout auprès du feu ; elle me regarda de la tête aux pieds avec une hauteur qui me restera toute ma vie gravée dans l'esprit, la tête sur l'épaule, sans faire de révérence, et me mesurant de la façon du monde la plus imposante. » La marquise reprocha au président son opposition au Roi et lui déclara d'abord que le Roi ne ferait rien pour son fils, à moins que lui-même ne changeât de conduite. Il faut lire cette conversation, que sa longueur nous empêche de reproduire ici, pour se rendre compte de l'habileté et de la finesse à l'aide desquelles Mme de Pompadour gagna le prési-

[1] Luynes, XV, 366.
[2] Luynes, XVI, 281.
[3] *Mélanges de littérature et d'histoire* recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles françois, 1856, p. 134.

dent, qui se retira séduit et émerveillé. « J'avoue, dit-il, que je fus émerveillé de la facilité de l'élocution, de la justesse des termes, et que je la considérois avec autant de plaisir que d'attention en l'entendant parler si bien. »

Nous avons dit que Louis XV ne travaillait pas avec ses ministres; mais il se plaisait à travailler quelquefois en secret avec des hommes à lui. En 1742, nous le trouvons correspondant secrètement avec le maréchal de Noailles sur les affaires de l'Etat[1].

Le style des lettres de Louis XV est si familier, qu'il en est trivial et bas, dit Sainte-Beuve[2]; ce sont des dictons, des proverbes. « On se demande où ce jeune homme né sur le trône a pris cette quantité de locutions populaires, vulgaires, surannées; on sent qu'il a dû beaucoup commérer avec sa domesticité et avec les gens de service.

» Voici un passage, entre cent, où la pensée n'est pas plus élevée que l'expression :

J'adresse ma lettre pour vous au comte de Noailles [3], afin que M. Amelot[4], qui lui enverra, ne sache pas que je vous écris, et de plus cela lui donnera un petit tire-laisse [5] dont je me réjouis d'avance

» Un roi qui fait une niche à son ministre en se frottant les mains, et qui appelle cela lui donner *un petit tire-laisse*, ce n'est plus du Louis XIV. En écrivant, comme en agissant, Louis XV s'est classé. Son style est de l'homme même : il trahit la paresse et un sans-gêne excessif. C'est le ton d'un roi qui se laisse aller. »

Il est à propos de dire ici que Louis XV n'a jamais eu aucunes relations avec les principaux écrivains de son temps; il avait pour les gens de lettres une sorte de mépris, et ne voulut jamais voir *tout cela*, comme il les appelait.

[1] *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, publiée par M. Camille Rousset, 2 vol. in-8°.
[2] *Nouveaux lundis*, X, 231.
[3] Le second fils du maréchal.
[4] Le ministre des affaires étrangères.
[5] Ancien terme familier, emprunté d'un certain jeu, et qui se dit quand un homme vient à être frustré à l'improviste d'une chose qu'il croyait ne pouvoir lui manquer (*Dictionnaire de Littré*).

En 1752, Louis XV établit, avec l'aide du comte de Broglie, un ministère des Affaires étrangères, qui dura vingt ans, soigneusement caché à tout le monde. Le Roi se passa l'étrange fantaisie d'avoir à la fois, pendant ces vingt années, deux ministères en exercice : l'un public et actif, dirigé surtout par Mme de Pompadour, l'autre secret et consultatif, dirigé en apparence par lui, en réalité par le comte de Broglie, chef de cette diplomatie occulte[1]. En toute circonstance le gouvernement secret contrecarra ou gêna le gouvernement officiel, et ne sut rien faire[2].

En 1758, au mois de juin, le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, frère de la Dauphine, vint à Versailles[3].

En 1759, au plus fort de la guerre de Sept-Ans, la détresse du Trésor est telle, que le Roi ne paye plus ses domestiques, les gens de l'Ecurie, l'équipage de chasse. Il est forcé de vendre sa vaisselle[4].

A l'époque où nous sommes arrivés, c'était la mode, au château, de s'amuser à imprimer des livres[5].

Plusieurs imprimeries princières ou particulières furent établies temporairement au château de Versailles. En 1758, la Dauphine débute : *Elévations de cœur à Notre-Seigneur Jésus-Christ, imprimé de la main de Madame la Dauphine,* 1758, in-16. Cet opuscule fut exécuté sous la direction de Ch.-J.-B. Delespine, ancien imprimeur du Roi, alors huissier du cabinet de la princesse.

Le duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI, veut avoir son imprimerie à lui ; il fait venir de Paris un membre du syndicat des imprimeurs, nommé Philippe Vincent, et donne : *Prières à l'usage des Enfants de France,* Versailles, de l'imprimerie de Mgr le duc de Bourgogne, 1760, in-12.

Mme de Pompadour ne pouvoit rester en arrière ; elle veut avoir

[1] Les agents principaux furent le chevalier d'Eon, M. de Breteuil, M. de Saint-Priest, le prince de Conty, MM. Tercier, Durand, Hennin, le général Dumouriez, etc.

[2] Voir : *Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, publiée par Boutaric, 2 vol. in-8°. — *Le secret du Roi. Correspondance de Louis XV avec ses agents diplomatiques*, par le duc de Broglie, 2 vol. in-8.

[3] Barbier, VII, 58.

[4] Barbier, VII, 200.

[5] En 1718, Louis XV avait déjà rédigé un livre de géographie, *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe*, et l'avait imprimé dans l'imprimerie particulière du cabinet du Roi, alors dirigé par Collombat.

aussi sa petite imprimerie, comme elle avoit déjà son atelier de gravure. Tout le monde connoît *Rodogune, princesse des Parthes*, tragédie, au Nord, 1760, in-4°, avec une estampe en tête, gravée par les belles mains de la favorite, sous les yeux de Boucher, et avec l'aide de Cars [1].

Enfin, après la mort de son frère, Louis, devenu Dauphin, en raison de son goût et de ses singulières aptitudes pour les arts mécaniques, se mit également à l'imprimerie, et, en 1766, il imprima et publia : *Maximes morales et politiques tirées de Télémaque, imprimées par Louis-Auguste Dauphin,* à Versailles, de l'imprimerie de Mgr le Dauphin, dirigée par A.-M. Lottin, 1766, pet. in-8° [2].

Il existait aussi à Versailles une imprimerie du Cabinet du Roi, sur laquelle l'*Encyclopédie* [3] donne quelques détails. Les imprimeurs ordinaires libraires du Roi furent créés par Louis XIII en 1620, pour exécuter les travaux d'impression des édits, ordonnances, règlements et déclarations des rois de France ; ils étaient de ses officiers domestiques, des commensaux de sa maison, avec attributions de gages. Il n'y en avait que deux, dont l'un avait, depuis 1719, le titre additionnel de *préposé à la conduite de l'imprimerie du cabinet de Sa Majesté.*

En 1762, les préliminaires de la paix furent signés à Paris avec l'Angleterre, paix honteuse qui lui livra presque toutes nos colonies : Canada, Pays d'en-haut, Louisiane, c'est-à-dire toute l'Amérique septentrionale, l'Inde française, plusieurs Antilles, le Sénégal. L'Angleterre reprenait possession de Port-Mahon et exigeait encore la démolition de Dunkerque. Mais c'était la fin de la guerre, et c'était tout ce que demandaient Louis XV et M^me^ de Pompadour. On célébra des fêtes à Versailles en l'honneur de cette paix déshonorante.

[1] « Cette édition n'a pas été composée par M^me^ de Pompadour, mais sous ses yeux, dans son appartement à Versailles, pour lui donner une connaissance de l'Imprimerie. » (*Catalogue des livres de la bibliothèque de feue M^me^ la marquise de Pompadour, Dame du Palais de la Reine*, Paris, 1765, in-8°.) — L'exemplaire de M^me^ de Pompadour, relié en maroquin à compartiments, fut vendu 30 livres 5 sols à la vente de M^me^ de Pompadour, dont la bibliothèque comprenait 3525 ouvrages, 235 ballets, opéras, cantates, airs, motets, sonates, 36 ouvrages à gravures.

[2] *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, par Deschamps, Didot, 1870, in-8°, col. 1329. — Voir aussi Peignot, *Imprimeries particulières.*

[3] 1765, in-folio, VIII, 629.

En 1764, le 15 avril, Mme de Pompadour mourait à Versailles, âgée seulement de quarante-trois ans. Elle était malade depuis longtemps ; épuisée par l'anémie, elle crachait le sang, avait de terribles palpitations de cœur, et ne pouvait trouver un moment de repos. Jaune, décharnée, elle cachait, à force de blanc et de rouge, les ravages que la maladie imprimait à son visage autrefois si frais et si aimable. La malheureuse femme payait cher la satisfaction d'être une sorte de reine de France. Enfin, dans un voyage de Choisy, pendant le mois de mars, le mal fut plus fort que sa volonté, elle fut contrainte de garder le lit. Une diminution de la maladie permit de la transporter à Versailles, mais elle n'y arriva que pour mourir bientôt après.

Depuis quelques années, le Roi ne pouvait plus lui donner le revenu qu'elle recevait autrefois; et pour continuer à vivre sur le même pied, elle s'était couverte de dettes. Quand Mme de Pompadour mourut, elle n'avait plus que 37 louis chez elle.

Il pleuvait lorsqu'on emporta du château le corps de Mme de Pompadour pour le transporter à Paris, où l'on devait l'inhumer au couvent des Capucines de la place Vendôme. On dit que Louis XV prononça ces mots : « Mme la marquise aura aujourd'hui un mauvais temps pour son voyage. » Au même moment la Reine écrivait au président Hénault : « Au reste, il n'est non plus question ici de *ce qui n'est plus*, que si elle n'avait jamais existé. Voilà le monde, c'est bien la peine de l'aimer [1]. »

En 1765, le Dauphin mourut à Fontainebleau le 20 décembre. Pendant qu'il était malade, Louis XV écrivit au duc de Choiseul une lettre dans laquelle on lit : « Dernière réflexion qui me perce le cœur et que je n'ai confiée à personne, l'état de mon fils ! Il est vrai que dans ce moment il paroît mieux ;

[1] M. Le Normant d'Etiolles profita de la mort de sa femme pour se remarier. Il avait vécu jusqu'alors avec des filles d'Opéra ; il épousa l'une d'elles, Mlle Raime. On fit sur ce mariage étrange le quatrain suivant :

Pour réparer *Miseriam*
Que Pompadour cause à la France,
Son mari, plein de confiance,
Vient d'épouser *Rem publicam.*

mais s'il me manquoit! Je sais ce qu'on peut dire à cela. Mais un enfant! Pendant bien des années, et quoique je me porte bien, c'est d'un bien petit secours. Au moins avec mon fils je suis sûr d'un successeur fait et ferme. Et c'est tout, vis-à-vis de la multitude républicaine. » On ne pouvait voir plus juste.

En 1768, le roi de Danemark vint visiter Versailles. On le mena à Trianon, à Marly, à la Machine, aux Gobelins, à Sèvres, etc. Il plut à tout le monde par les mots aimables qu'il ne manquait pas de dire toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion.

Le 24 juin 1768, Marie Leczinska mourait après avoir été malade pendant deux ans ; elle était âgée de soixante-cinq ans. Louis XV, pendant sa maladie, était venu la voir plusieurs fois chaque jour, et lui avait témoigné quelque amitié.

En 1770, Madame Louise partit de Versailles pour se faire carmélite à Saint-Denis.

M. de Beaumont, archevêque de Paris, étoit depuis longtemps le seul dépositaire du secret de la vocation de Madame Louise; elle le chargea, le 30 juin 1770, de l'annoncer au Roi son père, afin d'obtenir son consentement pour son entrée en religion. Quelle fut la surprise du plus sensible des pères, à la nouvelle de cette résolution d'une fille qui lui étoit si chère ! Il recula de quelques pas, et dit au vertueux prélat, de ce ton qui déchire l'âme : « Et c'est vous, M. l'archevêque, qui m'apportez une pareille nouvelle ? » M. de Beaumont, interdit, demeura sans réponse ; et on assure qu'il a avoué depuis que, s'il avoit pu prévoir toute la peine que cette nouvelle causa au Roi, jamais il ne se seroit chargé d'une telle commission. Le Roi étoit appuyé sur le dos de son fauteuil, la tête dans ses deux mains, et il ne lui échappoit que ces mots dictés par le sentiment : « C'est cruel.... c'est cruel ! » Enfin ce religieux monarque sacrifie toute sa tendresse à la religion : « Si Dieu la demande, dit-il, je ne puis pas la lui refuser ; » puis, se tournant vers M. de Beaumont : « Je répondrai dans quinze jours[1]. »

Louis XV accorda la permission, et, le 11 avril 1770, Madame Louise entrait aux Carmélites, y prenait le nom de

[1] *Histoire de la vie édifiante de Madame Louise-Marie de France, tante du Roi*, etc. Turin et Paris, 1788, in-12.

sœur Thérèse de Saint-Augustin et commençait son postulat; elle prit l'habit le 10 septembre 1770, et le voile le 1er octobre 1771.

Madame Louise, après avoir revêtu l'habit de l'ordre, reçut une visite du Roi son père; le monarque, saisi à l'aspect du vêtement de sa fille, lui dit avec tendresse et douleur: « Vous avez donc renoncé à tous vos titres, à tous vos droits? — Non, mon père, puisque je conserve encore le titre de votre fille et tous mes droits sur votre âme. »

Pendant ce temps Louis XV prenait Mme Dubarry pour maîtresse. Mais avant de parler d'elle, il faut achever la triste histoire des scandales du règne de Mme de Pompadour et parler du Parc-aux-Cerfs.

## IX

### LES PETITES MAITRESSES

Quelques écrivains du XVIIIe siècle mal informés ont donné sur le Parc-aux-Cerfs des détails inexacts et surtout fort exagérés. La vérité sur ce déplorable sujet est déjà assez grave, pour qu'on n'y ajoute rien, et il suffit de présenter les faits dans leur réalité, à l'aide des renseignements donnés par le marquis d'Argenson, le duc de Luynes, l'avocat Barbier et Mme Duhausset, dont les Mémoires sont absolument dignes de foi.

Possédé du démon de l'ennui, Louis XV essayait de se distraire dans de honteux plaisirs. La santé de Mme de Pompadour se détruisant peu à peu, le Roi, poussé par la marquise elle-même, chercha ses distractions auprès de « grisettes », comme le faisaient les courtisans vicieux de son entourage. Les « petites maitresses », les « amours volages » commencèrent dès 1751. D'Argenson[1] affirme le fait, sans donner

[1] VI, 365.

aucuns détails sur les commencements de ces désordres, mais bientôt on n'en aura que trop.

Saint-Evremond disait un jour à la duchesse de Mazarin : « L'amour ne fait pas de tort à la réputation des dames; mais le peu de mérite des amants les déshonore. » Cette maxime peu austère peut s'appliquer aux rois. Les amours de Louis XIV sont pleines de scandales, mais elles ne l'ont pas déshonoré, et Louis XV s'est avili avec les Pompadour et les Dubarry, et il a perdu son honneur au Parc-aux-Cerfs.

De 1750 à 1756 la conduite de Mme de Pompadour fut un détestable mélange d'hypocrisie religieuse et de proxénétisme, dont il faut parler pour arriver à l'origine du Parc-aux-Cerfs.

« Il n'y avoit plus alors que de l'amitié entre elle et le Roi, » dit Mme Duhausset[1]. Mais la marquise entendait rester au pouvoir et ne voulait pas qu'une nouvelle maîtresse la fit renvoyer. Elle livra le Roi aux femmes de la Cour, à la seule condition que la nouvelle favorite ne visât pas à devenir une rivale. Le Roi s'adressa d'abord à l'honnête Mme de Périgord qui, sans bruit, se retira aussitôt dans sa terre de Chalais. La belle Mme de Coislin ne fut pas si difficile, mais elle s'entendit avec les ennemis de Mme de Pompadour et essaya de la faire renvoyer[2]. Ce fut elle que le Roi congédia (1750). La comtesse de Choiseul remplaça bientôt Mme de Coislin (1751) et plut au Roi par son babil et sa franchise; mais à son tour elle cabala contre la toute-puissante marquise et fut renvoyée[3] (1753).

Ce fut alors que Mme de Pompadour, pour être certaine de ne plus être menacée par une nouvelle maîtresse, commença, avec l'aide de Lebel et de Bachelier, premiers valets de chambre de Louis XV, à jeter au Roi de jeunes filles sans importance, « beautés inconnues », dont il s'amusait et qu'il changeait à volonté, « en les récompensant quand il les renvoyoit, soit pour les marier ou autrement[4]. » On ne connaît

[1] Femme de chambre et confidente de la marquise, qui a laissé de très-curieux mémoires.

[2] Voir sur l'impertinence de Mme de Coislin envers Mme de Pompadour les mémoires de Mme Duhausset, p. 113.

[3] D'Argenson, VII, 48, 49, 50, 362.

[4] Barbier.

pas le nom de toutes ces favorites de passage. On sait cependant qu'en février 1753 Louis XV eut pour maîtresse la fille de Mme Trusson[1], puis celle de la présidente Nicquet de Montpellier, puis d'autres jolies filles de Paris que lui amenait Lebel[2].

Lebel était à la fois premier valet de chambre du Roi et concierge du château[3]. Son logement était situé au rez-de-chaussée de l'aile du côté de la chapelle[4]; il se composait de six pièces, que Lebel mettait à la disposition de son maître et de ses petites maîtresses. « Les cabinets du sieur Lebel, dit d'Argenson[5], sont le réceptacle de ces mystères plus que jamais; on y sacrifie à l'amour et au secret; il y accourt diverses beautés de Paris. »

Suivant l'usage des malfaiteurs, il y eut un nom d'argot pour désigner la chambre de Lebel. Bachelier et Lebel l'appelaient *le trébuchet*, « parce qu'on y prenoit de jeunes oiseaux[6]. »

En mars 1753, Louis XV eut pendant quinze jours une jeune fille de quatorze ans qui servait de modèle à Boucher, et qu'on acheta 10,000 livres à sa mère qui était pauvre[7]. Elle fut remplacée en avril 1753 par la petite Saint-André, très-jolie fille, nièce d'une coiffeuse. « Cela a fait plus de difficulté que les précédentes acquisitions; mais avec de l'argent, on a ébloui la tante revêche, et on a amené la petite fille jeudi dernier à Versailles, après lui avoir fait raccommoder les dents, l'avoir baignée et lui avoir fait un trousseau honnête[8]. » Elle fut logée dans une maison louée au Parc-aux-Cerfs. En même temps on voit paraître la Morphise, dont la faveur dura deux ans.

[1] Cette Mme Trusson est-elle la même que la femme de chambre de la Dauphine, que nous avons vu figurer parmi les actrices du théâtre des petits cabinets?

[2] D'ARGENSON, VII, 408, 409.

[3] A cette époque le concierge est un régisseur et non pas un portier.

[4] Voir plan n° 6, R. — Cette aile du château a été rebâtie sous Louis XV par Gabriel.

[5] VIII, 358. 1754.

[6] D'ARGENSON, VII, 408.

[7] D'ARGENSON, VII, 436, 440.

[8] D'ARGENSON, VII, 456. 15 avril 1753. — VIII, 29.

Manquant de date, je place ici au hasard la Dorothée. C'était la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg. Dubarry, « le plus mauvais sujet qu'il y eût en France » et qui devait donner plus tard une maîtresse à Louis XV, essayait dès lors de lui en fournir une. Il amena la Dorothée à Compiègne, où était la Cour. Le Roi la vit au théâtre et fut aussitôt séduit par sa merveilleuse beauté. Mais Lebel, « pour l'acquit de sa conscience », éveilla les soupçons de son maître et lui dit : « Votre Majesté ne guérit pas de cela comme des écrouelles. » La protégée de Dubarry fut évincée[1].

Mais revenons à Mme de Pompadour et voyons ce qu'elle faisait pendant ce temps. Ayant obtenu un tabouret, elle mettait en conséquence un manteau ducal à ses armes et aux housses de son carrosse, s'asseyait comme les duchesses, et voulait être dame du palais de la Reine. Cette place devait lui donner une situation régulière et assurée à la Cour, et lui servir à conserver sa position politique, car en réalité elle était une sorte de premier ministre, et tenait avant tout à diriger les affaires de l'Etat. La Reine s'y opposa, alléguant qu'elle ne pouvait avoir pour dame du palais une femme séparée de son mari, et qui ne pouvait s'approcher des autels pour y recevoir la communion.

Mme de Pompadour se mit à l'œuvre pour résoudre le problème, et, avec le temps elle parvint à triompher de tous les obstacles. Elle se jeta dans la dévotion et prit pour confesseur un jésuite, le P. de Sacy, qu'elle voyait souvent ; elle affectait de se conduire d'après ses conseils. On parlait tout haut de la cessation de tout commerce avec le Roi. La marquise prétendait avoir fait depuis la mort de sa fille de sérieuses réflexions. Elle s'occupait de son salut, dit le duc de Luynes[2] ; elle priait Dieu longtemps dans la journée ; elle assistait aux offices de l'Eglise avec piété. Mais le confesseur refusait l'absolution. Pour la donner, il exigeait que la marquise retournât auprès de son mari. Malgré les assurances que sa pénitente lui donnait sur l'honnêteté de sa vie, il soutenait avec raison que sa présence seule à la Cour était un scandale.

[1] Mme Duhausset, p. 118.
[2] XV, 325.

La lutte fut longue ; le confesseur tint bon, la marquise aussi ; elle voulait rester à la Cour. Les courtisans se partagèrent en deux camps. Les uns disaient que Mme de Pompadour devait se retirer, si elle se repentait réellement de sa conduite passée ; les autres croyaient qu'elle devait rester, parce que sa conversion pouvait agir sur l'esprit du Roi et le ramener à une vie plus chrétienne. Elle donna tort à tout le monde, resta et ne se convertit point.

Il y avait quatre ans que ces débats duraient. Le 6 février 1756, la marquise fut nommée dame du palais de la Reine. Pour arriver à ce résultat, Mme de Pompadour avait feint de vouloir se retirer ; elle avait écrit à son mari pour lui demander pardon de sa conduite et le prier de vouloir bien la reprendre. En même temps, M. de Soubise, l'un de ses amis, qui eût mieux fait d'apprendre son métier de général que de se mêler à de pareilles intrigues, alla prévenir le mari que, s'il agréait la demande de sa femme, il désobligerait le Roi. M. Le Normant d'Etiolles n'avait nulle envie de reprendre la marquise; il s'empressa d'obliger le Roi, et la lui laissa.

Après le refus du mari, la pauvre reine n'avait plus d'objection à faire, n'osant pas dire la vraie raison de sa répugnance, qui eût été un blâme de la conduite du Roi. Elle céda ; mais le P. de Sacy persista à refuser l'absolution à la marquise. On se passa de ce directeur incommode ; Mme de Pompadour trouva un prêtre complaisant, communia et fut nommée dame du palais. Elle cessa dès lors de faire la dévote, quitta les confesseurs, continua à diriger les affaires du royaume, en même temps qu'elle était la « surintendante du Parc-aux-Cerfs[1] », et disait hautement que l'Etat lui avait obligation de ce qu'elle faisait[2]. Beaucoup de gens trouvaient cependant qu'il était scandaleux de voir la fille d'un drôle condamné à être pendu pour concussion, devenir une des dames de la Reine[3].

Pendant ce temps, une des maîtresses du Roi fut Marie-

[1] Mme Duhausset nous apprend que c'est ainsi qu'on l'appelait.
[2] D'Argenson, VII, 457.
[3] D'Argenson, IX, 198.

Louise O'Murphy, ou, comme on disait alors, la Morphise, âgée de seize ans et d'une rare beauté. Sa condition était des plus humbles. Son père, ancien soldat irlandais, plus tard on prétendit qu'il avait été officier, exerçait l'état de cordonnier; sa mère était revendeuse à la toilette; elle-même travaillait chez une couturière qui spéculait volontiers sur les charmes de ses ouvrières. Lebel donna 100 louis à la couturière, 1000 écus à la mère, qui, dit-on, avait déjà fait argent de son autre fille. La Morphise fut amenée à Versailles et plut beaucoup au Roi, qui lui donna une maison au Parc-aux-Cerfs, avec une femme de chambre, une cuisinière, deux laquais et une gouvernante chargée de garder la « grisette »[1].

Le Roi faisait venir la Morphise au château, où elle avait un logement[2], et la montrait à l'un de ses compagnons, le duc d'Ayen, « ce qui lui donna un grand air de faveur; » aussi racontait-il volontiers la chose. Les ministres ne parlaient de la Morphise qu'avec respect. Elle eut trois enfants du Roi; elle accoucha d'une fille à Paris, en juillet 1754[3]; on mit l'enfant dans un couvent; le Roi paya sa pension et lui assura 8000 livres de rente viagère. La Cour était alors à Compiègne : « On prétend, dit le duc de Luynes, que la place qui est vacante pendant ce temps est remplie par une autre à Compiègne. »

Le goût du Roi devenant de plus en plus vif pour Morphise, les ennemis de Mme de Pompadour voulurent s'en servir pour faire chasser la marquise. Préparée à son nouveau rôle par la maréchale d'Estrées, Morphise demanda au Roi comment se portait « sa vieille ». Aussitôt la maréchale fut exilée, la Morphise mariée et renvoyée (1756). On trouva un officier du régiment de Beauvoisis qui consentit à épouser la Morphise, « jam utero laborans », moyennant 50,000 livres; on donnait aussi à sa femme 200,000 livres de dot et un trousseau magnifique[4]. Ce furent MM. de Soubise et de Lujac, colonel

[1] D'Argenson, VII, 440, 447, 466; VIII, 14.
[2] D'Argenson, VIII, 3.
[3] Luynes, XIII, 435; XV, 325.
[4] Luynes, XV, 325.

de Beauvoisis, grands amis de la marquise, qui firent ce mariage[1].

La Morphise fut remplacée par sa sœur, Marie-Brigitte, qui avait dix-sept ans. « C'est un goût de notre monarque, dit d'Argenson[2], d'aller ainsi de sœur en sœur. » Il passa ensuite à d'autres. En janvier 1756, il est question d'une Mlle Fouquet, fille d'une coiffeuse; elle était très-jolie et spirituelle, et cependant elle ne paraît pas avoir plu longtemps à Louis XV, qui la maria assez mal et ne lui donna que 10,000 livres[3]. En février, on lit dans le duc de Luynes : « Des deux maîtresses que le Roi a actuellement, il y en a une qui peint fort bien et qui a peint le Roi ; celle-là est grosse. L'autre s'appelle Robert; c'est une fille extrêmement jolie, qui a de l'esprit et qui est fort bien élevée. Il y en a une qui demeure au Parc-aux-Cerfs et l'autre dans le château. »

« Il y avoit ici, dit le duc de Luynes en 1757[4], un appartement dans les cabinets destiné aux maîtresses particulières du Roi; il est démeublé depuis deux ou trois jours. » Damiens venait de blesser Louis XV, qui avait renoncé pour un moment à ses habitudes dépravées.

L'appartement, d'après Mme Duhausset[5], était dans le haut du château, du côté de la chapelle, c'est-à-dire dans l'attique Richelieu, et se composait de deux chambres, qui existent encore et que nous avons retrouvées[6].

Le Roi y arrivait par le balcon de la cour des Cerfs[7], et l'escalier des petits appartements. Parvenu à l'avant-dernier palier de cet escalier (1), en suivant sa marche sur le pla

[1] La Morphise se maria trois fois et mourut en 1814 (voir la *Généalogie de la maison de Bourbon,* par L. Dussieux, p. 108.

[2] IX, 151.

[3] D'Argenson, IX, 159, 170. — Luynes, XV, 325.

[4] XVI, 281. 15 janvier 1757.

[5] *Mémoires*, p. 106.

[6] La disposition actuelle, qui est encore celle du temps de Louis XV, est toute différente sur le plan que Dubois a fait, en 1732, du second étage du château. Il est donc certain que l'appartement des petites maîtresses a été fait pour elles. — Voir notre plan n° 10.

[7] L'appartement du Roi avait cinq sorties sur ce balcon : l'une débouchait de l'alcôve même de sa chambre et était fermée par une grille. Le Roi pouvait aussi gagner *l'escalier des petits appartements*, C, qu'on appelle aujourd'hui *l'escalier de la forge*, par la salle du conseil (125) et le cabinet *a* (voir le plan n° 9).

nº 10, nous le voyons entrer dans une petite chambre (2), où se trouvent de grandes armoires; tournant à droite, il suivait un long corridor (3) éclairé par sept fenêtres sur la cour des Cerfs[1], puis entrait par la porte 4, qui existe encore, dans un grand carré (5), sur lequel s'ouvrait la porte (6) de l'appartement[2].

L'appartement des petites maîtresses se compose de deux pièces élégantes (7 et 8) et de dépendances situées à côté La chambre à coucher (7) est la mieux décorée; on y trouve une alcôve avec deux petits cabinets. La corniche, les lambris, le couronnement de l'alcôve sont ornées de sculptures du plus joli style, mais qui n'ont jamais été dorées. Toute la chambre est peinte en gris. La fenêtre B, d'où l'on a la plus belle vue, donne sur le parterre du Nord, et sa terrasse occupe l'avant-corps central de la façade septentrionale du principal corps du château.

Le service de cet appartement se faisait par l'escalier désigné actuellement sous le nº 17, et qui débouche près du vestibule de l'ancien escalier des Ambassadeurs.

Malgré les petites maîtresses, il est encore question, de temps en temps, de quelques femmes de la Cour comme maîtresses du Roi, ou dont le Roi est épris : en février 1755, duchesse de Broglie[3], — en août 1755, Mme d'Estrades, qui est disgraciée[4], — en janvier 1756, Mme de Cambis, très-bien faite, mais pas jolie; elle vient de se marier, ne veut pas consommer le mariage, vient loger chez Mme de Pompadour, pendant que le mari se retire à la campagne[5], — Mme de Noé, en février 1756, et Mme de Coëtquen, en janvier 1757[6]. Toutes ont-elles

[1] Ce corridor a été détruit quand M. Questel a démoli le quatrième étage de la cour des Cerfs. Il a été remplacé par le rampant du toit. Aujourd'hui on arrive à la porte 6 par un couloir sombre (3 *bis*) qui ouvre sur la chambre 2 et débouche directement sur le carré 5.

[2] Notre plan, nº 10, est extrait d'un plan manuscrit de 1815 appartenant à M. Favier père. Nous avons marqué en blanc les parties qui se rattachent à la description que nous venons de faire; le reste de l'étage qui ne nous intéresse pas est en partie haché. Les parties en teintes grises sont les voussures de la galerie des Glaces (9) et du salon de la Guerre (10).

[3] D'Argenson, VIII, 429, 430.

[4] *Idem*, IX, 58, 59.

[5] *Idem*, IX, 161, 170.

[6] *Idem*, IX, 199, 378.

été les maîtresses du Roi, on ne le sait pas, mais elles ont passé pour l'avoir été ou pour avoir été proposées.

Il faut maintenant sortir du château et aller dans le nouveau quartier de Versailles, construit sur l'emplacement de l'ancien Parc-aux-Cerfs de Louis XIII et qui en avait conservé le nom. Nous y trouverons une ou deux maisons appartenant à Louis XV, dans lesquelles on logeait les petites maîtresses qui ne demeuraient pas au château.

Dès 1753, Louis XV avait une maison dans le Parc-aux-Cerfs, où demeura la Morphise, mais on ne sait pas où elle était située. En 1755, il devint possesseur d'une nouvelle maison dans le Parc-aux-Cerfs, rue Saint-Médéric, n° 4[1]. Il la fit acheter en secret par un huissier au Châtelet de Paris, nommé Vallet[2].

Il n'y avait d'ordinaire qu'une maîtresse, quelquefois deux, dans les diverses maisons du Parc-aux-Cerfs. Louis XV y allait à l'occasion ; plus souvent on lui amenait la grisette au château, et il disparaissait chaque jour quelques heures sans qu'on sût ce qu'il était devenu[3]. Le cas échéant, Mme de Pompadour mettait son ermitage de la rue Maurepas à la disposition de S. M., et Mlle de Charolais, sa maison de la Meutte.

Mais outre les maisons où demeuraient les petites maîtresses, il y en avait d'autres pour les accouchements. L'une d'elles était située avenue de Saint-Cloud[4].

Le personnel occupé au service des plaisirs secrets du Roi se composait de Mme de Pompadour, surintendante, de Bachelier, de Lebel, d'une Mme Bertrand, qui était chargée, sous le titre de gouvernante, de la garde des pensionnaires,

[1] La maison de Louis XV n'existe plus aujourd'hui ; elle a été rebâtie et est devenue un petit hôtel. M. Ch. Vatel, qui a vu le plan de l'ancienne maison, m'a assuré qu'il n'y avait place que pour une maîtresse.

[2] Pour les détails relatifs à l'achat de cette maison, voir Le Roi, II, 258. — Louis XV revendit cette maison en 1771 au prix de 20,000 livres et non pas de 40,000, comme le dit M. Le Roi. (Renseignement communiqué par M. Ch. Vatel, qui a fourni à M. Le Roi tous les documents relatifs à cette maison.)

[3] D'Argenson, VII, 439.

[4] M. Le Roi dit, mais sans preuve, que cette maison était située sur l'emplacement de la villa Moricet, au carrefour de Montreuil (II, 409). Mais alors l'avenue de Saint-Cloud n'allait pas jusque-là ; elle s'arrêtait à une barrière établie à la hauteur de la rue de Provence

de Guimard, l'un des garçons bleus, de Mme Duhausset, première femme de chambre de Mme de Pompadour, qui à l'occasion assistait aux couches et faisait baptiser l'enfant ; de nourrices, gardes-malades, valets et servantes de confiance. On avait organisé aussi un service spécial pour les pensions et les dots destinées aux enfants et aux mères. Cette caisse fonctionnait avec ordre et répartissait entre les enfants survivants les pensions de ceux qui mouraient. Il y avait des fonds pour payer les jeunes filles aux parents qui les livraient à Le Bel, quand le Roi, après avoir vu leur portrait, les acceptait. Toutes ces dépenses se faisaient à l'aide des acquits à caution, c'est-à-dire de sommes délivrées au trésor royal sur la simple signature du Roi, sans qu'il fût fait mention de l'objet de leur destination. La Cour des Comptes, pas plus que le ministre, n'avait d'observation à faire sur cette nature de dépenses.

Le nombre des bâtards de Louis XV est d'environ vingt-cinq ou trente. On cite sept ou huit enfants morts en bas-âge, l'abbé de Bourbon, un M. de Bourbon-Créqui, Benoît le Duc, abbé de Saint-Martin de Paris, Auguste, abbé d'Adouville, Langlois de Villepaille, écuyer cavalcadour, le comédien d'Orvigny, cinq filles protégées plus tard par Mesdames filles de Louis XV, Mlle de Saint-André, une fille de la Morphise mariée à un personnage important, sans parler de quelques enfants dont Louis XV avait fixé l'état en mariant leur mère dès que la grossesse était constatée, et en couvrant ainsi leur naissance du pavillon marital au moyen d'une forte dot, comme la chose se passa pour la Morphise [1].

On enlevait aux filles devenues mères leurs enfants pour les élever secrètement dans un collège ou dans un couvent, et on leur faisait croire que leur enfant était mort. Aux enfants, on disait qu'ils étaient les fils de riches Américains qui les avaient envoyés en France pour y faire leur éducation.

Le Roi se faisait passer auprès de ses petites maîtresses pour un seigneur polonais ; on l'appelait M. le Comte. Sa générosité et sa belle mine plaisaient à toutes.

[1] L. Dussieux, *Généalogie de la maison de Bourbon*, p. 108, où les sources sont indiquées.

Mais il faut entendre maintenant Mme Duhausset :

Madame[1] me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet où étoit le Roi, qui se promenoit d'un air sérieux. « Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire; vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. » Le Roi ne disoit rien, et j'étois muette d'étonnement. « Vous serez la maîtresse de la maison et présiderez, comme une déesse de la Fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du Roi et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. » Le Roi se mit à rire et dit : « Le père est un très-honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde et adoré de tous ceux qui le connoissent. » Madame s'avança vers une petite armoire et en tira une petite boîte qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamant, en disant au Roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop, » et il embrassa Madame en disant : « Que vous êtes bonne ! » Elle pleura d'attendrissement, et mettant la main sur le cœur du Roi : « C'est là que j'en veux, » dit-elle. Les larmes vinrent aussi aux yeux du Roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite, il me dit : « Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller ; et au grand moment vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine; vous les annoncerez comme devant arriver, et un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus ; » et vous prendrez la servante de la maison, et un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs pour ne pas attirer l'attention. — Un louis, ajouta Madame, pour ne pas faire d'effet dans un autre sens.... Guimard, dit le Roi, vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres, et il tira 50 louis qu'il me remit de cette mine gracieuse qu'il savoit prendre dans l'occasion et que n'avoit personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant. « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas ? C'est une très-bonne enfant, qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion ; mon chancelier vous dira le reste, » dit-il en se tournant vers Madame, et il sortit. « Eh bien, comment trouvez-vous mon rôle, dit-elle? — D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je. — C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle, et toutes ces petites filles qui n'ont point d'éducation, ne me l'enlèveront pas. Je ne se-

[1] Mme de Pompadour.

rois pas aussi tranquille, si je voyois quelque jolie femme de la Cour et de la ville tenter sa conquête. » Je demandai à Madame si la jeune personne savoit que c'étoit le Roi qui étoit le père. « Je ne le crois pas, dit-elle, mais comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre ; sans cela on dit à elle et aux autres, dit-elle en levant les épaules, que c'est un seigneur polonais, parent de la Reine et qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu que le Roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudroit changer d'habit, et pour donner une raison de ce qu'il a un logement au château si près du Roi.

C'étoient deux petites chambres du côté de la chapelle, où le Roi se rendoit de son appartement, sans être vu que d'une sentinelle qui avoit ses ordres, et qui ne savoit pas qui passoit par cet endroit. Le Roi alloit quelquefois au Parc-aux-Cerfs, ou recevoit ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

Je m'arrête ici pour faire mention d'une singulière aventure qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat du Roi, une jeune fille, qu'il avoit vue plusieurs fois, et à qui il avoit marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespéroit de cet affreux événement. La mère abbesse, car on pouvoit appeler ainsi celle qui avait l'intendance du Parc-aux-Cerfs, s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignoit, et fit si bien qu'elle lui fit avouer qu'elle savoit que le seigneur polonais était le roi de France. Elle avoua même qu'elle avait fouillé dans ses poches, et qu'elle en avoit tiré deux lettres, dont l'une étoit du roi d'Espagne, et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis, car ni elle, ni l'abbesse ne savoient les noms. La jeune fille fut grondée, et on appela M. Le Bel, premier valet de chambre, qui ordonnoit de tout, et qui prit les lettres et les porta au Roi, qui fut fort embarrassé pour revoir une personne si bien instruite.

Celle dont je parle s'étant aperçue que le Roi venoit voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle étoit délaissée, guetta l'arrivée du Roi, et au moment où il entroit, précédé de l'abbesse qui devoit se retirer, elle entra précipitamment et furieuse dans la chambre où étoit sa rivale. Elle se jeta aux genoux du Roi. « Oui, vous êtes le roi de tout le royaume, crioit-elle ; mais ce ne seroit rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur ; ne m'abandonnez pas, mon cher Sire ; j'ai pensé devenir folle quand on a manqué de vous tuer. » L'abbesse crioit : « Vous l'êtes encore. » Le Roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir, et quelques jours après on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savoit bien qu'elle ne l'étoit pas, et que le Roi avoit été bien véritablement son amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec

elle lors de l'accouchement dont il est question, mais je n'en ai jamais eu ni avant ni depuis.

Je reviens donc à mon histoire.

Madame me dit : « Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonais fort riche, et qui se cache à cause de la Reine, sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez, dans la maison, une nourrice à qui l'enfant sera remis, et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin ; et il faudra faire les choses comme le feroit un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours ; vous dînerez avec elle et ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs, ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. »

Je me rendis le soir même à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avoit de plus une garde, une nourrice, deux vieux domestiques, et une fille moitié servante, moitié femme de chambre. La jeune fille étoit de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et avec l'abbesse, qui s'appeloit Madame Bertrand. J'avois remis l'aigrette de Madame avant le souper, ce qui avoit causé la plus grande joie à la demoiselle, et elle fut fort gaie. Madame Bertrand avoit été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du Roi, qui l'appeloit Dominique, et elle étoit son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper et me parut fort naïve. Le lendemain j'eus une conversation particulière et elle me dit : « Comment se porte M. le Comte ? » C'étoit le Roi qu'elle appeloit ainsi. « Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle, mais il a été obligé de faire un assez long voyage. » Je fus de son avis. « C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur, il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt, et s'il vouloit, je le suivrois dans sa Pologne. » Elle me parla ensuite de ses parens et de M. Lebel, qu'elle connoissoit sous le nom de Durand. « Ma mère, me dit-elle, étoit une grosse épicière-droguiste, et mon père n'étoit pas un homme de rien, ajouta-t-elle, il étoit des six corps, et c'est, comme tout le monde le sait, ce qu'il y a de mieux ; enfin, il avoit pensé deux fois être échevin. » Sa mère avoit, après la mort de son père, essuyé des banqueroutes ; mais monsieur le Comte étoit venu à son secours et lui avoit donné un contrat de 1500 livres de rente et 6000 francs d'argent comptant. Six jours après elle accoucha, et on lui dit, suivant mes instructions, que c'étoit une fille, quoique ce fût un garçon, et bientôt après on devoit lui dire que son enfant étoit mort, pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps ; ensuite on le remettroit à la mère. Le Roi donnoit dix ou douze

mille livres de rente à chacun de ses enfants. Ils héritoient les uns des autres, à mesure qu'il en mouroit, et il y en avoit déjà sept ou huit de mort. Je revins trouver Madame, à qui j'avois écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain le Roi me fit dire d'entrer ; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avois fait, mais me remit une tabatière d'or, fort grande, où étoient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle et rioit beaucoup de ses naïvetés et de tout ce qu'elle m'avoit dit du seigneur polonais. « Il est dégoûté de la princesse et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne. — Et la demoiselle, lui dis-je ? — On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de 40,000 écus au plus, et quelques diamants. » Cette petite aventure qui me mettoit dans la confidence du Roi, loin de me procurer plus de marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il étoit honteux que je fusse instruite de ses amours obscurs. Il étoit aussi embarrassé des services que lui rendoit Madame.

Outre ses petites maîtresses du Parc-aux-Cerfs, le Roi avoit quelquefois des aventures avec des dames de Paris....

Depuis 1757 nous ne savons plus rien sur le Parc-aux-Cerfs que par Barbier. Les mémoires de d'Argenson et le journal du duc de Luynes sont arrêtés par la mort de leurs auteurs. Cependant les désordres se continuèrent jusqu'à la mort de Mme de Pompadour (1764) et le commencement de la faveur de Mme Dubarry (1768).

Mlle de Romans appartient à cette dernière période. Anne Couppier de Romans, d'une bonne famille parlementaire, était de Grenoble. Elle y vivait avec sa tante, Mme Morin, qui l'amena à Paris, en 1761, chez une Mme Vernier, sa sœur probablement, qui logeait à côté du Palais-Royal, et don-« noit à jouer à gens comme il faut[1]. »

« Cette jeune et belle personne avait alors dix-sept ans. Sa peau de satin était d'une blancheur éblouissante que relevait encore une magnifique chevelure noire. Les traits de son visage étaient d'une régularité parfaite, son teint était légèrement coloré ; ses yeux noirs bien fendus avaient à la fois le plus vif éclat et la plus grande douceur ; elle avait les sourcils bien arqués, la bouche petite, les dents régulières et bien placées avec un émail de perles, et les lèvres d'un rose tendre sur

[1] Barbier, VII, 426.

lesquelles reposait le sourire de la grâce et de la pudeur... sa gorge était bien formée et n'excédait en rien les belles proportions. La mode et l'éducation l'avaient habituée à la laisser voir à moitié avec la même innocence qu'elle laissait voir à tout le monde sa main blanche et potelée, ou ses joues où l'incarnat de la rose se mariait à la blancheur des lys [1]. »

« La demoiselle, dit Barbier, n'a pas voulu aller loger au Parc-aux-Cerfs, où il y avoit eu des filles de basse condition, et elle a fait son marché d'une autre façon. La première connoiss nce s'est faite dans les jardins de Marly [2]. Le Roi lui a loué une maison à Passy, d'où elle se rend à Versailles dans un carrosse à six chevaux qu'on lui envoie.... Comme elle a beaucoup d'esprit, on croit que cela pourroit inquiéter Mme la marquise de Pompadour, et que celle-ci pourroit peut-être obtenir le titre de maîtresse. On en parle depuis longtemps à Paris ; mais comme c'est chose indifférente pour l'Etat, il n'y a rien de bien éclairci sur ces faits, et l'on en parle différemment. »

Mlle de Romans donna un fils à Louis XV, le 13 janvier 1762, l'abbé de Bourbon, le seul des bâtards du Roi qui ait été reconnu. Barbier nous apprend que Mlle de Romans avait déclaré à Louis XV que cet enfant lui était trop cher pour le laisser aller en nourrice, et qu'elle voulait le nourrir elle-même. « Cela n'est pas maladroit, » ajoute-t-il.

Le « marché » du Roi avec Mlle de Romans s'était fait à l'insu de Mme de Pompadour, à qui cette favorite donnait de vives inquiétudes. Elle dominait le Roi ; elle allait promener au bois de Boulogne son fils qu'elle portait dans une corbeille « toute chamarrée des plus belles dentelles ; » elle s'asseyait sur l'herbe et donnait à têter à l'enfant. Mme de Pompadour eut un jour la curiosité d'aller la voir. Mais on peut lire dans les Mémoires de Mme Duhausset [3] le piquant récit de cette expédition.

Plus tard, Mlle de Romans se maria et devint Mme de Cavanac.

[1] *Mémoires de Casanova.*
[2] Mme Campan (III, 29) raconte autrement la première entrevue ; nous croyons qu'elle est dans l'erreur.
[3] Page 214.

Nous avons déjà dit que ces scandales cessèrent avec la faveur de Mme Dubarry. Louis XV vendit sa maison de la rue Saint-Médéric en 1771.

Et l'on s'étonne des révolutions qui viennent bouleverser les royaumes, quand ceux qui les gouvernent donnent de pareils exemples et avilissent ainsi l'autorité qu'ils disent tenir de Dieu, oubliant la malédiction de la Bible contre les grands coupables :

> L'Éternel est lent à la colère et riche en bonté ; il pardonne l'iniquité et la rébellion, mais il ne tient point le coupable pour innocent, et il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération [1].

## X

## MADAME DUBARRY — 1769-1774

Entre la mort de Mme de Pompadour et l'arrivée de Mme Dubarry il s'écoule un intervalle de cinq années, pendant lesquelles, grâce à l'absence complète de mémoires et de documents, nous avons la chance d'ignorer absolument l'histoire des amours du Roi. Le Parc-aux-Cerfs, pendant ce temps, continua à lui fournir ses petites maîtresses, et, quand Mme Dubarry, l'une d'elles, présentée comme tant d'autres par Lebel, fut devenue maîtresse déclarée, le Parc-aux-Cerfs dura encore plus de deux ans, et la maison de la rue Saint-Médéric ne fut vendue qu'en 1771. Nous croyons que le Parc-aux-Cerfs ne disparut tout à fait à cette époque, que parce que Louis XV était arrivé à un état d'épuisement et d'hébètement tel, que ses continuelles absences d'esprit faisaient croire « qu'il se livrait à la boisson. » L'histoire de la petite menuisière de Trianon, en 1774, prouve bien que Mme Dubarry, comme Mme de Pompadour, ne se faisait pas faute, à l'occasion, de donner une maîtresse d'un jour

[1] *Nombres*, XIV, 18.

à S. M., pour maintenir son crédit de favorite et pour enlever un moment le Roi à ses humeurs noires.

M^me Dubarry, née le 19 août 1743, à Vaucouleurs, avait vingt-six ans quand elle devint la maîtresse de Louis XV. Elle était fille naturelle d'une nommée Anne Bécu. Le parrain, Dumonceau, était un riche financier, l'un des fournisseurs de vivres de l'armée. Poussée par la misère, Anne Bécu vint à Paris et s'adressa à Dumonceau, qui plaça la mère et la fille chez sa maîtresse, la Frédérique, l'une des courtisanes en renom du moment. Peu de temps après, Dumonceau mit la petite Jeanne Bécu, déjà fort jolie et très-délurée, chez les religieuses de Sainte-Anne, couvent destiné à recueillir des jeunes filles afin de les empêcher de se perdre. Mais Jeanne Bécu ne put rester longtemps soumise à la règle sévère du couvent ; elle revint auprès de sa mère. Bientôt après, la Frédérique congédiait Anne Bécu, à cause, disait-elle à Dumonceau, des relations trop familières qu'elle avait avec un moine de Picpus nommé Gomard. Jeanne Bécu se fit alors marchande ambulante de mercerie, métier scabreux, surtout avec les beaux yeux de la marchande.

Pendant ce temps, Gomard était devenu aumônier du Roi. Il plaça Jeanne en qualité de femme de chambre chez une M^me Lagarde, femme d'un fermier général. Une aventure avec les fils de la maison la fit renvoyer ; elle entra alors, comme demoiselle de boutique, chez une marchande de modes de la rue Saint-Honoré. Elle s'appelle à ce moment M^lle Lançon. Là, elle ruine le coiffeur Lamet, qui était devenu son amant. Un peu plus tard elle entre chez une M^me Duquesnoy, qui tenait une maison de jeu, rue de Bourbon, et elle y prend le nom de M^lle Lange. C'est là qu'elle rencontra le comte Jean Dubarry, qui allait mettre un terme à sa vie d'aventures.

Ce Jean Dubarry était un petit gentilhomme de Toulouse, vicieux, ruiné, et venu à Paris pour y chercher fortune. Il s'était mis dans les vivres, employait son argent au jeu et aux femmes, et cédait ses plus jolies maîtresses à ses amis du grand monde. Le goût de procurer des femmes aux puissants pour en tirer profit était ancien chez ce personnage ; car déjà il avait voulu donner à Louis XV Dorothée, fille du por-

teur d'eau de Strasbourg. Mlle Lange était un sujet d'élite pour ce brocanteur en galanterie. On lit dans les rapports de la police du temps, à la date du 14 décembre 1764 : « Le marquis Dubarry, à qui l'on a l'obligation d'avoir amené à Paris de Strasbourg la belle Dorothée, et d'avoir mis dans le monde la demoiselle Beauvoisin, a fait paroître en loge, lundi dernier, à la Comédie italienne, la demoiselle Veauvarnier, sa maîtresse. C'est une personne de l'âge de dix-neuf ans, grande, bien faite, l'air noble, et de la plus jolie figure. Certainement il cherche à la brocanter avantageusement. Quand il a commencé à se lasser d'une femme, il en a toujours usé de même. Mais aussi il faut convenir qu'il est connaisseur, et que sa marchandise est toujours de débit[1]. » L'inspecteur de police avait raison. Après l'avoir eue pendant quatre ans pour maîtresse, Dubarry donna Mlle Lange à Louis XV.

Le duc de Richelieu ayant dit un jour à Dubarry, pendant un souper, qu'il regrettait que le Roi n'eût pour maîtresses que des filles du Parc-aux-Cerfs, et qu'il serait désireux de lui voir une maîtresse déclarée, Dubarry prit le duc au mot, insista et obtint enfin cette réponse : « Eh bien, va voir Lebel ; peut-être par son moyen, ta favorite obtiendra-t-elle pour un jour les honneurs du Louvre[2]. » Ce qui fut dit fut fait, et voici la fin de l'histoire, telle que nous la raconte Dutems[3].

Louis XV avoit un valet de chambre nommé Lebel, qui étoit en grande faveur auprès de lui. Il donnoit un soir à souper à M. de Saint-Foix, qui étoit ami de Mlle Lange ; c'étoit alors le nom de Mme Dubarry : elle étoit du souper, ainsi que quelques autres femmes, liées avec Saint-Foix et Lebel. Le Roi, instruit de cette partie, eut la curiosité d'en être le spectateur ; ce qui lui étoit facile de faire, au moyen d'une fenêtre secrète pratiquée dans le mur de la salle à manger de Lebel, laquelle donnoit dans son appartement. Mlle Lange parut si jolie au Roi, qu'il fit le lendemain plusieurs questions sur son compte à Lebel. Celui-ci voulut en dégoûter le Roi par plusieurs raisons ; mais le Roi persista à la voir, et s'emporta même contre le valet de chambre de ce qu'il

[1] *Journal de la police*, dans *Souvenirs et Mélanges* publiés par Rochefort, 1825, t. II.
[2] *Vie privée du maréchal de Richelieu*, t. II.
[3] *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, II, 45.

s'opposoit à ses désirs [1]. Enfin Mlle Lange fut amenée au Roi ; elle plut extrêmement à ce prince, qui la goûtoit tous les jours davantage, et voulut l'envoyer au Parc-aux-Cerfs. Mais M. Dubarry dirigeoit encore ses actions ; il voulut mettre à profit cette inclination du Roi ; il lui fit comprendre que si elle alloit au Parc-aux-Cerfs, elle seroit confondue dans la foule de celles qui habitoient ce séjour et seroit bientôt oubliée ; il lui persuada d'épouser sur-le-champ son frère, qui devoit aussitôt après se retirer en province.

Le Roi donna l'ordre à Lebel de la marier, et, le mariage fait, de la lui amener à Compiègne. Ce fut alors que Lebel résista et chercha à empêcher le Roi de se lancer dans cette aventure. Impatienté, Louis XV menaça son fidèle Dominique de le frapper avec les pincettes qu'il tenait. Lebel se tut ; mais il était sujet à des coliques hépatiques, et cette scène détermina une crise qui l'emporta subitement [2].

Mlle Lange épousa donc le comte Guillaume Dubarry. Au moment du mariage, il fallut changer l'état civil de Jeanne Bécu, fille naturelle. Le comte Jean Dubarry arrangea l'affaire avec l'aumônier du Roi, Gomard de Vaubernier, et quelques autres. On produisit un faux acte de baptême duquel il résultait que la future comtesse était née le 19 août 1746, ce qui la rajeunissait de trois ans : qu'elle était fille de J.-J. Gomard de Vaubernier, le frère de l'aumônier, mort depuis longtemps et ne pouvant protester contre cette paternité dont on lui faisait honneur. Dans cette transformation générale de la famille, Anne Bécu, l'ancienne cuisinière, devenait marquise [3].

Le comte Guillaume Dubarry épousa demoiselle Jeanne de Vaubernier le 1er septembre 1768, en vertu d'un contrat stipulant à chaque article la nullité complète du mari, qui devait rester absolument séparé de sa femme, et qui en effet repartit immédiatement pour Toulouse.

[1] Ce n'est que plus tard qu'eut lieu cette dispute.

[2] *Vie privée du maréchal de Richelieu.*

[3] Tous les faits de cette histoire ont été mis au jour, avec les pièces à l'appui, pendant le scandaleux procès que se firent, de 1825 à 1833, les Bécu et les Gomard pour savoir à qui appartiendraient les épaves de la succession de la Comtesse. Les Bécus furent déclarés seuls héritiers de Mme Dubarry, mais ils s'étaient ruinés complètement pour obtenir cette décision.

Mme Dubarry fut alors logée à Versailles, dans l'appartement de Lebel[1], et y fut la maîtresse très-secrète de Louis XV, qui évitait, portant le grand deuil de la Reine, d'afficher ses plaisirs. Enfin, le 22 avril 1769[2], Mme la comtesse Dubarry fut présentée au Roi par la comtesse de Béarn, et figura dès lors à Versailles comme maîtresse déclarée[3].

On avait eu beaucoup de peine à trouver une femme de qualité pour présenter Mme Dubarry. Mme de Béarn se fit payer cher. Elle était ruinée ; on lui donna 100,000 livres comptant, on lui fit gagner un procès de 100,000 écus, qui durait depuis plus d'un siècle, et son fils fut admis dans les carrosses du Roi et aux soupers des petits appartements[4].

La présentation se fit, comme toujours, dans le cabinet du Roi[5]; nous en empruntons le récit à MM. de Goncourt[6].

Le grand jour était venu. Paris accourait à Versailles. La curiosité de tout un peuple battait la grille du château. La présentation devait avoir lieu le soir après l'office. L'heure approchait. Richelieu, remplissant sa charge de premier gentilhomme, était auprès du Roi. Choiseul était de l'autre côté. Tous deux attendaient, comptaient les minutes, s'observaient, guettaient le bruit, épiaient le Roi. Le Roi, mal à l'aise, inquiet, agité, regardait à tout moment sa montre et s'étonnait d'attendre. Il allait et venait, marmottait des paroles qu'il ne finissait pas, s'impatientait du bruit qu'il entendait aux grilles et aux avenues, et dont il demandait la cause à Choiseul. « Sire, répondait Choiseul avec sa finesse sarcastique, le peuple, informé que c'est aujourd'hui que Mme Dubarry doit avoir l'honneur d'être présentée à Votre Majesté, est accouru de toutes parts pour être témoin de son entrée, ne pouvant l'être de l'accueil que Votre Majesté lui fera. »

L'heure est depuis longtemps passée. Mme Dubarry ne paraît pas. Choiseul et ses amis rayonnent de joie. Richelieu, dans un coin de fenêtre, sent l'assurance lui manquer. Le Roi va vers la fenêtre,

[1] Lebel demeurait dans l'aile Gabriel au rez-de-chaussée.

[2] *Gazette de France.*

[3] Le duc de Choiseul s'opposa autant qu'il le put à cette présentation; il alla jusqu'à s'efforcer d'introduire auprès du Roi une Mme Millin, femme d'un médecin, jeune et charmante, mais moins jolie que la Dubarry et qui ne réussit pas à séduire le Roi. (*Souvenirs d'un chevau-léger* (M. de Belleval), Paris, Aubry, 1866, in-12).

[4] *Anecdotes sur Mme la comtesse Dubarry,* 1774.

[5] Salle nº 130.

[6] *La Dubarry*, nouvelle édition, 1878, p. 52. — Voir aussi les *Souvenirs* de M. de Belleval, p. 119.

regarde dans la nuit : rien. Enfin il se décide, et il ouvre la bouche pour contremander la présentation. « Sire, voilà M^me^ Dubarry, s'écrie Richelieu, qui vient de reconnaître la voiture et la livrée de la favorite ; elle entrera si vous en donnez l'ordre. » Et, sur ces mots, M^me^ Dubarry paraît derrière la comtesse de Béarn. Elle entre, parée des cent mille francs de diamants que le Roi lui a envoyés la veille, parée de cette coiffure superbe dont le long échafaudage lui a fait manquer l'heure de la présentation, parée d'un de ces habits triomphants que les femmes du XVIII^e^ siècle appelaient « un habit de combat », armée de cette toilette où les yeux d'une aveugle, l'intuition de M^me^ du Deffant, voit le destin de l'Europe et le sort des ministres. Et c'est une apparition si rayonnante, si éblouissante, qu'au premier moment de surprise les plus grands ennemis de la favorite ne peuvent échapper au charme de la femme et renoncent à calomnier sa beauté.

M^me^ Dubarry fut ensuite présentée à Mesdames, qui la reçurent assez bien, et le lendemain elle assista à leur dîner.

M^me^ Dubarry était extrêmement jolie, et l'on a pu dire sans exagération que la perfection de son corps et de son visage semble avoir réalisé l'idéal de la jolie femme française du dix-huitième siècle [1].

Mais la beauté et la grâce ne sont pas tout ici-bas, et les charmes de M^me^ Dubarry n'étaient pas suffisants pour faire oublier son passé et la faire admettre à la Cour ; il y a là un fait scandaleux d'autocratie qui passe toute limite.

Le plus curieux, c'est que la nouvelle maîtresse, qui allait achever d'avilir la royauté et de perdre la monarchie, était regardée par les dévots de la Cour, amis des Jésuites que Choiseul venait de chasser, comme un sauveur, comme une nouvelle Esther, qui allait à on tour chasser Aman et tirer le peuple de l'oppression [2]. Ils réussirent en effet ; Choiseul fut

[1] On a de M^me^ Dubarry un buste par Pajou (musée du Louvre) ; deux ravissants portraits par Drouais, dont l'un a été gravé par Beauvarlet ; une copie d'un portrait peint par Drouais, exécutée par de Creuse et placée au musée de Versailles.

[2] *Journal de Hardy*, manuscrit de la Bibliothèque nationale, cité par MM. de Goncourt, p. 1. — Quelque étrange que soit le fait, il est certain, et la preuve s'en trouve dans la Correspondance du comte Mercy-Argenteau avec Marie-Thérèse, dans laquelle on lit (T. I, p. 451) : « Dans une occasion où toute la famille royale se trouvait réunie chez Mesdames (en mai 1773), le Roi y étant, le hasard fit tomber la conversation sur le duc de Choiseul, et Madame Adélaïde se permit sur le chapitre de cet ancien mi-

chassé par Mme Dubarry et remplacé par le duc d'Aiguillon, l'un des leurs.

Si le parti dévot croyait pouvoir s'applaudir de la nouvelle Esther, la masse des courtisans et du public éclairé de Paris témoigna son mécontentement de ce scandale inouï par toutes sortes de chansons, de petits vers, de plaisanteries et de sarcasmes. Le quartier général de cette guerre de chicanes était chez la belle duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul, qui aurait voulu être la maîtresse et gouverner avec son frère.

La Dubarry attaquée se défendit avec vivacité ; elle demanda le renvoi de Choiseul à Louis XV, qui écrivit d'abord, en 1770, la lettre suivante à son ministre :

Je commence par M. d'Aiguillon. Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous remplacer ? Je l'aime assez, il est vrai, à cause du tour que je lui ai joué il y a bien longtemps [1], mais haï comme il est, quel bien pourroit-il faire ?

Vous faites bien mes affaires ; je suis content de vous ; mais garez-vous des entours et des donneurs d'avis ; c'est ce que j'ai toujours haï et ce que je déteste plus que jamais. Vous connoissez Mme du Barry : ce n'est assurément point M. de Richelieu qui me l'a fait connoître, quoiqu'il la connût, et il n'ose pas la voir ; et la seule fois qu'il l'a vue un moment, c'est par mon ordre exprès. J'ai pensé la connoître avant son mariage. Elle est jolie, j'en suis content, et je lui recommande tous les jours de prendre garde aussi à ses entours et donneurs d'avis, car vous croyez bien qu'elle n'en manque pas. Elle n'a nulle haine contre vous ; elle connoît votre esprit et ne vous veut point de mal. Le déchaînement contre elle a été affreux, à tort pour la plus grande partie. L'on seroit à ses pieds si...... Ainsi va le monde.

Elle est très-jolie, elle me plaît ; cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition ? *Si l'archiduchesse étoit telle que je la désirerois, je la prendrois pour femme avec grand plaisir* ; mais je voudrois la voir et la connoître auparavant. Son frère en a été chercher une, et il n'a pas réussi. Je crois que je verrois mieux que lui, car il faudra bien faire une fin ; et le beau sexe autrement me troubleroit toujours ; car très-certainement vous ne verrez pas

nistre les propos les plus hasardés en tout genre. Elle s'avança même jusqu'à dire que l'exil du duc de Choiseul avait sauvé la religion en France, puisqu'il était manifeste que le projet de ce ministre avait été de la détruire de fond en comble. »

[1] Le Roi lui avait enlevé Mme de Châteauroux quand il était duc d'Agénois.

de ma part une dame de Maintenon. En voilà, je pense, assez pour cette fois-ci.

Je n'ai plus besoin de vous recommander le secret sur tout ceci. Mon écriture n'est pas meilleure que la vôtre [1].

On ne se rend pas compte au premier abord de cette phrase : « Si l'archiduchesse étoit telle que je la désirerois, je la prendrois pour femme avec grand plaisir. » La correspondance secrète de Louis XV publiée par M. Boutaric permet d'expliquer le fait. Le Dauphin venait de se marier ; la vue de la jeune Dauphine, Marie-Antoinette, avait donné l'idée à Louis XV d'épouser une de ses sœurs ; il voulait faire une fin, comme il le dit ; et, si le projet eût réussi, il serait ainsi devenu l'oncle de ses arrière-petits enfants et le beau-frère de son petit-fils !

« Il porta ses vues, dit M. Boutaric, sur l'archiduchesse Elisabeth. Il chargea M. de Broglie [2] d'ordonner à M. Durand [3], qui se rendait à Vienne en mission, de prendre sur la princesse les renseignements les plus complets. — « 6 juin 1770. Comme l'on ne sait ce qui peut arriver, si Durand n'est pas parti, montrez-lui ce billet, sinon envoyez lui-en la copie bien chiffrée. Qu'il en examine bien la figure de la tête aux pieds, sans rien excepter de ce qu'il lui sera possible de voir de l'archiduchesse Elisabeth, et qu'il s'informe de même de son caractère, le tout sous le plus grand secret, et sans trop donner de suspicions à Vienne, et il en rendra compte sans se presser par une occasion sûre. »

Cette curiosité fut pleinement satisfaite par une dépêche en chiffres qu'envoya M. Durand.

Juin 1770. — La personne dont il s'agit étoit, avant la petite vérole, la plus belle de sa famille ; elle n'est pas grande, mais très-bien prise dans sa taille, sans tache ni difformité sur son corps, du moins à ce que dit une femme qui pénètre jusque dans l'intérieur le plus intime. Ce n'est que depuis peu que les cils de ses paupières, que la petite vérole avoit fait tomber, commencent à reparoître. Cette maladie a grossi les traits de son visage ; le nez et le teint ont souffert, le bas du visage est effilé, la bouche assez

[1] *Revue de Paris*, juillet 1829, IV, 43.
[2] Chef du ministère secret.
[3] L'un des principaux agents de ce ministère.

bien garnie sans être à l'intérieur d'une façon parfaite ; sa chevelure est blonde tirant sur le châtain, le front n'a rien d'irrégulier, les yeux sont bleus, le regard a de la douceur et de la vivacité. Il n'y a rien de choquant dans cet assemblage, la figure est gracieuse et la démarche est fort noble. Le caractère plaît encore davantage. On y trouve de la dignité sans hauteur, de la gaieté et de l'affabilité.

» Ce beau projet en resta là[1]. »

Mais on en forma un autre qui était encore plus étrange. Louis XV, pour mettre sa conscience à couvert, paraît avoir eu l'idée d'épouser Mme Dubarry. On lit, en effet, dans une lettre du baron Pichler au comte de Mercy, en date du 4 décembre 1771, ce qui suit : « On dit que le Roi et le duc d'Aiguillon ont de fréquents pourparlers avec Madame Louise la Carmélite, qui doit fortement travailler à engager le Pape à dissoudre le mariage de Mme Dubarry pour la mettre à même d'épouser le Roi. » C'était Marie-Thérèse qui faisait demander à M. de Mercy par le baron Pichler, si ce bruit invraisemblable était fondé. Le fait était vrai, et Madame Louise était occupée en février 1772 à ces incroyables négociations, sur lesquelles il est regrettable de n'avoir pas quelques détails[2].

Mais il faut revenir à Mme Dubarry.

Elle fut d'abord logée dans l'appartement de Lebel, pendant que Louis XV, la cachait aux yeux des courtisans[3]. Après sa présentation, le Roi lui aurait donné, si l'on en croyait les *Anecdotes*, l'ancien logement de Mme de Pompadour au rez-de-chaussée ; mais les documents conservés aux Archives nationales nous montrent Mme Dubarry installée dès 1769 à l'appartement des maîtresses[4].

[1] *Correspondance secrète de Louis XV*, I, 148, 410.

[2] MERCY, I, 175.

[3] Elle avait alors ses cuisines et offices *près la rampe de la chapelle*, ainsi qu'on le lit sur une note conservée aux Archives nationales (carton O[1], 1773). L'étude des lieux permet de dire que probablement les cuisines de Mme Dubarry étaient établies dans le sous-sol du pavillon occidental de l'aile septentrionale des Ministres, servant aujourd'hui de magasin à l'architecte du château. On communiquait de ces cuisines à l'appartement de Lebel, par la cour basse dudit pavillon, par une voûte passant sous la rampe, de laquelle on gagnait le passage souterrain, qui existe encore sous la cour de la Chapelle et débouche dans le pavillon de l'aile Gabriel.

[4] Une note inscrite sur un plan de cet appartement dit formellement : *Ancien appartement de Mme la comtesse Dubarry en 1769* (carton O[1] 1773).

En 1770, le 22 juillet, la Cour étant à Compiègne, Gabriel reçut l'ordre d'approprier l'appartement de la comtesse[1], et il y fit quelques changements que l'on reconnaît encore aisément. Les registres des Bâtiments sont constamment d'accord avec les plans des Cartons des Archives. Le Registre de 1770 mentionne en effet les dépenses de charpente, de menuiserie et de serrurerie faites à l'appartement de Mme Dubarry. En 1772, Gabriel fit un nouveau cabinet de bains pour la comtesse ; on trouve dans le carton O[1] 1773, à la date du 22 juin 1772, le devis des travaux évalués à 14,950 livres, et, dans le registre des Bâtiments de 1772, le détail des sommes payées au plombier, au serrurier, au menuisier, au doreur Brancourt, au marbrier Dropsy, au sculpteur Rousseau, au fabricant de bronzes dorés Gobert et au fournisseur de cuivrerie. Le réservoir et la chaudière étaient au-dessus du cabinet, à l'étage supérieur. Mais il ne reste, dans ces bains, que quelques rares sculptures aux boiseries, et la place bien évidente des deux trous pratiqués pour les robinets dans le lambris.

L'appartement de Mme Dubarry se composait de quatre pièces éclairées sur la cour de Marbre : la chambre à coucher[2], un grand cabinet[3], un salon[4], et une bibliothèque[5], — et de quatre autres pièces éclairées sur les cours intérieures : une grande pièce servant de lingerie et de garde-robe, la salle à manger, une antichambre et un cabinet de bains.

La chambre à coucher, le grand cabinet et le salon sont les

[1] Archives nationales (plans manuscrits des maisons royales, carton O[1] 1773). On y trouve un plan de Gabriel, avec cette date : 22 *juillet 1770*, et cette mention, *Plan des changemens et augmentations à faire à l'appartement de Mme la comtesse Dubarry*. Les *Anecdotes* disent que Mme Dubarry fut logée dans l'appartement de Madame Adélaïde, que Louis XV envoya dans l'appartement du Dauphin. Le fait est faux. Madame Adélaïde avait sa bibliothèque au second étage, dans une partie de l'appartement des maîtresses; on lui enleva la partie de cette bibliothèque située au-dessus de son salon (132), partie qui fut réunie à l'appartement de Mme Dubarry. Le plan de Gabriel de 1770 le dit expressément.

[2] Située au-dessus de la chambre à coucher de Louis XV (126).

[3] Situé au-dessus du salon des Pendules (127).

[4] Situé au-dessus du cabinet du Roi (130).

[5] Partie de la bibliothèque de Madame Adélaïde située au-dessus du salon de Madame Adélaïde(132). — Mme Dubarry eut aussi une collection de livres, dont une partie se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Versailles.

plus jolies pièces de l'appartement; leurs élégantes boiseries sculptées et dorées sont intactes. La décoration est surtout riche dans les arrières-voussures et les ébrasements des fenêtres, qui forment en quelque sorte de charmants petits cabinets. Les deux L composant le chiffre du Roi s'y rencontrent avec les torches de l'Amour; c'est bien l'ornementation qui convient à l'appartement d'une maîtresse, et la date certaine de toute la décoration de cet appartement remonte à M^me^ de Pompadour.

Partout les cheminées sont en très-beau marbre et élégamment sculptées. La bibliothèque est intacte, et conserve encore ses armoires. On y remarque une petite alcôve destinée à recevoir un lit de repos ou un canapé [1], et, au plafond de cette alcôve, une rosace du dessin le plus charmant.

On montait chez M^me^ Dubarry par l'escalier du Roi. Il y avait aussi dans les derrières de cet appartement plusieurs escaliers de service [2]. Sous Louis XVI, l'appartement de M^me^ Dubarry fut donné à MM. de Villequier et de Maurepas.

M^me^ Dubarry fit de son appartement de Versailles, dit M. Le Roi [3], une suite de boudoirs délicieux. Les objets qui en faisaient l'ornement sont décrits dans les mémoires des fournisseurs de la comtesse, conservés aux Archives de la préfecture de Seine-et-Oise.

Dans le salon, on voyait sur la cheminée une magnifique pendule à colonnes, ornée de figures de porcelaine; au milieu une superbe table ornée de porcelaines de France : le dessus, qui était le morceau principal, représentait un tableau en miniature d'après Leprince; les garnitures de bronze, parfaitement ciselées et dorées d'or mat. Il y avait aussi un très-beau forte-piano anglais, qu'on avait fait organiser à Paris par le fameux Clicot, avec flûtes et galoubet, un mouvement pour le luth et deux autres pour les cymbales; la caisse, que l'on fut obligé d'y ajouter pour contenir les tuyaux et les soufflets, était plaquée en bois rose et à mosaïques blanches et bleues, et très-richement garnie de bronzes dorés d'or

[1] On voit de semblables alcôves dans les petits appartements de la Reine.

[2] La cuisine de M^me^ Dubarry était bien probablement celle qui se trouve au rez-de-chaussée de la petite cour qui précède la cour des Cerfs, et dans laquelle il existe encore un ancien fourneau potager. A côté de cette cuisine, les anciens plans placent un escalier, par lequel pouvait se faire le service de la cuisine de la comtesse. Il y a aujourd'hui un calorifère sur l'emplacement de cet escalier de service.

[3] *Madame Dubarry*, 1768-1793, brochure in-8°, Paris, Dumoulin.

mat. Sur un des côtés était une superbe commode, d'ancien laque, de la première qualité, le panneau du milieu à magots très-richement habillés; les frises plaquées en ébène; les garnitures de bronze ciselées et dorées d'or mat; le marbre blanc de statuaire. Et de l'autre côté une autre belle commode, ornée de cinq morceaux de porcelaine de France, à fleurs et filets d'or, très-richement garnie de bronzes bien finis et dorés d'or mat; le dedans doublé en tabis vert et galonné d'or; le marbre blanc de statuaire. Sur chacune de ces commodes se trouvaient : d'un côté, un très-fort groupe de bronze et de couleur antique, composé de quatre figures représentant l'Enlèvement d'Hélène par Pâris, le tout sur un pied de bronze doré d'or moulu; et de l'autre côté, un autre groupe de bronze, plus petit, et d'après Sarrazin, composé de cinq enfants qui jouent avec un bouc; le tout sur un pied de marqueterie de Boule et orné de bronzes dorés d'or moulu. Enfin un fort lustre de cristal de roche, à six luminaires, et ayant coûté 16,000 livres, était appendu au milieu de la pièce. Comme l'on jouait souvent dans ce petit salon, M^me^ Dubarry avait fait faire une boîte de jeux, dont les mémoires nous ont conservé la description. Elle était en acajou, doublée en tabis bleu, galonnée en or; elle renfermait quatre boîtes à quadrilles en ivoire, le trèfle, le pique, le cœur et le carreau en or incrustés sur chacune desdites boîtes et entourés d'un cartouche avec nœuds de rubans, le tout en or et aussi incrusté; les 80 fiches et les 20 contrats distingués par le trèfle, le pique, le cœur et le carreau, aussi en or et incrustés.

Dans la chambre à coucher, il y avait une commode ornée de tableaux de porcelaine d'après Watteau et Vanloo, richement garnie de bronzes très-bien finis et dorés d'or mat; un secrétaire en armoire, de porcelaine de France, fond vert et à fleurs, richement garni de bronzes dorés d'or moulu. On voyait sur les meubles deux cuvettes à mettre des fleurs, en porcelaine de France, fond petit vert, à marines en miniatures, une cuvette gros-bleu caillouté d'or, avec des sujets de Téniers, en miniature, et deux autres moins grandes et décorées de même. Sur la cheminée, une pendule dorée de Germain; elle représentait les Trois-Grâces supportant un vase dans lequel était un cadran tournant, et au-dessus un Amour indiquait l'heure avec sa flèche; le tout était élevé sur un piédestal ciselé et doré.

Le cabinet ne le cédait pas au reste. Sur la cheminée était une pendule à vase et serpent, en bronze doré d'or moulu, le cadran tournant; le piédestal garni de trois morceaux de porcelaine de France, fond bleu, avec des enfants en miniatures ; le dard du serpent fait en marcassite. On y voyait aussi une très-jolie table à gradins, en porcelaine de France, fond vert et cartouches à fleurs, très-richement ornée de bronzes dorés d'or moulu, le dessus du tiroir couvert d'un velours vert, et les pièces d'écritoire dorées. Sur les étagères on remarquait, parmi une quantité d'objets de

toutes sortes : une cassette d'ancien laque, fond noir, ouvrage en or de relief et aventurine, avec paysages et magots; cinq tasses et soucoupes d'ancien Saxe, à tableaux et à miniatures, avec la théière et la boîte à thé pareilles ; une cave, composée de quatre gros flacons, un gobelet et sa soucoupe, le tout de cristal de roche; six petits flacons de Bohême ; deux cuillères et un entonnoir d'or; les dix flacons garnis d'or, et le tout dans une boîte de bois des Indes, garnie de velours rouge. Cette jolie cave avait été achetée à la vente de Mme de Lauraguais. Enfin, on remarquait encore dans ce cabinet un baromètre et un thermomètre de Passemant, montés très-richement en bronzes dorés d'or moulu, et ornés de trois plaques de porcelaine de France, à enfants en miniatures [1].

C'est dans ce somptueux appartement que Mme Dubarry recevait les courtisans et les ambassadeurs qui venaient à sa toilette. C'est là qu'elle donnait à souper au Roi, aux grands de sa Cour, aux ministres, aux ambassadeurs, même au nonce. Elle mettait au bas de l'invitation : « Le Roi m'honorera de sa présence. »

Si le Roi soupait quelquefois chez Mme Dubarry, la comtesse soupait encore plus souvent chez Louis XV. Elle était toujours des soupers qui suivaient les chasses et qu'on appelait les soupers des cabinets. « Mme Dubarry, dit M. de Bacourt [2], était toujours de ces soupers; d'autres femmes s'y trouvaient aussi, telles que la maréchale de Mirepoix, la comtesse de Rosen, la comtesse d'Harville. Il y avait en outre une trentaine de courtisans, pris parmi ceux qui remplissaient des charges de Cour, et une vingtaine de personnes choisies entre celles qui fréquentaient la Cour et les chasses. Le prince de Poix, fils aîné du comte de Noailles, y assistait de droit, car il était déjà gouverneur de Versailles, Trianon, Marly, etc., tandis que son père, qui était en exercice de ces charges, en avait la survivance. Cette manière bizarre de donner une place au fils, en en réservant l'exercice

[1] Je crois qu'il est à propos d'arrêter ici cette citation et de ne pas pénétrer dans les parties secrètes de l'appartement de cette femme, dont le luxe éhonté couvrait sa chaise percée et son meuble de toilette secrète, de marqueteries, de velours brodés d'or, de maroquins, de cuivres dorés et de mosaïques.

[2] Introduction à la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de la Marck*, pendant les années 1789, 1790 et 1791, recueillie, mise en ordre et publiée par M. Ad. de Bécourt, Paris, 1851, 3 vol. in-8°, t. I, p. 20.

et la survivance au père, n'était pas sans exemple pour les charges de la Cour.

» A ces soupers, le Roi jouait au piquet, toujours avec Mme Dubarry, le plus souvent contre la maréchale de Mirepoix et le prince de Soubise, et quelquefois contre le marquis de Chauvelin, qui était au rang des favoris du Roi. C'est même vers cette époque que le marquis, faisant la partie du Roi, tomba mort, frappé d'apoplexie. On l'emporta dans la galerie. Le Roi se montra à peine sensible à cet événement.

» Pendant cette partie du Roi, il s'en formait d'autres dans l'appartement. On finissait avant le Roi, afin de s'approcher de lui. Louis XV était remarquablement poli, surtout avec les femmes, et quoique, au temps dont il est ici question, il eût déjà plus de soixante ans, il avait encore un très-beau visage et le sourire agréable. »

En 1769, Louis XV avait donné à Mme Dubarry le pavillon de Louveciennes, dont elle fit un charmant séjour, et où Louis XV se plaisait à souper joyeusement et sans gêne. On buvait au même verre, et la comtesse servait les convives avec la cuillère dont elle se servait elle-même. Elle appelait Louis XV, *la France*, comme d'autres appelaient leur laquais *Champagne*. Dans une querelle avec le Roi, elle lui dit, en pleurant il est vrai : « Vous êtes un menteur, et le plus grand menteur du monde. » Elle traitait le Dauphin de grand garçon mal élevé ; ellé appelait la Dauphine *la Rousse*. Ce langage trivial était l'inverse de l'étiquette et de la politesse raffinée de la Cour, et c'est ce qui amusait le Roi.

On conserve au musée du Louvre[1] un charmant dessin de Moreau le jeune représentant un dîner de Louis XV et de Mme Dubarry à Louveciennes. Ce dessin de Moreau et quelques lignes de Mme Lebrun[2] nous montrent l'intérieur de la favorite.

« Tous les jours, dit Mme Lebrun, nous allions prendre le café dans le pavillon si renommé pour le goût et la richesse de ses ornements. La première fois que Mme Dubarry me le

[1] Musée des dessins, n° 1196, *Fête donnée à Louveciennes* le 27 décembre 1771.

[2] En 1786 Mme Lebrun fit le portrait de Mme Dubarry à Louveciennes.

fit voir, elle me dit : « C'est dans cette salle que Louis XV me faisait l'honneur de venir dîner. Il y avait au dessus une tribune pour les musiciens et pour les chanteurs qui se faisaient entendre pendant le repas. » Le salon était ravissant; on y jouissait de la plus belle vue du monde, et les cheminées, les portes, étaient toutes du travail le plus précieux; les serrures pouvaient être admirées comme des chefs-d'œuvre d'orfévrerie, et les meubles étaient d'une richesse et d'une élégance au-dessus de toute description. »

M^me Dubarry avait un hôtel à Versailles, avenue de Paris (n° 5), qui fut construit en 1772 par son architecte Ledoux[1]; le jardin était aux numéros 7 et 7 *bis*[2]. Elle avait aussi un hôtel à Paris, rue de la Jussienne, n° 16, qu'on a démoli en 1880 pour l'agrandissement de l'hôtel des Postes. C'est là qu'elle se réfugiait pendant les jours de mauvaise humeur de son souverain et maître, ou venait se délasser quelquefois, en compagnie de joyeux viveurs, de l'ennuyeux et vilain métier qu'elle faisait à Versailles.

J'ai hâte de finir cette esquisse biographique de M^me Dubarry; je ne puis pas cependant ne pas parler encore de son luxe. Le duc d'Aiguillon lui avait donné une voiture de 50,000 livres[3]; le scandale fut tel, qu'elle ne put s'en servir. Ses toilettes étaient nombreuses et très-riches; il faut en lire le détail dans les comptes de M^me Dubarry publiés par MM. de Goncourt. On y trouve mentionné, en 1772, « un grand habit avec grand corps satin fond blanc, dessin de guirlandes de roses, brodé en nœuds de papillons roses et paillettes d'or et d'argent, 5840 livres », et bien d'autres. Elle aimait avec passion les bijoux, les pierreries, les diamants, les perles. Elle avait une grande parure, pour les jours de réception, composée de 4480 diamants pour la pièce de corps, les tailles de derrière et de devant, les épaulettes, le trousse-queue ou nœud de derrière, et la rose pour mettre à la ceinture. Le Roi avait fourni 965 diamants, les plus gros, et cependant la parure fut payée au joaillier 299,129 livres. Elle commanda à

[1] C'est aujourd'hui un quartier de cavalerie.
[2] Bachaumont, 1773, 14 décembre ; 1774, 24 avril.
[3] Bachaumont, 1770, V, 306; XIX, 222.

l'orfèvre Roettiers une toilette tout en or, que l'excès de la dépense empêcha de terminer. Elle fit faire par Gouthière pour 756,000 livres de bronzes destinés à Louveciennes; elle ne les paya pas, et le malheureux ciseleur ruiné mourut dans la misère. Elle aimait les porcelaines de Sèvres et avait un magnifique service avec petites roses et guirlandes qu'elle paya 21,438 livres. M. Le Roi[1] nous a appris que Mme Dubarry avait coûté à Louis XV 12,481,803 livres de ce temps, soit environ 40 millions de francs d'aujourd'hui, soit encore 8 millions par an. C'était payer cher une femme, qui n'avait d'autre rôle à jouer que de réveiller les sens du Roi et de l'amuser par le sans-façon, et quelquefois par la crudité de son langage ou par la liberté de ses allures, ce qui cependant n'excluait pas chez elle la noblesse du maintien, signalée autrefois par les inspecteurs de la police, et l'aisance des manières aussi parfaites que si elle avait vécu toute sa vie à la Cour[2].

M. de Belleval, l'un des chevau-légers de la garde du Roi, assez lié avec le duc d'Aiguillon, capitaine-lieutenant de la compagnie, qui le présenta à la favorite, a écrit dans ses *Souvenirs* quelques pages sur Mme Dubarry, qu'on lira avec plaisir :

J'avois déjà aperçu souvent la comtesse, dit-il, mais de loin, assez pour juger l'ensemble de sa beauté célèbre, mais pas assez pour les détails. Elle étoit nonchalamment assise, plutôt même couchée, dans un grand fauteuil, et avoit une robe fond blanc à guirlandes de roses. Mme Dubarry étoit l'une des plus jolies femmes de la Cour, où il y en avoit tant, et certainement la plus séduisante par les perfections de toute sa personne. Ses cheveux, qu'elle portoit souvent sans poudre, étoient du plus beau blond, et elle en avoit une profusion à n'en savoir que faire. Ses yeux bleus, bien ouverts, avoient un regard caressant et franc qui s'attachoit sur celui à qui elle parloit et sembloit suivre sur son visage l'effet de ses paroles. Elle avoit le nez mignon, une bouche très-petite et une peau d'une blancheur éclatante. Enfin, l'on étoit bientôt sous le charme, et c'est ce qui m'arriva si fort, que j'en oubliai presque ma supplique dans le ravissement où j'étois à la contempler. J'avois vingt-cinq ans alors. Elle s'aperçut bien de mon trouble, que d'ailleurs M. le duc d'Aiguillon lui fit remarquer avec beaucoup de finesse et en lui tournant un compliment comme il savoit les faire.

[1] *Madame Dubarry*, 1768-1793, brochure in-8°, Paris, Dumoulin.
[2] *Anecdotes sur Mme la comtesse Dubarry*, par Pidansat de Mairobert.

Je lui présentai alors ma supplique, en y joignant quelques explications et en appuyant fortement sur la nécessité qu'il y avoit de se presser et sur l'espoir que nous mettions tous en elle pour sauver la vie de ce malheureux Carpentier[1]. « Je vous promets de parler au Roi, Monsieur, me répondit-elle, et j'espère que S. M. ne me refusera pas cette grâce. M. le duc sait bien que ses amis sont les miens, et je le remercie de ne pas l'oublier, » ajouta-t-elle en se tournant vers lui avec un charmant sourire. Elle me questionna ensuite sur ma famille, sur le temps depuis lequel je servois, et nous congédia en me disant que j'aurois bientôt de ses nouvelles. Elle tendit la main au duc d'Aiguillon qui la baisa en lui disant : « C'est pour le capitaine-lieutenant ; n'y aura-t-il rien pour la compagnie ? » Ce qui la fit rire et me valut la même faveur qu'au duc, dont je m'empressai de profiter.

Le lendemain, comme j'étois de garde, un laquais à la livrée bien connue de la comtesse et qui avoit été demander après moi à notre hôtel vint me trouver et me dit que sa maîtresse m'attendoit à six heures. A l'heure fixée, je me présentai à la porte de son appartement où l'on me fit entrer. Il y avoit plusieurs personnes, et le Roi y étoit debout et adossé à la cheminée. En m'apercevant, M^me^ Dubarry dit à S. M. : « Sire, voilà mon chevau-léger qui vient faire son remerciement à V. M. — Remerciez d'abord M^me^ la comtesse, me dit Louis XV, et dites à votre protégé que, si je lui fais grâce, par son attention à mon service il faut qu'il fasse oublier la faute dont il s'est rendu coupable. » Je ne sais plus bien ce que je répondis au Roi ; mais M. le duc d'Aiguillon, qui étoit présent, m'a dit depuis que j'avois dit ce qu'il falloit, et que le Roi avoit été content de moi et m'avoit su gré d'avoir choisi M^me^ Dubarry pour lui faire demander la grâce de Carpentier....

M^me^ Dubarry étoit bonne et aimoit à obliger ; en voilà une preuve de plus, que l'on peut ajouter à toutes les autres. On n'a jamais pu lui refuser cela, même ses plus grands ennemis. Bien différente en cela de M^me^ de Pompadour, qui n'oublioit jamais les injures et ne savoit point ce que c'étoit que pardonner, M^me^ Dubarry n'avoit point de rancune, et elle étoit la première à rire de toutes les chansons que l'on faisoit sur elle. Je fus étonné comment, pour n'y avoir pas été élevée, elle avoit pris le ton et les manières des femmes de la Cour. Il lui échappoit souvent des propos légers et que l'on n'avoit pas l'habitude d'entendre à Versailles ; mais elle savoit son monde et ne se donnoit toute liberté que devant le Roi, que cela amusoit par la nouveauté.

Malgré le charme et la grâce de la favorite, il fut difficile à Louis XV de former une société à M^me^ Dubarry ; il lui fallut,

[1] Cavalier du Mestre-de-camp-général, qui venait de déserter et d'être condamné à mort.

au début, acheter, moyennant 100,000 livres par an, la maréchale duchesse de Mirepoix, pour servir de *soupeuse* à sa maîtresse. Peu à peu Mmes de Valentinois, de l'Hôpital, de Montmorency, de Flavacourt et d'Aiguillon, suivirent l'exemple de Mme de Mirepoix; les ducs de Richelieu et d'Aiguillon, le prince de la Marche et le prince de Conty entraînèrent plusieurs de seigneurs à leur suite. Mais beaucoup de gens de la Cour pensaient comme la comtesse de Boufflers qui, après la mort de Louis XV et l'exil de la favorite, écrivait au roi de Suède Gustave III, la lettre si virile qu'on va lire [1].

Jamais une nation délicate sur l'honneur et une noblesse naturellement fière n'avoient reçu d'injure plus insigne et moins excusable que celle que le feu Roi nous a faite lorsqu'on l'a vu, non content du scandale qu'il avoit donné par ses maîtresses et par son sérail à l'âge de soixante ans, tirer de la classe la plus vile, de l'état le plus infâme, une créature, la pire de son espèce, pour l'établir à la Cour, l'admettre à table avec sa famille, la rendre la maîtresse absolue des grâces, des honneurs, des récompenses, de la politique et des lois, dont elle a opéré la destruction, malheurs dont à peine nous espérons la réparation. On ne peut s'empêcher de regarder cette mort soudaine et la dispersion de toute cette infâme troupe comme un coup de la Providence. Toutes les apparences leur promettoient encore quinze ans de prospérité, et, si leur attente n'eût été déçue, jamais peut-être les mœurs et l'esprit national n'auroient pu s'en relever.

Mme Dubarry n'était pas seule de sa famille à la Cour. Jean Dubarry, son ancien amant, y avait un assez grand crédit, qu'il employait à se faire donner de l'argent pour payer les dettes qu'il contractait sans relâche. En 1773 cependant, le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray mirent fin à ce chantage, ce qui ne se fit pas sans bruit [2]. Il y avait aussi à la Cour une belle-sœur de la favorite, Mlle Claire Dubarry, femme d'esprit, placée auprès de la Dubarry pour la conseiller et diriger sa maison; — le marquis Elie Dubarry, beau-frère de la favorite, qui épousa en 1773, une demoiselle de condition fort riche, Mlle de Fumel, et qui prit le nom de comte d'Argicourt [3] et

[1] Publiée par M. Geffroy.
[2] *Correspondance de Mercy*, I, 465.
[3] *Idem*, II, 56.

devint colonel du régiment de la Reine ; sa femme fut attachée à la comtesse d'Artois ; — un neveu du mari de la favorite, le vicomte Dubarry, qui entra en 1770 comme cornette aux chevau-légers de la Garde et épousa, en 1773, M[lle] de Tournon ; c'était un homme fort distingué et très-méritant, le seul ayant ce caractère dans la famille.

Mais il faut quitter M[me] Dubarry et les siens, et revenir à l'histoire de la famille royale pendant cette dernière période du règne de Louis XV.

Le Dauphin, fils de Louis XV, avait laissé trois fils : le duc de Berry, devenu Dauphin à la mort de son père, le comte de Provence et le comte d'Artois. Ces trois frères devaient régner, et, comme à toutes les époques de notre histoire, la dynastie allait finir avec le règne du dernier[1].

Louis XV maria ses trois petits-fils : le Dauphin (Louis XVI) à Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, le 16 mai 1770 ; —le comte de Provence (Louis XVIII) à Marie-Josèphe-Louise de Savoie, le 14 mai 1771 ; — le comte d'Artois (Charles X) à Marie-Thérèse de Savoie, sœur de la comtesse de Provence, le 16 novembre 1773. Ces trois mariages se célébrèrent dans la chapelle de Versailles et furent l'occasion de grandes fêtes.

Au mariage du Dauphin, on inaugura, le 17 mai 1770, la nouvelle salle de l'Opéra par la représentation de *Persée*, œuvre de Lulli, dont nous parlerons en détail au chapitre X. Il y eut, le 19, bal paré à l'Opéra, puis feu d'artifice et illuminations dans les jardins, qui eurent beaucoup de succès[2]. Tout le jardin était éclairé par plus de 160,000 lampions ou terrines. Le Tapis-Vert, le bassin d'Apollon, dont le pourtour était décoré de vingt grandes arcades et de pyramides, la tête du Canal, où l'on avait élevé une décoration représentant un temple dont le fronton supportait un soleil de 180 pieds de circonférence, et la flotille du Canal, formée de 40 gondoles, dont tous les agrès étaient éclairés par des lanternes, formaient la partie principale de cette illumination. Douze

[1] Les Capétiens directs finissent avec les trois fils de Philippe-le-Be (Louis X, Philippe V, Charles IV). — les Valois avec les trois fils de Henri II (François II, Charles IX, Henri III).

[2] Grimm, *Correspondance*, VII, 6.

bosquets et les allées qui y conduisent étaient aussi couverts de feux. La salle des Marronniers et la salle du Bal avaient été transformées en salles de danse, et 120 musiciens composaient les orchestres du parc. Nicolet[1] joua plusieurs pièces dans le bosquet Dauphin. Gaudon, le prédécesseur de Nicolet, avait aussi un théâtre dans une allée. La fête dura jusqu'à six heures du matin, et finit trop tôt de l'avis de tout le monde.

« Jamais fête, dit la relation officielle, ne s'est passée avec autant d'ordre et de tranquillité ; car, malgré la foule innombrable d'un peuple immense répandu dans les jardins, le service du feu d'artifice, de l'illumination et l'enlèvement de toute la charpente qui avoit servi au feu, furent faits avec une promptitude et une facilité qu'on n'avoit point lieu d'espérer. Sept cents hommes de la Garde suisse, distribués avec intelligence dans les passages, bosquets et allées, et pouvant tous se donner des secours mutuels ; une chaîne de Gardes françoises placée autour du feu d'artifice pour empêcher le peuple d'y pénétrer lors de son exécution, ont été un sûr garant de la sûreté publique. Cette illumination, dont le succès a été si heureux, est en partie due aux dessins du sieur Challe, dessinateur du cabinet du Roi, et à l'intelligence et aux soins du sieur Girault, architecte et contrôleur des Menus-Plaisirs, qui en a donné les projets en partie. »

Le 21, il y eut bal masqué dans la galerie et dans les salons d'Hercule, de Mercure et des Tribunes, avec des buffets abondants aux salons de Vénus, de la Guerre et de la Paix. Les spectacles continuèrent à l'Opéra : le 24 mai, avec *Athalie ;* le 26 mai, avec la seconde représentation de *Persée ;* le 9 et le 13 juin, avec l'opéra de *Castor et Pollux* de Rameau ; le 20 juin, avec *Tancrède ;* ils finirent, le 14 juillet, avec *Sémiramis.*

En février 1771, le roi de Suède Gustave III, sous le nom de comte de Gothland, arriva à Versailles. Il soupa, le 9, avec

[1] Nicolet, d'abord directeur d'un théâtre de la Foire, devenu célèbre, où l'on représentait des comédies grivoises, des danses de corde et des animaux savants, était à cette époque directeur du *théâtre Nicolet,* qui prit en 1792 le nom de *théâtre de la Gaieté.* On y jouait les pièces si amusantes de Taconnet. Mme Dubarry avait obtenu pour Nicolet et ses sauteurs le titre de « grands danseurs du Roi. » (Jal).

le Roi ; il assista, le 12, à un bal donné chez la Dauphine ; le 18, il alla à la chasse [1]. Pour obtenir les bonnes grâces de la Dubarry, il donna un riche collier à son chien favori.

Le comte de Provence se maria le 14 mai 1771. Vers les six heures, il y eut appartement dans la Galerie, où le Roi joua au lansquenet ; puis S. M. alla souper au grand couvert dans la salle de spectacle. Le 15, Louis XV tint appartement dans la Galerie et y assista au très-beau feu d'artifice qu'avaient préparé les artificiers du Roi, Torré, Morel et Seguin, et dont un précieux volume de la bibliothèque de Versailles nous représente les détails [2]. Les hauts du parc et le Fer-à-cheval furent le théâtre d'une brillante illumination. Le 16, la famille royale vit jouer, à l'Opéra, *la Reine de Golconde ;* le 20, il y eut bal paré à l'Opéra ; le 25, on donna la seconde représentation de *la Reine de Golconde ;* le 29, on joua *les Projets de l'Amour*, ballet héroïque de Mondonville. Le 31, *Gaston et Bayard*, tragédie de Debelloy. Le 5 juin, la seconde représentation *des Projets de l'Amour* termina les fêtes du mariage du comte de Provence.

Le mariage du comte d'Artois, en 1773, amena de nouvelles fêtes. Le 18 novembre, la Cour assista à l'opéra d'*Ismenor ;* le 19, il y eut bal paré dans le salon disposé sur la scène de la salle de l'Opéra. Après le bal, la Cour revint à la Galerie des glaces voir le feu d'artifice qu'on n'avait pu tirer le 16, à cause du mauvais temps. Nous ne nous doutons pas aujourd'hui de ce qu'étaient les feux d'artifice d'autrefois ; pour en donner l'idée, nous mettons sous les yeux du lecteur, en l'abrégeant un peu, la description qu'on lit dans la *Gazette* [3]. Le feu commença par une batterie de 800 gros marrons [4] et 700 fusées d'honneur. On vit ensuite une cascade de feu tomber dans l'eau des deux bassins du parterre du Nord, du centre desquels s'élevait un grand jet. Enfin commença le

[1] Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, I, 113.

[2] Cet album est composé de 15 aquarelles dessinées par Maurisan. Il faut l'avoir sous les yeux pour lire la description du feu qui se trouve dans le *Recueil des fêtes et spectacles donnés devant Sa Majesté pendant l'année 1771*, page 17.

[3] *Gazette* de 1773, p. 431.

[4] Espèce de pétard.

drame pyrique des *Forges de Vulcain*. Vulcain présidait aux travaux des Cyclopes, quand Vénus parut sur son char; une symphonie se fit entendre; Vulcain aida la déesse à descendre de son char et l'amena sur la scène; il lui donna les flèches que l'Amour avait forgées pour sa mère. Mars, accompagné de ses guerriers, parut à son tour au milieu d'un bruit formidable; Vulcain lui remit les armes que les Cyclopes avaient forgées pour son usage, puis il alla visiter les forges. Vénus, l'Amour et les Grâces continuèrent à rester sur la scène, et quand Mars reparut, l'Amour lui décocha une flèche, qui le rendit aussitôt amoureux de Vénus. Mars déclara sa passion à la déesse; mais Vulcain, averti par les Cyclopes, se hâta d'accourir plein de colère. Un combat s'engagea entre Vulcain et ses forgerons, d'un côté, et Mars et ses guerriers, de l'autre. Vulcain, battu et furieux de sa défaite, mit le feu à ses forges et tout s'enflamma; Mars fut obligé de s'enfuir au milieu d'un embrasement général et du fracas des bombes et des pétards.

Torré, qui avait fait exécuter ce beau feu d'artifice avec une précision étonnante, fut complimenté par le Roi et la famille royale.

M^me^ Dubarry n'assista à aucune de ces fêtes.

Une nouvelle cour se reformait; mais elle fut, comme l'ancienne, divisée en petites coteries séparées et jalouses. Le Roi, sa maîtresse et ses courtisans forment le principal groupe, très-souvent absent de Versailles, comme autrefois. Viennent ensuite les petites cours du Dauphin et de la Dauphine, logés dans les appartements de la Reine; du comte et de la comtesse de Provence; du comte et de la comtesse d'Artois; de Mesdames. Madame Adélaïde occupe une partie de l'appartement du Dauphin, au rez-de-chaussée; Mesdames Sophie et Victoire sont logées dans l'ancien appartement des Bains[1]; la salle 54, située au dessous du salon de la Guerre, leur servait de salon commun; c'est là qu'elles tenaient le cercle et que se faisaient les présentations.

Nous avons pour nous renseigner sur la Cour de Versailles à la fin du règne de Louis XV un témoin judicieux et exact,

[1] Salles 52, 53, 54, 55, et partie de 56, avec de nombreuses dépendances.

le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de Marie-Thérèse et chargé de diriger la jeune Dauphine au milieu des écueils de toute espèce qui l'entouraient. La correspondance secrète de M. de Mercy avec l'impératrice Marie-Thérèse[1] offre le tableau le plus complet, quelquefois fatigant, mais toujours le plus fidèle de cette Cour ennuyée.

Le Roi est arrivé à un tel état d'affaissement, que le bruit se répand qu'il boit. « V. M. m'ordonne de lui dire, écrit M. de Mercy le 16 avril 1771, si le Roi se livre à la boisson. Le bruit qui s'en est répandu n'est pas fondé, et peut provenir de ce que l'on remarque souvent dans ce monarque des absences d'esprit qui ressemblent aux effets de l'ivresse, quoiqu'elles n'en soient pas les suites. Il est constant que la tête du Roi s'affaiblit de plus en plus, et il s'y joint un ennui que doit occasionner au monarque le désordre général qui l'environne de toutes parts. Ce tableau n'est que trop souvent retracé dans mes dépêches, et je m'abstiens d'en ennuyer davantage V. M. »

Louis XV fait toujours de petits voyages à ses maisons de plaisance. Mme Dubarry voudrait y faire venir la Dauphine et la comtesse de Provence, afin d'apporter un peu de gaieté et d'agréments dans la société du Roi, qui devenait de plus en plus triste et sujet aux vapeurs, et qui s'ennuyait dans sa société particulière. « Son premier goût pour la favorite, écrit M. de Mercy le 16 juin 1773, étant amorti par le temps, et cette femme ayant infiniment peu de ressource dans l'esprit et dans le caractère, le Roi ne trouve plus chez elle qu'une dissipation médiocre et entremêlée de tous les inconvénients dont il éprouve à chaque instant les effets. Ce sont de continuelles importunités pour obtenir des grâces souvent injustes, presque toujours pour des gens peu estimables et qui n'ont d'existence que celle que leur donne l'intrigue. Tout cela répugne au Roi, lequel, avec un fond d'indifférence et de faiblesse inexplicable, connaît cependant très-bien le monde qui l'environne, et l'apprécie avec une justesse dont on ne peut douter. Il se voit sans cesse entraîné à des complaisances qui n'aboutissent qu'à augmenter les haines, les tra-

[1] Publiée par MM. D'Arneth et Geffroy, 1874, 3 vol. in-8°, Paris, Didot.

casseries et le désordre ; mais l'habitude a sur le caractère du Roi une force si invincible, qu'elle le tient attaché à ses liens, qui vraisemblablement ne seront jamais rompus que par quelque événement extraordinaire dont on ne peut prévoir l'époque. » L'opposition de Mesdames et du Dauphin fit échouer le projet de Mme Dubarry, et le Roi continua cette vie d'habitudes et de distractions malsaines auxquelles il est bien curieux de voir Mme Dubarry essayer de le soustraire.

Le Dauphin, comme ses deux frères, a été mal élevé par le duc de la Vauguyon, leur gouverneur ; il n'aime que la chasse et le travail manuel. On lit dans une lettre de M. de Mercy, en date du 17 juillet 1773 : « Tout l'ascendant que Mme la Dauphine a sur M. le Dauphin n'a pu encore détourner ce jeune prince de son goût extraordinaire pour tout ce qui est ouvrage de bâtiments, comme maçonnerie, menuiserie et autres de ce genre. Il a toujours quelque chose de nouveau à faire arranger dans l'intérieur de ses appartements ; il travaille lui-même avec les ouvriers à remuer des matériaux, des poutres, des pavés, et se livrant des heures entières à ce pénible exercice, il en revient quelquefois plus fatigué que ne le serait un manœuvre obligé de remplir ce travail. J'ai vu en dernier lieu Mme la Dauphine excessivement impatientée et chagrinée de cette conduite ; je puis en juger par la vivacité des plaintes qu'elle m'en fit. » Il ne faudra pas s'étonner quand plus tard on trouvera le Dauphin devenu roi se transformer en ouvrier serrurier et forger avec son compagnon Gamain.

En juillet 1773, le Dauphin organisa un petit théâtre dans son appartement : c'est encore à M. de Mercy que nous devons ces détails[1]. « Dans le courant du mois, dit-il, M. le Dauphin a fait donner dans son appartement de petits spectacles joués par les comédiens français et italiens ; ce sont des parodies et autres pièces de ce genre, qui remplissent deux ou trois heures de la soirée. Les apprêts en sont fort simples et peu coûteux ; on établit un petit théâtre dans une antichambre (117), et la famille royale s'y rassemble après le

[1] Lettre du 17 juillet 1773.

souper ; il n'y a d'autres spectateurs que les personnes du service. Ces sortes d'amusements paraissent d'autant plus utiles, qu'ils éloignent les conversations sur tout ce qui se passe à la Cour. »

Le fait le plus curieux de cette partie de la vie du Dauphin, c'est qu'atteint d'une légère infirmité qui l'empêche d'être le mari de la Dauphine, il reste sept ans sans y porter remède, et qu'il faudra que Joseph II, empereur d'Allemagne et frère de Marie-Antoinette, vienne en France pour le décider à subir l'insignifiante opération qui lui permettra de donner un héritier à la Couronne.

La Dauphine n'a elle-même qu'une instruction très-incomplète ; elle écrit fort mal ; elle parle mal le français ; elle lit très-peu, malgré les conseils de sa mère ; elle aime le plaisir et s'y livre souvent follement avec son beau-frère le comte d'Artois, jeune étourdi fort compromettant, qui entraînera plus tard Marie-Antoinette à toutes sortes de parties, aux courses, à l'Opéra de Paris, à des fêtes auxquelles Louis XVI n'assistait pas. Et cependant Marie-Antoinette n'avait aucune sympathie pour ce compagnon de plaisirs. Quand le comte d'Artois tomba malade, en juillet 1776, toute la Cour remarqua avec surprise l'indifférence de la Reine. Mercy lui en ayant fait la remarque, elle répondit « qu'elle ne prenait aucun intérêt au prince son beau-frère ; que, liée avec lui par des occasions de pur amusement, toute amitié cessait avec ces amusements, parce que le jeune prince n'avait aucune qualité qui pût lui concilier plus d'affection. — Je suppliai la Reine, ajoute M. de Mercy, de garder cette réflexion pour elle seule [1]. »

Le comte de Provence, qui prendra le nom de Monsieur quand son frère sera devenu Louis XVI, est sérieux de caractère, intelligent, instruit, mais fourbe. Louis XVI le jugeait ainsi. En juin 1774, les princes et princesses étant réunis, eurent l'idée de répéter quelques scènes de comédie ; on en joua une du *Tartufe*. Le comte de Provence, ayant joué ce rôle : « Cela a été rendu à merveille, dit le Roi ; les person-

[1] T. II, p. 467. — En même temps, il engageait la Dauphine à ne pas dire tout haut « le peu de cas qu'elle faisait de Monsieur. »

nages y étoient dans leur naturel [1]. » La Dauphine n'ayant pas d'enfants, le comte de Provence se flatta trop tôt de voir la couronne passer à sa branche. Désabusé par la stérilité de sa femme et par la naissance d'un Dauphin, il devint l'ennemi de Marie-Antoinette, et ennemi d'autant plus dangereux qu'il n'agissait que dans l'ombre. M. de Mercy parle, le 28 juin 1774, d'odieuses dénonciations et de viles calomnies adressées par le comte et la comtesse de Provence à Louis XV contre leurs beaux-frères et belles-sœurs. A son avènement, Louis XVI avait trouvé toutes ces lettres parmi les papiers du feu Roi [2]. Louis XV avait monté pour le comte de Provence une maison d'un luxe prodigieux et qui, dit M. de Mercy, dépassait toutes les bornes de la raison. La comtesse de Provence en eut une non moins considérable. C'était peut-être pour témoigner leur reconnaissance envers le Roi, que le comte de Provence et sa femme calomniaient leurs frères et sœurs, ou dénonçaient leurs propos imprudents.

Un mot de Marie-Antoinette peint les trois frères. Mariée en vertu de combinaisons politiques, et sans tenir compte de son cœur, à un prince qui la délaisse, Marie-Antoinette exprime un jour à Marie-Thérèse cette plainte si amère : « Plus je suis convaincue que, si j'avais à choisir un mari entre les trois, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné ; son caractère est vrai, et quoiqu'il est gauche, il a toutes les attentions et complaisances possibles pour moi [3]. »

Ces jeunes princes étaient si mal élevés, qu'à l'occasion ils se battaient à coups de poing. La Dauphine a raconté en 1772 à M. de Mercy, sous le sceau du secret, une de ces scènes de pugilat. Le comte de Provence avait sur la cheminée de sa chambre une très-belle pièce de porcelaine à laquelle il tenait beaucoup. Le Dauphin aimait à la prendre et à la manier ; un jour il la cassa. « Le comte de Provence, dans son premier moment de colère, s'avança sur le Dauphin ; ils se colletèrent et se donnèrent quelques coups de poing. » La Dauphine eut d'abord l'idée d'appeler au secours ; mais comprenant la gravité de mettre des gens de service au courant de ce qui se

[1] et [2] MERCY, II, 184.
[3] Lettre du 15 décembre 1775 ; MERCY, II, 404.

passait, elle se décida à se jeter entre les combattants, les sépara, et en eut la main toute égratignée [1].

Les comtesses de Provence et d'Artois sont laides et maussades. C'est encore Marie-Antoinette qui va nous les faire connaître ; elle écrit à sa mère le 14 juin 1776 : « Je n'ai rien à dire contre mes belles-sœurs, avec qui je vis bien ; mais si ma chère maman pouvait voir les choses de près, la comparaison ne me serait pas désavantageuse. La comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir des enfants ; mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle, et ce n'est pas ma faute si je n'ai pas ce mérite. Pour Madame, elle a de l'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle. »

La sœur du Dauphin, Madame Clotilde, *le gros Madame*, comme on l'appelait, était fort bien élevée, très-douce, très-aimable ; mais, née en 1759, ce n'était qu'un enfant de onze ans en 1770, et dès qu'elle eut seize ans elle fut mariée (1775) et partit pour le Piémont, où elle devint une sainte.

Madame Elisabeth, autre sœur du Dauphin, née en 1764, n'avait que six ans à l'arrivée de Marie-Antoinette à la Cour.

Restaient les filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie; Madame Louise, la Carmélite, était à Saint-Denis. Ces princesses étaient devenues ce que deviennent toutes les vieilles filles dépourvues d'esprit, d'intelligence et d'instruction ; elles étaient d'une dévotion outrée, tracassières, jalouses, médisantes et méchantes, et ne s'occupaient qu'à faire des cancans et à intrigailler. Madame Adélaïde, en sa qualité d'aînée, était le chef de cette coterie. Mesdames s'emparèrent d'abord de la jeune Dauphine, isolée et sans autre guide sérieux, dans cette Cour dangereuse, que M. de Mercy. Marie-Antoinette se soumit volontiers à l'influence de Mesdames ; elles obtinrent que la Cour se tiendrait chez elles, que les présentations se feraient chez elles, la Dauphine étant trop jeune et trop inexpérimentée. Elles s'acquittaient fort mal de leur rôle, mais elles annulaient la Dauphine, et cela suffisait pour donner satisfaction à leur vanité. Marie-Antoinette, sur les conseils fort sages de Marie-Thérèse,

[1] Mercy, I, 313.

s'étant enfin affranchie de cette domination, le mécontentement et la jalousie de Mesdames ne connurent plus de bornes; elles donnèrent libre cours à leur méchanceté. Les cabinets de Mesdames devinrent le principal foyer des attaques et des calomnies lancées contre Marie-Antoinette, et qui du rez-de-chaussée du château se répandaient promptement dans toute la Cour et à Paris.

Marie-Antoinette a écrit à Marie-Thérèse une lettre (12 juillet 1770), dans laquelle elle donne le détail de sa vie, en racontant ce qu'elle fait chaque jour :

Votre Majesté est bien bonne de vouloir bien s'intéresser à moi et même de vouloir savoir comme je passe ma journée. Je lui dirai donc que je me lève à dix heures ou à neuf heures, et, m'étant habillée, je dis mes prières du matin, ensuite je déjeune, et de là je vais chez mes tantes, où je trouve ordinairement le Roi. Cela dure jusqu'à dix heures et demie; ensuite, à onze heures, je vais me coiffer. A midi, on appelle la chambre, et là tout le monde peut entrer, ce qui n'est point des communes gens. Je mets mon rouge et lave mes mains devant tout le monde; ensuite les hommes sortent et les dames restent, et je m'habille devant elles. A midi est la messe; si le Roi est à Versailles, je vais avec lui et mon mari et mes tantes à la messe; s'il n'y est pas, je vais seule avec M. le Dauphin, mais toujours à la même heure. Après la messe nous dînons à nous deux devant tout le monde, mais cela est fini à une heure et demie, car nous mangeons fort vite tous les deux. De là je vais chez M. le Dauphin, et s'il a affaires, je reviens chez moi, je lis, j'écris ou je travaille, car je fais une veste pour le Roi, qui n'avance guère, mais j'espère qu'avec la grâce de Dieu elle sera finie dans quelques années. A trois heures je vais encore chez mes tantes où le Roi vient à cette heure là; à quatre heures vient l'abbé[1] chez moi; à cinq heures tous les jours le maître de clavecin ou à chanter jusqu'à six heures. A six heures et demie je vais presque toujours chez mes tantes, quand je ne vais pas promener; il faut savoir que mon mari va presque toujours chez mes tantes. A sept heures on joue jusqu'à neuf heures, mais quand il fait beau, je m'en vais promener, et alors il n'y a point de jeu chez moi, mais chez mes tantes. A neuf heures nous soupons, et quand le Roi n'y est point, mes tantes viennent souper chez nous; mais quand le Roi y est, nous allons après souper chez elles, nous attendons le Roi, qui vient ordinairement à dix heures trois quarts; mais moi, en attendant, je me place sur un grand canapé et dors jusqu'à l'arrivée du Roi;

[1] L'abbé de Vermond, lecteur de Marie-Antoinette; c'était le frère du célèbre accoucheur.

mais quand il n'y est pas, nous allons nous coucher à onze heures. Voilà toute notre journée. Pour ce que nous faisons les dimanches et fêtes, je me réserve à le lui mander une autre fois.

Cette vie monotone, aggravée par les exigences de l'étiquette, finit par devenir insupportable à la Dauphine. Elle chercha à se distraire en montant à cheval, mais sa mère le lui défendit; elle donna chez elle des concerts, qui lui permirent de satisfaire son goût pour la musique. On lit dans une lettre de M. de Mercy[1] :

Depuis que M^me la Dauphine a repris du goût pour la musique, il se tient de temps en temps chez elle[2] de petits concerts, où se réunit la jeune famille royale; Mesdames n'y paraissent point ordinairement. J'ai vu un de ces concerts, et je ne puis exprimer combien M^me la Dauphine y est charmante, attentive envers tout le monde, marquant avec jugement et dignité des bontés à un chacun, et donnant par là un spectacle de grâces et d'agréments, qui depuis longtemps n'était plus connu à cette cour-ci. Ces mêmes concerts se répètent chez Madame[3], sœur de M. le Dauphin; j'ai obtenu de M^me la Dauphine qu'elle voulût bien y assister, et elle y a même chanté un soir.

Elle donna aussi des bals tous les lundis du carnaval de 1771. « Tout le monde sort enchanté de ces petites fêtes », dit M. de Mercy, et plus loin :

M^me la Dauphine a rendu ces fêtes charmantes par les grâces dont elle a comblé les dames qui y ont été admises. M. le Dauphin y a paru de son côté tout différent de ce que l'on était accoutumé de le voir; il s'est beaucoup amusé de la danse, et a parlé à tout le monde avec un air de bonté qu'on ne lui connaissait pas jusqu'à ce moment-là.

Un changement si avantageux est attribué avec grande raison à M^me la Dauphine, et lui donne un droit de plus aux hommages du public. Indépendamment des bals chez M^me la Dauphine, la comtesse de Noailles[4] en a donné plusieurs chez elle, que Son Altesse Royale a honorés de sa présence. Elle y est venue la première fois avec M. le Dauphin qui la conduisait sous le bras; il dit en entrant à la comtesse de Noailles : « J'espère, Madame que vous voudrez bien recevoir le mari et la femme; nous ne venons pas ici pour y

[1] 1772, 12 juin.
[2] Au salon de la Paix (114).
[3] Madame Clotilde.
[4] Dame d'honneur de la Dauphine jusqu'en 1775.

apporter de la gêne, mais pour partager vos amusements. » Après ce début honnête, M. le Dauphin passa toute la soirée à danser, à parler et à donner des marques de bonté et d'attention à tous ceux qui se présentaient devant lui [1].

La Dauphine aimait beaucoup à jouer avec des enfants. M. de Mercy signale les inconvénients de ce goût de la jeune princesse.

Depuis quelques semaines, dit-il [2], Mme la Dauphine a repris la coutume de jouer avec des enfants, et malheureusement sa première femme de chambre en a deux, c'est-à-dire un garçon de six à sept ans, et une fille de douze, l'un et l'autre très-bruyants, malpropres, et remplis d'inconvénients. Mme la Dauphine passe une grande partie de la journée avec ces enfants, qui gâtent ses habits, déchirent et cassent les meubles, et mettent le plus grand désordre dans l'arrangement des appartements. Mais ce qui est bien pire encore, c'est qu'au moyen de cet amusement, Mme la Dauphine ne trouve plus de moments à faire ses lectures.

Telle était l'existence de la Dauphine, de cette jeune femme dont on avait fait à Vienne le portrait suivant : « C'est une princesse accomplie, tant par les qualités de sa belle âme que par les agrémens de sa figure ; elle a un discernement fin, de la bonté dans le caractère, de la gaieté dans l'esprit ; elle aime à plaire, dit des choses agréables à un chacun, et possède à un suprême degré toutes les qualités qui peuvent assurer le bonheur d'un époux [3]. »

Une grande partie du temps de Marie-Antoinette était employé à lutter, avec l'aide des conseils de M. de Mercy, contre les cabales des princes et princesses, beaux-frères, belles-sœurs et tantes qui lui étaient tous hostiles, les tantes surtout qui provoquaient de continuelles *piquanteries* [4]. Elle avait de plus le Roi à ménager, à cause de la froideur extrême qu'elle témoignait à la Dubarry, ce qui froissait Louis XV et l'éloignait de la Dauphine.

Marie-Antoinette, qui regardait Mme Dubarry comme « la

[1] Mercy, I, 134.
[2] T. I, p. 176.
[3] *Zwei Schilderungen des Wiener Hofes im XVIII Jahrhundert.* Heraus gegeben von Ed. Wertheimer. Wien, 1880, in-8°.
[4] Mercy, II, 119

plus sotte et impertinente créature qui soit imaginable », ne voulait pas lui parler. « Elle a joué tous les soirs avec nous à Marly, écrit-elle à sa mère le 9 juillet 1770; elle s'est trouvée deux fois à côté de moi et je n'ai point tâché justement de lier conversation avec elle ; mais quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. » Depuis, malgré les conseils de Marie-Thérèse, la Dauphine affecta de ne plus adresser la parole à *la créature*, comme elle l'appelle. L'histoire des négociations continuelles qui ont lieu entre Mme Dubarry, le Roi, M. de Mercy et la Dauphine, pour obtenir d'elle un mot à la maîtresse est racontée tout au long dans la correspondance de M. de Mercy ; il suffit d'en donner ici l'analyse.

En septembre 1771, M. de Mercy eut une entrevue avec le Roi chez Mme Dubarry. Louis XV se plaignit à l'ambassadeur de Marie-Thérèse de ce que la Dauphine se livrait à des préventions et à des haines qui lui étaient suggérées, et de ce qu'elle traitait mal, même avec affectation, les personnes qu'il admettait dans sa société particulière. Il lui dit que, sans songer à gêner les préférences que la Dauphine jugerait à propos de marquer aux uns et aux autres, « on ne lui demandait en général que d'accorder strictement le traitement que toute personne présentée était en droit d'attendre ; qu'une conduite opposée occasionnait des scènes à la Cour et y échauffait l'esprit d'intrigue et de parti. » Louis XV ajouta qu'il lui répugnait d'avoir des explications avec ses enfants, et termina en disant : « Voyez souvent Mme la Dauphine ; je vous autorise à lui dire tout ce que vous voudrez de ma part ; on [1] donne de mauvais conseils à Mme la Dauphine, il ne faut point qu'elle les suive. »

M. de Mercy alla trouver la Dauphine et l'engagea à satisfaire le Roi ; il lui donna entre autres raisons celle-ci : « Que si elle voulait annoncer par sa conduite publique qu'elle avait connaissance du rôle que jouait à Versailles la comtesse Dubarry, alors sa dignité exigeait qu'elle demandât au Roi qu'il fût interdit à cette femme de paraître désormais au Cercle ; mais que si elle voulait paraître ignorer le vrai état

[1] *On* désigne évidemment Madame Adélaïde. Madame Victoire, grâce aux conseils de la marquise de Durfort, tenait une conduite plus modérée.

de la favorite, il s'ensuivait la nécessité de la traiter sans affectation et comme le serait une femme présentée, pour laquelle on aurait le moins d'égard ; que cela serait effectué si, dans une occasion où la comtesse Dubarry paraîtrait au Cercle, Mme la Dauphine, en faisant sa tournée, lui adressait une seule fois la parole ; que par là tous les motifs spécieux de plainte cesseraient, et que, si après cela, on la voulait engager à des complaisances plus étendues, elle se trouverait avoir des armes pour s'en défendre. » Madame Adélaïde fit une vive opposition à l'idée d'obéir au Roi ; cependant il fut décidé que le 11 septembre, lorsque la Dauphine verrait Mme Dubarry au Cercle, elle lui dirait un mot. M. de Mercy assista à l'entrevue.

Le 11 au soir, dit-il, je me rendis au cercle[1] ; la comtesse Dubarry y était avec sa compagne[2]. Mme la Dauphine m'appela pour me dire qu'elle avait peur, mais que tout l'arrangement subsistait. La partie de jeu étant sur la fin, Mme la Dauphine m'envoya me placer auprès de la favorite, avec laquelle je liai conversation. Dans le moment tous les yeux se tournèrent vers moi. Mme la Dauphine commença à parler aux dames ; elle arrivait de mon côté et n'était plus qu'à deux pas, lorsque Madame Adélaïde, qui ne la perdait point de vue, éleva la voix et dit : « Il est temps de s'en aller, partons ; nous irons attendre le Roi chez ma sœur Victoire. » A ce mot, Mme la Dauphine s'éloigna, et tout l'arrangement fut manqué. Cette petite scène fut suivie de bien des propos tenus chez Mesdames ; elles blâmèrent beaucoup mes conseils ; Mme la Dauphine eut cependant la bonté de prendre ma défense, surtout après que M. le Dauphin eut dit avec beaucoup de phlegme : « Pour moi, je trouve que M. de Mercy a raison et que vous avez tort. »

Ce même soir, tous les ambassadeurs, le nonce y compris, étaient priés à souper chez la comtesse Dubarry. Malgré la petite humiliation qu'elle venait d'essuyer de nouveau chez Mme la Dauphine, elle redoubla d'égards et d'attention envers moi. J'expliquai au duc d'Aiguillon tout ce qui s'était passé dans la soirée, et cela me servit d'exemple pour prouver de quelle source provenaient les inconvénients et à qui il fallait s'en prendre ; cela produisit le bon effet de mettre Mme la Dauphine à couvert des tracasseries.

Le Roi, dans l'impatience de savoir le traitement qu'avait éprouvé la favorite au cercle, était venu le lui demander à l'issue du conseil d'Etat, et avant d'aller souper avec la famille royale. Après le

[1] Qui se tenait à ce moment chez la Dauphine (salle 116).
[2] Mme de Valentinois.

souper de la comtesse Dubarry, le Roi revint chez elle et resta une heure et demie avec nous; il s'approchait de moi à tout moment avec une sorte d'embarras; enfin m'ayant comme poussé dans un coin de la chambre, il me dit : « Eh bien, M. de Mercy, vous avez vu Mme la Dauphine? » Il ajouta tout de suite : « Vos avis ne fructifient guère: il faudra que je vienne à votre secours. »

Enfin Marie-Antoinette parla à Mme Dubarry le 2 janvier 1772. La comtesse, accompagnée de Mmes d'Aiguillon et de Mirepoix, étant venue, suivant l'usage, faire sa cour à la Dauphine, la princesse adressa d'abord la parole à Mme d'Aiguillon. Passant ensuite devant la favorite et la regardant sans gêne ni affectation, elle lui dit : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles, » après quoi elle parla tout de suite à Mme de Mirepoix.

Le 26 juillet 1772, Mme Dubarry, après de nouvelles négociations, eut une seconde satisfaction. Etant arrivée chez la Dauphine après la messe du Roi avec la duchesse d'Aiguillon, « Mme la Dauphine adressa d'abord la parole à cette dernière, et se tournant ensuite vers la favorite, elle dit quelques mots sur le temps, sur les chasses, de façon que, sans interpeller directement la comtesse Dubarry, celle-ci pouvait cependant croire que ces paroles s'adressaient aussi bien à elle qu'à la duchesse d'Aiguillon. La favorite et le Roi furent très-satisfaits de cette concession de Marie-Antoinette; mais la Dauphine fit remarquer ensuite au Dauphin, au comte et à la comtesse de Provence, que Mesdames les avaient tous mal conseillés et mis dans un grand embarras, car il était difficile de se dédire sur une résolution prise, quoiqu'on en reconnût les inconvénients, ce que le Dauphin trouva fort juste.

Ajoutons pour terminer que Mme Dubarry eut l'idée étrange de gagner Marie-Antoinette au moyen de splendides pendants d'oreilles formés de quatre brillants d'une beauté et d'une grosseur extraordinaire. Le joaillier voulait les vendre au prix de 700,000 livres. Mme Dubarry sachant que la Dauphine aimait beaucoup les pierreries, chargea le comte de Noailles de montrer les pendants d'oreilles à la Dauphine et de lui dire que, si elle voulait les avoir, elle lui en ferait faire cadeau par le Roi. La Dauphine rejeta l'offre maladroite et

déplacée qu'on lui faisait, en répondant simplement qu'elle avait assez de diamants et n'en voulait pas augmenter le nombre [1].

Au commencement de l'année 1774, Mme Dubarry, quoique toute-puissante et dominant complètement le vieux Roi, commença à s'inquiéter de la fin prochaine de Louis XV. Informé des inquiétudes qui agitaient le parti de la favorite, M. de Mercy se mit en campagne pour savoir ce qui se passait et en informer l'Impératrice. « A force de soins, lui écrivit-il [2], j'ai découvert que leurs craintes étaient fondées en partie sur des propos que le Roi commence à tenir de temps en temps sur son âge, sur l'état de sa santé, et sur le compte effroyable qu'il s'agira de rendre un jour à l'Etre suprême de l'emploi de la vie qu'il nous a accordée dans ce monde. Ces réflexions, occasionnées par le trépas de quelques personnes de l'âge du Roi, et mortes presque sous ses yeux [3], ont fort alarmé les gens qui retiennent ce monarque dans ses erreurs actuelles, et dès ce moment un chacun a cru devoir songer aux moyens de trouver un abri selon les événements possibles [4]. » La coterie Dubarry essaya, mais sans succès, de se rapprocher du Dauphin et de la Dauphine.

Tout en négociant en vue de l'avenir, Mme Dubarry et ses amis s'efforcèrent d'arracher le Roi à ses sombres pensées et à le distraire de ses terreurs. On multiplia les parties de plaisir et on les rendit plus vives que par le passé. On revint à la théorie de Mme de Pompadour : amuser le Roi en lui procurant de nouvelles amours. Dans la dernière de ces parties, qui se fit à Trianon, on amena au Roi la fille d'un menuisier qu'il avait trouvée fort jolie. La jeune fille, assez souffrante, ne consentit à se livrer au Roi qu'avec peine ; elle couvait déjà la petite vérole dont elle mourut quelques jours après, et elle communiqua le germe de son mal à

[1] Mercy, I, 203, 205, 209, 263, 336. II, 95.
[2] Le 19 février 1774.
[3] Le marquis de Chauvelin était tombé mort en jouant aux cartes, le 23 novembre 1773 ; le maréchal d'Armentières venait de mourir subitement, ainsi que l'abbé de la Ville, directeur aux Affaires Etrangères. Ce dernier avait été frappé au lever du Roi.
[4] Mercy, II, 110.

Louis XV, qui dès le lendemain se trouva, à son tour, très-souffrant.

Il resta quelques jours à Trianon et fut amené à Versailles, où il mourut le 10 mai 1774. Son corps fut conduit sans cérémonie à Saint-Denis. On a dit et répété souvent qu'on ne lui avait pas fait de service. Cette erreur est démentie par la *Gazette de France*, qui nous dit, au mois de juillet, il est vrai [1] : « Le 27 de ce mois (juillet), on célébra dans l'église de l'abbaye royale de Saint-Denis le service solennel pour le repos de l'âme du feu Roi. Le corps avait été descendu quelques jours après sa mort, suivant l'usage observé pour les rois qui meurent de la petite vérole. Mais la représentation était placée sur un magnifique catafalque, sous un grand pavillon, au milieu d'une chapelle ardente éclairée par un grand nombre de cierges. » La *Gazette* donne ensuite une longue description de la cérémonie.

[1] *Gazette*, 1774, p. 556.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE DES MATIÈRES

---

2° *Côté de la cour.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Versailles. — Imp. de E. Aubert.

ANCIENNE MAISON BLAIZOT

Fondée en 1770

---

# CATALOGUE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA

# LIBRAIRIE BERNARD

CONCERNANT PARTICULIÈREMENT

## L'HISTOIRE DE VERSAILLES

DU CHATEAU ET DE SES DÉPENDANCES



VERSAILLES, 9, RUE SATORY

1885

**Deuxième édition**

---

# LE CHATEAU
# DE VERSAILLES

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

**L. DUSSIEUX**

Professeur honoraire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr
Chevalier de la Légion-d'Honneur, Officier de l'Instruction publique
Correspondant honoraire du Comité des Travaux historiques.

---

LA PREMIÈRE ÉDITION DE CET OUVRAGE A ÉTÉ HONORÉE D'UNE SOUSCRIPTION DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il contient une **eau-forte** gravée d'après une aquarelle de COCHIN, représentant madame de Pompadour jouant la comédie devant Louis XV, **9 héliogravures**, et **23 plans** gravés la plupart d'après des documents inédits.

**Deux volumes in-8° : 25 francs.**

---

## EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE L'OUVRAGE

Comme l'indique le titre de l'ouvrage, c'est à la fois l'histoire et la description du Château que j'ai voulu faire; et j'espère que les lecteurs trouveront que, pour être venu le dernier, ce livre est cependant plein de choses nouvelles. Je me suis surtout efforcé de détruire les erreurs impardonnables et les légendes absurdes accréditées par les cicerone et par l'ouvrage officiel de M. Vatout, le bibliothécaire de Louis-Philippe.

L'histoire du Château était pleine de fautes grossières. Il fallait la soumettre aux règles de la critique, étudier les sources, chercher la vérité et la dire : j'espère avoir réussi, tout au moins aurai-je ouvert la voie.

Tout ce qui est relatif à la fondation du Château par Louis XIII est tiré de documents inédits conservés aux Archives nationales. Le journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII, publié par M. Soulié, contenait déjà les renseignements les plus précis sur la date de la construction du petit Versailles de Louis XIII. Avec ces renseignements, avec les docu-

ments que fournissent les Archives nationales on a l'histoire certaine des origines du palais.

Le Versailles de Louis XIV est tout entier dans les *Registres des Comptes des Bâtiments du Roi* (1664-1774). Ces registres et le journal de Dangeau donnent les dates exactes des constructions du Château et des embellissements des jardins, ainsi que les noms des artistes qui ont exécuté tant de beaux ouvrages.

Les plans conservés aux Archives nationales et aux Archives de la Préfecture de Seine-et-Oise m'ont fourni de précieux renseignements, moins cependant que les plans du bureau de l'architecte du palais. L'étude de ces plans si nombreux m'a permis de suivre les transformations incessantes du palais depuis sa fondation jusqu'à nos jours. J'ai cherché, à l'aide de gravures et de plans, à remettre sous les yeux du lecteur les principales œuvres détruites par ces nombreuses transformations.

J'ai tenu à présenter dans une suite de tableaux écrits par les contemporains eux-mêmes la vie réelle des hôtes illustres du Château, depuis Louis XIII et Mlle de La Fayette, Louis XIV et Mlle de La Vallière, jusqu'à Louis XVI et Marie-Antoinette. J'ai essayé de faire revivre les usages, les riches costumes, l'étiquette du lever, du coucher et des repas, les fêtes, les cérémonies, ce qui se passait aux naissances, aux mariages et aux morts; en un mot je me suis efforcé de rendre la vie aux salles désertes et muettes du Musée. Arrivé à Louis XV, il a bien fallu parler des maîtresses déclarées ou secrètes, sujet déplorable qu'on ne pouvait taire cependant.

L'art a joué un trop grand rôle à Versailles pour qu'il ne tienne pas une place importante dans cette histoire du Château. C'est, en effet, dans les jardins de Versailles que l'on peut trouver ce groupe d'œuvres de sculpture qui constitue dans l'histoire de l'art ce que l'on devrait appeler l'école de Versailles. Au Château se trouvent aussi, avec une abondance incroyable, les documents les plus originaux sur l'histoire de notre art décoratif. L'ornementation du Château présente, en effet, dans ses diverses parties, trois époques fort distinctes, celle de Louis XIV, celle de Louis XV et celle de Louis XVI. On y trouve les créations les plus spontanées depuis le moment où le génie français, s'inspirant de lui-même, se dégage de l'influence italienne, et produit la décoration la plus majestueuse sous Louis XIV, la plus capricieuse et la plus élégante sous Louis XV, pour arriver, sous Louis XVI, à des œuvres toujours élégantes, mais un peu plus sérieuses, sous les directions successives de Lebrun, de Lepautre, de Mansart, de Robert de Cotte, de Verberckt, de Dugourc, de Cauvet et de Lalonde.

Trop longtemps négligés, nos artistes décorateurs, si pleins de verve et de goût, sont aujourd'hui l'objet d'études approfondies. Aussi sommes-nous heureux de faire connaître de nouveaux noms qui méritaient d'être tirés de l'oubli. Une table alphabétique facilitera les recherches à ceux qu'intéressent ces études.

A la résidence de Louis XIV se rattachaient : un grand parc pour la chasse a tir, divers châteaux, Trianon, la Ménagerie, Marly, où le Roi se retirait pour vivre avec une étiquette moins rigoureuse, le château de Clagny, splendide demeure de la maîtresse du Roi, Mme de Montespan, des dépendances pour le service des 5,000 habitants du Château, peuplées elles-mêmes de 5,000 autres habitants : Grand-Commun et Potager, pour la bouche; Grande et Petite-Ecurie, pour les chevaux de main et de carrosse; Chenil, pour les meutes et les équipages de chasse. Il y avait encore tout un système pour fournir l'eau à la ville, au palais et aux fontaines du jardin; enfin, il s'était créé, au pied du Château, une ville dont l'existence était indispensable à la Cour, et dont la population tout entière était plus ou moins au service du Roi.

Tel est l'ensemble que nous mettons sous les yeux du lecteur, en en racontant l'histoire depuis Louis XIII jusqu'à nos jours.

# LE PETIT-TRIANON

HISTOIRE ET DESCRIPTION

PAR

**M. Gustave DESJARDINS**

Ancien archiviste du département de Seine-et-Oise.

UN BEAU VOLUME PETIT IN-4°

*Illustré de 2 héliochromies faites par M. Dujardin, d'après un procédé entièrement nouveau,*

D'UNE EAU-FORTE DE M. SADOUX

De 19 vues et plans, la plupart inédits, hors texte, reproduits en héliogravure par M. Dujardin, et de 22 gravures dans le texte.

**PRIX : 25 FRANCS**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Il a été tiré | 15 | exempl. | numérotés | sur pap. | du Japon . . . | (1 à 15) | 50 fr. |
| — | 15 | — | — | — | de Chine . . . | (16 à 30) | 50 fr. |
| — | 40 | — | — | — | de Hollande. | (31 à 70) | 40 fr. |

Cette histoire du Petit-Trianon est entièrement nouvelle et forme une véritable monographie de ce palais célèbre, rédigée d'après des renseignements, la plupart inédits, trouvé aux Archives nationales et dans les Archives du département de Seine-et-Oise.

Le lecteur suivra dans ce volume les transformations que la fantaisie de Louis XV d'abord, de Marie-Antoinette ensuite ont fait subir à leur résidence favorite; il y trouvera des indications nouvelles sur les artistes à peine connus qui y ont travaillé, et sur le début et le progrès de la révolution qui s'est produite dans le domaine de l'architecture, du jardinage, du mobilier, etc., etc., à la fin du XVIII^e siècle.

Les comptes, dépouillés minutieusement, ont donné l'indication de toutes les dépenses de construction et de décoration, ainsi que la description de nombreux objets disparus depuis. Les moindres faits qui ont eu le *Petit-Trianon* pour théâtre sont relevés, avec le plus grand soin, et tous les personnages qui ont figuré sur cette scène à un titre quelconque sont étudiés en détail.

Les amateurs du XVIII^e siècle, les botanistes, les bibliophiles trouveront un vif intérêt à la lecture et à l'illustration de ce volume qui forme un complément précieux à l'*Histoire du Château de Versailles*, par M. L. DUSSIEUX.

# TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE PETIT-TRIANON

## HISTOIRE ET DESCRIPTION

X. — *Appartements, garde-meuble, cuisines et dépendances* (1781). — Communs sous Louis XV. Agrandissements, Ordinaire du roi et de la reine. Garde-meuble de la reine. Nouvelle distribution des appartements. Mobilier. Maisons de bois.

XI. — *Le belvédère* (1781). Grotte. Construction et décoration du belvédère. Le prince de Ligne. *Les Jardins*, de l'abbé Delille. Aurore du romantisme. Pastiche de l'antique. André Chénier.

XII. — *Fêtes nocturnes* (1781-1782). — 1781. Premier voyage. Spectacles. Second voyage. Fête offerte à Monsieur. Visite du comte de Falkenstein et fête en son honneur. Naissance du dauphin. — 1782. Reprise de la comédie de société : *Le Sage étourdi. La Matinée et la Veillée villageoises*. Premier voyage. Fête en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord. Le cardinal de Rohan. Deuxième voyage. Le dauphin et Madame royale au Grand-Trianon. Troisième voyage. Démission de madame de Guéménée. Madame de Polignac gouvernante des enfants de France. Galerie du jeu de bague. Projet du hameau.

## TROISIÈME PARTIE. — **LE HAMEAU.**

I. — *Paysanneries et féeries.* — Diderot et Greuze. Fête des *bonnes gens*. Masures normandes. Hameau de Chantilly. Contes de fées. Surprises. Dessinateurs du hameau de Trianon.

II. — *La tour de Marlborough.* — Jardinage. Comédie de société. *Les Sabots. Les deux Chasseurs et la Laitière. Isabelle et Gertrude.* Fête en l'honneur de la duchesse de Manchester. Construction du hameau. La ruine. Chanson de Marlborough. Madame Poitrine, nourrice du dauphin. John Eggleton, jardinier anglais. Plantation du nouveau jardin. Travaux d'Antoine Richard.

III. — *La robe blanche de la Reine* (1783-1784). — Portrait de Marie-Antoinette en « chemise ou gaulle ». Mœurs bourgeoises. Suppression de l'étiquette. Versailles désert. Le salon de Polignac. Grâces nouvelles qui leur sont octroyées. Fête en l'honneur du comte de Haga. Un gala royal. Illumination. L'habit de Trianon.

IV. — *Les enfants royaux à Trianon* (1784). — Epigrammes aimables du comte de Ségur et du chevalier de Boufflers. Madame royale et le dauphin. Leur ordinaire. Le loto du roi. Spectacles. Le prince Henri de Prusse. Progrès du hameau. L'horloge du château. Achat de Saint-Cloud. Refroidissement entre les deux amies. La duchesse de Fitz-James. Présentations à la cour. Pastorale.

V. *Le portrait de la reine* (1785). — Bals sous la tente. Achèvement des maisons du hameau. Affaire du collier. Dernière comédie de société : *Le Barbier de Séville*. Le tableau de Wertmuller. Fêtes à Saint-Cloud, à Fontainebleau, à Versailles.

VI. *Le hameau de la Reine* (1786). — Chaumières et jardinets. Paysage. Exploitation rurale. Ferme. Maison du garde et du jardinier. Volière. Légende des familles pauvres. Saint-Antoine-du-Buisson. Scénario du docteur Meyer. *Pauvre Jacques*. Miniatures de Van Blarenberghe. Maison de la reine et maison du billard. Réchauffoir. Boudoir. Moulin. Tableaux de fleurs. Exposition des modèles. Grange. Tour et laiterie.

VII. — *L'affaire du collier et Trianon* (1786. — La fermière. Le bouc blanc. Le comte de Nellenbourg. Recueils de vues du Petit-Trianon. Acquittement du cardinal. Motifs de cette décision. Visites supposées de madame de Lamotte à Trianon.

VIII. — *La laiterie* (1786). — La décoration de la laiterie. La manufacture de porcelaine de la reine. Jardinage. Marie-Christine, sœur de la reine. Chagrin de la reine. Nouvelle tente pour le bal. Lettre à Mercy. La reine joue à la paume.

IX. — *La politique à Trianon* (1787). — Meubles et lambris pour le boudoir au château. Porte Saint-Antoine. Nouvelle extension du jardin. Mort de la princesse Sophie. La reine gouverne. Vie à Trianon. Réformes à la cour. Elles commencent par les favoris. Leur attitude. Bals. Arrestation d'un moine prémontré. L'abbé de Vermond. Portrait de Marie-Antoinette et de ses enfants, par madame Lebrun. « Madame Déficit ».

X. — *Dernière promenade* (1788-1789). — Malveillance publique. Fête à Saint-Cloud. Dîner de Mesdames tantes. Portrait des ambassadeurs indiens. Désaffection de la société intime. Le comte de Fersen et Trianon. L'amoureux de la reine. La grotte. Le cabinet de diamants. Le 5 octobre 1789.

XI. *Trianon devant le tribunal révolutionnaire.* — Dépense du Petit-Trianon. Pamphlets de la femme Lamotte. Calomnies de la cour contre Marie-Antoinette.

XII. — *Après* 1789. — Mise en vente du château et du jardin. Leur conservation décidée. Visite du docteur Meyer en 1796. Location des jardins à un cafetier. Bal public. Jardin botanique et pépinière du potager de Versailles. Fin d'Antoine Richard et de l'architecte Mique. Le jardin sous le premier Empire. Restauration par Louis-Philippe. Faits notables. La princesse Borghèse et la duchesse d'Orléans. La « déesse de Trianon ».

# DOCUMENTS



# GRAVURES

## I. — HORS TEXTE.



## II. — DANS LE TEXTE.

# HISTOIRE

DE

# MADAME DU BARRY

D'APRÈS SES PAPIERS PERSONNELS

**Et les Documents des Archives publiques**

PRÉCÉDÉE D'UNE

## INTRODUCTION

**Sur Mme de Pompadour, le Parc aux Cerfs & Mlle de Romans**

PAR

**Charles VATEL**

3 forts volumes in-18, avec gravures et portraits : **15** francs.

*Il a été tiré* 50 *exemplaires sur papier de Hollande :* **30** *francs.*

Le XVIIIe siècle nous a légué sur madame du Barry une légende toute faite : origine, généalogie, mœurs, aventures, détails les plus secrets et les plus intimes, rien n'y manque... si ce n'est la vérité.

Les noms les plus hauts, les évènements les plus graves se trouvent mêlés à son histoire et entachés par des récits menteurs et perfides.

L'ouvrage de M. Vatel a la prétention, non pas de réhabiliter madame du Barry, mais de rectifier les erreurs accréditées et d'établir la vérité dans l'histoire, encore si peu connue, des dernières années de Louis XV. M. Vatel n'a écrit que d'après des documents authentiques et a rejeté, après avoir prouvé qu'elles étaient fausses, toutes les anecdotes et tous les faits inventés par les folliculaires et sans cesse répétés depuis eux.

M. Vatel a détruit leur œuvre mensongère.

Héritier de tous les papiers personnels de madame du Barry, dont l'ensemble forme de 1,200 à 1,500 pièces données par lui à la Bibliothèque de Versailles, il a eu à sa disposition les témoignages et les souvenirs de Mlle de La Neuville, cousine de madame du Barry, et de nombreux mémoires inédits. Enfin, il a consacré à son travail trente années de patientes recherches faites dans nos bibliothèques et nos dépôts d'archives de France.

Parmi les chapitres les plus nouveaux de l'*Histoire de madame du Barry,* nous citerons :

**Tome Ier.** — Les chapitres qui sont relatifs à la naissance de madame du Barry, à son enfance et à sa famille. — Jeanne Bécu et le coiffeur Lametz. — Le magasin de Labille. — Jeanne Bécu a-t-elle été fille publique ou pensionnaire de la Gourdan? — Mlle Beauvarnier et M. du Barry. — Lord March et madame du Barry. — Origines de la liaison entre Louis XV et Jeanne Bécu (Mme du Barry). — Présentation de madame du Barry à la Cour. — Le chevalier de La Morlière et madame du Barry. — Grâce d'Appoline Grégeois, condamnée à mort, et obtenue par madame du Barry. — Autre grâce du comte et de la comtesse du Pé de Louesme, condamnés à mort, et obtenue par madame du Barry. — Grâce d'un déserteur. — Don viager à madame du Barry du château de Louveciennes. — Madame du Barry et le duc d'Aiguillon. — Cause véritable de la chute de M. de Choiseul.

**Tome II.** — M. de Maupeou, son grand caractère. — Madame du Barry étrangère à ses projets de réforme. — Anecdote des deux prélats controuvée. — Choiseul perd le titre de colonel des Suisses. — Indemnité considérable qu'obtient pour lui madame du Barry. — Nouveau pavillon de Louveciennes. — Baptême de Zamor. — *La Pologne et madame du Barry.* — Eloge de madame du Barry par Voltaire. — Le navire appelé *la Comtesse du Barry.* — Mlle Raucourt et madame du Barry. — Scènes inédites en vers, composées par l'abbé de Voisenon pour madame du Barry. — Anecdote de madame de Rosen controuvée. — Contrat du fils du Roué signé par le roi et la famille royale. — Anecdote du Café réfutée par l'existence du serviteur la France. — Dernière maladie de Louis XV. — Sa mort. — Exil et incarcération de madame du Barry à Pont-aux-Dames. — *Publication du Livre des Anecdotes.* — Retour à Louveciennes. — Visite de Joseph II.

**Tome III.** — Madame du Barry chez Voltaire. — Amour et correspondance avec Henry Seymour. — Le duc de Brissac lui succède. — *Madame du Barry chez don Olavidez de Pilos, détails inédits.* — Madame du Barry et l'affaire du collier. — *L'Organt,* poème satirique de Saint-Just, et madame du Barry. — Madame du Barry reçoit les Gardes du corps à Louveciennes après les 5 et 6 octobre. — Attaques de Marat. — Vol des diamants de madame du Barry. — M. de Brissac envoyé devant la Haute-Cour d'Orléans. — Il est transféré à Versailles et massacré. — Sa tête portée à Louveciennes. — Voyages de madame du Barry en Angleterre. — Signalements de ses passeports. — Greive installé à Louveciennes. — Procès et supplice de madame du Barry. — Epilogue. — Comparaison entre madame de Pompadour et madame du Barry. — Bibliographie.

Les pièces les plus curieuses relatives à ces faits sont publiées à la fin de chaque volume. Le premier contient, en outre, sous forme d'*introduction*, un tableau de la vie privée de Louis XV à Versailles, avec madame de Pompadour et Mlle de Romans, et une notice sur l'origine du Parc aux Cerfs avant l'entrée de madame du Barry au château.

Ces volumes sont ornés de **4** portraits : deux de madame du Barry, de sir Seymour et du duc d'Aiguillon, et d'une vue intérieure du pavillon de Louveciennes, d'après Moreau.

# L'ARMÉE EN FRANCE

## *HISTOIRE ET ORGANISATION*

DEPUIS LES TEMPS ANCIENS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

**L. DUSSIEUX**

Professeur honoraire à l'Ecole de Saint-Cyr.

**3 Volumes in-18, avec le Portrait de l'Auteur :**

PRIX : 10 FR. 50.

---

Cette *Histoire de l'Armée,* bien que concise, renferme cependant tout ce qu'il est utile de connaître pour apprécier exactement l'organisation, le caractère et la valeur exacte de l'armée, à chacune de ses principales transformations. C'est là le résultat remarquable de la méthode de M. Dussieux, professeur et écrivain : choisir avec sûreté les faits et les détails caractéristiques et essentiels, et se maintenir dans de sages limites, au-delà desquelles on se perd dans les petits faits ou l'anecdote.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire, pour donner l'esprit et l'analyse de la nouvelle Histoire de l'armée, que de publier ici la Préface du livre et la Table des Matières des trois volumes.

---

## PRÉFACE

Aujourd'hui, plus que jamais, l'armée c'est la France. Comme aux vieux temps de nos ancêtres les Gaulois, tout homme est redevenu soldat et doit sa vie à la Patrie.

L'armée est le cœur de la France et le bras qui tient l'épée de défense. C'est le gage de l'ordre, de l'indépendance et de la sécurité nationale. C'est le seul foyer, sur terre comme sur mer, où l'on

trouve réunis, à la fois, le dévouement, le mépris de la mort, l'amour de l'honneur, l'enthousiasme pour les belles actions, l'obéissance, le respect des chefs. C'est là surtout que se conservent le patriotisme, le sentiment du devoir, notre esprit français.

C'est cette force matérielle et morale qu'il faut maintenir intacte, dont je veux exposer l'histoire rapide et les organisations successives; je mettrai en relief les gloires et les grands capitaines, sans taire cependant les défaillances. Et si on trouve par hasard que je suis chauvin, je n'hésiterai pas à répondre : « Oui, je suis chauvin, un vieux chauvin impénitent. »

J'ai réuni dans ce livre tout ce qui a fait longtemps le fond de mes leçons à Saint-Cyr. En le dédiant à mes anciens élèves de l'Ecole, je l'offre aussi aux jeunes générations, espérant qu'elles y trouveront, comme leurs devancières, un utile enseignement et de nobles exemples.

---

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CHAQUE VOLUME

---

### TOME Ier.



### TOME II.



### TOME III.

# OUVRAGES SUR VERSAILLES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BALDUS. — **Palais de Versailles**, Grand et Petit Trianon, motifs de décoration intérieure et extérieure reproduits par les procédés d'héliogravure de E. BALDUS. Prix, en carton. 150 fr.

L'ouvrage se compose de 100 planches, représentant en héliogravures les motifs de décoration les plus remarquables du Palais de Versailles, ainsi que du Grand et du Petit Trianon, savoir :

50 planches, consacrées à des motifs de décoration intérieure et à des meubles : portes, panneaux, lambris, bas-reliefs, serrures, rampes d'escalier, consoles, cheminées, tables, pendules, glaces, lustres, candélabres, bustes, etc.

50 planches, reproduisant quelques ensembles des grands motifs qui se trouvent dans le parc, ainsi que les groupes, statues, vases de bronze, de marbre et de plomb qui décorent les parterres et les bassins.

DELEROT. — **Ce que les poètes ont dit de Versailles.** In-18 . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 1 fr.

DESJARDINS, ancien archiviste du département. — **Tableau de la guerre des Allemands** dans le département de Seine-et-Oise (1870-1871). 1 vol. in-8 avec carte. . . . . . . . 5 fr.

**Galeries historiques de Versailles** (édition unique). Ce grand et important ouvrage a été entrepris aux frais de la liste civile du roi Louis-Philippe, et rédigé d'après ses instructions. Il renferme la description de 1,200 tableaux ; des notices historiques sur 676 écussons armoriés de la salle des Croisades. 10 volumes in-8, imprimés en caractères neufs sur beau papier ; accompagnés d'un atlas de 100 gravures in-folio. . . . . . . . 100 fr.

Album seul (formant un tout complet), de 100 gravures avec notice. Reliure dorée. . . . . . . . . . . . . . . . . . 60 fr.

J. GUIFFREY. — **Comptes des bâtiments du roi**, sous le règne de Louis XIV. Tome I, Colbert (1664-1680). 1 vol. in-4. 12 fr.

J.-A. LE ROI, ancien bibliothécaire de la ville. — **Histoire de Versailles**, de ses rues, places et avenues. 2 vol. in-8, avec gravures . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 15 fr.

— **Curiosités historiques sur Louis XIII**, Louis XIV, Louis XV, Mme de Maintenon, Mme de Pompadour, etc., avec introduction, par Lavallée. 1 vol. in-8 . . . . . . . . . . 6 fr.

— **Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV**, de l'année 1701 à 1744, par Pierre Narbonne, premier commissaire de police de Versailles. 1 vol. in-8 . . . . . . . . . . . 7 fr. 50

— **Journal de la santé du roi Louis XIV** (1647 à 1711), écrit par Vallot, d'Aquin et Fagon, médecins du roi, avec introduction et notes. In-8 . . . . . . . . . . . . . . . . . 7 fr. 50

SOULIÉ. — **Catalogue du Musée de Versailles**, peintures et sculptures. 3 vol. in-12 . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

CLÉMENT DE RIS. — **Supplément au Catalogue du Musée de Versailles**. Brochure in-12. . . . . . . . . . . . 0,75 c.

# OUVRAGES SUR LES DÉPENDANCES DE VERSAILLES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BONNASSIEUX. — **Le Château de Clagny** et Mme de Montespan, histoire d'un quartier de Versailles, d'après des documents inédits. 1 vol. petit in-8, avec portrait, plans et vues . . 10 fr.

Aug.-Alex. GUILLAUMOT, dessinateur et graveur. — **Monographie du Château de Marly-le-Roi.** — L'in-folio de 30 planches gravées et un texte historique et descriptif, illustré de 28 gravures sur acier. Prix, en carton . . . . . . . . . . 75 fr.

Th. LAVALLÉE. — **Madame de Maintenon et la Maison royale de Saint-Cyr (1686-1793).** *Ouvrage couronné par l'Académie française.* Deuxième édition, revue et augmentée, ornée du portrait de Mme de Maintenon gravé par Adrien Nargeot d'après l'émail du Louvre, de trois autres gravures en taille-douce et de trois lettres fac-similé de Louis XIV, de Mme de Maintenon et de Napoléon Bonaparte. 1 volume in-8 cavalier vélin glacé . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 8 fr.

A. TAPHANEL. — **Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792),** d'après des documents inédits, avec une eau-forte. In-8. 7 fr. 50

# GRAVURES ET PLANS

## DE LA CHALCOGRAPHIE

### De Versailles et ses Dépendances

Cette collection comprend environ 250 planches reproduisant le Château, les Bosquets et les Statues du parc de Versailles.

*Un Catalogue spécial est à la disposition des personnes qui le demanderaient.*

**BIEUVILLE**

# CARTE SPÉCIALE DES ENVIRONS DE VERSAILLES

**4 feuilles imprimées en 4 couleurs.**

| | |
|---|---|
| Sur papier ordinaire . . . . . . . . . . | **6** fr. |
| — du Japon . . . . . . . . . . | **8** fr. |
| Toile . . . . . . . . . . . . . . . . . . | **12** fr. |

# PLANS DE LA VILLE DE VERSAILLES

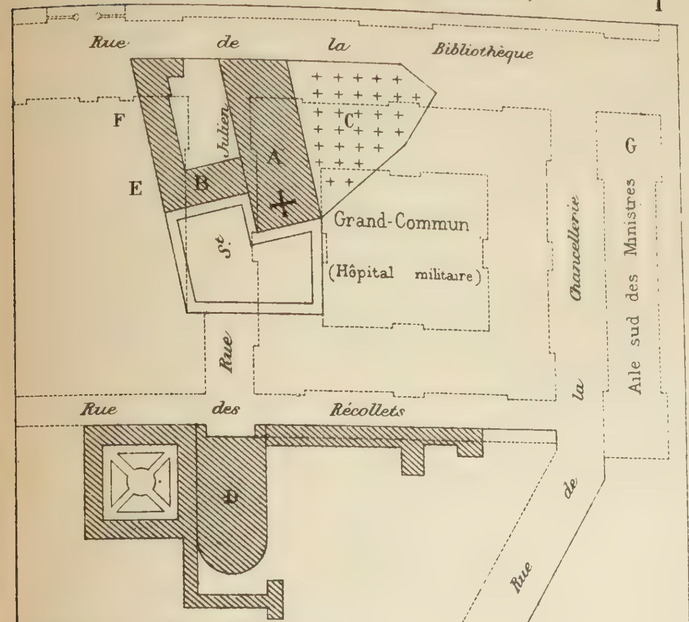
PHOTOGRAPHIE DE LA VILLE, DU CHATEAU

DES JARDINS ET STATUES

Versailles. — Imp. E. Aubert.

Saint-Julien
d'après un plan manuscrit des Archives de Seine-et-Oise
(Les lignes ponctuées indiquent l'état actuel)






P. Favier del. F Dufour Sc

**PLAN 1.**

**A.** **Eglise Saint-Julien.**

**B.** **Presbytère avec ses dépendances E, F.**

**C.** **Cimetière.**

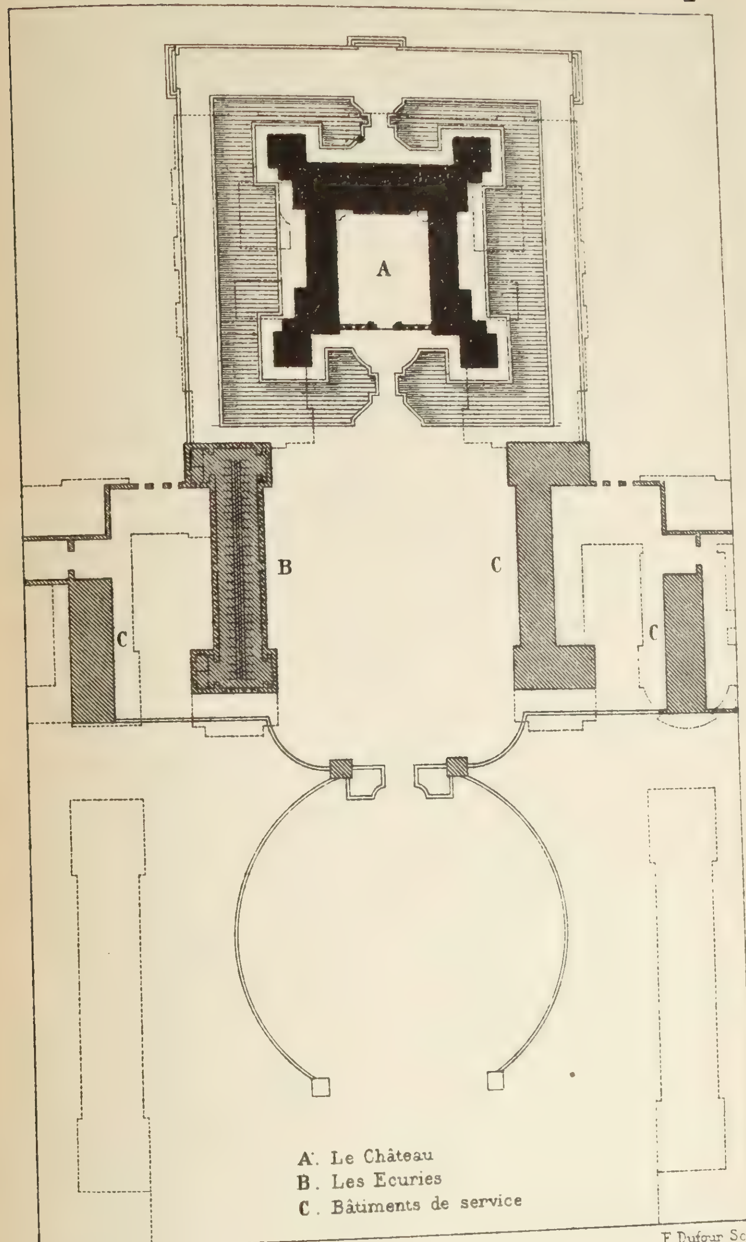
**D.** **Église du couvent des Récollets.**

**G.** **Pavillon occidental de l'aile sud des Ministres, bâti sur l'emplacement probable de l'ancien château féodal.**

Le Château de Louis XIII

(Les lignes ponctuées indiquent l'état actuel)



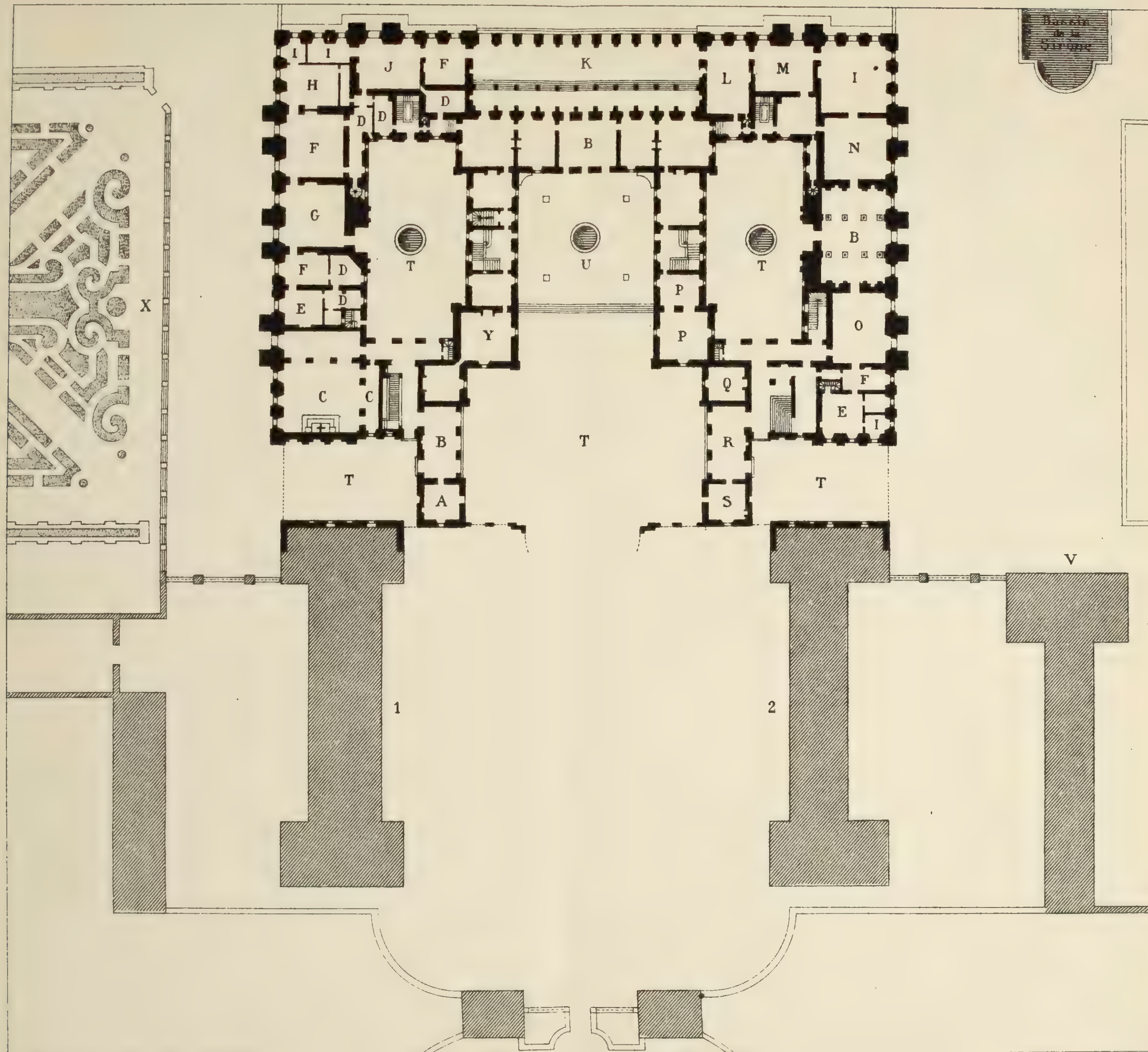


Le Château de Versailles en 1669

d'après un plan inédit de Levau

Rez-de-chaussée






P Favier del.

F Dufour Sc

**PLAN 3.**

A. Pour les gardes de la Porte.

BB. Vestibules.

C. Chapelle.

C'. Tribune pour la musique de la chapelle.

DD. Garde-robes.

EE. Chambres.

FF. Antichambres.

G. Salle des gardes pour Monsieur, frère du Roi.

H. Chambre pour Monsieur.

II. Cabinets.

J. Chambre pour Madame (Madame Henriette).

K. Galerie.

L. Bains.

M. Chambre des bains.

N. Anti-cabinet.

O. Salon.

P. Petite salle des gardes du Roi.

Q. Pour les officiers des gardes du Roi.

R. Vestibule pour les Suisses.

S. Pour l'officier suisse.

TT. Cours.

U. Terrasse (cour de Marbre).

V. La Grotte.

X. Parterre de l'Orangerie de Louis XIII.

Y. Ancienne chapelle de Louis XIII.

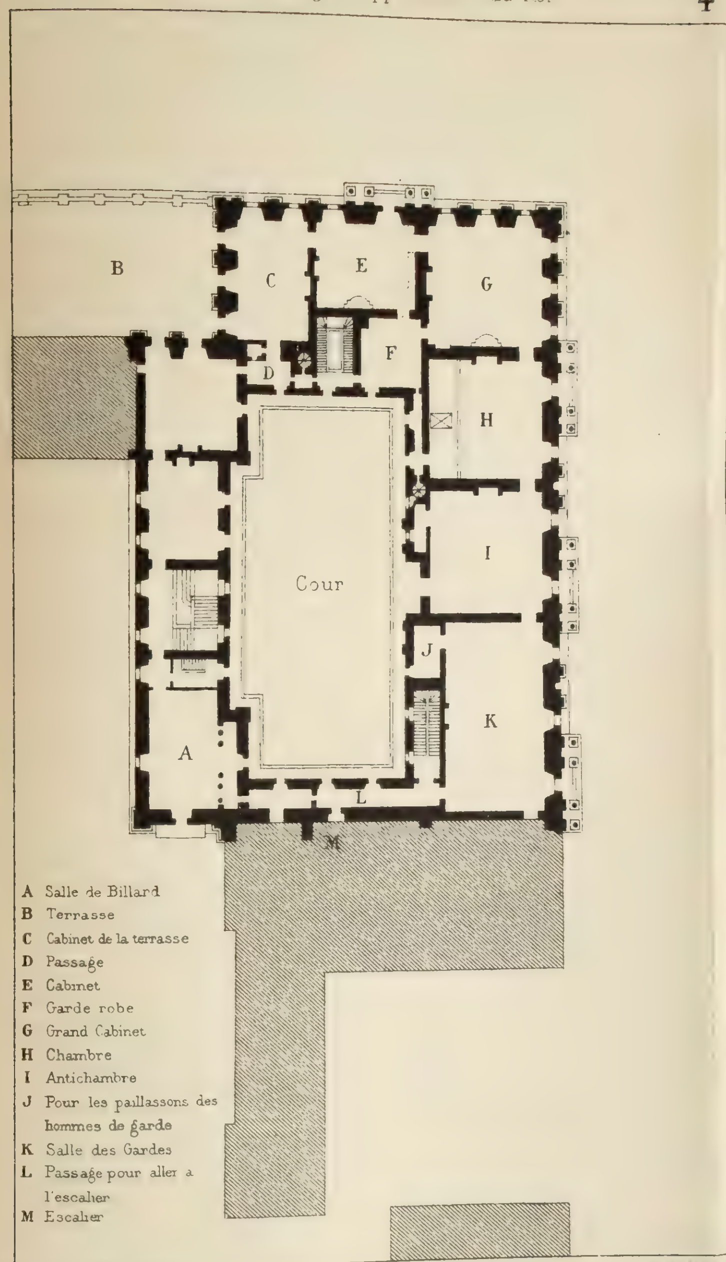
1 et 2. Anciens bâtiments de service de Louis XIII.

Le Château de Versailles en 1669

d'après un plan inédit de Levau

Premier étage — Appartement du Roi

4



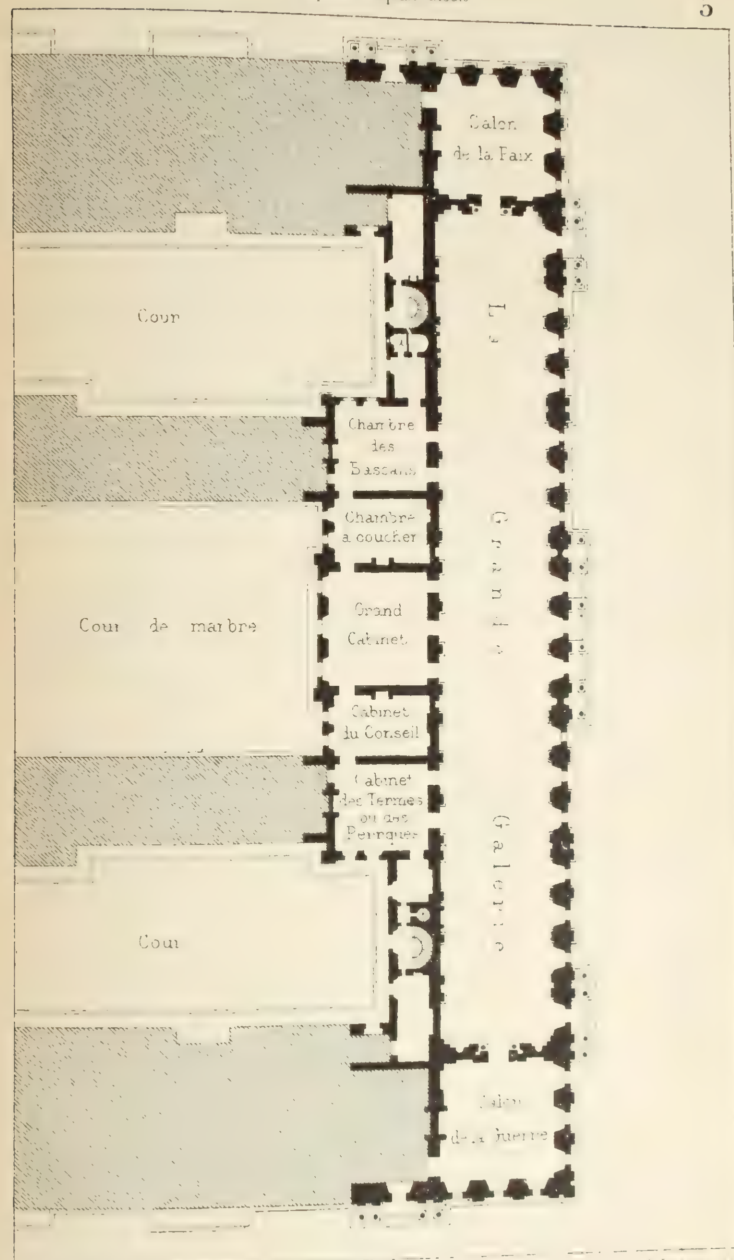

P Favier del    F Dufour

Partie du premier étage

entre 1673 et 1701

d'après un plan inédit

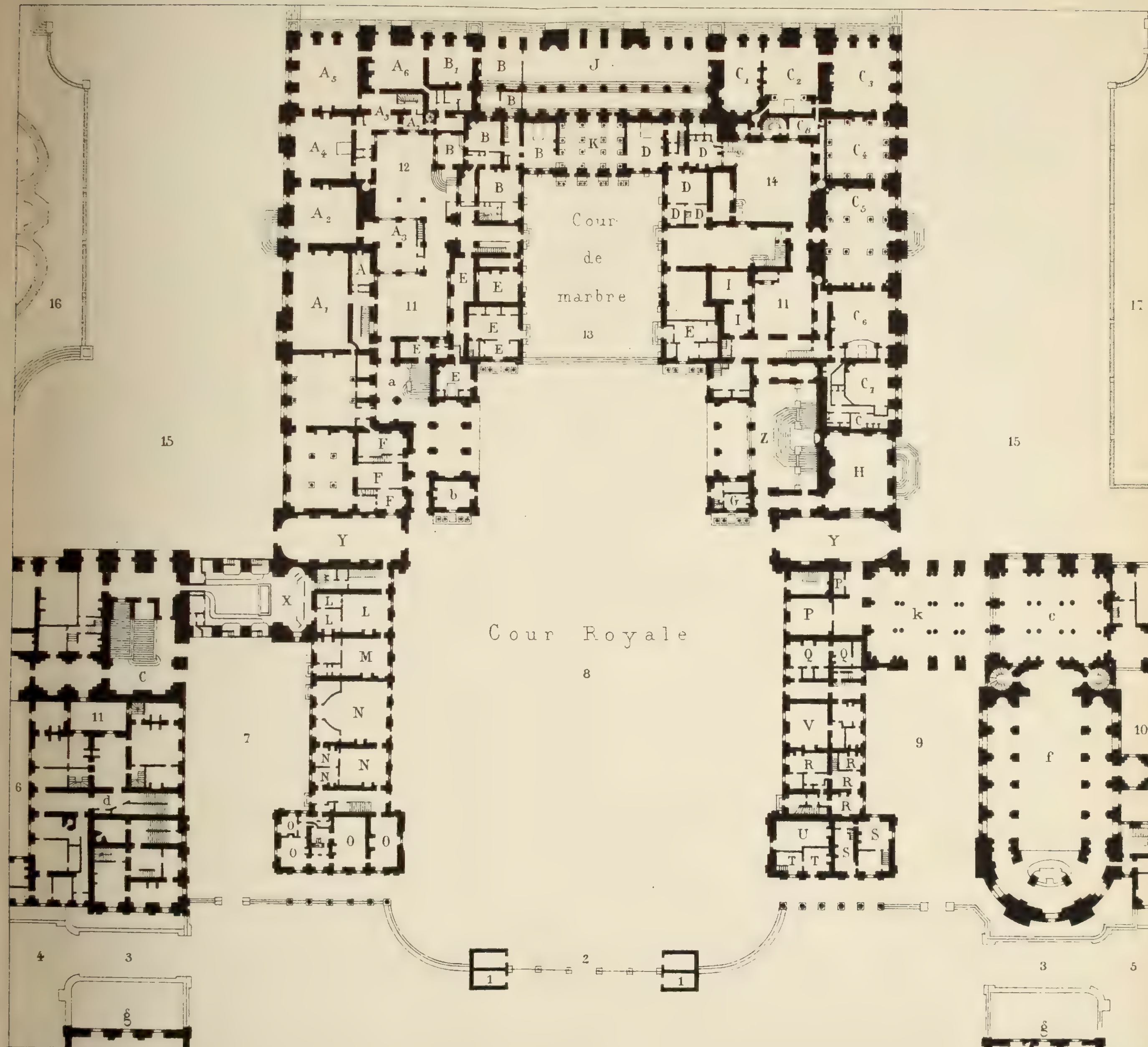





F. Favier del.

Le principal corps du Château de Versailles
à la fin de Louis XIV et au commencement de Louis XV
Plan du rez-de-chaussée d'après Blondel






P Favier del.

F Dutour Sc

**PLAN 6.**

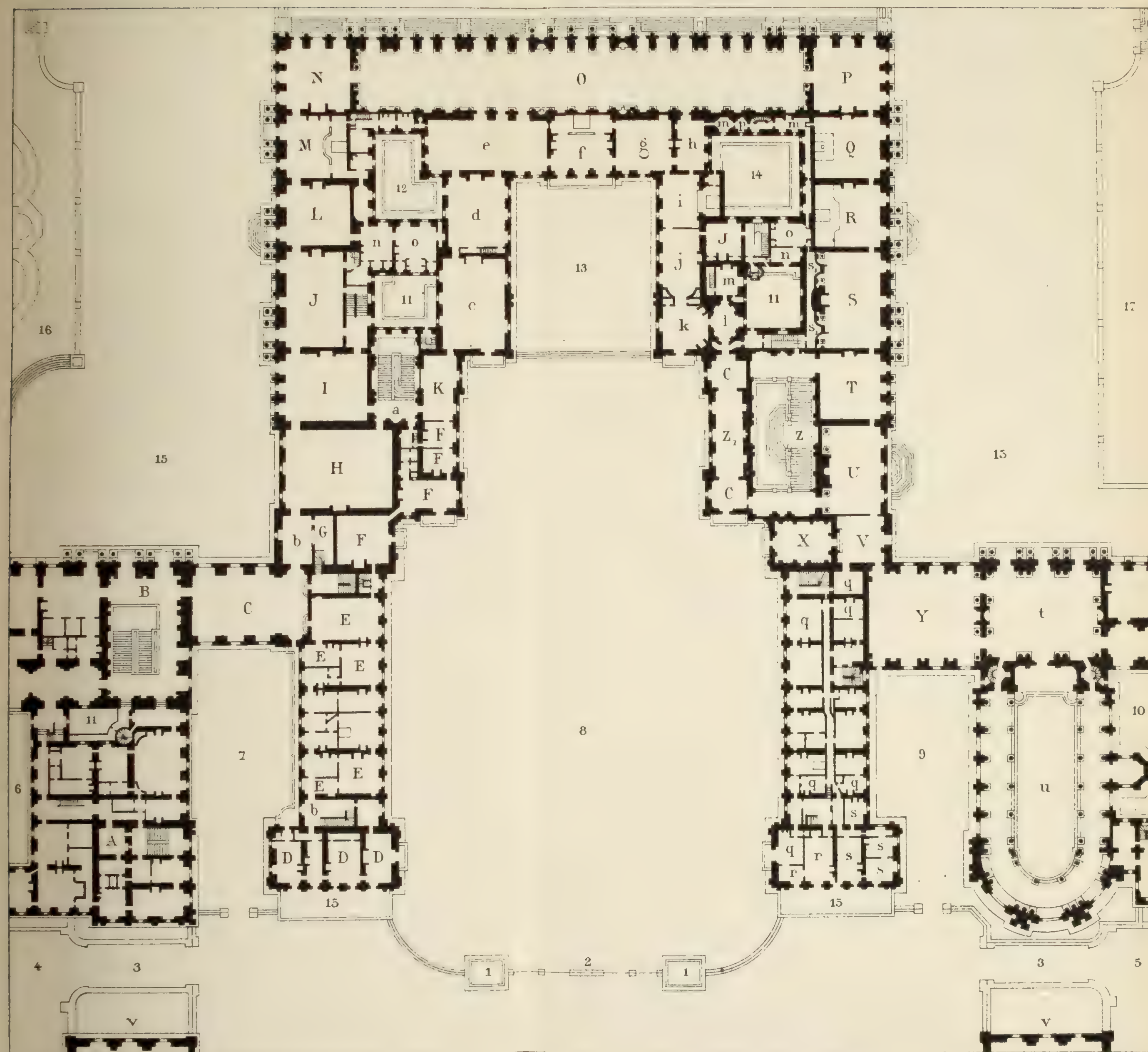
- A. Pièces dépendantes de l'appartement de Mgr le Dauphin.
- A1. Salle des gardes de Mgr le Dauphin.
- A2. Antichambre.
- A3. Garde-robe.
- A4. Chambre à coucher.
- A5. Grand cabinet.
- A6. Cabinet des Glaces.
- A7. Le caveau.
- B. Appartement de M. le duc de Châtillon.
- B1. Antichambre de M. le duc de Châtillon.
- C. Appartement de la comtesse de Toulouse et du duc de Penthièvre.
- C1. Cabinet.
- C2. Chambre à coucher de Mme la comtesse.
- C3. Salon.
- C4. Salle de Diane.
- C5. Salon servant d'antichambre.
- C6. Chambre à coucher de M. le Duc.
- C7. Cabinet.
- C8. Garde-robe et escalier des petits appartements.
- D. Appartement du capitaine de quartier.
- E. Garde-robes du Roi.
- F. Appartement de M. le comte de Charolois.
- G. Logement de M. Nerot, contrôleur des meubles de la Couronne.
- H. Salle des gardes de la Prévôté de l'hôtel.
- I. Magasins du château.
- J. Galerie du péristyle.
- K. Vestibules.
- L. Salle du grand maître.
- M. Salle des Ambassadeurs.
- N. Antichambre et chambre du Conseil privé.
- O. Appartement de M. le duc de Gramont, colonel des Gardes françaises.
- P. Garde-meuble.
- Q. Appartement de M. de Croissy.
- R. Logement de M. Le Bel, concierge du château.
- S. Appartement de M. de Breteuil, chancelier de la Reine.
- T. Corps de garde des Douze.
- U. Salle des gardes de la Porte.
- V. Capitaine des gardes de la Porte.
- X. Théâtre.
- Y. Passage.
- Z. Escalier des Ambassadeurs.

- a. Escalier de la Reine.
- b. Corps de garde des Cent-Suisses.
- c. Escalier des Princes.
- d. Pavillon d'Orléans.
- e. Vestibule de la Chapelle.
- f. Chapelle.
- g. Ailes des Ministres.

1. Guérites.
2. Deuxième grille.
3. Rampe.
4. Rue de la Surintendance.
5. Rue des Réservoirs.
6. Cour de la Bouche.
7. Cour des Princes.
8. Cour du Château.
9. Cour de la Chapelle.
10. Cour basse de la Chapelle.
11. Cours.
12. Cour de la Reine.
13. Cour de Marbre.
14. Cour des Cerfs.
15. Terrasses.
16. Parterre du Midi.
17. Parterre du Nord.

Le principal corps du Château de Versailles
à la fin de Louis XIV et au commencement de Louis XV
Plan du premier étage d'après Blondel.





P. Favier del. F. Dufour Sc.

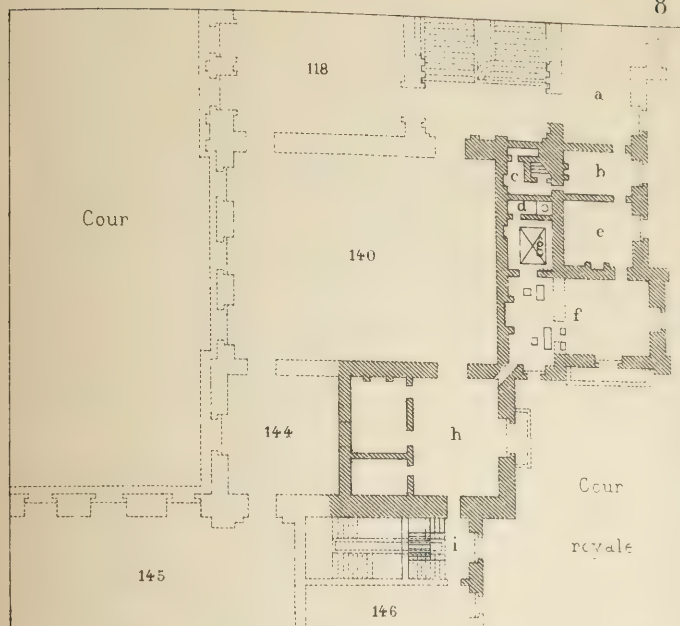
**PLAN 7.**

A. Pavillon d'Orléans.
B. Escalier des Princes.
C. Salons.
D. Appartement de M. le duc de La Rochefoucauld.
E. Appartement de Mgr le cardinal Fleury.
F. Appartemt de M. le comte de Clermont (ancien appartement de Madame de Maintenon).
G. Décharge de la toilette de la Reine.
H. Grande salle des Gardes.
I. Salle des gardes de la Reine.
J. Antichambre.
K. Vestibule.
L. Grand cabinet.
M. Chambre à coucher de la Reine.
N. Salon de la Paix.
O. La Grande-Galerie.
P. Salon de la Guerre.
Q. Salon d'Apollon ou chambre du Trône.
R. Salle de Mercure.
S. Salle de Mars ou des Concerts.
S1. Tribune des musiciens.
T. Salle de Diane.
U. Salle de Vénus.
V. Petit salon de l'Abondance.
X. Cabinet des Médailles.
Y. Salon d'Hercule.
Z. Escalier des Ambassadeurs.
Z1. Petite galerie.

a. Escalier de la Reine.
b. Passage.
c. Salle des gardes du Roi.
d. Première antichambre.
e. Grande antichambre du Roi ou Œil-de-Bœuf.
f. Chambre à coucher de Louis XIV.
g. Cabinet du Conseil.
h. Cabinet des Termes ou des Perruques.
i. Chambre à coucher de Louis XV.
j. Cabinet du Conseil de Louis XV (salon des Pendules).
k. Salle à manger.
l. Salon ovale.
m. Cabinet.
n. Bains.
o. Chambre de Bains.
p. Chaise-percée.
q. Appartement de M. le maréchal de Noailles, gouverneur du château.
r. Bureau du domaine de Versailles.
s. Appartement du confesseur du Roi.
t. Vestibule de la Chapelle.
u. Chapelle.
v. Ailes des Ministres.

1. Guérites.
2. Deuxième grille.
3. Rampe.
4. Rue de la Surintendance.
5. Rue des Réservoirs.
6. Cour de la Bouche.
7. Cour des Princes.
8. Cour du Château.
9. Cour de la Chapelle.
10. Cour basse de la Chapelle.
11. Cour de service.
12. Cour de la Reine.
13. Cour de Marbre.
14. Cour des Cerfs.
15. Terrasses.
16. Parterre du Midi.
17. Parterre du Nord,

Appartement de Mme de Maintenon
d'après Demortain
1714



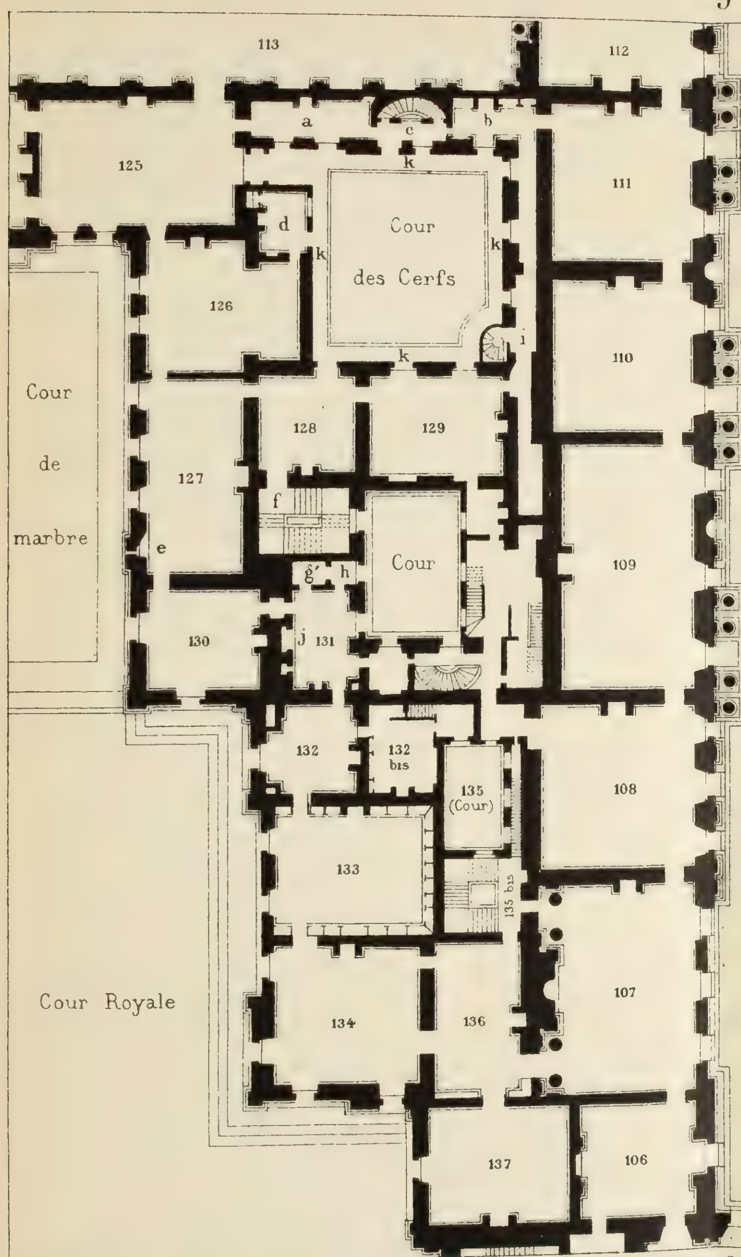

P Favier del

**PLAN 8.**

a. Vestibule de l'escalier de la Reine.
b. Première antichambre entresolée.
c. Petit cabinet avec l'escalier conduisant aux entre-sols.
d. Cabinet de chaise-percée.
e. Seconde antichambre entresolée.
f. Chambre à coucher de Mme de Maintenon.
g. Alcôve.
h. Grand cabinet de Mme de Maintenon, avec ses deux cabinets noirs.
i. Escalier.
118. Salle des Gardes de la Reine.
140. Salle des Gardes (aujourd'hui salle du Sacre).
144. Salle servant de passage pour aller de la salle 140 à la salle 145.
145. Vestibule.
146. Partie de l'appartement du cardinal de Furstemberg.

Les petits appartements de Louis XV
en 1789

9



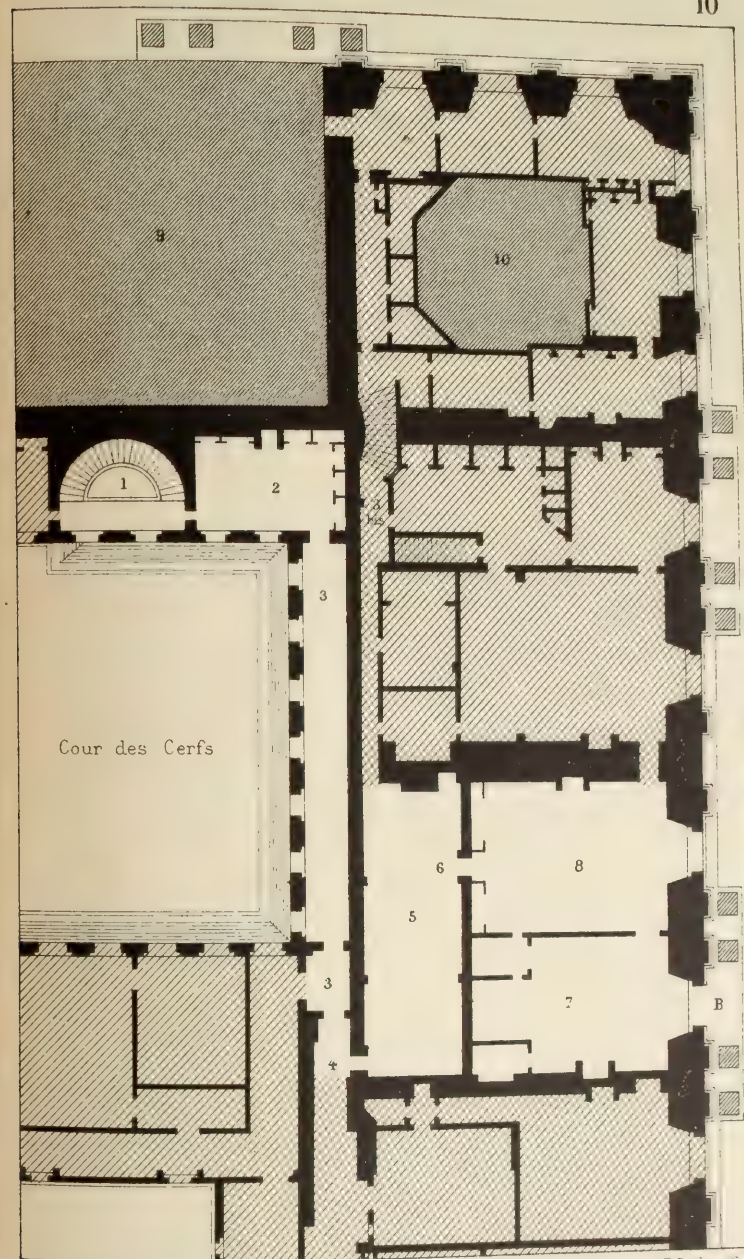

**PLAN 9.**

106. Salon de l'Abondance.
107. Salon de Vénus.
108. Salon de Diane.
109. Salon de Mars.
110. Salon de Mercure.
111. Salon d'Apollon.
112. Salon de la Guerre.
113. Grande-Galerie.
125. Salle du Conseil.
126. Chambre à coucher de Louis XV.
127. Salon des Pendules.
128. Cabinet des Chasses.
129. Salle à manger.
130. Cabinet du Roi.
131. Cabinet particulier du Roi, ou arrière-cabinet.
132. Salon de Madame Adélaïde.
132 *bis*. Salle de bains de Madame Adélaïde.
133. Chambre à coucher de Madame Adélaïde (Bibliothèque de Louis XVI).
134. Salle à manger de Madame Adélaïde.
135. Petite cour.
135 *bis*. Escalier de Mesdames.
136. Antichambre de Madame Adélaïde.
137. Cabinet de Madame Adélaïde.

a. Cabinet de bains.
b. Cabinet appelé aujourd'hui le salon des Perruques.
c. Palier de l'escalier des petits appartements (escalier de la Forge).
d. Cabinet décoré au temps de Louis XVI.
e. Réduit éclairé par une barbacane.
f. Escalier particulier de Louis XV, conduisant à l'appartement des maîtresses.
g'. Cabinet de chaise-percée.
h. Petit cabinet de toilette.
j. Enfoncement avec tablettes.
k. Balcon de la cour des Cerfs.

Appartements des Petites Maitresses
d'après un plan inédit






P. Favier del

F. Dufour Sc

